

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 décembre 2010

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction du bureau d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

10.02 Procès-verbal

CA Direction du bureau d'arrondissement

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1er novembre 2010, à 19 h.

10.03 Déclaration / Proclamation

CA Direction du bureau d'arrondissement - 1102491007

Adoption du calendrier des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2011.

10.04 Autre sujet

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1102488023

Motion de félicitations à Monsieur Marc Blondin, chef de division Sports et plein air, pour son implication et son soutien en tant que mandataire de l'arrondissement dans l'ensemble des activités entourant les collectes de sang d'Héma Québec.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Déclaration

CA Direction du bureau d'arrondissement - 1102503001

Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement Catherine Clément-Talbot et Dimitrios (Jim) Beis

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1104519012

Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.

20.02 Appel d'offres sur invitation

CA Direction des travaux publics - 1103903027

Octroi du contrat ST-10-02-10 à CGF Tech inc. au montant de 46 668,17 \$ au prix de sa soumission, pour des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de trottoir, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée sur le lot 1 843 308 du cadastre du Québec (un soumissionnaire).

20.03 Appel d'offres sur invitation

CA Direction des travaux publics - 1104519013

Octroi du marché SI-2010-37 à Les Entreprises Equastar-Canada pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro au coût de 25 291,35 \$ pour l'année 2011 avec option de renouvellement au coût de 26 545,43 pour l'année 2012 et 27 606,65 \$ pour l'année 2013, à même le budget de fonctionnement.

20.04 Appel d'offres sur invitation

CA Direction des travaux publics - 1104519014

Octroi du marché SI-2010-41 à la firme Construction DJL inc. pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur au coût de 68 402,25 \$, taxes incluses à même le budget de fonctionnement.

20.05 Contrat de services professionnels

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1102488022

Renouvellement d'un contrat de services de consultation juridique accordé au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du 1er janvier au 31 décembre 2011, à même le budget de fonctionnement, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

20.06 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991023

Subventions pour l'année 2011 - Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels et Nova Santé de l'Ouest-de-l'Île pour un montant total de 9 500 \$ à même le budget de fonctionnement 2011.

20.07 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991024

Subventions 2010 de 300 \$ chacune - Centre d'Action bénévole de l'Ouest-de-l'Île, Parrainage civique de la banlieue ouest de Montréal, Les Amis de la santé mentale pour une somme totale de 900 \$ à même le budget de fonctionnement 2010.

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104885021

Subventions totalisant 2 175,61 \$ représentant les taxes scolaires 2010 à trois piscines de quartier à même le budget de fonctionnement 2010.

20.09 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991025

Subvention au montant de 4 986.75 \$ à même les imprévus du budget au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. pour la réalisation de leur projet de construction.

District(s) : Est

20.10 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991027

Subvention à même le budget d'opération 2010 à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro pour une somme de 971.80 \$ dans le cadre du programme "Pop Culture" de l'arrondissement.

20.11 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991026

Subventions 2010 - Services à la famille Amcal, Les Doigts de fées de Pierrefonds inc., La Maison des Jeunes de Pierrefonds pour une somme totale de 11 835 \$.

20.12 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991029

Subvention 2010 - Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île - Subvention provenant du budget de fonctionnement 2010 au montant de 2 143.50 \$, représentant le montant des taxes municipales pour l'année 2010, à même le budget de fonctionnement.

20.13 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1104991028

Convention entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1102155002

Dépense maximale de 120 000 \$ à même les surplus budgétaires de l'arrondissement pour l'élaboration et l'adoption en 2011 d'un plan stratégique de développement durable qui sera financé en partie par une subvention de 60 000 \$ provenant du Fonds municipal vert.

30.02 Reddition de comptes

CA Direction des travaux publics - 1102481016

Reddition financière pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010.

30.03 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1103903038

Réserver à même l'enveloppe PTI 2011-2013 la quote-part de l'arrondissement dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion

CA Direction du bureau d'arrondissement

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique afin d'abroger le premier paragraphe de l'article 8.16 interdisant de stationner sur la voie publique pendant plus de trois heures.

40.02 Règlement - Adoption du second projet

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1103840020

Adoption du second projet de règlement CA29 0040-1 - Modification au règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (H3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages; le tout sur les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1 842 850 du cadastre du Québec situés du côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest du boulevard Saint-Jean.

District(s) : Ovest

40.03 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction des travaux publics - 1103903035

Modification à l'annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds afin d'interdire le virage à gauche vis-à-vis l'entrée du Tim Horton's sur la rue Antoine-Faucon en direction ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

40.04 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction des travaux publics - 1103903039

Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et sécurité routière tenue le 29 novembre 2010 et amendements à l'Annexe A du règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique.

40.05 Règlement - Emprunt

CA Direction du bureau d'arrondissement

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de rues et travaux connexes dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

40.06 Règlement - Emprunt

CA Direction du bureau d'arrondissement

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 1 630 000 \$ pour l'achat d'équipement, d'accessoires, de véhicules, de machinerie et d'outillage pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

40.07 Règlement - Emprunt

CA Direction du bureau d'arrondissement

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, l'acquisition de mobilier, d'équipement informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

40.08 Règlement - Emprunt

CA Direction du bureau d'arrondissement

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

40.09 Règlement - Autre sujet

CA Direction du bureau d'arrondissement - 1102491005

Adoption du règlement CA29 0050 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2011.

40.10 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1102950036

Dérogation mineure - Étude 946 - 4973 rue Oka, lot 1 977 741. Permettre une cour avant de 5,78 m.

District(s) : Ovest

40.11 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1102950035

Dérogation mineure - Étude 945 - 5003 rue Olympia, lot 1 899 135. Permettre des cours latérales de 1,95 m et 1,93 m respectivement.

District(s) : Est

40.12 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1102950034

Dérogation mineure - Étude 935 - 1021, chemin de la Rive-Boisée, lot 1 368 636. Permettre un revêtement de stuc acrylique.

District(s) : Est

40.13 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1102950037

Dérogation mineure - Étude 947 - 4939 rue Rose-Marie, lot 1 990 982. Permettre une cour latérale de 1,92 m.

District(s) : Ouest

40.14 Urbanisme - Opération cadastrale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1103840025

Opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot projeté 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.15 Urbanisme - Opération cadastrale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1103840026

Opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.16 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1103840024

Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 238 (13115, boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

District(s) : Est

40.17 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1103840023

Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 375 (12950, boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

District(s) : Est

40.18 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CM *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1103840022

Demande au conseil municipal afin d'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour un emplacement situé sur le lot 1 347 994 (17225, 17237 et 17151 rue Julie).

District(s) : Ouest

50 – Ressources humaines

50.01 Structure de service / Emploi / Poste

CA *Bureau du directeur d'arrondissement* - 1102155003

Renouvellement de deux postes temporaires pour la numérisation des documents de la division Construction et occupation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et ajout de 1 000 heures à un poste temporaire pour le projet de numérisation des dossiers sur microfiches et approuver un budget de 99 000 \$ à même les surplus pour les rémunérations correspondantes.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Direction du bureau d'arrondissement*

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 40
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 1
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
A Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

APPROVAL OF THE AGENDA

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 6 décembre 2010 soit adopté tel que soumis.

THAT the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of December 6, 2010 be adopted as submitted.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

10.01

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

AUX MEMBRES DU CONSEIL

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée publique de consultation est convoquée pour être tenue par le conseil au lieu ordinaire des séances du conseil le **6 décembre 2010 à 18 h 30** sur le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT CA29 0040-1

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CA29 0040 AFIN DE CRÉER LA ZONE H3-4-272-2 À MÊME LES ZONES H3-4-272-1 ET H3-4-272 ET D'AUTORISER LA CATÉGORIE D'USAGES « HABITATION DE TYPE MULTIFAMILIAL (H3) » DE 4 LOGEMENTS MINIMUM EN STRUCTURE ISOLÉE, D'UN MINIMUM DE 4 ÉTAGES ET D'UN MAXIMUM DE 10 ÉTAGES, LE TOUT SUR LES LOTS 1 842 824, 1 842 825 ET 1 842 850 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉS DU CÔTÉ NORD DU BOULEVARD GOUIN OUEST, À L'OUEST DU BOULEVARD ST-JEAN

DONNÉ À MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO,
ce 3^e jour du mois de décembre de l'an 2010.



Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

SC/ml



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

PROCÈS-VERBAL

MINUTES

**Il est proposé
par le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved
by Councillor
seconded
by Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} novembre 2010 à 19 h soit approuvé tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance, et versé aux archives de l'arrondissement.

THAT the minutes of the regular sitting of the council held on November 1, 2010 at 7 p.m. be approved as submitted to the members of the council prior to the present sitting, and filed in the archives of the borough.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

10.02

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

- CA 10 29 0313 Adoption de l'ordre du jour
- CA 10 29 0326 Affectation du surplus de gestion dégagé de l'exercice financier 2009
- CA 10 29 0327 Avis de motion – Règlement sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2011
- CA 10 29 0334 Dérogation mineure – Étude 923
4955, rue De La Morandière – Lot 3 093 424
- CA 10 29 0330 Dérogation mineure – Étude 941 –
4963, rue De La Morandière – Lot 3 093 422
- CA 10 29 0333 Dérogation mineure – Étude 942 –
19685, boulevard Gouin Ouest – Lot 1 977 397
- CA 10 29 0332 Dérogation mineure – Étude 943 –
9465, boulevard Gouin Ouest – Lot 1 899 064
- CA 10 29 0331 Dérogation mineure – Étude 944 – 4936, rue Lavoie – Lot 3 148 374
- CA 10 29 0340 Levée de la séance
- CA 10 29 0318 Marché 10-11318 – Fourniture et livraison de sel de déglacage
- CA 10 29 0317 Marché SP-2010-38 – Location de tracteurs utilitaires
- CA 10 29 0339 Nomination du nouveau directeur, Service de la Culture, sports, loisirs et développement social
- CA 10 29 0321 Offre de service de la Ville de Pointe-Claire –
Centre d'appels d'urgence
- CA 10 29 0335 P.I.I.A. – Lot 1 347 705 – 17574, boulevard Gouin Ouest
- CA 10 29 0336 P.I.I.A. – Lot 1 977 397 – 19685, boulevard Gouin Ouest
- CA 10 29 0337 P.I.I.A. – Lots projetés 4 648 801 et 4 648 802 –
5001 et 5007 rue Hélène
- CA 10 29 0315 Politique d'installation de clôtures adjacentes aux parcs et passages piétonniers
- CA 10 29 0314 Procès-verbaux
- CA 10 29 0325 Reddition des comptes des demandes de paiement et engagements du 30 septembre au 27 octobre 2010
- CA 10 29 0329 Règlement CA29 0040-1 – Adoption du projet de règlement
- CA 10 29 0328 Règlement CA29 0040-1 – Avis de motion – Règlement de zonage modifiant le règlement CA29 0040 afin de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages; le tout sur les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1 842 850 du cadastre du Québec situés du côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest du boulevard Saint-Jean
- CA 10 29 0324 Règlement CA29 0049 – Adoption du règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier de 2011
- CA 10 29 0322 Session de travail – Bourse Rideau 2011
- CA 10 29 0338 Signalisation routière – rue Antoine-Faucon, intersection Henri-Daoust
- CA 10 29 0319 Subvention – Fondation Pearson

- CA 10 29 0320 Subvention – West Island Cancer Wellness Centre
- CA 10 29 0316 Synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Saint-Charles
Demande au conseil d'agglomération
- CA 10 29 0323 Vente de véhicules et équipements usagés



**Procès-verbal de la séance ordinaire
du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 1^{er} novembre 2010 à 19 h
à la mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds**

**Minutes of the regular sitting
of the Borough Council held on
Monday, November 1, 2010 at 7 p.m.
at the Borough Hall
13665, boulevard de Pierrefonds**

conformément à la Loi sur les cités et villes
(Chapitre C-19, L.R.Q. 1977), à laquelle sont
présents :

in conformity with the Cities and Towns Act
(Chapter C-19, R.L.Q. 1977), at which were
present:

Le maire d'arrondissement
Monique Worth

Mayor of the Borough
Monique Worth

La conseillère et les conseillers
Dimitrios (Jim) Beis
Catherine Clément-Talbot
Christian G. Dubois
Bertrand A. Ward

Councillors
Dimitrios (Jim) Beis
Catherine Clément-Talbot
Christian G. Dubois
Bertrand A. Ward

tous membres du conseil et formant quorum
sous la présidence du maire d'arrondissement
Monique Worth.

all members of the council and forming a
quorum under the chairmanship of the Mayor of
the Borough, Monique Worth

Le directeur d'arrondissement délégué,
monsieur Claude Lachance, en l'absence de
monsieur Jacques Chan, directeur
d'arrondissement, et le Secrétaire
d'arrondissement, M^e Suzanne Corbeil, sont
présents.

The Acting Director of the Borough, Mr. Claude
Lachance, in the absence of Mr. Jacques Chan,
Director of the Borough, and the Secretary of
the Borough, M^e Suzanne Corbeil, were
present.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le
présent procès-verbal, le maire
d'arrondissement se prévaut toujours de son
privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les
cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en
s'abstenant de voter.

Unless otherwise stated in the present
minutes, the Mayor of the Borough always
avails herself of her privilege of not voting as
provided for in Section 328 of the *Act
respecting Towns and Municipalities* (L.R.Q.,
Chapter C-19).

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0313

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0313

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

APPROVAL OF THE AGENDA

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du
conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro du 1^{er} novembre 2010 soit adopté avec
l'ajout du point suivant :

THAT the agenda of the Borough of
Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of
November 1, 2010 by adding the following
item:

12.02 Demande au conseil d'agglomération
Synchronisation des feux de circulation
sur le boulevard Saint-Charles

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.01

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0314

PROCÈS-VERBAUX

**Il est proposé
par le conseiller Dimitrios (Jim) Beis
appuyé par
le conseiller Christian G. Dubois**

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 octobre 2010, le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget de 19 h 30 et le procès-verbal de la séance extraordinaire de 20 h, tenues le 27 octobre 2010 soient approuvés tels que soumis aux membres du conseil avant la présente séance, et versés aux archives de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.02

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0315

POLITIQUE D'INSTALLATION DE CLÔTURES
ADJACENTES AUX PARCS ET PASSAGES
PIÉTONNIERS

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Christian G. Dubois**

ET RÉSOLU

D'adopter une politique d'installation de clôtures adjacentes aux parcs et passages piétonniers de la Ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, par laquelle l'arrondissement prend à sa charge l'installation de clôtures selon les critères prévus à ladite politique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.01 1102491004

12.02 Request to the Agglomeration Council
Synchronization of traffic lights
on boulevard Saint-Charles

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0314

MINUTES

**It was moved
by Councillor Dimitrios (Jim) Beis
seconded
by Councillor Christian G. Dubois**

AND RESOLVED

THAT the minutes of the regular sitting of the council held on October 4, 2010, the minutes of the budget special sitting of 7:30 p.m. and the minutes of the special sitting of 8 p.m., held on October 27, 2010 be approved as submitted to the members of the council prior to the present sitting, and filed in the archives of the borough.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0315

POLICY ON THE INSTALLATION OF
FENCES CONTIGUOUS TO PARKS AND
PEDESTRIAN CROSSINGS

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Christian G. Dubois**

AND RESOLVED

TO adopt a policy on the installation of fences contiguous to the City's parks and pedestrian crossings in the borough of Pierrefonds-Roxboro, by which the Borough takes in charge the installation of fences according to the standards provided for in said policy.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0316

DEMANDE AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
SYNCHRONISATION DES FEUX DE
CIRCULATION SUR LE BOULEVARD
SAINT-CHARLES

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

DE demander au conseil d'agglomération de Montréal de procéder à la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Saint-Charles, sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et de la Ville de Kirkland.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.02 1103903030

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0317

MARCHÉ NUMÉRO SP-2010-38

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées pour la location de trois (3) tracteurs utilitaires KUBOTA pour les saisons hivernales 2010-2011 et 2011-2012 avec option de renouvellement pour la saison hivernale 2012-2013;

ATTENDU que des soumissions ont été reçues et ouvertes le 7 octobre 2010 et se lisent comme suit :

Soumissionnaire/Tenderer	Prix total	Prix total	Prix total
	Saisons hivernales 2010-2011 2011-2012	Saison hivernale 2012-2013 option de renouvellement	Pour les trois saisons hivernales
Lange Patenaude Équipement Itée	152 381,26 \$	76 190,62 \$	228 571,88 \$
Aubin & Saint-Pierre inc.	172 698,76 \$	86 349,37 \$	259 048,13 \$

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0316

REQUEST TO THE AGGLOMERATION
COUNCIL
SYNCHRONIZATION OF TRAFFIC LIGHTS
ON BOULEVARD SAINT-CHARLES

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

TO request the Montreal Agglomeration Council to carry out the synchronization of traffic lights on boulevard Saint-Charles, on the territory of the borough of Pierrefonds-Roxboro and the Town of Kirkland.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0317

CONTRACT NUMBER SP-2010-38

WHEREAS public tenders were called for the rental of three (3) KUBOTA utility tractors for winter seasons 2010-2011 and 2011-2012, with a renewal option for winter season 2012-2013;

WHEREAS tenders were received and opened on October 7, 2010 and read as follows:

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

QUE soit autorisée une dépense de 152 381,26 \$ taxes incluses, pour la location de trois (3) tracteurs utilitaires de marque KUBOTA pour les saisons hivernales 2010-2011 et 2011-2012 plus une dépense de 76 190,62 \$ taxes incluses, pour l'option de renouvellement pour la saison hivernale 2012-2013 pour une dépense totale de 228 571,88 \$ taxes incluses;

QUE le marché numéro SP-2010-38 soit accordé au plus bas soumissionnaire, **Lange Patenaude Équipement Ltée**, pour le montant total de sa soumission, soit 228 571,88 \$, taxes incluses;

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.01 NTA1104519009

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0318

MARCHÉ NUMÉRO 10-11318

ATTENDU que la Ville de Montréal a lancé l'appel d'offres public portant le numéro 10-11318, pour la fourniture et livraison de sel de déglacage des chaussées et des trottoirs pour la saison hivernale 2010-2011 et a octroyé le marché à **Sifto Canada Corp.** ;

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat corporatif pour la fourniture et la livraison de sel avec la compagnie **Sifto Canada Corp.**;

D'accorder à cette dernière la commande au montant approximatif de 424 692,19 \$, taxes incluses, selon l'entente avec la Ville de Montréal portant le numéro 553259;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.02 NTA1104519010

THAT an expense of \$152,381.26 taxes included, be authorized for the rental of three (3) KUBOTA utility tractors for winter seasons 2010-2011 and 2011-2012 plus an expense of \$76,190.62 taxes included, for the renewal option for winter season 2012-2013 for a total amount of \$228,571.88, taxes included;

THAT contract SP-2010-38 be granted to the lowest tenderer, **Lange Patenaude Équipement Ltée**, for the total amount of its tender, to wit: \$228,571.88, taxes included;

THAT this expense be charged according to the financial information mentioned in the decision-making summary.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0318

CONTRACT NUMBER 10-11318

WHEREAS Ville de Montréal has called for public tenders under number 10-11318, for the supply and delivery of salt for ice removal on roads and sidewalks for the 2010-2011 winter season and has granted the contract to **Sifto Canada Corp.**;

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

TO authorize the corporate purchase for the supply and delivery of salt with the company **Sifto Canada Corp.**;

TO grant the latter the order in the approximate amount of \$424,692.19, taxes included, in accordance with the agreement number 553259 with Ville de Montréal.

TO charge the expense according to the financial information described in the decision-making document.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0319

SUBVENTION - FONDATION PEARSON

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis**

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'arrondissement autorise l'achat d'un (1) billet au coût total de 175 \$ à même le budget de fonctionnement pour la soirée de Gala de la Fondation Pearson pour l'éducation dont les profits sont versés à l'organisme et autorise un membre du conseil d'arrondissement à assister à cet événement qui aura lieu le 29 octobre 2010.

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.03 NTA1102488021

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0319

SUBSIDY – PEARSON FOUNDATON

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis**

AND RESOLVED

THAT the Borough Council authorize the purchase of one (1) ticket at the total cost of \$175 from the operating budget for the Gala Night, in support of the Pearson Educational Foundation whose profits will be granted to the organization and authorize one member of the Borough Council to attend this event, which will take place on October 29, 2010.

THAT this expense be payable according to the financial information described in the decision-making document.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0320

SUBVENTION – WEST ISLAND CANCER WELLNESS CENTRE

**Il est proposé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'arrondissement autorise une subvention au montant de 300 \$ à même le budget de fonctionnement à l'organisme West Island Cancer Wellness Centre ;

QUE cette subvention soit payée selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.04 NTA1104885019

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0320

SUBSIDY– WEST ISLAND CANCER WELLNESS CENTRE

**It was moved by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

THAT the Borough Council authorize the granting of a subsidy of \$300 from the operating budget to the organization West Island Cancer Wellness Centre;

THAT this subsidy be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0321

OFFRE DE SERVICE DE LA VILLE DE
POINTE-CLAIRE - CENTRE D'APPELS
D'URGENCE

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

D'accepter l'offre de service de la Ville de Pointe-Claire pour prendre en charge la prise d'appels destinés ou émanant de la sécurité publique de l'arrondissement;

D'autoriser à cette fin une dépense de 3 850 \$ en 2010, payable à même le budget de fonctionnement;

D'autoriser une dépense de 23 000 \$ en 2011, payable à même les imprévus du budget.

D'autoriser le maire d'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement à signer l'entente correspondante.

QUE ces dépenses soient payées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.05 NTA1102491006

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0322

SESSION DE TRAVAIL –
BOURSE RIDEAU 2011

**Il est proposé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

QUE sur recommandation du directeur d'arrondissement, monsieur Jacques Chan, madame Lyne Duclos soit autorisée à participer à la session de travail de la Bourse Rideau qui se tiendra à Québec du 13 au 17 février 2011;

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0321

VILLE DE POINTE-CLAIRE SERVICE
OFFER – EMERGENCY CALLS CENTRE

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

TO accept Ville de Pointe-Claire service offer to take charge of calls for or from the Borough's public security;

TO authorize on that purpose an expense of \$3,850 in 2010 paid from the operating budget;

TO authorize an expense of \$23,000 in 2011 from the budget contingencies.

TO authorize the Mayor of the Borough and the Secretary of the Borough to sign the corresponding agreement.

THAT these expenses be paid according to the financial information described in the decision-making document.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0322

WORKSHOP –
BOURSE RIDEAU 2011

**It was moved by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

THAT on recommendation of Mr. Jacques Chan, Director of the Borough, Mrs. Lyne Duclos be authorized to participate in "Bourse Rideau" workshop, which will be held in Québec City, from February 13 to February 17, 2011;

QUE le chef de division Ressources financières et matérielles soit autorisé à lui rembourser le montant des dépenses engagées et à faire les avances nécessaires pour couvrir ses dépenses selon les informations financières contenues au dossier décisionnel, pour un coût maximal de 1 393,40 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

30.01 NTA1104886003

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0323

VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS USAGÉS

**Il est proposé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

DE procéder à la vente de véhicules et équipements usagés ayant dépassé leur vie utile ainsi que ceux exigeant des coûts de réparation et d'entretien élevés;

D'accepter les offres d'achat les plus élevées reçues des divers acheteurs;

D'imputer ces revenus conformément aux informations financières contenues au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

30.02 1104519011

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0324

RÈGLEMENT CA29 0049

ATTENDU qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil d'arrondissement au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

THAT the Division Head of Financial and Material Resources be authorized to reimburse the amount of incurred expenses and to make the necessary advances to cover her expenses according to the financial information mentioned in the decision-making documents, for a maximum cost of \$1,393.40.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0323

SALE OF OLD VEHICLES AND EQUIPMENTS

**It was moved by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

TO carry out the sale of old vehicles and equipments having exceeded their useful life as well as those requiring substantial costs of repair and maintenance;

TO accept the highest purchase offers received from various buyers;

TO apply those revenues according to the financial information mentioned in the decision-making document.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0324

BY-LAW CA29 0049

WHEREAS a copy of the by-law was delivered to the members of the Borough council at least two juridical days before the present sitting;

WHEREAS all members of council being present declare that they have read the by-law and renounce its reading;

WHEREAS the object and scope of this by-law are explained in the by-law and in the decision-making summary;

LE TOUT conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

QUE le règlement CA29 0049 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier de 2011 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

30.03 1104528006

THE WHOLE in accordance with the provisions of the Cities and Town's Act, Section 356;

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

THAT by-law CA29 0049 concerning the tax on services for the fiscal year 2011 be adopted as submitted.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0325

REDDITION DES COMPTES DES DEMANDES DE PAIEMENT ET ENGAGEMENTS

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE le rapport d'autorisation de dépenses des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, préparé par monsieur Victor Mendez, chef de division Ressources financières et matérielles, au montant de 394 858,43 \$, pour la période du 30 septembre 2010 au 27 octobre 2010, soit approuvé tel que soumis aux membres du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

30.04 1102481015

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0325

ACCOUNTABILITY REPORT ON
REQUESTS FOR PAYMENT AND
LIABILITIES

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT the report of authorization of expenditures of the various services of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, prepared by Mr Victor Mendez, Division Head, Financial and Material Resources, in the amount of \$394,858.43 from September 30, 2010 to October 27, 2010 be approved as submitted to the members of the Borough Council.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0326

AFFECTATION DU SURPLUS DE GESTION DÉGAGÉ DE L'EXERCICE FINANCIER 2009

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

CONFORMÉMENT aux règles d'affectation du surplus, que le surplus de gestion dégagé de l'exercice financier 2009 au montant de 1 001 200 \$ soit réparti de la façon suivante :

- qu'un montant de 122 550 \$ soit imputé à la nouvelle réserve affectée à la stabilisation du coût de déneigement, qui est de 964 000 \$ pour un total de 1 086 550 \$;
- qu'un montant de 18 500 \$ soit imputé à la réserve pour imprévus qui est de 458 000 \$ afin de respecter la troisième règle de la politique pour un montant total de 476 500 \$;
- que le solde du surplus de gestion de 860 150 \$ soit versé aux surplus libres de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

30.05 1104528007

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0327

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CA29 0050

Le conseiller Dimitrios (Jim) Beis donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2011.

40.01

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0326

ALLOCATION OF MANAGEMENT SURPLUS RELEASED FROM THE FINANCIAL YEAR 2009

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

IN ACCORDANCE with the surplus allocation rules, that the budgetary surplus released from the fiscal year 2009 in the amount of \$1,001,200 be shared out as follows:

- that an amount \$122,550 be charged to the new reserve allocated to the stabilization of snow removal cost, which is \$964,000 for a total of \$1,086,550;
- that an amount of \$18,500 be charged to the reserve for contingencies, which is of \$458,000 to comply with the third rule of the policy for a total amount of \$476,500;
- that the balance of the budgetary surplus in the amount of \$860,150 be deposited to the unappropriated surplus of the Borough.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0327

NOTICE OF MOTION – BY-LAW CA29 0050

Councillor Dimitrios (Jim) Beis gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a new by-law on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2011 will be presented.

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0328

AVIS DE MOTION –
RÈGLEMENT CA29 0040-1

La conseillère Catherine Clément-Talbot donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4 272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages;

Le tout sur les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1 842 850 du cadastre du Québec situés du côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest du boulevard Saint-Jean.

40.02 1103840020

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0329

PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0040-1

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE le projet de règlement CA29 0040-1 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4 272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages soit adopté tel que soumis;

Le tout sur les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1 842 850 du cadastre du Québec situés du côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest du boulevard Saint-Jean.

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 6 décembre 2010 à 18 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.02 1103840020

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0328

NOTICE OF MOTION –
BY-LAW CA29 0040-1

Councillor Catherine Clément-Talbot gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law will be presented to modify zoning by-law CA29 0040 in order to create H3-4-272-2 zone from H3-4-272-1 and H3-4-272 zones and to authorize the use category "dwelling of multifamily (h3) type" of a minimum of 4 dwellings within a detached structure, having a minimum of 4 storeys and a maximum of 10 storeys;

The whole on lots 1 842 824, 1 842 825 and 1 842 850 of the cadastre of Quebec located on the north side of boulevard Gouin Ouest, west of boulevard Saint-Jean.

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0329

DRAFT BY-LAW CA29 0040-1

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT draft by-law CA29 0040-1 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to create H3-4-272-2 zone from H3-4-272-1 and H3-4-272 zones and to authorize the use category "dwelling of multifamily (h3) type" of a minimum of 4 dwellings within a detached structure, having a minimum of 4 storeys and a maximum of 10 storeys be adopted as submitted;

The whole on lots 1 842 824, 1 842 825 and 1 842 850 of the cadastre of Quebec located on the north side of boulevard Gouin Ouest, west of boulevard Saint-Jean.

THAT a public consultation meeting be held on December 6, 2010 at 6:30 p.m.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0330

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 941

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 12 octobre 2010, le conseil autorise la dérogation mineure suivante aux règlements de zonage et de lotissement :

4963, rue De La Morandière
Lot 3 093 422

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements de l'arrondissement, permettre en zone résidentielle H1-3-115 que la piscine creusée proposée soit située à 0,91 m du bâtiment principal au lieu du minimum requis de 2,4 m ;

Comme indiqué au plan d'implantation, dossier 31639, minute 19883-1, préparé par l'arpenteur géomètre Éric Denicourt, le 12 octobre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.03 1102950030

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0331

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 944

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis**

ET RÉSOLU

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 12 octobre 2010, le conseil autorise la dérogation mineure suivante aux règlements de zonage et de lotissement :

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0330

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 941

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its sitting held on October 12, 2010, the Council authorize the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

4963, rue De La Morandière
Lot 3 093 422

Notwithstanding any contrary provision specified in by-laws of Borough, allow in residential H1-3-115 zone that the proposed in ground pool be located at 0.91 m from the main building instead of the required minimum of 2.4 m;

As indicated on layout plan, file 31639, minute 19883-1, prepared by land surveyor Éric Denicourt on October 12, 2010.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0331

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 944

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis**

AND RESOLVED

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its sitting held on October 12, 2010, the Council authorize the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

4936, rue Lavoie
Lot 3 148 374

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements de l'arrondissement, permettre en zone résidentielle H1-5-327 que le coin sud-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,90 m au lieu du minimum requis de 2 m ;

Comme indiqué au certificate de localisation, dossier 754-13, minute 20418 préparé par l'arpenteur géomètre René Leblanc, le 26 août 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.04 1102950033

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0332

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 943

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 12 octobre 2010, le conseil autorise la dérogation mineure suivant aux règlements de zonage et de lotissement :

9465, boulevard Gouin Ouest
Lot 1 899 064

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements de l'arrondissement, permettre en zone communautaire P-8-482 deux nouveaux escaliers extérieurs ouverts donnant accès au troisième étage du bâtiment existant au lieu d'être à l'intérieur du bâtiment.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.05 1102950032

4936, rue Lavoie
Lot 3 148 374

Notwithstanding any contrary provision specified in by-laws of Borough, allow in residential H1-5-327 zone that the south-west corner of the side yard of the main building be of 1.90 m instead of the required minimum of 2 m;

As indicated on certificate location, file 754-13, minute 20418, prepared by land surveyor René Leblanc on August 26, 2010.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0332

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 943

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its sitting held on October 12, 2010, the Council authorize the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

9465, boulevard Gouin Ouest
Lot 1 899 064

Notwithstanding any contrary provision specified in by-laws of Borough, allow in community P-8-482 two new outdoor open stairs giving access to the third floor of the existing building instead of being inside the building.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0333

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 942

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 12 octobre 2010, le conseil autorise la dérogation mineure suivante aux règlements de zonage et de lotissement :

19685, boulevard Gouin Ouest
Lot 1 977 397

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements de l'arrondissement, permettre pour un usage de la catégorie « habitation unifamiliale h1 », que le revêtement du mur de l'agrandissement projeté en cour arrière soit en acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglomément.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.06 1102950031

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0334

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 923

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 13 septembre 2010, le conseil autorise la dérogation mineure suivante aux règlements de zonage et de lotissement :

4955, rue De La Morandière
Lot 3 093 424

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements de l'arrondissement, permettre en zone résidentielle H1-3-137 une clôture en fer ornamental d'une hauteur de 1,5 m au lieu du maximum permis de 1,2 m en cour avant minimale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.07 1102950023

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0333

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 942

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its sitting held on October 12, 2010, the Council authorize the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

19685, boulevard Gouin Ouest
Lot 1 977 397

Notwithstanding any contrary provision specified in by-laws of Borough, allow for a use of category "h1 one-family dwelling" type that the wall covering material of the future extension in the rear yard be made of acrylic instead of masonry or wood fibre concrete.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0334

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 923

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its sitting held on September 13, 2010, the Council authorize the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

4955, rue De La Morandière
Lot 3 093 424

Notwithstanding any contrary provision specified in by-laws of Borough, allow in residential H1-3-137 zone a wrought iron fence of a height of 1.5 m instead of the permitted maximum of 1.2 m in the minimum front yard.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0335

P.I.I.A. –
 LOT 1 347 705
 17574, BOULEVARD GOUIN OUEST

**Il est proposé par
 le conseiller Bertrand A. Ward
 appuyé par
 la conseillère Catherine Clément-Talbot**

ET RÉSOLU

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale préparé par Yves Bilodeau, Dessinateur Inc. le 9 septembre 2010, approuvé par Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme et environnement, le 7 octobre 2010, relatif à l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial détaché, en zone H2-3-159 au 17574, boulevard Gouin Ouest, sur le lot numéro 1 347 705 du cadastre du Québec, soit approuvé conformément au règlement CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Le tout à condition que soient apportées les corrections exigées par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et celles exigées par le comité d'architecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.08 1103840018

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0336

P.I.I.A. – LOT 1 977 397
 19685, BOULEVARD GOUIN OUEST

**Il est proposé par
 la conseillère Catherine Clément-Talbot
 appuyé par
 le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0335

S.P.A.I.P. –
 LOT 1 347 705
 17574, BOULEVARD GOUIN OUEST

**It was moved by
 Councillor Bertrand A. Ward
 seconded by
 Councillor Catherine Clément-Talbot**

AND RESOLVED

THAT the site planning and architectural integration programme prepared on September 9, 2010 by Bilodeau, Dessinateur Inc., approved by Fabienne Labouly, Division Head, Urban Planning and Environment, on October 7, 2010, related to the extension of a detached one-family building in H2-3-159 zone, at 17574, boulevard Gouin Ouest, on lot number 1 347 705 of the cadastre of Quebec be approved in accordance with by-law number CA29 0042 relative to site planning and architectural integration programmes

The whole providing that the modifications required by the Urban Planning and Business Services Department as well as those required by the Architecture Committee are made.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0336

S.P.A.I.P. – LOT 1 977 397
 19685, BOULEVARD GOUIN OUEST

**It was moved by
 Councillor Catherine Clément-Talbot
 seconded by
 Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale préparé par Normand Cuerrier, technologue professionnel, le 13 septembre 2010, approuvé par Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme et environnement, le 7 octobre 2010, relatif à l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial détaché, en zone H2-2-106 au 19685, boulevard Gouin Ouest, sur le lot numéro 1 977 397 du cadastre du Québec, soit approuvé conformément au règlement CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Le tout à condition que soient apportées les corrections exigées par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et celles exigées par le comité d'architecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.09 1103840019

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0337

P.I.I.A. –
LOTS PROJÉTÉS 4 648 801 ET 4 648 802
5001 ET 5007, RUE HÉLÈNE

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale préparé par N. Perron inc. le 4 octobre 2010, approuvé par Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme et environnement, le 6 octobre 2010, relatif à la construction de deux bâtiments de type unifamilial détaché, en zone H1-3-126, aux 5001 et 5007, rue Hélène, sur les lots projetés numéros 4 648 801 et 4 648 802 du cadastre du Québec, soit approuvé conformément au règlement CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Le tout à condition que soient apportées les corrections exigées par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et celles exigées par le comité d'architecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.10 1103840021

THAT the site planning and architectural integration programme prepared on September 13, 2010 by Normand Cuerrier, professional technologist, approved by Fabienne Labouly, Division Head, Urban Planning and Environment, on October 7, 2010, related to the extension of a detached one-family building in H2-2-106 zone, at 19685, boulevard Gouin Ouest, on lot number 1 977 397 of the cadastre of Quebec be approved in accordance with by-law number CA29 0042 relative to site planning and architectural integration programmes

The whole providing that the modifications required by the Urban Planning and Business Services Department as well as those required by the Architecture Committee are made.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0337

S.P.A.I.P. –
PROJECTED LOTS 4 648 801 AND 4 648
802
5001 ET 5007, RUE HÉLÈNE

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT the site planning and architectural integration programme prepared on October 4, 2010 by N. Perron Inc., approved by Fabienne Labouly, Division Head, Urban Planning and Environment, on October 4, 2010, related to the construction of two detached one-family type buildings in H1-3-126 zone, at 5001 and 5007, rue Hélène, on projected lots numbers 4 648 801 and 4 648 802 of the cadastre of Quebec be approved in accordance with by-law number CA29 0042 relative to site planning and architectural integration programmes

The whole providing that the modifications required by the Urban Planning and Business Services Department as well as those required by the Architecture Committee are made.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0338

SIGNALISATION ROUTIÈRE

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

SIGNALISATION ROUTIÈRE

**Il est proposé par
le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot**

QUE l'annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit :

1. rue Antoine-Faucon

QUE soit installé un panneau à l'intersection des rues Henri-Daoust et Antoine-Faucon interdisant le virage à droite sur la rue Antoine-Faucon à partir de la rue Henri-Daoust ;

VIRAGE À DROITE INTERDIT
de 6 h à 9 h
du lundi au vendredi
sauf autobus

comme indiqué au croquis numéro 10-46P ;

QUE cette restriction entre en vigueur à compter du 8 novembre 2010.

Le vote est demandé**Votent en faveur :**

Madame Monique Worth
Madame Catherine Clément-Talbot
Monsieur Bertrand A. Ward

Votent contre :

Monsieur Christian G. Dubois
Monsieur Dimitrios (Jim) Beis

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0338

ROAD SIGNAGE

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

ROAD SIGNAGE

**It was moved by
Councillor Bertrand A. Ward
seconded by
Councillor Catherine Clément-Talbot**

THAT annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

1. rue Antoine-Faucon

THAT be installed a sign at the intersection of rues Henri-Daoust and Antoine-Faucon forbidding right turn on rue Antoine-Faucon from rue Henri-Daoust;

NO RIGHT TURN
between 6 a.m. and 9. a.m.
from Monday to Friday
except buses

as shown on sketch number 10-46P;

THAT this limitation comes into effect on November 8, 2010.

Vote was requested**Voting for:**

Mrs. Monique Worth
Mrs. Catherine Clément-Talbot
Mr. Bertrand A. Ward

Voting against:

Mr. Christian G. Dubois
Mr. Dimitrios (Jim) Beis

ADOPTED BY THE MAJORITY

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0339

NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Il est proposé par
le conseiller Dimitrios (Jim) Beis
appuyé par
le conseiller Christian G. Dubois**

ET RÉSOLU

QUE monsieur Dominique Jacob soit nommé Directeur, Culture, sports, loisirs et développement social, du 22 novembre 2010 au 31 octobre 2014;

QUE sa rémunération soit fixée conformément à la politique salariale du personnel cadre de la Ville de Montréal telle que spécifiée au dossier décisionnel;

QUE la dépense correspondante soit payée conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

50.01 1102690005

RÉSOLUTION NUMÉRO CA10 29 0340

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par
la conseillère Catherine Clément-Talbot
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ET LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 35.

70.01

Monique Worth
Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0339

APPOINTMENT OF THE NEW DIRECTOR OF CULTURE, SPORTS, LEISURE AND SOCIAL DEVELOPMENT SERVICES

**It was moved by
Councillor Dimitrios (Jim) Beis
seconded by
Councillor Christian G. Dubois**

AND RESOLVED

THAT Mr. Dominique Jacob be appointed as Director, Culture, Sports, Leisure and Social Development, from November 22, 2010 to October 31, 2014;

THAT his remuneration be fixed according to Ville de Montréal "Politique salariale du personnel cadre" as mentioned in the decision-making documents;

THAT the corresponding expense be paid in accordance with the information included in the decision-making documents.

UNANIMOUSLY ADOPTED

RESOLUTION NUMBER CA10 29 0340

ADJOURNMENT OF THE SITTING

**It was moved by
Councillor Catherine Clément-Talbot
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

AND RESOLVED

THAT the present regular sitting be adjourned.

UNANIMOUSLY ADOPTED

AND THE SITTING WAS ADJOURNED AT 8:35 P.M.

Suzanne Corbeil
Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2011**

**SCHEDULE OF BOROUGH COUNCIL SITTINGS
FOR THE YEAR 2011**

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

D'adopter le calendrier suivant établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2011 :

TO adopt the following schedule fixing the date and opening time of the regular sittings of the borough council for the year 2011:

Lundi 10 janvier 2011	19 h
Lundi 7 février 2011	19 h
Lundi 7 mars 2011	19 h
Lundi 4 avril 2011	19 h
Lundi 2 mai 2011	19 h
Lundi 6 juin 2011	19 h
Lundi 1er août 2011	19 h
Mardi 6 septembre 2011	19 h
Lundi 3 octobre 2011	19 h
Lundi 7 novembre 2011	19 h
Lundi 5 décembre 2011	19 h

Monday, January 10, 2011	7 p.m.
Monday, February 7, 2011	7 p.m.
Monday, March 7, 2011	7 p.m.
Monday, April 4, 2011	7 p.m.
Monday, May 2, 2011	7 p.m.
Monday, June 6, 2011	7 p.m.
Monday, August 1, 2011	7 p.m.
Tuesday, September 6, 2011	7 p.m.
Monday, October 3, 2011	7 p.m.
Monday, November 7, 2011	7 p.m.
Monday, December 5, 2011	7 p.m.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

10.03 1102491007

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102491007**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2011

CONTENU**CONTEXTE**

Suite aux modifications apportées à la Loi sur les cités et villes et à l'adoption du règlement numéro CA29 0046 sur la tenue, la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le conseil doit adopter par résolution le calendrier des dates et heure de début des séances ordinaires de l'année à venir et le secrétaire d'arrondissement doit donner avis public du contenu du calendrier.

Compte tenu de la pratique de longue date, ces séances se tiendront le premier lundi du mois ou le mardi si le premier lundi est un congé férié. Aucune séance ordinaire n'est prévue en juillet. Au besoin, une séance extraordinaire sera convoquée par le maire.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Avis public sera publié le vendredi 17 décembre 2010 dans l'hebdomadaire local Cités Nouvelles. Les séances seront également annoncées dans le bulletin municipal et un rappel sera fait sur les panneaux électroniques d'affichage dans les jours précédant chaque séance.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Oui, art. 319 LCV et règlement d'arrondissement susmentionné.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Suzanne CORBEIL

Directeur du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Tél : 624-1142

Télécop. : 624-1300

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-
Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102491007



Dossier # : 1102491007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2011

Adopter le calendrier établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2011.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-23 15:28

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102491007

**Calendrier des
Séances ordinaires du Conseil d'arrondissement
de Pierrefonds-Roxboro
pour l'année 2011**

Lundi 10 janvier 2011	19hres
Lundi 7 février 2011	19hres
Lundi 7 mars 2011	19hres
Lundi 4 avril 2011	19hres
Lundi 2 mai 2011	19hres
Lundi 6 juin 2011	19hres
Lundi 1er août 2011	19hres
Mardi 6 septembre 2011	19hres
Lundi 3 octobre 2011	19hres
Lundi 7 novembre 2011	19hres
Lundi 5 décembre 2011	19hres



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

MOTION DE FÉLICITATIONS

MOTION OF CONGRATULATIONS

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

DE féliciter au nom des membres du Conseil d'arrondissement monsieur Marc Blondin, chef de division Sports et plein air, pour son implication et son soutien en tant que mandataire de l'arrondissement dans l'ensemble des activités entourant la collecte de sang d'Héma Québec.

TO congratulate on behalf of the members of the Borough Council Mr. Marc Blondin, Division Head, Sports and Outdoor Activities for his involvement and support as the Borough's representative in the various activities surrounding Héma Québec blood drives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

10.04 1102488023

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102488023**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Motion de félicitations à Monsieur Marc Blondin, chef de division Sports et plein air, pour son implication et son soutien en tant que mandataire de l'arrondissement dans l'ensemble des activités entourant la collecte de sang d'Héma Québec.

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a reçu au mois d'octobre dernier un certificat de reconnaissance pour son soutien remarquable lors des collectes de sang organisées par l'organisme Héma Québec.

Le conseil désire souligner l'implication de Monsieur Marc Blondin - chef de division Sports et plein air - en tant que mandataire de l'arrondissement, pour son engagement et son dévouement qui vont au-delà de ses responsabilités professionnelles.

De plus, à 132 occasions, Monsieur Blondin a partagé un don de vie en faisant un don de sang, contribuant ainsi à faire une différence auprès des personnes nécessitant une transfusion sanguine.

Le conseil tient à exprimer sa gratitude et sa fierté et remercie Monsieur Blondin de sa grande générosité.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marthe CADORETTE

Adjointe administrative

Tél : 514 624-1403

Télécop. : 514 624-1415

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-
Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-30

Dossier # :1102488023



Dossier # : 1102488023

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Motion de félicitations à Monsieur Marc Blondin, chef de division Sports et plein air, pour son implication et son soutien en tant que mandataire de l'arrondissement dans l'ensemble des activités entourant la collecte de sang d'Héma Québec.

Motion de félicitations à Monsieur Marc Blondin, chef de division Sports et plein air, pour son implication et son soutien en tant que mandataire de l'arrondissement dans l'ensemble des activités entourant la collecte de sang d'Héma Québec.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-30 16:03

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102488023



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS
PÉCUNIAIRES DES CONSEILLERS
D'ARRONDISSEMENT**

**TABLING OF THE DECLARATIONS OF
PECUNIARY INTERESTS OF THE BOROUGH
COUNCILLORS**

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

DE prendre acte du dépôt des déclarations pécuniaires des conseillers de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, madame Catherine Clément-Talbot et monsieur Dimitrios (Jim) Beis, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

TO take act of the tabling of the declarations of pecuniary interests of the Borough of Pierrefonds-Roxboro councillors, Mrs. Catherine Clément-Talbot and Mr. Dimitrios (Jim) Beis in accordance with the Act respecting elections and referendums in municipalities.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

15.01 1102503001

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1102503001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement Catherine Clément-Talbot et Dimitrios (Jim) Beis

CONTENU

CONTEXTE

Selon la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2, articles 357 et suivants) tout membre du conseil doit, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la communauté métropolitaine au conseil de laquelle siège le maire de la municipalité et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

Seuls les conseillers d'arrondissement, Madame Catherine Clément-Talbot et Monsieur Dimitrios (Jim) Beis, sont donc soumis à cette procédure devant le conseil d'arrondissement. Les autres membres du conseil d'arrondissement, Madame Monique Worth, Monsieur Bertrand A. Ward et Monsieur Christian Dubois devront déposer pareille déclaration des intérêts pécuniaires devant le conseil municipal de Montréal en tant que maire d'arrondissement et de conseillers de ville.

Suite à l'élection 2009, la proclamation d'élection a été faite le 12 novembre 2009, date à compter de laquelle, le délai de 60 jours imparti par la loi débute à chaque année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de madame Catherine Clément-Talbot et de monsieur Dimitrios (Jim) Beisl (sommaire 1092832013).

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Selon la loi, tout conseiller doit déposer une déclaration d'intérêts pécuniaires, article 357 L.E.R.M.. Tout défaut de ce faire lui fait perdre son droit, à compter du dixième jour qui suit l'expiration de ce délai, d'assister aux séances du conseil de l'arrondissement, comités, etc et ce, aussi longtemps que la déclaration n'a pas été produite (article 359 L.E.R.M.).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Suzanne PFDS ROCHON

secrétaire de direction

Tél : 624-1151

Télécop. : 624-1300

ENDOSSÉ PAR

Suzanne CORBEIL

Directeur du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Tél : 624-1142

Télécop. : 624-1300
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102503001



Dossier # : 1102503001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement Catherine Clément-Talbot et Dimitrios (Jim) Beis

Il est recommandé au conseil de prendre acte du dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de madame Catherine Clément-Talbot et de monsieur Dimitrios (Jim) Beis, conseillers de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-23 11:01

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102503001

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

(Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), article 357 et suivants)

Je, DIMITRIOS (Jim) BEIS

Membre du conseil de la ville

Membre du conseil de l'arrondissement de PIERREFONDS-ROXBORO

déclare que :

1. J'occupe les emplois suivants :

° CHEF DE DIVISION - SPORTS, LOISIRS ET CULTURE POUR LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

2. J'occupe les postes d'administrateur(trice) suivants :

° CO-FONDATEUR DU CLUB DES AÎNÉS DE ROXBORO
° CO-FONDATEUR DU FESTIVAL DE BLUES DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

3. J'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès des personnes ou organismes suivants, autres que des établissements financiers :

AUCUN —


4. Je possède des intérêts pécuniaires dans les personnes morales, sociétés et entreprises suivantes susceptibles d'avoir des marchés avec la Ville de Montréal ou avec tout organisme municipal dont je fais partie :

AUCUN —

5. Je possède des intérêts pécuniaires dans les immeubles suivants, lesquels sont situés sur le territoire de la Ville de Montréal ou de la Communauté métropolitaine de Montréal :

° PROPRIÉTAIRE DE MA RÉSIDENCE AU :
6 AVENUE BALDWIN, ROXBORO QC. H8Y 2W8

Signé le 10 NOVEMBRE 2010 à Montréal.


Signature

Veillez noter

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la déclaration ne mentionne pas :

1. la valeur des intérêts énumérés;
2. le degré de participation du membre du conseil dans les personnes morales, sociétés ou entreprises;
3. l'existence des sommes déposées dans un établissement financier;
4. la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

Article 359. Défaut de déposer la déclaration – Dans le cas où il fait défaut de déposer la déclaration dans le délai fixé, le membre du conseil n'a plus le droit, à compter du dixième jour qui suit l'expiration de ce délai et tant que la déclaration n'a pas été déposée, d'assister en tant que tel aux séances du conseil de la municipalité, de ses comités et de ses commissions, ni à celles du conseil, des comités et des commissions de la municipalité régionale de comté, de la communauté métropolitaine ou d'une régie intermunicipale, ni à celles de tout autre conseil, comité, commission ou organisme public dont il fait partie en raison du fait qu'il est membre du conseil de la municipalité, de la municipalité régionale de comté, de la communauté ou de la régie.

Avis au membre – Le plus tôt possible après l'expiration du délai fixé pour le dépôt de la déclaration, le greffier ou secrétaire-trésorier avise le membre qui ne l'a pas déposée de ce défaut et de ses effets.

Avis au conseil – Le plus tôt possible après que le membre a perdu le droit d'assister aux séances, le greffier ou secrétaire-trésorier en avise le conseil, la municipalité régionale de comté, la communauté métropolitaine, la régie intermunicipale et tout autre organisme aux séances duquel le membre n'a plus le droit d'assister. Il les avise également, le plus tôt possible, du fait que le membre a déposé la déclaration et recouvré ce droit.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

(Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), article 357 et suivants)

Je, Catherine Clément-Talbot

Membre du conseil de la ville

Membre du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

déclare que :

1. J'occupe les emplois suivants :

avocate & médiatrice à mon compte

2. J'occupe les postes d'administrateur(trice) suivants :

membre du conseil d'administration
de l'association de médiation familiale du
Québec

3. J'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès des personnes ou organismes suivants, autres que des établissements financiers :

/

4. Je possède des intérêts pécuniaires dans les personnes morales, sociétés et entreprises suivantes susceptibles d'avoir des marchés avec la Ville de Montréal ou avec tout organisme municipal dont je fais partie :

Talbot avocat

5. Je possède des intérêts pécuniaires dans les immeubles suivants, lesquels sont situés sur le territoire de la Ville de Montréal ou de la Communauté métropolitaine de Montréal :

Talbot avocat 4519 St-Denis (Part entrière) H2J2L4
Résidence du 134 Cap St-Jacques Brossard H9K1C3

Signé le 9 novembre 2010 à Montréal.


Signature

Veillez noter

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la déclaration **ne mentionne pas** :

1. la valeur des intérêts énumérés;
2. le degré de participation du membre du conseil dans les personnes morales, sociétés ou entreprises;
3. l'existence des sommes déposées dans un établissement financier;
4. la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

Article 359. **Défaut de déposer la déclaration** – Dans le cas où il fait défaut de déposer la déclaration dans le délai fixé, le membre du conseil n'a plus le droit, à compter du dixième jour qui suit l'expiration de ce délai et tant que la déclaration n'a pas été déposée, d'assister en tant que tel aux séances du conseil de la municipalité, de ses comités et de ses commissions, ni à celles du conseil, des comités et des commissions de la municipalité régionale de comté, de la communauté métropolitaine ou d'une régie intermunicipale, ni à celles de tout autre conseil, comité, commission ou organisme public dont il fait partie en raison du fait qu'il est membre du conseil de la municipalité, de la municipalité régionale de comté, de la communauté ou de la régie.

Avis au membre – Le plus tôt possible après l'expiration du délai fixé pour le dépôt de la déclaration, le greffier ou secrétaire-trésorier avise le membre qui ne l'a pas déposée de ce défaut et de ses effets.

Avis au conseil – Le plus tôt possible après que le membre a perdu le droit d'assister aux séances, le greffier ou secrétaire-trésorier en avise le conseil, la municipalité régionale de comté, la communauté métropolitaine, la régie intermunicipale et tout autre organisme aux séances duquel le membre n'a plus le droit d'assister. Il les avise également, le plus tôt possible, du fait que le membre a déposé la déclaration et recouvré ce droit.



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

MARCHÉ NUMÉRO SP-2010-36

CONTRACT NUMBER SP-2010-36

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014;

WHEREAS public tenders were called for housekeeping services at the Borough Hall for the year 2011 with a renewal option for the years 2012, 2013 and 2014;

ATTENDU que des soumissions ont été reçues et ouvertes le 22 novembre 2010 et se lisent comme suit :

WHEREAS tenders were received and opened on November 22, 2010 and read as follows:

Soumissionnaire/Tenderer

Prix soumis/Price Quoted

Armex inc.
Centre de transition Le Sextant inc.

	2011	2012	2013	2014
Armex inc.	38 176,27 \$	39 298,46 \$	40 086,03 \$	40 885,11 \$
Centre de transition Le Sextant inc.	37 178,05 \$	37 830,97 \$	38 483,89 \$	39 136,81 \$

(exonéré de taxes / tax free)

Diligence services d'entretien inc.
Entretien Ménager Lyna inc.
Idéal Service inc. (9135-4332 Québec inc.)
Services d'entretien Solmex inc.
Les entreprises Equastar-Canada inc.

Diligence services d'entretien inc.	41 810,48 \$	43 673,25 \$	45 415,13 \$	47 139,75 \$
Entretien Ménager Lyna inc.	46 732,04 \$	48 576,94 \$	50 037,12 \$	51 537,54 \$
Idéal Service inc. (9135-4332 Québec inc.)	47 879,02 \$	49 607,40 \$	50 910,03 \$	52 228,44 \$
Services d'entretien Solmex inc.	54 821,85 \$	56 434,33 \$	57 559,93 \$	58 711,98 \$

Non conforme, page du bordereau de soumission manquante/non-compliant, tender form page missing

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 38 176,27 \$ taxes incluses, pour l'année 2011 pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant. S'il y a lieu les années d'option seront autorisées selon les montants suivants, taxes incluses : 39 298,46 \$ pour l'année 2012, 40 086,03\$ pour l'année 2013 et 40 885,11 \$ pour l'année 2014;

THAT the Borough Council authorize an expense of \$38,176.27 taxes included, for the year 2011 for housekeeping services at the Borough Hall of Pierrefonds-Roxboro including all accessory expenses, if need be. Optional years may be authorized according to the following amounts, taxes included: \$39,298.46 for the year 2012, \$40,086.03 for the year 2013 and \$40,885.11 for the year 2014;

QUE le marché SP-2010-36 soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, **Armex inc.** au montant de sa soumission, soit : 38 176,27 \$ taxes incluses, pour l'année 2011, le coût réel pour l'arrondissement étant de 36 500,77 \$ dans le cas de Armex inc., compte tenu de la ristourne à 100% de la T.P.S. alors qu'il aurait été de 37 178,05 dans le cas du Centre de transition Le Sextant inc.

THAT contract SP-2010-36 be granted to the lowest compliant tenderer, **Armex Inc.** for the amount of its tender, to wit: \$38,176.27 taxes included, for the year 2011; the real cost for the Borough being of \$36,500.77 with Armex Inc. considering the discount in 100% of G.S.T. while it would have been of \$37,178.05 with Centre de transition Le Sextant Inc.

S'il y a lieu les années d'option seront octroyées selon les montants suivants, taxes incluses : 39 298,46 \$ pour l'année 2012, 40 086,03\$ pour l'année 2013 et 40 885,11 \$ pour l'année 2014 le tout conformément aux documents d'appel d'offres;

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20.01 1104519012

Monique WORTH

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Optional years may be granted according to the following amounts, taxes included: \$39,298.46 for the year 2012, \$40,086.03 for the year 2013 and \$40,885.11 for the year 2014, the whole in accordance with tendering documents;

THAT this expense be paid according to the financial information described in the decision-making document.

UNANIMOUSLY ADOPTED

Suzanne CORBEIL

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104519012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.

CONTENU

CONTEXTE

Afin de combler les besoins d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour 2012, 2013, 2014, l'appel d'offres public numéro SP-2010-36 a été lancé.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANCIEN CONTRAT OCTROYÉ				
# RÉSOLUTION	# GDD	# BC	CONTRAT (avec taxes)	FOURNISSEUR
CA 07 29 0346	1074519021	474804 pour 2010	35 038,66 \$	Les Entreprises Equastar-Canada Soumission A-07-07
		340164 pour 2009	29 405,31 \$	
		230154 pour 2008	27 297,77 \$	
			Total : 91 741,74 \$	

DESCRIPTION

L'appel d'offres public numéro **SP-2010-36** a été publié dans La Presse et dans le système SÉAO. L'ouverture a eu lieu publiquement le **22 novembre 2010 à 11 h** avec les résultats suivants :

SOUSSIONNAIRE	VISITE DES LIEUX	PRIX TOTAL (taxes incluses)
----------------------	-------------------------	------------------------------------

	OBLIGATOIRE SUR RENDEZ- VOUS	(prix modifiés pour les taxes)
Armex Inc.	Date du rendez-vous : 8-11-2010 à 13 h	38 176,27 \$ pour l'année 2011 39 298,46 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 40 086,03 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 40 885,11 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 158 445,87 \$
Centre de Transition Le Sextant Inc.	Date du rendez-vous : 10-11-2010 à 9 h	37 178, 05 \$ pour l'année 2011 (exonéré de taxes) 37 830,97 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 38 483,89 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 39 136,81 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 152 629,72 \$ (exonéré de taxes)
Diligence services d'entretien inc.	Date du rendez-vous : 9-11-2010 à 13 h	41 810,48 \$ pour l'année 2011 43 673,25 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 45 415,13 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 47 139,75 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 178 038,61 \$
Entretien Ménager Lyna Inc.	Date du rendez-vous : 4-11-2010 à 10 h	46 732,04 \$ pour l'année 2011 48 576,94 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 50 037,12 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 51 537,54 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 196 883,64 \$
Idéal Service inc. (9135-4332 Québec inc.)	Date du rendez-vous : 15-11-2010 à 13 h	47 879, 02 \$ pour l'année 2011 49 607,40 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 50 910,03 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 52 228,44 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 200 624,89 \$
Services d'entretien Solmex Inc.	Date du rendez-vous : 10-11-2010 à 14 h	54 821,85 \$ pour l'année 2011 56 434,33 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 57 559,93 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 58 711,98 \$ pour l'année 2014 (option de renouvellement) 227 528,09 \$
Les entreprises Equastar-Canada	Date du rendez-vous : 8-11-2010 à 11 h	Non conforme, page du bordereau de soumission manquante (Article 2 des Clauses particulières)

Le plus bas soumissionnaire conforme a été établi en tenant compte du coût réel pour l'arrondissement. Le Centre de Transition Le Sextant Inc. étant exempt de taxes, le coût réel serait de 37 178,05 \$ pour l'année 2011. Pour Armex Inc., le prix soumissionné majoré de la TVQ, la Ville bénéficiant d'une ristourne à 100 % de la TPS, est de 36 500,77 \$. Le plus bas soumissionnaire conforme est donc Armex Inc.

Nous recommandons donc d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit, **Armex inc.** au prix de sa soumission, au montant de **38 176,27 \$ (taxes incluses) pour l'année 2011.**

Le fournisseur a soumissionné les prix suivants, taxes incluses, pour les années d'option :

- 39 298,46 \$ pour l'année 2012;
- 40 086,03 \$ pour l'année 2013;

- 40 885,11 \$ pour l'année 2014.

L'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a établi son choix selon le plus bas prix conforme de la première année du contrat en considérant qu'elle se réserve le droit de retourner en soumission pour chaque année d'option suite à un avis de non renouvellement quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance.

Vous trouverez, en pièces jointes, les pages des visites et la page sommaire du contrat.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Imputation au compte SIMON :

2420.0010000.303112.09007.55401.014712.0000.000000.000000.00000.00000

<i>Imputation</i>		
Répartition	Montant net (ristourne à 100% de la TPS)	Contrat (taxes incluses) (prix modifiés pour les taxes)
2011	36 500,77 \$	38 176,27 \$
2012 (option de renouvellement possible)	37 589,46 \$	39 298,46 \$
2013 (option de renouvellement possible)	38 342,78 \$	40 086,03 \$
2014 (option de renouvellement possible)	39 107,11 \$	40 885,11 \$
Total :	151 540,12 \$	158 445,87 \$

Les fonds ont été réservés par la demande d'achat # **226761**.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans le cahier d'instructions aux soumissionnaires et clauses générales d'appel d'offres (article 5).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics (Alain GOULET)

Certificat du trésorier (note) :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Danielle CHAURET

Chef de section ressources matérielles

Tél : 514 624-1159

Télécop. : 514 624-1162

ENDOSSÉ PAR

Claude LACHANCE

Directeur - Travaux publics

Tél : 624-1204

Télécop. : 624-1137

Date d'endos. : 2010-11-04

Dossier # :1104519012



Dossier # : 1104519012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.

Il est recommandé :

- d'autoriser une dépense de **38 176,27 \$**, taxes incluses, pour l'année **2011** pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant. S'il y a lieu, les années d'option seront autorisées selon les montants suivants, taxes incluses : 39 298,46 \$ pour l'année 2012, 40 086,03 \$ pour l'année 2013, 40 885,11 \$ pour l'année 2014;
- d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, **Armex inc.**, au prix de sa soumission, soit un montant de **38 176,27 \$**, taxes incluses, pour l'année 2011. S'il y a lieu, les années d'option seront octroyées selon les montants suivants, taxes incluses : 39 298,46 \$ pour l'année 2012, 40 086,03 \$ pour l'année 2013, 40 885,11 \$ pour l'année 2014. Le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro SP-2010-36;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-02 13:34

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104519012

Dossier # : 1104519012

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements

Objet : Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Alain GOULET
chef de division
Tél : 514 624-1610
Date : 2010-11-30

ENDOSSÉ PAR

Alain GOULET
chef de division
Tél : 514 624-1610
Division : travaux publics
Date d'endos. : 2010-11-30

Dossier # :1104519012

Dossier # : 1104519012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Objet :	Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Octroyer un contrat à Armex pour l'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un montant de 38 176.27 \$ pour 2011 et trois ans d'option

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 38 176.27 \$ à même le code budgétaire 2420.0010000.303112.09007.55401.014712 pour 2011

et pour les années d'options lorsque les budgets seront adoptés

39 298.46 \$ pour 2012
40 086,03 \$ pour 2013
40 885,11 \$ pour 2014
pour un grand total de 158 445.87\$

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104519012

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-30

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-30

Dossier # :1104519012

Dossier # : 1104519012

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements

Objet : Appel d'offres public SP-2010-36 - Octroyer un contrat à Armex inc. - Pour le service d'entretien ménager de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 38 176,27 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012, 2013 et 2014 - Pris à même le budget de fonctionnement.



SI-2010-36 CONTRAT ARMEX INC..pdf



SI-2010-36 VISITES.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Danielle CHAURET
Chef de section ressources matérielles

Tél : 514 624-1159
Télécop. : 514 624-1162

Dossier # :1104519012

Section des ressources matérielles
Division des ressources financières et matérielles
Direction des services administratifs

14 150, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y1

Numéro : SP-2010-36

Émission :			Fermeture :			À :
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
02	11	2010	22	11	2010	11 h 00

TITRE : SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO POUR L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013, 2014

Cette soumission devra être reçue au bureau des réceptions des soumissions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro situé au 13 665, boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds (Québec), H9A 2Z4 à l'attention de M^e Suzanne Corbeil, Directeur du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement Pierrefonds-Roxboro avant **11 h 00 le 22 novembre 2010**. Cette soumission sera ouverte dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa présentation.

Une garantie de soumission égale à 10 % du coût total annuel, toutes taxes comprises, doit accompagner cette offre de service. L'arrondissement se réserve le droit de retourner en soumission pour chaque année d'option suite à un écrit de non renouvellement donné quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance.

Description et sommaire de soumission	Montant
SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO POUR L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013, 2014	
MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2011	33 510 = \$
OPTION DE RENOUVELLEMENT - MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2012	34 180 = \$
OPTION DE RENOUVELLEMENT - MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2013	34 865 = \$
OPTION DE RENOUVELLEMENT - MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2014	35 560 = \$
MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2011, 2012, 2013, 2014	138 115 = \$
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES 5 %	6 905 ⁷⁵ \$
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC 8.5 %	12 326 ⁷⁶ \$
MONTANT TOTAL	157 347 ⁵¹ \$

Identification du soumissionnaire

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 11609 47058

Si non inscrit au REQ, cocher ici :

Nous, soussignés..... ARMEX, INC.

(nom du soumissionnaire tel qu'inscrit au Registre des entreprises du Québec, si applicable)

1129 rue de Munich, Laval, Québec H7K 3V2

(adresse commerciale aux fins du présent contrat)

ayant soigneusement étudié les conditions et prescriptions du document d'appels d'offres et, si tel est le cas, des addenda le modifiant ou le complétant et, en comprenant parfaitement l'esprit et la lettre, offrons de fournir à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les biens et services décrits au bordereau ci-joint et nous engageons, en cas d'adjudication à fournir, en bon état, aux prix soumis et aux conditions énoncées dans l'ensemble des documents de l'appel d'offres, les biens et services faisant l'objet du présent appel d'offres.

Nom et titre du responsable (en majuscules) :

Téléphone : 514-813-7782

Télocopieur : 450-622-6878

Courriel : armex@sympatico.ca

Signature:

LEONARDO GIMENEZ

Jour	Mois	Année
19	11	2010

Note : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions de l'appel d'offres pourra entraîner le rejet de la soumission. Seuls les renseignements consignés à ce sommaire seront rendus publics.

Titre : SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO POUR
 L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013, 2014

DESCRIPTION

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014
	MONTANT AVANT TAXES	** OPTION DE RENOUVELLEMENT MONTANT AVANT TAXES	** OPTION DE RENOUVELLEMENT MONTANT AVANT TAXES	** OPTION DE RENOUVELLEMENT MONTANT AVANT TAXES
PARTIE A SERVICE D'ENTRETIEN RÉGULIER POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS	24 600 \$	25 090 \$	25 590 \$	26 100 \$
PARTIE B SERVICE DE NETTOYAGE DES TAPIS ET DES CARPETTES DEUX (2) FOIS PAR ANNÉE	2 560 \$	2 610 \$	2 665 \$	2 720 \$
PARTIE C SERVICE DE MÉNAGE ANNUEL POUR LE MOIS D'AVRIL	1 250 \$	1 275 \$	1 300 \$	1 325 \$
PARTIE D - 1 SERVICE DE NETTOYAGE DE LA FENESTRATION INTÉRIEURE QUATRE (4) FOIS PAR ANNÉE	1 800 \$	2 245 \$	2 290 \$	2 335 \$
PARTIE D - 2 SERVICE DE NETTOYAGE DE LA FENESTRATION EXTÉRIEURE QUATRE (4) FOIS PAR ANNÉE	3 300 \$	2 960 \$	3 020 \$	3 080 \$
TARIF HORAIRE	28 \$	28.50 \$	29.10 \$	29.70 \$
* TARIF ANNUEL	33 510 \$	34 180 \$	34 865 \$	35 560 \$

(*) MONTANT À REPORTER À LA PAGE SOMMAIRE.

(***) L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO SE RÉSERVE LE DROIT DE RETOURNER EN SOUMISSION POUR CHAQUE ANNÉE D'OPTION DE RÉSILIATION SUITE À UN ÉCRIT DE NON RENOUVELLEMENT QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS AVANT SON ÉCHÉANCE.

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN
 D'ARRONDISSEMENT
 L'ANNÉE 2011 AVEC
 2013, 2014**

Idéal Service inc.
 LA PROPRETÉ, L'ENVIRONNEMENT

4551, Parthenais
 Montréal, Québec
 H2H 2G8

Tony Dieni, B.A., D.I.A.
 Directeur général

no	Page
0-36	2 de 3

Tél. : (514) 603-7660 Fax : (514) 528-5987

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>15-11-2010</u> Heure de la visite : <u>13h00</u> Signature : <u>[Signature]</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN
 D'ARRONDISSEMENT DE
 L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION
 2013, 2014**

Page

2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire dollars (_____) \$
 cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>11-11-2010</u> Heure de la visite : <u>13h30</u> Signature : <u>[Signature]</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN M
 D'ARRONDISSEMENT DE P
 L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION D
 2013, 2014**



PERFORM-NET
 Service d'entretien complet • Estimation gratuite

300 Dugas, Laval
 (Québec) H7X 3T6

Denis Paschalidis
 Président

Tél.: 450.689.0841
 Fax : 450.689.7107
 Cell.: 514.444.8888

Courriel: perform-net@videotron.ca

ge
 2 de 3

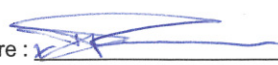
LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>11-11-2010</u> Heure de la visite : <u>10h00</u> Signature : 
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN
D'ARRONDISSEMENT
L'ANNÉE 2011 AVEC
2013, 2014**



Services d'Entretien Inc.
Maintenance Inc.

Téléphone : (514) 270-4329
Sans Frais : 1(888) 267-4329
Télécopieur : (514) 270-2899
Cellulaire : (514) 771-7335
info@solmex.qc.ca

ISO 9001 : 2000

no	Page
0-36	2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>10-11-2010</u> Heure de la visite : <u>14h00</u> Signature : <u>[Signature]</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN
 D'ARRONDISSEMENT DE
 L'ANNÉE 2011 AVEC OP
 2013, 2014**

Antonio Pereira

63 Laurentien,
 Repentigny, Québec J5Y 2R6
 info@royaltymaintenance.ca



Page

6 2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>10-11-2010</u> Heure de la visite : <u>13h30</u> Signature : <u>Antonio Pereira</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



Titre : SERVICE D'ENTRETIEN D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO L'ANNÉE 2011 À 2013, 2014

SERVICES D'ENTRETIEN D'IMMEUBLES INTER-QUÉBEC INC.

Nancy Wildgust

Directrice des opérations

■ Restauration de bâtiment ■ Entretien ménager ■ Spécialiste en hauteur

9235, Pierre Bonne, Montréal, Québec H1E 7J6 Tél.: (514) 328-1357 • Fax: (514) 328-8064
inter-quebec@hotmail.com

Numéro de soumission : 2010-36 Page 2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>10-11-2010</u> Heure de la visite : <u>10h30</u> Signature : <u>N Wildgust</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



Le Sextant inc.

Michel Ladouceur
Directeur des opérations

514 354-3430 poste 227
Fax : 514 354-5887
m.ladouceur@lesextant.com
www.lesextant.com

11301, rue Mirabeau
Anjou (Québec)
H1J 2S2 CANADA

Soumission no Page
SP-2010-36 2 de 3

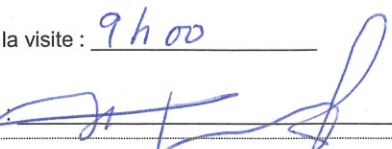
LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>10-11-2010</u> Heure de la visite : <u>9h00</u> Signature : 
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



Certifié ISO 9001 : 2000

6225, rue Cairns, Anjou, Québec H1K 4B1

Qualité en tout temps.
Suivi vigilant.

Raoul Mauricio
Superviseur

Tél.: 514-352-5555
1-866-352-5556
Fax: 514-352-5567
diligence.inc@videotron.ca

ision no Page
2010-36 2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
 QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
 QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>9-11-2010</u> Heure de la visite : <u>13h00</u> Signature : <u>[Signature]</u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

ARMEX, inc.

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN
 D'ARRONDISSEMENT DE
 L'ANNÉE 2011 AVEC OPTIC
 2013, 2014**

Page

2 de 3

Phone: (514) 813-7782
 Tel./Fax: (450) 622-6878
 E-mail: armex@sympatico.ca

Complete Maintenance Services
 Offices
 Residential & Commercial
 Services complets d'entretien
 Bureaux
 Résidentiel & Commercial
 Free Estimate - Estimation Gratuite

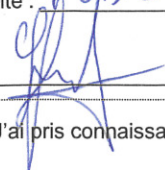
LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>8-11-2010</u> Heure de la visite : <u>13h00</u> Signature : 
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



ENTRETIEN GENERAL SUPERIEUR


LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>8-11-2010</u> Heure de la visite : <u>11h00</u> Signature: 
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

Titre : SERVICE
 D'ARRONDISSEMENT
 L'ANNÉE
 2013, 2014

Vos projets. Nos outils.

Martin Trahan
 514 820-6283

66, Pointe-Langlois, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 3M5
 Téléc. : 450 937-5170 servitout@videotron.ca www.servitout.com

Soumission no	Page
SP-2010-36	2 de 3

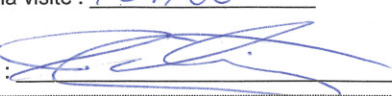
LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>8-11-2010</u> Heure de la visite : <u>10h00</u> Signature : 
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>

**Titre : SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA MAIRIE
 D'ARRONDISSEMENT DE PIERRREFONDS-ROXBORO POUR
 L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012,
 2013, 2014**

Soumission no	Page
SP-2010-36	2 de 3

LES SOUSSIGNÉS CONVIENNENT ET CERTIFIENT :

- QUE les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables ;
- QUE les prix soumis comprennent tous les coûts de fourniture, de transport, de manutention ainsi que tous les autres coûts connexes de quelque nature qu'ils soient ;
- QUE les travaux seront exécutés selon la demande de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ;

Sur réception de l'acceptation de cette soumission, nous nous engageons à nous conformer aux exigences de ce contrat et à fournir les garanties nécessaires.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre au Formulaire de soumission un cautionnement de soumission ou un dépôt de soumission, sous forme de chèque visé tiré à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du coût total annuel, toutes taxes comprises, tel qu'indiqué au Formulaire de soumission. Alors, ci-inclus :

_____ dollars (_____ \$)
 chèque de dépôt (visé) lettre de garantie bancaire cautionnement de soumission

Entretien Ménager Keyno

ARTICLES IMPORTANTS DE L'APPEL D'OFFRES	À INCLURE
Assurance responsabilité d'un million (À fournir dans les 15 jours suivant la date de l'adjudication du contrat)	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
NEQ	Oui <input type="checkbox"/>
CSST	Oui <input type="checkbox"/>
RBQ	Oui <input type="checkbox"/>
Règlement et permis	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Exécution de contrat	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Sous-traitance	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>
Rencontre d'informations / Visite des locaux obligatoire	Date de la visite : <u>4/11/2010</u> Heure de la visite : <u>10h00</u> Signature : <u><i>[Signature]</i></u>
Instructions aux soumissionnaires -clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.	J'ai pris connaissance <input type="checkbox"/>



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

MARCHÉ NUMÉRO ST-10-02-10

CONTRACT NUMBER ST-10-02-10

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le branchement des conduites d'eau, d'égout domestique et pluvial, la réfection du trottoir, le déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée sur le lot 1 843 308 du cadastre du Québec;

WHEREAS invited tenders were called for the connection of water pipes, storm and sanitary sewer pipes, the repair of sidewalk, the moving of fire hydrant and related work at 275, chemin de la Rive-Boisée on lot 1 843 308 of the cadastre of Quebec;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue et ouverte le 23 novembre 2010 et se lit comme suit :

WHEREAS only one tender was received and opened on November 23, 2010 and reads as follows:

Soumissionnaires/Tenderers

Prix soumis/Price Quoted

CGF Tech inc.

46 668,17 \$

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

QUE le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 46 668,17 \$ taxes incluses, pour le branchement des conduites d'eau, d'égout domestique et pluvial, la réfection du trottoir, le déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée sur le lot 1 843 308 du cadastre du Québec;

THAT the Borough Council authorize an expense of \$46,668.17 taxes included, for the connection of water pipes, storm and sanitary sewer pipes, the repair of sidewalk, the moving of fire hydrant and related work at 275, chemin de la Rive-Boisée on lot 1 843 308 of the cadastre of Quebec;

D'octroyer au seul soumissionnaire conforme, **CGF Tech inc.**, le marché numéro ST-10-02-10, au montant de sa soumission, soit : 46 668,17 \$ taxes incluses, conformément aux plans et cahiers des charges préparés pour ce marché;

TO grant contract number ST-10-02-10 to the only compliant tenderer, **CGF Tech Inc.** in the amount of its tender, to wit: \$46,668.17 taxes included, in accordance with plans and specifications prepared for this contract;

D'imputer cette dépense, payée entièrement par le requérant Les Condos Place Rive-Boisée inc., conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

TO charge this expense, entirely paid by the applicant Les Condos Place Rive-Boisée inc., according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.02 1103903027

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1103903027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel modifié :	
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Contrat ST-10-02-10 - Octroyer à CGF Tech inc. un contrat au montant de 46 668,17 \$ au prix de sa soumission, pour des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de trottoir, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée - lot 1 843 308 (un soumissionnaire)

CONTENU

CONTEXTE

Le contrat ST-10-02-10 consiste en des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de bordure, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée - lot 1 843 308.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Un appel d'offres sur invitation a été tenu du 15 au 23 novembre 2010 et quatre soumissionnaires ont été invités.
Résultat de la soumission (taxes incluses) reçue et ouverte le 23 novembre 2010

CGF Tech inc. 46 668,17 \$

Estimation préliminaire 45 000,00 \$

La soumission a été vérifiée et est conforme. (voir soumission en pièce jointe)

Il est recommandé d'octroyer au soumissionnaire conforme, CGF Tech inc., le contrat ST-10-02-10 pour le montant de sa soumission, soit 46 668,17 \$, taxes incluses.

JUSTIFICATION

N'ayant reçu qu'une seule réponse à notre demande de soumission ST-10-02-10 et ayant un montant excédant 25 000 \$, ce contrat doit passer au Conseil d'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts de ce contrat sont entièrement à la charge du requérant Les condos place Rive-Boisée inc.
Imputation au compte SIMON :

<i>Imputation</i>		
-------------------	--	--

Répartition	Dépense	Contrat
6420.9500998.800800.04121.57201.000000.0000.130935.000000.13020.0000	44 600,92 \$	46 668,17 \$

Les fonds ont été réservés par la demande d'achat # 220759.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans le cahier d'instructions aux soumissionnaires et clauses générales d'appel d'offres.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Avis favorable avec commentaires :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Lorraine CREVIER)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nancy LEMAIRE

Secrétaire de direction

Tél : (514) 624-1231

Télécop. : (514) 624-1333

ENDOSSÉ PAR

Claude LACHANCE

Directeur

Tél : 514 624-1204

Télécop. : 514 624-1137

Date d'endos. : 2010-08-26

Dossier # :1103903027

**Dossier # : 1103903027**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel modifié :	
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Contrat ST-10-02-10 - Octroyer à CGF Tech inc. un contrat au montant de 46 668,17 \$ au prix de sa soumission, pour des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de trottoir, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée - lot 1 843 308 (un soumissionnaire)

Il est recommandé a conseil d'arrondissement:

- 1) D'autoriser une dépense de 46 668,17 \$, taxes incluses, pour des travaux de branchements d'eau domestique et pluvial, réfection de bordure, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée (lot 1 843 308);
- 2) D'accorder au seul soumissionnaire conforme, CGF Tech inc., le contrat ST-10-02-10 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au montant total approximatif de 46 668,17 \$, taxes incluses, conformément aux plans et aux cahiers des charges préparés pour ce contrat;
- 3) D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, entièrement à la charge du requérant Les condos place Rive-Boisée inc

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-02 10:57

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103903027

Dossier # : 1103903027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Objet :	Contrat ST-10-02-10 - Octroyer à CGF Tech inc. un contrat au montant de 46 668,17 \$ au prix de sa soumission, pour des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de trottoir, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée - lot 1 843 308 (un soumissionnaire)

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable avec commentaires

COMMENTAIRES

Une somme de 45 000 \$ a été déposé par le reçu BA2010-05744 en date du 12 novembre 2010. La dépense sera inscrite au compte 6420-9500998-800800-04121-57201-000000-0000-130935-000000-13020-00000.

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Lorraine CREVIER
Chef de section, ressources financières

Tél : 514 624-1376

Date : 2010-11-26

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières

Tél : 614 624-1622

Division :

Date d'endos. : 2010-11-26

Dossier # :1103903027

Dossier # : 1103903027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Objet :	Contrat ST-10-02-10 - Octroyer à CGF Tech inc. un contrat au montant de 46 668,17 \$ au prix de sa soumission, pour des travaux de branchements d'eau, domestique et pluvial, réfection de trottoir, déplacement d'un poteau d'incendie et travaux connexes au 275, chemin de la Rive-Boisée - lot 1 843 308 (un soumissionnaire)

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 44 600,92 \$ net de taxe à même le code budgétaire

6420.9500998.800800.04121.57201.000000.0000.130935.000000.13020

Le montant du dépôt est de 45 000\$ au compte 6420 9500998 800800 04121 45600 000000 0000 130935 000000 13020

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

CTA1103903027

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-25

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-25

Dossier # :1103903027

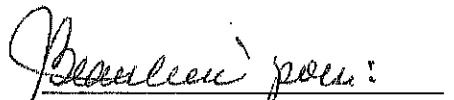
APPEL D'OFFRES – CONTRAT ST-10-02-10

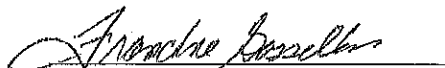
BRANCHEMENTS D'EAU DOMESTIQUE ET PLUVIAL,
RÉFECTION DE BORDURE ET TRAVAUX CONNEXES
AU 275 CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE

OUVERTURE

MARDI, LE 23 NOVEMBRE 2010 À 11 H
AU BUREAU DU SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT
14150 BOULEVARD GOUIN OUEST À PIERREFONDS

Soumissionnaires	Montant total Taxes non incluses
Les Excavations Gilbert Théorêt inc.	-
Excava-Tech inc.	-
Construction Doncar inc.	-
CGS Tech inc.	41345.00\$


Danielle Chauret, chef de section
Service de l'approvisionnement


Témoin



12-11-2010 10:56

ST-10-02-10

BORDEREAU DE PRIX

BRANCHEMENTS D'EAU, DOMESTIQUE ET PLUVIAL, RÉFECTION DE TROTTOIR DÉPLACEMENT D'UN POTEAU D'INCENDIE ET TRAVAUX CONNEXES

275 CHEMIN DE LA RIVE BOISÉE Lot: 1 843 308

ARTICLE DESCRIPTION	QUANTITÉ PRÉVUE	UNITÉ	PRIX	MONTANT
PARTIE 1 - 275 CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE				
Section A - Branchements d'eau domestique et pluvial et enlèvement puis remplacement d'un poteau d'incendie				
1. Roc et cailloux	5 m ³		<u>125.00</u>	<u>625.00</u>
2. Pierre concassée 0-20mm	340 t		<u>16.50</u>	<u>5610.00</u>
3. Branchement d'eau en thermoplastique branchement simple 150mm de diamètre, CPV DR-18 proposé sur 350mm de diamètre existant en fonte ductile Longueur moyenne: 3.7m Profondeur +/- 2.40m	1 global		<u>3250.00</u>	<u>3250.00</u>
4. Branchement d'égout domestique branchement simple 150mm de diamètre, CPV DR-28 proposé sur 525mm de diamètre existant en TBA Longueur moyenne: 8.0m Profondeur +/- 4.0m	1 global		<u>1760.00</u>	<u>1760.00</u>
5. Branchement d'égout pluvial branchement simple 300mm de diamètre, CPV DR-28 proposé sur 750mm de diamètre existant en TBA Longueur moyenne: 9.0m Profondeur +/- 1.60m	1 global		<u>2250.00</u>	<u>2250.00</u>
6. Raccordement sous pression Incluant la vanne et boîte de 150mm tuyau de 150mm de diamètre proposé sur 350mm existant en fonte ductile	2 unité		<u>2500.00</u>	<u>5000.00</u>
7. Enlèvement d'un poteau d'incendie Incluant le bouchon, les cotés de retenue, l'enlèvement des tuyaux, de la vanne d'arrêt, et du poteau d'incendie	1 global		<u>2850.00</u>	<u>2850.00</u>

12-11-2010 10:56

ST-10-02-10

Page 2

ARTICLE DESCRIPTION	QUANTITÉ PRÉVUE	UNITÉ	PRIX	MONTANT
8. Poteau d'incendie Incluant la vanne et la boîte de 150mm, la pose du poteau d'incendie récupéré, les tuyaux de PVC DR-18 de 150mm, le té pour se connecter sur une conduite de fonte ductile de 350mm, l'assise, les adaptateurs et la membrane géotextile.	1	global		
9. Réfection des bordures de rue	16	m	125.-	2000.00
10. Béton bitumineux à froid	23	t	350.-	8050.00
11. Fourniture et la pose de béton bitumineux permanent Pavage - couche lisse EB-14, PG-58-28, 60mm d'épaisseur	13	t	250.-	3250.00
12. Pavage - couche d'usure EB-10C, PG-58-28, 40mm d'épaisseur	10	t	250.-	2500.00
13. Temps de recherche - localisation d'aqueduc	1	unité	500.-	500.00

TOTAL - SECTION A 38 345.00

PARTIE 1 - 275 CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE

Section B - Contingences

1. Contingences	1	global	3 000,00	3 000,00
-----------------	---	--------	----------	----------

TOTAL - SECTION B 3000.00

<u>SOUS TOTAL - PARTIE 1</u>	41 345.00
T.P.S.	2067.25
T.V.Q.	3255.92
<u>TOTAL - PARTIE 1</u>	<u>46 668.17</u>

TOTAL GÉNÉRAL 46 668.17 \$

12-11-2010 10:56

ST-10-02-10

Page 3

ARTICLE DESCRIPTION	QUANTITÉ			MONTANT
	PRÉVUE	UNITÉ	PRIX	

NOM DE L'ENTREPRENEUR CBF - Tech inc
ADRESSE 7400 VERITE
VILLE St-Laurent CODE POSTAL J7V 9S2
TÉLÉPHONE 514-333-0024 TÉLÉCOPIEUR 514-333-0024
NO LICENCE D'ENTREPRENEUR 5616-4114-01
NO DE T.P.S. 809947492RT0001 NO DE T.V.Q. 125178991TQ0001
NOM DU MARTIN Blanchette
TITRE Gestionnaire de Projets
SIGNATURE _____ DAT 16-11-2010

Avis aux fournisseurs

Si vous ne prévoyez pas répondre à cet appel d'offres, nous apprécierions en connaître les motifs :

Demande de prix pour : ST-10-02-10 , 275 RVE-BOISÉE

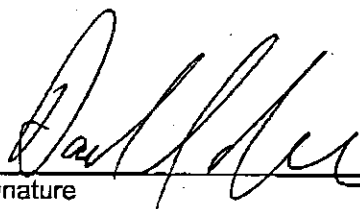
Nom de la firme : LES EXCAVATIONS GILBERT THEORET INC.

- Nous n'offrons pas ce service
- Nous ne pouvons rencontrer actuellement les spécifications demandées
- Les délais de soumissions sont trop courts
- Nous ne pouvons rencontrer actuellement les délais de livraison requis
- Nous désirons retirer notre nom du fichier fournisseur (veuillez indiquer la principale raison) :

Autre raison (expliquez) :

Pour assurer l'entière intégrité des données et la sécurité des fournisseurs inscrits au fichier, nous vous prions de signer ledit formulaire et de le retourner **par télécopieur à Mme Danielle Chauret au numéro (514) 624-1162.**

Signature



Date

2010-11-17

VEUILLEZ NOTER QUE NOUS DESIRONS TOUJOURS FAIRE
PARTIE DE LA LISTE DES FOURNISSEURS DE L'ARRONDISSEMENT
PIERREFONDS - ROXBORO



Avis aux fournisseurs

Si vous ne prévoyez pas répondre à cet appel d'offres, nous apprécierions en connaître les motifs :

Demande de prix pour : St-10-02-10

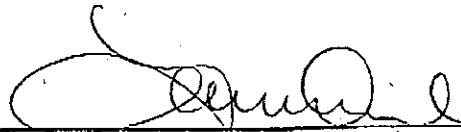
Nom de la firme : EXCAVA-TECH INC

- Nous n'offrons pas ce service
- Nous ne pouvons rencontrer actuellement les spécifications demandées
- Les délais de soumissions sont trop courts
- Nous ne pouvons rencontrer actuellement les délais de livraison requis
- Nous désirons retirer notre nom du fichier fournisseur (veuillez indiquer la principale raison) :

Autre raison (expliquez) :

L'INGÉNIEUR A PASSÉ LA -
DERNIÈRE SEMAINE SUR LES CHANTIERS ALORS
IL N'A PAS PEU S'EN OCCUPER - DÉSOLÉ

Pour assurer l'entière intégrité des données et la sécurité des fournisseurs inscrits au fichier, nous vous prions de signer ledit formulaire et de le retourner par télécopieur à Mme Danielle Chauret au numéro (514) 624-1162.



 Signature

23-11-2010

 Date



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

MARCHÉ NUMÉRO SI-2010-37

CONTRACT NUMBER SI-2010-37

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012 et 2013;

WHEREAS invited tenders were called for housekeeping services at the Roxboro Library for the year 2011 with a renewal option for the years 2012 and 2013;

ATTENDU que des soumissions ont été reçues et ouvertes le 8 novembre 2010 et se lisent comme suit :

WHEREAS tenders were received and opened on November 8, 2010 and read as follows:

Soumissionnaire/Tenderer

Prix soumis/Price Quoted

- Les Entreprises Equastar-Canada inc.
- Services d'entretien ménager Vimont inc.
- Entretien Ménager Lyna inc.

	2011	2012	2013
Les Entreprises Equastar-Canada inc.	25 291,35 \$	26 545,43 \$	27 606,65 \$
Services d'entretien ménager Vimont inc.	30 995,12 \$	31 815,13 \$	31 815,13 \$
Entretien Ménager Lyna inc.	34 012,31 \$	35 354,81 \$	36 414,88 \$

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 25 291,35 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant. S'il y a lieu les années d'option seront autorisées selon les montants suivants, taxes incluses : 26 545,43 \$ pour l'année 2012 et 27 606,65 \$ pour l'année 2013;

THAT the Borough Council authorize an expense of \$25,291.35 taxes included, for the year 2011 for housekeeping services at the Roxboro Library including all accessory expenses, if need be. Optional years may be authorized according to the following amounts, taxes included : \$26,545.43 for the year 2012 and \$27,606.65 for the year 2013;

QUE le marché SI-2010-37 soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, **Les Entreprises Equastar-Canada inc.** au montant de sa soumission, soit : 25,291,35 \$ taxes incluses, pour l'année 2011;

THAT contract SI-2010-37-be granted to the lowest compliant tenderer, **Les Entreprises Equastar-Canada Inc.** for the amount of its tender, to wit: \$25,291.36 taxes included, for the year 2011;

S'il y a lieu les années d'option seront octroyées selon les montants suivants, taxes incluses : 26 545,43 \$ pour l'année 2012 et 27 606,65 \$ pour l'année 2013, le tout conformément aux documents d'appel d'offres;

Optional years may be granted according to the following amounts, taxes included : \$26,545.43 for the year 2012 and \$27,606.65 for the year 2013, the whole in accordance with tendering documents;

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

THAT this expense be paid according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.03 1104519013

Monique WORTH

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Suzanne CORBEIL

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104519013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Appel d'offres sur invitation SI-2010-37 - Octroyer un contrat à Les Entreprises Equastar-Canada - Pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro au montant de 25 291,35 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012 et 2013. - Pris à même le budget de fonctionnement.

CONTENU

CONTEXTE

Afin de combler les besoins d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour 2012 et 2013, l'appel d'offres sur invitation numéro SI-2010-37 a été lancé.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANCIEN CONTRAT OCTROYÉ				
# RÉSOLUTION	# GDD	# BC	CONTRAT (avec taxes)	FOURNISSEUR
NON	NON	469227	20 955,24 \$	Les Entreprises Equastar-Canada

DESCRIPTION

L'ouverture, de l'appel d'offres sur invitation numéro **SI-2010-37**, a eu lieu publiquement le **8 novembre 2010 à 11 h** avec les résultats suivants :

SOUSSIONNAIRE	VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE SUR RENDEZ-VOUS	PRIX TOTAL (taxes incluses) (modifié pour les taxes)
Les Entreprises Equastar-Canada	Date du rendez-vous : 3 novembre 2010 à 10 h 30	25 291,35 \$ pour l'année 2011 26 545,43 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 27 606,65 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement) 79 443,43 \$
Services	Date du	30 995,12 \$ pour l'année 2011

d'entretien ménager Vimont inc.	rendez-vous : 3 novembre 2010 à 10 h	31 815,13 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 31 815,13 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement)
		94 625,38 \$
Entretien Ménager Lyna inc.	Date du rendez-vous : 4 novembre 2010 à 9 h 30	34 012,31 \$ pour l'année 2011 35 354,81 \$ pour l'année 2012 (option de renouvellement) 36 414,88 \$ pour l'année 2013 (option de renouvellement)
		105 782,00 \$

Nous recommandons donc d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit, **Les Entreprises Equastar-Canada** au prix de sa soumission, au montant de **25 291,35 \$** (taxes incluses) **pour l'année 2011.**

Le fournisseur a soumissionné les prix suivants, taxes incluses, pour les années d'option de renouvellement :

- 26 545,43 \$ pour l'année 2012;
- 27 606,65 \$ pour l'année 2013.

L'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a établi son choix selon le plus bas prix conforme de la première année du contrat en considérant qu'elle se réserve le droit de retourner en soumission pour chaque année d'option suite à un avis de non renouvellement quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance.

Vous trouverez, en pièces jointes, la page des résultats et la page sommaire du contrat.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Imputation au compte SIMON :

2420.0010000.303125.07231.54590.014449.0000.000000.000000.000000.00000

<i>Imputation</i>		
Année	Montant net (ristourne à 100% de la TPS) (modifié pour les taxes)	Contrat (taxes incluses) (modifié pour les taxes)
2011 5% de TPS et 8.5% de TVQ	24 181,35 \$	25 291,35 \$
2012 (option de renouvellement possible) 5% de TPS et 9.5% de TVQ	25 391,03 \$	26 545,43 \$
2013 (option de renouvellement possible) 5% de TPS et 9.5% de TVQ	26 406,10 \$	27 606,65 \$
Total :	75 978,48 \$	79 443,43 \$

Les fonds ont été réservés par la demande d'achat # **227062**.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans le cahier d'instructions aux soumissionnaires et clauses générales d'appel d'offres (article 5).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Danielle CHAURET

Chef de section ressources matérielles

Tél : 514 624-1159

Télécop. : 514 624-1162

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI

Bibliothèque et développement social

Tél : 624-1204

Télécop. : 624-1137
Date d'endos. : 2010-11-03

Dossier # :1104519013



Dossier # : 1104519013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Appel d'offres sur invitation SI-2010-37 - Octroyer un contrat à Les Entreprises Equastar-Canada - Pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro au montant de 25 291,35 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012 et 2013. - Pris à même le budget de fonctionnement.

Il est recommandé :

- d'autoriser une dépense de **25 291,35 \$**, taxes incluses, pour l'année **2011** pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant. S'il y a lieu, les années d'option seront autorisées selon les montants suivants, taxes incluses : 26 545, 43 \$ pour l'année 2012 et 27 606,65 \$ pour l'année 2013;
- d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, **Les Entreprises Equastar-Canada**, au prix de sa soumission, soit un montant de **25 291,35 \$**, taxes incluses, pour l'année **2011**.
S'il y a lieu, les années d'option seront octroyées selon les montants suivants, taxes incluses : 26 545, 43 \$ pour l'année 2012 et 27 606,65 \$ pour l'année 2013. Le tout conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation numéro **SI-2010-37**;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-01 16:15

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104519013

Dossier # : 1104519013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Objet :	Appel d'offres sur invitation SI-2010-37 - Octroyer un contrat à Les Entreprises Equastar-Canada - Pour le service d'entretien ménager de la bibliothèque de Roxboro au montant de 25 291,35 \$, taxes incluses, pour l'année 2011 avec option de renouvellement pour les années 2012 et 2013. - Pris à même le budget de fonctionnement.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Octroyer le contrat de service d'entretien ménager de la bibliothèques de Roxboro à: Les Entreprises Equastar-Canada pour 1 an et 2 ans d'options pour un total de 79 443.43 \$
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de
25 291.35 \$ à même le code budgétaire 2420.0010000.303125.07231.54590.014449 pour 2011
26 545.43 \$ à même le code budgétaire 2420.0010000.303125.07231.54590.014449 pour 2012
27 606.65 \$ à même le code budgétaire 2420.0010000.303125.07231.54590.014449 pour 2013

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104519013

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-22

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-22

Dossier # :1104519013

RÉSULTATS

SOUSSION SUR INVITATION

(Biens et services)

Numéro : SI-2010-37

ÉMISSION :			Fermeture :			À :
Jour	MOIS	Année	Jour	Mois	Année	
28	10	2010	08	15 11	2010	11 h 00

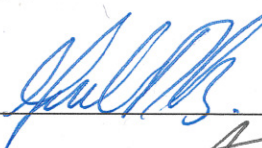
TITRE : SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO POUR L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013

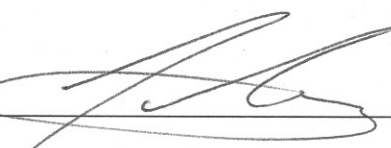
Cette soumission devra être reçue au bureau du Service des ressources matérielles situé au 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage, Pierrefonds (Québec), H8Z 1Y1 à l'attention de **Mme Danielle Chauret**, Chef de section des ressources matérielles avant 11 h 00 le 8 novembre 2010. Cette soumission sera ouverte immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa présentation.


Une garantie de soumission égale à 10 % du coût total annuel, toutes taxes comprises, doit accompagner cet offre de service. L'arrondissement se réserve le droit de retourner en soumission pour chaque année d'option de résiliation suite à un écrit de non renouvellement quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance.

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2011,2012, 2013	DATE DE LA VISITE OBLIGATOIRE	CHEQUE DE DÉPÔT	CAUTIONNEMENT	ASSURANCE	SIGNATURE	CSST	RBI	AUTRES
ENTREPRISES EQUASTAR-CANADA INC.	69,299.00 \$	3-11-2010 @ 10h30	✓		✓	✓	✓		
ENTRETIEN MÉNAGER LYNA INC.	92,277.00 \$	4-11-2010 @ 9h30		✓	✓	✓	✓	✓	
NET-O-PLUS	—	3-11-2010 @ 9h00							
SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER CARLOS INC.	—	—							
SERVICES MÉNAGERS PERFORMANCE	—	—							
SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER VIMONT INC.	82,549.29 \$	3-11-2010 @ 10h		✓	✓	✓	✓		

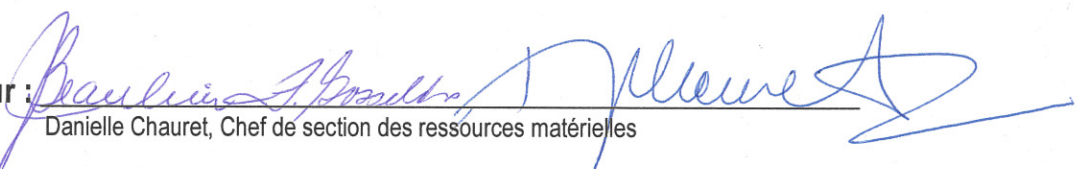
TÉMOINS :

Signature : 

Signature : 

Signature : 

Signature : _____

Signature de l'acheteur : 
Danielle Chauret, Chef de section des ressources matérielles

Section des ressources matérielles
Division des ressources financières et matérielles
Direction des services administratifs

14 150, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y1

Numéro : **SI-2010-37**

Émission :			Fermeture :			À :
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
28	10	2010	10	11	2010	11 h 00

TITRE : SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO POUR L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013

Cette soumission devra être reçue au bureau du Service des ressources matérielles situé au 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage, Pierrefonds (Québec), H8Z 1Y1 à l'attention de **Mme Danielle Chauret**, Chef de section des ressources matérielles avant **11 h 00 le 8 novembre 2010**. Cette soumission sera ouverte immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa présentation.

Une garantie de soumission égale à 10 % du coût total annuel, toutes taxes comprises, doit accompagner cet offre de service. L'arrondissement se réserve le droit de retourner en soumission pour chaque année d'option de résiliation suite à un écrit de non renouvellement quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance.

Description et sommaire de soumission	Montant
SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO POUR L'ANNÉE 2011 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR 2012, 2013	
MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2011	<u>22 200,00\$</u>
OPTION DE RENOUVELLEMENT - MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2012	<u>23 088,00\$</u>
OPTION DE RENOUVELLEMENT - MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2013	<u>24 011,00\$</u>
MONTANT TOTAL AVANT TAXES POUR L'ANNÉE 2011,2012, 2013	<u>69 299,00 \$</u>
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES 5 %	<u>3 464,95 \$</u>
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC 8.5 %	<u>6 184,94 \$</u>
MONTANT TOTAL	<u>78 948,89 \$</u>

Identification du soumissionnaire


Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 2262056858

Si non inscrit au REQ, cocher ici :

Nous, soussignés..... EQUASTAR-CANADA
(nom du soumissionnaire tel qu'inscrit au Registre des entreprises du Québec, si applicable)

6014 Houpe, mtl-nord, H1L-1L2
(adresse commerciale aux fins du présent contrat)

ayant soigneusement étudié les conditions et prescriptions du document d'appels d'offres et, si tel est le cas, des addenda le modifiant ou le complétant et, en comprenant parfaitement l'esprit et la lettre, offrons de fournir à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les biens et services décrits au bordereau ci-joint et nous engageons, en cas d'adjudication à fournir, en bon état, aux prix soumis et aux conditions énoncées dans l'ensemble des documents de l'appel d'offres, les biens et services faisant l'objet du présent appel d'offres.

Nom et titre du responsable (en majuscules) : <u>CARLOS AUZ President</u> Signature: 	Téléphone : <u>(514) 926-5390</u>		
	Télécopieur : <u>(438) 380-5936</u>		
	Courriel : <u>CARLOS@EQUASTAR-CANADA.COM</u>		
	Jour	Mois	Année
	<u>01</u>	<u>11</u>	<u>2010</u>

Note : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions de l'appel d'offres pourra entraîner le rejet de la soumission. Seuls les renseignements consignés à ce sommaire seront rendus publics.



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

MARCHÉ NUMÉRO SI-2010-41

CONTRACT NUMBER SI-2010-41

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur;

WHEREAS invited tenders were called for the conversion of dry materials (asphalt and concrete) with a stone breaker and a sifter;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue et ouverte le 22 novembre 2010 et se lit comme suit :

WHEREAS only one tender was received and opened on November 22, 2010 and reads as follows:

Soumissionnaire/Tenderer

Prix soumis/Price Quoted

Construction DJL inc.

68 402,25 \$

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

D'autoriser une dépense de 68 402,25 \$ taxes incluses à même le budget de fonctionnement pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

To authorize an expense of \$68,402.25 taxes included from the operating budget, for the conversion of dry materials (asphalt and concrete) with a stone breaker and a sifter including all contingent fees, if need be;

D'accorder le marché numéro SI-2010-41 à **Construction DJL inc.** pour le montant de sa soumission, soit 68 402,25 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation ;

To grant contract number SI-2010-41 to **Construction DJL inc.** for the amount of its tender, to wit: \$68,402.25 taxes included according to the invited tendering documents;

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

THAT this expense be payable according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.04 1104519014

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION
Dossier # :1104519014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Construction DJL Inc. - Pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur. - Coût (taxes incluses) de 68 402,25 \$. Pris à même le budget de fonctionnement. - Appel d'offres sur invitation SI-2010-41.

CONTENU
CONTEXTE

Le Service des travaux publics requiert les services d'un entrepreneur privé pour la transformation de matériaux secs, soient du pavage et du ciment, que ce dernier doit convertir à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur. La transformation du produit final demandé est du 0-3/4.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)
DESCRIPTION

Trois soumissionnaires invités et une réponse reçue.

L'ouverture a eu lieu 22 novembre 2010 à 11 h avec les résultats suivants :

SOUSSIONNAIRE	PRIX TOTAL (taxes incluses)
Construction DJL Inc.	68 402,25 \$
Pavages Vaudreuil Ltée	N'a pas soumissionné
Roxboro Excavation	Calendrier trop chargé

Nous recommandons donc d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit, **Construction DJL Inc.** au prix de sa soumission, au montant de **68 402,25 \$** (taxes incluses).

Vous trouverez, en pièces jointes, la page des résultats, les accusés réception et la page sommaire du contrat.

JUSTIFICATION
ASPECT(S) FINANCIER(S)

Imputation au compte SIMON :

<i>Imputation</i>		
Répartition	Montant	Contrat

	net (ristourne à 100% de la TPS)	(taxes incluses)
2420.0010000.303113.03103.55402.000000.0000.000000.000000.000000.000000	65 372,25 \$	68 402,25 \$

Les fonds ont été réservés par la demande d'achat # : **227740**

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans le cahier d'instructions aux soumissionnaires et clauses générales d'appel d'offres (article 5).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics (Pierre J. JOLY)

Certificat du trésorier (note) :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Danielle CHAURET

Chef de section ressources matérielles

Tél : 514 624-1159

Télécop. : 514 624-1162

ENDOSSÉ PAR

Claude LACHANCE

Directeur - Travaux publics

Tél : 624-1204

Télécop. : 624-1137

Date d'endos. : 2010-11-12

Dossier # :1104519014



Dossier # : 1104519014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Construction DJL Inc. - Pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur. - Coût (taxes incluses) de 68 402,25 \$. Pris à même le budget de fonctionnement. - Appel d'offres sur invitation SI-2010-41.

Il est recommandé :

- d'autoriser une dépense de **68 402,25 \$**, taxes incluses, pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- d'octroyer le contrat à **Construction DJL Inc** au prix de sa soumission, soit un montant de **68 402,25 \$**, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation **SI-2010-41**;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 13:53

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104519014

Dossier # : 1104519014

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements

Objet : Octroyer un contrat à la firme Construction DJL Inc. - Pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur. - Coût (taxes incluses) de 68 402,25 \$. Pris à même le budget de fonctionnement. - Appel d'offres sur invitation SI-2010-41.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre J. JOLY
Chef de section
Tél : 514-624-1533
Date : 2010-11-24

ENDOSSÉ PAR

Pierre J. JOLY
Chef de section
Tél : 514-624-1533
Division : travaux publics
Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1104519014

Dossier # : 1104519014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des parcs_des édifices et des équipements
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Construction DJL Inc. - Pour la transformation de matériaux secs (pavage et ciment) à l'aide d'un concasseur et d'un tamiseur. - Coût (taxes incluses) de 68 402,25 \$. Pris à même le budget de fonctionnement. - Appel d'offres sur invitation SI-2010-41.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Octroyer un contrat éa la firme Construction DJL inc pour 68 402.25 \$ (taxes incluses)
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 68 402.25 \$ à même le code budgétaire
2420.0010000.303113.03103.55402.

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104519014

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-25

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-25

Dossier # :1104519014

Section des ressources matérielles
Division des ressources financières et matérielles
Direction des services administratifs

14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage
Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y1

Numéro : SI-2010-41

Émission :			Fermeture :			À :
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
10	11	2010	22	11	2010	11 h 00

TITRE : TRANSFORMATION DE MATÉRIAUX SECS (PAVAGE ET CIMENT) À L'AIDE D'UN CONCASSEUR ET D'UN TAMISEUR.

Cette soumission devra être reçue au bureau du Service des ressources matérielles situé au 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage, Pierrefonds (Québec), H8Z 1Y1 à l'attention de Mme Danielle Chauret, Chef de section des ressources matérielles avant 11 h 00 le 22 novembre 2010. Cette soumission sera ouverte immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa présentation.

Aucun dépôt n'est exigé pour cette soumission.

Description	Unité	Prix/Tonne	Prix/Total
1) MOBILISATION /DÉMobilISATION	1	12 900.00 \$	12 900.00 \$
2) L'OPÉRATION COMPLÈTE DE CONCASSAGE AVEC L'EMPILAGE PAR L'ENTREPRENEUR *	6 000 TONNES	3.80 \$ /TONNE	22 800.00 \$
3) L'OPÉRATION COMPLÈTE DE CONCASSAGE AVEC EMPILAGE PAR L'ARRONDISSEMENT *	6 000 TONNES	3.65 \$ /TONNE	21 900.00 \$
4) CONTINGENCES			3 000 \$
Total :			60 600.00 \$
Taxe sur les produits et services 5 % :			3 030.00 \$
Taxe de vente du Québec 7.5 % :			4 772.25 \$
Montant total :			68 402.25 \$

(*) L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO SE RÉSERVE LE DROIT DE CHOISIR L'ARTICLE 2 OU L'ARTICLE 3. À CAUSE DES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE, L'ARRONDISSEMENT SE RÉSERVE LE DROIT DE DIMINUER OU D'AUGMENTER LE TONNAGE.
LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE TERMINÉ AVANT LE 23 DÉCEMBRE 2010.

Identification du soumissionnaire

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1147218763

Si non inscrit au REQ, cocher ici :

Nous, soussignés... Construction DJL Inc.


(nom du soumissionnaire tel qu'inscrit au Registre des entreprises du Québec, si applicable)

1550 rue Ampère Boucherville (Québec) J4B 7L4

(adresse commerciale aux fins du présent contrat)

ayant soigneusement étudié les conditions et prescriptions du document d'appel d'offres et, si tel est le cas, des addenda le modifiant ou le complétant et, en comprenant parfaitement l'esprit et la lettre, offrons de fournir à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les biens et services décrits au bordereau ci-joint et nous engageons, en cas d'adjudication à fournir, en bon état, aux prix soumis et aux conditions énoncées dans l'ensemble des documents de l'appel d'offres, les biens et services faisant l'objet du présent appel d'offres.

Nom et titre du responsable (en majuscules) :
Claude Fortier, Contrôleur

Signature: 

Téléphone : (450) 641-8000

Télécopieur : (450) 655-1201

Courriel : boucheville@djl.ca

Jour	22	Mois	11	Année	2010
------	----	------	----	-------	------

Note : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions de l'appel d'offres pourra entraîner le rejet de la soumission. Seuls les renseignements consignés à ce sommaire seront publics.



PAGE SOMMAIRE
 Soumission sur invitation
 (Biens et services)

Section des ressources matérielles
 Division des ressources financières et matérielles
 Direction des services administratifs
 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage
 Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y1

Numéro : **SI-2010-41**

Émission :			Fermeture :			À : 11 h 00
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
10	11	2010	22	11	2010	

TITRE : TRANSFORMATION DE MATÉRIAUX SECS (PAVAGE ET CIMENT) À L'AIDE D'UN CONCASSEUR ET D'UN TAMISEUR

Cette soumission devra être reçue au bureau du Service des ressources matérielles situé au 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage, Pierrefonds (Québec), H8Z 1Y1 à l'attention de Mme Danielle Charet, Chef de section des ressources matérielles. Elle sera ouverte immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa



Construction
 DJL Inc.

occusi réceptim

Région Montréal
 6200, rue St-Patrick
 Montréal (Québec)
 Canada H4E 1B3
 ☎ (514) 766-2550, poste 123
 ☎ (514) 769-2784
 ☎ (514) 358-2836
 ✉ ghislaine.dujmovic@djl.ca

Ghislaine Dujmovic
 Secrétaire à l'estimation

Licence REQ 0115-6291-32

Unité	Prix/Tonne	Prix/Total
1	_____ \$	_____ \$
000 TONNES	_____ \$ /TONNE	_____ \$
000 TONNES	_____ \$ /TONNE	_____ \$

4) CONTINGENCES		3 000 \$
<i>Ghislaine Dujmovic</i>		Total : _____ \$
CONSTRUCTION DJL INC.		Taxe sur les produits et services 5 % : _____ \$
8200, RUE ST-PATRICK		Taxe de vente du Québec 7.5 % : _____ \$
MONTRÉAL (QUÉBEC)		
H4E 1B3		Montant total : _____ \$

(* L'ARRONDISSEMENT DE PIÉRREFONDS-ROXBORO SE RÉSERVE LE DROIT DE CHOISIR L'ARTICLE 2 OU L'ARTICLE 3. À CAUSE DES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE, L'ARRONDISSEMENT SE RÉSERVE LE DROIT DE DIMINUER OU D'AUGMENTER LE TONNAGE.
 LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE TERMINÉ AVANT LE 23 DÉCEMBRE 2010.

Identification du soumissionnaire

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____ Si non Inscrit au REQ, cocher ici :

Nous, soussignés.....
 (nom du soumissionnaire tel qu'inscrit au Registra des entreprises du Québec, si applicable)

 (adresse commerciale aux fins du présent contrat)

ayant soigneusement étudié les conditions et prescriptions du document d'appel d'offres et, si tel est le cas, des addenda le modifiant ou le complétant et, en comprenant parfaitement l'esprit et la lettre, offrons de fournir à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, les biens et services décrits au bordereau ci-joint et nous engageons, en cas d'adjudication à fournir, en bon état, aux prix soumis et aux conditions énoncées dans l'ensemble des documents de l'appel d'offres, les biens et services faisant l'objet du présent appel d'offres.

Nom et titre du responsable (en majuscules) : _____ Téléphone : _____

_____ Télécopieur : _____

_____ Courriel : _____

Signature: _____ Jour _____ Mois _____ Année _____

Note : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions de l'appel d'offres pourra entraîner le rejet de la soumission. Seuls les renseignements consignés à ce sommaire seront publics.

Lucie Bissonnette

De: fgosselin2@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 10 novembre 2010 15:33
À: undisclosed-recipients:
Cc: dchauret@ville.montreal.qc.ca; smarcoux@ville.montreal.qc.ca; pjoly@ville.montreal.qc.ca
Objet: Appel d'offres sur invitation (SI-2010-41) - TRANSFORMATION DE MATÉRIAUX SECS (PAVAGE ET CIMENT) À L'AIDE D'UN CONCASSEUR ET D'UN TAMISEUR
Pièces jointes: SI-2010-41 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION.pdf
Importance: Haute

Madame, Monsieur,

Des soumissions par invitation sont demandées et devront être reçues au service des achats de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro situé au 14150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ème} étage, Pierrefonds, Québec, H8Z 1Y1, **avant 11 h, le 22 novembre 2010.**

Nous joignons à ce courriel, votre exemplaire de notre document d'appel d'offres **SI-2010-41.**

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin par la Ville, et retournés dans une enveloppe cachetée.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Sur réception de ce document, nous vous prions de bien vouloir imprimer cette page, compléter l'avis de réception (dans l'encadrement) et nous la retourner par télécopieur au 514-624-1162 dans les plus brefs délais.

Si vous prévoyez ne pas soumissionner sur cette proposition, nous vous demandons de compléter "l'avis aux fournisseurs" située en deuxième page du document d'appel d'offres et nous le retourner par télécopieur, dès que possible.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à la présente, et espérons vous compter parmi nos soumissionnaires.

CONFIRMATION DE RÉCEPTION

Entreprise : Pavages Vaudreuil Ltée

Nom en caractères d'imprimerie : LUCIE BISSONNETTE

Signature : (Lucie Bissonnette)

Date : 15 novembre 2010

Fichiers joints :

NOTE DE CONFIDENTIALITÉ

AVERTISSEMENT: Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que

Section des ressources matérielles
Division des ressources financières et matérielles
Direction des services administratifs
14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ième} étage
Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y1

SOUSSION SUR INVITATION
(Biens et services)

Numéro : **SI-2010-41**

ÉMISSION :			Fermeture :			À :
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	
10	11	2010	22	11	2010	11 h 00

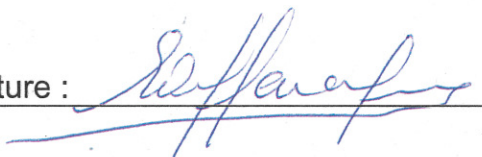
TITRE : TRANSFORMATION DE MATÉRIAUX SECS (PAVAGE ET CIMENT) À L'AIDE D'UN CONCASSEUR ET D'UN TAMISEUR


Cette soumission devra être reçue au bureau du Service des ressources matérielles situé au 14 150, boulevard Gouin Ouest, 2^{ième} étage, Pierrefonds (Québec), H8Z 1Y1 à l'attention de Mme Danielle Chauret, Chef de section des ressources matérielles avant **11 h 00 le 22 novembre 2010**. Cette soumission sera ouverte immédiatement après l'échéance du délai prévu pour sa présentation.

Aucun dépôt n'est exigé pour cette soumission.

SOUSSIONNAIRE	TOTAL (AVEC TAXES)	SIGNATURE	ASSURANCE	CSST	RBO	NEQ	AUTRES
CONSTRUCTION D.J.L. INC.	60,600.00	✓			✓		
PAVAGES VAUDREUIL LTÉE	_____						
ROXBORO EXCAVATION INC.	_____						

TÉMOINS :

Signature : 

Signature : 

Signature : _____

Signature : _____

Signature de l'acheteur :


Danielle Chauret, Chef de section des ressources matérielles



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

FASKEN MARTINEAU DUMOULIN
CONTRAT DE CONSULTATION JURIDIQUE

FASKEN MARTINEAU DUMOULIN
LEGAL ADVICE CONTRACT

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement accorde un
contrat de services de consultation juridique au
cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du
1^e janvier au 31 décembre 2011, à même le
budget de fonctionnement, pour un montant de
16 987,69 \$ taxes incluses.

THAT the Borough Council grant Fasken
Martineau DuMoulin law firm with a contract in
the amount of \$16,987.69, taxes included, from
the operating budget, for providing legal advice
from January 1, to December 31, 2011.

QUE cette somme soit imputée conformément
aux informations financières inscrites au dossier
décisionnel.

THAT this amount be charged according to the
financial information described in the decision
document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.05 1102488022

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102488022**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Renouvellement d'un contrat de services de consultation juridique accordé au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du 1er janvier au 31 décembre 2011, à même le budget de fonctionnement, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

CONTENU**CONTEXTE**

Le contrat de services de consultation juridique accordé par résolution au cabinet Fasken Martineau DuMoulin prendra fin le 31 décembre 2010.
Le conseil d'arrondissement a accepté la nouvelle offre de services juridiques de cette firme pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir sommaires décisionnels # 1082481049 et # 1092488030

DESCRIPTION**JUSTIFICATION**

Après étude, les membres du conseil d'arrondissement estiment qu'il est opportun d'accorder ce contrat pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ces honoraires seront payés à même le poste budgétaire suivant : 2420-0010000-303100-01301-54390-000000-0000-000000-000000-000000-000000

IMPACT(S) MAJEUR(S)**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marthe CADORETTE

Adjointe administrative

Tél : 514 624-1403

Télécop. : 514 624-1415

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-
Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-19

Dossier # :1102488022



Dossier # : 1102488022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Renouvellement d'un contrat de services de consultation juridique accordé au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du 1er janvier au 31 décembre 2011, à même le budget de fonctionnement, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

Renouvellement d'un contrat de services de consultation juridique accordé au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du 1er janvier au 31 décembre 2011, à même le budget de fonctionnement, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

Que ces honoraires soient payés à même le poste budgétaire suivant : 2420-0010000-303100-01301-54390-000000-0000-000000-000000-000000-000000

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-22 10:26

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102488022

Dossier # : 1102488022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Renouvellement d'un contrat de services de consultation juridique accordé au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, du 1er janvier au 31 décembre 2011, à même le budget de fonctionnement, pour un montant de 16 987,69 \$, taxes incluses.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Contrat de services pour consultation juridique Fasken Martineau pour un an
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 16987.69 \$ à même le code budgétaire
2420-0010000-303100-01301-54390 au budget 2011

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1102488022

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

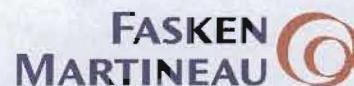
Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-22

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-22

Dossier # :1102488022

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

NOV 17 2010

Mario Paul-Hus
Direct 514 397 5281
mpaulhus@fasken.com

Le 15 novembre 2010

CONFIDENTIEL

Monsieur Jacques Chan
Directeur d'arrondissement
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT PIERREFONDS/ROXBORO
13665, boul. Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

Objet : Offre de service de consultations juridiques - 2011

Monsieur le directeur d'arrondissement,

Comme par les années passées, nous désirons par la présente vous soumettre une offre de service quant à un mandat forfaitaire pour certains services juridiques de consultations en droit municipal.

Notre offre consiste à vous fournir, par l'entremise du soussigné, des services de consultations pour toutes les opinions verbales ou écrites requises dans le cadre de l'administration courante de l'arrondissement et ce, pour toute l'année 2011, moyennant un prix forfaitaire de 16 987,69\$, taxes incluses.

Si cette offre de service vous convient, vous pourriez la soumettre à votre conseil afin qu'une résolution soit adoptée à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur d'arrondissement, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Paul-Hus'.

Mario Paul-Hus
MPH/cf

DM_MTL/016562-00001/1825051.1



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

SUBVENTIONS 2011 –
ASSOCIATION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE POUR
LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS
NOVA SANTÉ L'OUEST-DE-L'ÎLE

SUBSIDIES 2011–
WEST ISLAND ASSOCIATION FOR THE
INTELLECTUALLY HANDICAPPED
NOVA HEALTH WEST ISLAND

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE des subventions au montant total de
9 500 \$ soient accordées aux organismes
suivants, à même le budget de fonctionnement
2011:

THAT subsidies in the total amount of \$9,500 be
granted to the following organizations, from the
operating budget 2011:

Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels <i>West Island Association for the Intellectually Handicapped</i>	8 000 \$
Nova Santé l'Ouest-de-l'Île <i>Nova Health West Island</i>	1 500 \$

QUE ces subventions soient payées
respectivement selon les informations
financières contenues dans le dossier
décisionnel.

THAT these subsidies be paid respectively
according to the financial information mentioned
in the decision-making documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.06 1104991023

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991023

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2011 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 9 500 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Historiquement, l'ancienne Ville de Pierrefonds, puis l'arrondissement Pierrefonds/Senneville et aujourd'hui l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont tenu à contribuer concrètement au support d'organismes communautaires oeuvrant localement ou offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support: elles sont fixes dans certains cas ou variables dans d'autres cas en fonction du nombre de résidents participants et des ratios établis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2010: GDD 1104991001 (entre autres)

DESCRIPTION

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels (8 000 \$), numéro de fournisseur SIMON 103208 et Nova Santé l'Ouest de l'Île (1 500 \$), numéro de fournisseur SIMON 144109.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement de subvention à chacun des organismes suivants, Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels, 8 000 \$ et Nova Santé l'Ouest-de-l'Île, 1 500 \$ à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303129 01819 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE

conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI

Bibliothèque et développement social

Tél : 514 684-0345

Télécop. : 514 684-4069
Date d'endos. : 2010-11-12

Dossier # :1104991023

**Dossier # : 1104991023**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2011 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 9 500 \$.

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels (8 000 \$), numéro de fournisseur SIMON 103208 et Nova Santé l'Ouest-de-l'Île (1 500 \$), numéro de fournisseur SIMON 144109, à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303129 01819 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-15 08:45

Signataire :

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991023

Dossier # : 1104991023

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2011 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 9 500 \$.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 9500 \$ à même le code budgétaire
2420 0010000 303129 01819 61900 016491 en 2011
Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels, 8 000 \$
et Nova Santé l'Ouest-de-l'Île, 1 500 \$

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991023

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-18

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-18

Dossier # :1104991023



santé • health
NOVA l'ouest de l'île
west island

Caucus

Mme Monique Worth
Ville de Montreal (Pierrefonds/Roxboro)
13,665 boul. de Pierrefonds
Pierrefonds, QC H9A 2Z4

LEVÉE DE FONDS ANNUELLE

- NOUS PRENONS SOIN DES PATIENTS À DOMICILE ATTEINTS DE CANCER OU DE SLA
- NOUS NE RECEVONS AUCUNE AIDE FINANCIÈRE DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL
- NOUS CÉLÉBRONS NOTRE 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE! SVP AIDEZ-NOUS À ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF DE 500,000\$

NOVA l'Ouest de l'Île, un organisme de soins de santé à but non lucratif, soutenu par ses bénévoles dévoués, dessert la communauté depuis 1911 avec comme mandat principal d'assurer une expertise en soins infirmiers à domicile aux personnes atteintes de cancer ou de SLA. Grâce à notre présence, les familles reçoivent du soutien et sont guidées pendant cette période difficile, ce qui permet aux personnes qui leur sont chères de rester à domicile aussi longtemps que possible ou s'ils le désirent, d'y mourir. Notre programme de répit est conçu pour accorder des périodes de pause aux familles et aux proches.

Notre programme Carrousel est destiné à offrir un soutien aux enfants affectés par un deuil ou un changement dans leurs vies grâce à des services de consultations individuelles ou de groupe ainsi que notre camp de fin de semaine pour jeunes endeuillés. Le programme Carrousel ainsi que nos sessions de groupe sont des sources de soutien pour les adultes. Ces services sont offerts gratuitement.

Trois Centres de Jour pour Adultes répondent à une demande croissante pour des services aux personnes âgées, physiquement frêles, handicapées ou présentant des déficits cognitifs et offrent du répit aux aidants naturels. Notre programme de Soins de Pieds contribue à une meilleure santé des pieds et prolonge l'autonomie et l'indépendance des aînés.

Nous vous demandons vivement et respectueusement de nous assister une fois de plus cette année afin d'aider les personnes vulnérables de notre communauté. Veuillez consulter l'endos de cette lettre pour mieux vous familiariser avec l'étendue de nos divers programmes et aussi comprendre comment vos dons sont mis à contribution.

Avec toute notre reconnaissance,

V. K. Bell
Virginia Bell
Présidente

Marie-France Juneau
Marie-France Juneau, RN, BScN, MScN
Directrice Générale

2010/2011
VOLUNTEERS/
BÉNÉVOLES
PRESIDENT/PRESIDENT
Virginia Bell

DIRECTORS/DIRECTEURS
Dave Aucoin
Ada Colombe
Philip Cluck
Alan Gray
Carola Haney
Conrad Lawrence
Anne Myles
John Pecho
JOHN CROSS
Tom Thompson
Alan Turner
Norman Walker

PROFESSIONAL/
PROFESSIONNEL
EXECUTIVE DIRECTOR/
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie-France Juneau, RN,
BScN, MScN

DOCTOR/MÉDECIN
Howard Cohen, MD

ADMINISTRATION
Gail Maruga
Ann Robinson
Jeanne Tremblay

NURSES/INFIRMIÈRES
Peggy Bougie, N, BN
Louis Boesard, N
Heather Butterfill, N
Marija Rutkauskas, N
Viviane Schmitt, N
Valerie Strong, N
Gloria Timmons, N, BA,
CHPCN
Heather Wood, N

CO-ORD. PROGRAMME/
COORDINATRICE
POUR JEUNES ENDEUILLÉS
Carol Jonas BA, MEd, CT

CO-ORDINATOR,
ADULT DAY CENTERS/
CENTRES DE JOUR
Andrea Echola, BSc

Excellence en Soins Communautaires - Excellence in Community Health

422 Beaconsfield Blvd.
Beaconsfield, Québec, H9W 4B7
TEL: 514-695-8335
FAX: 514-695-8432
E-MAIL: info@novawest.org / www.novawest.org

Nos services sont offerts à/We serve: Bois d'Urbe,
Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval,
Île-Bizard, Île-Parrot, Kirkland, Lachine, Pierrefonds,
Pincoart, Pointe-Claire, Roxboro, Soreville,
Ste-Anne-de-Bellaville, Ste-Genève, Terrasse-Vaudreuil



santé • health
NOVA l'ouest de l'île
west island

STATISTIQUES 2009-2010

PROGRAMME DE SOINS PALLIATIFS ET D'ONCOLOGIE

- 8 Infirmières suivant en moyenne:
- 115 Clients d'oncologie ou de soins palliatifs en tout temps
- 10 Clients avec SLA en tout temps
- 329 Clients vus dans l'année
- 2200 Visites d'infirmières à domicile
- 6000 Heures de services (visites, appels, références)

PROGRAMME POUR ENDEUILLÉS

- 79 Jeunes et enfants ont reçu des services/consultations
- 1 Camp de fin de semaine pour jeunes endeuillés (27 enfants ont participé)
- 2 Sessions de groupes pour veuves (9 veuves ont participé)
- 3 Sessions de 8 semaines pour adultes endeuillés (28 adultes ont participé)

PROGRAMME DE SOINS DE PIEDS

- 7 Cliniques hebdomadaires de soins de pieds dans la communauté
- 6-12 Clients vus par clinique
- 352 Visites à domicile pour soins de pieds

PROGRAMME DE CENTRES DE JOUR

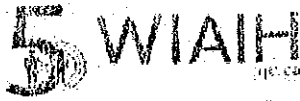
- 3 Centres de jour pour adultes (12-16 membres y participent par jour)
- 1 Autre Centre ouvrira cet automne

PROGRAMME DE SOUTIEN À DOMICILE

- 9 Aides à domicile
- 61 Clients ont reçu des services
- 2940 Visites (hausse de 27%)
- 12,239 Heures travaillées

PROGRAMME DE BÉNÉVOLES

- 12,654 Heures contribuées par 190 bénévoles
- 810 Heures en visites à domicile pour soins palliatifs et cancer (270 visites)
- 1200 Heures dans les cliniques de soins de pieds
- 1400 Heures en transport (550 déplacements)
- 7,900 Heures dans les centres de jour pour adultes
- 1,344 Heures dans le camp de fin de semaine pour jeunes endeuillés



DEPARTMENT OF RECREATION
 111 DUNDAS STREET EAST
 TORONTO, ONTARIO M5G 1L7
 TEL: 416-392-2222

le 15 octobre 2010

Maire Monique Worth et conseillers de l'arrondissement
 Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
 13665 Pierrefonds Boulevard
 Pierrefonds, QC H9W 4N2

Madame la Mairesse et conseillers de l'arrondissement:

Au nom de l'Association de l'Ouest de l'Île pour handicapés intellectuels (WIAIH), j'aimerais remercier ceux et celles qui ont appuyé notre service de loisirs l'an dernier. Votre participation permet à WIAIH de financer une variété d'activités récréatives pour vos citoyens et ce, depuis 30 ans. Sans ce partenariat actuel, vous seriez dans l'impossibilité d'offrir, seuls, des services récréatifs à vos citoyens et ce, à un coût très raisonnable.

Avec les documents en annexe, vous constaterez que cette année, 1 364 occasions d'activités étaient disponibles pour 365 personnes. Ceci se traduit par environ 200 000 heures de répit pour les familles. Les activités récréatives, elles, ont été rendues possibles grâce à 72 bénévoles; nous avons également formé 156 de vos employés du service des loisirs. Nous avons embauché 65 jeunes personnes à titre d'animateurs. Le budget total du service des loisirs s'élevé à plus de 250 000 \$.

L'entente originale de 1980 stipule que les municipalités défrayeront les coûts de coordination du service des loisirs de WIAIH. Cette année, cette somme s'élève à 73 007 \$. Plusieurs d'entre vous payez votre portion selon la formule établie du partage des coûts. Par contre, plusieurs d'entre vous ne le faites pas non plus. Au cours des dernières années, WIAIH a non seulement augmenté ses services pour les résidents de l'Ouest de l'Île atteints d'une déficience intellectuelle ou autistes, mais a également dû couvrir la portion non payée de ces coûts de coordination par les municipalités et arrondissements. Ces coûts s'élèvent maintenant à plus de 35 000\$. Veuillez consulter la documentation ci-jointe pour de plus amples détails.

Partout où vous regardez, les besoins sont criants. Les activités de loisirs sont importantes non seulement pour chaque individu, mais essentielles pour des centaines de familles de l'Ouest de l'Île qui comptent sur les activités de WIAIH pour s'accorder du répit. Nous comptons aussi sur votre soutien continu et votre entière participation dans ce partenariat unique en son genre.

Veuillez agréer, madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalie Chapman

Natalie Chapman
 Directrice générale

c.c. Directeur de la Récréation, des Sports et Loisirs.



CITY OF PIERREFONDS-ROXBORO

WIAIH
 514-694-7096
 514-694-5819
 info@wiahn.ca

111 Dundas, Pièce 404, Québec H9R 2W1

111 DUNDAS STREET EAST

[Signature]

111 DUNDAS STREET EAST

SUBVENTION MUNICIPALE / MUNICIPALITIES FUNDING

	2010	2009	2008	2007	2006
LACHINE		1820 74	2364,67	1672	2826
KIRKLAND	5500	5500	4000	4000	4000
POINTE-CLAIRE	7500	7500	7500	7500	6900
DOLLARD-DES-ORMEAUX	5000	5000	5000	5000	5000
BAIE D'URFE	400		400	400	0
BEACONSFIELD	4000	4000	4000	4000	4000
PIERREFONDS / ROXBORO	8000	8000	8000	8000	8000
DORVAL	4809	4809	4809	4809	4809
ST-ANNE DE BELLEVEUE		200	200		100
ILE BIZARD / STE-GENEVIÈVE					
SENNEVILLE				275	
	35209	36829,74	36273,57	35656	35635

19/10/2010

2325 MUNICIPALITIES.xls



WIAIH
qc.ca

SERVICES • SUPPORT • LEADERSHIP

Au service des personnes ayant
une déficience intellectuelle ou l'autisme
Serving people with intellectual handicaps or autism

LOISIRS – RECREATION
Repartition des contributions* / Cost-sharing*
2010-2011

Coût total pour service aux villes et arrondissements – 73 097.00\$
Total cost of services to cities and boroughs - \$73 097.00

*Montant déterminé sur la base du pourcentage de la population de l'Ouest de l'île (StatsCan 2006)
*Amount determined according to percentage of West Island population (StatsCan 2006)

	<i>Calcul/Calculation</i>	<i>Pourcentage des coûts/ Percentage of costs</i>	<i>Montant/Amount</i>
Bale d'Urfé	3 800 / 257 406	2	1 374.00
Beaconsfield	20,000 / 257 406	8	5 496.00
Dollard des Ormeaux	50 738 / 257 406	19	13 053.00
Dorval	18 311 / 257 406	7	4 809.00
Île-Bizard-Ste-Geneviève	17 139 / 257 406	7	4 809.00
Kirkland	21 735 / 257 406	8	5 496.00
Lachine	40 077 / 257 406	16	10 992.00
Pierrefonds-Roxboro	65 156 / 257 406	25	17 175.00
Pointe-Claire	30 581 / 257 406	12	8 244.00
Ste-Anne-de-Bellevue	5 336 / 257 406	2	1 374.00
Senneville	1 033 / 257 406	4	275.00
TOTAL			73 097.00

Member of /
Membre de /



Centre for
Services

■ wiaih.qc.ca
☎ 514.694.7090
☎ 514.694.5839
✉ info@wiaih.qc.ca

111 Donegani, Pointe-Claire, Québec H9R 2W3

Partage Asson de l'Ouest-de-l'Île



West Isle of Community Services



WIAIH
qc.ca

SERVICES • SUPPORT • LEADERSHIP

Au service des personnes ayant
une déficience intellectuelle ou l'autisme
Service people with intellectual handicaps or autism

LOISIRS / RECREATION

Prévisions budgétaires / Budget 2010 -2011

Pour assurer la coordination des services de loisirs pour personnes ayant une déficience dans les municipalités et arrondissements de l'Ouest-de-l'île.

Total demandé **73 097 \$**

To provide coordination of recreation services for people with an intellectual handicap in the municipalities and boroughs of the West Island.

Total requested **73 097 \$**

Salaires

Coordonnatrice (35 heures/semaine)	39 400	
Bénéfices (17%)	6 698	
Frais de déplacement	1 200	
Perfectionnement du personnel	400	
		44 118

Technicien en Intégration (17.5 heures/semaine)	11 830	
Bénéfices (17%)	2 011	
Frais de déplacement	1 500	
Perfectionnement du personnel	500	
		15 841

Services auxiliaires		
Timbres	1 000	
Fournitures du bureau	800	
Promotion/Imprimerie	2 000	
Fournitures générale	500	
Traduction	2 000	
		6 600

Frais du Bâtiment		
Téléphone, service entretien, chauffage, électricité	3 538	
Réception, personnel, comptabilité, supervision	3 000	
		6 538

TOTAL 73 097 \$

mandat de /
mandate of



Centre de

☎ wiaih.qc.ca

☎ 514.694.7090

☎ 514.694.5839

☎ info@wiaih.qc.ca

111 Donagan, Pointe-Claire, Québec H9R 2W3

Partage Action de l'Ouest-de-l'île



West Island Community Share

Statistiques des loisirs de WIAIH
 WIAIH Recreation Statistics
 2009-2010
 April 1st, 2009 to March 31, 2010

Activités/Activities	Valle d'Ude	Barcelonnette	Dolard-des-Ormeaux	Doveil	Le Bizut	Kakland	Lachane	Pierre/Janis/Godfroy	Poivre Claire	Ste Anne de Bellevue	Ste Genevieve	Autres/Ober	Total
Activités nautiques Aquatics	-	3	4	-	-	1	2	8	22	-	-	-	40
Musique Music	-	4	12	2	3	-	2	14	9	-	-	-	46
Arts plastiques Arts & Crafts	-	6	3	6	-	-	-	17	6	-	-	-	38
Cuisine Cooking	-	14	5	3	1	-	-	12	6	-	-	-	41
Découverte de l'art Art Exploration	-	2	2	1	-	-	1	5	10	-	-	-	21
Vue sur la ville City Sights	1	33	34	30	10	7	9	25	43	1	-	4	187
Club de participation libre Drop-In	-	2	16	10	5	4	3	6	22	-	-	6	74
Club jeunesse Youth Club	3	6	9	8	2	8	1	8	8	5	-	3	61
Club du vendredi soir Friday Night Club	-	18	25	17	6	5	6	20	18	-	-	17	132
North Shore Cheerleading Meuses de claques	-	5	-	4	-	3	-	6	2	-	-	1	21
Sorties de fin de semaine Weekends Away	-	12	24	14	-	4	-	8	11	-	-	4	77
Sorties de fin semaine (ados) Teen Weekends Away	-	10	4	3	2	4	-	4	4	3	-	10	44
Semaine de relâche Ped Week Away	-	2	1	1	-	1	-	1	1	1	-	2	10
Camp de jour 2 à 5 ans 2 to 5 year-old daycamp	-	-	12	-	10	3	-	8	-	-	-	23	56
Variety Pack Activités variées	-	2	1	-	-	1	-	3	3	-	2	-	12
Camp Kinkora	-	13	21	15	1	8	4	14	15	-	-	3	94
Chalet	-	4	8	1	-	1	-	3	13	-	-	5	35
Kiwanis	-	20	27	7	14	6	-	58	13	-	24	-	167
Programme de jour Day Program	9	11	23	16	8	17	9	19	42	5	-	25	184
Vacances ados Teen Vacation	-	4	1	1	1	2	-	1	1	1	-	2	14
Total	13	171	232	139	63	75	37	230	249	16	26	105	1364

Participants	2	42	63	35	16	15	13	68	61	3	4	45	365
Inscriptions Registrations	13	171	232	139	63	75	37	230	249	16	26	105	1364
Bénévoles Volunteers	1	8	10	6	-	9	1	11	10	-	-	16	72

Milieu de vie / Living
 Environment

Résidence familiale Family Home	2	15	23	5	3	12	4	22	16	3	1	24	130
Ressource résidentielle Government Residence	-	27	40	30	13	3	9	44	45	-	3	21	235



WIAIH
 INC. CA

SERVICES • SUPPORT • LEADERSHIP

Au service des personnes ayant
 une déficience intellectuelle ou l'asthme
 Serving people with intellectual disabilities or asthma

STATISTIQUES D'INTÉGRATION - WIAIH

31 mars 2009-1er avril 2010

Durant l'année, le service d'intégration de WIAIH a répondu aux besoins des enfants et adultes avec un handicap intellectuel qui habitent ou utilisent des services dans l'ouest de l'île. Grâce à différents programmes de loisirs et avec le soutien des villes et arrondissements, 1 enfant a pu participer au camp de la semaine de relâche, 1 enfant a participé à des activités de loisirs et 46 autres enfants ont participé aux camps d'été municipaux pour un total de 155 semaines pendant les neufs semaines des camps.

Demandes des villes et arrondissements pour le service d'intégration

Beaconsfield	5
Dorval	7
Kirkland	4
Pierrefonds/Roxboro	22
Pointe-Claire	10
TOTAL	48

Camps de jour

Ville/arrondissement	# d'enfants
Beaconsfield	5
Dorval	7
Kirkland	4
Pierrefonds/Roxboro	20
Pointe-Claire	10
TOTAL	46

Semaine de relâche: 1 - Pierrefonds/Roxboro

Activité intégrée: 1 - Pierrefonds/Roxboro

Nous avons le soutien de bénévoles pour intégrer adultes et enfants dans leurs activités choisies:

Ville/arrondissement	# de bénévoles
Beaconsfield	5
Dorval	6
Kirkland	3
Pierrefonds/Roxboro	5
Pointe-Claire	7
Dollard-des-Ormeaux	8
Ile-Bizard/Ste.Geneviève	1
Autres	5
TOTAL	40

Le service d'intégration continue d'offrir des formations pour le personnel des loisirs. Cette année, **156 personnes** ont participé aux formations offertes pour travailler avec des adultes et des enfants ayant des besoins spéciaux.

Ville/arrondissement	# d'employé/es
Dorval	39
Dollard-des-Ormeaux	40
Kirkland	30
Pointe-Claire	35
Pierrefonds/Roxboro	12



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

SUBVENTIONS – CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE OUEST-DE-L'ÎLE, PARRAINAGE
CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE
MONTRÉAL ET LES AMIS DE LA SANTÉ
MENTALE

SUBSIDIES – VOLUNTEER WEST ISLAND,
WEST ISLAND CITIZEN ADVOCACY AND
FRIENDS FOR MENTAL HEALTH

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QU'UNE subvention annuelle de 300 \$ à même
le budget de fonctionnement 2010 soit versée à
chacun des organismes suivants pour un
montant total de 900 \$;

THAT an annual subsidy of \$300 from the
operating budget 2010 be granted to each of the
following organizations for a total amount of
\$900;

Centre d'action bénévole Ouest de l'Île <i>Volunteer West Island</i>	300 \$
Parrainage Civique de la Banlieue Ouest de Montréal <i>West Island Citizen Advocacy</i>	300 \$
Les Amis de la santé mentale <i>Friends for Mental Health</i>	300 \$

QUE ces subventions soient payées
respectivement selon les informations
financières contenues dans le dossier
décisionnel.

THAT these subsidies be paid respectively
according to the financial information mentioned
in the decision-making documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.07 1104991024

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 900 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Historiquement, l'ancienne Ville de Pierrefonds, puis l'arrondissement Pierrefonds/Senneville et aujourd'hui l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont tenu à contribuer concrètement au support d'organismes communautaires oeuvrant localement ou offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support: elles sont fixes dans certains cas ou variables dans d'autres cas en fonction du nombre de résidents participants et des ratios établis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2009: GDD 1094991020, 1094991022 (entre autres)

DESCRIPTION

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 141436, Parrainage civique de la banlieue Ouest (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 141623 et Les Amis de la santé mentale (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 151603.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement de subvention à chacun des organismes suivants, Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, 300 \$, Parrainage civique de la banlieue Ouest, 300 \$ et Les Amis de la santé mentale, 300 \$ à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303123 07289 61900 016491 0000 000000 000000 000000 000000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE

conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI

Chef de division - Culture

Tél : 514 620-4181 ext 2210

Télécop. : 514 620-5503
Date d'endos. : 2010-11-15

Dossier # :1104991024

**Dossier # : 1104991024**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 900 \$.

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 141436, Parrainage Civique de la banlieue Ouest (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 141623 et Les Amis de la santé mentale (300 \$), numéro de fournisseur SIMON 151603.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-15 11:34

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991024

Dossier # : 1104991024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 900 \$.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 900 \$ à même le code budgétaire 2420 0010000 303123 07289 61900 016491 à divers organisme
Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, 300 \$,
Parrainage civique de la banlieue Ouest, 300 \$
et Les Amis de la santé mentale, 300 \$

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991024

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-18

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-18

Dossier # :1104991024



Parrainage Civique de la Banlieue Ouest West Island Citizen Advocacy

68, Prince Edward, Pointe-Claire (Québec) H9R 4C7 • Tél.: 514 694-5850 • Fax: 514 694-1867
Succursale/Branch Office: 750 Dawson, Suite 111, Dorval (Québec) H9S 1X1 • Tél.: 514 631-9151
wica@qc.albn.com • website / site web: www.westislandcitizenadvocacy.com

2010-10-12

Quelles

Ms. Monique Worth, Mayor
13 665, boul. Pierrefonds
Pierrefonds QC
H9A 2Z4

Ms. Worth,

For over 34 years, West Island Citizen Advocacy, a registered Canadian charity, has helped the handicapped, seniors and disadvantaged of the West Island (our protégés) by matching them with competent volunteer citizen advocates. We now have 415 active matches across the West Island, which includes 214 protégés and advocates in your city. We are asking for your help to continue our important community work and to lower our waiting list of **136 persons living with a handicap and seniors.**

Last year we helped 65 seniors with defence of rights or abuse cases as part of our *Senior Advocacy Project*. Our staff and volunteers helped 120 people with defence of rights issues or social crises. We provide staff and church volunteer support services for 42 adults with mental health problems living in supervised apartments.

Support from organizations such as yours helps us to continue and expand our services, as roughly one third, or \$150,000 of our funding comes from donations. We have included information on West Island Citizen Advocacy. Please help us to help others in need. **Your help can reduce the number of those waiting for help.**

Sincerely,

Mary Clare Tanguay

Mary Clare Tanguay, Director

Enc. WICA fact sheet





Parrainage Civique de la Banlieue Ouest West Island Citizen Advocacy

68, Prince Edward, Pointe-Claire, Québec H9R 4C7 • Tél.: (514) 694-5850 • Fax: (514) 694-1867
Succursale/Branch Office: 750 Dawson, Suite 111, Dorval, Québec H9S 1X1 • Tél.: (514) 631-9151
wica@qc.abn.com • website / site web: www.westislandcitizenadvocacy.com

FACT SHEET 2010

President of the Board: Ian Heron
Director: Mary Clare Tanguay, Director
Established: November 1976
Charity Number: 119085983RR0001

Charter: 1978

Mission: To improve the quality of life for those living with a handicap, seniors and the disadvantaged of the West Island through the provision of volunteer citizen advocates.

Programs:

Matching: We have 420 active matches over the West Island. Volunteer advocates provide practical or emotional support.

Defense of Rights: We have a Crisis team of 30 volunteer citizen advocates who help in defense of rights or crisis cases. Staff also may conduct such cases as necessary.

Church Apartment Program: This program, with the help of 7 local churches, provides housing and support for 42 adults who live with mental illness problems.

Seniors' Advocacy Project: This project is funded for three years by the Quebec Ministry for seniors and families, from 2009 to 2012. It provides support and information for seniors who are in an abusive situation; financial, physical or psychological.

Volunteer recruitment is ongoing through information sessions, media interviews, and a long term publicity campaign.

Achievements:

- Joanne Farley, our founder, was awarded the Order of Canada in 1994 for her work with persons living with intellectual handicaps in the West Island.
- Started Connexion III to help find handicapped persons jobs in 1983.
- Helped start Omega Day Centre in 1983-84.
- Started L'Île des Amis to hold apartment buildings for the mentally ill in 1992.
- Started Maison L'Accolade for single parents in 1994.
- WICA staff sits on many local Tables, sub-committees and other community committees.
- Started Corbelle de Pain in 2003 to provide food security in the south of the West Island and Dorval.
- WICA has helped over 2,500 people since its beginnings and made over 2,000 matches.
- WICA is proud to be funded by Centraide, WICS and the Quebec provincial government on a recurrent basis.

Staff: WICA has 13 staff

Budget: The total budget is \$450,000

Funding: WICA is funded by Centraide, the Quebec provincial government, West Island Community Shares, donations, special projects.

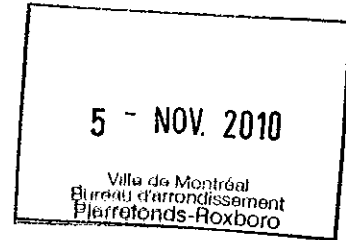




Centre d'action bénévole
Ouest-de-l'Île
Volunteer West Island

Le 4 novembre 2010

Madame Anna Valente
Conseillère en Développement Communautaire
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Ville de Montréal
Direction de la culture, des sports, des loisirs et
du développement social
Division du développement social
13665, boul. de Pierrefonds
Pierrefonds, QC H9A 2Z4



Objet : Demande de subvention

Madame,

Au nom du Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île (CAB), j'aimerais vous remercier pour le support apporté dans le passé. Encore une fois, nous sollicitons votre appui pour un engagement financier.

Notre mandat consiste non seulement à aider les aînés à rester autonomes et à demeurer confortablement dans leur maison le plus longtemps possible mais aussi à rompre l'isolement auquel ils sont si souvent confrontés en leur offrant différents services et programmes.

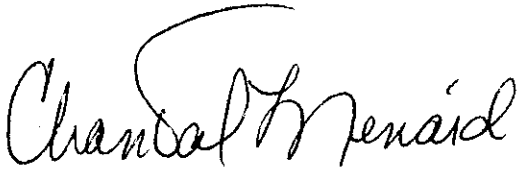
Nous sommes également une ressource essentielle pour l'Ouest de l'île, avec la responsabilité de promouvoir le bénévolat et recruter des **bénévoles pour les organismes communautaires** dans Pierrefonds-Roxboro dont la Maison des Jeunes, Projet communautaire de Pierrefonds, Fonds de dépannage de l'Ouest de l'île (Roxboro), CHSLD Pierrefonds, Château Pierrefonds, Manoir Pierrefonds, Nouvelle Vision des Jeunes, West Island Manor, le Manoir Roger Bernard et la Résidence Norma McAlister. Aussi, nous offrons **des activités dans le cadre du programme «Briser l'isolement»** chez les aînés dans votre communauté au **Manoir Roger Bernard** et **Norma McAlister**.

Page 1 of 2

Votre soutien nous est nécessaire. Aidez-nous à fournir une assistance quotidienne aux personnes les plus démunies et à continuer de promouvoir le bénévolat dans votre communauté.

Si vous désirez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (514) 457-5445, poste 222 ou par courriel à l'adresse suivante : director@volunteerwestisland.org

Veillez accepter, Madame Valente, nos meilleures salutations.



Chantal Ménard
Directrice générale

Pièce jointe : Formulaire « Fonds de soutien aux organismes »

3^e ÉTAPE- Description de la demande

DESCRIPTION

Titre de la demande: Programme 'Briser l'isolement' chez les aînés

Décrire brièvement l'objet de la demande: L'objet de notre demande est de vous inciter à contribuer financièrement à nos programmes offerts sur votre territoire, tel notre programme de sensibilisation 'Briser l'isolement' des aînés. Ce programme, mis sur pied depuis plus d'un an, nous permet d'offrir des activités diverses aux aînés de l'Ouest de l'île, conçues pour les stimuler intellectuellement, culturellement et physiquement. Nous sommes très fiers de vous aviser que présentement nous offrons des activités sur une base continue à deux endroits à Pierrefonds (Résidence Norma McAlister et au Manoir Roger Bernard).

Précisez chacun des éléments suivants : historique, contexte actuel, objectifs, clientèles visées, projets, activités, services, durée, dates de réalisation, aire de rayonnement (district, arrondissement municipal):

Historique : Le Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île a été fondé en 1967. Notre *mission* est de « Faciliter le bénévolat en recrutant et référant des bénévoles au sein de la communauté et *d'aider les aînés à demeurer autonomes et briser leur isolement en développant et en offrant des programmes sociaux.* »

Contexte actuel : L'an passé, le programme a permis la mise en place de plus de 300 événements (activités) auxquels près de 3,500 aînés et des centaines de bénévoles ont participé.

Objectifs : Nous désirons offrir un *plus grand nombre d'activités* aux *endroits* déjà établis ainsi que *développer et coordonner d'autres partenariats* dans d'autres secteurs de votre arrondissement, tel Cloverdale.

Clientèles visées : Les aînés isolés, semi-autonomes et autonomes.

Projet : Notre programme pour briser l'isolement chez les aînés vise à les encourager à sortir de leur maison pour socialiser. Les activités qu'offre le Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île sont conçues pour stimuler les aînés intellectuellement, culturellement et physiquement.

Parmi les activités déjà offertes à Pierrefonds, on retrouve la Marche Yoga, le cours de gymnastique posturale, de danse en ligne, d'aquaforme (piscine extérieure), un cours de « Gentle Toning », d'écriture de nos mémoires et encore plus.

Durée : Nous offrons présentement 3 sessions de 12 semaines par année en plus de l'activité spéciale, tel l'Aquaforme (été 2010),

Rayonnement : Présentement, le rayonnement des personnes touchées par l'ensemble de nos programmes (Activités pour aînés, Appel Contact, Popote roulante, le service de Repas congelés et le service de recrutement de bénévoles) sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro est d'environ 600 personnes annuellement.

DESCRIPTION (suite)

Est-ce que le besoin a déjà été identifié par la collectivité (différents intervenants communautaires et institutionnels, citoyens) ? Si oui, par qui ? : Comme notre mandat est d'aider les aînés à vivre à la maison le plus longtemps possible et de briser leur isolement – notre programme d'activités pour les aînés cadre très bien dans notre mission. Notre but est de s'assurer que les aînés puissent participer à des activités (physiques, culturelles ou intellectuelles) tout en socialisant et en ayant du plaisir. Notre programme reçoit un appui des différentes résidences là où nous avons des activités et/ou toute autre institution qui ont à cœur le bien-être des aînés.

DEMANDE DE FINANCEMENT

Description financière de la demande

Catégories	Montant demandé
Salaires et avantages sociaux Spécifier : Coordonnatrice, Programmes communautaires – l'équivalent de 1 journée semaine pour la coordination des activités présentement offertes dans votre secteur.	4,712\$
Achat d'équipements (pour une période de 1 an) Spécifier : lorsque nous démarrons de nouvelles activités, nous encourons des frais supplémentaires (poids, cahiers, tapis de sol, etc.)	900\$
Publicité / Promotion Spécifier : la promotion, les pamphlets et les affiches sont coordonné à l'interne	0\$
Autres – Frais de déplacement et de développement Spécifier :	1500\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
<i>Total du soutien financier demandé</i>	7,112\$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES METTANT EN VALEUR LA DEMANDE
(Veuillez annexer les documents pertinents)

Les aînés sont toujours au centre de nos préoccupations et nous avons constaté avec la tenue d'activités diverses, à quel point ils adorent socialiser. Le fait de savoir qu'ils iront quelque part ou auront l'opportunité de voir des gens augmente leur niveau de bien-être. Le Café des aînés, organisé à Sainte-Anne-de-Bellevue attire en moyenne 50 aînés, chaque mois. Cet événement permet aux aînés de socialiser, de danser, d'écouter de la musique de leur époque, de prendre un léger repas et d'être en bonne compagnie. Le transport est disponible et fourni par des bénévoles.

À part le Café des aînés, l'activité la plus fréquentée est sans contredit la populaire danse en ligne offerte à Pierrefonds au Manoir Roger Bernard, le vendredi après-midi. Les participants apprennent différents types de danse, allant du plus simple 'Cab Driver' à d'autres plus complexes comme les 'Waltz' et même le 'Blue Fox Trot'.

Votre participation financière envers ce programme nous permettra de poursuivre nos activités dans votre secteur et en développer des nouvelles.

Appendix B - Year End Detailed Summary

Volunteer West Island - 2009/10 (Year End Detailed Summary)

Prepared: (March 31, 2010)	YTD Actuals (29/03/10)	Comments
GRANT REVENUE		
Centraide	108 120	
Agence de Développement	178 854	
Seniors Cafe (N.H.)	4 200	} New Horizons
Entertainment on Wheels (H.H.)	6 500	
Internet for Seniors (N.H.)	2 098	
Hospitals Auxiliaires	7 000	
Fed. Grant for student	3 194	
Foundations	10 880	Received \$1,000 from BBB Foundation, \$1,000 from The Hylcan Foundation, \$2,500 from Raven Foundation and \$5,000 from Father Dowd Foundation (\$2,500 from Pricewaterhouse for E.D. Leadership Training)
Boroughs and Politicians	10 257	Received \$2,000 from Beaconsfield, \$2,000 from Pointe-Claire, \$500 from Ste-Anne, \$500 from Baie d'Urfé, \$1,457 from Lachine, \$1,000 from D.D.O. and \$2,500 from Kirkland, 300 from Pierrefonds
West Island Community Shares (WICS)	30 000	
TOTAL GRANT REVENUE	361 103	
DONATION REVENUE		
General Donations	7 499	
Corporate Donations	3 860	
Donations In Memoriam	25	
Golf Tournament	51 652	
Other Events	695	
Seniors Cafe 50/50	865	
TOTAL DONATION REVENUE	64 596	
OTHER REVENUE		
Interest Income	3 507	
Miscellaneous (unplanned transactions)	270	
Frozen Meals Income	41 657	
Delivery Fee to Clients	2 820	
M.O.W. Supplies Reimbursements	4 303	
Seniors Luncheon Donations (George)	325	
TOTAL OTHER REVENUE	52 882	
GRAND TOTAL REVENUE	478 581	

3^e ÉTAPE- Description de la demande

DESCRIPTION

Titre de la demande: _____ Les Amis de la santé mentale _____

Décrire brièvement l'objet de la demande:

Comme organisme communautaire, nous sommes confrontés avec le défi de ramasser des fonds pour maintenir la qualité des services que nous fournissons à nos familles. Nous espérons que vous allez continuer à soutenir notre cause pour le mieux-être de la communauté. Nous demeurons à votre entière disponibilité pour de plus amples informations.

Précisez chacun des éléments suivants : historique, contexte actuel, objectifs, clientèles visées, projets, activités, services, durée, dates de réalisation, aire de rayonnement (district, arrondissement municipal):

L'organisme des Amis de la Santé Mentale a été fondé il y a plus de 29 ans par des familles d'un proche atteint de maladie mentale, motivées par la pénurie de services et le manque de support disponibles dans la communauté. Neuf ans plus tard, il commence à recevoir des fonds publics lui permettant d'engager du personnel et d'établir un programme de répit. Depuis, nous avons grandi et comptons presque 759 membres! Nous avons aussi fondé un programme de travail, avons créé un programme d'atelier créatif et avons publié notre propre guide familial intitulé: "Apprivoiser la maladie mentale". Nous sommes continuellement en train d'adapter nos services pour mieux répondre aux besoins de nos membres et de la communauté. En 2007 nous avons lancé trois nouveaux projets, l'éducation concernant la maladie mentale dans les écoles secondaires, une formation pour les familles avec un proche atteint du trouble de la personnalité limite et un conseiller de liaison à l'Hôpital général du Lakeshore. En 2009 on a commencé à offrir une série d'activités éducatives pour des enfants qui ont un parent atteint de maladie mentale (des ateliers) ainsi qu'une formation pour les familles avec un proche atteint de la schizophrénie.

Les Amis de la santé mentale est un organisme communautaire bilingue d'entraide, bien ancré dans son milieu, au service des proches de personnes atteintes de maladie mentale. Notre association **est la seule** offrant un support direct à ces familles dans le banlieue ouest (Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, L'Île-Bizard, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Ste-Anne-de-Bellevue, Ste- Geneviève, Senneville). Notre but est d'offrir des informations pratiques, de l'éducation, du soutien, du counseling individuel ou familial et des activités de répit, afin de permettre aux familles de mieux faire face à leur situation. Nous visons l'éducation de la population, la réduction des préjugés et l'amélioration des services dans la communauté.

Notre Mission

Faire face à la maladie mentale est une expérience très pénible pour les familles. Leurs habiletés pour affronter la vie quotidienne en sont ébranlées.

L'association, *Les Amis de la santé mentale*, soutient les familles dans un nouveau cheminement pour leur apprendre à vivre avec la maladie mentale d'un proche. Notre but est d'écouter, conseiller, renseigner et faire des liaisons avec d'autres ressources. *Les Amis de la santé mentale* offre du répit aux familles et sensibilise le public à la maladie mentale. Notre association est souple s'adaptant pour répondre aux divers besoins et nous travaillons en collaboration avec d'autres professionnels de la santé mentale. Nous sommes un organisme bilingue à but non lucratif essentiellement au service de la banlieue ouest de l'île de Montréal.

Nous sommes une composante essentielle dans la dispensation de soins en santé mentale dans notre communauté. Nous travaillons en étroite collaboration avec les hôpitaux, CLSC et autres organismes communautaires.

Nous offrons un support continu aux parents et amis des personnes atteintes de maladie mentale. L'an dernier, nous avons offert du support à 366 familles, 790 personnes ont participé à nos activités de sensibilisation, il y avait 248 présences à nos ateliers créatifs, nous avons été présents en cours de justice pour des évaluations psychiatriques à 38 occasions, nos différents formations pour les familles ont eu une présences de 711 et il y avait 346 sorties individuelles avec des gens atteints (Répit). Tous nos services sont gratuits.

Est-ce que le besoin a déjà été identifié par la collectivité (différents intervenants communautaires et institutionnels, citoyens) ? Si oui, par qui ? :

Nous sommes un partenaire indispensable dans l'offre de service en santé mentale. Nous faisons partie de la Table de concertation en santé mentale de l'Ouest-de-l'Île. Nous sommes membre de la FFAPAMM (Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale). Nous sommes subventionnés par Centraide et le Ministère

Selon la Charte d'Ottawa, la promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé (incluant leur santé mentale) et davantage de moyens de l'améliorer. Selon une étude de la FFAPAMM en 2005, dans 40-65 % des cas la personne atteinte compte sur sa famille pour du soutien et 40 % des familles accordent plus de 36 heures à la personne atteinte et ont un emploi à temps plein. Plusieurs parents dédient plus de 25 heures par semaine en soins directs. À cause de ça, 82 % des parents sont épuisés par les soins à prodiguer à leurs proches et 61 % rapportent un niveau de détresse psychologique 3 fois plus élevé que la population en général. Il y a une consommation plus élevée de médication vs la population (tranquillisants, sédatifs et somnifères). Nos programmes aide les proches d'une personne atteinte de maladie mentale sévère à mieux comprendre sa maladie et à acquérir les outils nécessaires pour gérer leur situation. Ces outils facilitent l'amélioration de la qualité de vie pour tous les membres de la famille.

DEMANDE DE FINANCEMENT

Description financière de la demande

Catégories	Montant demandé
Salaires et avantages sociaux Spécifier : pour les conseillères du Programme de soutien aux familles	5,000\$
Achat d'équipement Spécifier :	\$
Publicité / Promotion Spécifier :	\$
Autres Spécifier :	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Total du soutien financier demandé	5,000\$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES METTANT EN VALEUR LA DEMANDE

(Veuillez annexer les documents pertinents)

Saviez-vous que:

- **Une famille sur cinq** vit avec la maladie mentale!
- Plusieurs parents dédient **plus de 25 heures par semaine en soins directs!**
- L'éducation des familles peut réduire le taux de rechute par plus de moitié la première année et peut aussi augmenter de moitié le taux d'emploi à temps plein pour la personne atteinte de maladie mentale. (Murray-Swank, A.B. & Dixon)
- 82% des parents sont épuisés par les soins à prodiguer à leurs proches et 61% rapportent un niveau de détresse psychologique 3 fois plus élevé que la population en général (étude de FFAPAMM).
- Ces personnes manquent d'information et n'ont pas reçu de formation spéciale pour s'occuper de leur proche.

Les études démontrent que si la personne malade reçoit un support approprié de sa famille, les hospitalisations sont moins fréquentes et plus courtes. Il y a aussi moins de cas de sans-abri. De plus, nos programmes d'éducation permettront aux parents de comprendre et de mieux faire face à leur situation. De même, une cohésion familiale sera promue, résultant en de meilleurs soins et une meilleure attention parentale aux autres enfants de la famille. Ainsi, la qualité de vie de tous les membres de la famille sera améliorée, permettant à tous une participation accrue dans leur communauté.

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-DEBUT---

IMPRIMANTE =FILWATCH

TITRE =PROD:21403706:SIMON Balance de vérification – niveau de détail "enfants"

COURRIEL =VALENTE@VILLE.MONTREAL.QC.CA

ENV =20-007

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-FIN---

Paramètres rapport

Budget comparatif	ORIGINAL
Budget fonds disponibles	MODIFIÉ
Période	RÉG-10
Type de combinaison	Standard
Clé comptable flexible inférieure	2420.0010000.303123.07289.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Clé comptable flexible supérieure	2420.0010000.303123.07289.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Devise	CAD
Ordre de tri-segments	1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11
Segment de consolidation	10
Dernier segment de totaux	5
Segments description	3.4.5.6.9
Type de solde	Exercice
Segment hiérarchisé (Ordre naturel)	
Niveau du détail	Hiérarchie d'enfant seulement
Budget original solde négatif	Non
Budget modifié solde négatif	Non
Engagements solde négatif	Non
Dépenses réelles solde négatif	Non
Total solde négatif	Non
Solde disponible solde négatif	Non
Nom de responsabilité	SIMON 303104,303115,303122@303125 Interrogation GL

Clé comptable	Description	Budget ORIGINAL	Budget MODIFIÉ	Engagements	Dépenses réelles	Total	Disponibilité
-2420.0010000.303123.07289.61900. 016491.0000.000000.000000.000000	PIR – Activites culturelles;Autres – activités culturelles;Contribution à d'autres organismes;Autres organismes;	15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289.61900		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289.61000 (Famille)		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL DU RAPPORT		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

SUBVENTIONS –
PISCINES DE QUARTIER

SUBSIDIES
NEIGHBOURHOOD SWIMMING POOLS

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE des subventions totalisant 2 175,61 \$, à même le budget de fonctionnement 2010, soient versées aux piscines de quartier suivantes, à charge pour elles de les utiliser pour le paiement de leurs taxes scolaires de 2010 :

THAT subsidies totalizing \$2,175.61, from the operating budget 2010, be granted to the following neighbourhood swimming pools, which are responsible for the payment of their school taxes for 2010;

- | | |
|---|-------------|
| - L'association de la Terrasse Roxboro | 207,33 \$ |
| - Club de notation Valleycrest | 540,14 \$ |
| - Association communautaire Parc Versailles | 1 428,14 \$ |

QUE ces subventions soient payées selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

THAT these subsidies be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.08 1104885021

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104885021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une contribution financière prévue totalisant 2 175,61 \$ représentant les taxes scolaires 2010 à trois piscines de quartier et ce, provenant du budget de fonctionnement 2010.

CONTENU

CONTEXTE

Historiquement, l'ancienne Ville de Pierrefonds, puis l'arrondissement Pierrefonds/Senneville et aujourd'hui l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont tenu à contribuer concrètement au support d'organismes sportifs, communautaires et culturels oeuvrant localement ou offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support; elles sont fixes ou variables (en fonction de ratios établis) dans certains cas et équivaut au montant des taxes scolaires et municipales dans d'autres cas.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- 2002 : résolutions CA02 020057 et CA02 020061
- 2003 : résolution CA03 020063
- 2004 : résolution CA04 020103
- 2005 : résolutions CA05 020037 et CA05 020296
- 2006 : résolutions CA06 290083 (GDD 1062504011) et CA06 290291 (GDD 1063955016)
- 2007 : résolution CA07 290095 (GDD 1073955008) (entre autres)
- 2008 : résolution CA08 290070 (GDD 1083955008)
- 2009 : résolution CA09 290118 (GDD 1094885005)

DESCRIPTION

Versement de contributions financières à 3 piscines de quartier membres de l'Association aquatique de Pierrefonds qui opèrent six (6) piscines de quartier sur le territoire de l'arrondissement. Les subventions sont équivalentes au montant facturé pour les taxes scolaires 2010 pour chacune des associations. Il est à leur charge d'utiliser ces sommes pour le paiement des taxes 2010.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes sportifs, communautaires et culturels visés afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Versement de subventions équivalentes aux taxes scolaires 2010.

Clé comptable SIMON : 2420-0010000-303122-07151-61900-016490-0000-

000000-000000-00000-00000		
TAXES SCOLAIRES 2010	Numéro de fournisseur SIMON	Montant de la subvention
L'association de la Terrasse Roxboro	144048	207,33 \$
Club de natation Valleycrest	144049	540,14 \$
Association communautaire Parc Versailles	141423	1 428,14 \$
TOTAL		2 175,61 \$

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Permettre à l'Association aquatique de Pierrefonds et aux trois (3) associations qui en sont membres de continuer à opérer sur le territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Période de taxation - Année 2010

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Christiane D DESJARDINS

SECRETAIRE

Tél : 514 684-0091

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-16

Dossier # :1104885021



Dossier # : 1104885021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une contribution financière prévue totalisant 2 175,61 \$ représentant les taxes scolaires 2010 à trois piscines de quartier et ce, provenant du budget de fonctionnement 2010.

Que des subventions soient versées aux piscines de quartiers suivantes, à charge pour ces associations d'utiliser les sommes pour le paiement des taxes scolaires 2010 :

Clé comptable SIMON : 2420-0010000-303122-07151-61900-016490-0000-000000-000000-00000-00000		
TAXES SCOLAIRES 2010	Numéro de fournisseur SIMON	Montant de la subvention
L'association de la Terrasse Roxboro	144048	207,33 \$
Club de natation Valleycrest	144049	540,14 \$
Association communautaire Parc Versailles	141423	1 428,14 \$
TOTAL		2 175,61 \$

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-16 15:59

Signataire : Jacques CHAN

 Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
 Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104885021

Dossier # : 1104885021

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction

Objet : Autoriser une contribution financière prévue totalisant 2 175,61 \$ représentant les taxes scolaires 2010 à trois piscines de quartier et ce, provenant du budget de fonctionnement 2010.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 2 175.61 \$ à même le code budgétaire 2420-0010000-303122-07151-61900-016490 pour divers fournisseurs.

L'association de la Terrasse Roxboro		207,33 \$
Club de natation Valleycrest		540,14 \$
Association communautaire Parc Versailles		1 428,14 \$
TOTAL		2 175,61 \$

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104885021

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
 Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-18

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
 Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-18

Dossier # :1104885021



Comité de gestion de la taxe scolaire

(514) 384-5034

SOUS TOUTES RÉSERVES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5A9

page 1 de 1

Partie à conserver - 19315

NUMÉRO DE COMPTE
50-04076141

Numéro de référence pour paiement électronique
0000-0050-0407-6141-0210

Emplacement de la propriété
139 AV JEAN BRILLANT
ROXBORO QC

Propriétaire(s)

Désignation cadastrale
1388717

004315
ASSOCIATION DE LA TERRASSE ROXBORO
A/S DE GAËTANE ALLAIRE
13555 BOUL DE PIERREFONDS
PIERREFONDS QC H9A 1A6

Numéro d'identification site Web : www.cgtsim.qc.ca
1723611

Échéance : aaaa-mm-jj 2010-10-26

AVIS DE RAPPEL

Date d'échéance	Description	Capital (\$)	Intérêt (\$)	Total (\$)
2010-07-29	Taxe annuelle	200,01	7,32	207,33
Total des sommes dues		200,01	7,32	207,33

Chèque(s) postdaté(s) au compte 0,00 Total 207,33

Notez que cet avis de rappel a été calculé le : 2010-09-28

Intérêts et frais

Tout versement fait après l'échéance entraîne des frais d'intérêt. Le taux d'intérêt est de 15,0% et peut être modifié sans préavis. Des frais de 22 \$ sont facturés pour un chèque retourné.

Procédures de recouvrement

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un compte de taxe scolaire en souffrance peut être recouvré par voie de saisie et vente des biens meubles du propriétaire par l'intermédiaire d'un huissier ou par la vente de l'immeuble.

Renseignements

514 384-5034, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
Site Web : www.cgtsim.qc.ca

Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué :

- à votre institution financière, au comptoir, au guichet, ou par le biais de son site Web;
- au CGTSIM, 500 boul. Crémazie Est, Montréal;
- par la poste, veuillez joindre le coupon de paiement et votre chèque payable à l'ordre du CGTSIM.

Notez que le numéro de référence est requis pour les paiements électroniques.

Prévoyez de 2 à 4 jours pour le délai postal ou de transaction électronique.

AN ENGLISH VERSION IS AVAILABLE UPON REQUEST (FOR INDIVIDUALS ONLY)

RAPPEL / 2010-09-28

^ Détachez ici ^



Comité de gestion de la taxe scolaire

(514) 384-5034

TAXE SCOLAIRE

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5A9



50-04076141 1723611

ASSOCIATION DE LA TERRASSE ROXBORO
A/S DE GAËTANE ALLAIRE
13555 BOUL DE PIERREFONDS
PIERREFONDS QC H9A 1A6

Échéance Année Mois Jour 2010 - 10 - 26	Montant à payer 207,33 \$
---	------------------------------

Numéro de référence pour paiement 0000-0050-0407-6141-0210	Montant du paiement
---	---------------------

Payable à l'ordre du CGTSIM
Joindre cette partie à votre paiement

00 00078 0000000000000000 0000000000000000 50040761410210 0000020733



Comité de gestion
de la taxe scolaire

(514) 384-5034

SOUS TOUTES RÉSERVES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3A9

page 1 de 1

Partie à conserver

19318

NUMÉRO DE COMPTE
50-04018539

Numéro de référence pour paiement électronique
0000-0050-0401-8539-0213

Emplacement de la propriété
**4600 RUE DES CAGEUX
PIERREFONDS QC**

Propriétaire(s)

Désignation cadastrale
1347400

004316
CLUB DE NATATION VALLEYCREST
A/S DE GAETANE ALLAIRE
13555 BOUL DE PIERREFONDS
PIERREFONDS QC H9A 1A6

Numéro d'identification site Web : www.cgtsim.qc.ca
2285904

Echéance : aaaa-mm-jj **2010-10-26**

AVIS DE RAPPEL

Date d'échéance	Description	Capital (\$)	Intérêt (\$)	Total (\$)
2010-07-29	Taxe annuelle	Echéance : 2010-07-29 21,07	0,77	21,84
2010-10-26	Taxe annuelle	Echéance : 2010-10-26 518,30	0,00	518,30
Total des sommes dues		539,37	0,77	540,14

Chèque(s) postdaté(s) au compte 0,00 Total **540,14**

Notez que cet avis de rappel a été calculé le : **2010-09-28**

Intérêts et frais

Tout versement fait après l'échéance entraîne des frais d'intérêt. Le taux d'intérêt est de 15,0% et peut être modifié sans préavis. Des frais de 22 \$ sont facturés pour un chèque retourné.

Procédures de recouvrement

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un compte de taxe scolaire en souffrance peut être recouvré par voie de saisie et vente des biens meubles du propriétaire par l'intermédiaire d'un huissier ou par la vente de l'immeuble.

Renseignements

514 384-5034, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
Site Web : www.cgtsim.qc.ca

Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué :

- à votre institution financière, au comptoir, au guichet, ou par le biais de son site Web;
- au CGT\$IM, 500 boul. Crémazie Est, Montréal;
- par la poste, veuillez joindre le coupon de paiement et votre chèque payable à l'ordre du CGT\$IM.

Notez que le numéro de référence est requis pour les paiements électroniques.

Prévoyez de 2 à 4 jours pour le délai postal ou de transaction électronique.

AN ENGLISH VERSION IS AVAILABLE UPON REQUEST (FOR INDIVIDUALS ONLY)

RAPPEL / 2010-09-28

▲ Détachez ici ▲



Comité de gestion
de la taxe scolaire

(514) 384-5034

TAXE SCOLAIRE

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3A9



50-04018539 2285904

CLUB DE NATATION VALLEYCREST
A/S DE GAETANE ALLAIRE
13555 BOUL DE PIERREFONDS
PIERREFONDS QC H9A 1A6

Échéance			Montant à payer
Année	Mois	Jour	
2010	10	26	540,14 \$

Numéro de référence pour paiement	Montant du paiement
0000-0050-0401-8539-0213	

Payable à l'ordre du CGT\$IM
Joindre cette partie à votre paiement

00 00078 0000000000000000 0000000000000000 50040185390213 0000054014



Comité de gestion de la taxe scolaire

(514) 384-5034

SOUS TOUTES RÉSERVES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5A9

page 1 de 1

Partie à conserver 19314

NUMÉRO DE COMPTE 50-04155318

Numéro de référence pour paiement électronique 0000-0050-0415-5318-0212

Emplacement de la propriété 13207 RUE DESJARDINS PIERREFONDS QC

Propriétaire(s)

Désignation cadastrale 1369593

004314 ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE PARC VERSAILLES, (USUFRUITIER) A/S DE BIBLIOTHEQUE PIERREFONDS 13555 BOUL DE PIERREFONDS PIERREFONDS QC H9A 1A6

Numéro d'identification site Web : www.cgtsim.qc.ca 2115522

Échéance : aaaa-mm-jj 2010-10-26

AVIS DE RAPPEL

Table with 5 columns: Date d'échéance, Description, Capital (\$), Intérêt (\$), Total (\$). Rows include annual taxes for 2009-10-27, 2010-07-29, and 2010-10-26, plus a total due of 1,428.14.

Chèque(s) postdaté(s) au compte 0,00 Total 1 428,14

Notez que cet avis de rappel a été calculé le : 2010-09-28

Intérêts et frais

Tout versement fait après l'échéance entraîne des frais d'intérêt. Le taux d'intérêt est de 15,0% et peut être modifié sans préavis. Des frais de 22 \$ sont facturés pour un chèque retourné.

Procédures de recouvrement

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un compte de taxe scolaire en souffrance peut être recouvré par voie de saisie et vente des biens meubles du propriétaire par l'intermédiaire d'un huissier ou par la vente de l'immeuble.

Renseignements

514 384-5034, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Site Web : www.cgtsim.qc.ca

Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué :

- à votre institution financière, au comptoir, au guichet, ou par le biais de son site Web;
à CGTSIM, 500 boul. Crémazie Est, Montréal;
par la poste, veuillez joindre le coupon de paiement et votre chèque payable à l'ordre du CGTSIM.

Notez que le numéro de référence est requis pour les paiements électroniques.

Prévoyez de 2 à 4 jours pour le délai postal ou de transaction électronique.

AN ENGLISH VERSION IS AVAILABLE UPON REQUEST (FOR INDIVIDUALS ONLY)

RAPPEL / 2010-09-28

Détachez ici



Comité de gestion de la taxe scolaire

(514) 384-5034

TAXE SCOLAIRE

DE L'ÎLE DE MONTRÉAL C.P. 11071, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 5A9



50-04155318 2115522

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE PARC VERSAILLES, (USUFRUITIER) A/S DE BIBLIOTHEQUE PIERREFONDS 13555 BOUL DE PIERREFONDS PIERREFONDS QC H9A 1A6

Table with 2 columns: Échéance (Année, Mois, Jour) 2010 - 10 - 26; Montant à payer 1 428,14 \$

Table with 2 columns: Numéro de référence pour paiement 0000-0050-0415-5318-0212; Montant du paiement

Payable à l'ordre du CGTSIM Joindre cette partie à votre paiement

00 0007& 0000000000000000 0000000000000000 50041553180212 0000142814



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

SUBVENTION –
CARREFOUR 6-12 DE PIERREFONDS-EST
INC.

SUBSIDY–
CARREFOUR 6-12 DE PIERREFONDS-EST
INC.

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement autorise le versement d'une subvention provenant du budget des imprévus à l'organisme Carrefour 6-12 de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986,75 \$ pour la réalisation de son projet de construction;

THAT the Borough Council authorize the granting of a subsidy from the budgetary contingencies to the organisation "Carrefour 6-12 de Pierrefonds-est inc." for an amount of \$4,986.75 for the realization of its building project;

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

THAT this expense be payable according to the financial information mentioned in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.09 1104991025

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une subvention provenant du budget des imprévus au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986.75 \$ pour la réalisation de leur projet de construction.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro assure un support concret à l'organisme Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. pour les frais additionnels pour la réalisation du projet de construction de la nouvelle bâtisse située au 4773 boul. Lalande à Pierrefonds.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucune.

DESCRIPTION

Le Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc.s'apprête à construire une nouvelle bâtisse au 4773 boul. Lalande à Pierrefonds. L'organisme se situe dans une Zone RA-20. Malgré que l'architecte ait fait des plans conformement à cette zone, le comité d'architecture leur a demandé de faire des modifications à leur zonage et l'organisme a du payer une dérogation d'un montant de 775 \$ (Résolution CA09 29 0261). De plus l'organisme a payé 375 \$ pour le permis de démolition, 3 276 \$ pour le permis de construction et 560.75 \$ pour la demande de soumission pour le branchement des égouts. Les frais totalisent 4 986.75 \$.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser une subvention au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986.75\$, numéro de fournisseur SIMON 141461, provenant du budget des imprévus: 2420 0010000 303129 01819 66590 000000 0000 000000 019031 00000 00000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE

conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-16

Dossier # :1104991025



Dossier # : 1104991025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une subvention provenant du budget des imprévus au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986.75 \$ pour la réalisation de leur projet de construction.

Autoriser une subvention au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986.75 \$, numéro de fournisseur SIMON 141461, provenant du budget des imprévus : 2420 0010000 303129 01819 66590 000000 0000 000000 019031 00000 00000.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-19 08:43

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991025

Dossier # : 1104991025

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction

Objet : Autoriser une subvention provenant du budget des imprévus au Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est inc. au montant de 4 986.75 \$ pour la réalisation de leur projet de construction.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 4986.75\$ à même le code budgétaire
2420 0010000 303129 01819 66590 000000 0000 000000 019031

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991025

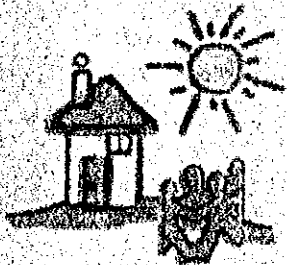
RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-18

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-18

Dossier # :1104991025



Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est Inc.
4773 boul. Lalonde
Pierrefonds, Québec
H8Y 3H4
Téléphone : (514) 518-2138
Courriel: carrefour612@gmail.com

J. C.
Carrefour

Jeudi 30 septembre 2010

Monsieur Christian Dubois
Conseiller de l'Arrondissement Pierrefonds/Roxboro
13665 boul. Pierrefonds
Pierrefonds, Québec
H9R 774

Bonjour M. Dubois,

Comme vous savez le Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est s'apprête à construire une nouvelle bâtisse au 4773 boul. Lalonde à Pierrefonds. Nous nous situons dans une Zone RA-20. Malgré que l'architecte ait fait des plans conformement à cette zone, le comité d'architecture nous a demandé de faire des modifications à leur zonage et nous avons du payer une dérogation d'un montant de \$775 (résolution CA 09 29 20 61). De plus nous avons payé \$375 pour le permis de démolition, \$3 276 pour le permis de construction et \$560,75 pour la demande de soumission pour le branchement des égouts.

Compte tenu que nous sommes un organisme communautaire qui offre des services à la population défavorisée de l'est de Pierrefonds et que nous assumons les frais de construction, nous apprécierions que vous absorbiez les frais de \$4 936,75 payés à la ville pour la réalisation de notre projet.

Merci de l'attention que vous portez à ma demande. Je demeure à votre disposition pour plus d'information.

Veuillez agréer, M. Dubois, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole Legault

Carole Legault
Directrice



CARrefour des 6-12 ans

No Reçu : BA2010-01695

Date du reçu : 26/04/2010

Code	Description	Quantité	Unitaire	Total	Taxe
01-251-1-N01	Licences et permis	1	3 276.00 \$	3 276.00 \$	NA
01-251-1-N01	Licences et permis	1	375.00 \$	375.00 \$	NA

Note :

4773 Lalande - demo. et const

Sous-total :	3 651.00 \$
TPS :	NA
TVQ :	NA
Grand total :	3 651.00 \$

Agent : MARIE DENAULT-CLOUTIER

Paiement	26/04/2010 Master Card	-3 651.00 \$
		-3 651.00 \$

Balance à payer : 0.00 \$

Carrefour des 6-12 ans

*Apporter connection
pour l'atelier*

No Reçu : BA2010-03432

Date du reçu :

2010-07-20

Code	Description	Quantité	Unitaire	Total	Taxe
01-246-8-M06	Frais d'administration - entrée service	1	496.79 \$	496.79 \$	TXS

Note :

4773 Boul Ialande - branchement

Sous-total :	496.79 \$
# 12136 4749 RT0001 TPS :	24.84 \$
# 1006001374 TQ0002 TVQ :	39.12 \$
Grand total :	560.75 \$

Agent : MARIE DENAULT-CLOUTIER

Paiement	20/07/2010 Visa	-560.75 \$
		-560.75 \$

Balance à payer : 0.00 \$

CARREFOUR 6-12 ANS

No Reçu : BA2009-03055

Date du reçu : 08/07/2009

Code	Description	Quantité	Unitaire	Total	Taxe
05-139-6-P00	Dépôts divers à rembourser	1	775,00 \$	775,00 \$	NA

Note : DEROGATION

Sous-total : 775,00 \$
TPS : NA
TVQ : NA
Grand total : 775,00 \$

Agent : GINETTE MOISE

Paiement 08/07/2009 Visa -775,00 \$
 -775,00 \$

Balance à payer : 0,00 \$

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
3 août 2009, à 19 h

Résolution: CA09 29 0261

Regular sitting of Monday
August 3, 2009, at 7 p.m.

**DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 891**

**MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 891**

**Il est proposé par
le conseiller Christian G. Dubois
appuyé par
le conseiller Roger Trottier**

**It was moved by
Councillor Christian G. Dubois
seconded by
Councillor Roger Trottier**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 13 juillet 2009, le conseil autorise la dérogation mineure suivante aux règlements de zonage et de lotissement :

THAT, on recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, at its meeting held on July 13, 2009, the Council authorizes the following minor exemption to zoning and subdivision by-laws:

4773 boul. Lalande
Lot 1 899 479

4773 boul. Lalande
Lot 1 899 479

Nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux de l'ancienne Ville de Pierrefonds, permettre en zone résidentielle RA-20 :

Notwithstanding any contrary provision specified in municipal by-laws of the former Ville de Pierrefonds, allow in RA-20 residential zone:

- une case de stationnement au lieu du minimum de trois cases ;
- que la rampe d'accès sans obstacle soit située dans la cour latérale minimale du côté nord-ouest.

- one off street parking space instead of the required three spaces;
- that the access ramp without obstacle be located in the minimum north-west side yard.

Comme indiqué sur les plans préparés par Mireille Shebib-Aubé, architecte, datés du 27 novembre 2008.

As indicated on the plans prepared by Mireille Shebib-Aubé, architect, dated November 27, 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.08 1092950007

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**SUBVENTION –
ÉCO-QUARTIER PIERREFONDS-ROXBORO**

**SUBSIDY –
ÉCO-QUARTIER PIERREFONDS-ROXBORO**

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QU'une subvention au montant de 971,80 \$
provenant du budget d'opération 2010, soit
versée à l'organisme communautaire Éco-
quartier Pierrefonds-Roxboro pour un projet
retenu dans le cadre du programme « Pop
Culture » de l'arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro ;

THAT a subsidy in the amount of \$ 971.80, from
the operating budget 2010, be granted to the
community organization Éco-quartier
Pierrefonds-Roxboro for a project selected under
the program "Pop Culture" of the borough of
Pierrefonds-Roxboro;

QUE cette subvention soit payée selon les
informations financières contenues dans le
dossier décisionnel.

THAT this subsidy be paid according to the
financial information mentioned in the decision-
making documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.10 1104991027

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro une somme de 971.80 \$ dans le cadre du programme "Pop Culture" de notre arrondissement.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro contribue concrètement au support d'organismes communautaires oeuvrant localement et offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support. L'objectif général du programme "Pop Culture" est d'offrir des spectacles et/ou activités culturelles, donnés par des artistes professionnels, à une clientèle défavorisée en collaboration avec les organismes communautaires. Les objectifs spécifiques du programme "Pop Culture" sont de favoriser l'apprentissage, le développement personnel et l'accessibilité à la culture ainsi de permettre à chacun l'intégration à un environnement culturel.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2009: GDD 1094991015 (entre autres)

DESCRIPTION

Organisme Communautaire	Projet	Date et Lieu	Clientèle Ciblée	Budget
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro Numéro de fournisseur SIMON 152618	Thème Music et Environnement Donner une présentation aux étudiants pour les sensibiliser sur les enjeux environnementaux. Promouvoir les différentes façons de réutiliser et valoriser des produits qui sont destinés aux rebuts. Célébrer la	Lieu: Deux écoles à Pierrefonds-Roxboro dans leurs gymnases ou auditoriums. Date prévue: février ou mars 2011. Heure: une présentation vers 10h et une autre vers	Étudiants âgés entre 5 et 12 ans de deux écoles primaires publics. Nombre de participants: environ 700 étudiants.	Artistes: "Groupe Junkyard Symphony" Fiche technique: Show Recycle Rock 2 fois: 860.00 \$ Taxe HST (8%): 68.80 \$

	<p>musique dans un format original par des artistes professionnels et pour des jeunes d'une école primaire sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. Le concert sera présenté par le groupe Junkyard Symphony et le spectacle spécifique sera le "Recycle Rock". Ce spectacle est un spectacle qui a le but de faire apprendre aux jeunes les éléments de base du rythme et du recyclage. En battant sur des boccas, klaxonner et danser, ils apprendront le langage universel de la musique. Incorporé dans la présentation, c'est l'apprentissage des 4 R's de la réduction des déchets qui est mis en valeur (Réduire, Réutiliser, Recycler et Rocker).</p>	<p>13h (durant les heures d'école entre 8h - 15h30).</p>		<p>Taxe TPS (5%): 43.00 \$</p> <p>Total : 971.80 \$</p> <p>Tout le spectacle sera préparé par le group Junkyard Symphony. La préparation de l'école sera faite par chaque école. La gestion des préparatifs sera faite par Christian Ackad, chargé de projet de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro.</p>
--	--	--	--	---

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement de subvention à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro un montant de 971.80 \$, numéro de fournisseur SIMON 152618 à même la clé comptable SIMON 2420-0010000-303123-07251-61900-016491-0000-000000-000000-000000-000000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI
Chef de division - Culture

Tél : 514 620-4181 ext 2210

Télécop. : 514 620-5503
Date d'endos. : 2010-11-17

Dossier # :1104991027

**Dossier # : 1104991027**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro une somme de 971.80 \$ dans le cadre du programme "Pop Culture" de notre arrondissement.

Autoriser le versement de subvention à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro un montant de 971.80 \$, numéro de fournisseur SIMON 152618 à même la clé comptable SIMON 2420-0010000-303123-07251-61900-016491-0000-000000-000000-00000-00000.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-17 14:18

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991027

Dossier # : 1104991027

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à l'organisme communautaire Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro une somme de 971.80 \$ dans le cadre du programme "Pop Culture" de notre arrondissement.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 971.80 \$ à même le code budgétaire
2420-0010000-303123-07251-61900-016491

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991027

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières

Tél : 514 624-1376

Date : 2010-11-18

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières

Tél : 614 624-1622

Division :

Date d'endos. : 2010-11-18

Dossier # :1104991027



13 Rue Centre Commercial
Roxboro, Québec
H8Y 2N9
Tel : 514-752-0778
Fax : 514-752-0779
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com

ÉVÈNEMENT POP CULTURE THÈME MUSIQUE ET ENVIRONNEMENT

Objectif Général

- Donner une présentation aux élèves pour les sensibiliser sur les enjeux environnementaux, et les idées de récupération.
- Promouvoir les différentes façons de réutiliser et valoriser des produits qui sont destinés aux rebuts...
- Célébrer la musique dans un format original par des artistes professionnels et pour des jeunes d'une école primaire sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro.

Objectifs Spécifiques

- Faire apprendre aux étudiants les éléments de base du rythme et de la percussion.
- Faire apprendre aux étudiants comment créer des instruments musicaux de toutes sortes à partir de matériaux accessibles à tous et tout les jours.
- Faire apprendre aux étudiants l'importance de l'art et la musique dans la culture.
- Faire apprendre aux étudiants l'importance des 4 R's (réduire, réutiliser, recycler et ROCKER).
- Prendre conscience aux étudiants de ce qu'ils peuvent faire pour prendre soin de l'environnement.

Clientèle Ciblée

Des étudiants âgés entre 5 et 12 ans de deux écoles primaires publics. La présentation sera faite pour environ 700 étudiants.

Nom d'Artistes

Le groupe Junkyard Symphony fera deux de leurs présentations « musique ». Les membres du groupe sont originaires d'Ottawa et ils font des spectacles musicaux avec des instruments fabriqués de produits valorisés. Ils performent pour des personnes de tous âges.

Infos contact:

(613)298-JUNK(5865)

junkyardjonny@junkyardsymphony.com ou junkyardsymphony@hotmail.com

<http://junkyardsymphony.com/>

73 Sundback Lane

Ottawa, Ontario, Canada

K2L 2W9

Lieux - Dates - Heures

Lieu : Deux écoles à Pierrefonds-Roxboro dans leurs Gymnases ou auditoriums

Date Prévues : À décider (Février ou Mars 2011)

Heure : une présentation vers 10h et une autre vers 13h (durant les heures d'école entre 8h – 15:30)

Titre et description du spectacle

Le concert sera présenté par le groupe Junkyard Symphony et le spectacle spécifique sera le «Recycle Rock ».

Animateur : Junkyard Jonny et Trashcan Tony

Ce spectacle « Recycle Rock » est un spectacle qui a le but de faire apprendre aux jeunes les éléments de base du rythme et du recyclage. En battant sur des bocaux, klaxonner et danser, ils apprendront le langage universel de la musique.

Incorporé dans la présentation, c'est l'apprentissage des 4 R's de la réduction des déchets qui est mis en valeur.

Source : site web (<http://junkyardsymphony.com/les-spectacles.html>):

Le Rock Recyclé:

(2 artistes)

Au cours d'un spectacle qui prend parfois des allures d'atelier, Junkyard Symphony enseignent les rudiments du rythme et du recyclage. Ceux qui veulent bien, y apprennent les quatre R de la réduction des déchets (Réduire, Réutiliser, Recycler et Rocker) ainsi que les notions de base du rythme telles que battement, tempo, dynamique. Ils tapent sur des chaudières, martèlent des klaxons, activent des débouchoirs, dansent sur une scène disco, crient, rugissent et s'esclaffent pour enfin découvrir que le rythme, c'est vraiment un langage universel. Ce spectacle se prête très bien aux fêtes d'entreprises, des écoles de tous niveaux, des événements communautaires, des camps de jour et des réunions de famille.

Durée: 60 minutes.

Comment rejoindre la clientèle - promotion

L'école préparera les étudiants pour la présentation en affichant l'événement dans les babillards de l'école et en annonçant dans les communications internes. Aussi souvent que possible, les professeurs parleront du spectacle à venir pour assurer la participation d'un bon nombre d'élèves.

Fiche Technique

La présentation se fera dans l'auditorium ou dans le gymnase de l'école. Le groupe Junkyard Symphony amènera ses propres équipements.

Les frais sont :(Incluant le transport)

Show Recycle Rock 2 fois:	860.00\$
Taxe HST (8%)	68.80\$
Taxe TPS (5%)	<u>43.00\$</u>
	971.80\$

Support technique

Tout le spectacle sera préparé par le group Junkyard Symphony.

La préparation de l'école sera faite par chaque école.

La gestion des préparatifs sera faite par Christian Ackad, chargé de projet à l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro.

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-DEBUT---

IMPRIMANTE =FILWATCH

TITRE =PROD:21433086:SIMON Balance de vérification – niveau de détail "enfants"

COURRIEL =VALENTE@VILLE.MONTREAL.QC.CA

ENV =20-007

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-FIN---

Paramètres rapport

Budget comparatif	ORIGINAL
Budget fonds disponibles	MODIFIÉ
Période	RÉG-10
Type de combinaison	Standard
Clé comptable flexible inférieure	2420.0010000.303123.07251.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Clé comptable flexible supérieure	2420.0010000.303123.07251.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Devise	CAD
Ordre de tri-segments	1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11
Segment de consolidation	10
Dernier segment de totaux	5
Segments description	3.4.5.6.9
Type de solde	Exercice
Segment hiérarchisé (Ordre naturel)	
Niveau du détail	Hiérarchie d'enfant seulement
Budget original solde négatif	Non
Budget modifié solde négatif	Non
Engagements solde négatif	Non
Dépenses réelles solde négatif	Non
Total solde négatif	Non
Solde disponible solde négatif	Non
Nom de responsabilité	SIMON 303104,303115,303122@303125 Interrogation GL

Clé comptable	Description	Budget ORIGINAL	Budget MODIFIÉ	Engagements	Dépenses réelles	Total	Disponibilité
-2420.0010000.303123.07251.61900. 016491.0000.000000.000000.000000	PIR – Activites culturelles;Musées et centres d'exposition;Contribution à d'autres organismes;Autres organismes;	51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251.61900		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251.61000 (Famille)		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL DU RAPPORT		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

SUBVENTIONS 2010 –
LES SERVICES À LA FAMILLE AMCAL
LES DOIGTS DE FÉES DE PIERREFONDS INC.
LA MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS

SUBSIDIES 2010–
AMCAL FAMILY SERVICES
LES DOIGTS DE FÉES DE PIERREFONDS INC.
LA MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE des subventions au montant total de
11 835 \$ soient accordées aux organismes
suivants, à même le budget de fonctionnement
2010:

THAT subsidies in the total amount of \$11,835
be granted to the following organizations, from
the operating budget 2010:

- | | |
|---|----------|
| - Les services à la famille Amcal/ <i>Amcal Family Services</i> | 4 500 \$ |
| - Les Doigts de Fées de Pierrefonds inc. | 2 335 \$ |
| - La Maison des jeunes de Pierrefonds | 5 000 \$ |

QUE ces subventions soient payées
respectivement selon les informations
financières contenues dans le dossier
décisionnel.

THAT these subsidies be paid respectively
according to the financial information mentioned
in the decision-making documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.11 1104991026

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991026

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 11 835 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Historiquement, l'ancienne Ville de Pierrefonds, puis l'arrondissement Pierrefonds/Senneville et aujourd'hui l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont tenu à contribuer concrètement au support d'organismes communautaires oeuvrant localement ou offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2009: GDD 1094991002, 1094991022 (entre autres)

DESCRIPTION

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Les Services à la famille Amcal (4 500 \$), numéro de fournisseur SIMON 141438, Les Doigts de Fées de Pierrefonds inc.(2 335 \$), numéro de fournisseur SIMON 144091 et la Maison des jeunes de Pierrefonds (5 000 \$), numéro de fournisseur SIMON 141610.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement de subvention à l'organisme Les Services à la famille Amcal un montant de 4 500 \$ à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303123 07289 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

Autoriser le versement de subvention à l'organisme Les Doigts de Fées de Pierrefonds inc. un montant de 2 335 \$ à même la clé comptable SIMON 2420 00100000 303123 07251 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

Autoriser le versement de subvention à l'organisme La Maison des jeunes de Pierrefonds un montant de 5 000 \$ à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303123 07289 61900 016490 0000 000000 000000 00000 00000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI
Chef de division - Culture

Tél : 514 620-4181 ext 2210

Télécop. : 514 620-5503
Date d'endos. : 2010-11-22

Dossier # :1104991026

**Dossier # : 1104991026**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 11 835 \$.

Octroyer une subvention annuelle à chacun des organismes suivants, Les Services à la famille Amcal un montant de 4 500 \$, numéro de fournisseur SIMON 141438, Les Doigts de Fées de Pierrefonds inc. un montant de 2 335 \$, numéro de fournisseur SIMON 144091 et La Maison des jeunes de Pierrefonds un montant de 5 000 \$, numéro de fournisseur SIMON 141610.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-22 10:29

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991026

Dossier # : 1104991026

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction

Objet : Accorder les subventions provenant du budget d'opération 2010 à divers organismes communautaires pour une somme totale de 11 835 \$.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Accorder des subventions à divers organismes communautaires pour 11835 \$
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de
4 500 \$ pour Les Services à la famille Amcal à même le code budgétaire 2420 0010000 303123 07289 61900 016491,
2 335 \$ pour Les Doigts de Fées de Pierrefonds inc. à même le code budgétaire 2420 00100000 303123 07251 61900 016491,
5 000 \$ pour La Maison des jeunes de Pierrefonds à même le code budgétaire 2420 0010000 303123 07289 61900 016490.

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991026

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-22

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-22

Dossier # :1104991026



Family Services
Services à la Famille

Octobre 2010

Mairesse Monique Worth
Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
13665 boul. Pierrefonds
Pierrefonds, Qc
H9A 2Z4

Chère Mairesse Worth,

Les familles sont importantes. Voilà la prémisse du travail des **Services à la famille Amcal** depuis plus de trente ans. Nos clients nous donnent systématiquement des cotes élevées pour l'aide reçue alors qu'ils étaient confrontés à des problèmes difficiles à résoudre, tant à la maison qu'à l'école. Dans la dernière année, une écrasante majorité de **90%** des parents qui ont utilisé nos différents services (programme résidentiel, programme de thérapie familiale, programme de visites supervisées, Chez Nous) a noté une amélioration significative de leurs compétences parentales.

Votre appui continu est primordial. S'il faut un village pour élever un enfant, il faut sûrement le soutien de la communauté pour continuer la mission d'Amcal: offrir des services professionnels innovateurs afin de promouvoir et maintenir des relations familiales saines – c'est si important en période de changement social rapide. **Nous vous remercions pour votre don!**

Bien à vous,

Heather Holmes, MBA
Directrice générale
Les Services à la famille Amcal



Liam Hopkins
Finissant 2004
Programme Résidentiel Amcal



"Sans l'aide que j'ai reçue chez Amcal, je n'aurais pas pu réaliser toutes les choses que j'ai accomplies. Le temps que j'ai passé chez Amcal m'a aidé à identifier où j'avais mal tourné et il m'a permis d'identifier les mesures à prendre afin de réparer la situation. Je suis tellement reconnaissant pour tout le soutien que le personnel d'Amcal continue de m'offrir et qu'il offre à beaucoup d'autres."

- Liam Hopkins

Liam est maintenant âgé de 21 ans, il est un chef cuisinier accompli et un membre actif de la communauté.

LES DOIGTS DE FEES DE PIERREFONDS INC.

Le 15 novembre 2010

Madame Louise Zampini
Chef de division
Culture, Bibliothèques et
développement social

Madame,
Les membres de notre groupe continuent à offrir nos services
aux spectacles pour la saison 2010-2011

Nous remarquons que notre subvention annuelle n'a pas encore
été reçue, nous vous remercions de votre attention à ce sujet.

Pour nous c'est toujours agréable de travailler avec le personnel du
Centre Culturel de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer
chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le club les Doigts de Fées.


Gisèle Palladini
Présidente

FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE
FORMULAIRE DE DEMANDE

Prière de prendre connaissance des critères d'admissibilité avant de remplir le formulaire et de compléter chacune des étapes.

Toute demande doit être présentée uniquement par un organisme. Aucune demande de particulier ne sera considérée.

(Veuillez écrire en lettres moulées)

1^{re} ÉTAPE- Renseignements sur l'organisme

NOM LÉGAL : Maison des jeunes de Pierrefonds inc.

ADRESSE : 4855 boul. des Sources VILLE : Pierrefonds

CODE POSTAL : H8Y 3C8 TÉLÉPHONE : 514 683 4164

NOM DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE : Brigitte Martel TITRE : Directrice

TÉLÉPHONE : 514 683 4164 CELLULAIRE : 514 913 8038

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : maisondj@videotron.ca

2^e ÉTAPE- Type de demande

Veuillez préciser le type de demande

A. Soutien pour des projets, activités ou services ciblés

B. Soutien à l'opération générale

C. Soutien pour répondre à une situation d'urgence

3° ÉTAPE- Description de la demande

DESCRIPTION

Titre de la demande: Projet maison des jeunes

Décrire brièvement l'objet de la demande:

La Maison des jeunes Pierrefonds est une organisation à but non lucratif depuis le 6 février 1984, dont le mandat de l'organisme est d'encourager les jeunes à être actifs, critiques et responsable. Ce mandat est renforcé par la création d'activités et de programmes à saveur culturelle, sociale, éducative et de nature récréative.

Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donnés comme mission, sur une base volontaire, de tenir un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 18 ans dans leur communauté. Grâce aux nombreux contacts entre jeunes et en association avec des adultes représentatifs et significatifs, le projet maisons de jeunes permettent à ces jeunes d'être mieux informés, pour mieux comprendre et agir en connaissance de cause sur leurs situations individuelles et collectives.

Précisez chacun des éléments suivants : historique, contexte actuel, objectifs, clientèles visées, projets, activités, services, durée, dates de réalisation, aire de rayonnement (district, arrondissement municipal):

L'Historique, le contexte actuel, nos objectifs, la clientèle visées, nos activités et nos services et notre aire de rayonnement ce retrouve tous dans notre Rapport d'Activités qui est en annexe.

Pour la question de durée et de date de réalisation, nous sommes ouverts à l'année longue et nous espérons pouvoir offrir nos services aux jeunes pour plusieurs années encore.

DESCRIPTION (suite)

Est-ce que le besoin a déjà été identifié par la collectivité (différents intervenants communautaires et institutionnels, citoyens) ? Si oui, par qui ? :

La Table de concertation jeunesse de l'Ouest de l'Île de Montréal, dit qu'une de leurs priorités pour les prochaines années sera les saines habitudes de vie (Québec en Forme). Nous trouvons que notre projet s'intègre très bien dans ce plan d'action locale.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, établit pour le gouvernement de Québec, identifie spécifiquement les maisons des jeunes comme moyen d'action pour soutenir les jeunes en détresse (p. 42, Enrichir le Québec de sa relève, Stratégie d'action jeunesse 2009-2014).

Quels sont les autres partenaires « impliqués » dans le projet?

Noms des partenaires (MRCI, Santé publique, Centre local d'emploi, entreprise privée, Fondation, Centraide, etc.)	Type de contribution (Ressources humaines, financières, matérielles, immobilières, etc).	Valeur financière (\$) de la contribution	Contribution reçue ou demandée ?
MSSS	Programmes et activités (matériels, ressources humaines)	90000\$	Demandée
Partage Action	Programmes et activités (matériels, ressources humaines)	18000\$	20000\$
Emploi Carrière Été	Programmes et activités (matériels, ressources humaines)	17000\$	14000\$
Pierrefonds-Roxboro	Programmes et activités (matériels, ressources humaines)	10000\$	Demandée
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$

DEMANDE DE FINANCEMENT

Description financière de la demande

Catégories	Montant demandé
Salaires et avantages sociaux Spécifier :	\$
Achat d'équipement Spécifier :	\$
Publicité / Promotion Spécifier :	\$
Autres Spécifier : Frais d'activités et de programmes (animateurs, matériels, sortis)	10,000.00\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Total du soutien financier demandé	10,000.00\$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES METTANT EN VALEUR LA DEMANDE

(Veuillez annexer les documents pertinents)

Nous tenons a mentionner que nous avons annexées notre Rapport d'activités 2009-2010 et deux lettres de soutien, une du Centre de bénévolat de l'Ouest de l'Ile et l'autre de Pierrefonds Comprehensive High School.

Nous voulons aussi adresser la question de 'services offerts par autres organismes communautaires dans le même secteur'. Comme vous le sachiez, oui il existe une autre maison des jeunes a Pierrefonds mais nous ne desservons pas du tout les mêmes jeunes. Dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, il y a amplement de jeunes pour garder deux maison des jeunes bien occuper...

Si vous avez des questions ou considérer qu'il manque d'information, s'il vous plait me contacter.



Maison des jeunes de Pierrefonds <maisondj@videotron.ca>

2010-09-16
14:16

A avalente@ville.montreal.qc.ca

cc

ccc

Objet: Statistics

Hello Anna,

Here are the current Mdj membership statistics:

Pierrefonds: 170

Roxboro: 31

DDO: 26

Ile Bizard: 4

Dorval: 3

Pointe-Claire: 1

Lachine: 1

Pincourt: 1

Montreal: 1

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-DEBUT---

IMPRIMANTE =FILWATCH

TITRE =PROD:21433059:SIMON Balance de vérification – niveau de détail "enfants"

COURRIEL =AVALENTE@VILLE.MONTREAL.QC.CA

ENV =20-007

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-FIN---

Paramètres rapport

Budget comparatif	ORIGINAL
Budget fonds disponibles	MODIFIÉ
Période	RÉG-10
Type de combinaison	Standard
Clé comptable flexible inférieure	2420.0010000.303123.07289.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Clé comptable flexible supérieure	2420.0010000.303123.07289.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Devise	CAD
Ordre de tri-segments	1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11
Segment de consolidation	10
Dernier segment de totaux	5
Segments description	3.4.5.6.9
Type de solde	Exercice
Segment hiérarchisé (Ordre naturel)	
Niveau du détail	Hiérarchie d'enfant seulement
Budget original solde négatif	Non
Budget modifié solde négatif	Non
Engagements solde négatif	Non
Dépenses réelles solde négatif	Non
Total solde négatif	Non
Solde disponible solde négatif	Non
Nom de responsabilité	SIMON 303104,303115,303122@303125 Interrogation GL

Clé comptable	Description	Budget ORIGINAL	Budget MODIFIÉ	Engagements	Dépenses réelles	Total	Disponibilité
-2420.0010000.303123.07289.61900. 016491.0000.000000.000000.000000	PIR – Activites culturelles;Autres – activités culturelles;Contribution à d'autres organismes;Autres organismes;	15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289.61900		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289.61000 (Famille)		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123.07289		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000.303123		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420.0010000		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL 2420		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00
TOTAL DU RAPPORT		15,000.00	14,000.00	0.00	6,000.00	6,000.00	8,000.00

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-DEBUT---

IMPRIMANTE =FILWATCH

TITRE =PROD:21433086:SIMON Balance de vérification – niveau de détail "enfants"

COURRIEL =AVALENTE@VILLE.MONTREAL.QC.CA

ENV =20-007

--SIMON-PLANETPRESS--PARAMETRE-FIN---

Paramètres rapport

Budget comparatif	ORIGINAL
Budget fonds disponibles	MODIFIÉ
Période	RÉG-10
Type de combinaison	Standard
Clé comptable flexible inférieure	2420.0010000.303123.07251.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Clé comptable flexible supérieure	2420.0010000.303123.07251.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000
Devise	CAD
Ordre de tri-segments	1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11
Segment de consolidation	10
Dernier segment de totaux	5
Segments description	3.4.5.6.9
Type de solde	Exercice
Segment hiérarchisé (Ordre naturel)	
Niveau du détail	Hiérarchie d'enfant seulement
Budget original solde négatif	Non
Budget modifié solde négatif	Non
Engagements solde négatif	Non
Dépenses réelles solde négatif	Non
Total solde négatif	Non
Solde disponible solde négatif	Non
Nom de responsabilité	SIMON 303104,303115,303122@303125 Interrogation GL

Clé comptable	Description	Budget ORIGINAL	Budget MODIFIÉ	Engagements	Dépenses réelles	Total	Disponibilité
-2420.0010000.303123.07251.61900. 016491.0000.000000.000000.000000	PIR – Activites culturelles;Musées et centres d'exposition;Contribution à d'autres organismes;Autres organismes;	51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251.61900		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251.61000 (Famille)		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123.07251		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000.303123		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420.0010000		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL 2420		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72
TOTAL DU RAPPORT		51,800.00	51,800.00	0.01	32,296.27	32,296.28	19,503.72



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

SUBVENTION –
FONDATION DU REFUGE DES FEMMES DE
L'OUEST DE L'ÎLE

SUBSIDY–
WEST ISLAND WOMEN'S SHELTER
FOUNDATION

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement autorise le versement d'une subvention à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest-de-l'Île au montant de 2 143,50 \$, représentant le montant des taxes municipales pour l'année 2010, à même le budget de fonctionnement.

THAT the Borough Council authorize the granting of a subsidy to the West Island Women's Shelter Foundation in the amount of \$2,143.50, representing the amount of municipal taxes for the year 2010, from the operating budget.

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

THAT this expense be payable according to the financial information mentioned in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.12 1104991029

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



Dossier # : 1104991029

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île pour une somme de 2 143.50 \$.

Octroyer une subvention à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île pour une somme de 2 143.50 \$, numéro de fournisseur SIMON 140942, représentant le montant pour les taxes municipales pour l'année 2010.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-30 16:40

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991029

IDENTIFICATION**Dossier # :1104991029**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île pour une somme de 2 143.50 \$.

CONTENU**CONTEXTE**

Historiquement, l'ancienne Ville de Pierrefonds, puis l'arrondissement Pierrefonds/Senneville et aujourd'hui l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont tenu à contribuer concrètement au support d'organismes communautaires oeuvrant localement ou offrant des services aux résidents. Des subventions sont donc versées annuellement afin d'assurer ce support.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1094991003 (entre autres)

DESCRIPTION

Octroyer une subvention à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île au montant de 2 143.50 \$, numéro de fournisseur SIMON 140942, représentant le montant pour les taxes municipales pour l'année 2010.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement de subvention à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île pour un montant de 2 143.50 \$ à même la clé comptable SIMON 2420-0010000-303123-07289-61900-016491-0000-000000-000000-000000-000000.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE

conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB

Directeur

Tél : 514 684-0345

Télécop. : 514 684-4069

Date d'endos. : 2010-11-30

Dossier # :1104991029

Dossier # : 1104991029

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction

Objet : Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2010 à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île pour une somme de 2 143.50 \$.

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Subvention à la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'île pour 2 143.50\$
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 2 143.50 \$ à même le code budgétaire
2420-0010000-303123-07289-61900-016491

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1104991029

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-12-01

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-12-01

Dossier # :1104991029

Pointe Claire, 23 novembre 2010

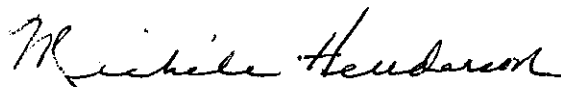
Ville de Pierrefonds
Bureau d'Arrondissement Pierrefonds Senneville
Direction générale de l'arrondissement
13665, boul. Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

Madame Monique Worth

Nous aimerions encore une fois, faire une demande de remboursement des taxes payées par la Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île (1982) Inc pour l'année 2010.

Vous trouverez ci-joint la copie du chèque déjà encaissé au montant de \$2143.50 .Par le passé, l'arrondissement a bien voulu nous accorder cette subvention et nous espérons pouvoir compter sur vous encore cette année.

Nous vous remercions de votre générosité, et vous prions de bien vouloir accepter, Madame, nos salutations les plus cordiales.



Michèle Henderson, adm.
Fondation du Refuge des femmes de l'Ouest de l'Île (1982) Inc.
CP 217
Kirkland (Québec) H9H 0A3



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
MONTRÉAL ET LE CARREFOUR JEUNESSE-
EMPLOI DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

AGREEMENT BETWEEN VILLE DE
MONTRÉAL AND CARREFOUR JEUNESSE-
EMPLOI DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

QU'une contribution financière de 12 500 \$ soit octroyée dans le cadre du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements à l'organisme Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île ;

THAT a financial contribution of \$12,500 be granted within the Montreal Programme Soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements to the organization Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île ;

QUE le conseil d'arrondissement approuve la convention entre la Ville de Montréal et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île, établissant les modalités et les conditions de versement du soutien financier ;

THAT the Borough Council approve the agreement between Ville de Montréal and the Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest de l'Île establishing the procedures and the financial help terms of payment;

QUE monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social soit autorisé à signer ladite convention au nom de l'arrondissement ;

THAT Mr. Dominique Jacob, Director of Culture, Sports, Leisure and Social Development be authorized to sign said convention on behalf of the Borough;

QUE cette dépense, entièrement assumée par la Ville centrale, soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

THAT this expense, entirely covered by the Central City, be payable according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

20.13 1104991028

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1104991028

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011.

CONTENU

CONTEXTE

En juin 2003, le conseil municipal adoptait les orientations et grands paramètres du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements. Le document a été élaboré avec des représentants des arrondissements, des organismes en prévention, des grands partenaires internes et externes. À partir de l'automne 2003, les arrondissements intéressés à participer au Programme ont sélectionné leur organisme partenaire. L'arrondissement Pierrefonds/Senneville a signé une convention avec le YMCA du Grand Montréal le 14 décembre 2004 pour mettre en oeuvre le Programme sur son territoire. En 2004, le Centre communautaire du YMCA Ouest-de-l'Île a débuté la réalisation d'un diagnostic local et concerté sur les perceptions citoyennes et la criminalité. Les années 2006 et 2007 permettront de poursuivre, selon le diagnostic réalisé en 2005, un plan d'action tel que préconisé par le Programme. En 2009, le Centre communautaire du YMCA Ouest-de-l'Île c'est retiré du programme et l'arrondissement a choisi le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour gérer le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem) sur son territoire. Pour l'année 2010-2011, le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île poursuit comme organisme partenaire à gérer le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sommaire décisionnel 1094991021, CA09 29 0352

DESCRIPTION

Deux axes d'intervention sont identifiés dans les orientations et paramètres du Programme : un axe majeur en prévention de la criminalité; un axe mineur en prévention incendie, premiers secours et sécurité civile. Les paramètres de gestion préconisés font état de l'élaboration essentielle d'un diagnostic local en sécurité urbaine auquel le partenaire contribue au plan des facteurs de sécurité et perceptions d'insécurité des citoyens, du développement annuel d'un plan d'action par le partenaire, de la reddition de comptes en arrondissement, de l'évaluation

axée sur l'amélioration des pratiques, de l'amélioration continue selon divers mécanismes et du partage de l'information, Pour mettre en oeuvre le Programme selon les orientations et paramètres définis, un budget équivalent à 2 \$ par citoyen est ciblé comme objectif financier. Après consultation des instances concernées, il a été convenu que les budgets additionnels, provenant auparavant du Sommet de Montréal et maintenant intégrés au budget de la Direction de la diversité sociale, seraient répartis comme l'an dernier.

JUSTIFICATION

Le présent budget permet de faciliter la mise en oeuvre du Programme selon les orientations et paramètres adoptés par le conseil.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La contribution provient du budget de la Direction de la diversité sociale. Une somme de 12 500 \$ est disponible pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Cette contribution financière demeure non récurrente.

Numéro d'imputation : 2101-0010000-101177-05803-61900-016491-0000-000000-000000-000000-000000

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île

Montant accordé : 12 500 \$

Numéro de la demande d'achat : 228629

Le montant accordé au projet dans le cadre du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine est entièrement financé par la Ville centre.

Le présent dossier est conforme au budget selon la définition apparaissant au courrier budgétaire numéro 22.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette contribution financière permet à l'organisme de prendre en compte les différents aspects liés au programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine afin d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens et citoyennes de l'arrondissement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

n/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Développement et des opérations , Direction de la diversité sociale (Marcel CAJELAIT)

Avis favorable avec commentaires :

Développement et des opérations , Administration_développement et des opérations (Dat-Minh TRUONG)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE

conseillère en développement communautaire

Tél : 514 684-8843

Télécop. : 514 684-4069

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1104991028

**Dossier # : 1104991028**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011.

En considération des faits énoncés, au présent dossier décisionnel, il est recommandé:

1. d'accorder un soutien financier de 12 500 \$ dans le cadre du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem) à l'organisme mentionné ci-dessous;

Organisme: Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île Montant: 12 500 \$

2. d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement couverte par la Ville centrale.

Signé par	Jacques CHAN	Le 2010-11-23 15:32
------------------	--------------	----------------------------

Signataire :

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1104991028

Dossier # : 1104991028

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction

Objet : Approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Marcel CAJELAIT
Conseiller en dév. communautaire

Tél : 514 872-7953

Date : 2010-11-24

ENDOSSÉ PAR

Patrice ALLARD
Chef de division

Tél : 514 872-1274

Division : Diversité sociale

Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1104991028

Dossier # : 1104991028

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable avec commentaires

COMMENTAIRES

Ce dossier vise à approuver la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite convention au nom de l'arrondissement et octroyer à l'organisme une contribution financière de 12 500 \$ pour l'année 2010-2011. Cette contribution financière demeure non récurrente.

Numéro d'imputation : 2101-0010000-101177-05803-61900-016491-0000-000000-000000-000000-000000

Organisme : Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île

Montant accordé : 12 500 \$

Numéro de la demande d'achat : 228629

Le présent dossier est conforme au budget selon la définition apparaissant au courrier budgétaire numéro 22.

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Dat-Minh TRUONG
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Johanne RAYMOND
Chef de division

Tél : (514) 872-9481
Date : 2010-12-02

Tél : (514) 872-6960
Division : Ressources financières et
matérielles
Date d'endos. : 2010-12-02

Dossier # :1104991028

DOCUMENT D'INFORMATION

**ORIENTATIONS ET
GRANDS PARAMÈTRES**

**PROGRAMME MONTRÉALAIS
DE SOUTIEN À L'ACTION
CITOYENNE EN SÉCURITÉ
URBAINE DANS LES
ARRONDISSEMENTS**

VILLE DE MONTRÉAL

Service du développement social et communautaire
Mai 2003

Adopté par le conseil municipal le 17 juin 2003

SOMMAIRE

1- NATURE ET PORTÉE DU PRÉSENT DOCUMENT	3
2- CONTEXTE	
2.1 Un intérêt marqué pour la sécurité urbaine	4
2.2 Les atouts historiques du milieu montréalais	5
3- PRINCIPES DE BASE EN SÉCURITÉ URBAINE	7
4- ORIENTATIONS	
4.1 Objet du programme proposé	8
4.2 Axes d'intervention	9
4.3 Un leadership de mise en oeuvre en arrondissement	10
4.4 Arrimage des partenaires à la concertation locale en sécurité urbaine	11
5- GRANDS PARAMÈTRES DU PROGRAMME	
5.1 Partage des rôles dans la gestion du programme	12
5.2 Principaux paramètres de gestion du programme	14
5.3 Champs d'activités des partenaires du programme	15
5.4 Processus de sélection et critères de pré-qualification des organismes	17
5.5 Mise en œuvre graduelle du programme	19
5.6 Balises financières du programme	21
ANNEXES	
1. Composition de l'équipe multidisciplinaire, auteure de cette proposition.	
2. Liste générique des partenaires et intervenants consultés.	

1- NATURE ET PORTÉE DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document détaille les grandes orientations et grands paramètres d'un programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements. Ce programme proposé vise essentiellement à offrir à tous les arrondissements les assises et moyens de bonifier leur stratégie locale en sécurité urbaine par l'action citoyenne et communautaire à l'échelle locale. Cette proposition donne suite à la résolution 3.1C du Sommet de Montréal visant l'*implantation d'un programme communautaire métropolitain de prévention*¹.

Elle a été développée par une équipe de travail multidisciplinaire, comprenant notamment des représentants des services de police et d'incendie de Montréal, des fonctionnaires d'arrondissement et du SDSC de même que des représentants d'organismes communautaires de différents secteurs de la Ville (liste complète à l'annexe 1). Cette équipe de travail a été mise sur pied conformément aux termes de la décision # 1031546001 du Comité exécutif (CE) de la Ville de Montréal. Cette décision du CE confirmait l'intérêt des élus à offrir à tous les arrondissements les moyens et le soutien leur permettant d'adapter, selon leurs besoins et priorités, un programme de mobilisation et de sensibilisation des citoyens axé sur la prévention en sécurité urbaine.

Une version préliminaire de présent document a été soumise à la consultation d'une variété de partenaires montréalais intéressés par les questions de sécurité urbaine, au cours du mois d'avril 2003 (voir l'annexe 2). La présente version reflète les grandes conclusions de cet exercice de consultation.

Le programme proposé vise une action de nature préventive et axée sur la mobilisation et la sensibilisation des citoyens. Il ne concerne aucunement les services supplétifs en sécurité publique, et n'implique aucun impact sur quelque forme de gestion de tels services supplétifs. En ce sens, le programme proposé peut s'adapter à la diversité des approches privilégiées par les arrondissements (que ces arrondissements aient recours, ou pas, à des services supplétifs de sécurité publique). Le programme s'inspire largement de l'expérience acquise au fil des vingt dernières années par des organismes et regroupements communautaires tels les mandataires du programme Tandem Montréal, OSA (Anjou), le YMCA (impliqués dans divers arrondissements), les regroupements «Neighbourhood Watch» et autres organismes impliqués en prévention dans d'autres secteurs de l'île.

Ce document propose les grandes caractéristiques et balises d'un nouveau programme montréalais, sous formes d'orientations et de grands paramètres. Sous réserve de l'approbation des élus concernant cette proposition, l'équipe de travail supervisera l'élaboration d'un plan détaillé d'implantation qui pourrait être complété d'ici la fin du mois de septembre 2003. Ainsi le programme pourrait graduellement être mis en œuvre, dans les arrondissements, à compter de l'automne 2003.

¹ On notera que le terme «métropolitain» a été remplacé par «montréalais» par les membres de l'équipe afin de refléter la portée réelle du programme.

2- CONTEXTE

2.1 Un intérêt marqué pour la sécurité urbaine

Le développement de la présente proposition s'appuie sur la résolution 3.1C, adoptée en session plénière par les participants au Sommet de Montréal le 6 juin 2002, portant sur l'implantation d'un programme communautaire métropolitain de prévention. La résolution précise que «*l'objet principal de ce programme consiste à offrir un soutien financier et professionnel pour la mise sur pied ou le développement et la consolidation d'organismes communautaires oeuvrant dans les arrondissements, dans le domaine de la prévention. Ces organismes travailleront en complémentarité avec les intervenants concernés à l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité, par des interventions répondant aux besoins spécifiques locaux...Les activités seront développées en lien avec les priorités établies aux tables de concertation d'arrondissement*». Signalons que cette résolution s'inspire notamment de l'intérêt manifesté par vingt-deux des vingt-sept sommets d'arrondissement (printemps 2002) à l'égard d'une action locale communautaire s'apparentant à l'approche du programme *Tandem Montréal*.

L'intérêt manifesté par le Sommet de Montréal s'inscrit par ailleurs dans la foulée d'une dynamique plus large de valorisation de la prévention qui a, entre autres, mené à l'adoption puis à la mise en vigueur, en novembre 2001, d'une politique québécoise en prévention de criminalité intitulée «*Pour des milieux de vie plus sécuritaires*». Cette politique confirme clairement l'importance du leadership et de l'action à l'échelle locale en matière de prévention. Elle mise également sur le partenariat et sur la valorisation des initiatives mobilisant les citoyens sur des questions de sécurité des milieux et de prévention.

En définissant les orientations et grands paramètres d'un *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements*, l'équipe de travail multidisciplinaire a pris en considération l'évolution d'autres travaux et réflexions découlant du Sommet de Montréal en matière de sécurité urbaine. Les orientations et paramètres du programme, proposés dans ce document, ont donc été définis avec suffisamment de flexibilité pour permettre une éventuelle adaptation aux décisions qui seront prises à l'égard des autres résolutions du chantier, particulièrement à l'égard des résolutions 3.1a (politique Paix et sécurité) et 3.1b (tables locales de concertation en sécurité publique et civile), et de toute autre orientation prise par la nouvelle Ville. Le critère de flexibilité a également été appliqué pour favoriser un programme dont la mise en œuvre soit clairement sous le leadership des arrondissements.

2.2 Les atouts historiques du milieu montréalais

Sur l'île de Montréal, plusieurs initiatives ont favorisé le développement d'expertises locales en prévention et en promotion de la sécurité urbaine, au fil des vingt dernières années. Parmi les expériences liées à la mobilisation et/ou la sensibilisation des citoyens sur des questions de sécurité urbaine sur l'île de Montréal, mentionnons :

- les initiatives et activités liées au programme Tandem Montréal, implanté en 1982 dans les arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal,
- les activités mises en œuvre par OSA dans l'est de l'île (Anjou) depuis 1986.
- l'implication du YMCA dans des initiatives locales de prévention déployées dans divers quartiers du centre et de l'ouest de l'île,
- d'autres initiatives communautaires tels Action Surveillance Verdun, le Centre option prévention TVDS et les regroupements de type «Neighbourhood Watch» qui se sont implantés dans certains arrondissements (Pierrefonds, Beaconsfield et autres).

Les activités développées dans le cadre de ces différentes initiatives ont permis d'informer directement plus de 150 000 personnes et de sensibiliser plus de 65 000 citoyens et citoyennes par le biais de plus de 2000 activités et ce, annuellement.

Des expériences précitées, se dégagent quelques grandes lignes de force, sur la base desquelles le nouveau programme montréalais devrait s'établir :

- **L'amélioration de la sécurité des biens** par
 - analyses de sécurité domiciliaire
 - burinage
 - vigilance entre voisins
 - prévention de vols de/dans les véhicules, etc.
- **L'amélioration de la sécurité des personnes** par
 - animation auprès des aînés, des femmes et nouveaux arrivants
 - ateliers sur la résolution de conflits
 - sensibilisation sur le vandalisme dans les écoles, etc.
- **L'amélioration de la sécurité des collectivités** par
 - engagement de commerçants à la sécurité de femmes
 - réappropriation des lieux publics
 - cohabitation sociale, etc.

Cet historique témoigne d'un potentiel que le nouveau programme montréalais devra faire évoluer, dans une perspective d'amélioration continue des pratiques en matière de mobilisation et de sensibilisation des citoyens sur des questions de sécurité urbaine.

En considérant les atouts historiques dont dispose la collectivité montréalaise en matière de sécurité urbaine, nous devons également souligner la valorisation graduelle d'un partenariat entre les institutions publiques et les regroupements ou organismes de la communauté.

Au fil des ans, des institutions comme le Service des incendies ont développé des partenariats bénéfiques de sensibilisation des citoyens avec des organismes communautaires. Le programme devra encourager la multiplication de tels partenariats misant sur une approche de collégialité respectueuse des expertises et valeurs ajoutées respectives.

Du côté policier, on note également l'émergence d'une valorisation graduelle des partenariats, notamment avec l'intérêt manifesté à l'égard d'approches inspirées du modèle de police communautaire que préconise particulièrement la police de quartier (PDQ) à Montréal. Bien que la structure des PDQ soit présentement réévaluée, nous comprenons que cet exercice ne remet aucunement en question l'approche communautaire, le rapprochement des citoyens et valorisation du partenariat avec le milieu.

3- PRINCIPES DE BASE EN SÉCURITÉ URBAINE

Ce programme, encourageant la mobilisation et la sensibilisation des citoyens, doit non seulement miser sur les atouts historiques du milieu, mais également s'associer à quelques grands principes qui inspireront l'amélioration des pratiques et façons de faire par l'ensemble des partenaires en sécurité urbaine. L'analyse de la littérature, mettant en valeur les meilleures approches en la matière¹, nous incite donc à camper les assises du programme sur quelques grands principes fondamentaux :

Le citoyen, au centre des interventions : l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité des citoyens et citoyennes est au centre des interventions en prévention.

Les villes et municipalités sont les acteurs de premier plan en sécurité : au premier chef, il en va des obligations des villes et municipalités de favoriser un environnement sécuritaire.

Le leadership local et la prépondérance des diagnostics locaux forment une recette gagnante : ces deux caractéristiques sont communes à la majorité des initiatives modèles en prévention et sécurité. Elles assurent le respect et la juste appréciation de la diversité des réalités et des besoins (genre, culture, langue, conditions socio-économiques, etc.).

La concertation des acteurs est gage de succès : la sécurité revêt plusieurs aspects et, à ce titre, requiert l'implication de nombreux acteurs – élus/décideurs, police, service d'incendie, services supplétifs de sécurité publique, justice, autres intervenants publics, communautaires et sociaux, etc –. Tous ces acteurs sont conviés à travailler dans le cadre d'un partenariat basé sur le respect et la collégialité, et dans une perspective de complémentarité des actions.

Les partenaires communautaires articulent l'action citoyenne : issus de leur milieu d'appartenance afin de répondre aux besoins locaux, les organismes communautaires doivent être des partenaires privilégiés pour mobiliser les citoyens et favoriser leur implication. Financés par des fonds publics, ils sont responsables d'une reddition de comptes transparente auprès de l'arrondissement.

1- Sources :

- *The role of local Government in community safety*, US Department of Justice, 2001
- Politique ministérielle en prévention de la criminalité - *Pour des milieux de vie plus sécuritaires*, Ministère de la sécurité publique, 2001
- *Abécédaire de la prévention du crime au niveau municipal*, Fédération canadienne des municipalités, 2000
- Répertoire synthèse II pour la prévention de la criminalité - *Analyse comparée d'actions réussies pour la sécurité de la collectivité*, Centre international de la prévention de la criminalité, 1999
- Sécurité dans les milieux de vie - *Pour le mieux être des citoyens, citoyennes et des familles*, Québec, mai 1999

4 - ORIENTATIONS

4.1 OBJET PRINCIPAL DU PROGRAMME PROPOSÉ

Le programme proposé vise essentiellement à offrir à tous les arrondissements les assises et moyens de promouvoir et soutenir l'action citoyenne en sécurité urbaine. Pour ce faire, des partenaires dédiés à la mobilisation et à la sensibilisation des citoyens en matière de sécurité urbaine sont identifiés par l'arrondissement.

4.1.1 Identification du partenaire

Au choix des arrondissements, les partenaires visés par ce programme pourront être des OSBL ou encore pourront émerger de consortium d'organismes ou de regroupements locaux de citoyens (voir 5.4 - processus de sélection).

Ces partenaires répondront de leurs actions aux autorités d'arrondissement et agiront, à titre de répondants principaux en matière de mobilisation des citoyens, au sein des forums ou comités favorisant la concertation des acteurs en sécurité dans les arrondissements.

4.1.2 Caractéristiques du partenaire

Les partenaires sélectionnés en vertu de ce programme se démarqueront par la combinaison des caractéristiques suivantes :

- Une proximité des citoyens et une capacité de mobilisation des citoyens;
- Une mission axée sur le développement d'une expertise concernant les approches préventives en sécurité urbaine;
- Une capacité d'animation du milieu sur des enjeux de sécurité urbaine;
- Une capacité de mobilisation et de concertation des regroupements de citoyens et organismes communautaires à vocation particulière (femmes, aînés, jeunes, etc.);
- Le développement d'une vision globale des problématiques de sécurité et des solutions adaptées au milieu.

La liste des activités présentées à la section 5 - Grands paramètres du programme détaille les actions relevant de ces caractéristiques.

4.1.3 Complémentarité des actions

L'action des partenaires dédiés à la mobilisation et à la sensibilisation des citoyens sera complémentaire à celles des autres acteurs locaux directement ou indirectement intéressés par les questions de sécurité urbaine, notamment le service de police, le service des incendies, les services supplétifs de sécurité publique, les divers services municipaux et para-municipaux, les institutions de santé/services sociaux, les établissements d'enseignement, les regroupements de commerçants, et les diverses tables de concertation et organismes de quartier.

Plus particulièrement, les liens de collaboration et de partenariat entre les partenaires du programme et le poste de quartier (PdQ) du Service de police pourront s'appuyer sur cette orientation de complémentarité des actions, dans le respect mutuel des mandats de chacun.

4.2 AXES D'INTERVENTION

La résolution 3.1C du Sommet de Montréal (à l'origine de la création de ce programme montréalais) proposait quatre grands axes d'activités pour les organismes communautaires, en l'occurrence :

- activités en prévention de la criminalité;
- activités en prévention incendie;
- activités de prévention en sécurité civile;
- activités de premier secours.

Suite à la consultation des partenaires sur un avant-projet d'orientations et paramètres du programme, il apparaît souhaitable de mieux distinguer les axes d'intervention en optant pour une approche axe majeur/axe mineur. La distinction entre ces deux axes s'inspire du principe de la concertation et de la complémentarité des actions.

4.2.1 Axe majeur d'intervention

Ainsi, pour éviter quelque dédoublement d'expertise et d'actions, le partenaire, qui sera identifié en vertu de ce programme, mettra en valeur les caractéristiques citées à la section précédente **en faisant de la prévention de la criminalité son axe majeur d'intervention.**

4.2.2 Axe mineurs d'intervention

Au besoin, et selon les priorités du plan d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement, le partenaire pourra intégrer à son plan de travail annuel des **activités secondaires (axe mineur) relevant des trois autres axes : prévention des incendies, sécurité civile, premier secours.** De telles activités secondaires devront être définies en étroite collaboration avec les «partenaires d'expertise» appropriés, et ce, de telle sorte que leur valeur ajoutée soit clairement démontrée.

La section «grands paramètres du programme» du présent document expose les familles d'activités plus spécifiques associées aux axes majeur et mineur.

4.3 UN LEADERSHIP DE MISE EN ŒUVRE EN ARRONDISSEMENTS

Le programme doit reposer sur un partage de rôle bien défini, assurant clairement un leadership de mise en œuvre par les arrondissements, et limitant les fonctions corporatives à une coordination servant les intérêts des arrondissements.

En vertu de cette orientation, le leadership de mise en œuvre en arrondissements implique notamment la réalisation d'un diagnostic local, la préparation d'un plan d'action global en sécurité urbaine pour l'arrondissement, l'arrimage des partenaires et acteurs de l'arrondissement (au sein de lieux de concertation existants ou à être mis sur pied), la sélection du partenaire dédié à l'action citoyenne, l'approbation annuel du plan de travail et l'évaluation annuelle des activités de ce partenaire.

A l'échelle corporative, une unité de coordination du programme jouera un rôle essentiellement facilitant. À ce titre, cette unité de coordination favorisera la cohérence et la viabilité du programme en produisant des outils de gestion et des grilles maîtresses d'évaluation, en coordonnant un programme de formation, en animant un échange d'expertises et de bonnes pratiques et, le cas échéant, en favorisant des économies d'échelle lorsqu'une même activité sera identifiée par plusieurs arrondissements. À la demande des arrondissements, elle offrira également des conseils et avis concernant la sélection des partenaires communautaires et/ou toute question relevant de la gestion du programme.

4.4 ARRIMAGE DES PARTENAIRES À LA CONCERTATION LOCALE EN SÉCURITÉ URBAINE

Il existe déjà, dans plusieurs arrondissements, diverses formes de structure de concertation (tables, forums, comités, etc.) qui se préoccupent de sécurité urbaine. Ces structures existantes, ou celles à venir, sont appelées à jouer un rôle important à l'égard de plusieurs des responsabilités associées au leadership des arrondissements. Dans ce contexte, il apparaît souhaitable de proposer un niveau minimal d'interaction entre ces structures et les partenaires de mobilisation/sensibilisation des citoyens qui seront sélectionnés en vertu de ce programme. Ainsi, un tel arrimage devrait assurer :

- La présence des partenaires dédiés à l'action citoyenne aux Tables/Forums de concertation des arrondissements;
- L'implication des partenaires dédiés à l'action citoyenne dans le processus de décision de ces Tables/Forums;
- La contribution des partenaires dédiés à l'action citoyenne à l'analyse de l'environnement et au diagnostic locaux;
- La participation active des partenaires dédiés à l'action citoyenne à la mise en oeuvre des Plans d'action locaux en sécurité urbaine.

Cette orientation du programme s'inspire autant des principes de «leadership local» et de «concertation des acteurs», que des orientations précitées concernant, d'une part, la complémentarité des actions (évoquées dans l'objet du programme et la précision des axes d'intervention), et d'autre part le leadership de mise en oeuvre en arrondissements.

5 – GRANDS PARAMÈTRES DU PROGRAMME

5.1 PARTAGE DES RÔLES DANS LA GESTION DU PROGRAMME

Conformément aux troisième et quatrième orientations, présentées plus haut dans ce document, les rôles respectifs des autorités d'arrondissement et d'une unité de coordination du programme se définissent selon les paramètres suivants :

5.1.1 Le leadership de mise en œuvre par les autorités d'arrondissement implique...

- La gestion d'un processus de sélection d'un ou des organismes partenaires dédiés à la mobilisation et à la sensibilisation des citoyens en matière de sécurité urbaine (voir détails dans section 5.4 «processus de sélection»);
- La préparation puis la mise à jour d'un diagnostic local de sécurité;
- L'adoption puis la mise à jour d'un plan d'action local en sécurité urbaine;
- Le leadership dans l'émergence d'un partenariat local basé sur la collégialité, et impliquant l'ensemble des acteurs locaux, incluant le partenaire dédié à l'action citoyenne sélectionné, en sécurité publique (notamment la police, le service des incendies, les services supplétifs de sécurité publique, les institutions du milieu, etc.)
- L'harmonisation du mandat générique confié au partenaire dédié à l'action citoyenne avec les priorités du plan d'action de l'arrondissement en sécurité urbaine.
- Le soutien financier au partenaire dédié à l'action citoyenne sélectionné, en conformité avec les paramètres généraux du programme, et à même l'enveloppe déployée à cette fin par l'administration centrale de la Ville.
- L'approbation d'un plan de travail annuel du partenaire dédié à l'action citoyenne; plan de travail qui d'une part, sera soutenu par un diagnostic spécifique concernant la perception et les attentes des citoyens – facteurs de sécurité et perception d'insécurité –, et qui, d'autre part, mettra en valeur des actions et initiatives en termes de mobilisation et de sensibilisation des citoyens, conformes aux priorités du plan d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement.
- L'appréciation annuelle du rapport des activités et initiatives déployées par le partenaire dédié à l'action citoyenne.

5.1.2 Le rôle facilitant assumé par une unité de coordination du programme, implique...

- La production des outils de gestion d'un appel de propositions permettant la sélection, par chaque arrondissement, d'un ou de partenaires dédiés à l'action citoyenne en sécurité urbaine;
- Sur demande des arrondissements, une fonction conseil au niveau du processus de sélection, pouvant aller jusqu'à l'établissement de jumelages avec des organismes jouissant déjà d'une certaine expérience pertinente dans d'autres arrondissements;
- La coordination d'un programme de formation destiné aux partenaires dédiés à l'action citoyenne et/ou aux autorités d'arrondissements (fonctionnaires et/ou élus).
- La gestion d'un mécanisme favorisant l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les partenaires dédiés à l'action citoyenne de l'ensemble des arrondissements;
- La production d'une grille maîtresse et de grilles spécifiques d'évaluation;
- Une fonction conseil au profit des autorités d'arrondissements (incluant le développement de modèles d'outils de gestion et, sur demande des arrondissements, le soutien à l'encadrement des partenaires);
- La coordination de conception/production favorisant des économies d'échelle lorsque des partenaires dédiés à l'action citoyenne identifieront des activités semblables, inspirées par la convergence des plans d'action locaux de leur arrondissement respectif;
- La liaison avec les arrondissements, advenant que soient élaborés des campagnes ou activités pan montréalaises de prévention en sécurité urbaine.
- La supervision de toute analyse/évaluation portant sur le programme dans son ensemble.

L'unité de coordination du programme sera rattachée au Service de développement social et communautaire (SDSC) de la Ville de Montréal. Ce choix est notamment motivé par l'importance de valoriser la façon de faire (approche axée sur la mobilisation sociale et communautaire) plutôt que la simple finalité de l'action (la prévention en sécurité urbaine). Ce choix prend également en considération l'opinion de nombreux experts et observateurs étrangers ayant, au fil des ans, identifié l'association du programme *Tandem Montréal* au Service municipal axé sur le développement social et communautaire, comme une approche gagnante en matière de mobilisation des citoyens sur des questions de sécurité urbaine.

5.2 - PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE GESTION DU PROGRAMME

Dans le respect du partage des rôles définis à la section précédente, le programme sera globalement géré selon des paramètres favorisant l'amélioration continue et l'évolution des pratiques en matière de mobilisation et de sensibilisation des citoyens sur des questions de sécurité urbaine. Les principaux paramètres répondant à cet objectif sont :

- **L'élaboration essentielle d'un diagnostic local de sécurité urbaine**
Ce diagnostic sera alimenté par tous les partenaires, sous le leadership de mobilisation des autorités d'arrondissement. Le partenaire dédié à l'action citoyenne apportera une contribution originale à l'élaboration de ce diagnostic à l'aide de données sur la perception et les attentes des citoyens – facteurs de sécurité et perception d'insécurité -. Dans les arrondissements ne disposant pas encore d'un premier diagnostic global de sécurité, le partenaire dédié à l'action citoyenne sera appelé à bâtir son plan de travail sur la base de ce diagnostic spécifique.
- **Le développement annuel d'un plan de travail par le partenaire**
Ce plan précisera les activités et initiatives, relevant de sa compétence (voir section 5.3 «champs d'activité»), à mettre en œuvre pour assurer sa contribution au plan d'action de l'arrondissement en sécurité urbaine. Si un tel plan n'est pas encore produit, les activités et initiatives devront être inspirées des besoins et attentes cernés dans son diagnostic. Le plan de travail du partenaire sera soumis à l'approbation des autorités d'arrondissement.
- **La reddition de comptes**
Le partenaire dédié à l'action citoyenne rend compte aux autorités d'arrondissement. Cette reddition de comptes implique la présentation d'un rapport annuel d'activités et, si la situation le justifie, la présentation de rapports sommaires pouvant éclairer la réflexion sur un enjeu (ou l'évolution d'un enjeu) précis.
- **L'évaluation**
Sur la base de grilles d'évaluation proposées par l'unité de coordination du programme, les autorités d'arrondissement et le partenaire dédié à l'action citoyenne s'impliquent conjointement dans une évaluation annuelle. L'évaluation est axée sur l'amélioration des pratiques et approches.
- **L'amélioration continue**
Les partenaires dédiés à l'action citoyenne et les autorités d'arrondissements s'engagent à contribuer à l'amélioration continue des pratiques et des façons de faire, en participant aux sessions de formation offertes et en alimentant les mécanismes de partage d'expertise et d'échanges de pratiques, qui seront mis sur pied par l'unité de coordination.
- **Le partage de l'information**
Les autorités d'arrondissements s'engagent à favoriser le partage des informations entre tous les partenaires participant à la Table/Forum de concertation en sécurité urbaine de l'arrondissement.

5.3 CHAMPS D'ACTIVITÉ DES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Conformément à l'orientation précisant les axes d'intervention, les activités relevant de la compétence des partenaires, sélectionnés en vertu de ce programme, sont avant tout axées sur la mobilisation et la sensibilisation des citoyens dans le domaine de la prévention de la criminalité (axe majeur). La nature précise des activités et initiatives est déterminée en fonction du plan d'action de l'arrondissement et/ou du diagnostic local. Ces activités principales seront associées aux familles suivantes :

5.3.1 Axe majeur - famille d'actions générales en sécurité urbaine

- Contribution à l'élaboration/mise à jour de diagnostics locaux en sécurité urbaine, par l'alimentation de données sur la perception des citoyens – facteurs de sécurité et de perception d'insécurité.
- Contribution et apport original à la préparation du plan d'action de l'arrondissement en sécurité urbaine, notamment par :
 - l'identification d'enjeux émergents (favorisant des actions *avant* qu'une situation ne dégénère et ne requiert des actions réactives)
 - l'information des partenaires sur la perception des citoyens concernant les réalités et vulnérabilités locales.
- Gestion de projets (planification, réalisation, évaluation), visant la sensibilisation et la mobilisation des citoyens, en conformité avec les priorités du plan d'action local en sécurité urbaine.
- Coordination logistique facilitant l'entraide et la manifestation d'un leadership par les citoyens.

5.3.2 Axe majeur - famille d'actions en prévention de la criminalité

- Actions personnalisées en matière de prévention de la criminalité au niveau des résidences et des lieux communautaires et publics. Parmi ces actions, mentionnons :
 - des visites-conseil sécuritaires dans les résidences;
 - des marches exploratoires de sécurité des lieux publics.
- Actions de mobilisation de citoyens et soutien à la création de réseaux locaux favorisant la prise en charge par les citoyens d'actions et initiatives de prévention de la criminalité, par exemple :
 - réseaux de type «neighbourhood-watch»;
 - voisins vigilants.

- Actions de sensibilisation et d'information (planification, réalisation et évaluation de campagnes et activités), notamment par :
 - le développement d'outils spécifiques;
 - des animations thématiques;
 - des ateliers dans les écoles;
 - le développement puis l'alimentation de réseaux de diffusion de l'information, etc.
- Service-conseil téléphonique aux citoyens, incluant la référence vers les ressources-partenaires appropriées (activité impliquant le développement et l'animation d'un réseau de référence).
- Déploiement rapide et flexible d'initiatives spéciales répondant aux besoins de groupes de citoyens, notamment de «groupes à facteur de risque/vulnérabilité».
- Mobilisation et concertation des organismes communautaires à vocation particulière en mesure de contribuer à la mise en œuvre des priorités en prévention de la criminalité retenues dans le plan d'action de l'arrondissement.
- Liaison (communication et information) favorisant une sensibilisation mutuelle citoyens/citoyens et citoyens/autorités d'arrondissement sur des questions de prévention de la criminalité.

5.3.3 Axe mineur

Tel que le prévoit l'orientation précisant les grands axes d'intervention, des activités secondaires pourront, au besoin et selon les priorités du plan d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement, s'intégrer au plan de travail annuel du partenaire dédié à l'action citoyenne. De telles activités secondaires (pouvant s'associer à la prévention des incendies, à la sécurité civile et/ou premier secours), devront être définies en étroite collaboration avec les «partenaires d'expertise» appropriés, et ce, de telle sorte que la valeur ajoutée de ces activités soit clairement démontrée. De telles activités pourraient viser :

- La diffusion d'information, dans le cadre des activités principales du partenaire communautaire.
- L'organisation logistique de sessions d'information/sensibilisation.
- La collaboration à l'identification de secteurs sensibles (sécurité incendie et/ou sécurité civile).
- La collaboration à la mobilisation des leaders de quartiers.
- La promotion et/ou l'organisation de sessions de formation offertes aux citoyens (par exemple en premiers secours).

5.4 - PROCESSUS DE SÉLECTION ET CRITÈRES DE PRÉ-QUALIFICATION DES ORGANISMES

Le processus de sélection des partenaires dédiés à l'action citoyenne, dans le cadre du présent programme, est basé sur des critères de **transparence**, d'**équité** et de **capacité à évaluer avec crédibilité** les propositions.

5.4.1 Un appel ouvert de propositions

La sélection du partenaire se fera par un appel ouvert de propositions dans les arrondissements. Une grille-maîtresse d'évaluation des propositions sera développée par l'unité de coordination. Elle valorisera des critères objectifs visant à apprécier :

- la connaissance du milieu;
- la capacité de mobilisation et de communication avec les citoyens;
- l'expertise pour livrer des activités d'impact en prévention de la criminalité et en promotion de la sécurité auprès des citoyens et groupes de citoyens (ou la prédisposition à développer l'expertise requise).

Les autorités d'arrondissement géreront le processus de sélection. Au besoin, ils bonifieront la grille d'évaluation des propositions afin de tenir compte des particularités locales.

Dans le cas des arrondissements n'ayant actuellement sur leur territoire aucun proposeur correspondant raisonnablement au profil recherché, les autorités d'arrondissement pourront considérer l'option de procéder à un appel conjoint avec un autre arrondissement afin d'atteindre les objectifs.

5.4.2 La sélection du/des partenaires

Les autorités d'arrondissements détermineront dans quelle mesure la sélection de plus d'un partenaire dédié serait souhaitable. L'action citoyenne est en effet favorisée lorsqu'elle s'articule au sein de milieux assez bien définis. Dans certains arrondissements couvrant des milieux de vie relativement distincts, la sélection de plus d'un partenaire dédié à l'action citoyenne pourrait donc s'avérer pertinente. Il est toutefois conseillé aux arrondissements d'éviter de trop morceler le mandat de mobilisation et de sensibilisation des citoyens en sécurité urbaine car la sélection d'un trop grand nombre de partenaires pourrait compliquer les mécanismes de suivi et de reddition de compte aux autorités d'arrondissements, engendrer une confusion au sein de la population, particulièrement si un même territoire précis est desservi par plus d'un partenaire, diluer l'expertise et affecter les résultats souhaités.

En appréciant cette option, les arrondissements voudront garder à l'esprit que les partenaires sélectionnés auront l'obligation de mobiliser les autres organismes communautaires à vocation particulière de l'arrondissement, lorsque leur implication favorisera l'atteinte d'objectifs.

5.4.3 Des ententes de trois ans

Il est proposé que la sélection des partenaires dédiés à l'action citoyenne vise des ententes de trois ans. Une entente d'une telle durée apparaît souhaitable pour favoriser une évaluation significative et crédible de l'impact des actions générées. Dans le cas de partenaires en développement d'expertise, cette durée d'entente accorde une période de temps raisonnable favorisant la manifestation de leur potentiel. Les dispositions légales usuelles s'appliqueront, advenant que se justifie une résiliation d'entente, à l'intérieur de la période de trois ans.

CRITÈRES DE PRÉ-QUALIFICATION DES PROPOSEURS

L'application des critères d'équité et de transparence, cités à la page précédente, réclame une certaine souplesse qui permettra à plusieurs organismes ou regroupements de participer à l'appel de propositions. Ainsi les propositions devraient pouvoir être soumises notamment par :

- des organismes communautaires existants, ou
- des consortiums d'organismes communautaires, ou
- d'autres OSBL ou regroupements d'OSBL, ou
- des groupes de citoyens, ou
- des consortium de groupes de citoyens.

Advenant que soit retenue une proposition provenant d'un consortium d'organismes et/ou de groupes, les autorités d'arrondissement auront avantage à exiger que le consortium forme une entité de travail distincte et dédiée au mandat. Cette disposition assure notamment la disponibilité d'un répondant clairement identifié auprès des autorités d'arrondissements et des autres acteurs en sécurité urbaine de l'arrondissement. L'entité de travail distincte, ainsi mise sur pied, devrait être soumise aux modes de fonctionnement d'un OSBL, afin d'être assujetti à un minimum de règles de transparence.

5.5 MISE EN ŒUVRE GRADUELLE DU PROGRAMME

Sous réserve d'une décision de l'Administration concernant les orientations et grands paramètres du programme, l'équipe de travail multidisciplinaire développera un plan détaillé de mise en œuvre du programme.

5.5.1 Respect du rythme des arrondissements

Il apparaît d'ores et déjà souhaitable de favoriser une stratégie de mise en œuvre graduelle. Une telle approche saura respecter le rythme de chacun des arrondissements, permettra à l'unité de coordination du programme d'offrir un meilleur soutien, et permettra à certains arrondissements d'envisager concrètement des options de jumelage avec d'autres arrondissements qui auraient intégré le programme dès le début du plan de mise en œuvre.

En fonction de leur prédisposition et du rythme de mise en œuvre qu'ils souhaitent adopter, les arrondissements seront sondés à tous les six mois, durant la première année et demi du programme, afin de révéler leur intention concernant le déclenchement du processus de sélection. Cette disposition permettra à l'unité d'anticiper la pression de travail qui sera associée à sa fonction conseil durant les six mois suivants.

5.5.2 Étapes prévisionnelles

Sous réserve de l'approbation par l'Administration de la présente proposition en juin 2003, le nouveau programme pourrait être implanté selon les grandes échéances suivantes :

- Août 2003 : premier sondage d'intention des arrondissements concernant le déclenchement d'un processus de sélection avant le 31 décembre 2003 (estimation de 9 à 14 arrondissements).
- Fin septembre 2003 : proposition au CE d'un plan détaillé de mise en œuvre du programme, incluant précision des paramètres et prévisions budgétaires pour 2004.
- Octobre 2003 : développement des outils de gestion des processus de sélection et de la grille-maîtresse d'évaluation des propositions qui seront offerts aux arrondissements.
- Début novembre à fin décembre 2003 : Sélection des partenaires dédiés à l'action citoyenne par les arrondissements ayant manifesté leur intention en août.
- Début Décembre 2003 : développement d'outils de gestion offerts aux arrondissement (convention type, etc)
- Décembre 2003 : deuxième sondage d'intention des arrondissements concernant le déclenchement d'un processus de sélection au cours des six premiers mois de 2004.
- Janvier 2004 : déploiement du budget aux partenaires ayant été sélectionnées par l'arrondissement avant le 31 décembre 2003.

- Février à mai 2004 : Sélection des partenaires dédiés à l'action citoyenne par les arrondissements ayant manifesté leur intention en décembre 2003.
- Juin 2004 : signature d'ententes entre les arrondissements ayant complété le processus de sélection (entre février et mai) et les partenaires choisis.
- Juillet 2004 : déploiement du budget dans les arrondissements ayant adhéré au programme par une sélection entre février et mai 2004.
- Juin 2004 : troisième sondage d'intention des arrondissements concernant le déclenchement d'un processus de sélection au cours des six derniers mois de 2004.
- Août 2004 : prévisions budgétaires du programme pour 2005.
- Août à décembre 2004 : Sélection des partenaires dédiés à l'action citoyenne par les arrondissements ayant manifesté leur intention en juin 2004.
- Fin décembre 2004 : signature d'ententes entre les arrondissements ayant complété le processus de sélection (entre août et décembre) et les partenaires choisis.
- Janvier 2005 : déploiement du budget dans tous les arrondissements ayant adhéré au programme.

5.5.3 Appellation officielle du programme

Dans le cadre des premières étapes de mise en œuvre du programme (au cours de l'année 2003), il conviendra d'élaborer une proposition d'identification/appellation officielle du programme. Cette démarche devra viser un nom de programme simple que les citoyens pourront facilement reconnaître et associer à l'action du partenaire communautaire. La démarche sera coordonnée par l'unité de coordination, en concertation avec les arrondissements.

5.6 BALISES FINANCIÈRES DU PROGRAMME

A l'heure actuelle, la Ville de Montréal (pour le financement des mandataires du programme *Tandem*) et certains arrondissements accordant une aide financière à des organismes communautaires en prévention, investissent annuellement entre 1,7 et 1,8 million de dollars dans des initiatives communautaires intégrées de mobilisation et de sensibilisation des citoyens sur des questions de sécurité urbaine. Ces initiatives couvrent environ la moitié des arrondissements de la nouvelle Ville.

5.6.1 Des indicateurs de financement

S'inspirant de la réflexion des participants aux travaux préparatoires et à l'atelier thématique du Sommet de Montréal, la base globale de financement proposée pour le présent programme, couvrant tous les arrondissements, devrait s'établir selon un pro-rata de 2.00\$/citoyen. Le budget total dévolu à la mise en œuvre du programme dans les arrondissements serait donc à terme de l'ordre de 3,6 millions de dollars par année.

Conformément à la proposition de mise en œuvre graduelle du programme (voir section précédente), le budget annuel requis, au cours des premières phases, sera inférieur à 3,6 millions de dollars. Un budget intermédiaire de 2,65 millions \$ est ainsi prévu pour 2004. Les prévisions pour la phase de mise en œuvre graduelle seront détaillées d'ici le mois de septembre 2003 puis soumises à la considération du C.E. de la Ville de Montréal.

Le budget global du programme sera dégagé par la Ville, avec un objectif de diversification des sources pour 2005. Le budget sera versé annuellement aux arrondissements par le déploiement d'enveloppes spéciales (protégées) dédiées au programme.

La formule de déploiement en arrondissements prendra en considération les données démographiques et d'autres indicateurs pertinents. Cette formule sera développée d'ici septembre 2003 puis soumise à l'approbation du C.E. de la Ville de Montréal.

5.6.2 Des enveloppes réservées aux partenaires du programme

Les enveloppes déployées dans les arrondissements seront exclusivement consacrées au financement du partenaire sélectionné par l'arrondissement dans le cadre de ce programme. Toutefois un montant, équivalant à au moins 5% du budget déployé, devrait être réservé à l'évaluation, afin d'assurer une contribution concrète à l'objectif d'amélioration continue des pratiques. Les autorités d'arrondissements détermineront la meilleure façon de procéder, à l'aide de cette réserve, à l'évaluation des activités du ou des partenaires (évaluation indépendante ou impliquant partiellement les partenaires, etc.)

Les partenaires sélectionnés devront soumettre un plan budgétaire détaillé couvrant l'ensemble des activités associées aux besoins identifiés dans le plan d'action. Le plan d'action et le plan budgétaire devront être approuvés par les autorités d'arrondissement.

Annexe 1

Composition de l'équipe de travail multidisciplinaire

Équipe multidisciplinaire, chargée du suivi à la résolution 3.1C du Sommet de Montréal, et ayant développé la présente proposition sur les orientations et grands paramètres d'un programme communautaire de prévention en sécurité urbaine.

Allard, Patrice	Chef de projet, volet 3.1c Sommet de Montréal Service du développement social et communautaire
Benzaquen, Jack	Directeur d'arrondissement Arrondissement Dollard-des-Ormeaux-Roxboro
Boucher, Josée	Agente de développement (SLDS) Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Chalom, Maurice	Conseiller en planification – relation avec la communauté Service de police de la Ville de Montréal
Charlebois, Claude	Assistant chef – prévention et relations communautaires Service de police de la Ville de Montréal
Dancsecs, Kathy	Directrice – programme communautaire YMCA West Island
Dubeau, Ronald	Chef de division – section prévention Service de la sécurité des incendies de Montréal
Legault, Alain*	Représentant délégué Fraternité des policiers de Montréal
Magnan, Michel R.	Directeur YMCA – Tandem Montréal Sud Ouest/Pointe Saint-Charles/Petite Bourgogne
Nault, Alain	Représentant délégué Syndicat des pompiers de Montréal
Parent, Marie-Chantal	Directrice OSA Anjou
Richardson, John	Directeur CSLDS Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce
Vanasse, Paul	Directeur Tandem Montréal Sud Ouest/Ville Émard/Côte Saint-Paul

* : s'est retiré de l'équipe de travail, après la première session.

Annexe 2

Liste générique des partenaires et intervenants consultés en avril 2003

Au cours du mois d'avril 2003, une version préliminaire du présent document a été soumise à la consultation d'une variété de partenaires intéressés par les questions de sécurité urbaine. Au total, neuf sessions de consultations ont été organisées. À noter que les représentants du Service de police et du Service des incendies, au sein de l'équipe multidisciplinaire, ont préféré mener indépendamment leur consultation interne sur l'ébauche de document. Ci-après, vous trouverez une description générique de la composition de chacun des groupes consultés.

Groupe 1 Élus

(compte tenu de la disponibilité, cette consultation a été menée par entrevues individuelles)

Trois entrevues individuelles avec des élus des arrondissements de Dollard-des-Ormeaux, Outremont et RDP/PAT/Montréal-Est.

Groupe 2 Premiers secours, programme de surveillance et Services supplétifs en sécurité publique

Cinq participants dont un associé aux Premiers Secours (Ambulance Saint-Jean), trois associés à des Services supplétifs (Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire) et un à un programme de surveillance (Beaconsfield).

Groupe 3 Organismes communautaires en prévention (générale et de la criminalité)

Huit participants représentant des organismes actifs dans les secteurs de Verdun, Lachine, Ahunatic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Ville-Marie, Rosemont-Petite Patrie et Plateau Mont-Royal.

Groupe 4 Autres intervenants ou organismes communautaires à vocation particulière

Sept participants, dont trois représentant des institutions de santé ou d'éducation (CLSC et CSDM) et quatre représentant des organismes communautaires à vocation particulière (Centre des femmes du Plateau, Paradoxe, Stella, et Centraide)

Groupe 5 Experts divers

Huit participants respectivement rattachés aux institutions et organismes suivants : le CRDIM, le Centre international de la prévention du criminalité, l'École de criminologie de l'Université de Montréal, la Fondation Docteur Philippe-Pinel, le ministère de la Justice, le ministère de la Sécurité publique, la Société de criminologie du Québec et le Fonds des victimes du 6 décembre 1989.

Groupe 6a Fonctionnaires en arrondissements - Directeurs d'arrondissement

Sept participants, tous directeurs d'arrondissements (RDP-PAT-Montréal-Est, Rosemont-Petite-Patrie, Montréal-Nord, St-Laurent, Sud-Ouest, Verdun, Lasalle).

Groupe 6b Fonctionnaires en arrondissements - Direction de la culture, des sports, loisirs et du développement social

Six participants, directeurs ou chef de division CSLDS en arrondissements (Côte-St-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest, Sud-Ouest, St-Léonard, Rosemont-Petite-Patrie, Plateau Mont-Royal, Dollard-des-Ormeaux).

Groupe 7 Fonctionnaires de services centraux – diverses directions

Neuf participants délégués par les services centraux suivants : Développement social (3), Habitation, OMHM, Cour municipale (2 procureurs), Bureau des affaires interculturelles, Contentieux.

Groupe 8 Organismes à vocation économique/commerciale

Cinq participants représentant respectivement les organismes Destination Centre-Ville, Plaza St-Hubert, Promenade Ontario, CDEC Plateau Mont-Royal et la Société de transport de Montréal.

Le document a également été présenté au **Conseil jeunesse de Montréal** ainsi qu'à la **Commission permanente du conseil sur les relations interculturelles, l'habitation et le développement social et communautaire**. Les commentaires recueillis ont été pris en compte dans la présente version.

Un avis du **Service du contentieux** a aussi été considéré.

ANNEXE B

PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ URBAINE ARRONDISSEMENT PIERREFONDS-ROXBORO

MOBILISER ET AGIR

PROPOSITION SPONTANÉE DU CJEOI
DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉALAIS DE SOUTIEN À L'ACTION
CITOYENNE EN SÉCURITÉ URBAINE DANS LES ARRONDISSEMENTS.

NOVEMBRE 2010

SOMMAIRE EXÉCUTIF

En 2009-2010, le Carrefour Jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île a validé et actualisé le *Plan d'action 2007- Sécurité urbaine* déposé à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro par le YMCA.

Le fruit de ces recherches et consultations est contenu dans le fascicule Plan de sécurité urbaine.

Le présent mandat consiste à donner forme aux différentes actions contenues dans le plan d'action. Pour ce faire, nous poursuivons notre démarche en fonction des éléments priorisés dans le plan d'action. Nous attacherons les partenaires informerons les citoyens sur les priorités retenues et les moyens mis de l'avant pour atteindre les objectifs. Nous comptons fournir un support logistique, financier et stratégique aux partenaires.

PROMOTEUR

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Madame Anna Valente
Conseillère en Développement Communautaire
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
514 684-8843

LE MANDATAIRE

Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île
Yves Picard Directeur général
225-F boul. Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G4
Téléphone : 514 782-0433
Télécopieur : 514 782-0431
Courriel: info@cjeouestile.qc.ca
Site web : www.cjeouestile.qc.ca



Le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île s'adresse depuis plus de dix ans, à tous les jeunes âgés de 16 à 35 ans et offre gratuitement l'accès à différentes ressources afin de les informer, les orienter, les supporter, les conseiller et les encourager dans leurs démarches d'intégration en emploi. Nous visons à la fois l'insertion sociale et l'intégration économique des jeunes adultes, par l'amélioration de leurs conditions de vie en les accompagnant dans leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études ou dans le démarrage d'une petite entreprise.

Le CJE de l'Ouest-de-l'Île offre des services en employabilité, en orientation scolaire et professionnelle ainsi que le soutien en entrepreneuriat pour les jeunes adultes de 16 à 35 ans. Tous nos services sont offerts dans les deux langues officielles. Nos actions supportent de jeunes citoyens dans leur cheminement social et économique. Chaque année, nos services permettent de rejoindre plus de 750 jeunes sur une base volontaire dans nos locaux et près de 2000, un nombre sans cesse croissant, dans le milieu scolaire. Au fil des ans, nous avons développé des réseaux de partenaires efficaces et investis dans le mieux-être des collectivités en plus de signer de nombreuses ententes partenariales, en voici quelques exemples :

- Planification communautaire fiduciaire pour la T.C.J.O.I
- Mandat BIL(MESS) avec N.V.J
- Mandants RHDSC (WIBCA, MDJ Pierrefonds, MDJ A MaBaie)
- Québec Pluriel (MESS) Jeune en action (MESS)
- École et milieu en santé (MSSS)
- Ateliers orientés vers le groupe (RHDSC)

LE MANDAT

Dans le cadre du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements*, le CJEOI en complémentarité et en complicité avec son milieu travaillera à l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité sur le territoire de Pierrefonds.

LA STRATÉGIE PROPOSÉE

AN 2 Soutien aux axes stratégiques et actions prioritaires

L'exercice de l'an 1 aura permis d'identifier les actions prioritaires pour les différents axes ainsi que des organismes porteurs potentiels.

Jeunes

Axes choisis

1- Soutenir jeunes Leaders de la TCJOI	
Soutien S Robinson 15 H X 30\$	450\$
Soutien \$ événement	1 250\$
Soutien TCJOI suivi 40H X 25\$	1 000\$
Soutien S Robinson suivi 15 X 30\$	450\$
2- Collaborer avec les services de police pour le Profilage racial	
Soutien S Robinson 2 actions X 15H X 30\$	900\$

Ainés

Axe choisis

1- Projet Maison des Jeunes de Pierrefonds	
Soutien S Robinson 25 H X 30\$	750\$
Soutien \$ MdJ	1 000\$

Communauté

Axes choisis

1- Circulation Info	
a. Ainés	
À développer avec la TQNOIM	
Soutien S Robinson 20 H X 30\$	600\$
Réserve	750\$
b. Jeunes	
i. Web membres TCJOI	
ii. AJOI Comité l'Aut'gang	
Soutien S Robinson 12 H X 30\$	360\$
Soutien l'Aut'gang	640\$
2 – Soutenir projet "Multicultural Dialogues: Weaving Multiculturalism into Policy and Practice."	
Soutien S Robinson 25 H X 30\$	750\$
Soutien action	250\$

Famille

Axe choisi

1- Accompagner les services municipaux et communautaires dans la mise en place de Tandem	
Soutien S Robinson 25 H X 30\$	750\$

GESTION	1250\$
AUTRES FRAIS (déplacements, impression, placement média)	1350\$
TOTAL	12 500\$

Plan d'action en sécurité urbaine

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

	<u>AN 1</u>	<u>AN 2</u>	<u>AN 3</u>	<u>TOTAL</u>
REVENUS				
Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements	12 500 \$	12 500 \$	12 500 \$	37 500 \$
TOTAL REVENUS	12 500 \$	12 500 \$	12 500 \$	37 500 \$
SALAIRES				
Rédaction/Synthèse/Validation des 5 axes 25 hrs x 25 \$	625 \$			625 \$
Rencontres individuelles des partenaires 15 rencontres de 4 hrs x 25 \$	1 500 \$			1 500 \$
Rencontres collectives 60 hrs (préparation) x 25 \$ 32 hrs (animateurs) x 25 \$ 14 hrs (support techno) x 25 \$	2 650 \$			2 650 \$
Préparation/Prestation/Validation auprès des élus (14 hrs x 25 \$)	350 \$			350 \$
Rédaction/Synthèse/Priorisation d'actions pour ans 2-3 60 hrs x 25 \$	1 500 \$			1 500 \$
Préparation/Prestation/Validation auprès des élus de la priorisation (14 hrs x 25 \$)	350 \$			350 \$
Préparation, convocations / Conférence de presse 70 hrs x 25 \$	1 750 \$			1 750 \$
Soutien logistique 120 hrs x 25 \$		3 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
TOTAL SALAIRES	8 725 \$	3 000 \$	3 000 \$	14 725 \$
SOUTIEN AUX INITIATIVES				
Soutien d'experts pour les axes		3 000 \$	1 000 \$	4 000 \$
Soutien aux axes prioritaires		5 600 \$	5 600 \$	11 200 \$
TOTAL SOUTIEN AUX INITIATIVES	- \$	8 600 \$	6 600 \$	15 200 \$
FRAIS GÉNÉRAUX				
Soutien à la concertation	600 \$	600 \$	600 \$	1 800 \$
Impression/graphisme	1 375 \$			1 375 \$
Promotion/médias	800 \$	800 \$	800 \$	2 400 \$
Déplacement	1 000 \$	500 \$	500 \$	2 000 \$
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	3 775 \$	1 900 \$	1 900 \$	7 575 \$
TOTAL SALAIRES, SOUTIEN INITIATIVE ET FRAIS GÉNÉRAUX	12 500 \$	13 500 \$	11 500 \$	37 500 \$
SURPLUS / (DÉFICIT)	- \$	(1 000) \$	1 000 \$	- \$

PROGRAMME MONTRÉALAIS DE SOUTIEN À L'ACTION CITOYENNE EN SÉCURITÉ URBAINE

Tableau d'implantation et de répartition budgétaire

Scénario du comité de travail de la Table de concertation et de communication en développement social et communautaire

ARRONDISSEMENT	Financement de base en arrondissement	% d'atteinte actuel	* 1 Financement 1/3 base 1/3 criminalité 1/3 population	Financement accordé par *1 pour déployer le programme	% d'atteinte avec *1 (scénario refusé en 2008)	Rang d'atteinte avec *1	* 2 Scénario IPC (2,11 %) 20 % consolidation 17 % dévelop. 33 % implantation 17 % nouveau 13 % corporatif	% d'atteinte (financement de base + scénario IPC)	Financement optimum
Ahuatic/Carrierville	149 881.00 \$	70.5 %	8 501.79 \$	158 382.79 \$		6	3 168.00 \$	71.9 %	212 747.00 \$
CdN/ NdG	242 800.00 \$	87.6 %	9 460.50 \$	252 260.50 \$		5	5 124.00 \$	89.4 %	277 287.00 \$
Merder-Hoch.-Majs.	165 766.00 \$	56.1 %	9 409.15 \$	175 175.15 \$		8	3 498.00 \$	57.3 %	295 412.00 \$
RdP-PaT	161 378.00 \$	89.6 %	7 499.89 \$	168 877.89 \$		3	3 406.00 \$	91.4 %	180 207.00 \$
Rosemont/ Petite-Patrie	196 850.00 \$	88.2 %	8 942.65 \$	205 792.65 \$		4	4 154.00 \$	90.0 %	223 241.00 \$
Sud-Ouest	148 493.00 \$	97.1 %	7 718.98 \$	156 211.98 \$		1	3 194.00 \$	99.1 %	152 982.00 \$
Ville-Marie	176 279.00 \$	90.6 %	15 400.07 \$	191 679.07 \$		2	3 720.00 \$	92.5 %	194 563.00 \$
Villeray / St-Michel / Parc-Ex	183 000.00 \$	54.7 %	9 077.76 \$	192 077.76 \$		9	3 862.00 \$	55.8 %	334 616.00 \$
Anjou	53 000.00 \$	60.6%	6 101.59 \$	59 101.59 \$		7	12 500.00 \$	74.9%	87 435.00 \$
Verdun	33 000.00 \$	23.7%	7 118.06 \$	40 118.06 \$		10	12 500.00 \$	32.7%	139 297.00 \$
Lachine	0.00 \$	0%	6 318.54 \$	6 318.54 \$		11	12 500.00 \$	13.5%	92 511.00 \$
Montréal-Nord	0.00 \$	0%	7 538.16 \$	7 538.16 \$		16	12 500.00 \$	6.5%	192 280.00 \$
Pierrefonds	0.00 \$	0%	5 989.15 \$	5 989.15 \$		12	12 500.00 \$	13.1%	95 086.00 \$
Saint-Laurent	0.00 \$	0%	7 182.37 \$	7 182.37 \$		14	12 500.00 \$	9.5%	131 565.00 \$
LaSalle	0.00 \$	0%	6 823.67 \$	6 823.67 \$		15	12 500.00 \$	9.9%	125 771.00 \$
Saint-Léonard	0.00 \$	0%	6 917.67 \$	6 917.67 \$		13	12 500.00 \$	10.6%	118 327.00 \$
Sous-total arrondissement			130 000.00 \$				130 066.00 \$		
Sous-total corporatif			20 000.00 \$				20 000.00 \$		
Total	1 510 447.00 \$		150 000.00 \$				150 066.00 \$		2 853 327.00 \$

*1 : Proposition privilégiée par les représentants Tandem et la représentante arrondissements en consolidation. Non privilégiée par la représentante arrondissements nouveaux et en implantation. Absence du représentant Corpo EN 2008

*2 : Scénario développé à la TCCDSC et appliqué au cours des 4 dernières années.

Convention - Programme montréalais en sécurité urbaine

CONVENTION

ENTRE : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale ayant une adresse au 13665, boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds, (Québec) H9A 2Z4 agissant et représentée par monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, dûment autorisés aux fins des présentes en vertu de la résolution CA02-0002 du Conseil d'arrondissement de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;

CI-APRÈS NOMMÉE LA "**VILLE**"

ET : Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île, personne morale constituée en vertu de la Partie III de la loi sur les compagnies, ayant sa place d'affaires au 225-F, boulevard Hymus, Pointe-Claire, (Québec), H9R 1G4, agissant et représentée par monsieur Yves Picard, directeur général, dûment autorisé à cette fin par une résolution de son Conseil d'administration en date du 1 décembre 2010;

N^o d'inscription TPS : 87145 6430

N^o d'inscription TVQ : 102 075 9638

N^o d'inscription d'organisme de charité : 87145 6430 RR0001

CI-APRÈS APPELÉE L' "**ORGANISME**"

ATTENDU QUE l'Organisme entend, dans la poursuite de ses objectifs constitutifs, promouvoir l'amélioration du cadre de vie des citoyens et des citoyennes de l'arrondissement;

ATTENDU QUE l'Organisme adhère aux orientations de la Ville en matière de sécurité urbaine et aux orientations et grands paramètres tels que décrits dans le document « Orientations et grands paramètres – Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements »;

ATTENDU QUE l'Organisme a proposé à la Ville de tenir, conformément à ces orientations, des activités en prévention de la criminalité (axe majeur) et en prévention incendie, sécurité civile et premiers secours (axe mineur);

ATTENDU QUE la Ville désire favoriser la réalisation de ces activités;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

1.1 "**Arrondissement**" : l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;

- 1.2 **"Responsable"** : Monsieur Dominique Jacob, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
- 1.3 **"Programme"** : le Programme contenu à l'Annexe A;
- 1.4 **"Annexe A"** : le document intitulé « Orientations et grands paramètres – Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements »;
- 1.5 **"Annexe B"** : le plan d'action présenté par l'Organisme.

ARTICLE 2

OBJET

La présente convention établit les modalités selon lesquelles la Ville apporte son appui à l'Organisme qui s'engage à exécuter les activités, conformément à la présente convention et à ses Annexes A et B qui en font partie intégrante.

ARTICLE 3

OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme doit :

- 3.1 soumettre au Responsable le plan d'action, conforme au programme, à être déployé dans l'arrondissement, lequel plan d'action fait partie intégrante de la présente convention comme Annexe B;
- 3.2 présenter au Responsable toute modification au contenu de l'Annexe B;
- 3.3 tenir un registre des heures consacrées par ses préposés au Programme et de toutes les dépenses remboursables, et conserver toutes les pièces justificatives à l'appui de ces dépenses;
- 3.4 soumettre au Responsable :
- 3.4.1 un bilan des activités réalisées au cours des 5 premiers mois écoulés au plan d'action soumis pour l'année en cours, les résultats obtenus, ainsi qu'un bilan financier pour cette période;
- 3.4.2 le contenu de l'Annexe B révisée;
- 3.4.3 une copie des documents, des études ou des rapports de recherche produits dans le cadre de la présente convention;
- 3.4.4 dans les 90 jours suivant la date anniversaire de la signature de la présente convention, un rapport sur l'ensemble des activités réalisées dans l'année écoulée ainsi qu'un bilan financier couvrant cette période;
- 3.5 se conformer aux directives émises par le Responsable en cas de duplication ou de conflit dans l'exécution des activités;

- 3.6 assurer, sans frais additionnels, la participation de son personnel à des séances de formation ou d'information et à des comités de travail choisis par le Responsable afin d'améliorer le service à la population;
- 3.7 ne divulguer aucun renseignement qu'il pourrait obtenir, à l'occasion de l'exécution de la présente convention, et ne pas utiliser, à d'autres fins que celles du programme, de tels renseignements;
- 3.8 mettre en évidence la participation de la Ville dans toute publicité relative au programme, cette publicité devant, avant diffusion, être approuvée par le Responsable;
- 3.9 inscrire dans toute publication ou publicité touchant une activité réalisée dans le cadre la présente convention « Tandem – Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro »;
- 3.10 tenir une comptabilité distincte faisant état de l'utilisation des sommes versées par la Ville aux fins de la présente convention;
- 3.11 permettre au Responsable d'examiner les livres et les registres comptables relatifs à l'utilisation des sommes versées par la Ville ainsi que les pièces justificatives et d'en prendre copie sans frais;
- 3.12 se conformer à l'article 107.9 de la Loi sur les cités et villes dont une copie est jointe à la présente convention;
- 3.13 réaffecter à des activités de sécurité urbaine, au cours de l'année, les sommes non dépensées durant l'année précédente, à moins que le Responsable n'en exige la remise à la Ville;
- 3.14 prendre fait et cause pour la Ville dans toute poursuite dirigée contre elle par des tiers en raison de la présente convention et de l'exercice des droits en découlant et la tenir indemne en capital, intérêts et frais de tout jugement ou de toute décision de quelque nature que ce soit, y compris de toute réclamation formulée ou toute décision prise par les autorités fiscales;
- 3.15 obtenir l'approbation du Responsable avant d'implanter dans l'arrondissement tout nouveau projet en sécurité urbaine;
- 3.16 dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable à cet effet, remettre à la Ville, à l'échéance de la présente convention ou lors de sa résiliation, tous les biens acquis avec les sommes versées par cette dernière ainsi que les sommes reçues de celle-ci qui n'ont pas été dépensées dans l'année;
- 3.17 participer, sans frais additionnels, à tout événement, campagne, activité ou autre projet du programme, lorsque requis par le Directeur du service de développement social et communautaire de la Ville, responsable du programme montréalais, ou son représentant autorisé;
- 3.18 prévenir le Responsable de la résiliation ou de la modification de sa police d'assurance responsabilité civile décrite à l'article 9 de la présente convention.

ARTICLE 4 **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

- 4.1 En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente convention, la Ville convient de lui verser les sommes ci-après indiquées, comprenant toutes les taxes applicables, le cas échéant :

pour 2010 : 12 500 \$, payable à la signature de la présente convention.

ARTICLE 5 **DÉONTOLOGIE**

- 5.1 L'Organisme doit, dans la réalisation des activités visées à l'Annexe B, agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.
- 5.2 L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard. L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit, de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration avec la Ville ou avec l'Organisme.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, l'Organisme ou un des membres de son conseil d'administration ou de son personnel :

- 5.2.1 ne peut donner à un représentant de la Ville une commission, un honoraire, un rabais ou un avantage quelconque, autre qu'un don symbolique ou protocolaire;
- 5.2.2 ne peut détenir directement ou indirectement aucun intérêt pécuniaire dans des biens acquis ou des services retenus pour fins d'exécution de la présente convention, sauf si ces biens sont acquis ou ces services sont retenus à titre purement gratuit;
- 5.2.3 doit informer le Responsable, par écrit et sans délai, de toute commission, salaire, honoraire, rabais ou avantage quelconque pouvant découler de la présente convention, autre qu'un don symbolique ou protocolaire, dont il pourrait bénéficier directement ou indirectement.

ARTICLE 6 **DÉFAUT**

- 6.1 Il y a défaut :
- i) si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente convention; ou
 - ii) si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre.
- 6.2 Dans les cas prévus au sous-paragraphe i) du paragraphe 6.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à un tel défaut dans le délai imparti, la présente convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.
- 6.3 Dans les cas prévus au sous-paragraphe ii) du paragraphe 6.1, la présente convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai.

ARTICLE 7 **RÉSILIATION**

- 7.1 S'il est mis fin à la présente convention en application de l'article 6 (Défaut), toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant remettre à la Ville toute somme non encore employée, reçue de celle-ci.
- 7.2 La Ville peut également, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente convention, sur avis écrit de 30 jours, en acquittant proportionnellement le coût des activités déjà réalisées sans dédommagement payable à l'Organisme pour perte de revenus ou profits anticipés.
- 7.3 L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente convention.

ARTICLE 8 **INCESSIBILITÉ**

L'Organisme ne peut céder ni transférer, en tout ou en partie, les droits et obligations découlant de la présente convention sans l'autorisation préalable écrite de la Ville.

ARTICLE 9 **ASSURANCES ET INDEMNISATION**

L'Organisme doit souscrire et maintenir en vigueur, pendant la durée de la convention, une police d'assurance responsabilité civile de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) par accident ou événement. Copie de la police ou du certificat de la police doit être remise au Responsable dans les dix (10) jours de la signature de la présente convention. Cette police doit comporter un avenant stipulant que la Ville est co-assurée et qu'elle ne pourra être résiliée ou modifiée sans un préavis écrit de trente (30) jours expédiés par l'assureur à la Ville.

ARTICLE 10 **VALIDITÉ**

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

ARTICLE 11 **RELATION CONTRACTUELLE**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de quelque autre façon.

ARTICLE 12 **ÉLECTION DE DOMICILE ET AVIS**

Aux fins de la présente convention, les parties élisent domicile à l'adresse mentionnée à la première page de la convention ou à toute autre adresse dont une partie avisera l'autre conformément au présent article.

Tout avis qui doit être donné à une partie en vertu de la présente convention doit être écrit et lui être transmis par courrier recommandé ou poste certifiée, auquel cas il est réputé reçu dans les trois (3) jours de sa mise à la poste, ou lui être remis par huissier ou messenger.

ARTICLE 13
DURÉE

La présente convention prend effet à sa signature par les deux parties et se termine, sous réserve de l'article 8, le 31 décembre 2011.

ARTICLE 14
LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois en vigueur du Québec et toute procédure s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX EXEMPLAIRES À MONTRÉAL À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE

Le ^e jour de décembre 2010

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Dominique Jacob, Directeur
Culture, sports, loisirs et développement
social

Le ^e jour de décembre 2010

Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île

Par : _____
Yves Picard
Directeur général

Cette convention a été approuvée par le Conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro le 6^e jour de décembre 2010 (résolution CA10 29).

ANNEXE A

**Orientations et grands paramètres - Programme montréalais de soutien
à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements**

ANNEXE B

PLAN D'ACTION 2009-2010



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**PLAN STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DURABLE**

**SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGIC
PLAN**

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement autorise une
dépense maximale de 120 000 \$ à même les
surplus budgétaires de l'arrondissement pour
l'élaboration et l'adoption en 2011 d'un plan
stratégique de développement durable qui sera
financé en partie par une subvention provenant
du Fonds municipal vert pour un montant de
60 000 \$;

THAT the Borough Council authorize an maximum
expense of \$120,000 from the Borough's
budgetary surplus for the elaboration and adoption
in 2011 of a sustainable development strategic
plan, which will be financed in part by a subsidy in
the amount of \$60,000 from the Green Municipal
Fund and by an expense in the amount of
\$60,000;

QUE cette dépense soit payée selon les
informations financières contenues au dossier
décisionnel.

THAT this expense be paid according to the
financial information described in the decision-
making document.

QUE le conseil d'arrondissement autorise
monsieur Pierre Rochon, directeur,
Aménagement urbain et services aux
entreprises à signer la demande de subvention
de 60 000 \$ au Fonds municipal vert et, s'il y a
lieu à signer avec la Fédération canadienne des
municipalités un contrat exécutoire et formel.

THAT the Borough Council authorize Mr. Pierre
Rochon, Director, Urban Planning and Business
Services to sign the application for a subsidy of
\$60,000 to the Green Municipal Fund and, if need
be, to sign with the Federation of Canadian
Municipalities a formal and binding contract.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

30.01 1102155002

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1102155002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 120 000 \$, à même les surplus du budget de l'arrondissement, pour élaborer et adopter en 2011 un plan stratégique de développement durable qui sera financé en partie par une subvention provenant du Fonds municipal vert (60 000 \$)

CONTENU

CONTEXTE

Le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'engage à élaborer en 2011, un plan stratégique de développement durable avec des objectifs à atteindre et par la suite à adopter ce plan. À ce titre, le conseil d'arrondissement autorise, à même les surplus, une dépense maximale de 120 000 \$. Une subvention de 60 000 \$ devrait être obtenue du Fonds municipal vert.

Ce montant servira entre autres à embaucher pour la durée de l'élaboration du plan, un auxiliaire spécialisé en développement durable qui pourra coordonner le consultant embauché pour nous aider à réaliser ce plan stratégique de développement durable. Sa responsabilité sera aussi de rencontrer chacun des services afin de s'assurer de leur participation dans le cadre de ce plan.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Acceptation par le Ministère des Affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire ainsi que par la Fédération canadienne des municipalités de la partie A de la demande de subvention (voir pièces jointes au dossier).

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense devra être imputée à même les surplus.

Code budgétaire : 2420 0000000 000000 00000 31020 000000 0000 000000 000000 00000

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE

Secrétaire de direction

Tél : 514 624-1201

Télécop. : 514 624-1333

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 514 624-1294

Télécop. : 514 624-1333

Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1102155002

**Dossier # : 1102155002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 120 000 \$, à même les surplus du budget de l'arrondissement, pour élaborer et adopter en 2011 un plan stratégique de développement durable qui sera financé en partie par une subvention provenant du Fonds municipal vert (60 000 \$)

Que le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro autorise une dépense de 120 000 \$, à même les surplus du budget de l'arrondissement, pour élaborer et adopter en 2011 un plan stratégique de développement durable qui sera financé en partie par une subvention provenant du Fonds municipal vert (60 000 \$).

Que le conseil d'arrondissement autorise monsieur Pierre Rochon, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises à signer la demande de subvention de 60 000 \$ faite au Fonds municipal vert et s'il y a lieu, signer avec la Fédération canadienne des municipalités un contrat exécutoire et formel.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-02 13:34

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102155002

Dossier # : 1102155002

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction

Objet : Autoriser une dépense de 120 000 \$, à même les surplus du budget de l'arrondissement, pour élaborer et adopter en 2011 un plan stratégique de développement durable qui sera financé en partie par une subvention provenant du Fonds municipal vert (60 000 \$)

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Contrat éventuel en 2011 et engagement d'une personne afin d'élaborer un plan stratégique de développement durable coût 120 000\$
Une subvention pourrait nous être accordé au montant de 60 000\$ pour la réalisation du projet par le fonds municipal vert

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 120 000 \$ à même le code budgétaire du surplus
2420 0000000 000000 00000 31020
Un virement de crédits sera fait suite à l'approbation de ce dossier par le conseil

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1102155002

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-30

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-30

Dossier # :1102155002

P.j.
Re : Décision
antérieure

Fonds municipal vert
Subventions pour plans de
développement durable de
collectivités

Partie A – Projet de candidature

Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence
Ottawa (Ontario)
K1N 5P3

www.collectivitesviables.fcm.ca
Téléphone : 613-241-5221
Télécopieur : 613-244-1515



Bâtir notre avenir, aujourd'hui

FCM | Centre pour le développement
des collectivités viables

*Fonds municipal vert, Subventions pour plans de développement durable de collectivités : Partie A –
Projet de candidature*

Version 10, 2 janvier 2008

Les formulaires et les lignes directrices du Fonds municipal vert sont disponibles en français sur le site Internet du Centre pour le développement des collectivités viables de la Fédération canadienne des municipalités <www.collectivitesviables.fcm.ca>.

The application forms and the Application Guidelines for the Green Municipal Fund are available in English on the Federation of Canadian Municipalities' Centre for Sustainable Community Development website <www.sustainablecommunities.fcm.ca>.

Pour présenter un projet de candidature :

Étape 1 : Lire les Lignes directrices pour les demandes de subventions

Lisez les **Lignes directrices pour les demandes de subventions d'un plan de développement durable d'une collectivité** afin d'obtenir des renseignements importants tels que :

- **les critères d'admissibilité**, afin de vérifier que votre municipalité et l'initiative proposée soient bien admissibles à une subvention du Fonds municipal vert (FMV);
- une liste des **coûts admissibles**;
- un **glossaire** des termes utilisés.

Remarque : Dans ce document, le terme « plans » désigne les plans de développement durable de collectivités.

Étape 2 : Communiquer avec nous

Nous vous recommandons de **communiquer avec nous** afin de discuter de l'admissibilité de votre proposition et du processus de demande de financement du FMV avant de remplir ce formulaire. Veuillez contacter la coordonnatrice de dossiers de votre région :

Demandeurs du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut :

Nathalie Lapointe, Coordonnatrice de dossiers
613-241-5221 poste 261 – nlapointe@fcm.ca

Demandeurs de l'Ontario :

Andrée Thomas, Coordonnatrice de dossiers
613-241-5221 poste 246 – athomas@fcm.ca

Demandeurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta :

Monique Delinelle, Coordonnatrice de dossiers
613-241-5221 poste 357 – mdelinelle@fcm.ca

Étape 3 : Utiliser le bon formulaire

Pour présenter une demande de subvention pour un plan de développement durable d'une collectivité il faut d'abord remplir ce formulaire (voir les définitions données dans les Lignes directrices pour les demandes de subventions). N' utilisez que ce **formulaire officiel**. Les demandes présentées d'une autre façon ne seront pas acceptées.

Remarque : Toutes les municipalités peuvent télécharger ce formulaire en français ou en anglais à partir du site Internet du Centre pour le développement des collectivités viables de la FCM
<www.collectivitesviables.fcm.ca> ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire par la poste.

Les municipalités du **Québec** peuvent aussi télécharger les demandes de subventions du FMV à partir du site Internet du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec
<www.mamr.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_fond.asp>.

Étape 4 : Remplir le formulaire – Projet de candidature

Le formulaire doit être rempli **électroniquement** à partir d'un ordinateur. Si cela n'est pas possible, remplissez le formulaire à la machine à écrire ou à la main à l'encre en lettres majuscules.

Répondez à **toutes les questions** et assurez-vous que les renseignements fournis soient complets et exactes.

Remarque : Si votre projet de candidature est accepté, votre formulaire de projet de candidature (Partie A) fera partie intégrante de votre demande détaillée, qui sera envoyée au Comité de révision technique pour évaluation.

Étape 5 : Présenter le formulaire – Projet de candidature

Présentez le formulaire dans le délai prévu. Envoyez **une copie** du formulaire de projet de candidature (Partie A) dûment rempli à l'organisme pertinent indiqué ci-dessous, accompagnée de tous les documents justificatifs. Le formulaire devrait être envoyé par courriel. Si ce n'est pas possible, il peut nous être envoyé non relié, par la poste ou par messagerie. Utilisez des trombones pour en attacher les pages.

Tous les demandeurs, à l'**exception** des municipalités de la province du Québec :

Par courriel : application@fcm.ca

Par télécopieur : 613-244-1515

Par la poste :

Coordonnateur de dossiers
Fonds municipal vert
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence
Ottawa (Ontario) K1N 5P3

Municipalités de la province du Québec :

Par courriel : fondsverts@mamr.gouv.qc.ca

Par la poste :

Ministère des Affaires municipales et des Régions
Fonds municipal vert
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Subventions du Fonds municipal vert pour les plans de développement durable de collectivités

Partie A – Projet de candidature

A.1 Indiquez votre langue de correspondance préférée.

Anglais Français

A.2 Indiquez le titre de votre plan de développement durable d'une collectivité.

Le titre doit être concis et doit inclure le nom de la municipalité principale.

Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro mettant de l'avant les principes de collectivité durable.

A.3 Indiquez le nom de la municipalité principale en ce qui concerne le plan de développement durable d'une collectivité.

Ne donnez le nom que d'une seule municipalité. La municipalité principale doit fournir au moins 10 % de la contribution financière nécessaire pour couvrir les coûts admissibles du projet.

Ville de Montréal, Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

A.4 Indiquez les coordonnées de la municipalité principale.

Personne-ressource :

Pierre Rochon

Titre de courtoisie (p.ex., M., M^{me}, D^r,
Monsieur le maire) :

Monsieur

Titre de la fonction :

Directeur

Service :

Aménagement urbain & services aux entreprises

Adresse :

13665, boulevard de Pierrefonds

Ville :

Pierrefonds

Province ou territoire :

Québec

Code postal :

H9A 2Z4

Téléphone :

(514) 624-1124

Télécopieur :

(514) 624-1333

Cellulaire :

Courriel :

prochon@ville.montreal.qc.ca

A.5 Indiquez le nom du demandeur principal chargé du plan de développement durable de la collectivité.

Le demandeur principal est la municipalité elle-même ou l'organisme partenaire d'une municipalité qui assure la **gestion de l'initiative**, notamment la supervision des équipes d'experts-conseils, la réception et le paiement des factures liées à la réalisation du plan, ainsi que la préparation des rapports exigés par le FMV. Le demandeur principal n'est pas nécessairement celui qui réalise le plan. Indiquez le nom d'un seul demandeur principal.

Même que la municipalité principale Autre :

A.6 Indiquez les coordonnées du demandeur principal.

Même que la municipalité principale ou

Personne-ressource :

Titre de courtoisie (p.ex., M., M^{me}, D^r,
Monsieur le maire) :

Titre de la fonction :

Service :

Adresse :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

Courriel :

A.7 Indiquez le nom de tout partenaire contributeur au plan de développement durable de la collectivité.

Les partenaires contributeurs sont des municipalités ou des organismes qui fournissent des ressources sans facturer le demandeur principal pour les travaux effectués. S'il n'y a pas de partenaire contributeur, inscrivez « Aucun ».

Aucun

A.8 Indiquez le nom de tout organisme qui agira à titre d'expert-conseil.

Il peut s'agir de particuliers ou d'organismes qui factureront le demandeur principal pour des travaux effectués relativement au plan de développement durable de la collectivité. S'ils n'ont pas encore été sélectionnés, inscrivez « À déterminer ».

À déterminer

A.9 Dressez une liste des principaux secteurs de services municipaux dont votre municipalité est responsable.

Votre plan de développement durable doit intégrer l'ensemble des principaux services municipaux. Veillez à ce que votre liste comprenne également tous les secteurs du FMV dont votre municipalité est responsable : l'eau, l'énergie, les matières résiduelles, les transports (incluant le parc de véhicules municipaux), et les sites contaminés.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro est en charge de ces divers services:

- Aménagement urbain et services aux entreprises (divisions construction et occupation, environnement et urbanisme): responsable de la planification, de la gestion et du contrôle de l'aménagement du territoire, des ressources, des installations et des divers services. Ce service est chargé de la réglementation municipale en matière de zonage, de construction et de lotissement;
- Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social: chargé de la gestion des plateaux et des équipements, d'assurer le soutien aux organismes ainsi que de l'aménagement des parcs et des espaces verts et bleus;
- Services administratifs : responsable de la gestion des ressources financières, humaines, matérielles et informatiques;
- Travaux publics (aqueduc et égouts, électricité et bâtiments, garage): responsable de l'entretien de la voirie locale et artérielle, des voies cyclables et piétonnières, de l'entretien des réseaux de distribution d'eau potable et des égouts ainsi que de la gestion des systèmes électriques.

L'élaboration du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro sera entrepris en collaboration avec les responsables de ces divers services. Pour ce faire, un groupe d'étude formé des responsables municipaux et de certains élus sera mis en place en amont du projet afin d'assurer la coordination et le suivi du projet. L'implication des divers services est primordiale afin que le plan stratégique soit représentatif du contexte, des attentes et des besoins du milieu. Les responsables des services participeront activement aux différentes étapes du projet : vision d'avenir, portrait et diagnostic du milieu, cadre stratégique, plan d'actions et

programme de suivi.

A.10 Expliquez la portée de votre plan de développement durable.

Expliquez comment votre plan abordera les questions à l'échelle des activités municipales et à l'échelle communautaire pour l'ensemble de la municipalité ou pour un quartier précis.

Le projet consiste en la réalisation d'un plan stratégique de développement durable spécifique à l'ensemble du territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. Ce projet s'inscrit en continuité avec les diverses actions, plans et outils de planification développés au cours des années en matière d'environnement, tant au niveau de la Ville de Montréal que de l'arrondissement. Le projet vise notamment à faciliter l'encadrement des gestes et des actions de façon à protéger et améliorer la qualité de l'environnement, tout en favorisant le développement d'une collectivité viable.

Le plan local de développement durable de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro sera conçu de manière à satisfaire aux orientations et objectifs qui découlent de la ville centre tout en s'adaptant aux enjeux et aux défis spécifiques qui relèvent de l'arrondissement. En effet, la Ville de Montréal est sur le point de rendre public son Plan de développement durable de la collectivité montréalaise pour la période 2010-2015 donnant suite à son premier plan stratégique couvrant la période 2005-2009. Ce plan repose sur une vision d'avenir en développement durable et sur quatre principes directeurs permettant d'orienter les avenues de solution du développement futur du territoire. Le plan local de développement durable s'élaborera donc en cohérence avec ces éléments tout en s'attardant aux enjeux spécifiques de l'arrondissement. Ce plan sera élaboré selon une démarche de planification stratégique, de laquelle sera issu un plan d'action fondé sur un modèle de développement durable. Les questions environnementales (eau, transport, sol, énergie, air, richesse naturelle et patrimoniale), sociales (adaptation de l'offre des services municipaux, qualité de vie, etc.) culturelles et économiques seront abordées dans ce plan.

Pour garantir la réussite du projet, l'élaboration d'une vision commune sur le développement durable propre à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro s'avère essentielle. Cet énoncé de vision interpellera les principaux acteurs du milieu (représentants de l'ensemble des services de l'arrondissement, intervenants et organismes du milieu et population locale). L'élaboration de cette vision permettra de susciter un débat dans la collectivité sur les enjeux de la société et du territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. L'élaboration de la vision d'avenir s'amorcera à partir d'éléments de vision établis par la ville centre, dans le cadre de l'élaboration de son Plan de développement durable.

Parallèlement, seront réalisés un portrait et un diagnostic du milieu conçus sur la base d'une démarche globale et transversale, qui favorise le décloisonnement des méthodes de travail et les liens entre les divers problèmes et enjeux. Ceci, de manière à traiter des champs économique, social, culturel et environnemental et de leurs interactions. Cette étape sera réalisée à partir de la collecte et de l'analyse de données existantes, de rencontres avec les responsables des services de l'arrondissement et d'ateliers destinés aux intervenants du milieu.

Le plan intégrera à sa démarche des outils permettant de procéder à sa mise en oeuvre et au suivi afin d'évaluer les progrès réalisés en lien avec les orientations, les objectifs et les actions. Les interventions concrètes identifiées seront évaluées grâce à un programme de suivi établi à partir d'indicateurs et de cibles durables.

A.11 Donnez un aperçu des objectifs de votre municipalité relativement à son plan de développement durable et de l'approche qui sera utilisée.

Décrivez les questions de développement durable que votre plan vise à aborder, comment celui-ci les intégrera dans tous les services municipaux, comment le public et les autres intervenants seront consultés tout au long du processus et comment le plan englobera les autres plans municipaux déjà existants et interagira avec ceux-ci.

Ce plan s'élaborera donc autour des grands défis de la ville centre dont les principales orientations visent à :

- améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions;
- améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts;
- améliorer le cadre social et le développement économique.

Par ailleurs, le plan stratégique de développement durable visera à répondre aux enjeux et défis spécifiques qui caractérisent le territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro et qui s'identifient notamment à:

- la consolidation et le développement de milieux de vie de qualité visant notamment l'équilibre entre les secteurs d'emplois et les secteurs résidentiels;
- soutenir la vitalité des principales composantes commerciales de quartier et à appuyer le réaménagement des espaces en déclin;
- la mise en place de réseaux de transport efficaces et performants en misant sur le soutien d'une utilisation accrue du transport collectif et de l'amélioration de la desserte au sein de l'arrondissement;
- améliorer la qualité du paysage urbain et sa mise en valeur particulièrement en ce qui a trait au cours d'eau, aux infrastructures de transport majeures, aux lieux publics et au cadre bâti;
- un environnement urbain sain, durable et sécurisé.

Les représentants de chacun des services de l'arrondissement participeront activement à l'élaboration de chacune des étapes du projet de manière à proposer des actions représentatives du contexte actuel de l'arrondissement et de cibler les attentes et besoins. De plus, ce projet intégrera les réalisations actuelles et futures de Pierrefonds-Roxboro et se développera en compatibilité avec les outils de gestions existants, tels que les éléments du chapitre Pierrefonds-Roxboro du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, la politique familiale ainsi que l'ensemble des documents d'encadrement et d'orientation de la ville centre, dont entre autre le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, le plan de transport, la stratégie de développement économique de la Ville, le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 (PDGMR), la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels et la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

Le plan s'élaborera en cohérence aux éléments de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ceci, de manière à bien encadrer et orienter le développement du territoire dans une perspective viable.

Enfin, ce projet nécessitera la participation de l'ensemble de la collectivité. L'implication de la population aux diverses étapes stratégiques du plan permettra de garantir le succès du projet. Pour ce faire, un processus consultatif sera mis en place en amont du projet et prévoit la tenue d'ateliers de travail ou autres démarches similaires aux étapes charnières du processus.

A.12 Indiquez la date prévue du début de l'élaboration du plan de développement durable de la collectivité.

Si le projet de candidature du demandeur est accepté, les coûts admissibles peuvent être engagés à partir de la date d'acceptation de la proposition, et ce, aux propres risques du demandeur.

Janvier 2011

A.13 Fournissez un estimé des coûts prévus pour l'élaboration du plan de développement durable de la collectivité.

Les lignes directrices pour les demandes précisent quels coûts sont admissibles (voir p. 6). Le montant de la subvention demandée ne doit pas dépasser 50 % du total des coûts admissibles. La subvention maximale du FMV pour l'élaboration d'un plan de développement durable d'une collectivité est de 350 000 \$.

Total des coûts admissibles estimés	Montant de la subvention du FMV demandée	Pourcentage estimé du coût total du projet
120,000 \$	60,000 \$	<input type="button" value="Calculez %"/> <input type="text" value="50.00"/> %

A.16 Confirmez que le plan de développement durable de la collectivité abordera toutes les étapes principales soulignées ci-dessous.

Vous devrez fournir, avec votre Demande détaillée (Partie B), une description détaillée de la manière dont vous entendez respecter chaque étape principale. Vous devez répondre « Oui » pour que votre plan soit admissible à une subvention du FMV.

Principales étapes du plan de travail
Vision : établir une vision de développement durable partagée par la municipalité, la collectivité et les intervenants.
Situation actuelle : à l'aide des renseignements et des connaissances existants, analyser la situation actuelle et établir les points forts et les questions préoccupantes.
Plan d'action : élaborer des objectifs de développement durable afin de réaliser la vision et déterminer des cibles pour atteindre les objectifs.
Mise en œuvre et surveillance : élaborer un plan de mise en œuvre détaillé comprenant des critères de rendement et d'évaluation. Le plan doit établir les exigences de financement, les différentes étapes et leur ordonnancement ainsi que l'affectation des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre du plan. Il doit aussi inclure un plan de surveillance comprenant des indicateurs afin d'évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs et les cibles en matière de développement durable et d'apporter des modifications, s'il y a lieu.
Rapports : produire les rapports appropriés sur l'avancement des tâches planifiées, sur les résultats obtenus, sur le plan final élaboré et/ou sur les recommandations d'étude plus approfondie nécessaire ou sur la mise en œuvre de solutions de remplacement ou de stratégies à mettre en place.
Consultation : pendant tout le processus, consulter les citoyens et différents intervenants du milieu afin d'obtenir leur participation, leurs commentaires et leur adhésion.
Approbation : obtenir l'approbation du plan de développement durable de votre collectivité par le conseil municipal.
<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Prochaines étapes

Faire parvenir le formulaire Partie A – Projet de candidature à l'organisme approprié indiqué à l'étape 5 (page 2).

Une fois que la Fédération canadienne des municipalités aura reçu votre formulaire Partie A – Projet de candidature, un **agent de projet du FMV** sera chargé de l'examiner.

- Si le plan de développement durable de la collectivité proposé **est admissible** à une subvention, l'agent de projet invitera le demandeur à remplir le formulaire Partie B – Demande détaillée.
- OU
- Si le plan de développement durable de la collectivité proposé **n'est pas admissible** à une subvention, l'agent de projet le fera savoir au demandeur en lui expliquant les raisons du refus.

Remarque : L'agent de projet peut communiquer avec la personne-ressource pour obtenir de plus amples renseignements. Si, dans les **20 jours ouvrables**, le demandeur n'a pas répondu à la demande de renseignements, le dossier pourrait être fermé et la personne-ressource en serait alors informée par écrit.

24, rue Clarence Street
Ottawa, Ontario
CANADA K1N 5P3

Tel./Tél. : 613-241-5221
Fax/Télé. : 613-241-7440
www.fcm.ca

**President
Président**

Director Hans Cunningham
Regional District of
Central Kootenay, British Columbia

**First Vice-President
Premier vice-président**

Councillor Berry Vrbanovic
Kitchener, Ontario

**Second Vice-President
Deuxième vice-présidente**

Councillor Karen Leibovici
Edmonton, Alberta

**Third Vice-President
Troisième vice-président**

Maire Claude Dauphin
Arrondissement de Lachine,
Ville de Montréal (Québec)

**Chief Executive Officer
Chef de la direction**

Brock Carlton
Ottawa, Ontario

**Past President
Président sortant**

Mayor Basil Stewart
Summerside,
Prince Edward Island

le 4 novembre 2010

Monsieur Pierre Rochon
Directeur
Ville de Montréal, Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec)
H9A 2Z4



P.J.
Re: *Décision
antérieure*

Titre du projet : Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro mettant de l'avant les principes de collectivité durable

Numéro de la demande : FMV 10429

Monsieur Rochon,

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir le projet de candidature que vous soumettez au Fonds municipal vert (FMV). Nous avons le plaisir de vous informer que votre projet de candidature a été accepté. Nous vous invitons maintenant à soumettre une demande détaillée afin de permettre l'évaluation complète de votre proposition de plan de développement durable.

Vous devez soumettre votre demande détaillée dans les 60 jours suivants afin que votre proposition soit présentée au Conseil du FMV dans un délai raisonnable. Si vous n'avez pas soumis votre demande détaillée d'ici le 4 janvier 2011, votre dossier sera fermé et vous devrez refaire une demande au FMV lorsque votre proposition sera prête à être envoyée.

Le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) vous enverra directement le formulaire de demande détaillée. Lorsque vous l'aurez rempli, envoyer les documents à l'adresse électronique suivante : fondsverts@mamrot.gouv.qc.ca

Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
(MAMROT)
Fonds municipal vert
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si votre demande est appuyée par le MAMROT, elle sera envoyée à la FCM.

.../2



Si le Conseil national d'administration de la FCM approuve votre demande détaillée, seuls les coûts admissibles du projet qui ont été contractés à la date à laquelle le projet de candidature a été accepté ou après cette date (**le 12 octobre 2010**) seront admissibles. Si vous souhaitez commencer votre projet avant qu'une décision soit rendue, vous êtes autorisé à le faire, mais à vos propres risques financiers. N'oubliez pas que l'acceptation de votre projet de candidature et l'invitation à soumettre une demande ne garantissent pas l'approbation du financement par le Conseil national d'administration de la FCM.

La coordonnatrice de dossier assignée à votre dossier est Monique Delinelle et si vous avez des questions concernant l'administration de votre demande, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone, au 613.907.6357, ou par courriel, à mdelinelle@fcm.ca.

Pour toute question technique associée à votre demande, vous pouvez communiquer avec moi au 613.907.6262, ou par courriel, à sbohdanow@fcm.ca.

Nous vous remercions pour votre intérêt à l'égard du Fonds municipal vert. Nous attendons avec impatience votre demande détaillée et nous sommes heureux d'avoir la chance de travailler davantage avec vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Rochon, nos salutations distinguées.



Stéphanie Bohdanow
Agente de projets
Fonds municipal vert

SB :md

c. Caroline Roberge, Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

Aj.
Re: Décision
antérieure

Québec, le 26 octobre 2010

Monsieur Pierre Rochon
Directeur
Aménagement urbain et services aux entreprises
Ville de Montréal
Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4



Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que le projet de candidature pour la réalisation d'un plan de développement d'une communauté viable, soumis par votre arrondissement dans le cadre du *Fonds municipal vert*, est compatible avec les politiques gouvernementales en matière d'efficacité énergétique et d'environnement. En conséquence, votre dossier sera transmis à la Fédération canadienne des municipalités pour suivi approprié.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales au 514 873-8246.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Linda Morin

Fonds municipal vert
 Subventions pour plans de développement durable de collectivités

Partie B – Demande détaillée

B.17 Tableau du budget

BUDGET – Coûts en espèces admissibles	
Activité du plan de travail	Coût (\$)
VISION	
rencontre groupe de travail	1 350
collecte et analyse des données existantes	2 200
préparation des rencontres	1 800
réalisation des tables de travail et ateliers de discussion	3 800
élaboration de la vision	2 640
groupe de travail: validation	1 800
SITUATION ACTUELLE	
rencontre groupe de travail	1 350
collecte et analyse des données existantes	3 200
visite du territoire	880
rencontre avec représentants de l'arrondissement	2 000
rédaction portrait du milieu et diagnostic	10 500
groupe de travail: validation	2 200
CADRE STRATÉGIQUE	
rencontre groupe de travail	1 350
hiérarchisation des enjeux	2 400
élaboration des orientations et objectifs	7 350
détermination des cibles à atteindre	3 200
groupe de travail: validation	2 200
PLAN D' ACTIONS, MISE EN ŒUVRE ET SURVEILLANCE	
rencontre groupe de travail	1 350
identification des interventions prioritaires	7 400
groupe de travail: validation	2 400
mécanismes de mise en œuvre	3 200
calendrier de réalisation, coûts et localisation des interventions	3 600
programme de suivi	9 500
RAPPORTS	
planification des tâches exécutées	4 800
résultats	4 400
compilation rapports d'étape	6 800
recommandations d'études	2 400
APPROBATION	
présentation Ville	2 500
CONSULTATION PUBLIQUE	
préparation et participation consultation publique	4 600
rencontre de suivi technique	2 800
rédaction document final	2 400
Coûts totaux en espèces admissibles :	108 370

Annexe 1 Partie B - Demande détaillée.
 Subventions pour plans de développement durable de collectivités

BUDGET – Coûts en nature admissibles	
(uniquement la contribution en temps du personnel du demandeur principal)	
(maximum = 10 % des coûts totaux en espèces admissibles)	
Activité du plan de travail	Coût (\$)
VISION	
rencontre avec le groupe de travail	480
collecte et analyse des données existantes	
préparations des rencontres	320
réalisation des tables de travail et ateliers de discussion	660
élaboration de la vision	
groupe de travail validation	480
SITUATION ACTUELLE	
rencontre avec le groupe de travail	480
collecte et analyse des données existantes	
Visite du territoire	
rencontre (individuelle) avec représentants de l'arrondissement	640
rédaction du portrait du milieu et du diagnostic	
groupe de travail validation	880
CADRE STRATÉGIQUE	
rencontre avec le groupe de travail	480
hiérarchisation des enjeux	
élaboration des orientations et objectifs	
détermination des cibles à atteindre	600
groupe de travail validation	880
PLAN D' ACTIONS, MISE EN ŒUVRE ET SURVEILLANCE	
rencontre avec le groupe de travail	480
identification des interventions prioritaires	
table de travail validation	740
mécanisme de mise en œuvre	
calendrier de réalisation, coûts et localisation des interventions	720
programme de suivi	220
RAPPORTS	
planification des tâches exécutées	250
résultats	825
compilation rapports d'étape	
recommandations d'études	450
APPROBATION	
présentation Ville	840
CONSULTATION PUBLIQUE	
préparation et participation consultation publique	650
rencontre de suivi technique	620
rédaction document final	
Coûts totaux en nature admissibles :	11 695

BUDGET – Coûts en espèces non admissibles	
Activité du plan de travail	Coût (\$)
Précisez	0
Précisez	0
Coûts totaux non admissibles :	0

Annexe 1 Partie B - Demande détaillée.
 Subventions pour plans de développement durable de collectivités

BUDGET – Coûts en nature non admissibles	
Activité du plan de travail	Coût (\$)
Précisez	0
Précisez	0
Coûts totaux en nature non admissibles :	0

→ Ajoutez des lignes au tableau, si nécessaire.

BUDGET – Aperçu du budget	
COÛTS TOTAUX ADMISSIBLES (coûts en espèces admissibles + coûts en nature admissibles) :	120 065
COÛTS TOTAUX NON ADMISSIBLES (coûts en espèces non admissibles + coûts en nature non admissibles) :	0
COÛTS TOTAUX :	120 065

- Détaillez l'ensemble des coûts totaux reliés à la réalisation de chaque activité figurant dans le plan de
- Fournir l'information demandée uniquement dans les cases prévues à cet effet
- Les coûts admissibles et non admissibles sont décrits ci-dessous.

Consultez les Lignes directrices pour obtenir des explications plus détaillées :

www.collectivitesviables.fcm.ca

Les coûts admissibles et non admissibles sont décrits ci-dessous. Consultez les lignes directrices pour obtenir des explications plus détaillées.

Vous pouvez commencer à encourir des coûts admissibles à partir de la date à laquelle la Partie A (Projet de candidature) de la demande de subvention du Fonds municipal vert est acceptée, mais tout cela à propre risque. En effet, si la Partie B (Demande détaillée) n'est pas acceptée, aucune des dépenses encourues ne pourra être remboursée.

Coûts admissibles : Toute dépense encourue par le demandeur principal, associée à l'embauche sous contrat d'experts conseils professionnels et techniques ou d'entrepreneurs qui participent directement aux aspects techniques, d'ingénierie, de l'environnement ou bien financiers du plan proposé.

Contribution en nature : Contribution en temps du personnel du demandeur principal directement relié à l'élaboration du plan proposé. Les contributions en nature admissibles ne doivent pas dépasser 10 pour cent des coûts totaux en espèces admissibles.

Coûts non admissibles : Les dépenses suivantes ne seront pas remboursées : les frais généraux; les dépenses se rapportant au personnel engagé; les coûts associés à la location ou à l'achat d'un bien immobilier; les dépenses de participation à des conférences ou à des missions; les coûts pour lesquels le demandeur principal a le droit à un rabais; tous les frais relatifs à l'éducation, à la formation, à la sensibilisation ou à la promotion non directement liés à l'élaboration du plan proposé; le matériel et le mobilier de bureau; les logiciels et la formation associée à l'élaboration du plan; la valeur des biens et services en nature non admissibles.

Fonds municipal vert
Subventions pour plans de développement durable de collectivités

Partie B – Demande détaillée

B.18 Dressez la liste de toutes les contributions à l'élaboration du plan

Sources de financement	Contribution en nature ou en espèces	Confirmée (O/N)	Montant (\$)
Demande au Fonds municipal vert	espèces	N	\$60 033
Municipalité: budget d'exploitation	espèces		\$48 337
Municipalité: budget d'exploitation	nature		\$11 695

→ Ajoutez des lignes au tableau, si nécessaire.

Financement total (équivalent aux « coûts totaux » dans le tableau de budget) :	\$120 065
--	------------------

→ Indiquez ici l'ensemble des sources de financement pour l'élaboration du plan, notamment la subvention demandée au Fonds municipal vert, les dons en espèces, les subventions, le financement à même le fonds de réserve de la municipalité, le financement à même le budget d'exploitation de la municipalité, toute contribution de partenaires contributeurs et du demandeur principal, ainsi que toute autre aide financière.

→ Fournir l'information demandée uniquement dans les cases prévues à cet effet

→ La municipalité principale doit assumer, par une contribution en espèces, au moins 10 % des coûts admissibles de l'élaboration du plan.

Fonds municipal vert
Subventions pour plans
de développement
durable de collectivités

Numéro de projet – Fonds municipal vert :

Partie B – Demande détaillée

Préliminaire

Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence
Ottawa (Ontario)
K1N 5P3

www.collectivitesviables.fcm.ca
Téléphone : 613-241-5221
Télécopieur : 613-244-1515



Bâtir notre avenir, aujourd'hui.

FCM | Centre pour le développement
des collectivités viables

*Fonds municipal vert, Subventions pour plans de développement durable de collectivités :
Partie B – Demande détaillée*

Version 10, 2 janvier 2008

Les Lignes directrices et les formulaires de demande de subvention du Fonds municipal vert sont disponibles en français sur le site Internet du Centre pour le développement des collectivités viables de la Fédération canadienne des municipalités <www.collectivitesviables.fcm.ca>.

The application forms and the Application Guidelines for the Green Municipal Fund are available in English on the Federation of Canadian Municipalities' Centre for Sustainable Community Development website <www.sustainablecommunities.fcm.ca>.



Bâtir notre avenir, aujourd'hui.

FCM | Centre pour le développement
des collectivités viables

Pour présenter une demande

Étape 1 : Lire les Lignes directrices pour les demandes de subventions

Lisez les **Lignes directrices pour les plans de développement de collectivités viables** afin d'obtenir des renseignements importants tels que :

- des explications sur le type de **coûts et de contributions en nature admissibles ou non** à une subvention du Fonds municipal vert (FMV);
- des **directives** pour remplir le formulaire de demande; et
- un **glossaire** des termes utilisés.

Remarque : Dans ce document, le terme « plan » fait référence au plan de développement durable d'une collectivité. Le terme « municipalités » fait référence aux administrations municipales telles que définies dans le glossaire.

Étape 2 : Communiquer avec nous

Communiquez avec nous si vous avez besoin d'aide générale ou technique, ou si vous avez des questions au sujet du processus ou des délais. Contactez la coordonnatrice de dossier :

Monique Delinelle, coordonnatrice de dossiers
613-907-6357 - mdelinelle@fcm.ca

Étape 3 : Utiliser le bon formulaire

Après l'approbation de la Partie A (Projet de candidature) par le FMV, la seconde étape du processus de demande de subvention du FMV pour un plan de développement d'une collectivité viable, consiste à remplir ce formulaire (voir les définitions données dans les Lignes directrices). N'utilisez que ce **formulaire officiel**. Les demandes présentées d'une autre façon ne seront pas acceptées.

Remarque : Tous les demandeurs représentant des organismes qui présentent une demande en partenariat avec une administration municipale n'importe où au Canada ainsi que toutes les municipalités à l'**exception** de celles de la province de Québec peuvent télécharger ce formulaire, en anglais ou en français, depuis notre site Internet ou encore communiquer avec nous pour en obtenir un par la poste.

Les demandeurs des administrations municipales du **Québec** doivent télécharger les formulaires du FMV à partir du site Internet du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec (MAMR) <www.mamr.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_fond.asp>.

Étape 4 : Remplir la Partie B (Demande détaillée) de la demande de subvention

Le formulaire doit être rempli **électroniquement** à partir d'un ordinateur. Si cela n'est pas possible, remplissez-le à la machine à écrire ou à la main, à l'encre, en lettres majuscules.

Répondez à **toutes** les questions en vous assurant que les renseignements fournis soient complets et exacts.

Étape 5 : Envoyer la Partie B (Demande détaillée) de la demande de subvention

Envoyez le formulaire dans le délai prévu. Vous avez deux mois pour envoyer ce formulaire à partir de la date d'approbation de la Partie A (Projet de candidature) de la demande de subvention. Envoyez **une copie** du formulaire Partie B (Demande détaillée) rempli ainsi que tout document d'appui à l'organisme pertinent indiqué ci-dessous. Le formulaire devrait être envoyé par courriel. Si cela n'est pas possible, il peut nous être envoyé non relié par messagerie ou par la poste. Utilisez des trombones pour attacher les pages.

Tous les demandeurs, à l'**exception** des municipalités de la province de Québec :

Par courriel : application@fcm.ca

Par télécopieur : 613-244-1515

Par la poste, à :

Coordonnateur de dossiers
Fonds municipal vert
Centre pour le développement des
collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence
Ottawa (Ontario) K1N 5P3

Municipalités de la **province de Québec** :

Par courriel :
fondsverts@mamr.gouv.qc.ca

Par la poste, à :

Ministère des Affaires municipales et des
Régions
Fonds municipal vert
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Demande de subvention du Fonds municipal vert

Partie B – Demande détaillée

B.1 Veuillez noter que les documents suivants doivent accompagner la demande (des modèles de lettres sont disponibles sur notre site Internet ou peuvent être obtenus par la poste).

Lettre de consultation de la municipalité confirmant qu'une consultation a eu lieu auprès du gouvernement provincial ou territorial, à l'exception des demandeurs municipaux du Québec.

Lettre de contribution de la municipalité principale confirmant le montant de la contribution en espèces au plan. Ce montant doit représenter au moins 10 % des dépenses admissibles du plan.

Copies des lettres de contribution de chaque partenaire contributeur confirmant le montant de la contribution financière pour permettre à la municipalité d'entreprendre l'élaboration du plan.

B.2 La Partie A (Projet de candidature) de la demande de subvention du Fonds municipal vert fait partie intégrante de ce document (Demande détaillée). Si une ou plusieurs de vos réponses ont changé depuis la soumission du formulaire de Projet de candidature, indiquez-le en cochant l'une des cases ci-dessous, puis fournissez une description.

- Aucune modification
- Modification du nom ou de l'adresse des personnes-ressources
- Modification ou ajout d'organismes participants
- Modification de la portée ou de la description de la proposition
- Autres mesures

B.3 Résumez le plan proposé.

Votre réponse sera envoyée par écrit au Conseil du Fonds municipal vert sous forme de résumé de votre plan. Il vous sera demandé de fournir de plus amples détails dans les questions ultérieures. Soyez concis (deux pages maximum) lorsque vous traitez les éléments suivants (respectez l'ordre) :

1. Décrivez brièvement la collectivité ou le quartier visé par le plan;
2. Indiquez les activités du plan de travail et la méthodologie qui sera utilisée;
3. Décrivez les questions relatives au développement durable (p. ex., les facteurs environnementaux, sociaux et économiques) qui seront traitées, de quelle façon les objectifs de développement durable seront élaborés et comment la réussite sera contrôlée.
4. Expliquez comment le plan sera intégré à tous les départements et à tous les secteurs de services municipaux, p. ex., consommation d'énergie, planification des quartiers, transports, eau et matières résiduelles;

5. Expliquez de quelle façon le plan sera relié aux plans municipaux déjà en place et comment il fonctionnera par rapport à ceux-ci (p. ex., le plan directeur, le plan d'action local);
6. Décrivez le processus de consultation de la collectivité;
7. Décrivez les livrables attendus et leur contenu;
8. Expliquez de quelle façon ce plan produira des connaissances qui pourront servir à d'autres municipalités.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro est localisé dans la portion ouest de la ville de Montréal. Cet arrondissement d'une superficie de 27 kilomètres carrés est traversé par l'autoroute 13 à l'extrémité est de son territoire. Les boulevards de Pierrefonds et Gouin Ouest desservent le territoire d'est en ouest tandis que les boulevards Des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles et Sunnybrooke permettent sa traversée du nord au sud et facilitent l'accès à l'autoroute 40. Une particularité qui relève de cet arrondissement se rattache à sa localisation en bordure de la rivière Des Prairies s'étendant sur près de 20 km de long.

Pierrefonds-Roxboro est un territoire de plus de 65 000 habitants. Ce territoire est majoritairement voué à la fonction résidentielle et dispose encore dans sa portion ouest, d'une importante superficie développable estimée à environ 318 ha. Les activités commerciales sont situées le long des principaux axes routiers de l'arrondissement. Il s'agit principalement de commerces et de services de quartier visant à répondre aux besoins courants de sa population. Ce territoire est aussi reconnu pour la richesse de ses milieux naturels totalisant à eux seuls une superficie de près de 535 ha. On relève sur ce territoire des milieux naturels d'intérêt métropolitain tels que l'écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc et le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme ainsi que la présence de trois parcs-natures : Bois-de-Liesse, l'Anse-à-l'Orme et Cap-St-Jacques.

Reconnu pour la qualité de son cadre de vie et la richesse de ses espaces naturels, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est confronté à divers défis et enjeux pour le futur dont les principaux se définissent comme les suivants :

- assurer un développement harmonieux du territoire visant à préserver, à intégrer et à mettre en valeur ses richesses naturelles et sa biodiversité;
- accroître la mise en valeur et l'accessibilité aux berges;
- promouvoir l'intensification des activités et la mixité des usages aux abords des pôles de transport collectif tels que les gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke;
- faciliter l'accessibilité à certains secteurs de son territoire tels qu'à sa portion ouest et améliorer la desserte en transport collectif et les déplacements des modes actifs (favoriser la continuité des liens cyclables et piétonniers);
- certains secteurs en déclin tels que le secteur est de Pierrefonds et la zone commerciale Des Sources demandent à être restructurés, redynamisés;
- accroître l'offre en logement adaptée aux gens âgées et aux jeunes familles et mettre en place des mesures pour rehausser la qualité de vie de certains secteurs (qualité de l'air, bruit etc.).
- pratiquer une gestion responsable des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Conscient de ses grands enjeux et soucieux d'atteindre un réel équilibre face aux diverses composantes sociale, environnementale et économique, Pierrefonds-Roxboro souhaite se doter d'un outil de gestion lui permettant de poser des gestes sur le milieu de manière éclairée,

s'appuyant sur un cadre stratégique clair, visant un développement équilibré et durable de son territoire.

Pour y parvenir, l'administration municipale souhaite élaborer, en lien avec le plan de développement de la collectivité montréalaise 2010-2015, son propre plan de développement durable adapté à son contexte urbain particulier dont une grande portion de son territoire se situe en bordure de la Rivière des Prairies et pourvu d'un riche patrimoine naturel. À cet effet, l'arrondissement entend procéder dans un premier temps à l'identification d'une vision d'avenir de son milieu défini par l'ensemble de sa collectivité.

Par ailleurs, l'arrondissement désire approfondir ses connaissances face aux potentiels et aux contraintes qui relèvent de son milieu, aux problèmes et enjeux ainsi qu'à la détermination des causes. Ceci, dans le but d'être en mesure lors d'une étape subséquente d'identifier des solutions durables qui sauront perdurer à travers le temps. Une lecture et un diagnostic du milieu sera donc entrepris à partir de la collecte et de l'analyse des données existantes et des rencontres avec les dirigeants des divers services municipaux. Soulignons que cette étape sera réalisée parallèlement à la définition de la vision d'avenir.

Par la suite, nous procéderons à l'élaboration du cadre stratégique afin de bien guider le choix des actions proposées. Ce cadre d'orientation sera élaboré à partir des éléments de la vision d'avenir et du diagnostic. De plus, il sera développé en lien et en cohérence aux orientations et objectifs identifiés dans le cadre du plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

Faisant suite à ces étapes, un plan d'actions décrivant les interventions spatio-temporelles sera réalisé. Ce plan décrira les diverses actions projetées sur le territoire. Ces actions viseront tant l'atteinte des objectifs de la Ville de Montréal que ceux définis par l'arrondissement. Enfin, un programme de suivi reposant sur l'établissement d'indicateurs durables sera développés en collaboration avec la ville de Montréal afin d'assurer la réalisation des actions proposées et d'évaluer leur degré de performance. Ce suivi permettra ainsi sur une base périodique et continue d'apporter des améliorations concrètes et au besoin, de revoir certains éléments de sa mise en œuvre.

au cours du processus d'élaboration de ce plan, diverses thématiques appliquées à l'ensemble des composantes du développement durable seront abordées telles que: la qualité de l'air et les gaz à effet de serre, la protection des milieux naturels et de sa biodiversité, les transports (voitures, transport collectif et modes actifs), la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale, l'accessibilité aux berges et aux espaces verts, l'efficacité énergétique, l'habitat et les nouveaux concepts d'urbanisation, la revalorisation des secteurs économiques en déclin etc. Mentionnons, que l'ensemble de ces composantes sera traité à partir d'une vision commune du développement du territoire permettant d'assurer une approche globale et systémique. Dans le but de couvrir l'ensembles des champs d'activités, des rencontres auprès des dirigeants des divers services municipaux sont prévues. Aussi, un groupe de travail rassemblant les dirigeants de chacun des services de l'arrondissement sera formé en début de mandat afin d'intégrer l'ensemble des services municipaux à l'élaboration du plan et de faciliter la gestion de l'échéancier, du budget et de la qualité des rendus. Mentionnons également que ces rencontres auront lieu à chaque début d'étapes clés (démarrage et vision d'avenir, portrait et diagnostic, cadre stratégique, plan d'actions et suivi). De plus, lors des fins d'étape, un livrable sera déposé au groupe de travail afin de recueillir de façon continue les commentaires et d'être en mesure d'apporter rapidement des modifications au plan.

Bien que la Ville de Montréal a conçu plusieurs documents rattachés à diverses sphères d'activités telles que le transport, le développement durable, la stratégie de développement économique, le logement, les milieux naturels, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro ne possède que très peu de documents d'orientation spécifiques à son territoire. Ces documents se résument principalement au chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et à sa politique

familiale. Le plan local de développement durable sera donc élaboré en regard de l'ensemble de ces documents de façon à assurer une certaine cohérence entre les orientations et objectifs proposés et dans le but d'y définir des axes de développement équilibrés. Soulignons, que les documents provenant des instances gouvernementales seront aussi considérés.

Des livrables sont prévus à chacune des étapes clés de l'élaboration du plan, lorsque des prises de décisions s'avèrent importantes. Ces livrables seront déposés sous diverses formes soit: tableau, grilles d'analyse, document synthèse, compte rendu etc.

Enfin, notons que ce plan sera élaborée selon une approche innovatrice intégrant en amont la participation de l'ensemble de la collectivité locale dans le cadre de la définition de sa vision d'avenir. De plus, la démarche systémique qui transparaîtra à toute les étape du projet pourra servir de modèle aux autres administrations locales qui voudront planifier le développement de leur territoire sur une base viable. Enfin, le suivi continu permettra à la collectivité de statuer sur les éléments de réussite et d'échecs.

B.4 Quels sont les objectifs que votre municipalité désire atteindre à partir de ce plan?

La ville de Montréal vient tout récemment d'adopter son deuxième plan de développement durable de la collectivité montréalaise couvrant la période 2010-2015. Ce Plan a été établi sur la base de quatre principes directeurs :

- une collectivité au cœur du développement durable;
- une meilleure qualité de vie;
- une protection accrue de l'environnement;
- une croissance économique durable.

Dans le cadre de ce Plan, la Ville invite les administrations locales à élaborer leur propre plan stratégique de développement durable afin qu'elle contribue concrètement à l'atteinte des objectifs du plan de la collectivité montréalaise tout en répondant aux problématiques spécifiques qui relèvent de leur milieu.

Par ce plan local de développement durable, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite définir ses priorités d'actions pour le futur afin qu'elles soient représentatives des défis et des enjeux spécifiques à son milieu. L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro souhaite entamer une période de réflexion sur le devenir de son territoire. Il désire ainsi rallier l'ensemble de sa collectivité autour de l'établissement d'une vision d'avenir commune de son développement. Par ce plan, l'arrondissement souhaite ainsi se doter d'un outil de gestion lui permettant de mieux définir et orienter le développement futur de son territoire dans une perspective de développement durable.

Compte tenu du grand potentiel de développement qu'offre la portion ouest du territoire grâce à la disponibilité de plus de 318 hectares et, en raison des pressions exercées sur la richesse de son patrimoine naturel, l'arrondissement trouve urgent de se doter d'un tel outil public qui permettra de mieux encadrer les actions des dirigeants des divers services municipaux, des acteurs locaux et de sa population afin que les générations futures puissent à leur tour bénéficier de cette richesse naturelle qui caractérise le territoire de Pierrefonds-Roxboro. De plus, l'arrondissement est conscient des autres enjeux auxquels il devra faire face tels que:

- promouvoir l'intensification des activités et la mixité des usages aux abords des pôles de transport collectif tels que les gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke;

- faciliter l'accessibilité à certains secteurs de son territoire tels qu'à sa portion ouest et améliorer la desserte en transport collectif et les déplacements des modes actifs (favoriser la continuité des liens cyclables et piétonniers);

- soutenir la vitalité des principales composantes commerciales de quartier et appuyer le réaménagement des secteurs en déclin tels que le secteur est de Pierrefonds et la zone commerciale Des Sources qui demandent à être restructurés, redynamisés;

- accroître l'offre en logement adaptée aux gens âgées et aux jeunes familles et mettre en place des mesures pour rehausser la qualité de vie de certains secteurs (qualité de l'air, bruit etc.) de façon à rechercher l'équilibre entre les secteurs d'emplois et résidentiels;

- améliorer la qualité du paysage urbain et sa mise en valeur particulièrement aux abords des cours d'eau, des infrastructures de transport majeures et des lieux publics;

- pratiquer une gestion responsable des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

D'autre part, ce plan permettra aussi de recueillir dans un même document l'ensemble des actions locales de développement durable. L'administration municipale y voit l'occasion de définir des actions qui sauront garantir la cohésion sociale, un développement économique efficace et une protection et une amélioration de l'environnement, en liens avec les documents et plans existants. Elle y voit aussi l'opportunité de mettre en place un programme de suivi à partir d'indicateurs durables. Enfin, l'arrondissement considère primordial sa contribution en ce sens afin que la Ville centre parvienne à l'atteinte de ses objectifs globaux de développement durable. Soulignons, que l'élaboration d'un plan stratégique de développement durable relève également de l'un des objectifs du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme de la ville de Montréal.

B.5 Expliquez comment la municipalité établira ses buts, ses objectifs et ses indicateurs en matière de développement durable.

Décrivez la façon dont la municipalité déterminera ses objectifs de développement durable à court, moyen et long termes ainsi que la façon dont elle tentera de les atteindre et de les mesurer. Expliquez comment la municipalité s'assurera que la mise en œuvre du plan l'engagera davantage sur une voie de développement durable que le maintien du mode de fonctionnement habituel.

Dans le but d'être en mesure de définir un plan d'actions concret correspondant aux enjeux spécifiques de son territoire, l'arrondissement procédera à l'élaboration d'une vision d'avenir et de buts communs se rattachant au développement durable de son milieu. Cette étape interpellera les divers services municipaux, les intervenants et organismes du milieu et la population locale. Cette étape permettra aussi de susciter un débat d'idées et ce, à partir des éléments de la vision élaborée par la ville centre autour de la question du développement durable, dans le cadre de l'élaboration de son plan de développement durable.

Parallèlement à l'établissement de la vision d'avenir, un portrait et un diagnostic du territoire sera entrepris. Cette étape est nécessaire afin de bien définir les axes d'orientation prioritaires et les objectifs de développement durable spécifiques au milieu. Cette étape sera réalisée sur la base de la collecte et de l'analyse de la documentation existante. De plus, des rencontres auprès des responsables des divers services municipaux et une visite du territoire permettront de mieux cerner les problèmes, les causes et les enjeux du milieu.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro établira également ses orientations et objectifs de développement durable sur la base des éléments globaux du cadre d'orientation stratégique identifiés par la ville centre, dans son plan de développement durable 2010-2015 correspondant notamment à:

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

- améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

Une fois le cadre stratégique élaboré, l'arrondissement procédera à l'identification et à la priorisation de ses actions. À cet effet, la ville centre a déjà identifié des actions pouvant être entreprises par l'administration locale. Il s'agira donc d'identifier les actions et les contributions que l'administration municipale souhaite réaliser tout en ciblant et définissant d'autres actions complémentaires en réponse aux enjeux et aux orientations et objectifs spécifiques à Pierrefonds-Roxboro. Ce plan précisera les actions et moyens proposés, les échéances, les responsables ainsi que les résultats escomptés.

Enfin la mise en place d'un programme de suivi à partir d'indicateurs durables permettra d'évaluer l'efficacité des actions proposées. Depuis quelques années, de nombreux indicateurs durables ont été développés. À cet effet, le MDDEP et la SCHL en ont chacun élaborés une liste. En ce qui a trait à la ville de Montréal, toujours dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique de développement durable, le Conseil régional de l'environnement (CRE) a identifié divers indicateurs durables dans le but de mesurer périodiquement la performance des actions proposées et d'établir un bilan afin que la ville puisse continuellement apporter des améliorations à son plan d'actions. Dans le cadre du plan proposé, étant donné qu'il se veut en lien étroit avec le plan de la ville centre, plusieurs de ces indicateurs pourront servir à évaluer les actions locales. Par ailleurs, pour ce qui est des actions spécifiques rattachées aux enjeux du milieu, d'autres indicateurs devront nécessairement être développés.

B.6 Comment ce plan s'intègre-t-il aux politiques et aux plans existants de la municipalité ?

Décrivez de quelle façon le plan de développement durable sera élaboré en tenant compte des politiques et des plans déjà mis place. Donnez des exemples des politiques et des plans principaux qui seront touchés. Expliquez de quelle façon ce plan s'harmonisera aux plans déjà en place afin que les buts et les objectifs soient atteints dans l'avenir.

Comme nous l'avons soulevé précédemment, un des objectifs du plan de développement durable vise à regrouper en un même document l'ensemble des actions locales en développement durable. De nos jours, les administrations municipales élaborent de nombreux documents, outils, plans d'intervention visant à mieux encadrer les actions et les prises de décisions des dirigeants. Toutefois, il importe de maintenir une cohérence entre ces divers outils. L'élaboration du plan local de développement durable adoptera donc une approche globale. Ce plan intégrera les réalisations actuelles et futures de l'arrondissement et se développera en compatibilité avec les outils de gestion existants.

Au plan local, il importe de considérer les éléments provenant notamment du chapitre d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du Plan d'urbanisme de la ville de Montréal dont l'un de ses objectifs vise à assurer l'intégration des principes du développement durable en regard de certaines balises. Ce plan vise aussi à prendre en compte les éléments de sa politique familiale. Par ailleurs, au niveau de la ville de Montréal, nombreux documents devront être pris en compte. Les principaux sont les suivants:

- le plan de développement durable de la collectivité montréalaise (2010-2015) et son plan corporatif en développement durable (2010-2015). À cet effet, ce plan sera élaboré de façon à s'intégrer au cadre stratégique existant;

- le plan de transport;
- la stratégie de développement économique de la Ville;
- le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 (PDGMR);
- la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels;
- la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

Enfin, ce plan doit également être élaboré en tenant compte des documents provenant des instances gouvernementales tels que la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ceci, de manière à bien encadrer et orienter le développement du territoire dans une perspective viable.

B.7 Expliquez de quelle façon la municipalité utilise une approche systémique pour aborder les enjeux environnementaux relativement à ce plan et aux activités municipales associées.

Veillez traiter des questions suivantes dans votre réponse :

1. De quelle façon la municipalité a-t-elle déjà adopté une approche intégrée pour les questions relatives au développement durable ou encore de quelle façon le plan l'aidera-t-il à en adopter une?
2. De quelle façon la municipalité intégrera-t-elle tous les secteurs des services municipaux à ce plan, dont au moins tous les secteurs du FMV desquels la municipalité est responsable (sites contaminés, énergie, transports, matières résiduelles et eau) ?
3. De quelle façon le plan analysera-t-il non seulement les symptômes mais encore les causes profondes des impacts environnementaux?
4. De quelle façon l'approche de ce plan aidera-t-elle la municipalité à adopter une approche systémique pour son processus décisionnel futur (p. ex., l'adoption d'une politique sur la prise de décision tenant compte des rendements sociaux, environnementaux et économiques, l'exigence d'une analyse du cycle de vie des nouvelles initiatives, etc.)?

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'urbanisme de la ville de Montréal, de nouvelles démarches adaptées à une approche systémique à été mise en place, amenant par le fait même les instances locales à entamer de nouvelles démarches en ce sens. Lors de l'élaboration de son chapitre d'arrondissement relativement au plan d'urbanisme de la Ville, Pierrefonds-Roxboro a élaboré son document selon une telle approche en traitant des enjeux urbain de manière moins sectorielle, favorisant l'interaction entre les composantes économique, sociale et environnementale. De plus, cette démarche a permis de procéder à une analyse du milieu sur la base de diverses thématiques, de façon à rechercher l'atteinte d'un certain équilibre quant à l'aménagement de son territoire.

Le plan local de développement durable proposé permettra quant à lui d'adopter concrètement une approche intégrée à sa démarche. La démarche systémique fera partie intégrante de chacune des étapes du plan. Une démarche méthodologique sera mise en place en amont du processus dans le but d'analyser les enjeux de façon globale. Dans le cadre de l'élaboration de la vision d'avenir, la population locale, les organismes locaux et l'administration municipale seront consultés afin d'identifier les lignes directrices claires et les enjeux communs pour l'avenir. De plus, lors du

diagnostic du milieu, les efforts seront mis sur l'identification des causes rattachées aux diverses problématiques du milieu. En effet, la recherche des causes est essentielle afin de proposer des solutions durables agissant à la source des problèmes. Une grande importance sera accordée également à la complémentarité entre les diverses composantes du milieu. Tout au long du processus d'élaboration, nous nous assurerons que les objectifs et les actions proposées n'engendreront pas d'incidences négatives significatives sur les autres composantes du milieu.

Compte tenu que la notion de développement durable vise l'atteinte d'un équilibre entre les composantes sociale, environnemental et économique, l'intégration des divers services municipaux dans le processus d'élaboration du plan s'avère essentielle. Pour ce faire, l'arrondissement prévoit intégrer ses divers services à toutes les étapes du processus. De plus, un groupe de travail formé des représentants de chacun des services sera créé en amont afin d'être en mesure d'intervenir à chacune des étapes décisionnelles. Des rencontres avec les services municipaux sont aussi prévues lors de l'établissement du diagnostic du milieu afin de couvrir l'ensemble des domaines d'activités rattachés aux divers services municipaux tels que le transport, l'énergie, l'eau, le sol, l'air, les services publics, la gestion des ressources naturelles, l'urbanisme et l'habitat, l'emploi etc.

Enfin, le programme de suivi qui sera mis en place permettra de mesurer la performance des réalisations et des actions selon une approche systémique.

B.8 Expliquez de quelle façon innovatrice ce plan ou ce processus de planification traitera des questions environnementales au sein de la municipalité.

Un plan innovateur élabore ou applique de nouvelles connaissances ou pratiques, ou encore trouve de nouvelles façons d'utiliser les connaissances ou les pratiques existantes. Le plan peut également être innovateur pour la taille de la collectivité ou la région géographique. Par exemple, il peut déterminer de nouvelles possibilités de partenariat ou élaborer de nouveaux processus de consultation publique.

La ville de Montréal invite les administrations locales à élaborer un plan de développement durable spécifique à leur milieu. À cet effet, elle leur propose un canevas de base afin d'orienter leur démarche. Consciente des grands défis auxquels l'administration municipale est appelée à relever et soucieuse de la préservation de l'environnement, Pierrefonds-Roxboro souhaite se doter d'un plan stratégique de développement durable lui permettant d'agir sur le milieu de façon responsable tout en contribuant à sa façon à l'amélioration des grands enjeux de société. L'arrondissement désire préserver ses grandes richesses et assurer la pérennité de ses milieux naturels d'intérêts par l'adoption d'un plan d'actions basé sur l'équilibre entre le respect des ressources naturelles et des écosystèmes, l'efficacité économique et l'équité sociale. Elle entend ainsi innover et proposer une démarche particulière surpassant les attentes de la ville de Montréal.

Pour ce faire, l'administration municipale impliquera dès le départ sa collectivité dans l'établissement d'une vision d'avenir propre à son milieu. L'arrondissement trouve primordial d'impliquer la population et les acteurs locaux dans la définition de sa vision du développement durable du territoire et ce, de manière à faciliter l'intégration et la sensibilisation du milieu face à cette nouvelle approche.

D'autre part, partant du cadre stratégique proposé par la Ville de Montréal, Pierrefonds-Roxboro souhaite adapter ce cadre à son contexte particulier. Elle compte ainsi produire une lecture et un diagnostic du milieu lui permettant de bien cibler la problématique et ses enjeux tout en permettant d'identifier les causes rattachées à ceux-ci. Ce diagnostic vise à être développé selon une approche innovatrice c'est-à-dire en relevant les interactions entre les diverses composantes environnementale, économique et sociale dans le but d'atteindre un certain équilibre entre elles.

Enfin, suite à la réalisation du plan d'actions, l'administration municipale trouve primordial de s'impliquer activement au suivi de ces actions. L'administration collaborera donc étroitement avec la Ville de Montréal dans l'établissement du bilan périodique, dressé à tous les deux ans. Elle souhaite contribuer dans le choix et au besoin, dans la définition des indicateurs durables afin qu'ils soient représentatifs d'une approche durable.

B.9 Décrivez de quelle façon ce plan a le potentiel d'être reproduit dans d'autres municipalités au Canada.

Expliquez comment, en totalité ou en partie, les résultats et les leçons tirées de ce plan pourront être appliqués par d'autres municipalités intéressées à faire face aux mêmes enjeux. Indiquez également les types de collectivité les mieux placés pour en tirer profit (p. ex., les municipalités de même taille, les régions rurales, les grandes régions métropolitaines, les municipalités à employeur unique).

Consciente que l'ensemble des arrondissement sera appelé à produire un plan local de développement durable, la démarche particulière proposée dans le cadre de ce plan pourra ainsi interpeller d'autres localités à entreprendre une telle démarche, à la fois plus complexe mais aussi, plus prometteuse quant à l'atteinte de l'équilibre recherché.

Puisque le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 vient tout juste d'être adopté et rendu public, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro sera l'une des premières localité à entamer l'élaboration de son plan local de développement durable et à proposer l'adoption de nouvelles démarches méthodologiques axées sur le développement durable.

Que ce soit au niveau de la démarche participative impliquant la population en amont du processus (détermination de la vision d'avenir) ou encore, en fonction de l'approche préconisée rattachée à un relevé thématique, à une analyse intégrée visant tout au long du cheminement, à évaluer les répercussions des actions proposées sur l'ensemble des composantes du développement durable, les administrations locales pourront tirer profit de ces démarches.

Par ailleurs, le plan d'actions relevant de la vision d'avenir et des enjeux spécifiques du milieu pourra aussi servir d'exemple. Certains problèmes et enjeux sont similaires d'un territoire à l'autre, on a qu'à penser à la problématique de l'offre en logement destiné à une clientèle variée ou encore, à la pression du développement exercée sur les milieux naturels et sur la biodiversité. Certaines actions, interventions pourront être reprises par d'autres localités. De plus, étant donné que la ville centre compte procéder à un bilan périodique (à tous les deux ans) quant à l'avancement des actions proposées et aux résultats obtenus mesuré à partir d'indicateurs durables, les localités pourront dans certains cas tirer des conclusions claires quant à la réussite ou à l'échec de certaines de ces interventions.

En somme, cette approche axée sur le développement durable pourra aussi servir à d'autres municipalités, territoires au Québec ou encore, localisée à l'extérieur de la province et désireuses de s'investir concrètement dans la recherche d'un équilibre quant à l'aménagement et au développement de son territoire.

B.10 Expliquez comment ce plan permettra de surpasser les pratiques bien connues ou établies, ou encore de combler un besoin au niveau des connaissances en fournissant de nouveaux renseignements qui permettront d'aider d'autres municipalités.

Cet outil de gestion sera rendu public par le biais du site internet de la ville et donc facilement accessible à tous, il permettra ainsi de combler les lacunes quant au partage de connaissances rattaché à l'application d'une approche durable. De plus, La Ville de Montréal met d'autres outils à la disposition des partenaires désirant contribuer au développement durable. Parmi ces outils

notons le bulletin électronique Domino ainsi que le réseau du plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Ces outils renseignent sur les actualités en ce domaine et précise les éléments de la mise en œuvre du plan. La ville met aussi sur pied des ateliers pratiques dans le but de soutenir la mise en œuvre des actions durables.

Contrairement aux approches traditionnelles, cette approche axée sur le développement durable permettra d'adopter une approche plus proactive compte tenu que le plan d'actions sera accompagné d'un programme de suivi permettant de faire le bilan des activités à tous les deux ans.

Par ailleurs, certains éléments de la mise en œuvre du plan local de développement durable consisteront en des ajustements de la réglementation municipale. Lorsque la majorité des arrondissements auront pris part au processus d'élaboration de leur plan de développement durable, ce contexte pourra avoir pour effet d'entraîner un resserrement de la réglementation à plus grande échelle.

B.11 Expliquez comment les résultats de ce plan peuvent être partagés afin que d'autres municipalités bénéficient des connaissances acquises.

Démontrez le potentiel du plan en ce qui a trait à la création de matériel ou de produits qui permettront d'aider d'autres collectivités. Par exemple, l'élaboration d'un guide sur la prise de décisions pour assurer que le développement durable est intégré à toutes les décisions municipales.

Comme nous l'avons soulevé au point B.10, la Ville de Montréal accorde une grande importance à la diffusion des connaissances en rendant disponible sur le site internet de la Ville le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 ainsi que les plans des administrations locales.

Le plan local de développement durable de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro sera donc disponible et mis à la disposition de tous pour consultation. Le processus de contrôle et d'évaluation des actions développé dans le cadre de ce projet permettra ainsi aux autres arrondissements de bénéficier des résultats de cette démarche de façon à cibler les éléments de réussites et d'échecs qui relèveront de ce processus.

De plus, lorsque plusieurs plans auront été produits par les administrations locales, les données résultants de ces outils pourront être compilées et ainsi servir de comparables entre elles afin de permettre une bonification continue du plan d'action.

B.12 Décrivez l'expérience et les qualifications pertinentes démontrant votre capacité et celle de votre équipe de projet à gérer l'élaboration de ce plan et sa mise en œuvre.

Fournissez des exemples dans lesquels vos efforts ou ceux de votre équipe ont mené à bien la réalisation d'un projet semblable à celui proposé et indiquez le niveau de capacité avec lequel vous ou votre équipe peut traiter avec des experts-conseils tout au long de l'élaboration du plan.

Il faut souligner dans un premier temps le soutien de la Ville de Montréal grâce notamment aux éléments provenant du Plan corporatif de Montréal en développement durable 2010-2015 qui permet de guider les démarches de planification en matière de développement durable.

Par ailleurs, l'administration municipale de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro a été impliqué activement dans l'élaboration du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme de la Ville de

Montréal et dans plusieurs dossiers rattachés à la préservation de ses écoterritoires tels qu'à l'anse à l'Orme et aux Rapides-du-Cheval-Blanc.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, Monsieur Pierre Rochon Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro agira comme coordonnateur principal au processus de planification du plan local de développement durable. Monsieur Rochon a plus de X années d'expériences professionnelles et a été en charge de nombreux dossiers d'importances. À cet effet, monsieur Rochon a été en charge de l'élaboration du chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Besoin d'informations additionnelles...de la part de l'arrondissement (projets, années d'expériences des dirigeants des services de la ville, actions concrètes etc.)

B.13 Décrivez votre approche de gestion de projet et expliquez comment vous vous assurerez que les activités du plan de travail seront réalisées avec succès dans le budget et les délais prévus.

Expliquez en détail votre rôle et vos responsabilités, les ressources à votre disposition et la façon dont vous allez gérer l'aspect financier de l'élaboration du plan.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sera responsable de la gestion du plan local de développement durable par l'entremise de Monsieur Pierre Rochon, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour l'arrondissement. Monsieur Rochon sera aussi chargé de la coordination du dossier avec la Ville de Montréal. Il formera en début de mandat un groupe de travail composé des représentants des divers services de l'arrondissement dont notamment, les services de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, les services de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ainsi que les services administratifs et des travaux publics.

Ce groupe de travail sera mis en place dans le but d'assurer une participation active de l'arrondissement et ce, à toutes les étapes clés du projet. Ce groupe veillera également à ce que le plan réponde à la fois aux besoins et attentes de l'arrondissement et de la Ville de Montréal. Ce groupe de travail sera en charge de la coordination et du suivi du projet. À cet effet, la firme de consultants responsable de l'élaboration du plan de développement durable travaillera en étroite collaboration et de façon continue avec ce groupe de travail. Notons, que cette collaboration dans l'ensemble de la démarche, est d'une importance certaine.

À chaque début d'étape, une rencontre sera prévue entre le consultant chargé de la réalisation du plan et le groupe de travail afin de définir de façon détaillée les activités correspondants à chacune des étapes. De manière générale, les principaux points discutés seront les suivants:

- l'établissement du cadre méthodologique;
- les ressources professionnelles utilisées;
- les livrables attendus;
- la mise à jour du tableau de l'échéancier et du budget;
- les documents et sources d'informations devant être transmises au besoin par le client.

La qualité du travail exécuté sera validée à chaque fin d'étape par le groupe de travail et le responsable de l'arrondissement. Le consultant soumettra une version préliminaire à l'arrondissement afin de recueillir leurs commentaires.

B.14 Décrivez la façon dont le personnel et les représentants municipaux participeront à la surveillance et aux prises de décisions relatives à l'élaboration du plan.

Indiquez toute participation de représentants élus surveillant ou approuvant le travail lié au plan.

Le groupe de travail formé des directeurs des divers services de l'arrondissement assumera la coordination et le suivi du mandat relativement à l'élaboration du plan de développement durable. C'est par le biais des rencontres périodiques entre le groupe de travail et les consultants attirés à la réalisation du mandat, qui se tiendront à chaque début d'étape (démarrage et élaboration de la vision, portrait du milieu et diagnostic, cadre stratégique, plan d'actions et programme de suivi) que l'administration municipale pourra participer à la surveillance et aux prises de décisions du plan. Ces rencontres permettront de donner une orientation et des directives claires au travail et au contenu attendu. Les exigences et caractéristiques spécifiques rattachées à chaque étapes du projet seront identifiées lors de ces rencontres et l'approche méthodologique sera précisée.

De plus, ce groupe de travail aura aussi comme tâche d'analyser la qualité des livrables lors des fins d'étape dans le but de permettre, au besoin, de réorienter les démarches et ainsi s'assurer de la qualité des rendus finaux.

B.15 Décrivez l'expérience et les qualités pertinentes qui démontrent la capacité des experts-conseils engagés à réaliser le travail requis pour élaborer ce plan.

Si aucun expert-conseil n'a été identifié jusqu'à présent, expliquez votre processus et vos critères de sélection.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro n'a pas encore identifié la firme d'experts-conseils qui sera en charge de produire le plan local de développement durable. Ce choix s'effectuera selon un processus d'appel d'offres, conformément aux exigences législatives en ce domaine.

Par ailleurs, l'arrondissement souhaite s'associer à une firme d'experts-conseils en urbanisme et en environnement reconnues et présentant des caractéristiques spécifiques adaptées aux particularités du projet. La firme retenue devra démontrer par ses réalisations passées qu'elle est en mesure de saisir les enjeux complexes du mandat. De plus, elle devra démontrer son expertise dans le domaine du développement durable.

L'élaboration d'un tel plan requiert une équipe multidisciplinaire pouvant composer avec tous les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. À cet effet, la firme devra disposer d'une équipe de projet :

- possédant une grande connaissance du territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro pour y avoir réalisé divers mandats au cours des dernières années;
- disposant d'une équipe de professionnels aptes à assumer l'ensemble des tâches rattachées aux différentes étapes de travail;
- habituée à réaliser des mandats intégrant les notions de développement durable et l'élaboration de plan d'actions s'appuyant sur la mise en place d'indicateurs de performances durables;
- en mesure d'exécuter le mandat dans le temps et avec les budgets alloués à la réalisation du mandat;

- reconnue pour la réalisation de projets novateurs et d'envergures nécessitant la participation de la collectivité.

B.16 Préparez le plan de travail pour élaborer le plan de développement d'une collectivité viable.

Les champs du plan de travail sont les suivants :

Étapes clés : Indiquez les réalisations ou encore les résultats concrets et mesurables attendus. Les étapes clés et les activités servent de points de repère pour mesurer les progrès accomplis. Le tableau ci-dessous décrit les étapes clés minimales requises par le FMV au niveau du plan de travail. Vous êtes cependant libre d'en ajouter d'autres.

Le plan de travail **doit également comporter les étapes clés de consultation prévues** auprès du public et des intervenants. Pour ajouter une étape de consultation dans le plan de travail, vous devez ajouter une nouvelle rangée.

Activités : Dressez la liste détaillée et chronologique des principales activités nécessaires pour réaliser les différentes étapes du plan de travail. Les activités peuvent comprendre des consultations, de la recherche, l'établissement d'objectifs de développement durable et l'élaboration d'un plan de surveillance. Les activités doivent être liées à une étape précise et chaque étape doit comprendre au moins une activité. À l'instar des étapes, les activités doivent être liées aux objectifs globaux du plan.

Calendrier : Établissez le calendrier des activités en précisant leur moment d'exécution et leur durée.

Responsabilité : Nommez les personnes qui se chargeront de mener les différentes activités.

Rapports : Précisez les indicateurs permettant d'évaluer le niveau de succès de chaque activité.

Note : L'activité de consultation publique est une étape clé requise : Ajoutez cette étape clé dans votre plan de travail autant de fois que nécessaire pour mener à bien l'élaboration du plan ou insérez une note explicative justifiant la raison pour laquelle la consultation publique n'a pas été retenue comme une étape clé dans le plan de travail.

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Vision

Établir une vision du développement durable partagée par la municipalité, la collectivité et les intervenants.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Rencontre avec le groupe de travail afin de définir les principales tâches et le cadre méthodologique de cette étape.	Début d'activité	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	
Collecte et analyse des données existantes	1 semaine	Consultant	
Préparation des rencontres : lignes directrices claires	1 semaine	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Document présentant le cadre d'orientation et les lignes directrices qui guideront les discussions
Table de travail, atelier de discussion concernant la vision d'avenir axée sur le développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - Représentants des divers services de la Ville; - Acteurs locaux - Population locale 	2 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Document synthèse des discussions dans le cadre des tables de travail et des ateliers
Élaboration d'une vision commune	2 semaines	Consultant	Énoncé de vision relativement au développement durable
Groupe de travail et validation	2 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Situation actuelle

À l'aide des renseignements existants, analysez la situation actuelle de la collectivité ou du quartier et indiquez les points forts et les préoccupations.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Rencontre avec le groupe de travail afin de statuer sur la documentation existante et sur le cadre méthodologique		Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	
Collecte et analyse des données existantes	2 semaine	Consultant	
Rencontre avec les représentants des divers services de l'arrondissement (groupe de travail) afin de procéder au portrait et au diagnostic du milieu, identifier les réalisations en cours et celles projetées, cibler les problèmes et enjeux.	2 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Synthèse des rencontres
Rédaction du portrait du milieu et diagnostic : vision globale relativement aux composantes sociales, économiques et environnementales	2 mois	Consultant	Document: portrait du milieu et diagnostic
Groupe de travail et validation	3 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Plan d'action

Élaborez les objectifs de développement durable pour atteindre la vision ainsi que les cibles pour atteindre les buts.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Rencontre avec le groupe de travail afin de définir les tâches associées à ce volet		Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	
Hierarchisation des enjeux	2 semaines	Consultant	
Élaboration des orientations et des objectifs sur la base de la vision et des enjeux identifiés, selon une approche transversale. Intégration aux éléments du cadre stratégique de la Ville centre.	1 mois	Consultant	
Détermination des cibles à atteindre	1 semaine	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Tableau synthèse regroupant les enjeux, orientations et objectifs et cibles d'aménagement durable
Groupe de travail et validation	2 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Mise en œuvre et surveillance

Élaborez un plan de mise en œuvre détaillé qui comprend les critères de rendement et d'évaluation. Le plan de mise en œuvre devrait indiquer les exigences en matière de financement, la mise en place progressive et le calendrier, ainsi que l'affectation des ressources.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Rencontre avec le groupe de travail afin de définir les activités rattachées à cette étape.		Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	
Identification des interventions prioritaires en lien avec les objectifs identifiés, des phases de réalisation, des acteurs et de leur rôle. Localisation des interventions	1 mois	Consultant	Tableau de réalisation et plan de localisation
Groupe de travail et validation	3 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Tableau de réalisation et plan de localisation modifiés
Identification des mécanismes relativement à la mise en œuvre	2 semaines	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	
Établissement du calendrier de réalisation et des coûts.	Tout au long des étapes	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Tableaux des coûts et de l'échéancier
Programme de suivi (en collaboration avec la ville centre): - définition des critères et détermination des indicateurs; - collecte de données; - portrait du milieu et diffusion des résultats;	En continu	Ville de Montréal, Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Tableau sommaire de suivi

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Rapports

Rapports à produire sur les tâches de planification exécutées, sur les résultats obtenus, sur le plan final élaboré et sur les recommandations d'étude plus approfondie ou sur la mise en œuvre des solutions de remplacement ou des stratégies mises en évidence.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Planification des tâches exécutées	En continu	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Rapport de planification des tâches
Résultats	En continu	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Rapport des résultats
Compilation rapport d'étapes	Fin de mandat	Consultant	Rapport final
Recommandations d'études	fin de mandat	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro et consultant	Rapport synthèse

Ajoutez des lignes au tableau si nécessaire.

PLAN DE TRAVAIL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ VIABLE

Étape clé : Approbation

Obtenir l'approbation du conseil municipal pour le plan de développement d'une collectivité viable.

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Présentation au conseil et à la Ville de Montréal	Fin de mandat		

Étape clé : Consultation publique

Activités	Calendrier	Responsabilité	Rapports
Préparation et participation à la consultation publique	Processus continu de consultation à toutes les étapes clés du projet (environ 3) soit : <ul style="list-style-type: none"> - Vision d'avenir; - Portrait et diagnostic; - Cadre stratégique et plan d'actions 	Arrondissement Roxboro et consultant	Documents de présentation
Rencontre de suivi technique sur les résultats de la consultation publique		Arrondissement Roxboro et consultant	Document précisant les modalités et les conclusions de la consultation
Rédaction document final		Consultant	Rapport final

B.17 Remplissez le tableau B.17 du budget du document Excel.

B.18 Dressez la liste de toutes les contributions à cette étude dans le tableau B.18 du document Excel.

Déclaration

Je confirme que les renseignements contenus dans la Partie A (Projet de candidature) et dans la Partie B (Demande détaillée) de la demande de subvention du Fonds municipal vert, ainsi que dans les documents d'appui, sont véridiques, exacts et complets. Je reconnais que si cette demande de subvention est approuvée, je serai tenu de signer un contrat juridiquement exécutoire et formel avec la Fédération canadienne des municipalités contenant les modalités de la subvention.

Nom et signature du signataire autorisé désigné de la municipalité principale :

Municipalité principale :	
Nom :	Titre :
Signature :	Date :

Remarque : Cette déclaration doit être signée par une personne participant directement à cette demande, employée par la municipalité et ayant le pouvoir de signer au nom de cette municipalité pour autoriser l'élaboration d'un plan selon la dimension, la portée et le budget décrits dans cette demande.

Les renseignements contenus dans la Partie A (Projet de candidature) et dans la Partie B (Demande détaillée) de la demande de subvention du Fonds municipal vert et les autres documents pertinents en pièces jointes demeureront confidentiels et seront conservés dans un dossier au bureau du Fonds municipal vert. L'accès à ces renseignements sera limité aux personnes suivantes :

- Employés et représentants professionnels de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre de l'exécution des activités stipulées dans leur contrat;
- Personnes dont l'accès aux renseignements a été autorisé par le demandeur; personnes autorisées par la loi.

Liste de vérification des pièces jointes

Avez-vous joint les documents suivants à votre demande de subvention ? Ces documents doivent être fournis pour que le financement par le Fonds municipal vert puisse être approuvé (des modèles de lettres sont disponibles sur le site Internet ou peuvent être obtenus par la poste).

Pièce jointe 1	Copie de la résolution du conseil municipal s'engageant à élaborer une vision de développement durable et des cibles à atteindre, et à adopter le plan qui en résultera.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pièce jointe 2	Lettre de la municipalité principale confirmant le ou les montants de sa contribution en espèces ou en nature à l'élaboration du plan. La contribution en espèces de la municipalité principale doit représenter au moins 10 % des coûts admissibles du plan.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pièce jointe 3	Copie des lettres de contribution de chaque partenaire contributeur confirmant le ou les montants de leur contribution en espèces ou en nature à la municipalité principale pour l'élaboration du plan.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pièce jointe 4	Copie de la lettre de consultation de la municipalité auprès du gouvernement provincial ou territorial, à l'exception des demandeurs d'administrations municipales du Québec.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pièce jointe 5	Déclaration signée (voir page précédente).	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Joignez-vous d'autres documents pertinents à votre demande ?

OUI NON

Dans l'affirmative, nommez-les ci-dessous:

Prochaines étapes

Soumettre la Partie B (Demande détaillée) et **toutes les pièces jointes pertinentes** à l'organisme compétent, selon les indications fournies à « l'étape 5 : Envoyer la Partie B (Demande détaillée) de la demande de subvention » (voir page 2 du présent document).

Une fois que votre Partie B (Demande détaillée) aura été reçue à la Fédération canadienne des municipalités, votre **coordonnateur de dossiers** l'examinera afin de s'assurer qu'elle soit complète et qu'elle comprenne toutes les pièces jointes requises.

Si la demande est incomplète ou si elle ne comprend pas toutes les pièces jointes requises, le coordonnateur de dossiers communiquera avec vous pour vous demander des renseignements supplémentaires.

De **cinq à huit mois** après réception de la demande détaillée, vous recevrez un avis écrit relatif à la décision de la Fédération canadienne des municipalités. Votre agent de projet pourrait vous appeler pendant cette période pour vous poser des questions au sujet de votre demande.

Consultez les Lignes directrices pour obtenir une explication plus détaillée du processus de soumission et d'examen des demandes.

Les **administrations municipales du Québec** doivent envoyer la Partie B (Demande détaillée) au ministère des Affaires municipales et des Régions. Le Ministère examine ensuite chaque demande et transmet celles qu'il appuie à la Fédération canadienne des municipalités pour une évaluation plus approfondie. Les demandes sont ensuite traitées comme les autres demandes détaillées envoyées directement à la Fédération canadienne des municipalités.



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

REDDITION FINANCIÈRE DU 28 OCTOBRE AU
30 NOVEMBRE 2010

ACCOUNTABILITY REPORT FROM
OCTOBER 28, TO NOVEMBER 30, 2010

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement approuve la reddition financière des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au montant de 488 494,36 \$ du 28 octobre au 30 novembre 2010, préparée par monsieur Victor Mendez, chef de division, Ressources financières et matérielles.

THAT the Borough Council approve the accountability report from the services of the Borough of Pierrefonds-Roxboro in the amount of \$488,494.36 from October 28 to November 30, 2010, prepared by Mr. Victor Mendez, Division Head, Financial and Material Resources.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

30.02 1102481016

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102481016**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010.

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Rapport des demandes de paiements, des engagements, les virements budgétaires ainsi que la listes des dépenses mensuel des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION**JUSTIFICATION**

Rapport couvrant la période du 28 octobre au 30 novembre 2010, qui totalise la somme de 488 494.36 \$ pour les bons de commande et les petites réquisitions. Rappot des virements pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010. Rapport de la liste des chèques émis.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION****Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Janique BERGERON

Technicienne en ressources humaines

Tél : 624-1664

Télécop. : 624-1614

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ

Chef de division des ressources financières et matérielles

Tél : 514 624-1622

Télécop. : 514 624-1614

Date d'endos. : 2010-12-01

Dossier # :1102481016

**Dossier # : 1102481016**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010.

QUE le conseil d'arrondissement approuve la reddition financière des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 488 494.36 \$, pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010 préparé par monsieur Victor Mendez.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-02 10:58

Signataire :

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102481016

Dossier # : 1102481016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
Objet :	Reddition financière pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-12-02

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-12-02

Dossier # :1102481016

Dossier # : 1102481016

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction

Objet : Reddition financière pour la période du 28 octobre au 30 novembre 2010.



Écriture_de_budget 2010 nov.PDF



Liste_bon_de_commande DETAIL101130.PDF



Liste_bon_de_commande SOMMAIRE101130.PDF



Liste_bon_de_commande FINAL101130.PDF



ETAT_Liste_chèque_et_facture101130.PDF

RESPONSABLE DU DOSSIER

Janique BERGERON
Technicienne en ressources humaines

Tél : 624-1664

Télécop. : 624-1614

Dossier # :1102481016

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
Centre de responsabilité : 303100							
Lot : CEJ: 101109 umendvi partage 12 M VDM-Vireme 21331261: B							
303100 - 01819 - 66589 - 015841	0	591 389	-591 389	2010/11/25	2010/11/09	MENDEZ, VICTOR ALD	NOV-10
Total centre de responsabilité 303100 :	0	591 389	-591 389				
Centre de responsabilité : 303103							
Lot : CEJ: ulachvw20101124 besoin pour dépenses de fonction Transfert 21544046: B							
303103 - 03001 - 53203 - 000000	600	0	600	2010/11/25	2010/11/24	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
303103 - 03001 - 56511 - 000000	0	600	-600	2010/11/25	2010/11/24	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
Lot : CEJ: ulachvw besoin pour recyclage Transfert 21453853: B							
303103 - 04351 - 54503 - 014401	190 000	0	190 000	2010/11/25	2010/11/17	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
303103 - 04353 - 54503 - 014470	0	190 000	-190 000	2010/11/25	2010/11/17	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303103 :	190 600	190 600	0				
Centre de responsabilité : 303111							
Lot : CEJ: 101117 umendvi Bell mobilité cellulaire facture VDM-Vireme 21453233: B							
303111 - 01301 - 53601 - 000000	0	800	-800	2010/11/25	___/___/___	MENDEZ, VICTOR ALD	NOV-10
Total centre de responsabilité 303111 :	0	800	-800				
Centre de responsabilité : 303112							
Lot : CEJ: 101105 ucrevlo (transf.budg./ budget édifices / po VDM-Vireme 21290098: B							
303112 - 09007 - 56508 - 000000	12 000	0	12 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303112 - 09007 - 56508 - 000000	2 000	0	2 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303112 - 09007 - 56508 - 000000	10 000	0	10 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Lot : CEJ: 2010-10-21batmagasin Transfert 21090507: B							
303112 - 09007 - 55401 - 014712	0	10 000	-10 000	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
303112 - 09007 - 56508 - 000000	10 000	0	10 000	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
Total centre de responsabilité 303112 :	34 000	10 000	24 000				
Centre de responsabilité : 303113							

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
Lot : CEJ: 101105 ucrevlo (transf.budg./ budget édifices / po VDM-Vireme 21290098: B							
303113 - 03103 - 56504 - 015004	0	12 000	-12 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Lot : CEJ: 11-11-10 trans terre Transfert 21363002: B							
303113 - 03103 - 55402 - 000000	3 500	0	3 500	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303113 - 03121 - 56505 - 000000	0	3 500	-3 500	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 2010-10-21éclairage2 Transfert 21090583: B							
303113 - 03141 - 55402 - 000000	0	2 500	-2 500	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
303113 - 03141 - 56508 - 000000	2 500	0	2 500	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 2010-10-21éclairageC Transfert 21090601: B							
303113 - 03141 - 55204 - 010404	0	1 000	-1 000	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
303113 - 03141 - 56508 - 000000	1 000	0	1 000	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 2010-10-21éclairage Transfert 21090548: B							
303113 - 03141 - 56508 - 000000	1 500	0	1 500	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
303113 - 03141 - 57402 - 015051	0	1 500	-1 500	2010/10/28	2010/10/21	GOULET, ALAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 20101027 Terre Transfert 21162580: B							
303113 - 03103 - 55402 - 000000	16 700	0	16 700	2010/10/28	2010/10/27	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
303113 - 03121 - 54504 - 014408	0	16 700	-16 700	2010/10/28	2010/10/27	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 2010-11-03Éclairage Transfert 21258185: B							
303113 - 03141 - 55402 - 000000	0	600	-600	2010/11/25	2010/11/03	GOULET, ALAIN	NOV-10
303113 - 03141 - 56508 - 000000	600	0	600	2010/11/25	2010/11/03	GOULET, ALAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 2010-11-15 CN Transfert 21405919: B							
303113 - 03103 - 55402 - 000000	4 200	0	4 200	2010/11/25	2010/11/15	GOULET, ALAIN	NOV-10
303113 - 03103 - 56506 - 000000	0	4 200	-4 200	2010/11/25	2010/11/15	GOULET, ALAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 251010 Transfert 21126373: B							
303113 - 03121 - 54504 - 014408	0	3 500	-3 500	2010/10/28	2010/10/25	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
303113 - 03161 - 56590 - 015040	3 500	0	3 500	2010/10/28	2010/10/25	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 9-11-10 Stinson Transfert 21335899: B							
303113 - 03121 - 56505 - 000000	0	4 000	-4 000	2010/11/25	2010/11/09	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303113 - 03161 - 56508 - 000000	4 000	0	4 000	2010/11/25	2010/11/09	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
Lot : CEJ: Peinture marquage Transfert 20863005: B							
303113 - 03103 - 55402 - 000000	0	8 100	-8 100	2010/10/28	2010/10/04	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
303113 - 03161 - 56508 - 000000	8 100	0	8 100	2010/10/28	2010/10/04	MARCOUX, SYLVAIN	OCT-10
Lot : CEJ: ulachvw 2010-11-24 besoin pour concassage béton+as Transfert 21535507: B							
303113 - 03103 - 55402 - 000000	65 400	0	65 400	2010/11/25	2010/11/24	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
303113 - 03121 - 56505 - 000000	0	65 400	-65 400	2010/11/25	2010/11/24	LACHANCE, CLAUDE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303113 :	111 000	123 000	-12 000				
Centre de responsabilité : 303114							
Lot : CEJ: 2010-10-18mitchell Transfert 21022551: B							
303114 - 09004 - 54590 - 000000	4 000	0	4 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
303114 - 09004 - 56502 - 000000	0	4 000	-4 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 2010-10-18outils Transfert 21022618: B							
303114 - 09004 - 56502 - 000000	0	3 000	-3 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
303114 - 09004 - 57402 - 015051	3 000	0	3 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
Lot : CEJ: 2010-10-18pièces Transfert 21022411: B							
303114 - 09004 - 56502 - 000000	0	30 000	-30 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
303114 - 09004 - 56507 - 000000	30 000	0	30 000	2010/10/28	2010/10/18	GOULET, ALAIN	OCT-10
Total centre de responsabilité 303114 :	37 000	37 000	0				
Centre de responsabilité : 303115							
Lot : CEJ: 101115 ucrevlo (Achats DVD et CD) VDM-Vireme 21409549: B							
303115 - 07231 - 56513 - 015034	2 000	0	2 000	2010/11/25	2010/11/17	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Lot : CEJ: 101115uzamplo pour des achats de DVD et CD Transfert 21408023: B							
303115 - 07231 - 55404 - 000000	0	3 000	-3 000	2010/11/25	2010/11/15	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303115 - 07231 - 56513 - 015034	3 000	0	3 000	2010/11/25	2010/11/15	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303115 :	5 000	3 000	2 000				
Centre de responsabilité : 303116							
Lot : CEJ: 11-11-10 carte Transfert 21363581: B							

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
303116 - 03003 - 53202 - 000000	0	100	-100	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303116 - 03003 - 54590 - 010471	100	0	100	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 11-11-10 Transfert 21363371: B							
303116 - 03003 - 53202 - 000000	0	100	-100	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303116 - 03003 - 54590 - 010471	100	0	100	2010/11/25	2010/11/11	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303116 :</u>	200	200	0				
Centre de responsabilité : 303117							
Lot : CEJ: 101117 umendvi Bell mobilité cellulaire facture VDM-Vireme 21453233: B							
303117 - 01101 - 53601 - 014010	800	0	800	2010/11/25	___/___/___	MENDEZ, VICTOR ALD	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303117 :</u>	800	0	800				
Centre de responsabilité : 303119							
Lot : CEJ: upalljo2-11-10distributionrevue Transfert 21245069: B							
303119 - 01801 - 53802 - 000000	900	0	900	2010/11/25	2010/11/02	PALLADINI, JOHANNE	NOV-10
303119 - 01801 - 53802 - 014031	0	900	-900	2010/11/25	2010/11/02	PALLADINI, JOHANNE	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303119 :</u>	900	900	0				
Centre de responsabilité : 303120							
Lot : CEJ: 02-11-10 pour P6B Transfert 21238394: B							
303120 - 04121 - 54590 - 000000	1 000	0	1 000	2010/11/25	2010/11/02	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303120 - 04161 - 56507 - 000000	0	1 000	-1 000	2010/11/25	2010/11/02	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 3-11-10 pièces aqeduc Transfert 21259369: B							
303120 - 04121 - 56301 - 000000	0	9 100	-9 100	2010/11/25	2010/11/03	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
303120 - 04121 - 56507 - 000000	9 100	0	9 100	2010/11/25	2010/11/03	MARCOUX, SYLVAIN	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303120 :</u>	10 100	10 100	0				
Centre de responsabilité : 303121							
Lot : CEJ: 101105 ucrevlo (transf.budg./ budget édifices / po VDM-Vireme 21290098: B							
303121 - 07165 - 55401 - 000000	0	10 000	-10 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
303121 - 07165 - 55403 - 000000	0	2 000	-2 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Lot : CEJ: 2010-11-23metal Transfert 21515590: B							
303121 - 07141 - 56504 - 015005	600	0	600	2010/11/25	2010/11/23	GOULET, ALAIN	NOV-10
303121 - 07141 - 57402 - 015051	0	600	-600	2010/11/25	2010/11/23	GOULET, ALAIN	NOV-10
Lot : CEJ: 2010-11-4souches Transfert 21281620: B							
303121 - 07163 - 54590 - 000000	0	1 000	-1 000	2010/11/25	2010/11/04	GOULET, ALAIN	NOV-10
303121 - 07163 - 55205 - 000000	1 000	0	1 000	2010/11/25	2010/11/04	GOULET, ALAIN	NOV-10
Total centre de responsabilité 303121 :	1 600	13 600	-12 000				
Centre de responsabilité : 303122							
Lot : CEJ: 101126 ucrevlo(frais de labo./qualité de l'eau de VDM-Vireme 21570224: B							
303122 - 07151 - 54507 - 010485	4 300	0	4 300	2010/11/25	2010/11/26	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303122 - 07151 - 54507 - 010485	3 700	0	3 700	2010/11/25	2010/11/26	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303122 - 07151 - 54590 - 000000	0	4 300	-4 300	2010/11/25	2010/11/26	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303122 - 07151 - 55403 - 000000	0	3 700	-3 700	2010/11/25	2010/11/26	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303122 :	8 000	8 000	0				
Centre de responsabilité : 303123							
Lot : CEJ: 101004uzamplo Fonds insuf. pour payer publicité da Transfert 20858120: B							
303123 - 07211 - 53801 - 014021	500	0	500	2010/10/28	2010/10/04	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
303123 - 07211 - 54590 - 000000	0	500	-500	2010/10/28	2010/10/04	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
Lot : CEJ: 101025uzamplo Fonds insuf. pour payer le cachet d' Transfert 21124654: B							
303123 - 07251 - 54506 - 000000	800	0	800	2010/10/28	2010/10/25	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	0	800	-800	2010/10/28	2010/10/25	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
Lot : CEJ: 101103uzamplo Fonds insuf. pour payer Montreal Wed Transfert 21264123: B							
303123 - 07211 - 53801 - 014021	800	0	800	2010/11/25	2010/11/03	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07211 - 55401 - 000000	0	800	-800	2010/11/25	2010/11/03	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101105uzamplo Fonds insuf. pour payer montage grap Transfert 21294003: B							
303123 - 07211 - 53801 - 014021	100	0	100	2010/11/25	2010/11/05	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07211 - 54590 - 000000	0	100	-100	2010/11/25	2010/11/05	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
Lot : CEJ: 101111uzamplo Fonds insuf. pour payer cachet d'art Transfert 21373134: B							
303123 - 07211 - 55401 - 000000	0	1 000	-1 000	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	1 000	0	1 000	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101111uzamplo Fonds insuf. pour payer cachet d'art Transfert 21373173: B							
303123 - 07251 - 54506 - 000000	970	0	970	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	0	970	-970	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101112uzamplo Fonds insuf. pour cachet d'artiste Transfert 21382058: B							
303123 - 07211 - 54590 - 000000	0	1 500	-1 500	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	1 500	0	1 500	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101112uzamplo Fonds insuf. pour payer cachet d'art Transfert 21381853: B							
303123 - 07251 - 54506 - 000000	2 270	0	2 270	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	0	2 270	-2 270	2010/11/25	2010/11/12	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101118uzamplo Fonds insuf pour payer cachet d'arti Transfert 21462829: B							
303123 - 07211 - 55401 - 000000	0	1 000	-1 000	2010/11/25	2010/11/18	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303123 - 07251 - 54506 - 000000	1 000	0	1 000	2010/11/25	2010/11/18	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303123 :	8 940	8 940	0				
Centre de responsabilité : 303125							
Lot : CEJ: 101006uzamplo Fonds insuf. pour payer un abonemen Transfert 20901479: B							
303125 - 07231 - 54590 - 014449	0	300	-300	2010/10/28	2010/10/07	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
303125 - 07231 - 56513 - 015074	300	0	300	2010/10/28	2010/10/07	ZAMPINI, LOUISE	OCT-10
Lot : CEJ: 101105uzamplo Fonds insuf. pour payer Wall Street Transfert 21295106: B							
303125 - 07231 - 56511 - 000000	0	300	-300	2010/11/25	2010/11/05	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
303125 - 07231 - 56513 - 015075	300	0	300	2010/11/25	2010/11/05	ZAMPINI, LOUISE	NOV-10
Lot : CEJ: 101115 ucrevlo (Achats DVD et CD) VDM-Vireme 21409549: B							
303125 - 07231 - 56513 - 015034	0	2 000	-2 000	2010/11/25	2010/11/17	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Total centre de responsabilité 303125 :	600	2 600	-2 000				
Centre de responsabilité : 303126							

Liste des écritures de budget

Compte	Débit	Crédit	Net	Date transaction	Date report	Créer par	Période comptable
Lot : CEJ: 101104 ucrevlo GDD 1102481006 VDM-Vireme 21277844: B 303126 - 02801 - 54590 - 010473	18 000	0	18 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303126 :</u>	18 000	0	18 000				
Centre de responsabilité : 303128							
Lot : CEJ: 101122 ucrevlo (manque de fonds/#frais de dépl.) VDM-Vireme 21496650: B 303128 - 06101 - 53203 - 000000	1 000	0	1 000	2010/11/25	2010/11/23	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
303128 - 06101 - 56590 - 011105	0	1 000	-1 000	2010/11/25	2010/11/23	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303128 :</u>	1 000	1 000	0				
Centre de responsabilité : 303129							
Lot : CEJ: 101104 ucrevlo GDD 1102481006 VDM-Vireme 21277844: B 303129 - 01819 - 66590 - 000000	0	18 000	-18 000	2010/11/25	2010/11/08	CREVIER, LORRAINE	NOV-10
Lot : CEJ: 101109 umendvi partage 12 M VDM-Vireme 21331261: B 303129 - 01819 - 66590 - 000000	591 389	0	591 389	2010/11/25	2010/11/09	MENDEZ, VICTOR ALD	NOV-10
<u>Total centre de responsabilité 303129 :</u>	591 389	18 000	573 389				
<u>Grand total :</u>	1 019 129	1 019 129	0				

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303100	Direction générale			
30700	BELL MOBILITE					
	303100-01301-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	42.72	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	42.72		
141545	COURRIER DUPERRON INC.					
	303100-01301-56511-000000	1026994	2010/11/08	63.65	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	63.65		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303100-01301-56511-000000	pc101108	2010/11/09	134.28	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	134.28		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303100-01301-53601-000000	101001959	2010/11/17	169.10	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	169.10		
			Total centre de respnsabilité 303100 :	409.75		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303117 Conseil						
30700	BELL MOBILITE					
	303117-01101-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	403.95	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	403.95		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303117-01101-56590-015000	pc101108	2010/11/09	8.81	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	8.81		
146593	FONDATION PEARSON POUR L'EDUCATION					
	303117-01101-61900-016491	2010122010	2010/11/10	175.00	subventions ou contributions financières	EN
			Total fournisseur :	175.00		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303117-01101-53601-000000	101001959	2010/11/17	48.34	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	48.34		
140783	SERVICES TRAITEUR 2 CHEFS INC					
	303117-01101-56590-015000	101101	2010/11/10	361.49	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303117-01101-56590-015000	101108	2010/11/10	277.24	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	638.73		
130469	WORTH, MONIQUE					
	303117-01101-53201-000000	rembempl101109	2010/11/09	10.58	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303117-01101-53203-000000	rembempl101109	2010/11/09	238.05	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	248.63		
			Total centre de respnsabilité 303117 :	1 523.46		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303108 Ressources humaines						
117519	APSAM ASSOCIATION PARITAIRE SANTE & SECURITE AFFA					
	303108-01601-54501-010002	7905	2010/11/02	323.63	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	323.63		
30700	BELL MOBILITE					
	303108-01601-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	65.45	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	65.45		
78105	BOUTIQUE DU FLEURISTE CAMILLE INC					
	303108-01601-56590-000000	005737	2010/11/30	135.38	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	135.38		
146578	BRUNET, GAETAN					
	303108-01601-54501-010002	rembempl101110	2010/11/11	54.62	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	54.62		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303108-01601-54501-010002	pc101108	2010/11/09	180.55	petite caisse	EN
	303108-01601-54501-010002	pc101122	2010/11/22	117.82	petite caisse	EN
	303108-01601-56511-000000	pc101108	2010/11/09	17.25	petite caisse	EN
	303108-01601-56590-000000	pc101108	2010/11/09	3.24	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	318.86		
122444	DOLMEN CAPITAL HUMAIN					
	303108-01601-54390-000000	564918	2010/11/03	7 957.95	2010 pfd's janique bergeron évaluation des candidats et rencontres avec le comité d'embauche / directeur service des loisirs et développement social - évaluation projet 100003135 / évaluation projet 10	Fermé BC
			Total fournisseur :	7 957.95		
158700	GROUPE LE CORRE ET ASSOCIES INC.					
	303108-01601-54501-010002	2865284043	2010/11/30	620.28	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	2865284042	2010/11/30	620.28	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	1 240.56		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
143392	JACOB, HELENE					
	303108-01601-54501-010002	rembempl101014	2010/11/02	26.92	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	26.92		
115093	JACQUES LAMARRE ET ASSOCIES INC					
	303108-01601-54390-000000	55640	2010/10/29	310.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54390-000000	56552	2010/11/22	794.37	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	1 104.37		
119064	L'UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC					
	303108-01601-54501-010002	113329	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	113315	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	113337	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	113331	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	113338	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303108-01601-54501-010002	113319	2010/11/09	26.97	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	161.82		
143407	MARCOUX, SYLVAIN					
	303108-01601-54501-010002	rembempl101101	2010/11/09	10.79	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	10.79		
150007	PREVOST, PASCALE					
	303108-01601-53201-000000	rembempl101110	2010/11/11	52.73	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303108-01601-53203-000000	rembempl101110	2010/11/11	8.17	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303108-01601-54501-010002	rembempl101110	2010/11/11	40.20	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	101.10		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303108-01601-53601-000000	101001959	2010/11/17	98.62	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	98.62		
142176	ROCHON, PIERRE					
	303108-01601-54501-010002	rembempl101027a	2010/11/02	41.35	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	41.35		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Total centre de respnsabilité 303108 :				11 641.42		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303109	Informatique			
122534	BELL EXPRESSVU					
	303109-01303-53604-014019	8455200510083511	2010/11/01	185.38	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	185.38		
30700	BELL MOBILITE					
	303109-01303-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	136.97	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	136.97		
143380	CORBEIL, SUZANNE					
	303109-01303-53604-014019	rembempl101112	2010/11/16	53.12	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	53.12		
143722	LACHANCE, CLAUDE					
	303109-01303-53604-014019	rembempl101124	2010/11/25	45.25	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	45.25		
149337	PITRE, NADINE					
	303109-01303-53604-014020	rembempl101028	2010/11/02	128.95	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	128.95		
143555	PRADHAN, ARVIND R					
	303109-01303-53201-000000	rembempl101124	2010/11/29	19.90	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303109-01303-53604-014020	rembempl101110	2010/11/11	74.85	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303109-01303-55404-000000	rembempl101028	2010/11/02	46.52	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	141.27		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303109-01303-53601-000000	101001959	2010/11/17	66.59	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	66.59		
142176	ROCHON, PIERRE					
	303109-01303-53604-014019	rembempl101124	2010/11/25	91.45	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	91.45		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
120132	ROGERS AT & T COMMUNICATIONS SANS FIL					
	303109-01303-53604-014019	586107150a	2010/11/02	39.86	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
			Total fournisseur :	39.86		
13409	VIDEOTRON LTEE					
	303109-01303-53604-014019	600181430015dec1	2010/11/25	107.82	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
			Total fournisseur :	107.82		
143877	WARD, BERTRAND					
	303109-01303-53604-014019	rembempl101028	2010/11/02	45.53	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	45.53		
130469	WORTH, MONIQUE					
	303109-01303-53604-014019	rembempl101110	2010/11/15	90.51	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	90.51		
			Total centre de respnsabilité 303109 :	1 132.70		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303110	Ressources matérielles			
30700	BELL MOBILITE					
	303110-01301-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	41.42	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		41.42		
141545	COURRIER DUPERRON INC.					
	303110-01301-56511-000000	1026994	2010/11/08	22.91	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		22.91		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303110-01301-53601-000000	101001959	2010/11/17	85.92	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		85.92		
	Total centre de respnsabilité 303110 :			150.25		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303111	Ressources financières			
146578	BRUNET, GAETAN					
	303111-01301-53201-000000	rembempl101110	2010/11/11	63.95	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	63.95		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303111-01301-56511-000000	pc101108	2010/11/09	17.25	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	17.25		
141504	FONDS DE SECOURS MALADIE-ACCIDENT					
	303111-01915-52200-085100	101026daspierox	2010/10/28	527.31		EN
	303111-01915-52320-085100	101026daspierox	2010/10/28	7 097.82		EN
	303111-01915-52320-085100	101026daspieroxa	2010/10/28	73.26		EN
			Total fournisseur :	7 698.39		
113318	RBC - BANQUE ROYALE DU CANADA					
	303111-01301-51100-085105	101124daspierox	2010/11/29	1 348.81		EN
			Total fournisseur :	1 348.81		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303111-01301-53601-000000	101001959	2010/11/17	138.92	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	138.92		
142067	SSQ GROUPE FINANCIER					
	303111-01915-52320-085100	101115daspierox	2010/11/15	1 931.51		EN
			Total fournisseur :	1 931.51		
57307	SSQ VIE					
	303111-01915-52320-085100	101026daspierox	2010/10/28	487.64		EN
	303111-01915-52320-085100	101115daspierox	2010/11/15	51 103.87		EN
			Total fournisseur :	51 591.51		
108010	SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL					
	303111-01915-52320-085100	101026daspierox	2010/10/28	13 682.05		EN
			Total fournisseur :	13 682.05		
			Total centre de respnsabilité 303111 :	76 472.39		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303101	Archives			
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303101-01401-53601-000000	101001959	2010/11/17	9.67	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		9.67		
	Total centre de respnsabilité 303101 :			9.67		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303102	Grefe			
30700	BELL MOBILITE					
	303102-01401-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	27.68	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	27.68		
128365	CMG COMMUNICATIONS INC.					
	303102-01401-53801-014025	470887	2010/11/02	2 157.50	2010 pfdes bco suzanne rochon parution d'appels d'offres, d'avis publics, d'offres d'emplois... demande d'achat: 200381.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	2 157.50		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303102-01401-53203-000000	pc101108	2010/11/09	91.09	petite caisse	EN
	303102-01401-56510-000000	pc101108	2010/11/09	32.90	petite caisse	EN
	303102-01401-56511-000000	pc101108	2010/11/09	23.00	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	146.99		
121442	FORMULES MUNICIPALES					
	303102-01401-56511-000000	038701	2010/11/08	630.67	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	630.67		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303102-01401-53601-000000	101001959	2010/11/17	48.34	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	48.34		
			Total centre de respnsabilité 303102 :	3 011.18		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303118	Bureau accès Montréal			
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303118-01801-53601-000000	101001959	2010/11/17	184.54	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		184.54		
	Total centre de respnsabilité 303118 :			184.54		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303119 Communications						
130208	ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ILE POUR LES HANDICAPE					
	303119-01801-56590-000000	911	2010/11/10	531.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303119-01801-56590-000000	932	2010/11/16	376.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		907.00		
30700	BELL MOBILITE					
	303119-01801-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	22.17	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		22.17		
129279	EDITIONS DE VILLERS INC.					
	303119-01801-56590-000000	336	2010/11/10	453.08	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		453.08		
110047	ENSEIGNE LETTRAGE ROLAND INC					
	303119-01801-53801-014025	5720	2010/11/11	97.09	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		97.09		
150206	JOHN RENNIE HIGH SCHOOL					
	303119-01801-53801-014024	101001	2010/11/10	75.00	subventions ou contributions financières	EN
		Total fournisseur :		75.00		
119911	PAGNET DU CANADA INC					
	303119-01801-53601-014010	850371923	2010/11/30	6.15	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		6.15		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303119-01801-53601-000000	101001959	2010/11/17	38.66	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		38.66		
140783	SERVICES TRAITEUR 2 CHEFS INC					
	303119-01801-54701-000000	101122	2010/11/22	285.06	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		285.06		
		Total centre de respnsabilité 303119 :		1 884.21		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303103	Dir. des Travaux publics			
30700	BELL MOBILITE					
	303103-03001-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	632.95	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303103-03001-53604-000000	465518	2010/11/18	2 024.86	2010 pfd - frais modems - gps pour travaux publics	Fermé BC
		Total fournisseur :		2 657.81		
123593	CLEAN HARBORS QUEBEC INC					
	303103-04351-54503-014402	561580	2010/11/01	5 818.37	2010 pfd paul stuart - transport et disposition de résidu produits dangereux - demande d'achat 225815.	Ouvert BC
		Total fournisseur :		5 818.37		
141545	COURRIER DUPERRON INC.					
	303103-03001-56511-000000	1026994	2010/11/08	15.28	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		15.28		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303103-03001-53201-000000	pc101122	2010/11/22	32.49	petite caisse	EN
	303103-03001-53203-000000	pc101122	2010/11/22	268.87	petite caisse	EN
		Total fournisseur :		301.36		
143722	LACHANCE, CLAUDE					
	303103-03001-53201-000000	rembempl101031	2010/11/08	49.04	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303103-03001-53203-000000	rembempl101031	2010/11/08	31.89	rembours.aux employés des frais encourus	EN
		Total fournisseur :		80.93		
143407	MARCOUX, SYLVAIN					
	303103-03001-53201-000000	rembempl101101	2010/11/09	59.62	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303103-03001-53203-000000	rembempl101101	2010/11/09	89.54	rembours.aux employés des frais encourus	EN
		Total fournisseur :		149.16		
184182	NABIL HAMICI					
	303103-03001-54702-014459	rembempl101123	2010/11/29	102.00	rembours.aux employés des frais encourus	EN
		Total fournisseur :		102.00		
119911	PAGNET DU CANADA INC					
	303103-03001-53601-014010	850371923	2010/11/30	34.51	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		34.51		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
116198	PUROLATOR COURRIER LTEE					
	303103-03001-56511-000000	410384885	2010/11/17	58.76	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	58.76		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303103-03001-53601-000000	101001959	2010/11/17	561.58	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303103-03001-53604-000000	101001959	2010/11/17	181.79	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	743.37		
			Total centre de respnsabilité 303103 :	9 961.55		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303113		Voirie				
108017	CANADIEN NATIONAL					
	303113-03103-55402-000000	90446500	2010/10/29	325.65	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303113-03103-55402-000000	90453183	2010/11/11	651.30	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303113-03103-55402-000000	90453171	2010/11/11	1 302.60	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303113-03103-55402-000000	90453184	2010/11/11	325.65	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
	303113-03103-55402-000000	90453172	2010/11/11	325.65	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		2 930.85		
123545	EXCAVATION BOUCHARD LTEE***					
	303113-03103-55402-000000	563234	2010/10/28	10 787.50	2010 pfd's bco pierre joly transport et disposition de terre de remplissage du site chât.pfds à un sie de rempl. reconnu, du lundi 1er nov. au lundi 22 nov. 2010. demande d'achat 226178.	Ouvert BC
		Total fournisseur :		10 787.50		
9399	HYDRO-QUEBEC					
	303113-03103-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	83.51	comptabilisation h q internet	EN
	303113-03141-56301-000000	hqinternet101105pi	2010/11/05	205.40	comptabilisation h q internet	EN
	303113-03141-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	28 742.25	comptabilisation h q internet	EN
	303113-03163-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	107.47	comptabilisation h q internet	EN
		Total fournisseur :		29 138.63		
115135	LA COMPAGNIE MELOCHE INC.					
	303113-03103-56504-015006	515965	2010/10/29	5 393.75	2010 pfd's bco pierre j. joly commande ouverte pour asphalte chaude lorsque asphalt trudeau est fermé. demande d'achat 213268.	Ouvert BC
	303113-03103-56504-015006	515965	2010/11/03	3 236.25	2010 pfd's bco pierre j. joly commande ouverte pour asphalte chaude lorsque asphalt trudeau est fermé. demande d'achat 213268.	Ouvert BC
	303113-03103-56504-015006	515965	2010/11/10	5 393.75	2010 pfd's bco pierre j. joly commande ouverte pour asphalte chaude lorsque asphalt trudeau est fermé. demande d'achat 213268.	Ouvert BC
	303113-03103-56504-015007	564925	2010/11/03	9 385.13	2010 pfd's bco pour fourniture de pierre concassée département égouts aqueduc demande d'achat 226377.	Ouvert BC
	303113-03103-56504-015007	564925	2010/11/10	5 393.75	2010 pfd's bco pour fourniture de pierre concassée département égouts aqueduc demande d'achat 226377.	Ouvert BC
	303113-03103-56504-015007	564925	2010/11/16	8 953.63	2010 pfd's bco pour fourniture de pierre concassée département égouts aqueduc demande d'achat 226377.	Ouvert BC
		Total fournisseur :		37 756.26		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
123826	LANIEL PRODAMEX INC						
	303113-03103-56509-000000	495923	2010/10/29	2 157.50	2010 pfd bco stéphane besette pour top soil - rouleau de tourbe - semence etc..	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	2 157.50			
116128	LUMEN DIVISION DE SONEPAR DISTRIBUTION INC.						
	303113-03141-56508-000000	565090	2010/11/03	3 648.33	2010 pfs bc / lampadaire et luminaire	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	3 648.33			
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC						
	303113-03121-53601-000000	101001959	2010/11/17	40.61	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
	303113-03163-53604-000000	101001959	2010/11/17	81.23	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
			Total fournisseur :	121.84			
115863	STINSON EQUIPMENT (QUEBEC) INC.						
	303113-03161-56508-000000	506487	2010/11/02	4 315.00	2010 pfd bco stéphane besette pour diverses pieces pour machine à ligne et bille de verre etc.... demande d'achat no. 506487.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	4 315.00			
141466	SYLVAIN BOUCHARD INC.						
	303113-03103-55402-000000	563227	2010/10/28	10 787.50	2010 pfd bco pierre joly transport et disposition de terre de remplissage du site châ.t.pfd a un site de remplis. demande d'achat 226177.	Ouvert	BC
	303113-03103-55402-000000	568321	2010/11/11	3 452.00	2010 pfd bco transport et disposition de terre du dépotoir à neige via site d'enfouissement. demande d'achat 227568.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	14 239.50			
			Total centre de respnsabilité 303113 :	105 095.41			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303116	Ingénierie			
30700	BELL MOBILITE					
	303116-03003-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	148.79	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
	303116-03003-53604-000000	502841183nov10	2010/11/16	58.68	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
		Total fournisseur :		207.47		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303116-03003-53201-000000	pc101108	2010/11/09	17.49	petite caisse	EN
	303116-03003-53203-000000	pc101108	2010/11/09	13.12	petite caisse	EN
		Total fournisseur :		30.61		
135892	QUALITAS CRCAC-CENTRE DE RECHERCHE ET CONTROLE					
	303116-03003-54301-000000	563262	2010/10/28	3 324.71	2010 pfdn nancy lemaire contrôle qualitatif des matériaux pour les contrats st-10-09 (f62427) st-10-13 (f62428) st-10-14 (f62426) -demande d'achat 226210.	Ouvert BC
		Total fournisseur :		3 324.71		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303116-03003-53601-000000	101001959	2010/11/17	96.67	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
		Total fournisseur :		96.67		
	Total centre de respnsabilité 303116 :			3 659.46		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303120		Gestion de l'eau				
9399	HYDRO-QUEBEC					
	303120-04121-56301-000000	hqinternet101105pi	2010/11/05	3 219.80	comptabilisation h q internet	EN
	303120-04121-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	647.65	comptabilisation h q internet	EN
		Total fournisseur :		3 867.45		
2931	MINISTRE DES FINANCES					
	303120-04121-54590-000000	101025	2010/10/29	102.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		102.00		
		Total centre de respnsabilité 303120 :		3 969.45		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
Centre de responsabilité : 303112 Bâtiments							
114704	AUVENTS ET ABRIS ATLAS INC						
	303112-09007-56508-000000	568309	2010/11/11	7 011.88	2010 pfd's paul stuart abris d'auto harnois 20'x32'x9'6" - demande d'achat 226221	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	7 011.88			
141967	CREVIER, LORRAINE						
	303112-09007-55401-000000	pc101122	2010/11/22	12.95	petite caisse		EN
			Total fournisseur :	12.95			
127673	ENTRA-MATIC						
	303112-09007-55401-000000	570097	2010/11/16	2 222.23	2010 pfd's bc / porte mairie (eric gagnon)	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	2 222.23			
123636	EQUIPEMENT D'INCENDIE PRIORITE INC						
	303112-09007-55401-000000	570566	2010/11/17	3 293.42	2010 pfd's bco / inspectionssystèmes d'alarme incendie	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	3 293.42			
116876	GAZ METROPOLITAIN						
	303112-09007-56302-000000	509934000166	2010/11/01	18.55	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
	303112-09007-56302-000000	509947005326	2010/11/10	399.49	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
	303112-09007-56302-000000	509947009124	2010/11/10	982.89	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
	303112-09007-56302-000000	509947009125	2010/11/10	300.18	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
	303112-09007-56302-000000	509947009128	2010/11/10	1 023.38	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
			Total fournisseur :	2 724.49			
9399	HYDRO-QUEBEC						
	303112-09007-56301-000000	hqinternet101028pi	2010/10/29	51.72	comptabilisation hq internet		EN
	303112-09007-56301-000000	hqinternet101105pi	2010/11/05	2 227.53	comptabilisation h q internet		EN
	303112-09007-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	1 590.19	comptabilisation h q internet		EN
			Total fournisseur :	3 869.44			
141474	LES COMPRESSEURS G.D.G INC.						
	303112-09007-55401-000000	464925	2010/11/18	2 044.17	2010 pfd's bco éric gagnon entretien des compresseurs. duplicata 337440.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	2 044.17			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
116128	LUMEN DIVISION DE SONEPAR DISTRIBUTION INC.						
	303112-09007-56508-000000	503306	2010/11/04	539.38	2010 pfds bco / produits electriques (mario ferland)	Ouvert	BC
	303112-09007-56508-000000	503306	2010/11/15	2 157.50	2010 pfds bco / produits electriques (mario ferland)	Ouvert	BC
		Total fournisseur :		2 696.88			
126180	REFRIGERATION YVAN ALLISON 9076-6759 QUEBEC INC						
	303112-09007-55401-000000	570337	2010/11/17	5 525.36	2010 pfds bc / aérotherme modine (garage no. 3)	Ouvert	BC
		Total fournisseur :		5 525.36			
160493	SPDF ELECTRIQUE INC.						
	303112-09007-56508-000000	568427	2010/11/11	9 115.44	2010 pfds alain goulet installation de persienne pour l'aération des unités de climatisation etc... demande d'achat 227669.	Ouvert	BC
		Total fournisseur :		9 115.44			
	Total centre de responsabilité 303112 :			38 516.26			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
Centre de responsabilité :		303114	Mécanique				
179345	CARROSSERIE PAPINEAU INC.						
	303114-09004-55403-014734	559075	2010/11/05	3 128.38	2010 pfd bcg sandblaster deux boites de camions	Fermé	BC
			Total fournisseur :	3 128.38			
141967	CREVIER, LORRAINE						
	303114-09004-54505-014413	pc101122	2010/11/22	28.00	petite caisse		EN
			Total fournisseur :	28.00			
116988	LAVALTRAC EQUIPEMENT INC.						
	303114-09004-56507-000000	561652	2010/11/03	2 120.08	2010 pfd bcg ens. de pieces tondeuse john deere	Fermé	BC
			Total fournisseur :	2 120.08			
2931	MINISTRE DES FINANCES						
	303114-09004-54590-000000	101001	2010/11/02	430.59	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)		EN
			Total fournisseur :	430.59			
147424	NORTRAX						
	303114-09004-55403-014734	570966	2010/11/18	18 722.32	2010 pfd michael privé réparation loader 624h -unité no 435 98858 demande d'achat 228295.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	18 722.32			
116001	PNEUS METRO INC.						
	303114-09004-56507-015018	570253	2010/11/17	2 709.13	2010 pfsd bcg / pneus pour 293-08182 (10 roues inter)	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	2 709.13			
			Total centre de respnsabilité 303114 :	27 138.50			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
Centre de responsabilité :		303121	Parc				
115938	GLOCO INC.						
	303121-07165-56509-000000	515182	2010/11/16	5 238.52	2010 pfds charles lariviere semence à gazon herbio trafik - réquisition no. 1408.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	5 238.52			
9399	HYDRO-QUEBEC						
	303121-07165-56301-000000	hqinternet101028pi	2010/10/29	641.09	comptabilisation hq internet		EN
	303121-07165-56301-000000	hqinternet101105pi	2010/11/05	980.81	comptabilisation h q internet		EN
	303121-07165-56301-000000	hqinternet101112pie	2010/11/16	5 621.71	comptabilisation h q internet		EN
			Total fournisseur :	7 243.61			
129827	LUC NADEAU INGENIEURS FORESTIERS EXPERTS-CONSEI						
	303121-07163-54590-000000	566833	2010/11/08	9 708.75	2010 pfds bco réjean aubé un service professionnel d'inventaire des arbres publics de rues et de parcs dans le secteur roxboro.- demande d'achat 226986.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	9 708.75			
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC						
	303121-07165-53601-000000	101001959	2010/11/17	406.15	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...		EN
			Total fournisseur :	406.15			
			Total centre de respnsabilité 303121 :	22 597.03			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303104		Dir. Culture, sports et loisirs				
30700	BELL MOBILITE					
	303104-07001-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	135.59	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		135.59		
143973	BLONDIN, MARC					
	303104-07001-53202-000000	rembempl101104	2010/11/08	209.51	rembours.aux employés des frais encourus	EN
		Total fournisseur :		209.51		
122850	CULTURE MONTREAL					
	303104-07001-54702-014459	101001	2010/11/02	50.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
		Total fournisseur :		50.00		
119911	PAGNET DU CANADA INC					
	303104-07001-53601-014010	850371923	2010/11/30	18.45	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		18.45		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303104-07001-53601-000000	101001959	2010/11/17	203.32	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		203.32		
		Total centre de respnsabilité 303104 :		616.87		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303122 Sport et plein-air						
101673	ABC MAISON DE SECURITE ENRG					
	303122-07123-56508-000000	a02955	2010/11/02	169.90	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	169.90		
143054	COMMISSION DE RINGUETTE DE PIERREFONDS					
	303122-07143-55203-000000	101103	2010/11/08	25 000.00	subventions ou contributions financières	EN
			Total fournisseur :	25 000.00		
136056	D.O. ALBERT INC.					
	303122-07143-55203-000000	2744	2010/11/29	57.07	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303122-07153-56508-000000	2744	2010/11/29	724.75	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	781.82		
116876	GAZ METROPOLITAIN					
	303122-07123-56302-000000	509947009126	2010/11/10	113.27	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	113.27		
9399	HYDRO-QUEBEC					
	303122-07153-56301-000000	hqinternet101028pi	2010/10/29	589.29	comptabilisation hq internet	EN
			Total fournisseur :	589.29		
128150	LES GRADINS RD INC					
	303122-07123-56508-000000	575246	2010/11/30	4 320.39	2010 pfd's christiane desjardins location de gradins - piscines - demande d'achat 227213.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	4 320.39		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303122-07123-53601-000000	101001959	2010/11/17	139.23	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	139.23		
			Total centre de respnsabilité 303122 :	31 113.90		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303123	Activités culturelles			
39891	CANADIAN TIRE					
	303123-07289-56508-000000	3284	2010/11/17	593.29	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	593.29		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303123-07251-54506-000000	pc101105	2010/11/09	51.49	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	51.49		
115252	LES ENTREPRISES PNH INC					
	303123-07289-56508-000000	39541	2010/11/16	344.05	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	344.05		
180729	MATTHEW LARGE					
	303123-07251-54506-000000	100908	2010/11/02	1 200.00	artistes	EN
			Total fournisseur :	1 200.00		
102622	MUSIQUE MULTI-MONTREAL					
	303123-07251-54506-000000	d101115a	2010/11/02	1 159.66	artistes	EN
			Total fournisseur :	1 159.66		
119911	PAGNET DU CANADA INC					
	303123-07211-53601-014010	850371923	2010/11/30	6.15	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	6.15		
130070	PRODUCTIONS JOSEE ALLARD					
	303123-07251-54506-000000	4054	2010/11/17	1 618.13	artistes	EN
			Total fournisseur :	1 618.13		
141630	RENE-CLAUDE SENEAL					
	303123-07211-53801-014021	101105	2010/11/09	75.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	75.00		
66944	RESEAU ADMISSION SEC					
	303123-07251-54506-000000	096839	2010/11/09	34.74	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	34.74		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303123-07211-53601-000000	101001959	2010/11/17	135.12	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métr...	EN
			Total fournisseur :	135.12		
135755	ROMAN ZAVADA					
	303123-07251-54506-000000	100715	2010/11/10	750.00	artistes	EN
			Total fournisseur :	750.00		
118999	SOCIETE CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS &					
	303123-07211-54590-000000	101023	2010/11/25	1 404.25	artistes	EN
			Total fournisseur :	1 404.25		
157229	WEST ISLAND CANCER WELLNESS CENTRE					
	303123-07251-61900-016491	100922	2010/11/10	300.00	subventions ou contributions financières	EN
			Total fournisseur :	300.00		
			Total centre de respnsabilité 303123 :	7 671.88		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303124	Développement social			
2378	BELL CANADA					
	303124-05803-53601-000000	5146840091nov10	2010/11/08	605.27	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	605.27		
39891	CANADIAN TIRE					
	303124-05803-56590-015042	3293	2010/11/10	64.41	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	64.41		
9399	HYDRO-QUEBEC					
	303124-05803-56301-000000	hqinternet101028pi	2010/10/29	4 159.31	comptabilisation hq internet	EN
			Total fournisseur :	4 159.31		
176181	ROGER BOUCHER					
	303124-05803-55401-014712	100929a	2010/11/01	1 070.00	artistes	EN
			Total fournisseur :	1 070.00		
143376	VALENTE, ANNA					
	303124-05803-53201-000000	rembempl101108	2010/11/09	69.26	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	69.26		
		Total centre de respnsabilité 303124 :		5 968.25		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303115 Bibliothèque Pfds						
157194	170925 CANADA INC.					
	303115-07231-54590-000000	1018	2010/11/11	267.53	artistes	EN
			Total fournisseur :	267.53		
128670	ALINE APOSTOLSKA					
	303115-07231-54590-000000	101001	2010/11/01	180.00	artistes	EN
	303115-07231-54590-000000	101027	2010/11/11	180.00	artistes	EN
			Total fournisseur :	360.00		
181711	ANDRE HAMILTON					
	303115-07231-56511-000000	101104	2010/11/09	24.95	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	24.95		
141450	ARTNEWS					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/01	90.00	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	90.00		
141458	BAYARD JEUNESSE CANADA INC					
	303115-07231-56513-015030	c4215	2010/11/30	548.44	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015076	c4215	2010/11/30	118.06	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	666.50		
30700	BELL MOBILITE					
	303115-07231-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	122.28	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	122.28		
116999	BIBLIO SERVICE 3C INC					
	303115-07231-56511-000000	42317	2010/11/22	15.10	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	15.10		
141456	BOMAR PUBLISHING INC					
	303115-07231-56513-015030	7608	2010/11/01	70.19	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	70.19		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
134454	BRODART CANADA COMPAGNY					
	303115-07231-56511-000000	815022	2010/11/11	104.91	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	104.91		
152442	CARGUIDE					
	303115-07231-56513-015030	111001	2010/11/30	7.61	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	7.61		
140982	CINE-FETE					
	303115-07231-56513-015034	6110	2010/11/11	391.59	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	391.59		
141541	COMMUNICATIONS CAMPING CARAVANING INC					
	303115-07231-56513-015076	111001	2010/11/30	23.89	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	23.89		
148952	DIEGO HERRERA					
	303115-07231-54590-000000	029296	2010/11/22	29.50	artistes	EN
			Total fournisseur :	29.50		
118470	EBSCO CANADA LTEE					
	303115-07231-56513-015081	565543	2010/11/04	5 620.29	2010 pfd's carmen turner abonnement annuel à des bases de données en ligne (articles de magazines et revues de langue anglaise) accessibles au public - bibliothèque pierrefonds - canadia - demande d'a	Fermé BC
			Total fournisseur :	5 620.29		
123934	EDU REFERENCE PUBLISHERS DIRECT INC					
	303115-07231-56513-015029	157055	2010/11/01	105.07	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015029	157063	2010/11/01	469.26	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015029	157312	2010/11/08	819.94	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	1 394.27		
181018	ELISAVETA HESKETH					
	303115-07231-56511-000000	101027	2010/11/02	9.95	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	9.95		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
118640	ESPACE					
	303115-07231-56513-015076	101001	2010/11/01	38.23	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	38.23		
184356	GABRIELLE LEBLANC					
	303115-07231-56511-000000	101124	2010/11/30	8.95	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	8.95		
104692	GROUPE ARCHAMBAULT					
	303115-07231-56513-015028	01149188	2010/11/11	854.39	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015029	01149185	2010/11/11	1 612.67	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015034	472993	2010/11/16	4 315.00	2010 pfd's bco chrystiane bisson (achats de cassettes et documents audio-visuels). utilise par eve durocher duplicata de 346017.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	6 782.06		
121287	IDEES DE MA MAISON (LES) SERV.ABONNEMENTS					
	303115-07231-56513-015076	101001	2010/11/15	19.09	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	19.09		
118753	I.N.D.MONTREAL					
	303115-07231-56513-015030	101031	2010/11/08	147.61	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015075	101031	2010/11/08	360.28	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	507.89		
180899	INSTYLE					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/01	29.35	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	29.35		
143392	JACOB, HELENE					
	303115-07231-53201-000000	rembempl101118	2010/11/22	140.40	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	140.40		
143670	LA LIBRAIRIE DE VERDUN					
	303115-07231-56513-015028	472985	2010/11/11	8 141.56	2010 pfd's bco chrystiane bisson achat de livres adultes français. duplicata de 348525.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	8 141.56		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
181017	LEIBA LEWIS					
	303115-07231-56511-000000	101027	2010/11/02	8.95	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	8.95		
154629	LES PUBLICATIONS QUEBEC FRANCAIS					
	303115-07231-56513-015076	101001	2010/11/30	32.49	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	32.49		
115329	LIBRAIRIE MICHEL FORTIN INC.					
	303115-07231-56513-015028	33209	2010/11/30	1 214.19	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	1 214.19		
115331	LIBRAIRIE PARAGRAPHE BOOKSTORE & CAFE					
	303115-07231-56513-015029	472966	2010/11/15	3 500.00	2010 pfd bco chrystiane bisson livres adultes anglais utilisé par ylang nguyen. duplicata de 346289.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	3 500.00		
115332	LIBRAIRIE RAFFIN					
	303115-07231-56513-015028	472434	2010/11/04	2 500.00	2010 pfd bco chrystiane bisson bibliotheque pour achat de livres enfants. duplicata de 346195 utilise par micheline patton.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	2 500.00		
115334	LIBRAIRIE SCOLAIRE CANADIENNE					
	303115-07231-56513-015028	472428	2010/11/03	3 082.14	2010 pfd bco chrystiane bisson pour livres enfants français . utilisé par micheline patton. duplicata de 346151.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	3 082.14		
117494	MAGAZINE ENFANTS QUEBEC, DIVISION DE CHRONOS MA					
	303115-07231-56513-015076	101001	2010/11/01	17.21	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	17.21		
141626	MAGAZINE SENTIER CHASSE-PECHE					
	303115-07231-56513-015076	101001	2010/11/09	46.35	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	46.35		
143887	MARY SODERSTROM					
	303115-07231-54590-000000	101113	2010/11/25	65.00	artistes	EN
			Total fournisseur :	65.00		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
184120	NATHALIE DION					
	303115-07231-56511-000000	101117	2010/11/25	20.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	20.00		
141609	NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY					
	303115-07231-56513-015030	101015	2010/11/15	60.61	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	60.61		
119911	PAGNET DU CANADA INC					
	303115-07231-53601-014010	850371923	2010/11/30	6.15	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	6.15		
150901	PEOPLE					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/09	151.45	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	151.45		
118934	QUILL & QUIRE					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/01	60.52	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	60.52		
144724	REGROUPEMENT QUEBECOISEAUX					
	303115-07231-56513-015076	8847	2010/11/11	21.93	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	21.93		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303115-07231-53601-000000	101001959	2010/11/17	165.33	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	165.33		
149940	RESSOURCE LINKS					
	303115-07231-56513-015030	9806169	2010/11/01	45.00	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	45.00		
180881	RICHARD CUMMINGS					
	303115-07231-54590-000000	biblio1p2010	2010/11/01	377.56	artistes	EN
			Total fournisseur :	377.56		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
136043	SCOTT'S QUEBEC INDUSTRIAL					
	303115-07231-56513-015029	dms0082550	2010/11/22	345.50	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	345.50		
143398	SENECAL, MARIE-JOHANNE					
	303115-07231-53201-000000	rembempl101028	2010/11/02	16.96	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303115-07231-53201-000000	rembempl101123	2010/11/30	82.65	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-53203-000000	rembempl101028	2010/11/02	9.62	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303115-07231-53203-000000	rembempl101123	2010/11/30	7.55	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	116.78		
181015	STEPHANIE MERCIER					
	303115-07231-56511-000000	101027	2010/11/02	13.95	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	13.95		
181019	SYLVAIN HOTTE					
	303115-07231-54590-000000	101029	2010/11/02	431.50	artistes	EN
			Total fournisseur :	431.50		
15065	TAUNTON DIRECT					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/01	40.95	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	40.95		
141654	THE ROYAL PHILATELIC SOCIETY OF CANADA					
	303115-07231-56513-015030	101001	2010/11/15	32.36	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	32.36		
115711	WILSON & LAFLEUR LIMITEE					
	303115-07231-56513-015028	90023331	2010/11/30	169.50	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
	303115-07231-56513-015028	90030483	2010/11/30	474.50	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	644.00		
			Total centre de respnsabilité 303115 :	37 866.01		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303125		Bibliothèque Roxboro				
181016	ABHISHAK CHANDEL 303125-07231-56511-000000	101027	2010/11/02	24.99	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	24.99		
181014	ANNIE CHAMPIGNY 303125-07231-56511-000000	101027	2010/11/02	7.95	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	7.95		
3806	CANADIAN RED BOOK INC 303125-07231-56513-015030	100831	2010/11/01	105.00	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	105.00		
113547	LIBRAIRIE BERTRAND 303125-07231-56513-015029	472938	2010/11/03	2 054.76	2010 pfd's bco chrystiane bisson pour l'achat de livres adultes anglais. demandeur ylang nguyen duplicata de 346294.	Ouvert BC
			Total fournisseur :	2 054.76		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC 303125-07231-53601-000000	101001959	2010/11/17	162.46	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	162.46		
18762	THE WALL STREET JOURNAL 303125-07231-56513-015075	101001	2010/11/09	574.00	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	574.00		
115711	WILSON & LAFLEUR LIMITEE 303125-07231-56513-015028	90026370	2010/11/30	113.00	livres reçus dans les bibliothèques municipales	EN
			Total fournisseur :	113.00		
			Total centre de respnsabilité 303125 :	3 042.16		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité :		303105	Dir. aménagement urbain			
30700	BELL MOBILITE					
	303105-06001-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	41.59	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	41.59		
184332	MARIE-MONIQUE CHOULOUTE					
	303105-06103-45101-000000	201035	2010/11/29	50.00	marie-monique chouloute	EN
			Total fournisseur :	50.00		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303105-06001-53601-000000	101001959	2010/11/17	69.61	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	69.61		
142176	ROCHON, PIERRE					
	303105-06001-53201-000000	rembempl101027	2010/11/02	22.12	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303105-06001-53203-000000	rembempl101027	2010/11/02	180.16	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	202.28		
117276	SERRE-DE LOOZ INC					
	303105-06001-56511-000000	057386	2010/10/29	96.82	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	96.82		
184336	TIM HORTONS					
	303105-06103-45101-000000	201034	2010/11/29	200.00	tim hortons	EN
			Total fournisseur :	200.00		
			Total centre de respnsabilité 303105 :	660.30		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303126 Sécurité publique						
30700	BELL MOBILITE					
	303126-02801-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	60.47	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	60.47		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303126-02801-53601-000000	101001959	2010/11/17	9.67	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	9.67		
			Total centre de respnsabilité 303126 :	70.14		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303127 Construction, occupation						
30700	BELL MOBILITE					
	303127-06103-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	131.36	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	131.36		
143720	BERNARD, GUY					
	303127-06103-53201-000000	rembempl101031	2010/11/08	163.09	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303127-06103-53203-000000	rembempl101031	2010/11/08	41.36	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	204.45		
141967	CREVIER, LORRAINE					
	303127-06103-53203-000000	pc101108	2010/11/09	12.52	petite caisse	EN
	303127-06103-55404-000000	pc101108	2010/11/09	10.78	petite caisse	EN
			Total fournisseur :	23.30		
117125	JACQUES BEAULIEU CONSULTANT INC.					
	303127-06103-55404-000000	400049	2010/11/29	86.30	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	86.30		
115448	MP REPRODUCTIONS INC.					
	303127-06103-56511-000000	0283915	2010/11/17	344.63	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
	303127-06103-56511-000000	0284613	2010/11/17	16.18	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	360.81		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303127-06103-53601-000000	101001959	2010/11/17	87.00	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	87.00		
			Total centre de respnsabilité 303127 :	893.22		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
Centre de responsabilité : 303128 Urbanisme, environnement						
30700	BELL MOBILITE					
	303128-06101-53601-014010	502841183nov10	2010/11/16	154.50	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
			Total fournisseur :	154.50		
141403	BOISVERT POULIOT HUISSIERS DE JUSTICE					
	303128-06101-56511-000000	26779	2010/11/09	38.13	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	38.13		
133920	CORPORATION DES FLEURONS DU QUEBEC					
	303128-06101-56590-011105	1472	2010/11/08	151.03	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	151.03		
141545	COURRIER DUPERRON INC.					
	303128-06101-56511-000000	1026994	2010/11/08	15.28	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	15.28		
141512	ISABELLE BEAUDET					
	303128-06101-53201-000000	rembempl101103	2010/11/09	48.73	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303128-06101-56590-011105	rembempl101115	2010/11/16	39.95	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303128-06101-56590-011105	rembempl101111	2010/11/17	26.95	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	115.63		
147815	LABOULY, FABIENNE					
	303128-06101-53201-000000	rembempl101101	2010/11/08	567.26	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303128-06101-53203-000000	rembempl101101a	2010/11/08	482.24	rembours.aux employés des frais encourus	EN
	303128-06101-54702-014459	rembempl101129	2010/11/30	86.02	rembours.aux employés des frais encourus	EN
			Total fournisseur :	1 135.52		
141444	LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET D'ECOLOGIE DE PIERRE					
	303128-06101-56590-011105	101020	2010/10/29	300.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	300.00		
115305	PUBLICATIONS CCH LTEE					
	303128-06101-54702-014459	1785828	2010/11/17	191.00	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)	EN
			Total fournisseur :	191.00		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut
145704	QUESNEL, STEPHANE					
	303128-06101-53201-000000	rembempl101028	2010/11/09	187.75	rembours.aux employés des frais encourus	EN
		Total fournisseur :		187.75		
180874	QURESHI HUMA					
	303128-06101-44601-012003	201032	2010/10/29	125.00	qureshi huma	EN
		Total fournisseur :		125.00		
154770	RESEAU TEL-SYNERGIE INC					
	303128-06101-53601-000000	101001959	2010/11/17	96.67	utilité publique - électricité, téléphonie, gaz métro...	EN
		Total fournisseur :		96.67		
	Total centre de respnsabilité 303128 :			2 510.51		

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
Centre de responsabilité : 800800 Pierrefonds-Roxboro							
129159	A.B.C RECREATION LTD						
	800800-07165-57401-000000	568981	2010/11/15	4 171.40	2010 pfds nancy lemaire articles divers pour parcs - soumission 10-8225-r2 - demande d'achat 227774	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	4 171.40			
114708	A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL INC.						
	800800-03103-57401-000000	567281	2010/11/09	4 655.15	2010 pfds claud lachance - fauteuils pour contremaîtres	Fermé	BC
			Total fournisseur :	4 655.15			
182564	CAROLINE VICANEK						
	800800-04121-45600-000000	esst10025	2010/11/15	7 382.72	caroline vicaneck		EN
			Total fournisseur :	7 382.72			
122733	EXCAVA-TECH INC.						
	800800-07165-57201-000000	568955	2010/11/15	8 306.43	2010 pfds nancy lemaire raccordement pour toilettes au parc dauville - facture 27488 - demande d'achat 227752.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	8 306.43			
182569	GROUP HARDEN & 9185-6583 QUEBEC INC.						
	800800-04121-45600-000000	esst10024	2010/11/15	3 697.60	group harden & 9185-6583 quebec inc.		EN
			Total fournisseur :	3 697.60			
138992	LES TOITURES VICK ET ASSOCIES INC.						
	800800-07167-57201-000000	549125	2010/11/15	10 733.56	2010 pfds alain goulet - réfection de la toiture du chalet à ma baie (9625 boul. gouin à pfds), tel qu'entendu avec jean-claude bergeron. demande d'achat 227743.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	10 733.56			
117738	TECHSPORT INC.						
	800800-07165-57401-000000	568966	2010/11/15	3 558.03	2010 pfds nancy lemaire articles divers pour parcs - voir soumission no t-2010-09-85r2 demande d'achat 227769.	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	3 558.03			

Rapport mensuel approuvé par les diverses directions

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
115787	TESSIER RECREO-PARC INC						
	800800-07165-57401-000000	563241	2010/10/28	6 002.89	2010 pfds marthe lemay 16 paniers à rebut de vinci - no. 284402-p - demande d'achat 224316.	Ouvert	BC
	800800-07165-57401-000000	568993	2010/11/15	2 585.13	2010 pfds nancy lemaire articles divers pour parcs - soumission 15231 - demande d'achat 227776.	Ouvert	BC
		Total fournisseur :		8 588.02			
154842	V SPEC TECHNO INC.						
	800800-07289-57401-000000	563208	2010/10/28	18 011.08	2010 pfds claude cuillerier - une rénovation intérieure d'un véhicule des loisirs, camion ford e350- demande d'achat 225999.	Ouvert	BC
		Total fournisseur :		18 011.08			
		Total centre de respnsabilité 800800 :		69 103.99			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	Compte	No. Commande ou Facture	Date	Montant	Description	Statut	
Centre de responsabilité :		303129	Réserve pour imprévus				
134567	DAA ENVIRONNEMENT						
	303129-01819-66590-000000	570452	2010/11/17	11 866.25	2010 pfd's lyne labelle services professionnels pour réalisation d'un plan stratégique de développement durable - voir décision déléguée 2102155002 - demande d'achat 227976	Ouvert	BC
			Total fournisseur :	11 866.25			
115448	MP REPRODUCTIONS INC.						
	303129-01819-66590-000000	570442	2010/11/17	9 743.55	2010 pfd's lyne labelle reproduction exemplaire règlements d'urbanisme et plans - décision déléguée 2102155003plan,urbanisme autres - demande d'achat 227967.	Fermé	BC
			Total fournisseur :	9 743.55			
49148	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES						
	303129-01819-53401-000000	9457760846	2010/11/11	5.05	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)		EN
	303129-01819-53401-000000	9458135836	2010/11/17	5.05	achat de biens et services en direct (payable aux fournisseurs externes)		EN
			Total fournisseur :	10.10			
			Total centre de respnsabilité 303129 :	21 619.90			
			Grand total :	488 494.36			

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Directions	Centre de responsabilité		Montant
Direction générale			
Jacques Chan	303100	Direction générale	409.75 \$
	303117	Conseil	1 523.46 \$
		Sous-total :	1 933.21 \$
Services administratifs			
Denise Cadieux	303108	Ressources humaines	11 641.42 \$
	303109	Informatique	1 132.70 \$
	303110	Ressources matérielles	150.25 \$
	303111	Ressources financières	76 472.39 \$
		Sous-total :	89 396.76 \$
Bureau d'arrondissement			
Suzanne Corbeil	303101	Archives	9.67 \$
	303102	Greffe	3 011.18 \$
	303118	Bureau accès Montréal	184.54 \$
	303119	Communications	1 884.21 \$
		Sous-total :	5 089.60 \$
Travaux publics			
Claude Lachance	303103	Dir. des Travaux publics	9 961.55 \$
	303113	Voirie	105 095.41 \$
	303116	Ingénierie	3 659.46 \$
	303120	Gestion de l'eau	3 969.45 \$
	303112	Bâtiments	38 516.26 \$
	303114	Mécanique	27 138.50 \$
	303121	Parc	22 597.03 \$
		Sous-total :	210 937.66 \$

du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Directions		Centre de responsabilité	Montant
Culture, sports, loisirs et développement social			
Gérald Robertson	303104	Dir. Culture, sports et loisirs	616.87 \$
	303122	Sport et plein-air	31 113.90 \$
	303123	Activités culturelles	7 671.88 \$
	303124	Développement social	5 968.25 \$
	303115	Bibliothèque Pfds	37 866.01 \$
	303125	Bibliothèque Roxboro	3 042.16 \$
		Sous-total :	86 279.07 \$
Aménagement urbain et services aux entreprises			
Pierre Rochon	303105	Dir. aménagement urbain	660.30 \$
	303126	Sécurité publique	70.14 \$
	303127	Construction, occupation	893.22 \$
	303128	Urbanisme, environnement	2 510.51 \$
		Sous-total :	4 134.17 \$
PTI			
PTI Pierrefonds-Roxboro	800800	Pierrefonds-Roxboro	69 103.99 \$
		Sous-total :	69 103.99 \$
Autres imprévus			
Autre (imprévus)	303129	Réserve pour imprévus	21 619.90 \$
		Sous-total :	21 619.90 \$
		Grand total :	488 494.36 \$

Rapport mensuel approuvé par les diverses directions
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010
Pour le conseil du 06 Décembre 2010

Direction générale	1 933.21 \$
Services administratifs	89 396.76 \$
Bureau d'arrondissement	5 089.60 \$
Travaux publics	210 937.66 \$
Culture, sports, loisirs et développement social	86 279.07 \$
Aménagement urbain et services aux entreprises	4 134.17 \$
PTI	69 103.99 \$
Autres imprévus	21 619.90 \$
Grand total :	<u>488 494.36 \$</u>

Préparé par les finances

Approuvé par directeur services administratifs

Approuvé par directeur d'arrondissement

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
170925 CANADA INC.	1018	280.00	2010/11/08	267.53	0
				267.53	
ABC MAISON DE SECURITE ENRG	a02955	177.78	2010/10/22	169.90	0
	a02973	143.92	2010/11/03	127.50	464714
	a02981	129.81	2010/11/08	115.00	464714
	a02973	143.92	2010/11/03	10.04	0
	a02981	129.81	2010/11/08	9.06	0
				431.50	
A.B.C RECREATION LTD	26006	1 237.86	2010/09/20	1 096.66	543290
	26006	1 237.86	2010/09/20	86.36	0
				1 183.02	
ABHISHAK CHANDEL	101027	24.99	2010/10/27	24.99	0
				24.99	
ACIER OUELLETTE INC	431389	1 340.90	2010/10/06	1 187.95	555040
	431389	1 340.90	2010/10/06	93.55	0
	433761	591.44	2010/10/28	523.97	559981
	433761	591.44	2010/10/28	41.26	0
				1 846.73	
ACKLANDS - GRAINGER INC.	76760709502	150.62	2010/10/05	133.44	554311
	76760709502	150.62	2010/10/05	10.51	0
	76760714921	84.40	2010/10/28	5.89	0
	76760714921	84.40	2010/10/28	74.77	561914
	76760715182	106.20	2010/10/28	7.41	0
	76760714703	43.61	2010/10/26	38.64	561914
	76760715182	106.20	2010/10/28	94.09	562648
	76760714703	43.61	2010/10/26	3.04	0
				367.79	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
A. IMPACT PRODUCTION INC.	2010016	3 442.69	2010/07/01	240.19	0
	2010016	3 442.69	2010/07/01	3 050.00	544638
				<u>3 290.19</u>	
AKZO NOBELCANADA INC.	8200608255	41.99	2010/09/23	2.93	0
	8200589972	114.21	2010/09/08	7.61	464736
	8200614510	33.41	2010/09/29	2.33	0
	8200614510	33.41	2010/09/29	29.60	464736
	8200604910	23.69	2010/09/21	1.65	0
	8200608255	41.99	2010/09/23	37.19	464736
	8200604910	23.69	2010/09/21	20.99	464736
	8200589972	114.21	2010/09/08	93.57	464736
	8200589972	114.21	2010/09/08	7.37	0
	8200589972	114.21	2010/09/08	0.60	0
	8200611127	63.33	2010/09/27	56.10	464736
	8200611127	63.33	2010/09/27	4.42	0
	8200626953	67.17	2010/10/12	59.50	464736
	8200628543	28.46	2010/10/13	25.21	464736
	8200628543	28.46	2010/10/13	1.99	0
	8200626953	67.17	2010/10/12	4.69	0
	8200637976	28.46	2010/10/21	25.21	464736
	8200637976	28.46	2010/10/21	1.99	0
	8200640556	28.46	2010/10/25	25.21	464736
	8200645192	33.98	2010/10/28	2.37	0
8200645192	33.98	2010/10/28	30.10	464736	
8200640556	28.46	2010/10/25	1.99	0	
8200648115	169.66	2010/11/01	11.84	0	
8200648115	169.66	2010/11/01	150.30	464736	
				<u>604.76</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
ALIMENTATION DANIEL AUDET INC.	016878	46.61	2010/10/04	45.70	463857
	016878	46.61	2010/10/04	0.56	0
				<u>46.26</u>	
ALINE APOSTOLSKA	101001	180.00	2010/10/01	180.00	0
	101027	180.00	2010/10/27	180.00	0
				<u>360.00</u>	
ANDRE HAMILTON	101104	24.95	2010/11/04	24.95	0
				<u>24.95</u>	
ANNIE CHAMPIGNY	101027	7.95	2010/10/27	7.95	0
				<u>7.95</u>	
APSAM ASSOCIATION PARITAIRE SANTE & SECURITE AFFA	7871	138.68	2010/10/07	132.54	0
	7905	338.63	2010/10/14	323.63	0
	7911	261.11	2010/10/14	249.54	0
				<u>705.71</u>	
ARTNEWS	101001	45.00	2010/10/01	90.00	0
				<u>90.00</u>	
ASPHALTE DESJARDINS INC.	st1015d1	214 080.56	2010/10/14	210 735.14	545637
	st1015d1	214 080.56	2010/10/14	16 595.39	0
				<u>227 330.53</u>	
ASPHALTE TRUDEAU LTEE	6740201068001560100930	9 772.40	2010/09/30	8 657.71	502405
	6740201068001560100930	9 772.40	2010/09/30	681.79	0
	6740201068001628101008	8 742.20	2010/10/08	609.92	0
	6740201068001628101008	8 742.20	2010/10/08	7 745.03	502405
	6740201068001690101015	8 026.15	2010/10/15	559.96	0
	6740201068001690101015	8 026.15	2010/10/15	7 110.66	502405
	6740201068001759101023	3 580.83	2010/10/23	3 172.38	502405
	6740201068001759101023	3 580.83	2010/10/23	249.82	0
				<u>28 787.27</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ILE POUR LES HANDICAPE	911	531.00	2010/10/26	531.00	0
				531.00	
AUVITEC LTEE	26718	1 146.81	2010/10/07	80.01	0
	26719	112.88	2010/10/07	100.00	463809
	26719	112.88	2010/10/07	7.88	0
	26714	451.50	2010/10/07	400.00	463809
	26714	451.50	2010/10/07	31.50	0
	26718	1 146.81	2010/10/07	1 016.00	463809
	26734	112.88	2010/10/08	7.88	0
	26758	169.31	2010/10/15	150.00	463809
	26758	169.31	2010/10/15	11.81	0
	26734	112.88	2010/10/08	100.00	463809
	26770	903.00	2010/10/18	800.00	463809
	26769	112.88	2010/10/18	7.88	0
	26770	903.00	2010/10/18	63.00	0
	26769	112.88	2010/10/18	100.00	463809
	26774	736.51	2010/10/19	51.38	0
	26784	50.79	2010/10/19	3.54	0
	26784	50.79	2010/10/19	45.00	463809
	26774	736.51	2010/10/19	652.50	463809
				3 628.38	
AVCOM MULTIMEDIA	005370	293.48	2010/10/12	260.00	515183
	005370	293.48	2010/10/12	20.48	0
				280.48	
BELL CANADA	5141290004nov10	1 022.40	2010/10/19	108.85	0
	5141290004nov10	1 022.40	2010/10/19	868.18	0
	5146840091nov10	633.28	2010/10/28	605.27	0
				1 582.30	
BELL EXPRESSVU	8455200510083511	193.98	2010/09/20	185.38	0
				185.38	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
BELL MOBILITE	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	136.97	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	135.59	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	41.59	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	27.68	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	632.95	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	22.17	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	58.68	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	42.72	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	403.95	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	131.36	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	65.45	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	148.79	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	122.28	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	60.47	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	154.50	0
	502841183nov10	2 329.76	2010/11/01	41.42	0
	508625445101101	2 118.71	2010/11/01	1 877.04	465518
	508625445101101	2 118.71	2010/11/01	147.82	0
				<hr/> 4 251.43	
BERNARD, GUY	rembempl101031	212.64	2010/10/31	41.36	0
	rembempl101031	212.64	2010/10/31	163.09	0
			<hr/> 204.45		
BIRKS & MAYORS INC	1020109	129.81	2010/10/20	9.06	0
	1020109	129.81	2010/10/20	115.00	544109
	1019213	4 161.40	2010/09/17	3 686.73	544109
	1019213	4 161.40	2010/09/17	290.33	0
			<hr/> 4 101.12		
BLONDIN, MARC	rembempl101104	217.89	2010/11/04	209.51	0
				<hr/> 209.51	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
BOMAR PUBLISHING INC	7608	73.45	2010/09/30	70.19	0
				70.19	
BRAULT ET MARTINEAU INC.	c542861	555.35	2010/10/19	492.00	558819
	c542861	555.35	2010/10/19	38.75	0
				530.75	
BRODART CANADA COMPAGNY	815022	109.77	2010/10/14	104.91	0
				104.91	
BRUNET, GAETAN	rembempl101110	123.32	2010/11/10	54.62	0
	rembempl101110	123.32	2010/11/10	63.95	0
				118.57	
BRUNET MARINE INC.	918537	167.45	2010/09/30	11.68	0
	918537	167.45	2010/09/30	148.35	552461
	918572	51.70	2010/10/20	3.61	0
	918572	51.70	2010/10/20	45.80	559427
	918586	23.59	2010/10/26	1.65	0
	918585	132.57	2010/10/26	9.25	0
	918586	23.59	2010/10/26	20.90	561341
	918585	132.57	2010/10/26	117.45	560327
	918604	503.82	2010/11/01	446.36	563999
	918603	216.49	2010/11/01	15.10	0
	918604	503.82	2010/11/01	35.15	0
918603	216.49	2010/11/01	191.80	563179	
			1 047.10		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande	
CAMIONS INTER-ANJOU INC.*	273113	54.67	2010/07/29	48.45	490186	
	cm273335	-162.45	2010/08/27	-11.33	0	
	cm273251	-38.16	2010/08/27	-2.66	0	
	273335	162.45	2010/08/02	11.33	0	
	273113	54.67	2010/07/29	3.82	0	
	cm273251	-38.16	2010/08/27	-33.81	490186	
	273251	38.16	2010/07/30	33.81	490186	
	cm273335	-162.45	2010/08/27	-143.92	490186	
	cm273113	-54.67	2010/08/27	-3.82	0	
	273251	38.16	2010/07/30	2.66	0	
	273335	162.45	2010/08/02	143.92	490186	
	cm273113	-54.67	2010/08/27	-48.45	490186	
				<hr/>	0.00	
	CAMIONS INTERNATIONAL WEST ISLAND INC.	393703a	78.11	2010/09/27	5.45	0
393703a		78.11	2010/09/27	69.20	551345	
384151a		424.16	2010/07/27	4.44	0	
384151a		424.16	2010/07/27	56.36	560382	
394490a		61.32	2010/10/06	54.32	554698	
394490a		61.32	2010/10/06	4.28	0	
396288a		205.74	2010/10/27	14.35	0	
396288a		205.74	2010/10/27	182.27	561462	
396200a		55.31	2010/10/25	3.86	0	
396200a		55.31	2010/10/25	49.00	561051	
				<hr/>	443.53	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
CAMIONS LOURDS DE MONTREAL	591941m	31.85	2010/10/04	28.22	553786
	591941m	31.85	2010/10/04	2.22	0
	593518m	86.33	2010/10/27	6.02	0
	161220	151.76	2010/10/27	134.45	561518
	593518m	86.33	2010/10/27	76.49	561516
	cm585151m	-100.37	2010/11/17	-88.92	525852
	161220	151.76	2010/10/27	10.59	0
	cm585151m	-100.37	2010/11/17	-7.01	0
			<hr/>	162.06	
CANADIAN RED BOOK INC	100831	110.25	2010/08/31	105.00	0
				<hr/>	105.00
CANADIAN TIRE	0322	41.75	2010/10/05	2.91	0
	0322	41.75	2010/10/05	36.99	470828
	0324	95.92	2010/10/07	84.98	464776
	0324	95.92	2010/10/07	6.69	0
	3252	158.00	2010/10/08	139.98	554782
	3252	158.00	2010/10/08	11.02	0
	3260	95.90	2010/10/20	6.69	0
	3260	95.90	2010/10/20	84.96	465409
	3284	620.79	2010/10/28	593.29	0
	116	28.21	2010/08/24	1.97	0
	116	28.21	2010/08/24	24.99	540918
			<hr/>	994.47	
CANADIEN NATIONAL	90446511	651.30	2010/10/04	651.30	0
	90446512	325.65	2010/10/04	325.65	0
	90446499	1 302.60	2010/10/04	1 302.60	0
	90446500	325.65	2010/10/04	325.65	0
			<hr/>	2 605.20	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
CANNON HYGIENE CANADA LTEE	in252990	101.35	2010/10/03	89.79	465860
	in252990	101.35	2010/10/03	7.07	0
	in252992	249.26	2010/10/03	17.39	0
	in252992	249.26	2010/10/03	220.83	465860
	in252991	236.49	2010/10/03	209.51	465860
	in252991	236.49	2010/10/03	16.50	0
				<u>561.09</u>	
CANTOL LIMITED	060703	177.56	2010/10/27	12.39	0
	060651	872.25	2010/10/21	175.95	557926
	060703	177.56	2010/10/27	157.30	549116
	060651	872.25	2010/10/21	13.86	0
				<u>359.50</u>	
CAROLINE VICANEK	esst10025	7 382.72	2010/11/15	7 382.72	0
				<u>7 382.72</u>	
CARQUEST ROXBORO	767097058	26.98	2010/09/29	1.88	0
	767097058	26.98	2010/09/29	23.90	552367
				<u>25.78</u>	
CARTE RONA	4530940711066009101103	8.08	2010/11/03	8.08	464948
	4530940711066009101103	8.08	2010/11/03	0.00	0
				<u>8.08</u>	
CARTONNERIE DE MONTREAL INC	273793	211.08	2010/10/06	201.73	0
				<u>201.73</u>	
CAVERHILL LEARMONT (2000)	314723	375.90	2010/10/18	4.89	0
	314723	375.90	2010/10/18	62.08	557716
				<u>66.97</u>	
CBC COMPAGNIE BATTERIES COMMERCIALES	104005	84.48	2010/10/19	5.89	0
	104005	84.48	2010/10/19	74.85	515174
				<u>80.74</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
CENTRALE DE FACTURATION GROUPE REGARD SECURITE	r27372	120.00	2010/10/27	120.00	465395
	r27370	120.00	2010/10/27	0.00	0
	r27372	120.00	2010/10/27	0.00	0
	r27370	120.00	2010/10/27	120.00	465395
	r27366	115.00	2010/10/29	0.00	0
	r27373	120.00	2010/10/29	120.00	465395
	r27373	120.00	2010/10/29	0.00	0
	r27415	160.00	2010/10/29	0.00	0
	r27415	160.00	2010/10/29	160.00	465395
	r27366	115.00	2010/10/29	115.00	465395
				<hr/> 635.00	
CENTRE DE LOCATION LOCAPRO INC	105886	132.96	2010/09/29	117.79	549863
	105785	201.64	2010/09/24	178.64	551856
	105886	132.96	2010/09/29	9.27	0
	106071	1 839.69	2010/10/07	128.35	0
	105785	201.64	2010/09/24	14.07	0
	106071	1 839.69	2010/10/07	1 629.85	554352
	106233	20.04	2010/10/14	1.40	0
	106233	20.04	2010/10/14	17.75	557527
	106594	224.62	2010/10/28	15.67	0
	106594	224.62	2010/10/28	199.00	470949
	106514	43.43	2010/10/25	3.03	0
	106514	43.43	2010/10/25	38.48	559712
					<hr/> 2 353.30
CIMA +	21006180	10 497.38	2010/07/15	9 300.00	409985
	21006181	2 709.00	2010/07/15	189.00	0
	21006181	2 709.00	2010/07/15	2 400.00	501902
	21006180	10 497.38	2010/07/15	732.38	0
				<hr/> 12 621.38	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE.	c42992	295.73	2010/09/15	262.00	544610
	c42992	295.73	2010/09/15	20.63	0
				<u>282.63</u>	
CLOTURE NORMAND COUTU INC.	1597326	705.47	2010/09/27	49.22	0
	1597326	705.47	2010/09/27	625.00	545328
				<u>674.22</u>	
C.L.S.C. PIERREFONDS	1800001417	79.00	2010/09/20	79.00	494863
	1800001446	79.00	2010/10/29	79.00	494863
				<u>158.00</u>	
CNIM CANADA INC	fac0013999	223.45	2010/10/01	15.59	0
	fac0013991	215.56	2010/10/01	15.04	0
	fac0013999	223.45	2010/10/01	197.96	468154
	fac0013991	215.56	2010/10/01	190.97	468186
	fac0014290	229.04	2010/11/01	15.98	0
	fac0014284	220.94	2010/11/01	15.41	0
	fac0014290	229.04	2010/11/01	202.91	468186
	fac0014284	220.94	2010/11/01	195.74	468186
			<u>849.60</u>		
COMMISSION DE RINGUETTE DE PIERREFONDS	101103	25 000.00	2010/11/03	25 000.00	0
			<u>25 000.00</u>		
CONSTRUCTION A.R. LAPRADE LTEE	301010	959.44	2010/10/14	850.00	556952
	301010	959.44	2010/10/14	66.94	0
				<u>916.94</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
CONSTRUCTION S.R.B. SCC	f111847	784.06	2010/10/05	54.70	0
	f111847	784.06	2010/10/05	694.63	502382
	f112256	111.46	2010/10/27	7.78	0
	f112020	745.63	2010/10/16	52.02	0
	f112125	73.01	2010/10/20	64.69	502382
	f112020	745.63	2010/10/16	660.57	502382
	f112256	111.46	2010/10/27	98.74	502382
	f112125	73.01	2010/10/20	5.09	0
	f112298	1 533.86	2010/10/29	1 358.90	502382
	f112298	1 533.86	2010/10/29	107.01	0
			<hr/>	3 104.13	
CONSTRUCTION SYLVAIN COTE	389994	31 040.63	2010/10/22	2 165.63	0
	389994	31 040.63	2010/10/22	27 500.00	541514
			<hr/>	29 665.63	
CONTERM INC	8888c68138	-282.19	2010/09/30	-19.69	0
	8888868138	282.19	2010/09/30	19.69	0
	8888868138	282.19	2010/09/30	250.00	501434
	8888c68138	-282.19	2010/09/30	-250.00	501434
			<hr/>	0.00	
CONTROLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES	895	1 806.00	2010/09/30	1 600.00	554155
	917	45.15	2010/10/31	3.15	0
	916	1 806.00	2010/10/31	1 600.00	554155
	895	1 806.00	2010/09/30	126.00	0
	917	45.15	2010/10/31	40.00	554155
	916	1 806.00	2010/10/31	126.00	0
			<hr/>	3 495.15	
COOP HEC	59456	154.09	2010/09/30	146.75	472980
	59592	81.80	2010/10/21	77.90	472980
			<hr/>	224.65	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
COPIE EXPRESS	96890	657.50	2010/10/04	628.37	0
				628.37	
CORBEIL, SUZANNE	rembempl101112	55.26	2010/11/12	53.12	0
				53.12	
CORPORATION DES FLEURONS DU QUEBEC	1472	158.03	2010/10/27	151.03	0
				151.03	
COURRIER DUPERRON INC.	1026994	122.55	2010/10/01	63.65	0
	1026994	122.55	2010/10/01	22.91	0
	1026994	122.55	2010/10/01	15.28	0
	1026994	122.55	2010/10/01	15.28	0
				117.12	
CREVIER, LORRAINE	pc101108	585.33	2010/11/08	134.28	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	12.52	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	17.25	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	91.09	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	17.49	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	13.12	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	8.81	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	3.24	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	180.55	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	17.25	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	23.00	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	32.90	0
	pc101108	585.33	2010/11/08	10.78	0
	pc101105	51.72	2010/11/05	51.49	0
				613.77	
CULTURE MONTREAL	101001	50.00	2010/10/01	50.00	0
				50.00	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
DEL EQUIPEMENT LTEE	422243	107.93	2010/10/19	7.53	0
	422243	107.93	2010/10/19	95.62	551674
				<u>103.15</u>	
DENIS METHOT REMBOUREUR ENR	1224	181.72	2010/10/18	161.00	557600
	1224	181.72	2010/10/18	12.68	0
	1230	699.82	2010/10/29	620.00	562118
	1230	699.82	2010/10/29	48.83	0
			<u>842.51</u>		
DESCHAMPS J.PHILIP	33	80.00	2010/10/28	80.00	475145
	33	80.00	2010/10/28	0.00	0
				<u>80.00</u>	
DESCHENES & FILS LTEE	5384282	18.63	2010/10/07	16.50	501431
	5384282	18.63	2010/10/07	1.30	0
	5388638	19.83	2010/10/14	17.57	501431
	5388638	19.83	2010/10/14	1.38	0
			<u>36.75</u>		
DESJARDINS FORD LTEE	64576	659.05	2010/09/30	45.98	0
	64576	659.05	2010/09/30	583.88	552374
	64808	46.44	2010/10/08	41.14	555174
	64808	46.44	2010/10/08	3.24	0
	65222	151.02	2010/10/25	10.53	0
	65222	151.02	2010/10/25	133.79	560063
			<u>818.56</u>		
DES SOURCES DODGE CHRYSLER LTEE	428413	220.45	2010/10/28	195.30	563057
	428413	220.45	2010/10/28	15.38	0
				<u>210.68</u>	
DIEGO HERRERA	029296	29.50	2010/10/07	29.50	0
			<u>29.50</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
DISTRIBUTION FRANCOIS GIRARD INC.	63436	108.81	2010/09/27	96.40	551703
	63852	114.96	2010/10/12	8.02	0
	63436	108.81	2010/09/27	7.59	0
	63852	114.96	2010/10/12	101.85	551703
	64199	305.85	2010/10/25	169.99	563855
	64402	338.61	2010/11/01	23.62	0
	64401	-113.97	2010/11/01	-108.92	0
	64402	338.61	2010/11/01	299.99	563855
	64199	305.85	2010/10/25	122.31	0
	64400	131.40	2010/11/01	116.41	563855
	64400	131.40	2010/11/01	9.17	0
				<u>846.43</u>	
DISTRIBUTION T.I.M.	9038	763.04	2010/10/15	53.24	0
	9038	763.04	2010/10/15	676.00	472218
			<u>729.24</u>		
DOLMEN CAPITAL HUMAIN	14910	3 586.04	2010/10/19	3 177.00	564918
	14948	2 370.38	2010/10/26	165.38	0
	14910	3 586.04	2010/10/19	250.19	0
	14949	2 370.38	2010/10/26	2 100.00	564918
	14949	2 370.38	2010/10/26	165.38	0
	14948	2 370.38	2010/10/26	2 100.00	564918
			<u>7 957.95</u>		
EBSCO CANADA LTEE	0053522	230.86	2010/09/13	196.73	479071
	0053522	230.86	2010/09/13	15.49	0
			<u>212.22</u>		
EDITIONS VAUDREUIL INC.	801578	29.29	2010/10/13	2.04	0
	801578	29.29	2010/10/13	25.95	558674
			<u>27.99</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
EDU REFERENCE PUBLISHERS DIRECT INC	157055	110.32	2010/10/12	105.07	0
	157063	492.72	2010/10/12	469.26	0
	157312	860.94	2010/10/27	819.94	0
				<u>1 394.27</u>	
ELECTROMEGA LTEE	41252	2 500.18	2010/10/06	174.43	0
	41252	2 500.18	2010/10/06	2 215.00	534886
				<u>2 389.43</u>	
ELECTRONIQUE SECURITE THOMAS LTEE	44121	48.45	2010/09/27	42.92	551416
	44121	48.45	2010/09/27	3.38	0
				<u>46.30</u>	
ELISAVETA HESKETH	101027	9.95	2010/10/27	9.95	0
				<u>9.95</u>	
ENSEIGNE LETTRAGE ROLAND INC	424830	39.51	2010/10/06	35.00	553781
	424830	39.51	2010/10/06	2.76	0
	424840	395.06	2010/10/18	377.56	0
	424841	406.35	2010/10/19	360.00	468851
	424841	406.35	2010/10/19	28.35	0
				<u>803.67</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
ENTREPRISES JACQUES CARTIER INC.	2241	240.23	2010/08/31	16.76	0
	2155	181.74	2010/08/01	12.68	0
	2241	240.23	2010/08/31	212.83	487822
	2155	181.74	2010/08/01	161.01	476276
	2161	168.68	2010/08/31	149.44	463873
	2161	168.68	2010/08/31	11.77	0
	2331	73.44	2010/07/06	5.12	0
	2571	7.70	2010/09/28	0.54	0
	2331	73.44	2010/07/06	65.07	476276
	2571	7.70	2010/09/28	6.82	552120
	2496	102.31	2010/09/14	7.14	0
	2459	335.13	2010/09/07	296.91	464560
	2496	102.31	2010/09/14	90.65	464560
	2459	335.13	2010/09/07	23.38	0
	2567	272.50	2010/09/25	241.41	469875
	2564	183.70	2010/09/27	162.74	464560
	2467	63.47	2010/09/01	56.24	470778
	2515	42.98	2010/10/14	38.09	470778
	2606	12.66	2010/10/25	11.21	463873
	2471	197.09	2010/09/01	174.61	464560
	2500	224.20	2010/09/15	15.64	0
	2561	33.65	2010/10/01	2.35	0
	2564	183.70	2010/09/27	12.82	0
	2471	197.09	2010/09/01	13.75	0
	2464	84.65	2010/09/01	74.99	463873
	2469	59.58	2010/09/01	52.78	469574
	2500	224.20	2010/09/15	198.62	464560
	2566	35.84	2010/10/01	31.75	463873
	2468	114.96	2010/09/01	8.02	0
	2566	35.84	2010/10/01	2.50	0
2561	33.65	2010/10/01	29.82	476276	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	2469	59.58	2010/09/01	4.16	0
	2475	80.20	2010/09/01	71.05	463873
	2464	84.65	2010/09/01	5.91	0
	2567	272.50	2010/09/25	19.01	0
	2468	114.96	2010/09/01	101.85	476276
	2475	80.20	2010/09/01	5.60	0
	2467	63.47	2010/09/01	4.43	0
	2515	42.98	2010/10/14	3.00	0
	2606	12.66	2010/10/25	0.88	0
	2612	6.90	2010/10/29	0.48	0
	2612	6.90	2010/10/29	6.11	463873
	2678	265.23	2010/10/19	235.02	464560
	2678	265.23	2010/10/19	18.51	0
				<u>2 663.47</u>	
ENTREPRISE SUZANNE BEAUDRY	sb9328	22.58	2010/09/26	20.00	548870
	sb9328	22.58	2010/09/26	1.58	0
	sb9233	309.00	2010/04/16	21.56	0
	sb9233	309.00	2010/04/16	273.75	502718
				<u>316.89</u>	
EQUIPEMENT DE SECURITE UNIVERSEL INC.	86470	2 079.80	2010/10/15	145.10	0
	86470	2 079.80	2010/10/15	1 842.57	548538
				<u>1 987.67</u>	
EQUIPEMENT MOORE LTEE.	124325	564.38	2010/09/03	39.38	0
	124325	564.38	2010/09/03	500.00	505648
	129242	564.38	2010/10/04	500.00	505648
	129242	564.38	2010/10/04	39.38	0
				<u>1 078.76</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	fs27793	3 826.46	2010/09/22	169.56	0
	fs27793	3 826.46	2010/09/22	2 153.20	550436
	fi20613	26.91	2010/10/13	1.88	0
	fi20620	538.76	2010/10/14	37.59	0
	fi20606	714.85	2010/10/12	633.31	556442
	fi20620	538.76	2010/10/14	477.31	557071
	fi20606	714.85	2010/10/12	49.87	0
	fi20613	26.91	2010/10/13	23.84	556695
	fi20633	44.82	2010/10/14	39.70	557583
	fi20633	44.82	2010/10/14	3.13	0
	fi20691a	71.57	2010/10/28	5.00	0
	fi20708	72.83	2010/10/27	5.08	0
	fi20691a	71.57	2010/10/28	63.40	561524
	fi20708	72.83	2010/10/27	64.52	562294
				<u>3 727.39</u>	
ESPACE	101001	40.00	2010/10/01	38.23	0
				<u>38.23</u>	
EXCAVATION ET DENEIGEMENT BEN-EXC. INC.	00000774	2 821.88	2010/08/29	196.88	0
	00000774	2 821.88	2010/08/29	2 500.00	554242
				<u>2 696.88</u>	
EXPERT AU TRAVAIL	2277559	158.01	2010/10/21	139.99	414514
	2277559	158.01	2010/10/21	11.02	0
				<u>151.01</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
EXTERMINATION TRANS METROPOLE LTEE	873793	178.34	2010/08/01	158.00	474575
	873805	103.84	2010/08/01	92.00	474575
	873793	178.34	2010/08/01	12.44	0
	874191	126.42	2010/09/01	112.00	474575
	873658	143.35	2010/08/01	127.00	474575
	873658	143.35	2010/08/01	10.00	0
	873805	103.84	2010/08/01	7.25	0
	874191	126.42	2010/09/01	8.82	0
			<hr/>	527.51	
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN SENCRL	516949	1 415.64	2010/10/14	98.77	0
	516949	1 415.64	2010/10/14	1 254.16	474195
			<hr/>	1 352.93	
FONDATION PEARSON POUR L'EDUCATION	2010122010	175.00	2010/10/12	175.00	0
				<hr/>	175.00
FONDS DE SECOURS MALADIE-ACCIDENT	101026daspierox	11 044.97	2010/10/26	7 097.82	0
	101026daspieroxa	73.26	2010/10/26	73.26	0
	101026daspierox	11 044.97	2010/10/26	527.31	0
			<hr/>	7 698.39	
FORMULES MUNICIPALES	038701	659.90	2010/10/20	630.67	0
				<hr/>	630.67

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
GARDIUM SECURITE INC.	20552	3 246.74	2010/09/25	2 876.40	542320
	20481	3 246.74	2010/09/18	226.52	0
	20631	3 246.74	2010/10/02	2 876.40	542320
	20631	3 246.74	2010/10/02	226.52	0
	20481	3 246.74	2010/09/18	2 876.40	542320
	20552	3 246.74	2010/09/25	226.52	0
	20867	3 246.74	2010/10/16	2 876.40	542320
	20783	3 246.74	2010/10/09	226.52	0
	20867	3 246.74	2010/10/16	226.52	0
	20783	3 246.74	2010/10/09	2 876.40	542320
				<u>15 514.60</u>	
GAZ METROPOLITAIN	509934000166	19.41	2010/10/14	18.55	0
	509947009125	314.09	2010/11/03	300.18	0
	509947009124	1 028.45	2010/11/03	982.89	0
	509947009128	1 070.81	2010/11/03	1 023.38	0
	509947005326	418.00	2010/11/03	399.49	0
	509947009126	118.52	2010/11/03	113.27	0
				<u>2 837.76</u>	
G. GIULIANI INC	1032dr	13 895.94	2010/11/10	0.00	429153
				<u>0.00</u>	
GLOBAL UPHOLSTERY CO. INC./GROUPE GLOBAL INC.	500995920	790.75	2010/10/05	55.17	0
	500995920	790.75	2010/10/05	700.55	550422
				<u>755.72</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande	
GLOBOCAM	721612	249.92	2010/10/06	17.44	0	
	721612	249.92	2010/10/06	221.41	554675	
	721868	32.06	2010/10/12	2.24	0	
	721868	32.06	2010/10/12	28.40	555246	
	719489a	23.19	2010/09/23	1.62	0	
	719489a	23.19	2010/09/23	20.54	550566	
	723606	188.87	2010/10/21	167.32	558753	
	723606	188.87	2010/10/21	13.18	0	
	723359	575.74	2010/10/18	123.54	558293	
	723493	252.76	2010/10/18	223.92	558293	
	723359	575.74	2010/10/18	9.73	0	
	723493	252.76	2010/10/18	17.64	0	
	725091a	208.59	2010/10/27	184.80	562610	
	725023	74.52	2010/10/27	5.20	0	
	725091a	208.59	2010/10/27	14.55	0	
	725023	74.52	2010/10/27	66.02	562400	
	684148trans	16.93	2010/02/10	1.18	0	
	684148trans	16.93	2010/02/10	15.00	476306	
		726142	577.67	2010/11/03	24.72	0
		726142	577.67	2010/11/03	313.87	564914
				1 472.32		
GOLF CAR QUEBEC IMPORTE INC.	3252	744.98	2010/07/30	51.98	0	
	3252	744.98	2010/07/30	660.00	545320	
				711.98		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
GOUIN AUTO ELECTRIQUE	100527	135.45	2010/05/27	120.00	550753
	100714a	135.45	2010/07/14	120.00	550729
	100714a	135.45	2010/07/14	9.45	0
	100812	135.45	2010/08/12	120.00	550714
	100714	135.45	2010/07/14	120.00	550743
	100812	135.45	2010/08/12	9.45	0
	100526	135.45	2010/05/26	9.45	0
	100901	158.03	2010/09/01	11.03	0
	100810	135.45	2010/08/10	9.45	0
	100810	135.45	2010/08/10	120.00	550723
	100901	158.03	2010/09/01	140.00	550740
	100714	135.45	2010/07/14	9.45	0
	100526	135.45	2010/05/26	120.00	550747
	100527	135.45	2010/05/27	9.45	0
				927.73	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
GROUPE ARCHAMBAULT	01144620	28.21	2010/09/29	1.97	0
	01144620	28.21	2010/09/29	24.99	469395
	01145847	154.31	2010/10/09	136.70	472993
	01145848	22.06	2010/10/09	19.54	472993
	01145847	154.31	2010/10/09	10.77	0
	01145848	22.06	2010/10/09	1.54	0
	01146489	71.94	2010/10/14	63.73	472993
	01146489	71.94	2010/10/14	5.02	0
	01148025	269.38	2010/10/26	238.66	472993
	01148027	180.23	2010/10/26	12.57	0
	01148024	92.63	2010/10/26	6.46	0
	01148027	180.23	2010/10/26	159.68	472993
	01148025	269.38	2010/10/26	18.79	0
	01148024	92.63	2010/10/26	82.07	472993
	01148635	57.56	2010/10/30	50.99	469395
	01148594	223.42	2010/10/29	15.59	0
	01148591	153.09	2010/10/29	10.68	0
	01148637	32.72	2010/10/30	2.28	0
	01148636	26.85	2010/10/30	23.79	472993
	01148593	66.56	2010/10/29	4.64	0
	01148594	223.42	2010/10/29	197.93	469395
	01148635	57.56	2010/10/30	4.02	0
	01148636	26.85	2010/10/30	1.87	0
	01148591	153.09	2010/10/29	135.63	469395
	01148593	66.56	2010/10/29	58.97	469395
	01148637	32.72	2010/10/30	28.99	472993
					1 317.87
GROUPE LE CORRE ET ASSOCIES INC.	3190	225.75	2010/10/25	15.75	0
	3190	225.75	2010/10/25	200.00	564923
				215.75	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
GROUP HARDEN & 9185-6583 QUEBEC INC.	esst10024	3 697.60	2010/11/15	3 697.60	0
				3 697.60	
GUIDES DE VOYAGES ULYSSE INC	1000532	16.80	2010/04/29	16.00	469447
	10004854	141.49	2010/10/15	134.75	469387
	10004997	219.66	2010/10/22	0.00	0
	10004997	219.66	2010/10/22	209.20	469356
	10004996	221.18	2010/10/22	0.00	0
	10004996	221.18	2010/10/22	210.65	469356
	10005084	58.74	2010/10/29	55.94	469402
	10005096	101.68	2010/10/29	96.84	469402
	10005096	101.68	2010/10/29	0.00	0
	10005095	60.80	2010/10/29	0.00	0
	10005084	58.74	2010/10/29	0.00	0
	10005095	60.80	2010/10/29	57.90	469356
	10003352	62.90	2010/08/16	0.00	0
	10003352	62.90	2010/08/16	59.90	469402
				841.18	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande	
GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE	2027609550	16.89	2010/09/29	1.18	0	
	2027608325	141.46	2010/09/16	125.32	539567	
	2027609550	16.89	2010/09/29	14.96	539567	
	2027608325	141.46	2010/09/16	9.87	0	
	2027604324	377.35	2010/08/03	334.30	539567	
	2027604324	377.35	2010/08/03	26.33	0	
	2027609799	173.38	2010/10/01	153.60	539567	
	2027609799	173.38	2010/10/01	12.10	0	
	2027610587	965.98	2010/10/19	67.39	0	
	2027610774	68.27	2010/10/15	60.49	539567	
	2027610243	57.57	2010/10/14	51.00	539567	
	2027610564	78.11	2010/10/13	69.20	539567	
	2027611624	37.74	2010/10/27	33.44	539567	
	2027611624	37.74	2010/10/27	2.63	0	
	2027610774	68.27	2010/10/15	4.76	0	
	2027609740	143.33	2010/10/14	126.98	539567	
	2027610579	438.52	2010/10/19	388.50	539567	
	2027609740	143.33	2010/10/14	10.00	0	
	2027610564	78.11	2010/10/13	5.45	0	
	2027610243	57.57	2010/10/14	4.02	0	
	2027610587	965.98	2010/10/19	855.80	539567	
	2027610579	438.52	2010/10/19	30.59	0	
	2027599667	139.23	2010/05/18	9.71	0	
	2027604632	445.16	2010/10/13	31.06	0	
	2027604632	445.16	2010/10/13	394.38	572496	
	2027599667	139.23	2010/05/18	123.35	572496	
					2 946.41	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
HERARD & FILS NETTOYEUR INC.	20452	193.97	2010/10/05	13.53	0
	20452	193.97	2010/10/05	171.85	538765
	20522	200.92	2010/10/13	178.00	538765
	20522	200.92	2010/10/13	14.02	0
	20604	208.49	2010/10/20	184.70	538765
	20604	208.49	2010/10/20	14.55	0
	20689	140.76	2010/10/27	0.00	0
	20689	140.76	2010/10/27	140.76	538765
				<hr/> 717.41	
HERCULES SLR INC	13pc00809129	45.41	2010/08/13	3.17	0
	13pc00809129	45.41	2010/08/13	40.23	537596
	13pc00814781	297.99	2010/09/15	264.00	546858
	13pc00814781	297.99	2010/09/15	20.80	0
	13pc00815370	56.01	2010/09/20	3.91	0
	13pc00815370	56.01	2010/09/20	49.62	546454
	13pc00814362	412.08	2010/09/14	365.08	546454
	13pc00814362	412.08	2010/09/14	28.75	0
				<hr/> 775.56	
HEWITT EQUIPEMENT LTEE	invp7123726	59.07	2010/09/17	52.33	547995
	invp7123726	59.07	2010/09/17	4.12	0
	invp7174989	81.04	2010/10/25	5.65	0
	invp7160731	91.27	2010/10/15	80.86	557225
	invp7174989	81.04	2010/10/25	71.80	561449
	invp7168742	3.75	2010/10/21	0.26	0
	invp7168742	3.75	2010/10/21	3.32	559552
	invp7160731	91.27	2010/10/15	6.37	0
				<hr/> 224.71	
IDEES DE MA MAISON (LES) SERV.ABONNEMENTS	101001	19.98	2010/10/01	19.09	0
				<hr/> 19.09	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
IMMEUBLES SPINA INC	11004	119 738.75	2010/11/17	8 353.87	0
	11004	119 738.75	2010/11/17	106 080.84	538800
				<u>114 434.71</u>	
I.N.D.MONTREAL	101031	531.43	2010/10/31	360.28	0
	101031	531.43	2010/10/31	147.61	0
				<u>507.89</u>	
INSTALLATIONS DOORCORP (2008) INC.	4652	205.43	2010/10/27	182.00	515168
	4652	205.43	2010/10/27	14.33	0
				<u>196.33</u>	
INSTALLE-TECH	3312	366.84	2010/08/26	325.00	544328
	3312	366.84	2010/08/26	25.59	0
				<u>350.59</u>	
INSTYLE	101001	29.35	2010/10/01	29.35	0
				<u>29.35</u>	
IRON MOUNTAIN.	clw4322	176.22	2010/09/30	12.29	0
	clw4322	176.22	2010/09/30	156.12	470940
				<u>168.41</u>	
ISABELLE BEAUDET	rembempl101103	50.67	2010/11/03	48.73	0
	rembempl101111	28.30	2010/11/11	26.95	0
	rembempl101115	41.95	2010/11/15	39.95	0
			<u>115.63</u>		
IST TECHNOLOGIES DE SURFACE INTERNATIONAL INC.	82498	604.28	2010/10/04	42.16	0
	82498	604.28	2010/10/04	535.35	551774
				<u>577.51</u>	
JACOB, HELENE	rembempl101014	28.00	2010/10/14	26.92	0
	rembempl101118	146.02	2010/11/18	140.40	0
				<u>167.32</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
JACQUES LAMARRE ET ASSOCIES INC	55640	310.00	2010/09/30	310.00	0
	56552	794.37	2010/10/31	794.37	0
				<u>1 104.37</u>	
J.A. LARUE INC	143629	63.49	2010/10/12	4.43	0
	143629	63.49	2010/10/12	56.25	556256
	144087	9 594.38	2010/11/01	8 500.00	536479
	144087	9 594.38	2010/11/01	669.38	0
			<u>9 230.06</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
JARDINS CLEROUX ET FRERES	17839	169.31	2010/07/07	149.99	351739
	17866	20.31	2010/08/04	17.99	351739
	17917	185.88	2010/09/20	164.69	351739
	17845	50.76	2010/07/15	44.97	351739
	17913	51.43	2010/09/14	45.58	351739
	17913	51.43	2010/09/14	3.59	0
	17917	185.88	2010/09/20	12.97	0
	17845	50.76	2010/07/15	3.54	0
	17866	20.31	2010/08/04	1.42	0
	17933	28.29	2010/10/07	25.07	351739
	17863	76.78	2010/08/02	68.02	351739
	17933	28.29	2010/10/07	1.97	0
	17839	169.31	2010/07/07	11.81	0
	17863	76.78	2010/08/02	5.36	0
	17944	3 324.17	2010/10/17	231.92	0
	17880	348.41	2010/08/19	308.67	351739
	17880	348.41	2010/08/19	24.30	0
	17944	3 324.17	2010/10/17	2 945.00	559276
	17872	139.80	2010/08/11	123.86	351739
	17943	76.78	2010/10/19	1.79	0
	17943	76.78	2010/10/19	34.01	351739
	17891	383.88	2010/08/26	26.78	0
	17943	76.78	2010/10/19	2.68	0
	17946	23.35	2010/10/20	20.70	351739
	17947	163.66	2010/10/20	145.00	351739
	17947	163.66	2010/10/20	11.42	0
	17874	66.02	2010/08/16	4.61	0
	17872	139.80	2010/08/11	9.75	0
	17943	76.78	2010/10/19	11.34	351739
	17943	76.78	2010/10/19	22.67	351739
	17932	33.51	2010/10/05	2.34	0

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	17946	23.35	2010/10/20	1.63	0
	17943	76.78	2010/10/19	0.89	0
	17932	33.51	2010/10/05	29.70	351739
	17891	383.88	2010/08/26	340.00	351739
	17874	66.02	2010/08/16	58.50	351739
	17868	188.81	2010/08/05	1.43	0
	17868	188.81	2010/08/05	12.14	351739
	17868	188.81	2010/08/05	49.85	351739
	17871	153.55	2010/08/10	136.04	351739
	17868	188.81	2010/08/05	3.92	0
	17868	188.81	2010/08/05	0.96	0
	17868	188.81	2010/08/05	6.86	0
	17868	188.81	2010/08/05	18.21	351739
	17871	153.55	2010/08/10	10.71	0
	17868	188.81	2010/08/05	87.07	351739
	17952	23.35	2010/10/27	1.63	0
	17949	37.58	2010/10/27	2.62	0
	17952	23.35	2010/10/27	20.70	351739
	17949	37.58	2010/10/27	33.30	351739
				<hr/>	
				5 299.97	
JBR LA MAISON DU PAPIER	94419945	187.37	2010/09/30	166.00	552727
	94419945	187.37	2010/09/30	13.07	0
	94430655	299.80	2010/10/15	7.84	0
	94430655	299.80	2010/10/15	66.40	557696
	94430655	299.80	2010/10/15	7.85	0
	94430655	299.80	2010/10/15	99.60	557696
	94430655	299.80	2010/10/15	99.60	557696
	94430655	299.80	2010/10/15	5.23	0
				<hr/>	
				465.59	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
JEAN-GUY DEPATIE ARCHITECTE	819	948.15	2010/10/11	840.00	486251
	819	948.15	2010/10/11	66.15	0
				<u>906.15</u>	
JOHN RENNIE HIGH SCHOOL	101001	75.00	2010/11/01	75.00	0
				<u>75.00</u>	
J.P JUBINVILLE ET FILS	36084	377.40	2010/10/08	334.35	555765
	36084	377.40	2010/10/08	26.33	0
	36128	260.06	2010/10/21	230.40	557455
	36128	260.06	2010/10/21	18.14	0
			<u>609.22</u>		
J. WALTER COMPAGNIE LTEE	1891185	788.61	2010/09/28	24.39	0
	1891185	788.61	2010/09/28	309.65	552186
	1891185	788.61	2010/09/28	30.63	0
	1891185	788.61	2010/09/28	389.00	552186
			<u>753.67</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande	
KELLY SANI-VAC INC	31085	1 041.28	2010/05/25	922.50	554172	
	32112	2 514.72	2010/09/28	175.45	0	
	31608	2 966.08	2010/07/26	206.94	0	
	32019	902.72	2010/09/08	799.75	541102	
	31722	773.75	2010/08/03	53.98	0	
	31722	773.75	2010/08/03	685.50	554172	
	30665	1 247.27	2010/03/23	1 105.00	554172	
	31608	2 966.08	2010/07/26	2 627.75	554172	
	32112	2 514.72	2010/09/28	2 227.88	541102	
	31267	3 640.22	2010/06/10	253.97	0	
	31267	3 640.22	2010/06/10	3 225.00	554172	
	30665	1 247.27	2010/03/23	87.02	0	
	32019	902.72	2010/09/08	62.98	0	
	31085	1 041.28	2010/05/25	72.65	0	
	258861	168.22	2010/09/14	11.74	0	
	258861	168.22	2010/09/14	149.03	503693	
	32053	967.20	2010/09/16	67.48	0	
	32053	967.20	2010/09/16	856.87	541102	
	32134	902.72	2010/09/30	799.75	541102	
	32134	902.72	2010/09/30	62.98	0	
	259859	118.52	2010/10/01	105.00	439277	
	259859	118.52	2010/10/01	8.27	0	
	32154	773.75	2010/10/01	53.98	0	
	32154	773.75	2010/10/01	685.49	541102	
	259847	203.18	2010/10/01	14.18	0	
	259847	203.18	2010/10/01	180.00	550510	
					15 501.14	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
KUBOTA MONTREAL	103999	234.51	2010/09/22	16.36	0
	103999	234.51	2010/09/22	207.76	549119
	104243	4 670.69	2010/09/28	4 137.95	559617
	104243	4 670.69	2010/09/28	325.86	0
	q1100940	4 696.17	2010/09/02	327.64	0
	q1100940	4 696.17	2010/09/02	4 160.50	546651
				<u>9 176.07</u>	
LABOULY, FABIENNE	rembempl101101	589.95	2010/11/01	567.26	0
	rembempl101101a	500.05	2010/11/01	482.24	0
				<u>1 049.50</u>	
LA BOUTIQUE ELECTRONIQUE	331247	121.80	2010/09/15	8.50	0
	331247	121.80	2010/09/15	107.90	441149
	331937	49.67	2010/10/01	44.00	441149
	330996	47.41	2010/09/09	42.00	441149
	330996	47.41	2010/09/09	3.31	0
	331467	27.09	2010/09/22	1.89	0
	331282	54.18	2010/09/16	48.00	441149
	331937	49.67	2010/10/01	3.47	0
	331282	54.18	2010/09/16	3.78	0
	331467	27.09	2010/09/22	24.00	441149
	333282	20.32	2010/11/03	1.42	0
	333041	60.95	2010/10/28	4.25	0
	332949	116.26	2010/10/25	8.11	0
	333282	20.32	2010/11/03	18.00	441149
	333041	60.95	2010/10/28	54.00	441149
	332949	116.26	2010/10/25	103.00	441149
			<u>475.63</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LABRADOR LAURENTIENNE INC	9903036613	11.23	2010/08/31	0.14	0
	9903036613	11.23	2010/08/31	11.00	472423
	3210634599903183994	11.23	2010/10/10	0.14	0
	3210634599903183994	11.23	2010/10/10	11.00	472423
				22.28	
LACHANCE, CLAUDE	rembempl101031	84.00	2010/10/31	49.04	0
	rembempl101031	84.00	2010/10/31	31.89	0
				80.93	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LA COMPAGNIE MELOCHE INC.	I36841	1 018.13	2010/09/28	902.00	515965
	b48857	1 307.09	2010/09/28	1 158.00	475938
	I36841	1 018.13	2010/09/28	71.03	0
	b48906	567.20	2010/09/30	39.57	0
	b48906	567.20	2010/09/30	502.50	475938
	b48857	1 307.09	2010/09/28	91.19	0
	b48938	366.28	2010/10/07	25.55	0
	b48938	366.28	2010/10/07	324.50	475938
	I36872	400.98	2010/09/30	355.24	515965
	I36887	278.25	2010/09/30	19.41	0
	I36872	400.98	2010/09/30	27.98	0
	I36887	278.25	2010/09/30	246.51	515965
	f46328	1 232.90	2010/10/07	1 092.27	564925
	f46233	2 533.31	2010/09/30	176.74	0
	f46328	1 232.90	2010/10/07	86.02	0
	f46408	1 739.18	2010/10/14	1 540.80	564925
	f46408	1 739.18	2010/10/14	121.34	0
	I36930	1 016.28	2010/10/14	70.90	0
	I36930	1 016.28	2010/10/14	900.36	515965
	f46042	3 494.81	2010/09/28	3 096.18	564925
	f46042	3 494.81	2010/09/28	243.82	0
	f46233	2 533.31	2010/09/30	2 244.35	564925
	I37016	468.35	2010/10/22	414.92	515965
	I37009	2 517.13	2010/10/22	175.61	0
	I36999	4 729.95	2010/10/22	4 190.43	515965
	I37016	468.35	2010/10/22	32.67	0
	I36999	4 729.95	2010/10/22	330.00	0
	I37009	2 517.13	2010/10/22	2 230.02	515965
	b49045	567.20	2010/10/22	39.57	0
	I37052	286.68	2010/10/28	253.98	515965
	I37052	286.68	2010/10/28	20.00	0

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	f46891	654.50	2010/10/28	579.85	564925
	b49045	567.20	2010/10/22	502.50	475938
	f46891	654.50	2010/10/28	45.66	0
	f46002	1 345.87	2010/09/28	1 192.35	515911
	b49096	976.37	2010/10/31	865.00	475938
	f46002	1 345.87	2010/09/28	93.90	0
	b49096	976.37	2010/10/31	68.12	0
	f46561	2 017.74	2010/10/19	140.77	0
	f37075	1 988.02	2010/10/31	138.70	0
	f46850	1 186.02	2010/10/28	1 050.73	564925
	f37075	1 988.02	2010/10/31	1 761.26	515965
	f46850	1 186.02	2010/10/28	82.74	0
	f46561	2 017.74	2010/10/19	1 787.59	564925
				<u>29 332.63</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LA LIBRAIRIE DE VERDUN	15935	35.62	2010/10/01	33.92	472985
	15933	12.60	2010/10/01	12.00	472985
	15933	12.60	2010/10/01	0.00	0
	15934	34.60	2010/10/01	0.00	0
	15935	35.62	2010/10/01	0.00	0
	15936	37.70	2010/10/01	35.90	472985
	15934	34.60	2010/10/01	32.95	472985
	15936	37.70	2010/10/01	0.00	0
	16004	51.40	2010/10/08	48.95	472985
	16006	20.95	2010/10/08	0.00	0
	16005	13.60	2010/10/08	12.95	472985
	16005	13.60	2010/10/08	0.00	0
	16004	51.40	2010/10/08	0.00	0
	16006	20.95	2010/10/08	19.95	472985
	16029	25.10	2010/10/14	0.00	0
	16030	13.60	2010/10/14	0.00	0
	16029	25.10	2010/10/14	23.90	472985
	16030	13.60	2010/10/14	12.95	472985
	16155	73.34	2010/10/28	0.00	0
	16155	73.34	2010/10/28	69.85	472985
	16154	37.75	2010/10/28	35.95	472985
	16156	38.80	2010/10/28	0.00	0
	16156	38.80	2010/10/28	36.95	472985
	16154	37.75	2010/10/28	0.00	0
	16189	15.70	2010/10/29	0.00	0
	16185	11.50	2010/10/29	0.00	0
	16185	11.50	2010/10/29	10.95	472985
	16187	10.45	2010/10/29	9.95	472985
	16188	15.70	2010/10/29	0.00	0
	16191	51.71	2010/10/29	0.00	0
16189	15.70	2010/10/29	14.95	472985	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	16190	20.95	2010/10/29	0.00	0
	16186	36.70	2010/10/29	34.95	472985
	16188	15.70	2010/10/29	14.95	472985
	16186	36.70	2010/10/29	0.00	0
	16191	51.71	2010/10/29	49.25	472985
	16187	10.45	2010/10/29	0.00	0
	16190	20.95	2010/10/29	19.95	472985
				<hr/> 531.17	
LA MAISON DE L'EDUCATION INC	130123	164.56	2010/09/15	145.79	472398
	130123	164.56	2010/09/15	11.48	0
	130683	728.24	2010/10/15	652.83	472398
	130683	728.24	2010/10/15	42.77	0
				<hr/> 852.87	
LANDCARE INDEPENDANT INC	38039	1 049.74	2010/11/01	73.24	0
	38039	1 049.74	2010/11/01	930.00	540446
				<hr/> 1 003.24	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LANIEL PRODAMEX INC	385662	191.89	2010/09/01	13.39	0
	388955	107.46	2010/09/28	95.20	489147
	388549	-22.58	2010/09/23	-1.58	0
	388410	26.86	2010/09/23	23.80	489147
	388482	26.86	2010/09/23	1.87	0
	388002	109.38	2010/09/20	7.63	0
	388987	161.19	2010/09/28	142.80	489147
	388541	26.86	2010/09/23	1.87	0
	388963	107.46	2010/09/28	7.50	0
	388990	53.73	2010/09/28	3.75	0
	388019	17.27	2010/09/20	1.20	0
	388963	107.46	2010/09/28	95.20	489147
	388990	53.73	2010/09/28	47.60	489147
	388869	101.25	2010/09/27	7.06	0
	388019	17.27	2010/09/20	15.30	495923
	388427	40.30	2010/09/23	35.70	489147
	388541	26.86	2010/09/23	23.80	489147
	388955	107.46	2010/09/28	7.50	0
	388869	101.25	2010/09/27	89.70	489147
	388482	26.86	2010/09/23	23.80	489147
	388987	161.19	2010/09/28	11.25	0
	388002	109.38	2010/09/20	96.90	495923
	388427	40.30	2010/09/23	2.81	0
	388410	26.86	2010/09/23	1.87	0
	385662	191.89	2010/09/01	170.00	489147
	388549	-22.58	2010/09/23	-20.00	489147
	390951	182.58	2010/10/18	12.74	0
	389834	8.82	2010/10/06	7.81	489147
	390366	143.92	2010/10/12	127.50	489147
	390292	101.25	2010/10/12	7.06	0
	390999	40.30	2010/10/18	35.70	495923

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	391224	191.89	2010/10/20	13.39	0
	391263	17.27	2010/10/20	1.20	0
	390658	26.30	2010/10/14	1.83	0
	390529	26.86	2010/10/13	1.87	0
	390999	40.30	2010/10/18	2.81	0
	391263	17.27	2010/10/20	15.30	495923
	390529	26.86	2010/10/13	23.80	489147
	389834	8.82	2010/10/06	0.62	0
	390366	143.92	2010/10/12	10.04	0
	391224	191.89	2010/10/20	170.00	489147
	390292	101.25	2010/10/12	89.70	489147
	390658	26.30	2010/10/14	23.30	489147
	390951	182.58	2010/10/18	161.75	495923
	391773	160.00	2010/10/26	141.75	495923
	391773	160.00	2010/10/26	11.16	0
	391840	32.55	2010/10/27	28.84	489147
	391749	182.58	2010/10/26	161.75	495923
	391840	32.55	2010/10/27	2.27	0
	391749	182.58	2010/10/26	12.74	0
				<hr/> 1 970.85	
LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET D'ECOLOGIE DE PIERRE	101020	300.00	2010/10/20	300.00	0
				<hr/> 300.00	
LAURENTIDE RE-SOURCES INC.	57243	70.98	2010/10/29	4.95	0
	57243	70.98	2010/10/29	62.88	567772
				<hr/> 67.83	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LAVALTRAC EQUIPEMENT INC.	442514	66.60	2010/10/06	59.00	554680
	442514	66.60	2010/10/06	4.65	0
	442497	22.55	2010/10/05	19.98	553424
	442497	22.55	2010/10/05	1.57	0
	441862	64.91	2010/09/14	4.53	0
	442191	562.41	2010/09/23	36.65	0
	442191	562.41	2010/09/23	2.58	0
	441862	64.91	2010/09/14	57.50	544059
	442191	562.41	2010/09/23	32.80	549422
	442191	562.41	2010/09/23	465.45	549422
	442984	35.23	2010/10/26	31.20	559434
	442984	35.23	2010/10/26	2.45	0
				<u>718.36</u>	
LDA SOLUTIONS	302	279.08	2010/10/12	266.72	0
				<u>266.72</u>	
LEBLANC CROTEAU INC.	3399a	1 986.60	2010/10/18	138.60	0
	3399a	1 986.60	2010/10/18	1 760.00	561619
	3959	942.51	2010/10/21	65.76	0
	3959	942.51	2010/10/21	835.00	563268
				<u>2 799.36</u>	
L'ECHO DE L'OUEST	ec100846	665.96	2010/11/01	46.46	0
	ec100846	665.96	2010/11/01	590.00	494763
				<u>636.46</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LECTRO	22516	174.96	2010/10/07	155.00	554990
	22516	174.96	2010/10/07	12.21	0
	22512	197.53	2010/10/06	175.00	554721
	22512	197.53	2010/10/06	13.78	0
	22533	423.28	2010/10/12	375.00	556427
	22533	423.28	2010/10/12	29.53	0
	22547	186.24	2010/10/20	12.99	0
	22547	186.24	2010/10/20	165.00	559198
			<hr/>	938.51	
LE GROUPE PETROLIER OLCO INC	64959	17 021.08	2010/09/30	1 187.52	0
	64959	17 021.08	2010/09/30	15 079.58	472222
	65897	16 051.31	2010/10/19	14 220.42	472222
	65897	16 051.31	2010/10/19	1 119.86	0
	66418	16 014.43	2010/10/27	1 117.29	0
	66418	16 014.43	2010/10/27	14 187.75	472222
			<hr/>	46 912.42	
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS INC	2314244	102.38	2010/10/12	7.14	0
	2314244	102.38	2010/10/12	90.70	515175
			<hr/>	97.84	
LEIBA LEWIS	101027	8.95	2010/10/27	8.95	0
				<hr/>	8.95
LES ATTACHES INDUSTRIELLES USCAN LTEE	1721355	259.06	2010/09/27	18.07	0
	1721355	259.06	2010/09/27	229.52	515162
			<hr/>	247.59	
LES EDITIONS YVON BLAIS INC	4667088	56.07	2010/09/13	53.40	472983
	6105811	110.15	2010/09/07	104.90	472983
	4678637	121.70	2010/10/21	115.90	472983
			<hr/>	274.20	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	6991	13 545.00	2010/08/25	12 000.00	524697
	6991	13 545.00	2010/08/25	945.00	0
				<u>12 945.00</u>	
LES ENTREPRISES ENVIRONNEMENTALES DE PIERREFON	23081	172.55	2010/09/01	46.00	341532
	23081	172.55	2010/09/01	3.62	0
	23238	1 000.71	2010/09/20	57.15	0
	23238	1 000.71	2010/09/20	3.62	0
	23238	1 000.71	2010/09/20	725.75	501117
	23238	1 000.71	2010/09/20	46.00	341532
				<u>882.14</u>	
LES ENTREPRISES EQUASTAR-CANADA	414	9 594.38	2010/10/01	8 500.00	488753
	414	9 594.38	2010/10/01	669.38	0
	396	1 693.13	2010/09/01	1 500.00	469227
	424	5 846.93	2010/10/01	5 180.00	538832
	401	2 475.44	2010/09/01	172.71	0
	401	2 475.44	2010/09/01	2 193.08	474804
	424	5 846.93	2010/10/01	407.93	0
	396	1 693.13	2010/09/01	118.13	0
	354	2 475.44	2010/01/04	172.71	0
	354	2 475.44	2010/01/04	2 193.08	474804
	398	9 594.38	2010/09/01	669.38	0
	398	9 594.38	2010/09/01	8 500.00	488753
	413	1 693.13	2010/10/01	1 500.00	469227
	415	2 565.74	2010/10/01	179.01	0
	413	1 693.13	2010/10/01	118.13	0
	415	2 565.74	2010/10/01	2 273.08	474804
			<u>34 346.62</u>		
LES ENTREPRISES PNH INC	39541	360.00	2010/10/28	344.05	0
				<u>344.05</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LES EQUIPEMENTS COLPRON INC	11146	93.61	2010/09/30	6.53	0
	11334	78.81	2010/10/07	40.90	555278
	11334	78.81	2010/10/07	3.23	0
	11146	93.61	2010/09/30	82.93	553004
			<hr/>	133.59	
LES EQUIPEMENTS DE GARAGE DENIS INC.	10822	197.53	2010/09/28	175.00	547244
	10822	197.53	2010/09/28	13.78	0
			<hr/>	188.78	
LES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET DE MANUTENTION	42160	871.96	2010/10/20	60.84	0
	42160	871.96	2010/10/20	772.50	555255
			<hr/>	833.34	
LES EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE	168895	316.37	2010/09/16	280.28	471370
	168895	316.37	2010/09/16	22.07	0
	167353	139.32	2010/07/14	9.72	0
	167313	47.57	2010/07/13	3.32	0
	167353	139.32	2010/07/14	123.43	471370
	167313	47.57	2010/07/13	42.14	471370
	cr5330	-209.59	2010/05/21	-185.69	471370
	cr5330	-209.59	2010/05/21	-14.62	0
	170043	568.26	2010/10/27	503.39	471370
	170043	568.26	2010/10/27	39.64	0
			<hr/>	823.68	
LES IMPRESSIONS PLASTIMAX	003532	2 597.71	2010/10/29	181.24	0
	003532	2 597.71	2010/10/29	2 301.40	559148
			<hr/>	2 482.64	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LES PRODUITS PRAXAIR	09857266	181.66	2010/09/23	12.67	0
	09857267	12.42	2010/09/23	0.87	0
	09857266	181.66	2010/09/23	160.94	469304
	09857267	12.42	2010/09/23	11.00	491245
	09969951	146.21	2010/10/07	129.53	469304
	09969951	146.21	2010/10/07	10.20	0
	09996832	163.77	2010/10/14	11.43	0
	09996832	163.77	2010/10/14	145.09	469304
	09996833	77.87	2010/10/14	68.99	491245
	09996833	77.87	2010/10/14	5.43	0
			<u>556.15</u>		
LES SABLES THOUIN INC.	16423	1 556.33	2010/10/15	108.58	0
	16423	1 556.33	2010/10/15	1 378.81	515177
			<u>1 487.39</u>		
LES SERVICES JOEY	241116	19.98	2010/10/04	1.39	0
	241116	19.98	2010/10/04	17.70	470922
	241290	19.98	2010/10/12	1.39	0
	241290	19.98	2010/10/12	17.70	470922
	241406	19.98	2010/10/19	1.39	0
	241406	19.98	2010/10/19	17.70	470922
	241576	19.98	2010/10/28	1.39	0
	241576	19.98	2010/10/28	17.70	470922
			<u>76.36</u>		
LES SOLS CHAMPLAIN INC.	17284	812.82	2010/09/30	720.10	550434
	17284	812.82	2010/09/30	56.71	0
	17323	770.03	2010/10/09	682.20	561469
	17323	770.03	2010/10/09	53.72	0
			<u>1 512.73</u>		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LES SPECIALISTES D.G. PEINTURE	107752	88.04	2010/10/06	6.14	0
	107728	395.69	2010/10/06	27.60	0
	107728	395.69	2010/10/06	350.55	554692
	107752	88.04	2010/10/06	78.00	555176
	107343	85.19	2010/09/16	5.94	0
	107343	85.19	2010/09/16	75.48	547437
	107626	180.94	2010/10/01	11.47	0
	107323	415.62	2010/09/15	26.84	0
	107323	415.62	2010/09/15	340.83	547437
	107608	1 120.35	2010/09/30	992.56	553051
	107626	180.94	2010/10/01	145.70	552994
	107414	26.84	2010/09/20	4.03	0
	107626	180.94	2010/10/01	1.15	0
	107608	1 120.35	2010/09/30	78.16	0
	107414	26.84	2010/09/20	51.16	547437
	107626	180.94	2010/10/01	14.60	552994
	107780	13.36	2010/10/08	11.84	547437
	107818	206.98	2010/10/12	183.37	556288
	107780	13.36	2010/10/08	0.93	0
	107818	206.98	2010/10/12	14.44	0
	107811	254.83	2010/10/12	225.76	556288
	107661	57.64	2010/10/04	4.02	0
	107661	57.64	2010/10/04	51.07	547437
	107811	254.83	2010/10/12	17.78	0
	107913	119.87	2010/10/18	106.20	556133
	107913	119.87	2010/10/18	8.36	0
	107804	1 184.52	2010/10/12	82.64	0
	107804	1 184.52	2010/10/12	1 049.41	556133
	107970	4.61	2010/10/20	0.32	0
	107939	140.82	2010/10/19	124.76	556761
107939	140.82	2010/10/19	9.82	0	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	107970	4.61	2010/10/20	4.09	559454
	108066	106.09	2010/10/26	7.40	0
	108061	97.72	2010/10/26	6.82	0
	108066	106.09	2010/10/26	93.99	561934
	108061	97.72	2010/10/26	86.57	561751
				<hr/> 4 299.80	
LESTER B. PEARSON SCHOOL BOARD	r4418	1 662.65	2010/08/19	1 473.00	511815
	r4471	491.01	2010/09/01	435.00	511815
	r4391	7 905.34	2010/06/15	7 003.62	511815
	r4393	2 156.20	2010/06/15	1 910.26	511815
	r4393	2 156.20	2010/06/15	150.43	0
	r4391	7 905.34	2010/06/15	551.54	0
	r4418	1 662.65	2010/08/19	116.00	0
	r4390	7 905.34	2010/06/15	551.54	0
	r4471	491.01	2010/09/01	34.26	0
	r4390	7 905.34	2010/06/15	7 003.62	511815
	ar7588novembre	18 681.08	2010/11/01	16 550.24	511815
	ar7588novembre	18 681.08	2010/11/01	1 303.33	0
				<hr/> 37 082.84	
LES TOITURES VICK ET ASSOCIES INC.	8116	9 834.80	2010/10/31	8 713.00	547513
	8116	9 834.80	2010/10/31	686.15	0
				<hr/> 9 399.15	
LIBRAIRIE BERTRAND	092239	532.59	2010/10/07	507.23	472949
	092276	1 276.28	2010/10/12	1 215.50	472931
	092329	1 100.30	2010/10/14	1 047.90	472938
	092277	29.19	2010/10/12	27.80	472931
				<hr/> 2 798.43	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LIBRAIRIE CLIO	162771	559.27	2010/09/24	532.64	472960
	162573	332.50	2010/09/14	316.67	472960
	163014	820.66	2010/10/05	781.58	472960
	163366	940.83	2010/10/22	896.03	472960
				<hr/> 2 526.92	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LIBRAIRIE MONET INC	92006	70.51	2010/08/19	64.90	469323
	92406	103.74	2010/09/09	98.80	472072
	92006	70.51	2010/08/19	2.36	0
	92189	-50.35	2010/08/31	-47.95	472072
	93259	433.13	2010/10/07	412.50	472072
	93262	90.14	2010/10/07	85.85	472072
	93263	20.95	2010/10/07	19.95	472072
	93428	83.84	2010/10/14	79.85	469329
	93445	51.37	2010/10/14	48.92	469344
	93443	100.64	2010/10/14	95.85	472072
	93441	199.19	2010/10/14	189.70	472072
	93444	47.15	2010/10/14	44.90	472072
	93442	254.47	2010/10/14	242.35	472072
	93472	57.65	2010/10/14	54.90	472072
	93471	89.09	2010/10/14	84.85	472072
	93767	8.35	2010/10/26	7.95	469336
	93766	254.00	2010/10/26	241.90	469336
	93768	20.95	2010/10/26	19.95	469336
	93837	148.77	2010/10/26	131.80	469323
	93836	110.09	2010/10/26	0.00	0
	93537	377.42	2010/10/18	359.45	472072
	93837	148.77	2010/10/26	10.38	0
	93533	20.21	2010/10/18	1.41	0
	93765	588.63	2010/10/26	560.60	469336
	93532	712.69	2010/10/18	678.75	472072
	93535	515.76	2010/10/18	491.20	472072
	93536	665.23	2010/10/18	633.55	472072
	93836	110.09	2010/10/26	104.85	469323
	93534	707.49	2010/10/18	673.80	472072
	93531	827.19	2010/10/18	787.80	472072
	93533	20.21	2010/10/18	17.90	472072

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	93769	855.00	2010/10/26	814.29	469336
	93657	77.49	2010/10/21	73.80	472072
	93656	73.40	2010/10/21	69.90	472072
	93947	135.14	2010/10/28	128.70	472072
	93958	52.40	2010/10/28	49.90	472072
	93950	11.50	2010/10/28	10.95	469344
	93945	841.42	2010/10/28	801.35	472072
	93833	101.42	2010/10/26	89.85	469323
	93833	101.42	2010/10/26	7.08	0
	93948	221.24	2010/10/28	210.70	472072
	93949	26.20	2010/10/28	24.95	472072
	93835	29.35	2010/10/26	27.95	469323
	93835	29.35	2010/10/26	0.00	0
	93959	119.49	2010/10/28	113.80	472072
	93446	20.90	2010/10/14	19.90	469344
				8 642.14	
LIBRAIRIE PARAGRAPHE BOOKSTORE & CAFE	145963	755.17	2010/10/08	0.00	0
	145963	755.17	2010/10/08	719.21	472966
	146125	396.21	2010/10/16	0.00	0
	146125	396.21	2010/10/16	377.34	472966
	146245	268.41	2010/10/22	255.63	472966
	146245	268.41	2010/10/22	0.00	0
	146377	2 817.45	2010/10/27	0.00	0
	146377	2 817.45	2010/10/27	2 683.29	472966
				4 035.47	
LIBRAIRIE RAFFIN	784594	228.20	2010/10/29	217.33	472434
	784593	328.13	2010/10/29	312.50	472434
				529.83	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC	682113	130.11	2010/10/06	123.90	472952
	682114	137.25	2010/10/06	130.70	472952
	682114	137.25	2010/10/06	0.00	0
	682113	130.11	2010/10/06	0.00	0
	683029	55.55	2010/10/14	52.90	472952
	683029	55.55	2010/10/14	0.00	0
	684764	68.15	2010/10/27	0.00	0
	684764	68.15	2010/10/27	64.90	472952
			<hr/>	372.40	
LIBRAIRIE SCOLAIRE CANADIENNE	585748	16.70	2010/10/07	15.90	472428
	585748	16.70	2010/10/07	0.00	0
	586350	180.14	2010/11/01	0.00	0
	586351	148.52	2010/11/01	141.45	472428
	586351	148.52	2010/11/01	0.00	0
	586350	180.14	2010/11/01	171.56	472428
			<hr/>	328.91	
LIVRES BABAR	271888	1 278.65	2010/10/04	1 217.76	472917
	271878	116.49	2010/10/04	110.94	472346
	272341	1 870.69	2010/10/20	1 781.61	472917
	272619	1 979.78	2010/10/28	1 885.50	472346
			<hr/>	4 995.81	
LOCATION BRAVO INC.	517842606	310.86	2010/08/09	297.09	0
	518123602	392.43	2010/10/05	375.05	0
	518052001	453.98	2010/09/16	31.67	0
	518052001	453.98	2010/09/16	402.20	554023
			<hr/>	1 106.01	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS DISCOUNT	15763635i6	958.31	2010/10/16	66.86	0
	15763634i6	958.31	2010/10/16	66.86	0
	15763634i6	958.31	2010/10/16	849.00	498515
	15763635i6	958.31	2010/10/16	849.00	498515
	15763909i3	924.45	2010/08/24	64.50	0
	15763909i3	924.45	2010/08/24	819.00	513173
				<u>2 715.22</u>	
LONGUS EQUIPEMENT INC.	325693	2 094.41	2010/09/14	146.11	0
	325693	2 094.41	2010/09/14	1 855.52	544696
	326045	378.67	2010/10/12	335.48	554690
	326045	378.67	2010/10/12	26.42	0
				<u>2 363.53</u>	
LOUBAC INC.	27554	59 201.94	2010/09/28	4 130.37	0
	27554	59 201.94	2010/09/28	52 449.12	522318
				<u>56 579.49</u>	
LUMEN DIVISION DE SONEPAR DISTRIBUTION INC.	845829000	178.05	2010/07/06	12.42	0
	845829000	178.05	2010/07/06	157.74	503306
	876312100	298.56	2010/10/20	20.83	0
	876312100	298.56	2010/10/20	264.50	503306
				<u>455.49</u>	
L'UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC	113331	28.22	2010/11/03	26.97	0
	113315	28.22	2010/11/03	26.97	0
	113329	28.22	2010/11/03	26.97	0
	113337	28.22	2010/11/03	26.97	0
	113338	28.22	2010/11/03	26.97	0
	113319	28.22	2010/11/03	26.97	0
				<u>161.82</u>	
MAGAZINE ENFANTS QUEBEC, DIVISION DE CHRONOS MA	101001	18.00	2010/10/01	17.21	0
				<u>17.21</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
MAGAZINE SENTIER CHASSE-PECHE	101001	48.50	2010/10/01	46.35	0
				46.35	
MARCOUX, SYLVAIN	rembempl101101	165.90	2010/11/04	10.79	0
	rembempl101101	165.90	2010/11/04	89.54	0
	rembempl101101	165.90	2010/11/04	59.62	0
				159.95	
MARINDUSTRIEL ENR	20082936	49.33	2010/09/24	3.44	0
	20082936	49.33	2010/09/24	43.70	550469
	20083409	48.11	2010/10/14	3.35	0
	20083409	48.11	2010/10/14	42.61	557586
				93.10	
MATERIAUX DE CONSTRUCTION PROBEX INC	0100449	180.59	2010/10/07	12.60	0
	0100449	180.59	2010/10/07	159.99	515173
				172.59	
MATTHEW LARGE	100908	1 200.00	2010/08/09	1 200.00	0
				1 200.00	
METAUX PROFUSION INC.	071915	1 320.47	2010/09/22	1 169.85	549469
	071915	1 320.47	2010/09/22	92.13	0
	072753	389.42	2010/10/25	27.17	0
	072753	389.42	2010/10/25	345.00	560366
				1 634.15	
METRO COM CANADA	33243	4 091.72	2010/08/04	3 625.00	512339
	33243	4 091.72	2010/08/04	285.47	0
				3 910.47	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
METRO COM SERVICE	33557	578.62	2010/09/30	512.62	464935
	33557	578.62	2010/09/30	40.37	0
	33856	265.10	2010/10/29	234.86	464935
	33856	265.10	2010/10/29	18.50	0
				<hr/> 806.35	
MICHEL GOHIER LTEE	028838	318.88	2010/10/13	22.25	0
	028838	318.88	2010/10/13	282.50	556692
	028902	95.94	2010/10/26	6.69	0
	028902	95.94	2010/10/26	85.00	556746
				<hr/> 396.44	
MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ELECTRICIEN LTEE	36444	349.97	2010/09/16	310.05	464914
	36444	349.97	2010/09/16	24.42	0
	36682	720.74	2010/09/22	50.28	0
	36683	947.47	2010/10/15	66.10	0
	36683	947.47	2010/10/15	839.40	464914
	36682	720.74	2010/09/22	638.53	464914
				<hr/> 1 928.78	
MICHEL PHANEUF DESIGNER INC.	9486	2 031.75	2010/09/29	141.75	0
	9486	2 031.75	2010/09/29	1 800.00	513722
				<hr/> 1 941.75	
MINISTRE DES FINANCES	101025	102.00	2010/10/25	102.00	0
	101025	102.00	2010/10/25	0.00	0
	101001	430.59	2010/10/01	430.59	0
	lba155153lba	95.94	2010/11/01	6.69	0
	lba155153lba	95.94	2010/11/01	85.00	470926
				<hr/> 624.28	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
MITCHELL 1	931822100930a	1 815.03	2010/09/30	1 608.00	559370
	931822100930a	1 815.03	2010/09/30	126.63	0
	931822100930	2 289.11	2010/09/30	159.71	0
	931822100930	2 289.11	2010/09/30	2 028.00	559370
				<u>3 922.34</u>	
MP REPRODUCTIONS INC.	0283915	360.60	2010/10/29	344.63	0
				<u>344.63</u>	
MUSIQUE MULTI-MONTREAL	d101115a	1 213.41	2010/10/01	1 159.66	0
				<u>1 159.66</u>	
NAPA	04184342621	38.27	2010/10/05	2.67	0
	04184342621	38.27	2010/10/05	33.90	554343
				<u>36.57</u>	
NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY	101015	59.00	2010/10/15	60.61	0
				<u>60.61</u>	
NEDCO	6471945	124.73	2010/10/22	8.70	0
	6471945	124.73	2010/10/22	110.50	464698
				<u>119.20</u>	
NELSON GARAGE INC	1044	140.87	2010/09/14	124.80	545244
	1044	140.87	2010/09/14	9.83	0
				<u>134.63</u>	
NICOLE JOHNSON	5	39.00	2010/10/14	0.00	0
	5	39.00	2010/10/14	39.00	467338
				<u>39.00</u>	
NORTRAX	p85664	420.18	2010/10/04	372.25	553410
	p85664	420.18	2010/10/04	29.31	0
	p85819	424.27	2010/10/08	375.88	554241
	p85819	424.27	2010/10/08	29.60	0
				<u>807.04</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
ORCHESTRE METROPOLITAIN DU GRAND MONTREAL	100707a	3 386.25	2010/07/07	3 236.25	0
				3 236.25	
ORDINATEURS UNITECH	7771	101.59	2010/10/01	90.00	522464
	7771	101.59	2010/10/01	7.09	0
	7840	211.04	2010/10/18	186.97	564380
	7834	169.31	2010/10/18	161.81	0
	7840	211.04	2010/10/18	14.72	0
	7848	67.71	2010/10/21	4.72	0
	7848	67.71	2010/10/21	59.99	564380
	7864	112.88	2010/10/27	100.00	564380
	7869	107.23	2010/10/28	95.00	522464
	7868	90.29	2010/10/28	6.30	0
	7869	107.23	2010/10/28	7.48	0
	7868	90.29	2010/10/28	79.99	564380
	7864	112.88	2010/10/27	7.88	0
				821.95	
O'TEC TECHNOLOGIES	29003	1 666.71	2010/09/30	116.28	0
	29003	1 666.71	2010/09/30	1 476.60	535794
			1 592.88		
OUTILLAGE JACQUES LABERGE	431	674.94	2010/09/28	47.09	0
	431	674.94	2010/09/28	597.95	551845
	441	18.48	2010/09/30	16.37	553025
	441	18.48	2010/09/30	1.29	0
			662.70		
OUTIL PAC INC	m375329	110.29	2010/10/27	7.69	0
	m375329	110.29	2010/10/27	97.71	562329
			105.40		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
OUTILS TECK-PRO INC	0000016876	197.53	2010/10/25	175.00	391590
	0000016989	54.16	2010/10/28	47.98	391590
	0000016989	54.16	2010/10/28	3.78	0
	0000016876	197.53	2010/10/25	13.78	0
				<hr/> 240.54	
PAGNET DU CANADA INC	846590503	83.65	2010/11/01	18.45	0
	846590503	83.65	2010/11/01	6.15	0
	846590503	83.65	2010/11/01	43.04	0
	846590503	83.65	2010/11/01	6.15	0
	846590503	83.65	2010/11/01	6.15	0
				<hr/> 79.94	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande	
PARKWAY PONTIAC BUICK G.M.C.	401045	-168.41	2010/09/16	-149.20	546703	
	401746	39.00	2010/09/22	2.72	0	
	402607	30.56	2010/09/29	27.08	552369	
	400727	39.00	2010/09/15	34.55	546703	
	401379	-39.00	2010/09/20	-2.72	0	
	400450	168.41	2010/09/13	149.20	546703	
	401746	39.00	2010/09/22	34.55	546703	
	400450	168.41	2010/09/13	11.75	0	
	402866	65.28	2010/10/01	4.55	0	
	402866	65.28	2010/10/01	57.84	553020	
	400727	39.00	2010/09/15	2.72	0	
	401379	-39.00	2010/09/20	-34.55	546703	
	402607	30.56	2010/09/29	2.13	0	
	401045	-168.41	2010/09/16	-11.75	0	
	404513	139.51	2010/10/14	9.73	0	
	404513	139.51	2010/10/14	123.60	557516	
	404534	372.94	2010/10/14	330.40	557611	
	402818	115.50	2010/09/30	8.06	0	
	402818	115.50	2010/09/30	102.32	552901	
	404534	372.94	2010/10/14	26.02	0	
	405810	775.80	2010/10/25	54.12	0	
	406128	386.75	2010/10/27	26.98	0	
	405810	775.80	2010/10/25	687.30	561389	
	406366	59.31	2010/10/28	4.14	0	
	406366	59.31	2010/10/28	52.54	562932	
	406128	386.75	2010/10/27	342.64	562198	
					<hr/> 1 896.72	
	PEINTURE UCP INC.	108701	521.48	2010/10/20	462.00	506082
108701		521.48	2010/10/20	36.38	0	
				<hr/> 498.38		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
PEOPLE	101001	158.47	2010/10/01	151.45	0
				151.45	
PEPINIERE AUCLAIR ET FRERES (1991) INC.	4250	4 531.93	2010/10/26	316.19	0
	4250	4 531.93	2010/10/26	200.00	570459
	4250	4 531.93	2010/10/26	3 815.00	560623
				4 331.19	
PEPINIERE PIERREFONDS INC.	0122627	78.38	2010/10/25	5.47	0
	0122595	213.11	2010/10/25	14.87	0
	0122595	213.11	2010/10/25	188.80	549115
	0122627	78.38	2010/10/25	69.44	549115
				278.58	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
PIECES D'AUTO CANTON 1988 INC.	48168	-2.31	2010/09/22	-0.16	0
	48168	-2.31	2010/09/22	-2.05	549801
	47687	303.99	2010/09/15	3.85	0
	47687	303.99	2010/09/15	48.80	547348
	48602	337.23	2010/09/29	23.53	0
	48602	337.23	2010/09/29	298.76	552631
	47729	-14.67	2010/09/15	-13.00	547348
	47729	-14.67	2010/09/15	-1.02	0
	48945	6.99	2010/10/05	6.19	554339
	48110	46.28	2010/09/21	41.00	549801
	48945	6.99	2010/10/05	0.49	0
	49125	177.78	2010/10/07	157.50	555290
	48110	46.28	2010/09/21	3.23	0
	48942	6.99	2010/10/05	0.49	0
	49125	177.78	2010/10/07	12.40	0
	48942	6.99	2010/10/05	6.19	554339
	48655	37.79	2010/09/30	2.64	0
	48133	618.87	2010/09/22	416.60	549844
	48633	160.80	2010/09/30	11.22	0
	48597	11.57	2010/09/29	0.81	0
	48655	37.79	2010/09/30	33.48	552884
	46320	197.45	2010/08/24	174.92	540906
	48597	11.57	2010/09/29	10.25	549801
	46320	197.45	2010/08/24	13.77	0
	47977	-84.66	2010/09/20	-75.00	540906
	47977	-84.66	2010/09/20	-5.91	0
	48133	618.87	2010/09/22	32.81	0
	48633	160.80	2010/09/30	142.46	552884
	47925	34.09	2010/09/20	2.38	0
	47925	34.09	2010/09/20	30.20	548837
49377	299.59	2010/10/13	265.42	556671	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	49377	299.59	2010/10/13	20.90	0
	49879	305.67	2010/10/20	270.80	559929
	49710	58.81	2010/10/19	4.10	0
	49710	58.81	2010/10/19	52.10	558744
	49879	305.67	2010/10/20	21.32	0
	50101	412.47	2010/10/25	365.42	561369
	50084	324.66	2010/10/25	1.87	0
	50334	25.35	2010/10/28	1.77	0
	50084	324.66	2010/10/25	23.65	560113
	50359	74.55	2010/10/28	5.20	0
	50101	412.47	2010/10/25	28.78	0
	50334	25.35	2010/10/28	22.46	562757
	50359	74.55	2010/10/28	66.05	563147
	50556	37.31	2010/11/01	2.60	0
	50556	37.31	2010/11/01	33.06	562757
				2 562.33	
PIECES D'AUTO G L DORVAL INC	328274	48.70	2010/01/15	3.40	0
	328274	48.70	2010/01/15	43.14	467318
				46.54	
PIECES DE CARROSSERIE B.M.C. LTEE	1506170	224.66	2010/09/15	65.28	547482
	1506170	224.66	2010/09/15	5.14	0
				70.42	
PITRE, NADINE	rembempl101028	135.40	2010/10/28	128.95	0
				128.95	
PLANIFICATION DE MARIAGE MONTREAL INC.	15305	1 123.12	2010/10/28	995.00	565550
	15305	1 123.12	2010/10/28	78.36	0
				1 073.36	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
PNEUS METRO INC.	408719	169.31	2010/10/06	11.81	0
	409278	1 711.12	2010/10/14	1 515.94	515179
	408719	169.31	2010/10/06	150.00	551702
	409278	1 711.12	2010/10/14	119.38	0
	409619	258.51	2010/10/19	229.02	562010
	409619	258.51	2010/10/19	18.04	0
	410557	59.26	2010/10/29	52.50	549121
	410557	59.26	2010/10/29	4.13	0
			<hr/> 2 100.82		
PRADHAN, ARVIND R	rembempl101028	48.68	2010/10/28	46.52	0
	rembempl101110	78.59	2010/11/10	74.85	0
			<hr/> 121.37		
PREVOST, PASCALE	rembempl101110	105.15	2010/11/10	8.17	0
	rembempl101110	105.15	2010/11/10	40.20	0
	rembempl101110	105.15	2010/11/10	52.73	0
			<hr/> 101.10		
PRODUCTIONS JOSEE ALLARD	4054	1 693.13	2010/09/17	1 618.13	0
				<hr/> 1 618.13	
PRO METO MONTREAL INC.	186439	633.64	2010/10/07	44.21	0
	186439	633.64	2010/10/07	561.36	515180
			<hr/> 605.57		
PROMO LINK	ta1908	101.59	2010/09/28	90.00	558274
	ta1908	101.59	2010/09/28	7.09	0
			<hr/> 97.09		
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	278359	2 224.71	2010/09/27	155.21	0
	278359	2 224.71	2010/09/27	1 970.95	555269
			<hr/> 2 126.16		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
PUBLICATION CHANT DE MON PAYS INC.	6861	153.64	2010/10/04	146.34	0
				146.34	
PUBLICATIONS CCH LTEE	1792248	284.55	2010/08/31	271.00	470896
	1792248	284.55	2010/08/31	21.35	0
	1802411	127.05	2010/10/19	9.53	0
	1802411	127.05	2010/10/19	121.00	472973
	1785828	200.55	2010/07/30	191.00	0
	1805935	988.05	2010/10/18	74.10	0
	1805935	988.05	2010/10/18	941.00	472973
			1 628.98		
PUROLATOR COURRIER LTEE	410164661	24.72	2010/10/22	23.62	0
				23.62	
QUESNEL, STEPHANE	rembempl101028	195.26	2010/10/28	187.75	0
				187.75	
QUILL & QUIRE	101001	63.55	2010/10/01	60.52	0
				60.52	
QURESHI HUMA	201032	125.00	2010/10/29	125.00	0
				125.00	
RCI ENVIRONNEMENT INC	015501	151 599.62	2010/09/30	10 576.72	0
	015501	151 599.62	2010/09/30	134 307.53	474230
	015524	16 964.10	2010/09/30	1 183.54	0
	015524	16 964.10	2010/09/30	15 029.11	474230
	015525	131 888.39	2010/09/30	9 201.52	0
	015525	131 888.39	2010/09/30	116 844.64	474230
			287 143.06		
REAL HUOT INC.	5125333	4 808.25	2010/10/04	25.75	0
	5125333	4 808.25	2010/10/04	327.00	552297
				352.75	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
REGULVAR INC	76540	216.72	2010/09/30	192.00	523386
	76538	503.42	2010/09/30	35.12	0
	76540	216.72	2010/09/30	15.12	0
	76538	503.42	2010/09/30	446.00	523386
	77782	325.08	2010/10/28	288.00	523386
	77782	325.08	2010/10/28	22.68	0
	77740	325.08	2010/10/28	22.68	0
	77740	325.08	2010/10/28	288.00	523386
			<hr/>	1 309.60	
REMORQUAGE WEST ISLAND TOWING	69493	107.23	2010/10/05	7.48	0
	69493	107.23	2010/10/05	95.00	507654
	69607	214.46	2010/09/15	14.96	0
	69607	214.46	2010/09/15	190.00	507654
	69995	321.69	2010/10/06	285.00	507654
	69995	321.69	2010/10/06	22.44	0
			<hr/>	614.88	
RENE-CLAUDE SENEAL	101105	75.00	2010/11/05	75.00	0
				<hr/>	75.00
RESEAU ADMISSION SEC	096472	82.51	2010/09/30	78.86	0
	096839	36.35	2010/10/31	34.74	0
			<hr/>	113.60	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
RESEAU TEL-SYNERGIE INC	101001959	3 479.27	2010/10/31	69.61	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	181.79	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	135.12	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	162.46	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	406.15	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	48.34	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	184.54	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	87.00	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	139.23	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	66.59	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	98.62	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	40.61	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	203.32	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	48.34	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	85.92	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	169.10	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	96.67	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	561.58	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	81.23	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	38.66	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	138.92	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	9.67	0
	101001959	3 479.27	2010/10/31	165.33	0
101001959	3 479.27	2010/10/31	96.67	0	
101001959	3 479.27	2010/10/31	9.67	0	
				3 325.14	
RESSOURCE LINKS	9806169	47.25	2010/10/07	45.00	0
				45.00	
RICHARD CUMMINGS	biblio1p2010	395.06	2010/10/27	377.56	0
				377.56	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
RICOH CANADA INC	sco88998237	77.88	2010/10/27	5.43	0
	sco88998237	77.88	2010/10/27	69.00	475240
				<u>74.43</u>	
R.M. LEDUC & CIE INC.	17435	2 481.24	2010/09/29	2 198.20	478651
	17435	2 481.24	2010/09/29	173.11	0
	17484	104.23	2010/10/05	92.34	478606
	17484	104.23	2010/10/05	7.27	0
			<u>2 470.92</u>		
ROCHON, PIERRE	rembempl101027	209.40	2010/10/27	180.16	0
	rembempl101027	209.40	2010/10/27	22.12	0
	rembempl101027a	43.00	2010/10/27	41.35	0
			<u>243.63</u>		
ROGER BOUCHER	100929a	1 070.00	2010/09/29	1 070.00	0
				<u>1 070.00</u>	
ROGERS AT & T COMMUNICATIONS SANS FIL	586107150a	41.71	2010/10/16	39.86	0
				<u>39.86</u>	
ROMAN ZAVADA	100715	750.00	2010/07/15	750.00	0
				<u>750.00</u>	
RONA L'ENTREPOT	342361	215.59	2010/10/25	191.00	490715
	342361	215.59	2010/10/25	15.04	0
				<u>206.04</u>	
ROXBORO EXCAVATION INC.	st1009d1	259 273.50	2010/10/31	104 181.56	543384
	st1009d1	259 273.50	2010/10/31	8 204.30	0
				<u>112 385.86</u>	
R & R MOTEURS & PIECES INC.	25665	66.81	2010/10/25	59.19	464770
	25665	66.81	2010/10/25	4.66	0
				<u>63.85</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
SAM SAMUELSON INC.	19572	90.30	2010/09/29	80.00	552402
	19572	90.30	2010/09/29	6.30	0
	19747	130.87	2010/10/21	9.13	0
	19747	130.87	2010/10/21	115.94	557222
				<hr/> 211.37	
SCOTT'S QUEBEC INDUSTRIAL	dms0082550	362.78	2010/10/04	345.50	0
			<hr/> 345.50		
SECURITE LANDRY INC	5583	158.25	2010/09/28	11.04	0
	5583	158.25	2010/09/28	140.20	515172
	6592	-49.30	2010/11/10	-43.68	515172
	6592	-49.30	2010/11/10	-3.44	0
			<hr/> 104.12		
SENECAL, MARIE-JOHANNE	rembempl101028	27.64	2010/10/28	9.62	0
	rembempl101028	27.64	2010/10/28	16.96	0
			<hr/> 26.58		
SERRE-DE LOOZ INC	057386	101.31	2010/10/20	96.82	0
			<hr/> 96.82		
SERRUBEC INC	286262	62.58	2010/10/28	55.44	464908
	286262	62.58	2010/10/28	4.37	0
			<hr/> 59.81		
SERVICES TRAITEUR 2 CHEFS INC	101004	378.25	2010/10/04	361.49	0
	101012	290.09	2010/10/12	277.24	0
			<hr/> 638.73		
SILENCIEUX FEDERAL MUFFLER	225573	263.00	2010/10/07	233.00	555160
	225573	263.00	2010/10/07	18.35	0
			<hr/> 251.35		

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
SILENCIEUX QUALITE MUFFLERS INC.	226333	906.90	2010/10/26	803.46	561511
	226333	906.90	2010/10/26	63.27	0
				<u>866.73</u>	
SIME INTERNATIONAL	6916	699.24	2010/10/07	619.48	550428
	6916	699.24	2010/10/07	48.78	0
	6917	291.69	2010/10/20	20.35	0
	6917	291.69	2010/10/20	258.42	550428
			<u>947.03</u>		
SNAP ON DU CANADA LTEE	103844	19.87	2010/10/20	1.39	0
	103844	19.87	2010/10/20	17.60	558845
				<u>18.99</u>	
SOCADIS INC.	5315969	45.64	2010/10/14	43.47	472990
	5335541	204.81	2010/11/01	195.06	472990
				<u>238.53</u>	
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9454578064	2 828.52	2010/09/20	80.09	0
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	10.68	0
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	1 285.49	554351
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	135.60	554351
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	5.34	0
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	101.23	0
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	1 017.00	554351
	9454578064	2 828.52	2010/09/20	67.80	554351
	9457760846	5.28	2010/11/08	5.05	0
	9458135836	5.28	2010/11/15	5.05	0
				<u>2 713.33</u>	
SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT INC	6049	837.31	2010/10/02	741.80	491057
	6049	837.31	2010/10/02	58.42	0
				<u>800.22</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
SOLUTIONS IP INCOTEL-GH INC.	726599	3 426.89	2010/10/25	3 036.00	540903
	726599	3 426.89	2010/10/25	239.09	0
				<u>3 275.09</u>	
SPECIALITES HIPERTECH INC.	137733	646.68	2010/09/22	572.91	549129
	137733	646.68	2010/09/22	45.12	0
				<u>618.03</u>	
SSQ GROUPE FINANCIER	101115daspierox	1 931.51	2010/11/15	1 931.51	0
				<u>1 931.51</u>	
SSQ VIE	101026daspierox	487.64	2010/10/26	487.64	0
	101115daspierox	51 103.87	2010/11/15	51 103.87	0
				<u>51 591.51</u>	
STELEM INC.	049895s	1 614.46	2010/09/20	112.64	0
	049895s	1 614.46	2010/09/20	1 430.30	554738
				<u>1 542.94</u>	
STEPHANIE MERCIER	101027	13.95	2010/10/27	13.95	0
				<u>13.95</u>	
ST-GERMAIN METAL INC	31447	225.75	2010/10/27	200.00	566991
	31447	225.75	2010/10/27	15.75	0
				<u>215.75</u>	
STINSON EQUIPMENT (QUEBEC) INC.	26798	1 060.17	2010/09/22	73.97	0
	26935	1 360.14	2010/10/18	94.90	0
	26935	1 360.14	2010/10/18	1 205.00	506487
	26798	1 060.17	2010/09/22	939.24	506487
	26810	206.06	2010/09/28	14.38	0
	26810	206.06	2010/09/28	182.55	506487
				<u>2 510.04</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
ST-LAURENT/SUSPENSIONS D'AUTOMOBILE CANADA INC	bt268612	840.45	2010/10/05	58.64	0
	bt268612	840.45	2010/10/05	744.58	554347
	bt268958	114.00	2010/10/26	101.00	561515
	bt268958	114.00	2010/10/26	7.95	0
				<u>912.17</u>	
STRICKER BOOKS (S&B LARGE PRINT BOOKS LTD)	77419	1 167.76	2010/10/12	1 112.15	472386
	77419	1 167.76	2010/10/12	87.58	0
				<u>1 199.73</u>	
SYLVAIN HOTTE	101029	451.50	2010/10/29	431.50	0
				<u>431.50</u>	
SYNDICAT DES COLS BLEUS REGROUPES DE MONTREAL	101026daspierox	13 682.05	2010/10/26	13 682.05	0
				<u>13 682.05</u>	
TAUNTON DIRECT	101001	40.95	2010/10/01	40.95	0
				<u>40.95</u>	
TENAQUIP LIMITED	856610300	487.36	2010/09/23	34.00	0
	856610300	487.36	2010/09/23	431.77	550574
	857052601	102.34	2010/10/12	90.67	551471
	857052601	102.34	2010/10/12	7.14	0
	859108700	807.64	2010/10/13	460.02	556955
	859108700	807.64	2010/10/13	36.23	0
	860051500	235.48	2010/10/20	1.10	0
	860051500	235.48	2010/10/20	13.92	559547
	861299800	179.61	2010/10/28	12.54	0
	861299800	179.61	2010/10/28	159.12	563012
	861040600	352.39	2010/10/27	13.69	0
	861040600	352.39	2010/10/27	173.81	562246
	861040000	-98.63	2010/10/29	-6.88	0
	861040000	-98.63	2010/10/29	-87.38	556955
					<u>1 339.75</u>

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
THE ROYAL PHILATELIC SOCIETY OF CANADA	101001	31.50	2010/10/01	32.36	0
				32.36	
THE WALL STREET JOURNAL	101001	602.70	2010/10/01	574.00	0
				574.00	
TIGER DIRECT.CA INC	p26425320101	1 235.55	2010/09/30	1 094.62	554364
	p26425320101	1 235.55	2010/09/30	86.20	0
				1 180.82	
TOSHIBA SOLUTION D'AFFAIRES	ar1119282	141.32	2010/10/05	9.86	0
	ar1119282	141.32	2010/10/05	125.20	466652
	ar1119234	148.85	2010/10/05	10.39	0
	ar1119242	156.83	2010/10/05	10.94	0
	ar1119235	127.91	2010/10/05	8.92	0
	ar1119235	127.91	2010/10/05	113.32	471985
	ar1119234	148.85	2010/10/05	131.87	471985
	ar1119242	156.83	2010/10/05	138.94	470971
			549.44		
TRACTION	269269783248	54.27	2010/10/14	48.08	556581
	269269782883	59.46	2010/10/12	52.68	556581
	269269783248	54.27	2010/10/14	3.79	0
	269269782883	59.46	2010/10/12	4.15	0
	269269784917	20.09	2010/10/22	1.40	0
	269269784917	20.09	2010/10/22	17.80	560574
				127.90	
TRAFIC INNOVATION INC.	00404803	30 679.43	2010/10/07	2 140.43	0
	00404803	30 679.43	2010/10/07	27 180.00	532884
	00404863	230.90	2010/10/15	204.57	532884
	00404863	230.90	2010/10/15	16.11	0
				29 541.11	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C	cn040117	211.08	2010/10/09	14.73	0
	cn040117	211.08	2010/10/09	187.00	471306
	cn040116	303.49	2010/10/09	21.17	0
	cn040116	303.49	2010/10/09	268.88	471306
	cn040115	186.96	2010/10/09	165.64	471306
	cn040115	186.96	2010/10/09	13.04	0
	ch040074	256.23	2010/10/16	227.00	478701
	ch040113	256.23	2010/10/16	227.00	478701
	ch039925	477.74	2010/10/02	33.33	0
	ch040039	256.23	2010/10/09	17.88	0
	ch040074	256.23	2010/10/16	17.88	0
	ch039969	477.74	2010/10/02	423.25	478701
	ch039998	328.64	2010/10/09	291.15	478701
	ch039969	477.74	2010/10/02	33.33	0
	632653	56.44	2010/10/01	3.94	0
	ch039925	477.74	2010/10/02	423.25	478701
	ch040113	256.23	2010/10/16	17.88	0
	632653	56.44	2010/10/01	50.00	470910
	ch040039	256.23	2010/10/09	227.00	478701
	ch039998	328.64	2010/10/09	22.93	0
	cn040214	186.96	2010/10/16	13.04	0
	cn040216	379.85	2010/10/16	336.52	471306
	cn040215	190.98	2010/10/16	169.20	471306
	cn040214	186.96	2010/10/16	165.64	471306
	cn040216	379.85	2010/10/16	26.50	0
	cn040215	190.98	2010/10/16	13.32	0
	ch040157	256.23	2010/10/23	17.88	0
	ch040210	256.23	2010/10/23	227.00	478701
	cn040330	166.87	2010/10/22	11.64	0
	ch040157	256.23	2010/10/23	227.00	478701
	ch040210	256.23	2010/10/23	17.88	0

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
	cn040330	166.87	2010/10/22	147.84	471306
	cn040331	231.17	2010/10/23	204.80	471306
	cn040331	231.17	2010/10/23	16.13	0
	cn040213	3 302.80	2010/10/16	2 926.07	472872
	cn040213	3 302.80	2010/10/16	230.42	0
	cn040440	752.88	2010/10/30	52.53	0
	cn040440	752.88	2010/10/30	667.00	473213
	ch040253	256.23	2010/10/30	227.00	478701
	ch040253	256.23	2010/10/30	17.88	0
	xh040315	256.23	2010/10/30	227.00	478701
	xh040315	256.23	2010/10/30	17.88	0
				8 646.45	
TROPHEES LEIGHCO DELUXE INC	405200	558.73	2010/10/14	38.98	0
	405200	558.73	2010/10/14	495.00	560411
				533.98	
UNIFIRST CANADA LTEE	7252586562	149.03	2010/10/07	132.03	485527
	7252586562	149.03	2010/10/07	10.40	0
	7252587874	149.03	2010/10/14	132.03	485527
	7252587874	149.03	2010/10/14	10.40	0
	7252581936	33.81	2010/09/16	2.36	0
	7252581936	33.81	2010/09/16	29.95	513092
	7252589217	188.63	2010/10/21	13.16	0
	7252589217	188.63	2010/10/21	167.11	485527
	7252590602	200.09	2010/10/28	13.96	0
	7252590602	200.09	2010/10/28	177.26	485527
				688.66	
UNIFORMES LE GRAND (1983) INC.	101292	524.87	2010/10/06	465.00	359779
	101292	524.87	2010/10/06	36.62	0
				501.62	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
UNITED RENTALS	90340620001	637.74	2010/10/15	44.49	0
	90340620001	637.74	2010/10/15	565.00	557620
				<u>609.49</u>	
UNITED WELDING PROCESSES (CAN) INC	11841	654.68	2010/09/22	580.00	547713
	11841	654.68	2010/09/22	45.68	0
				<u>625.68</u>	
VALENTE, ANNA	rembempl101108	72.03	2010/11/08	69.26	0
				<u>69.26</u>	
VANHOF & BLOKKER LTD	450517	1 035.30	2010/10/18	986.00	467521
	450517	1 035.30	2010/10/18	77.65	0
				<u>1 063.65</u>	
VENTE DE PIECES DE BALAIS SPS INC.	2419	234.33	2010/10/26	16.35	0
	2419	234.33	2010/10/26	207.60	561522
				<u>223.95</u>	
VIDEOTRON LTEE	600181430015dec10	112.82	2010/11/12	107.82	0
				<u>107.82</u>	
VINCO INC	127643	33.35	2010/10/28	2.33	0
	127643	33.35	2010/10/28	29.54	553427
				<u>31.87</u>	
VITRERIE PIERREFONDS INC	22392	592.59	2010/10/20	525.00	559930
	22392	592.59	2010/10/20	41.34	0
				<u>566.34</u>	
VITRO PLUS	9811377	558.73	2010/10/06	38.98	0
	9811377	558.73	2010/10/06	495.00	553106
				<u>533.98</u>	

Liste des chèques et factures
du 28 Octobre 2010 au 30 Novembre 2010

Fournisseur	No. Facture	Montant facture	Date facture	Montant répartition	No. bon commande
VOYSIS IP SOLUTIONS	3366	990.48	2010/10/26	877.50	564117
	3366	990.48	2010/10/26	69.10	0
				<u>946.60</u>	
WARD, BERTRAND	rembempl101028	47.35	2010/10/28	45.53	0
				<u>45.53</u>	
W. COTE ET FILS LTEE	fc008214	354.61	2010/10/29	314.17	562245
	fc008214	354.61	2010/10/29	24.74	0
				<u>338.91</u>	
WEST ISLAND CANCER WELLNESS CENTRE	100922	300.00	2010/09/22	300.00	0
				<u>300.00</u>	
WOLSELEY	3524115	3 565.66	2010/10/14	82.14	556402
	3524115	3 565.66	2010/10/14	6.47	0
				<u>88.61</u>	
WORTH, MONIQUE	rembempl101110	94.71	2010/11/10	90.51	0
	rembempl101109	253.73	2010/11/09	238.05	0
	rembempl101109	253.73	2010/11/09	10.58	0
				<u>339.14</u>	
Grand total :				1 484 454.36	



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES
AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS**

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES
AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS**

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement s'engage à participer au programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) et à réserver sa quote-part à même l'enveloppe du programme triennal des immobilisations 2011-2013;

THAT the Borough Council commit to take part in the Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) and to save its share from the budget allowances of the 2011-2013 three-year programme of capital expenditures;

ADVENANT que le coût total des projets dépasse le montant attribué par la Ville Centre, l'arrondissement assumera les coûts excédentaires;

SHOULD the total cost of projects exceed the amount attributed by the Central City, the Borough will assume the additional costs;

CES dépenses seront financées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

THESE expenses will be financed according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

30.03 1103903038

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1103903038

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Réserver à même l'enveloppe PTI 2011-2013 la quote-part de l'arrondissement dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs

CONTENU

CONTEXTE

Le **Programme d'amélioration des aménagement des parcs (PAAP)** vise l'amélioration des installations dans les parcs existants afin d'assurer la sécurité des usagers et d'améliorer les services offerts aux familles.

Un tableau indiquant l'aide financière à chaque arrondissement est en pièce jointe. La contribution du PAAP équivaut en 2011 à 50% de la valeur de nos projets. Advenant que le coût total de la liste de projets excède le montant attribué par la ville centre, l'arrondissement devra compenser l'excédent à même son enveloppe PTI.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1100203001 - CE10 0359 - Adoption du programme PAAP
GDD 1104743003

DESCRIPTION

Le **Programme d'amélioration des aménagement des parcs (PAAP)** vise donc tel que mentionné au sommaire décisionnel 110023001, les points suivants:

- Le réaménagement d'aires de jeux vétustes pour enfants.
- Le remplacement de fontaines à boire, de tours d'éclairage, de lampadaires, d'escaliers, de murets, etc.
- Le remplacement et l'amélioration d'installations sportives comme les gradins, les arrêts-balles, les clôtures de sécurité, les surfaces de jeux naturelles, etc.
- La réfection des surfaces dégradées de sentiers et de chemins
- Le réaménagement d'aires de détente et l'ajout de mobilier.

Une liste des projets sera acheminée à la direction du "**Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle**" **Direction des grands parcs et de la nature en ville**. La liste des projets sera préparée par ordre de priorité et accompagnée d'une brève description du projet et de l'estimation des coûts.

La Ville de Montréal requiert un sommaire décisionnel confirmant l'engagement de l'arrondissement à savoir, sa quote-part de 50% pour 2011 et 2012 ainsi que les montants

excédentaires.

La répartition des budgets entre les arrondissements s'effectuera à partir d'une grille explicative de la quote-part du budget total à répartir selon le tableau des pièces jointes au dossier intitulée "**Estimation de l'aide financière devant être accordée à chacun des arrondissements - Quote-part - Année 2011 et 2012**". Cette grille qui fixe, au prorata de la population et du nombre de jeunes de moins de 20 ans selon les plus récentes statistiques disponibles.

Dans le cadre du **Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP)** et tel que cité dans le sommaire décisionnel 110023001 "la Ville de Montréal a indiqué dans la présentation de son budget 2010 qu'elle investira 21 M \$ au net par année pour les embellir et les améliorer et qu'une partie de cette somme est destinée aux parcs d'arrondissements" sur les 3 années du programme.

- 12 M \$ pour les parcs d'arrondissements
- 2 M \$ pour les parcs nécessitant des investissements prioritaires
- 7 M \$ pour le réseau des grands parcs

Totalisant 21 M \$ au net par année pour 2010-2011-2012. Il est aussi mentionné dans l'aspect financier du dossier décisionnel que les budgets inutilisés dans une année donnée au programme seront reportés à l'année suivante et que ce report sera considéré dans le cadre de l'exercice de fin d'année et un dossier sera préparé à cet effet pour décision.

JUSTIFICATION

Le programme vise la sécurité des enfants et des familles qui fréquentent les parcs de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro doit s'engager à contribuer à la réalisation de ce programme en présentant plusieurs projets et en affectant minimalement les sommes suivantes du PTI 2010-2012

Sous-projet : 053451300

2011: 564 899 \$

2012 : 564 899 \$

Les sommes excédentaires à l'enveloppe budgétaire annuelle de 1 129 758 \$ devront être assumées par l'arrondissement.

Ces sommes proviendront du PTI et des soldes reportés. Des réaménagements devront être faits au budget PTI, s'il y a lieu.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Favoriser la sécurité des usagers et l'embellissement de nos parcs locaux.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements de la Ville.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nancy LEMAIRE

Secrétaire de direction

Tél : (514) 624-1231

Télécop. : (514) 624-1333

ENDOSSÉ PAR

Sylvain MARCOUX

Chef de division infrastructure

Tél : 514 624-1541

Télécop. : 514 624-1137

Date d'endos. : 2010-11-29

Dossier # :1103903038

**Dossier # : 1103903038**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Réserver à même l'enveloppe PTI 2011-2013 la quote-part de l'arrondissement dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs

Il est recommandé au conseil d'arrondissement de s'engager à participer au programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) et réserver à même son enveloppe PTI 2011 - 2013 sa quote-part comme décrit à l'aspect financier du sommaire décisionnel. Advenant que le coût total des projets dépasse le montant attribué par la Ville Centre, l'arrondissement devra compenser l'excédent à même son enveloppe PTI.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-02 16:20

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103903038

Dossier # : 1103903038

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures

Objet : Réserver à même l'enveloppe PTI 2011-2013 la quote-part de l'arrondissement dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-12-02

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-12-02

Dossier # :1103903038

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS (PAAP)
Estimation de l'aide financière devant être accordée à chacun des arrondissements - Quote-part-Années 2011 et 2012

Arrondissements	Population ¹		Jeunes de moins de 20 ans ²		Quote-part 50% ville / 50% arrondissement		Total
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	Quote-part 50% ville	Quote-part 50% arr.	
Ahuntsic-Cartierville	126 607	7,8%	25 525	7,8%	934 282 \$	934 282 \$	1 868 564 \$
Anjou	40 891	2,5%	8 045	2,4%	298 122 \$	298 122 \$	596 244 \$
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	164 246	10,1%	35 430	10,8%	1 254 285 \$	1 254 285 \$	2 508 571 \$
Lachine	41 391	2,6%	9 085	2,8%	318 940 \$	318 940 \$	637 881 \$
LaSalle	74 763	4,6%	15 335	4,7%	556 486 \$	556 486 \$	1 112 973 \$
L'Île-Bizard – Saint-Geneviève	17 590	1,1%	4 800	1,5%	152 668 \$	152 668 \$	305 336 \$
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	129 110	8,0%	23 305	7,1%	903 062 \$	903 062 \$	1 806 124 \$
Montréal-Nord	83 911	5,2%	19 795	6,0%	671 697 \$	671 697 \$	1 343 394 \$
Outremont	22 897	1,4%	6 030	1,8%	194 750 \$	194 750 \$	389 500 \$
Pierrefonds – Roxboro	65 041	4,0%	17 770	5,4%	564 899 \$	564 899 \$	1 129 798 \$
Plateau-Mont-Royal	101 054	6,2%	13 715	4,2%	624 285 \$	624 285 \$	1 248 570 \$
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	105 372	6,5%	25 190	7,7%	849 549 \$	849 549 \$	1 699 098 \$
Rosemont – La Petite-Patrie	133 618	8,2%	22 105	6,7%	897 868 \$	897 868 \$	1 795 736 \$
Saint-Laurent	84 833	5,2%	19 905	6,1%	677 117 \$	677 117 \$	1 354 234 \$
Saint-Léonard	71 730	4,4%	15 325	4,7%	545 074 \$	545 074 \$	1 090 149 \$
Sud-Ouest	69 680	4,3%	14 440	4,4%	521 344 \$	521 344 \$	1 042 688 \$
Verdun	66 078	4,1%	12 220	3,7%	467 520 \$	467 520 \$	935 040 \$
Ville-Marie	78 876	4,9%	9 265	2,8%	461 013 \$	461 013 \$	922 025 \$
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	142 825	8,8%	31 705	9,6%	1 107 038 \$	1 107 038 \$	2 214 077 \$
Total Ville de Montréal	1 620 513	100,0%	328 990	100,0%	12 000 000 \$	12 000 000 \$	24 000 000 \$

¹ Selon le Recensement de 2006 de Statistique Canada.

² Selon le Recensement de 2006 de Statistique Canada.

- Calcul de la quote-part: (50%*proportion population + 50%*proportion jeunes) * 24 000 000 \$.

Note : Le présent tableau sera ajusté dès la publication des nouvelles données du recensement.



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

AVIS DE MOTION –

NOTICE OF MOTION –

Le conseiller donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique afin d'abroger le premier paragraphe de l'article 8.16 interdisant le stationnement d'un véhicule sur la voie publique pendant plus de trois heures.

Councillor gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a new by-law will be presented modifying by-law 868 of the former Ville de Pierrefonds concerning traffic and public security in order to repeal the first paragraph of Section 8.16 prohibiting the parking of a vehicle on a public road during more than three hours.

40.01 1103903040

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
CA29 0040-1

SECOND DRAFT BY-LAW CA29 0040-1

ATTENDU QU'une assemblée publique de
consultation a été tenue le 6 décembre 2010 à
18 h 30 ;

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

ET RÉSOLU

QUE le second projet de règlement modifiant le
règlement de zonage CA29 0040 afin de créer
la zone H3-4 272-2 à même les zones H3-4-
272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie
d'usages « Habitation de type multifamilial
(h3) » de 4 logements minimum en structure
isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un
maximum de 10 étages, dont l'annexe III diffère
de celle du premier projet de règlement en ce
que les dimensions des marges latérales et
arrière qui avaient été interverties ont été
corrigées, soit adopté tel que soumis ;

Le tout sur les lots 1 842 824, 1 842 825 et
1 842 850 du cadastre du Québec situés du
côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest
du boulevard Saint-Jean.

QU'un avis public annonçant la possibilité de
faire une demande de participation à un
référendum soit publié conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.02 1103840020

Monique WORTH

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

WHEREAS a public consultation meeting was
held on December 6, 2010 at 6:30 p.m.;

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

AND RESOLVED

THAT the second draft by-law modifying zoning
by-law CA29 0040 in order to create H3-4-272-2
zone from H3-4-272-1 and H3-4-272 zones and to
authorize the use category "dwelling of multifamily
(h3) type" of a minimum of 4 dwellings within a
detached structure, having a minimum of 4 storeys
and a maximum of 10 storeys, of which Appendix
III is different from the one in the first draft by-law
since the dimensions of side and rear yards that
had been reversed, have been corrected, be
adopted as submitted;

The whole on lots 1 842 824, 1 842 825 and
1 842 850 of the cadastre of Quebec located on
the north side of boulevard Gouin Ouest, west of
boulevard Saint-Jean.

THAT a public notice, proclaiming that applications
to a referendum by be received, be published
according to the provisions of the law.

UNANIMOUSLY ADOPTED

Suzanne CORBEIL

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1103840020**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Catégorie :	Réglementation
Sous-catégorie:	Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver la modification au règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages.

CONTENU**CONTEXTE**

Une correction est apportée à l'annexe III (grille de spécifications H3-4-272-2) pour modifier les dimensions des marges latérale et arrière qui avaient été interverties dans la grille jointe au premier projet.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention****Autre intervenant et sens de l'intervention****RESPONSABLE DU DOSSIER**

Suzanne PFDS ROCHON
Secrétaire de direction

Tél : 514 624-1151

Télécop. : 514 624-1300

Dossier # :1103840020

Dossier # : 1103840020

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement

Objet : Approuver la modification au règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages.



RESPONSABLE DU DOSSIER

Suzanne PFDS ROCHON
Secrétaire de direction

Tél : 514 624-1151
Télécop. : 514 624-1300

Dossier # :1103840020

Dossier # : 1103840020

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement

Objet : Approuver la modification au règlement de zonage CA29 0040 afin de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages et d'un maximum de 10 étages.



Reglement-aldo.pdf



Rapport.pdf



projet.Aldo construction.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephane QUESNEL
Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

Dossier # :1103840020

Le 20 octobre 2010

Monsieur Jacques Chan, directeur d'arrondissement

Objet : Rapport concernant la modification au règlement de zonage CA 29 0040 dans le but de créer la zone H3-4-272-2 à même les zones H3-4-272-1 et H3-4-272 et d'autoriser la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de quatre logements minimum en structure isolée, d'un minimum de quatre étages, d'un maximum de 10 étages

Monsieur Chan,

Le promoteur immobilier Aldo Construction désire présenter un projet de construction sur le terrain formé par les lots 1 842 824 et 1 842 825. Le zonage actuel prévoit la construction de type multifamilial de deux étages sur le lot 1 842 824 et la construction de type multifamilial de deux à quatre étages sur le lot 1 842 825.

À la suggestion du Comité d'architecture du 19 août dernier, le promoteur a présenté deux options de construction sur les lots 1 842 824 et 1 842 825. La première option comporte un immeuble variant de deux à quatre étages d'un total de 60 logements. Cette option rencontre les paramètres de densité (nombre d'étages, COS, CES) établis par la grille de zonage.

La deuxième option comporte un bâtiment de 10 étages d'un total de 75 logements. Toutefois, ce projet ne rencontre pas les exigences de densité de la grille en ce qui a trait au nombre d'étages.

Le Comité d'architecture a recommandé cette option en s'appuyant sur les avantages de l'aménagement du site, de l'éloignement des constructions existantes et de l'intérêt visuel à partir du boulevard Gouin Ouest.

Justification

Suite à la présentation des deux options à la réunion publique du C.C.U., plusieurs questions et opinions ont été adressées au Comité.

Le C.C.U. est d'avis qu'une modification au règlement de zonage devrait être envisagée afin de permettre l'option numéro 2 (immeuble de 10 étages, 75 logements). Celui-ci justifie sa recommandation par les éléments suivants :

- a) Le zonage actuel permet deux étages sur le lot 1 842 824 à l'ouest du terrain et quatre étages sur le lot 1 842 825 à l'est du terrain. En limitant ainsi le nombre d'étages, le projet doit occuper plus de superficie au sol afin de rencontrer les critères de rentabilité par rapport au nombre de logements offerts. Ce type d'occupation restreint les percées visuelles sur la rivière des Prairies, réduit la préservation du couvert végétal et nuit à la qualité de vie du voisinage en s'implantant très proche de la limite de la propriété située à l'ouest.

Un projet de 10 étages permettrait de réduire considérablement l'empreinte au sol tout en augmentant le nombre de logements. Ce type de bâtiment permet la préservation du couvert végétal, augmente les percées visuelles sur la rivière tout en assurant une gradation de densité entre le secteur résidentiel unifamilial à l'est et multifamilial à l'ouest.

- b) Le projet ne comportera pas d'augmentation significative de la circulation en comparaison avec un projet conforme. Il n'y a qu'une différence de 15 unités entre les deux options. À cet effet, une étude de circulation sera exigée au moment de l'analyse du projet dans le cadre du PIIA.

- c) Étant donné la localisation du bâtiment à 42,06 m de la limite de propriété avant, le gabarit du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments du boulevard Gouin Ouest et offre une perspective très dégagée.


Le projet prévoit une plantation d'arbres avec un talus afin de protéger la maison unifamiliale adjacente sur le côté ouest du terrain. L'aménagement de cette proposition devra faire l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre du PIIA.

- d) Bien que le boulevard Gouin Ouest possède une vocation résidentielle de basse densité à l'ouest du projet par rapport à une densité moyenne-élevée à l'est du terrain, la proposition d'un bâtiment de 10 étages dont la hauteur serait de ± 90 pieds possède des avantages visuels beaucoup plus intéressants qu'un projet de deux à quatre étages d'une hauteur de 60 pieds.
- e) L'amendement devrait inclure le lot 1 842 850 (lot situé à l'est du terrain visé par les promoteurs) afin d'offrir les mêmes paramètres de densité que le terrain visé par les demandeurs. Ce terrain est présentement occupé par un ensemble de trois résidences unifamiliales détachées et offre un potentiel de développement relativement restreint dû à la présence d'une zone inondable dont la limite doit être définie par un arpenteur-géomètre.


Conclusion

Le Service de l'aménagement urbain recommande au Conseil d'arrondissement de procéder à l'amendement au règlement de zonage afin d'autoriser les usages de la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de quatre logements minimum en structure isolée, d'un minimum de quatre étages et d'un maximum de 10 étages pour les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1 842 850, le tout tel que rédigé par le projet d'amendement joint au présent rapport.

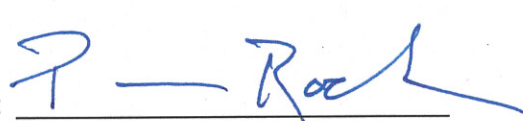
Rédigé par :


Stéphane Quesnel, urbaniste, o.u.q.
Conseiller en aménagement - Urbanisme et environnement

Vérifié par :


Fabienne Labouly, urbaniste, o.u.q.
Chef de division - Urbanisme et environnement

Approuvé par :


Pierre Rochon, urbaniste, o.u.q.
Directeur - Aménagement urbain et services aux entreprises

p.j. Projet de règlement CA 29 0040-01
 Projet de construction options 1 et 2 (Aldo Construction)

LIEU DE CONSTRUCTION : 14 399 boulevard Gouin Ouest
Projet : Bâtiment multifamilial isolé - 10 étages - 75 logements - 14 399 Gouin

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (#GDD :) DATE : 6 octobre 2010

Identification : Promoteur Propriétaire Architecte

Nom du propriétaire : Aldo Construction Inc. (Aldo Coviello) **Téléphone :** 514-322-9007 **Télocopieur :**
Adresse du propriétaire : 10 260 Des Ricollets, Mtl Nord, Qc, H1H 4E6 **Courriel :** catherine@aldoconstruction.ca

Nom du requérant : M. Claude Asselin - consultant arch/ urb. **Téléphone :** 514-952-4461 **Télocopieur :**
Adresse du requérant : **Courriel :** Claude.Asselin@dessau.com

Nom de l'architecte : Geiger/Huot Architectes **Téléphone :** 514-935-3338 **Télocopieur :** 514-935-3375
Adresse de l'architecte : 3745, St-Jacques, Montréal, QC, H4C 1H3, suite 210 **Courriel :** ehuet@geigerhuot.com

Lot subdivisé Oui Non N° de lot : 1 842 824 et 1 842 825 (regroupement à venir)

10 % aux fins de parc requis : Oui Non Montant :

Lieu de construction : 14 399 Gouin **Secteur :** Ouest

Phases de réalisation	Mois	Année	PIIA Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Été 2011		

Valeur approximative : **Frais de PIIA : 2470.00\$** **N° reçu :**

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

	PROPOSÉ	REQUIS
NOMBRE DE BÂTIMENT(S)	1	
Nombre d'étage(s)	10	2 et 4
Nombre d'unités	75	-
DIMENSIONS DU BÂTIMENT (m)		
Front :	29,64	
Arrière :	29,64	
Profondeur :	28,52	
Superficie au sol (m ²)	764,13	
Élévation : (niv de rue :23,91 m)	28,02	
Superficie de plancher (m ²)	7480,7	
DIMENSIONS DU TERRAINS (m)		
Front :	58,39	-
Arrière :	69,41	-
Profondeur :	95,36 à 92,94	-
Superficie :	5310,44	-
C.O.S.	1,41	0,5 à 2
C.E.S.	0,14	0,5
Cases de stationnement :	111 (1)	109
Unité de stationnement vélos		6
Revêtement : Brique beige et noire		
Aire d'agrément Superficie (m ²)		2625
MARGES D'IMPLANTATION (voir note 2)		
Cour avant minimale (m)	40,58	8
Cour arrière minimale (m)	15,0	12
Cour latérale minimale (m)	11,7 7,49	6
	Volume prévu	Volume requis
Local à déchets	N/D	42,8 m3
Local de rangement	N/D	
	Requis	Non-requis
Ascenseur	X	
Gicleur	X	

NOTE :
(1) Stationnement : 1,45 cases / log.
10 % maximum des cases de stationnement permis en cour avant.
Proposé 20 %.

(2) Marges de recul proposées dans le cadre d'une modification au règlement de zonage afin de permettre un bâtiment de 10 étages dans cette zone.

Étude d'impact microclimatiques à venir
Étude de circulation à venir
Plan d'aménagement paysager à venir

LIMITES DE DENSITÉ ACCEPTABLE (Source : Plan d'urbanisme)
Secteur de densité 18-T1 : 12 étages maximum
CES : 50 % maximum ; COS : 0,2 - 3,0

RECOMMANDATIONS DU C.C.U.

ZONAGE

Groupe d'usage	H3, 2 à 4 étages
Zonage existant	H3-4-272 et H3-4-272-1
Zonage requis	H3, 10 étages

SERVICES MUNICIPAUX

INFRASTRUCTURES

Existant : Proposé :

Infrastructure égout aqueduc privé
Oui Certificat du ministère de l'Environnement requis
Non

Service infrastructure privée
Oui Confirmation écrite requise de l'arrondissement
Non

Zone inondable 20 ans 100 ans plan 1099
Côte d'élévation : 23,57 m 24,14 m

Dérogation Radiation aux zones inondables
Plan d'arpenteur : oui non

Dérogation mineure requise dans le cadre du projet
Oui Non Numéro : _____
Garantie bancaire : _____
Date : _____

COMITÉ D'ARCHITECTURE

Première rencontre : 29 juin 2010
 Deuxième rencontre : 18 août 2010
 Troisième rencontre : _____

Réseau Hydro-Québec Aérien
Souterrain

Cablo-distribution et Télécommunication Aérien
Souterrain

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
Le
RÉSOLUTION #

Division urbanisme et environnement

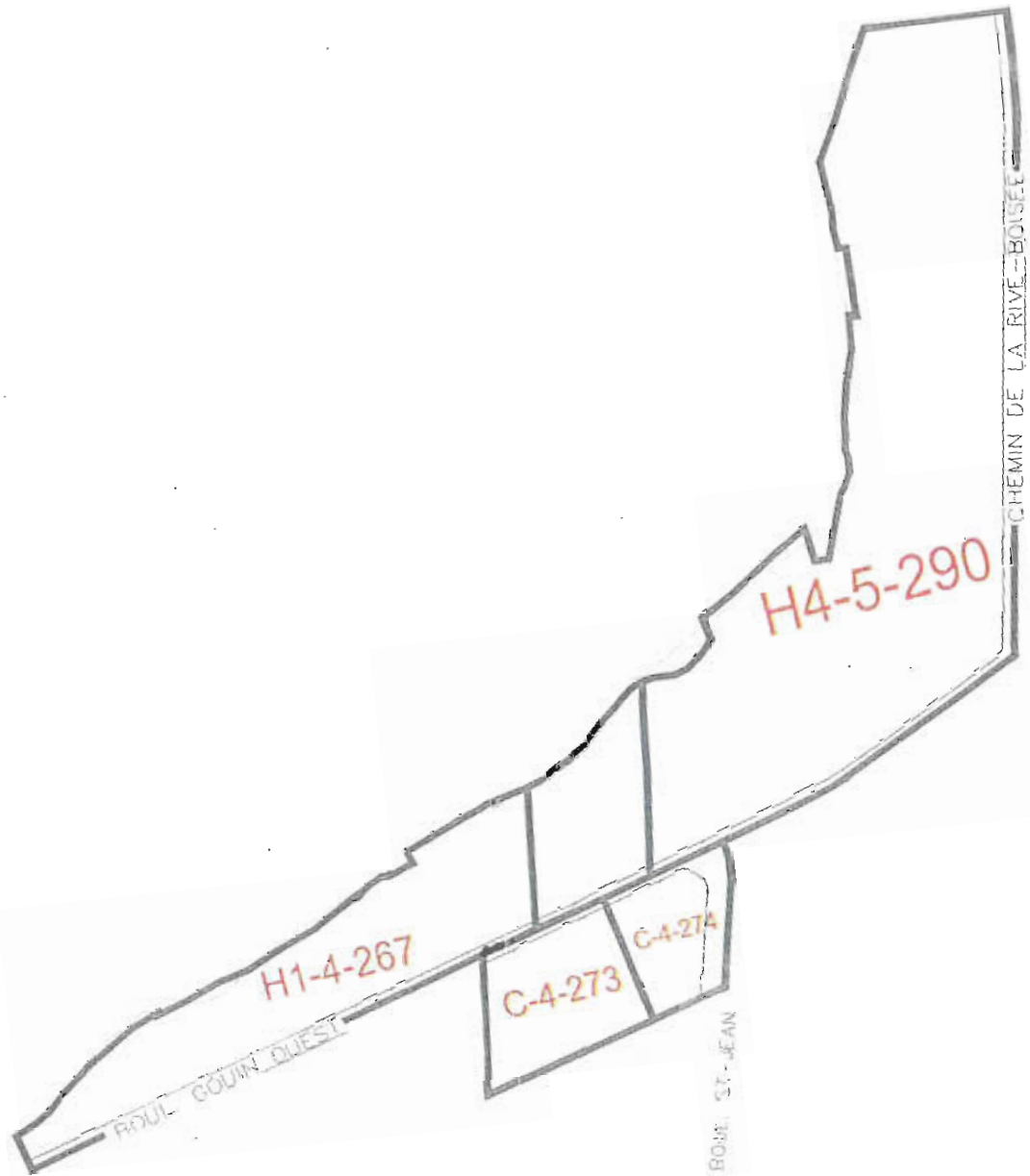
Véifié par : *[Signature]*

Approuvé par : *[Signature: Fabienne Leblond]*

Date : *[Signature: Oct 10]* No. _____

VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds/Roxboro
Aménagement urbain et services aux entreprises

RÉUNION DU : 12 octobre 2010



**Comité d'architecture
Réunion du 18 août 2010**

418

1. IDENTIFICATION

Lots nos : 1 842 824, 1 842 825 (lot proposé à venir)	Zonage actuel : H3-4-272, H3-4-272-1
Adresse : 14399, boulevard Gouin Ouest	
Requérant : M. Aldo Coviello – Aldo construction inc.	Courriel : catherine@aldoconstruction.ca
Téléphone : 514-322-9007 (poste 221)	Télécopieur : _____
Projet ou sous-groupe du bâtiment : Construction d'un bâtiment multiifamilial isolé de 48 logements	
Concepteur : M. Éric Huot, arch., (M. Claude Asselin, arch. Urbaniste, M. Maxime Asselin, arch.)	
Téléphone : 514-935-3338 (514-952-4461)	Télécopieur : _____
Courriel : (claude.asselin@dessau.com)	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Guy Dépatie, architecte
Michel Beaudry, architecte
Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme et environnement
Guy Bernard, chef de division Construction et occupation
M. Aldo Coviello, promoteur
M. Éric Huot, architecte

2. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ARCHITECTURE

Fabienne Labouly revoit pour le comité les différentes propositions soumises pour commentaires depuis la première présentation de ce projet. Le comité était disposé à accepter un bâtiment plus haut ayant une empreinte plus restreinte au sol afin de maximiser les vues sur la rivière, malgré les dispositions du zonage actuel, mais le conseil, lors d'une présentation en caucus, a préféré que tout nouveau projet soit réalisé en conformité avec le zonage actuel.

Ce dernier aménagement propose donc un bâtiment de 4 étages comprenant 48 logements implantés sur la portion est du site. Par sa dimension, il empiète sur le lot à l'ouest qui est zoné pour une structure de deux étages seulement. Le volume et le niveau du rez-de-chaussée créent une barrière visuelle importante entre le boulevard Gouin Ouest et la Rivière, ce qui va à l'encontre de l'esprit des aménagements susceptibles de contribuer à la qualité du parcours riverain, tel que préconisé par le plan d'urbanisme.

Il est clair que la limite actuelle du zonage ne permet pas la construction suggérée. Une dérogation serait peut-être recevable si la densité actuelle n'est pas supérieure à celle d'un projet de plein droit, de forme irrégulière, plus étalée sur le site ; ceci serait à valider avec le service du contentieux. Une nouvelle proposition avec deux étages d'un côté et quatre étages de l'autre permettrait de voir le résultat sur l'aménagement du site d'un bâtiment conforme au règlement.

Par la suite, le comité suggère au promoteur de présenter les deux options proposées aux dernières réunions du comité d'architecture au Conseil en s'appuyant sur les avantages de l'aménagement du site, de l'éloignement des constructions existantes et de l'intérêt visuel à partir du boulevard Gouin Ouest.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Recommandation sans modification | <input type="checkbox"/> |
| Recommandation avec modification | <input type="checkbox"/> |
| À refuser | <input type="checkbox"/> |
| Reporté | <input checked="" type="checkbox"/> |



REÇU LE
- 1 OCT. 2010

OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010

aldo.
CONSTRUCTION.CA

GeigerHuot
GeigerHuot

RIVIÈRE DES PRAIRIES

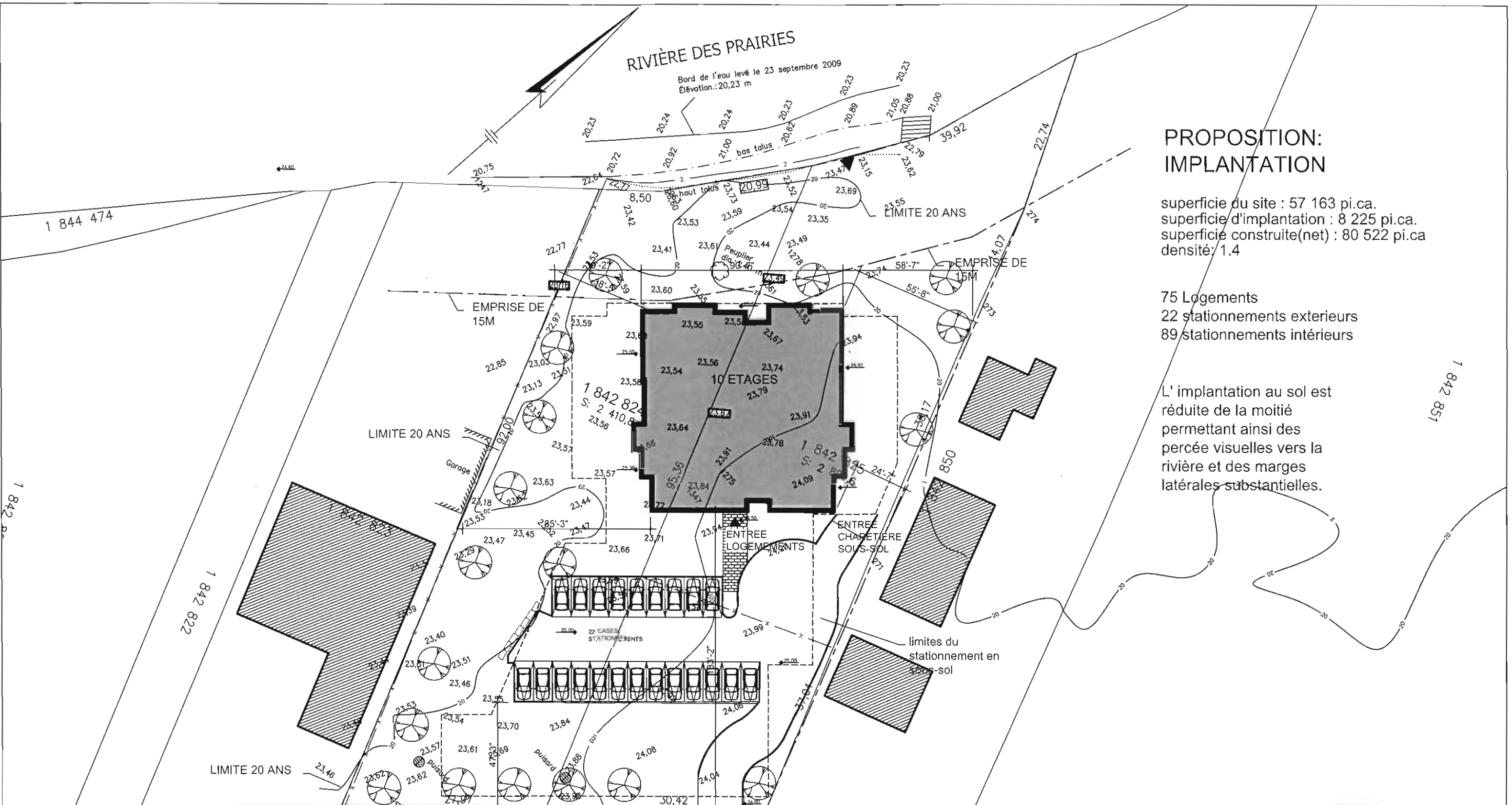
Bord de l'eau levé le 23 septembre 2009
Élévation: 20,23 m

PROPOSITION: IMPLANTATION

superficie du site : 57 163 pi.ca.
superficie d'implantation : 8 225 pi.ca.
superficie construite(net) : 80 522 pi.ca.
densité: 1.4

75 Logements
22 stationnements extérieurs
89 stationnements intérieurs

L'implantation au sol est réduite de la moitié permettant ainsi des percées visuelles vers la rivière et des marges latérales substantielles.



OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1"=40'-0"

PROPOSITION:
ELEVATION SUR RUE

Le corps principal est situé en recul de l'alignement qui permet de moduler l'impact de la volumétrie sur la rue.

Le revêtement principal est de la maçonnerie, les deux derniers étages, en plus d'être en retrait, sont principalement revêtus de verre et de métal, pour atténuer l'effet de masse.

Des fondations hydrofuges permettent d'enfourer complètement le niveau de stationnement



OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

PROPOSITION:
ELEVATION EST



04 OCT. 2010

OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"



PROPOSITION:
ELEVATION EST



04 OCT. 2010

OPTION 10 ÉTAGES
Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"



PROPOSITION:
ELEVATION OUEST

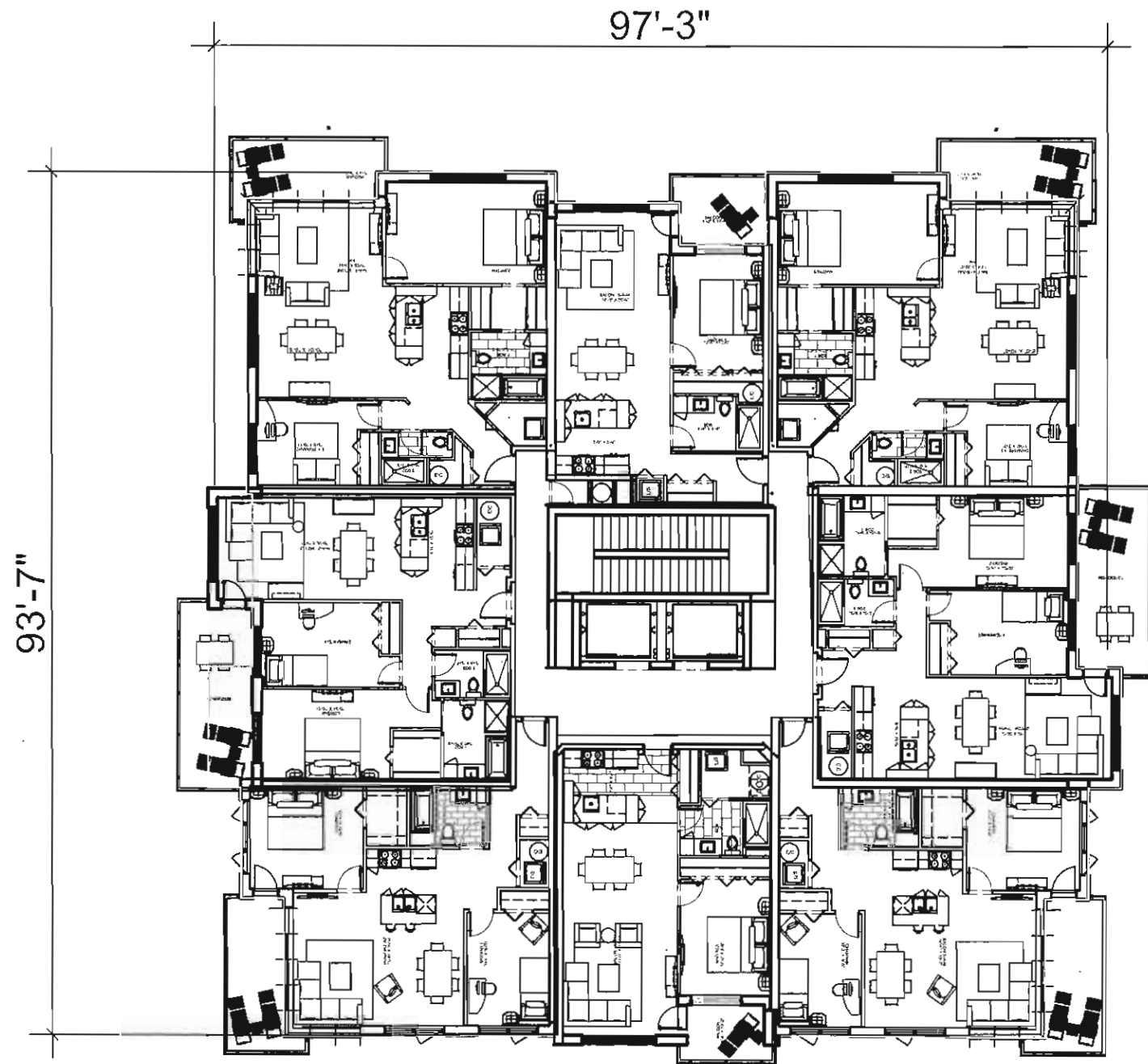


04 OCT. 2010

OPTION 10 ÉTAGES
Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"





PROPOSITION:
PLAN TYPIQUE

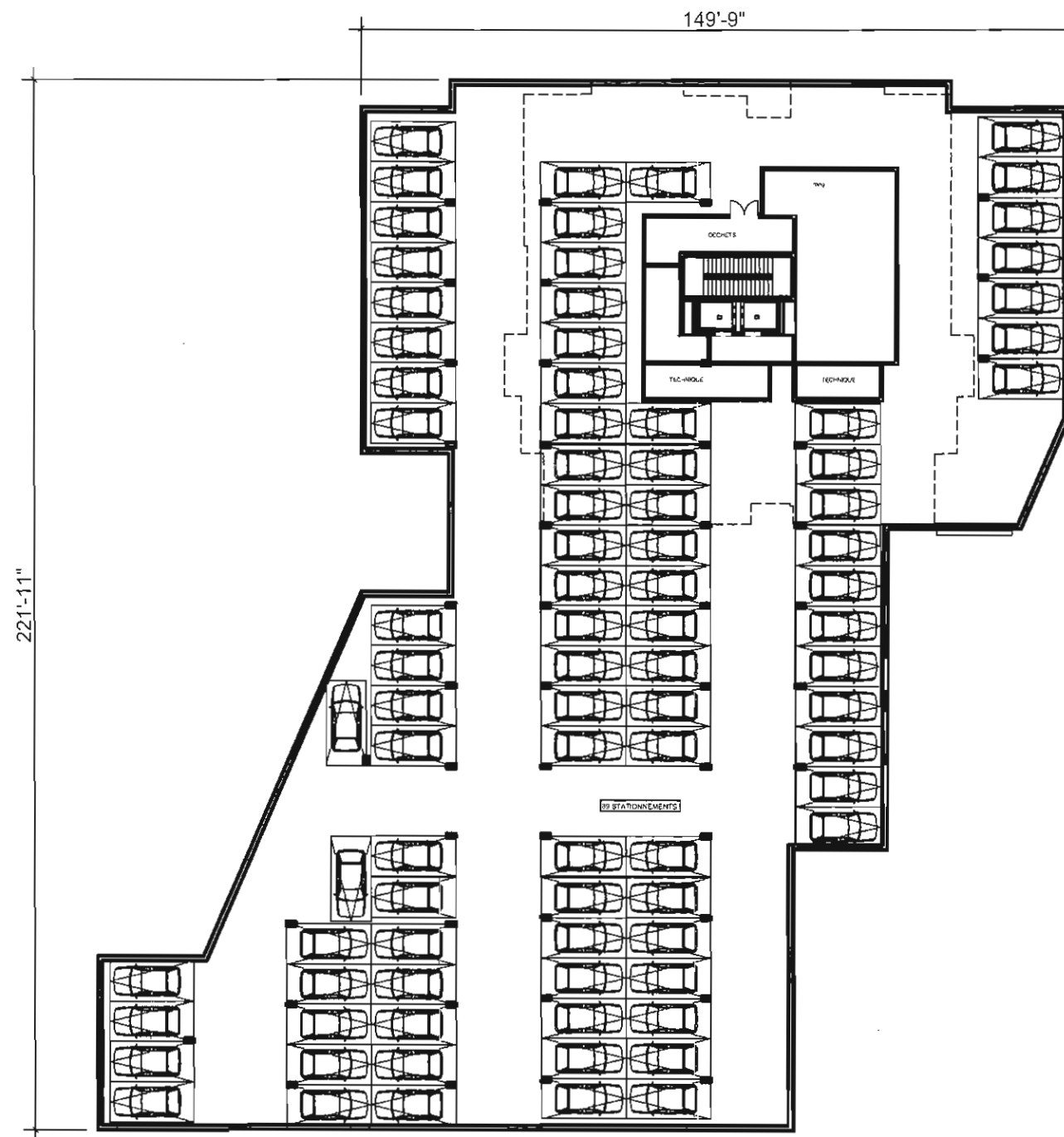
OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

aldo
CONSTRUCTION.CA

GeigerHuot
ARCHITECTES



OPTION 10 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/32"=1'-0"

aldo
CONSTRUCTION.CA


GeigerHuot
architectes

PROJET DE CONDOMINIUMS BOUL. GOUIN
PIERREFONDS, QUÉBEC

ALDO CONSTRUCTION


ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT
21 JUIN - H.A.E.

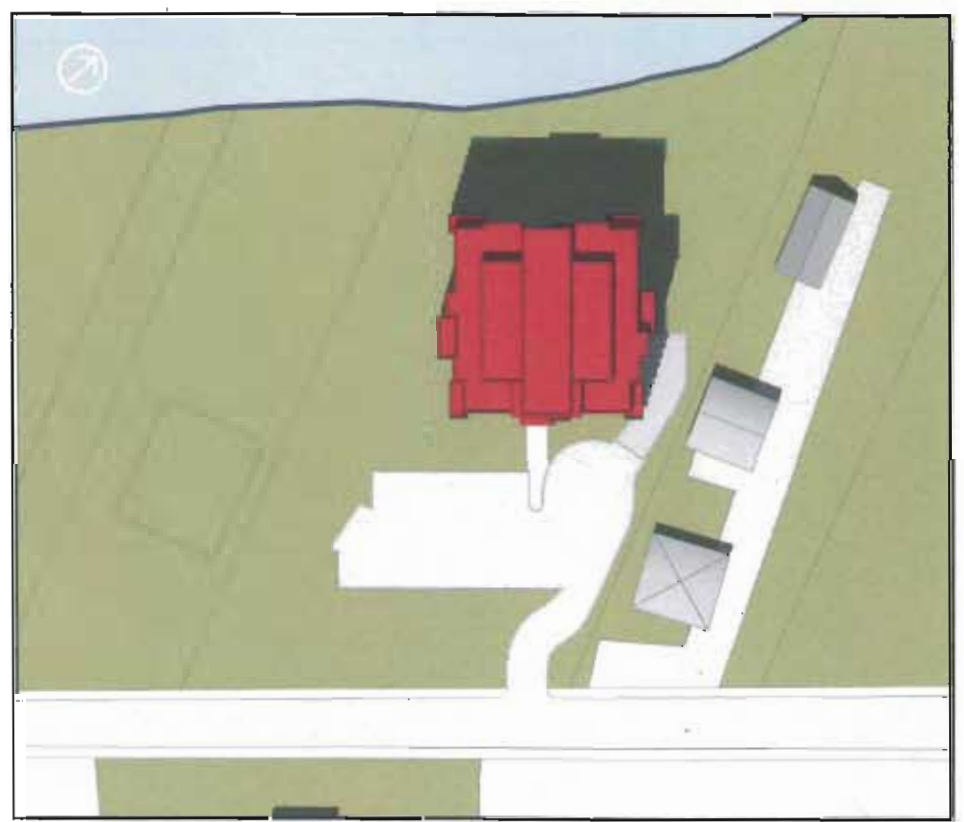


6h00 

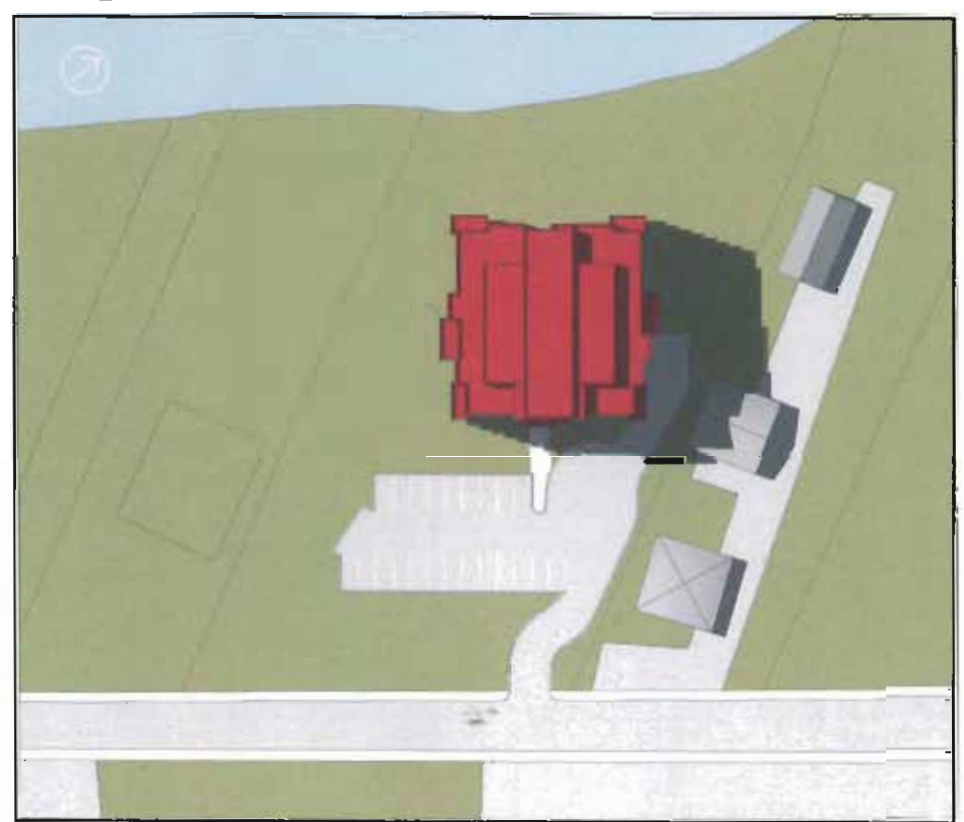


9h00 

 12h00



 15h00



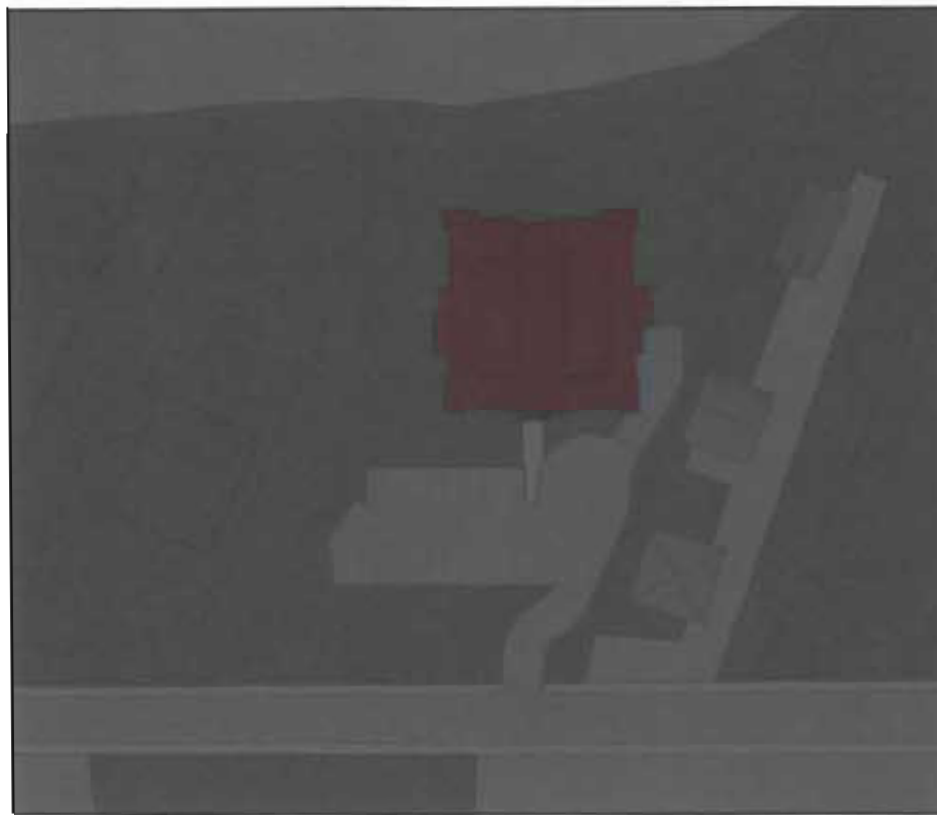
 18h00




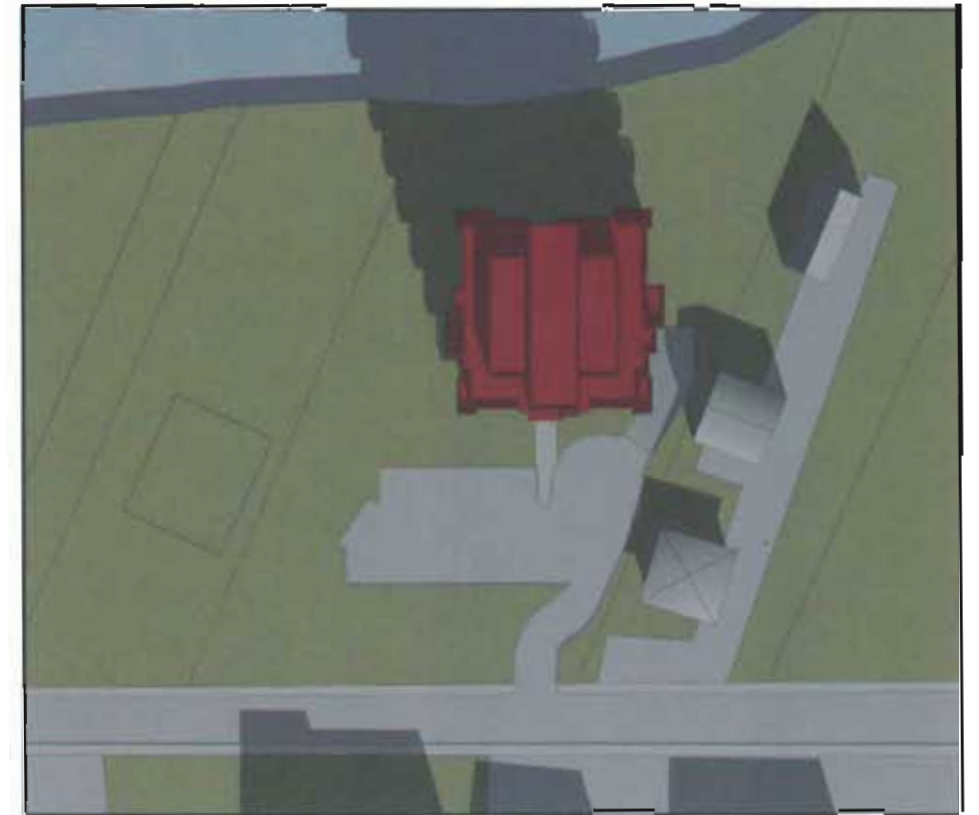
PROJET DE CONDOMINIUMS BOUL. GOUIN
PIERREFONDS, QUÉBEC

ALDO CONSTRUCTION


ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT
21 SEPTEMBRE - H.A.E.

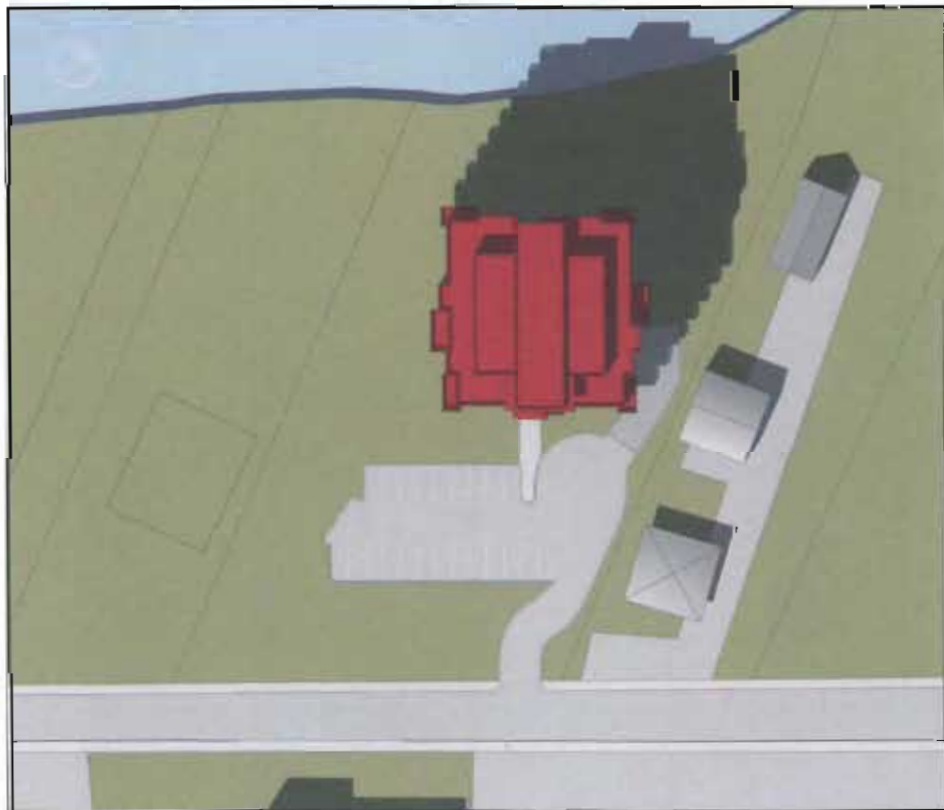


6h00 

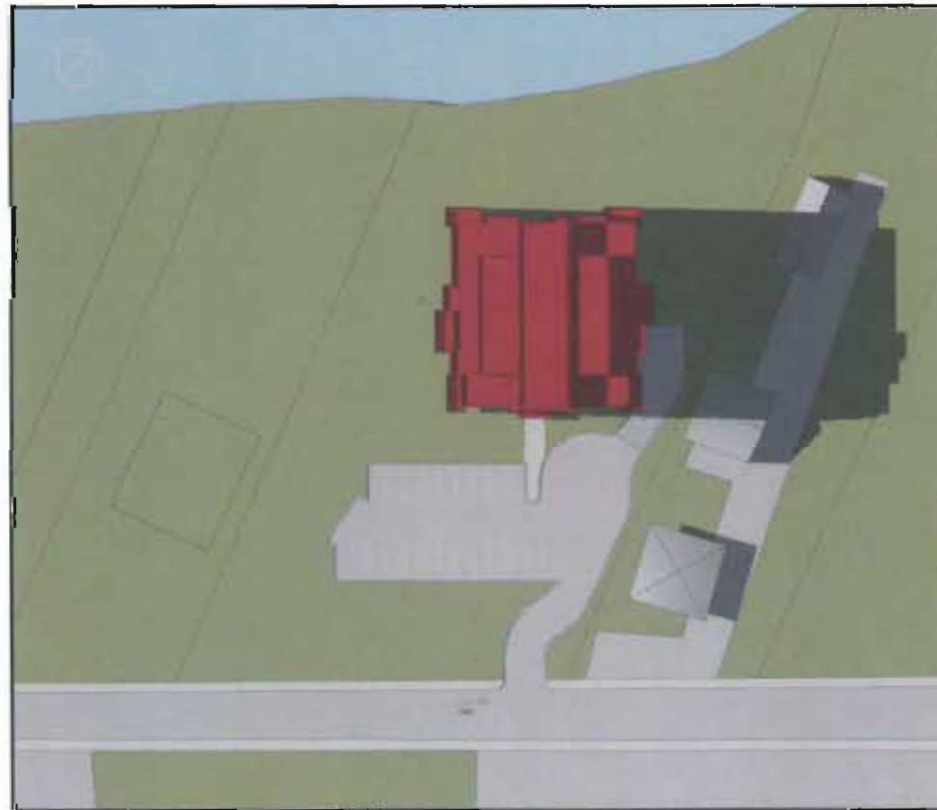


9h00 

 12h00



 15h00



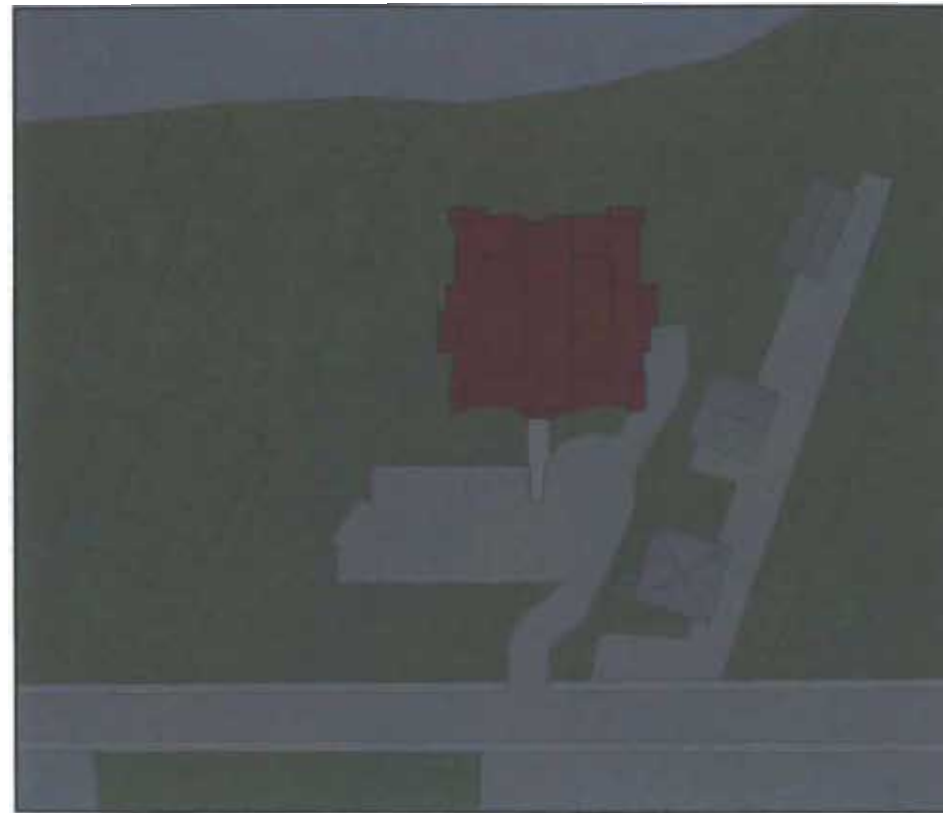
 18h00




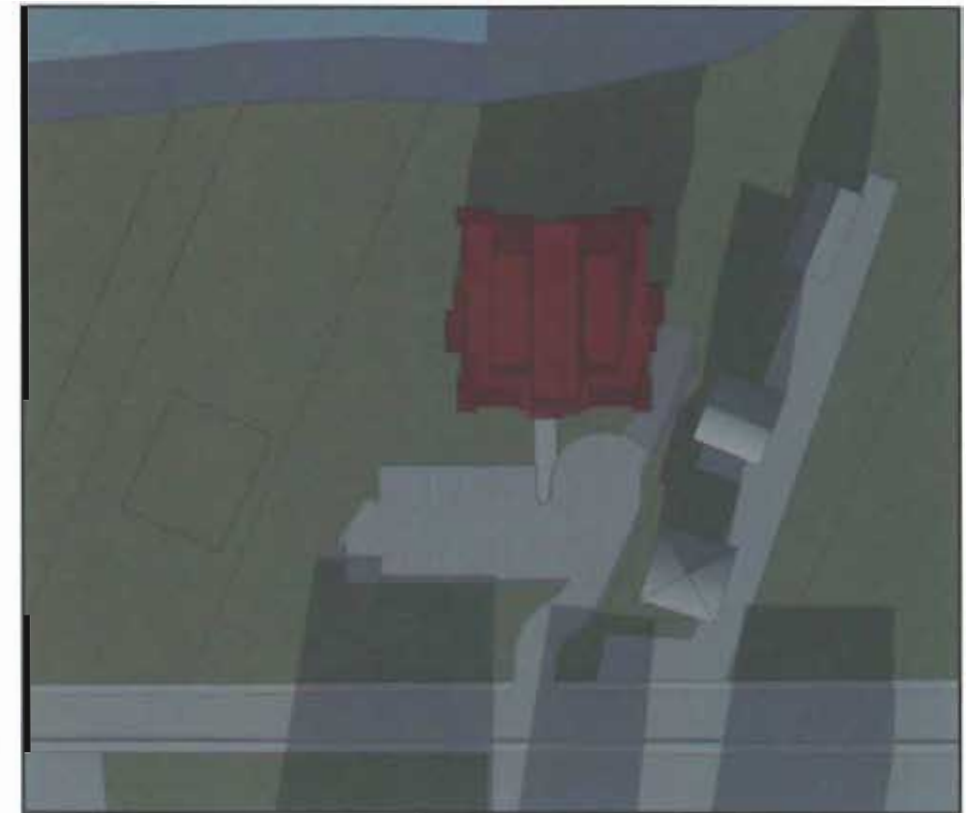
PROJET DE CONDOMINIUMS BOUL. GOUIN
PIERREFONDS, QUÉBEC


ALDO CONSTRUCTION

ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT
21 DÉCEMBRE - H.N.E.



6h00 



9h00 

 12h00



 15h00



 18h00





COMPARAISON: IMPLANTATION

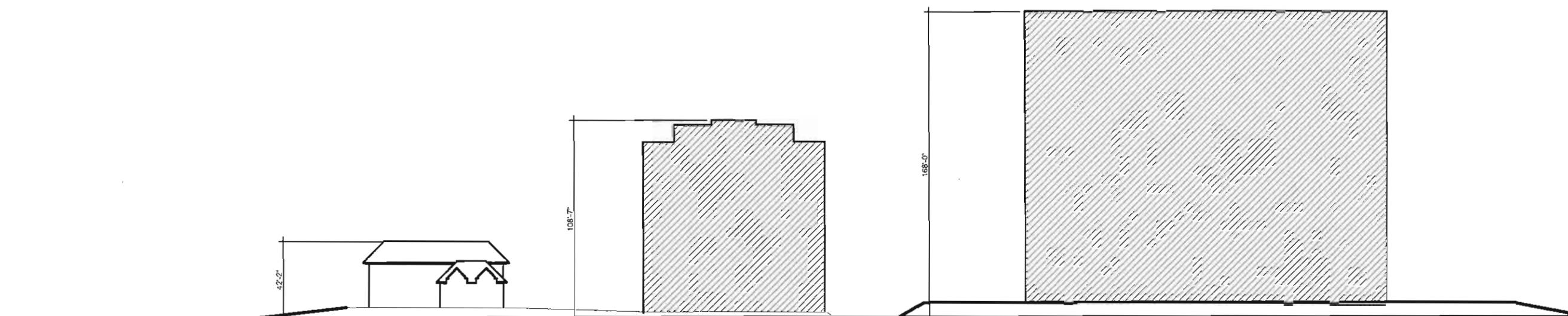
BÂTIMENT DE 4 ÉTAGES
Implantation 16 849 pi.ca.
BÂTIMENT DE 10 ÉTAGES
Implantation 8225 pi.ca.

La superposition des implantations démontre que la proposition de 10 étages est implantée à moins de 50 % de la version de 4 étages

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1"=40'-0"

COMPARAISON::
Élevation boul Guoin



MAISON UNIFAMILIALE EN
CONSTRUCTION

PROPOSITION DE 10 ÉTAGES

BÂTIMENT PROJETÉ DE 16 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Guoin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

LIEU DE CONSTRUCTION : 14 399 boulevard Gouin Ouest
Projet : Bâtiment multifamilial isolé - 2 à 4 étages - 60 logements - 14 399 Gouin

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (#GDD :) DATE : 6 octobre 2010

Identification : Promoteur Propriétaire Architecte

Nom du propriétaire : Aldo Construction Inc. (Aldo Coviello) **Téléphone :** 514-322-9007 **Télécopieur :**
Adresse du propriétaire : 10 260 Des Ricollets, Mtl Nord, Qc, H1H 4E6 **Courriel :** catherine@aldoconstruction.ca

Nom du requérant : M. Claude Asselin - consultant arch/ urb. **Téléphone :** 514-952-4461 **Télécopieur :**
Adresse du requérant : **Courriel :** Claude.Asselin@dessau.com

Nom de l'architecte : Geiger/Huot Architectes **Téléphone :** 514-935-3338 **Télécopieur :** 514-935-3375
Adresse de l'architecte : 3745, St-Jacques, Montréal, QC, H4C 1H3, suite 210 **Courriel :** ehuot@geigerhuot.com

Lot subdivisé Oui Non N° de lot : 1 842 824 et 1 842 825 (regroupement à venir)

10 % aux fins de parc requis : Oui Non Montant : _____

Lieu de construction : 14 399 Gouin **Secteur :** Ouest

Phases de réalisation	Mois	Année	PIIA	Oui	Non
	Été 2011		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Valeur approximative : _____ **Frais de PIIA :** 2020.00 \$ **N° reçu :** _____

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

	PROPOSÉ	REQUIS
NOMBRE DE BÂTIMENT(S)	1	
Nombre d'étage(s)	2 et 4	2 et 4
Nombre d'unités	60	-
DIMENSIONS DU BÂTIMENT (m)		
Front :	41,70	
Arrière :	41,70	
Profondeur :	55,17	
Superficie au sol (m ²)	1565,32	
Élévation : (niv de rue :23,91 m)	16,8 m	
Superficie de plancher (m ²)	5517,97	
DIMENSIONS DU TERRAINS (m)		
Front :	58,39	-
Arrière :	69,41	-
Profondeur :	95,36 à 92,94	-
Superficie :	5310,44	-
C.O.S.	1,04	0,5 à 2
C.E.S.	0,29	0,5
Cases de stationnement :	78 (1)	87
Unité de stationnement vélos		5
Revêtement : Brique beige et noire		
Aire d'agrément Superficie (m ²)		2100
MARGES D'IMPLANTATION		
Cour avant minimale (m)	9,14	8
Cour arrière minimale (m)	12,0	12
Cour latérale minimale (m)	6,12m 6,22	6
	Volume prévu	Volume requis
Local à déchets	N/D	34,2 m3
Local de rangement	N/D	
	Requis	Non-requis
Ascenseur	X	
Gicleur	X	

ZONAGE

Groupe d'usage	H3, 2 à 4 étages
Zonage existant	H3-4-272 et H3-4-272-1
Zonage requis	H3, 2 à 4 étages

SERVICES MUNICIPAUX

INFRASTRUCTURES

Existant : Proposé :

Infrastructure égout aqueduc privé
Oui Certificat du ministère de l'Environnement requis
Non

Service infrastructure privée
Oui Confirmation écrite requise de l'arrondissement
Non

Zone inondable 20 ans 100 ans plan 1099
Côte d'élévation : 23,57 m 24,14 m

Dérogation Radiation aux zones inondables
Plan d'arpenteur : oui non

Dérogation mineure requise dans le cadre du projet
Oui Non Numéro : _____
Garantie bancaire : _____
Date : _____

COMITÉ D'ARCHITECTURE

Première rencontre : 29 juin 2010
 Deuxième rencontre : 18 août 2010
 Troisième rencontre : _____

Réseau Hydro-Québec Aérien
Souterrain

Cablo-distribution et Télécommunication Aérien
Souterrain

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

Le
RÉSOLUTION # _____


NOTE :
(1) Stationnement : 1,45 cases / log. Nombre de cases non-conforme 10 % maximum des cases de stationnement permis en cour avant. Proposé 19 %.

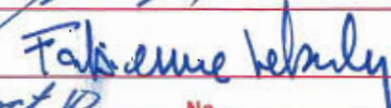
Étude de circulation à venir
Plan d'aménagement paysager à venir

LIMITES DE DENSITÉ ACCEPTABLE (Source : Plan d'urbanisme)
Secteur de densité 18-T1 : 12 étages maximum
CES : 50 % maximum ; COS : 0,2 - 3,0

RECOMMANDATIONS DU C.C.U.

Division urbanisme et environnement

Vérifié par : 

Approuvé par : 

Date : 6 oct 10 No. _____

VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds/Roxboro
Aménagement urbain et services aux entreprises
RÉUNION DU : 12 octobre 2010



OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010

REÇU LE

- 1 OCT. 2010

aldo
CONSTRUCTION.CA

GeigerHuot
architectes



PROPOSITION: Volumétrie

La superposition des volumes nous permet de constater que l'impact visuel de la tour est diminué .

Les marges latérales plus amples, et la cour avant de plus de 133' offrent des percées visuelles vers la rivière qui ne sont pas possible avec l'implantation à 4 étages.

REÇU LE
1 OCT. 2010

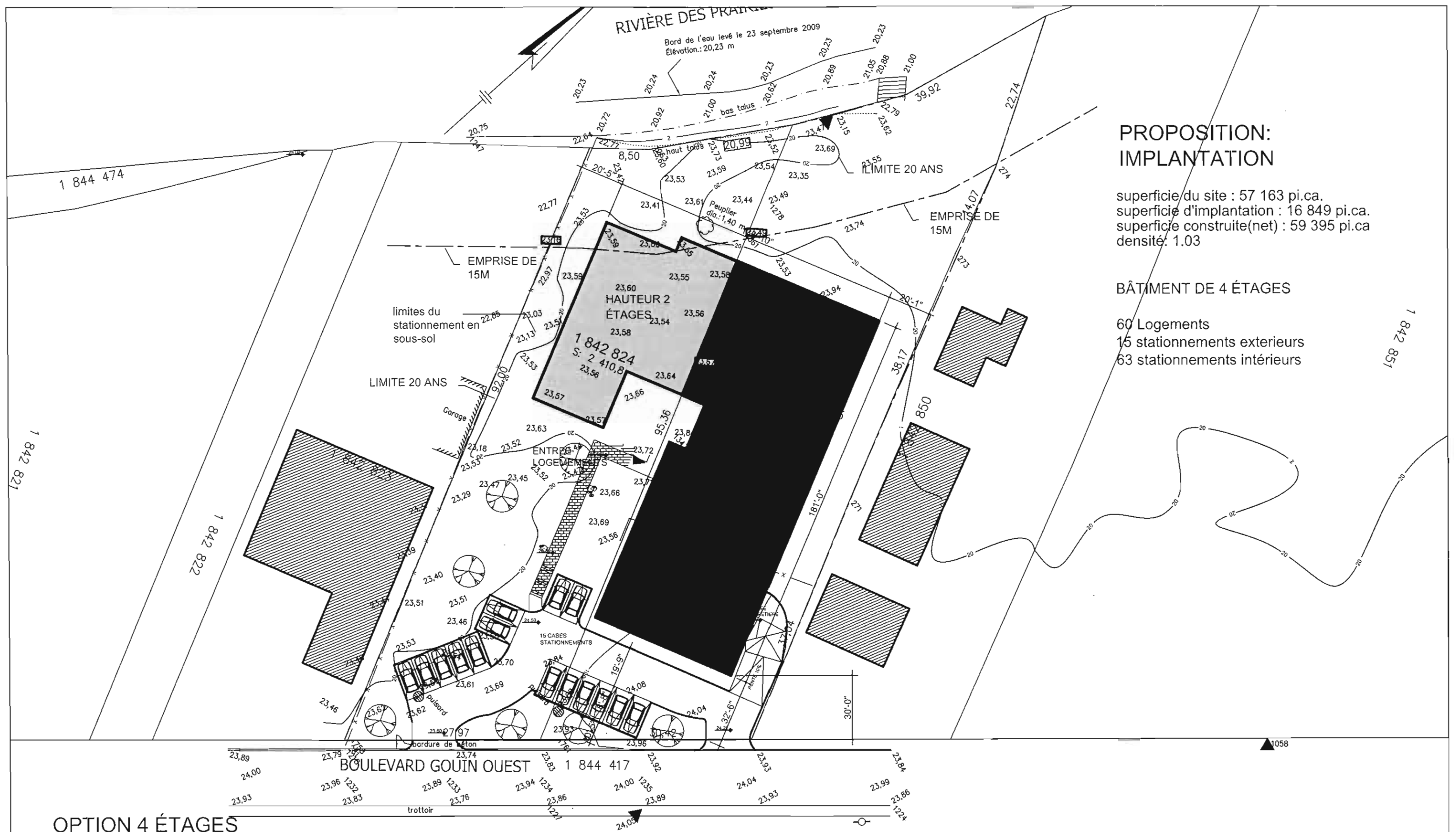
volumétrie

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010

aldo
CONSTRUCTION.CA

GeigerHuot
architectes



PROPOSITION: IMPLANTATION

superficie du site : 57 163 pi.ca.
 superficie d'implantation : 16 849 pi.ca.
 superficie construite(net) : 59 395 pi.ca
 densité : 1.03

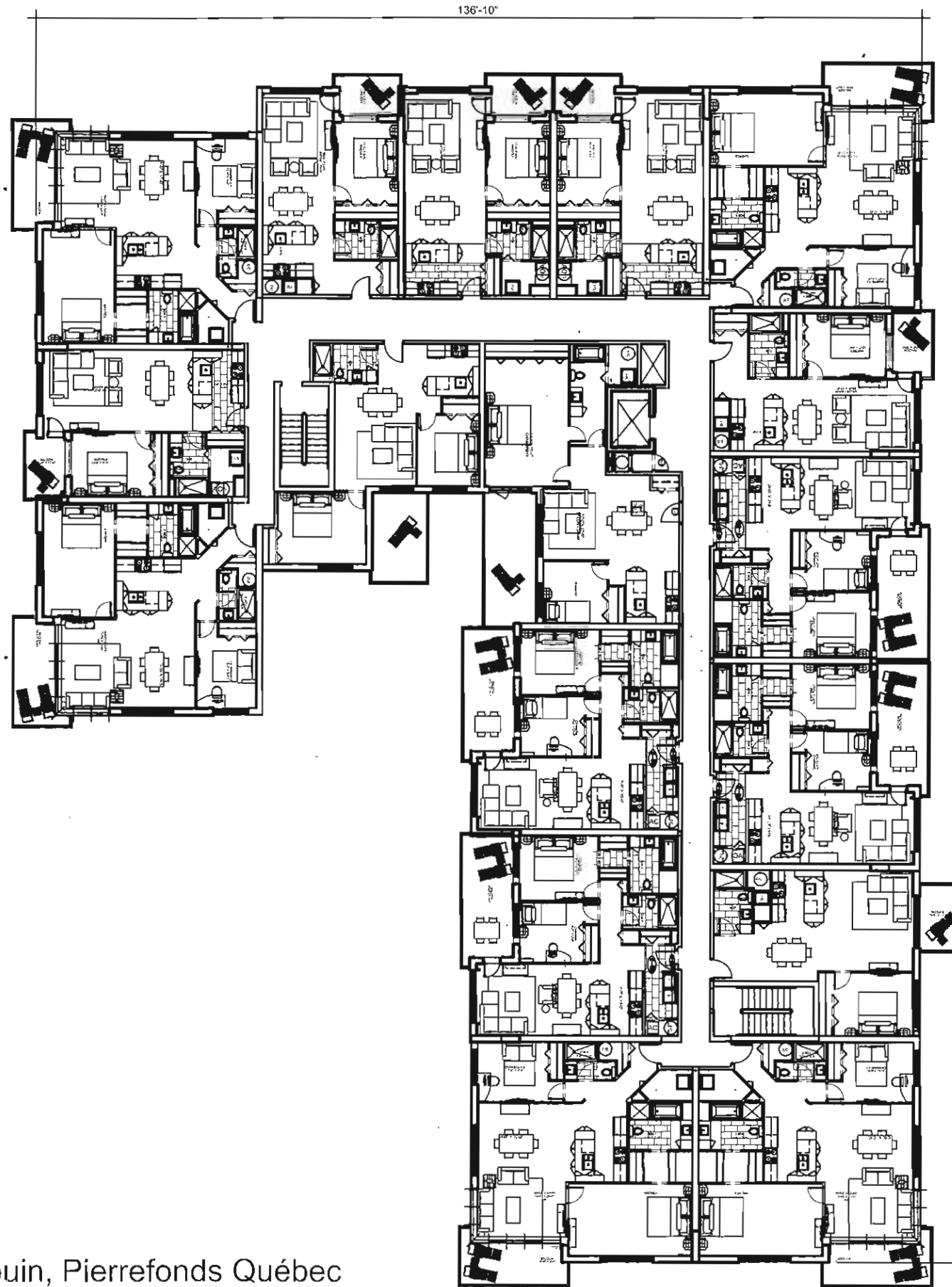
BÂTIMENT DE 4 ÉTAGES

60 Logements
 15 stationnements extérieurs
 63 stationnements intérieurs

OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
 1"=40'-0"



PROPOSITION:
PLAN TYPIQUE

OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1"=20'-0"

PROPOSITION:
ELEVATION SUR RUE



OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010

1/16"=1'-0"

04 OCT. 2010

PROPOSITION:
ELEVATION OUEST



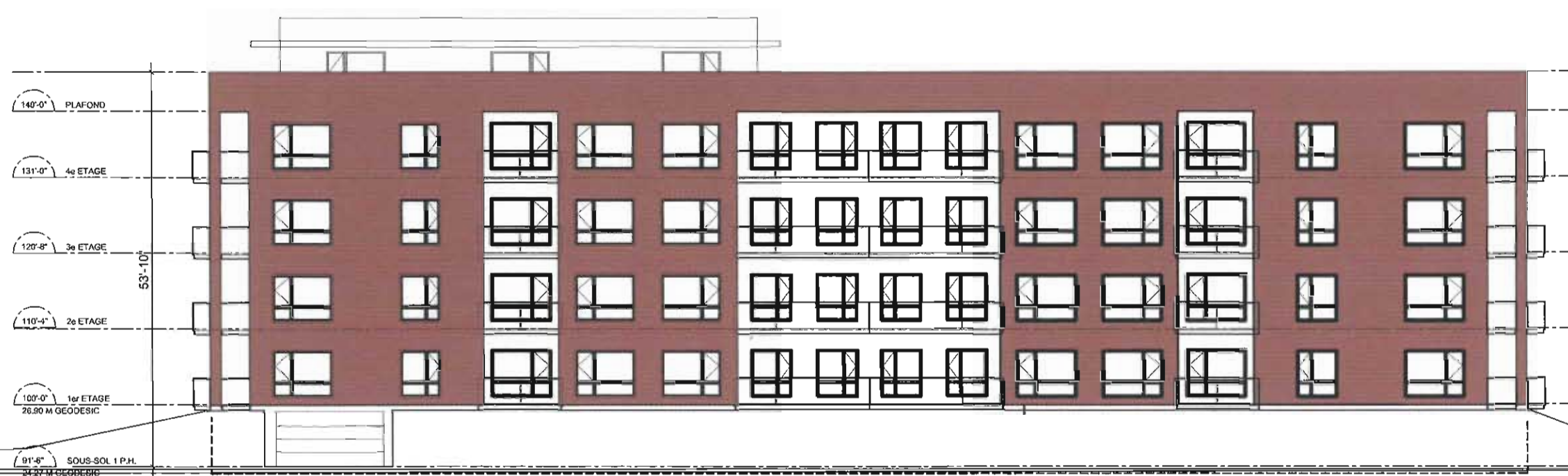
04 OCT. 2010

OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

PROPOSITION:
ELEVATION EST



OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

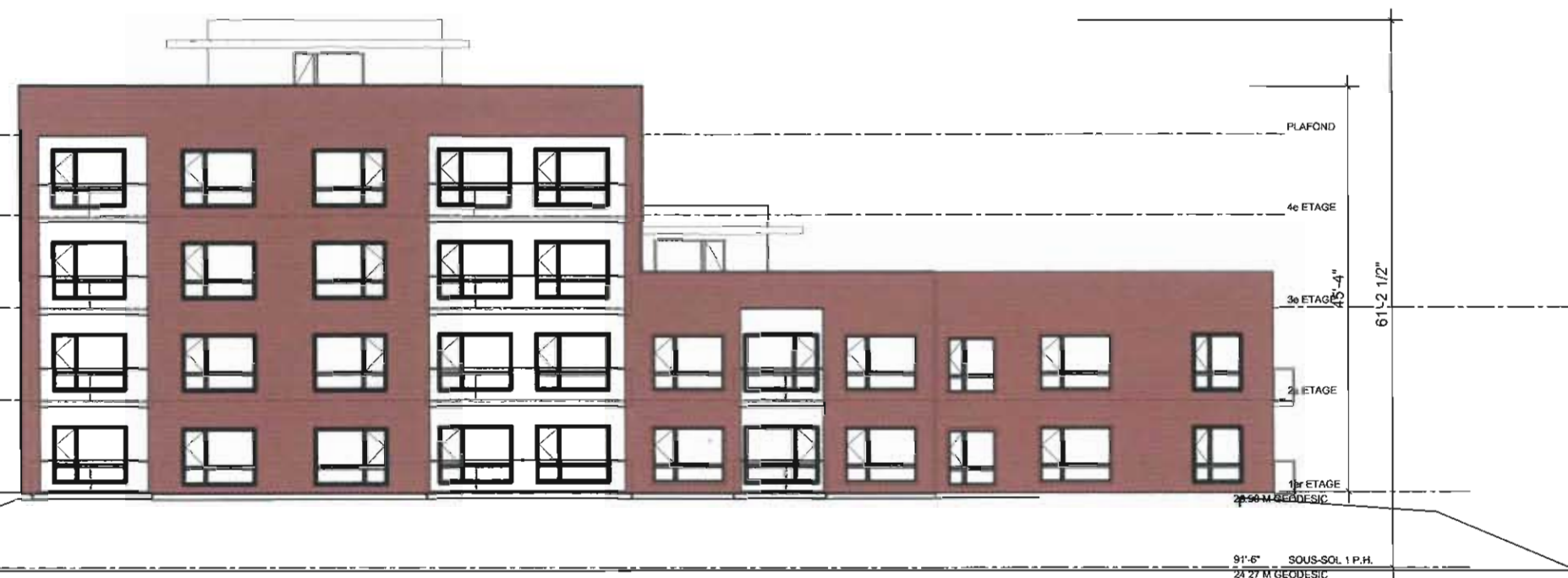
30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

04 OCT. 2010

aldo
CONSTRUCTION.CA

GeigerHuot
GeigerHuot
architectes

PROPOSITION:
ELEVATION SUR L'EAU

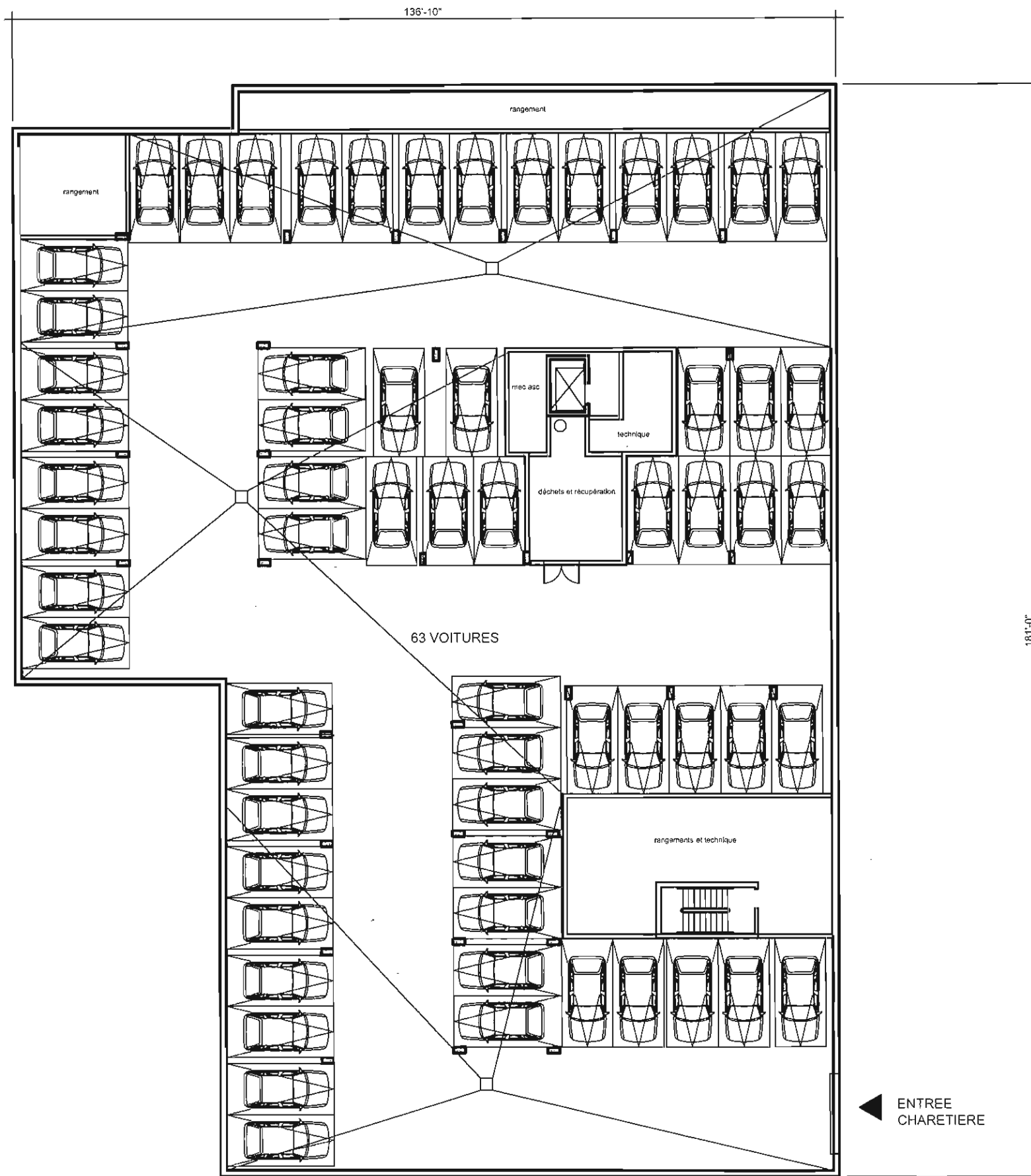


OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1/16"=1'-0"

04 OCT. 2010



PROPOSITION:
Sous-sol

OPTION 4 ÉTAGES

Projet de condominiums boul. Gouin, Pierrefonds Québec

30 septembre 2010
1"=20'-0"

Annexe III (corrigée)

USAGES PERMIS

ZONE: H3-4-272-2

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	CATÉGORIES D'USAGES PERMIS	h3								
3	USAGES SPÉCIFIQUES EXCLUS OU PERMIS									
4	USAGE SPÉCIFIQUE EXCLU									
5	USAGE SPÉCIFIQUE PERMIS									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

6	TERRAIN									
7	SUPERFICIE (m ²)	min.	650							
8	PROFONDEUR (m)	min.	27							
9	LARGEUR (m)	min.	22,5							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

10	STRUCTURE									
11	ISOLÉE	*								
12	JUMELÉE									
13	CONTIGUÉ									
14	MARGES									
15	AVANT(m)	min.	8							
16	LATÉRALE(m)	min.	6							
17	ARRIÈRE(m)	min.	12							
18	BÂTIMENT									
19	HAUTEUR (ÉTAGES)	min./max.	4/10							
20	HAUTEUR (m)	min./max.	4,5/							
21	SUPERFICIE D'IMPLANTATION (m ²)	min./max.								
22	SUPERFICIE DE PLANCHER (m ²)	min./max.								
23	LARGEUR DU MUR AVANT (m)	min.	15							
24	RAPPORTS									
25	LOGEMENT/BÂTIMENT	min./max.	4/							
26	PLANCHER/TERRAIN (C.O.S.)	min./max.	0,2/3							
27	BÂTI/TERRAIN (C.E.S.)	min./max.	0,5							
28	DIVERS									
29	TYPE D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR	Article 332								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0040-1

RÈGLEMENT NUMÉRO CA 290040-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CA29 0040 AFIN DE CRÉER LA ZONE H3-4-272-2 À MÊME LES ZONES H3-4-272-1 ET H3-4-272 ET D'AUTORISER LA CATÉGORIE D'USAGES « HABITATION DE TYPE MULTIFAMILIAL (H3) » DE 4 LOGEMENTS MINIMUM EN STRUCTURE ISOLÉE, D'UN MINIMUM DE 4 ÉTAGES ET D'UN MAXIMUM DE 10 ÉTAGES; LE TOUT SUR LES LOTS 1 842 824, 1842 825 ET 1 842 850 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SITUÉS DU CÔTÉ NORD DU BOULEVARD GOUIN OUEST, À L'OUEST DU BOULEVARD SAINT-JEAN.

À une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, tenue en salle du conseil sise au 13665, boulevard de Pierrefonds, dans ledit arrondissement, le 6 décembre 2010 à 19 h, conformément à la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), à laquelle sont présents :

Le Maire d'arrondissement	Monique Worth
Madame la conseillère	Catherine Clément-Talbot
Messieurs les conseillers	Dimitrios (Jim) Beis Christian G. Dubois Bertrand A. Ward

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire d'arrondissement, madame Monique Worth.

Monsieur Jacques Chan, directeur de l'arrondissement, et le secrétaire d'arrondissement, M^e Suzanne Corbeil sont également présents.

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

SECTION I
AMENDEMENTS AU PLAN DE ZONAGE

ARTICLE 1 Le plan de zonage de l'annexe C du règlement de zonage CA29 0040 est modifié de la façon suivante :

- 1° en créant la zone H3-4-272-2 à même les lots 1 842 824, 1 842 825 et 1842 850, le tout tel qu'illustré par le plan numéro « F 4/8 » du dossier numéro « 2010-06B » joint au règlement à titre d'annexe « I » comme s'il était ici au long reproduit.
- 2° en éliminant la zone H3-4-272-1 située sur le lot 1 842 824 et en éliminant la zone H3-4-272 située sur les lots 1 842 825 et 1 842 850, le tout tel qu'illustré par le plan numéro « F 4/8 » du dossier numéro «2010-05A» joint au règlement à titre d'annexe « II » comme s'il était ici au long reproduit.

SECTION II
AMENDEMENTS AUX GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

ARTICLE 2 Les grilles de spécifications de l'annexe A du règlement CA29 0040 sont modifiées de la façon suivante :

- 1° en éliminant la grille des spécifications H3-3-272-1;
- 2° en éliminant la grille des spécifications H3-4-272;
- 3° en insérant la grille des spécifications H3-4-272-2 de manière séquentielle à la suite de la grille C-4-270 de l'annexe A, afin d'autoriser les usages de la catégorie d'usages « Habitation de type multifamilial (h3) » de 4 logements minimum en structure isolée, d'un minimum de 4 étages, d'un maximum de 10 étages, ainsi que les normes à la rubrique intitulée « NORMES PRESCRITES (ZONAGE) » qui s'y réfèrent.

La grille des spécifications de la zone H3-4-272-2 est jointe au règlement à titre d'annexe « III », comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 3 Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

MAIRE D'ARRONDISSEMENT

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

ROAD SIGNAGE

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
la conseillère**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

QUE l'annexe "A" du règlement 868
concernant la circulation et la sécurité
publique sur le territoire de l'ancienne Ville de
Pierrefonds soit modifiée comme suit :

THAT annex "A" of by-law 868 concerning traffic and
public security on the territory of the former Ville de
Pierrefonds be modified as follows:

1. rue Antoine-Faucon

1. rue Antoine-Faucon

QUE soit installé le panneau suivant vis-à-vis
l'entrée du Tim Horton's sur la rue Antoine-
Faucon en direction ouest :

THAT be installed the following sign opposite the
Tim Horton's entrance on rue Antoine-Faucon
towards west:

VIRAGE À GAUCHE INTERDIT
de 6 h à 9 h
du lundi au vendredi

NO LEFT TURN
between 6 a.m. and 9. a.m.
from Monday to Friday

Comme indiqué au croquis numéro 10-45P ;

As shown on sketch number 10-45P;

QUE cette restriction entre en vigueur à
compter du 15 décembre 2010.

THAT this limitation comes into effect on
December 15, 2010.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

ADOPTED BY THE MAJORITY

40.03 1103903035

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1103903035**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Modifier l'annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds afin d'interdire le virage à gauche vis-à-vis l'entrée du Tim Hortons sur la rue Antoine-Faucon en direction ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CONTENU**CONTEXTE**

Étant donné la nouvelle signalisation installée récemment sur la rue Henri-Daoust, il y a une augmentation importante du niveau de circulation sur la rue Antoine-Faucon. Le virage à gauche donnant accès au Tim Hortons étant conflictuel avec les automobilistes circulant en direction est sur Antoine-Faucon, il y a lieu de modifier la signalisation afin d'améliorer la fluidité sur ce tronçon de rue.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Procéder à l'installation d'un panneau interdisant le virage à gauche vis-à-vis l'entrée du Tim Hortons sur la rue Antoine-Faucon en direction ouest, de 6 h à 9 h du lundi au vendredi. Cette signalisation sera en vigueur à compter du 15 décembre 2010.

JUSTIFICATION

Éliminer un conflit de circulation et réduire le risque d'accident.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nancy LEMAIRE

Secrétaire de direction

Tél : (514) 624-1231

Télécop. : (514) 624-1333

ENDOSSÉ PAR

Sylvain MARCOUX

Chef de division infrastructure

Tél : 514 624-1541

Télécop. : 514 624-1137
Date d'endos. : 2010-11-10

Dossier # :1103903035



Dossier # : 1103903035

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Modifier l'annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds afin d'interdire le virage à gauche vis-à-vis l'entrée du Tim Hortons sur la rue Antoine-Faucon en direction ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Il est recommandé au conseil d'arrondissement de modifier l'annexe "A" du règlement 868 de la façon suivante:

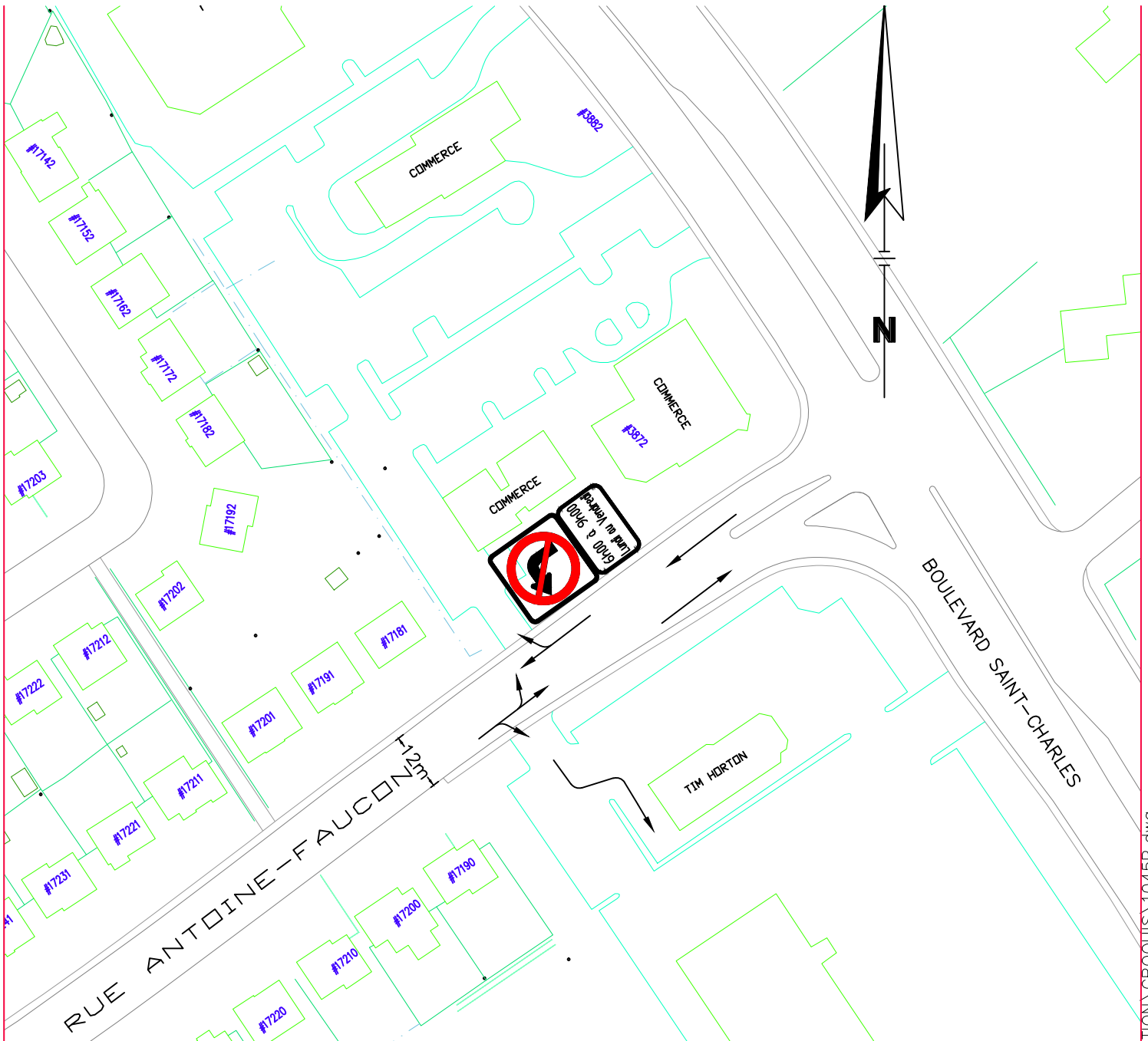
- Installer un panneau interdisant le virage à gauche vis-à-vis l'entrée du Tim Hortons sur la rue Antoine-Faucon en direction ouest, de 6 h à 9 h du lundi au vendredi, comme démontré au croquis no. 10-45P;
- Que l'entrée en vigueur de cette restriction soit à compter du 15 décembre 2010.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-26 10:09

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # : 1103903035



TITRE: Installation de panneaux d'interdiction de tourner à gauche



X1



X1



LOCALISATION:

Rue Antoine-Faucon, Pierrefonds

PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing.
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing

Ville de Montréal

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

DATE: 2010-10-20

ÉCHELLE AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION

MARCHÉ:

NO.:

10-45P



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement	Genuine Extract from the minutes of a Borough Council Sitting	
Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.

COMITÉ DE SIGNALISATION
ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRAFFIC AND ROAD SAFETY
COMMITTEE

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation tenue le 29 novembre 2010 soit approuvé par le conseil ;

THAT the minutes of the Traffic Committee meeting held on November 29, 2010 be approved by the council.

QUE l'annexe A du règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifiée comme suit :

THAT annex "A" of by-law 98-596 controlling the parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. École Charles-Perrault

1. Charles-Perrault School

QUE la traverse piétonnière soit repeinte au printemps 2011 ;

THAT the pedestrian crossing be recoated on Spring 2011;

QUE soient installés les panneaux de vitesse suivants :

THAT be installed the following speed signs:

30 km
 de 7 h à 17 h
 Du lundi au vendredi
 Septembre à juin

30 km
 Between 7 a.m. and 5 p.m.
 Monday to Friday
 September to June

QUE les panneaux ZONE D'INCENDIE du côté ouest de la rue Cartier soient remplacés par des panneaux ARRÊT INTERDIT et que la zone s'étende sur le périmètre du terrain de la bibliothèque municipale;

THAT the FIRE ZONE signs on the west side of rue Cartier be replaced by NO STOPPING signs and that the zone extend within the perimeter of the Municipal Library's land;

QUE soient ajoutés des panneaux de ZONE SCOLAIRE sur les rues Cartier et General-Brock.

THAT be added SCHOOL ZONE signs on rues Cartier and General-Brock.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-47P ci-joint.

As shown on sketch number 10-47P attached herewith.

QUE l'annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit :

THAT annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former City of Pierrefonds be modified as follows:

2. École Greendale

QUE les panneaux existants autorisant le stationnement de 60 minutes sur la rue King du côté ouest, entre les rues James et Lyons et sur la rue Lyons du côté sud, entre les rues Juneau et King soient enlevés ;

QUE soient installés les panneaux de stationnement suivants :

sur le côté ouest de la rue King, entre les rues James et Lyons :

ARRÊT INTERDIT
entre 7 h 30–8 h 30 et 14 h 30–15 h 30
les jours d'école

sur le côté est de la rue King, en façade de l'école :

ARRÊT INTERDIT
entre 7 h et 16 h
Les jours d'école
Sauf autobus

sur le côté sud de la rue Lyons, entre les rues Juneau et King :

ARRÊT INTERDIT
entre 7 h 30–8 h 30 et 14 h 30–15 h 30
les jours d'école

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-48P ci-joint.

3. Intersection des rues de la Diligence et du Palomino

QUE deux panneaux d'arrêt obligatoire soient installés sur la rue de la Diligence, à l'intersection de la rue du Palomino ;

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-52P ci-joint.

4. École Saint-Anthony

QU'un panneau ZONE POUR HANDICAPÉS soit installé sur une partie déterminée en façade de l'école ;

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-56P ci-joint.

5. Supermarché IGA – boulevard Gouin

QUE les panneaux suivants soient installés des deux côtés de l'accès au stationnement sur le boulevard Gouin :

Pour les véhicules venant du boulevard Gouin :

SENS UNIQUE
ENTRÉE INTERDITE
SAUF CAMIONS DE LIVRAISONS

2. Greendale School

THAT the existing signs authorizing parking for 60 minutes on the west side of rue King, between rues James and Lyons and on south side of rue Lyons, between rues Juneau and King be removed;

THAT be installed the following parking signs:

on west side of rue King, between rues James and Lyons:

NO STOPPING
between 7:30 – 8:30 a.m. and 2:30-3:30 p.m.
on school days

on the east side of rue King in front of the school:

NO STOPPING
between 7 a.m. and 4 p.m.
on school days
Except buses

On the south side of rue Lyons, between rues Juneau and King :

NO STOPPING
between 7:30– 8:30 a.m. and 2:30-3:30 p.m.
on school days

As shown on sketch number 10-48P attached herewith.

3. Intersection of rues de la Diligence and du Palomino

THAT two mandatory stop signs be installed on rue de la Diligence, at the intersection of rue du Palomino;

As shown on sketch number 10-52P attached herewith.

4. École Saint-Anthony

THAT a sign HANDICAPPED ZONE be installed on a determined area in front of the school;

As shown on sketch number 10-56P attached herewith.

5 IGA Supermarket – boulevard Gouin

THAT the following signs be installed on both sides of the access to parking on boulevard Gouin:

For vehicles coming from boulevard Gouin:

ONE WAY
NO ENTRANCE
EXCEPT DELIVERY TRUCKS

Pour les véhicules venant du centre commercial :

SENS UNIQUE
ENTRÉE INTERDITE

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-62P ci-joint.

6. boulevard Riverdale

QUE des panneaux ARRÊT INTERDIT soient installés des côtés nord et sud du boulevard Riverdale, entre la rue du Sureau et le boulevard des Sources ;

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-63P ci-joint.

7. rue Millette

QUE les panneaux suivants soient installés du côté est de la rue Millette :

STATIONNEMENT DE NUIT AUTORISÉ

Tel qu'indiqué au croquis numéro 10-64P ci-joint.

QUE le point relatif à l'abrogation du premier paragraphe de l'article 8.16 interdisant le stationnement d'un véhicule sur la voie publique pendant plus de trois heures fasse l'objet d'un règlement distinct modifiant le règlement numéro 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.04 1103903039

Monique WORTH

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

For vehicles coming from the shopping center:

ONE WAY
NO ENTRANCE

As shown on sketch number 10-62P attached herewith.

6. boulevard Riverdale

THAT NO STOPPING signs be installed on north and south sides of boulevard Riverdale, between rue du Sureau and boulevard des Sources;

As shown on sketch number 10-63P attached herewith.

6. rue Millette

THAT the following signs be installed on east side of rue Millette:

OVERNIGHT PARKING PERMITTED

As shown on sketch number 10-64P attached herewith.

THAT the item related to the repeal of the first paragraph of Section 8.16 prohibiting the parking of a vehicle on a public road during more than three hours be subject to a distinct by-law modifying by-law number 868 of the former Ville de Pierrefonds concerning traffic and public security.

UNANIMOUSLY ADOPTED

Suzanne CORBEIL

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1103903039**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver le procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et sécurité routière tenue le 29 novembre 2010, amender l'Annexe A du règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique et amender l'Annexe A du règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

CONTENU**CONTEXTE**

Une réunion du Comité de signalisation et sécurité routière a eu lieu le 29 novembre 2010 et le Comité a émis ses recommandations concernant des modifications à la signalisation sur le territoire de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Le procès-verbal, fourni en pièce jointe, est soumis à titre d'information et les recommandations du Comité consignées au procès-verbal sont soumises pour l'approbation par le Conseil d'arrondissement.
Suite à l'approbation, il y aurait lieu de modifier l'Annexe "A" du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique pour les changements sur le territoire de Pierrefonds.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nancy LEMAIRE

Secrétaire de direction

Tél : (514) 624-1231

Télécop. : (514) 624-1333

ENDOSSÉ PAR

Sylvain MARCOUX

Chef de division infrastructure

Tél : 514 624-1541

Télécop. : 514 624-1137
Date d'endos. : 2010-11-29

Dossier # :1103903039

**Dossier # : 1103903039**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Division des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver le procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et sécurité routière tenue le 29 novembre 2010, amender l'Annexe A du règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds concernant la circulation et la sécurité publique et amender l'Annexe A du règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

Il est recommandé au conseil:

- 1) d'approuver les recommandations contenues au procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et sécurité routière, tenue le 29 novembre 2010;
- 2) de modifier en conséquence l'Annexe "A" du Règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique pour les changements sur le territoire de l'ancienne ville de Pierrefonds.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-03 09:03

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103903039

2.1 Retour sur les recommandations du 22 juin 2010

- 10-34 Christian G. Dubois Installation de deux afficheurs de vitesse fixes sur le boulevard de Pierrefonds en face de l'école PCHS.

Le comité avait recommandé que soit installé deux afficheurs de vitesses fixes sur le boulevard de Pierrefonds du côté sud : légèrement à l'est la caserne de pompiers; et du côté nord : entre les deux entrées de stationnement de la mairie d'arrondissements (rond point) selon le croquis 10-34P. Or, l'afficheur situé du côté sud a été installé au mauvais endroit. Sylvain Marcoux confirme que ce dernier sera déplacé au printemps 2011.

- 10-35 Christian G. Dubois Projet pilote - Installation de panneau de traverse piétonnière à la bretelle des boulevards Gouin et de Pierrefonds.

Le comité avait recommandé que soient installés des panneaux clignotants pour piétons à la bretelle des boulevards Gouin et de Pierrefonds, ainsi qu'un panneau avancé de traverse de piétons (jaune) selon le croquis 10-35P. Puisque des travaux majeurs de réfection de cette intersection sont prévus en 2011, l'installation de ces panneaux est reportée et la pertinence sera révisée à un prochain comité.

3. Demandes antérieures

- 10-36 Christian G. Dubois Installation d'un feu rouge pour piéton à la bretelle du boulevard de Pierrefonds et la rue Jacques-Bizard.

Il a été convenu que cette bretelle est très achalandée et qu'il n'était pas convenable de procéder à l'installation de ce type de signalisation. Toutefois, des panneaux lumineux signalant un passage piétonnier ont été installés.

- 10-37 Christian G. Dubois Installation d'un panneau de traverse piétonnière pour le parc A-Ma-Baie au coin des rues Robitaille et Gouin.

Des jeux d'eau devaient être aménagés à ce parc et puisque le projet n'aura pas lieu, l'installation de ce panneau devient non pertinente.

- 10-40 Madame Anne Dionne
12402 Pavillon
514 683-1178
- Plainte relative à l'excès de vitesse sur la rue Pavillon.
Pose de mesures d'apaisement.

Suite aux recommandations du comité lors de la dernière réunion en date du 29 avril 2010, une analyse de vitesse par plaques a été effectuée. Les résultats de cette dernière démontrent que l'installation d'un dos d'âne n'est pas justifiée, d'autant plus qu'il y a présence d'autobus de la STM.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est refusée.

- 10-41 Madame Claudia Mosher
Madame Jamila El-Ariss
514 683-4758
- Vitesse excessive sur la rue Dresden.
Pose de mesures d'apaisement.

Suite aux recommandations du comité lors de la dernière réunion en date du 29 avril 2010, une étude de vitesse a été effectuée. Suite à cette étude, une analyse doit être faite afin de déterminer si la pertinence d'un dos d'âne s'impose.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est reportée à une prochaine réunion.

4. Nouvelles demandes

Secteur Pierrefonds

- 10-47 École Charles Perrault
Madame Azzouz, directrice
Madame Suzanne Corbeil, parent
- Problème de circulation
Signalisation à réviser

L'école éprouve des problèmes de circulation du fait que certains parents se stationnent dans la zone incendie afin de reconduire leur enfant à l'école. Également, la traverse piétonnière doit être repeinte et l'installation d'un panneau de vitesse 30 km est suggérée afin de sensibiliser les automobilistes de la présence d'une école dans ce secteur.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soit repeinte au printemps 2011 la traverse piétonnière;
- ✓ Que soient installés des panneaux de vitesse « 30 km, de 7 h à 17 h, lundi au vendredi, septembre à juin » dans la zone scolaire;
- ✓ Que soient installés des panneaux préventifs « zone scolaire »;
- ✓ Que les panneaux « zone incendie » du côté ouest de la rue Cartier soient remplacés par « arrêt interdit » et que la zone s'étende sur le périmètre du terrain de la bibliothèque municipale.

Croquis 10-47P

10-48 École Greendale Problème de circulation
Madame Dona Bianchi, directrice Signalisation à réviser

Suite au déplacement du débarcadère des autobus scolaires sur la rue King, et dans le but d'assurer la sécurité des enfants, l'école propose que la signalisation existante sur les rues King et Lyons soit modifiée.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soient enlevés les panneaux existants autorisant le stationnement de 60 minutes sur la rue King du côté ouest entre les rues James et Lyons et sur la rue Lyons du côté sud entre les rues Juneau et King;
- ✓ Que soient installés les panneaux de stationnement suivants :
 - « Arrêt interdit
entre 7 h 30 - 8 h 30 et 14 h 30 – 15 h 30
Jours d'école»
sur la rue King, côté ouest, entre les rues James et Lyons;
 - « Arrêt interdit
de 7 h 00 à 16 h jours d'école
Sauf autobus»
sur la rue King, côté est, en façade de l'école;
 - « Arrêt interdit »
entre 7 h 30 - 8 h 30 et 14 h 30 – 15 h 30
Jours d'école»
sur la rue Lyons, côté sud, entre les rues Juneau et King

Croquis no 10-48P

10-49 École Ste-Geneviève Coin St-Anne et boul. de Pierrefonds
Madame Marie-Yannick Boudreau Zone piétonne protégée
Comité de parents

Dans le but de permettre une traversée plus sécuritaire aux élèves empruntant l'intersection de la rue Saint-Anne et du boulevard de Pierrefonds pour se rendre à l'école, un cycle de feux de circulation pour traverse piéton protégée a été demandé par les parents d'enfants fréquentant l'école Ste-Geneviève

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est acceptée. Toutefois, si un problème technique survient, cette demande sera reportée à une prochaine réunion.

10-50 Madame Marie-Sol Guilmette Stationnement sur la rue Hortie

Afin de faciliter le stationnement sur la rue Hortie, la citoyenne propose de modifier les heures permises de stationnement.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est refusée.

10-51 Joan Gauthier pour Monsieur Moreau Ajout d'un panneau « Circulation locale seulement » sur la rue Hornell.

Bien que ce panneau a pour but de limiter la circulation aux résidents locaux, ce dernier est bien difficile à appliquer au sens de la Loi. Il est plutôt utilisé dans les situations de travaux routiers.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est refusée.

10-52 Monsieur Yi Ding Panneaux d'arrêt à l'intersection des rues de la Diligence et du Palomino

L'absence de panneaux d'arrêt sur la rue de la Diligence crée une certaine confusion pour les automobilistes provenant de la rue du Palomino. Ces derniers ont souvent l'impression que des panneaux d'arrêt sont présents sur la rue de la Diligence.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soient installés deux panneaux d'arrêt obligatoire sur la rue de la Diligence, à l'intersection de la rue du Palomino.

Croquis 10-52P

10-53 Madame Marie-Eve Lepage Demande d'installation de dos d'âne sur les rues Labrosse et Pavillon

La vitesse excessive est remarquée et un dos d'âne pourrait ralentir les automobilistes ne respectant pas la limite de vitesse permise.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est refusée. Toutefois, la plainte est transmise au service de la police.

- 10-54 École Perce-Neige Demande d'installation de dos d'âne
Monsieur Claude Roberge sur le boulevard Lalande entre la rue
Conseil d'établissement Rose et Place Talbot

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Qu'une analyse de vitesse soit effectuée sur le boulevard Lalande entre les rues Talbot et Guilmor. La demande est reportée à une prochaine réunion.

- 10-55 Citoyens près du parc Joron Demande d'installation de dos d'âne
Pétition sur les rues Joron et Taillefer

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Qu'une analyse de vitesse soit effectuée sur la rue Joron entre les rues Taillefer et Lavoie. La demande est reportée à une prochaine réunion.

- 10-56 École Saint-Anthony Signalisation dans la zone d'autobus
Monsieur Erik Olsthoorn, directeur scolaire à réviser
Stationnement sur la rue Meloche

Un élève ayant un handicap physique fréquentant l'école a des besoins particuliers quant à l'endroit où il peut être déposé afin de lui éviter une trop grande distance de marche jusqu'à l'entrée de l'école. L'école propose de déplacer le panneau indiquant la zone d'autobus scolaire jusqu'au trottoir de l'entrée principale de l'école. Également, l'école demande que le stationnement des deux côtés de la rue Meloche soit autorisé jusqu'à 18 heures.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soit installé un panneau de « zone pour handicapé » sur une partie donnée en façade de l'école;
- ✓ La demande pour la rue Meloche est refusée.

Croquis 10-56P

- 10-57 Monsieur Jacques Lavigne Signalisation sur la rue Flemming face
Travaux publics à la rue Léger

Cette partie de la rue Flemming est utilisée à l'occasion pour l'installation de pompe lors d'accumulation d'eau importante suite à des pluies abondantes. L'interdiction de stationner sur cette partie rendrait la tâche des intervenants plus facile lorsque des véhicules sont stationnés et que les pompes doivent être installées.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La demande est refusée.

- 10-58 Monsieur Christian Dubois
Conseiller de ville Plan d'implantation du radar fixe
installé face à l'école PCHS sur le
boulevard de Pierrefonds

Cet item a été discuté au point 2.1 du présent procès-verbal.

- 10-59 Madame Carole Lefebvre Demande d'installation de dos d'âne
sur la 9^e Avenue au coin de la 16^e Rue

La citoyenne demande de connaître les critères pour l'installation d'un dos d'âne. Les automobilistes ne respectent pas la vitesse et la signalisation.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La présence de plusieurs panneaux d'arrêt obligatoire aux coins de la 16^e Rue et de la 9^e Avenue fait en sorte que l'installation d'un dos d'âne n'est pas pertinente. La demande est refusée.

- 10-60 Monsieur Jim Beis
Conseiller d'arrondissement Stationnement sur la 11^e Avenue

La sécurité des enfants et des piétons surtout aux heures de pointe est compromise par la présence de véhicules stationnés en façade du parc sur la 11^e Avenue. Il est proposé d'interdire le stationnement sur cette partie de la rue.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La signalisation de cette partie de la rue ayant été à plusieurs reprises modifiée, la demande est refusée.

- 10-61 Monsieur Jim Beis
Conseiller d'arrondissement Stationnement alternatif sur les rues
General Brock, 9^e Rue et 9^e Avenue
3^e Avenue Sud

Signalisation inadéquate, problème de congestion affectant les résidents locaux.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ La sécurité publique procèdera à une vérification des lieux afin de déterminer la présence d'ambiguïté au niveau des panneaux de signalisation et la situation sera analysée à une prochaine rencontre. Pour ce qui est de la 3^e Avenue, la demande est reportée à une prochaine réunion.

- 10-62 Monsieur Christian Dubois
Conseiller de ville
- Signalisation à la sortie du stationnement du IGA sur le boulevard Gouin

Dans le but d'empêcher les automobilistes venant du stationnement de l'AMT, situé sur la rue Meighen d'utiliser la sortie du stationnement du IGA pour emprunter le boulevard Gouin, accès prévue pour les camions de livraison seulement, il est proposé d'installer des panneaux de sens unique et de sortie interdite.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que les panneaux suivants soient installés des deux côtés de l'accès du stationnement sur le boulevard Gouin :

Pour les véhicules venant du boulevard Gouin :

« Sens unique »

« Entrée interdite, excepté camion de livraison »

Pour les véhicules venant du centre commercial :

« Sens unique »

« Entrée interdite »

Croquis 10-62P

- 10-63 Monsieur Victor Ortega
Sécurité publique
- Signalisation sur le boulevard Riverdale entre la rue du Sureau et le boulevard Des Sources.

Des automobilistes se stationnent le long du boulevard Riverdale du côté sud et nord occasionnant des problèmes de circulation en raison de la largeur des voies de circulation.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soient installés les panneaux suivants :
« Arrêt interdit »

Du côté sud et nord du boulevard Riverdale entre la rue du Sureau et le boulevard Des Sources.

Croquis 10-63P

- 10-64 Monsieur Victor Ortega
Sécurité publique
- Signalisation sur la rue Millette

La signalisation existante sur la rue Millette occasionne des problèmes de stationnement de nuit, principalement au cours de la période hivernale puisque le règlement prévoit l'interdiction de stationner dans la rue entre 1 h et 7 h.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soient installés les panneaux suivants :
« Stationnement de nuit autorisé »

Du côté est de la rue Millette

Croquis 10-64P

- 10-65 Monsieur Victor M. Knowlton Passages pour piétons sur le territoire
Membre citoyen de l'arrondissement

Dans le but de sensibiliser les automobilistes à respecter les passages pour piétons, M. Knowlton propose d'installer sous le panneau existant du passage pour piétons, un panneau indiquant l'amende prescrite par le Code de la sécurité routière (articles 410 et 506).

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Que soient installés les panneaux suivants :
« Amende 100 \$ »
Sous tous les panneaux « Passage pour piétons »

- 10-66 Monsieur Victor M. Knowlton Stationnement de nuit pendant la
Membre citoyen période hivernale

M. Knowlton propose que la période interdisant le stationnement de nuit entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril soit modifiée afin d'interdire le stationnement entre 3 h et 6 h. Il croit que la période actuelle interdisant le stationnement entre 1 h et 7 h n'est pas raisonnable.

Le comité recommande ce qui suit :

- ✓ Un minimum d'heure est requis pour assurer le travail des différents intervenants lors du déneigement. La demande est refusée.

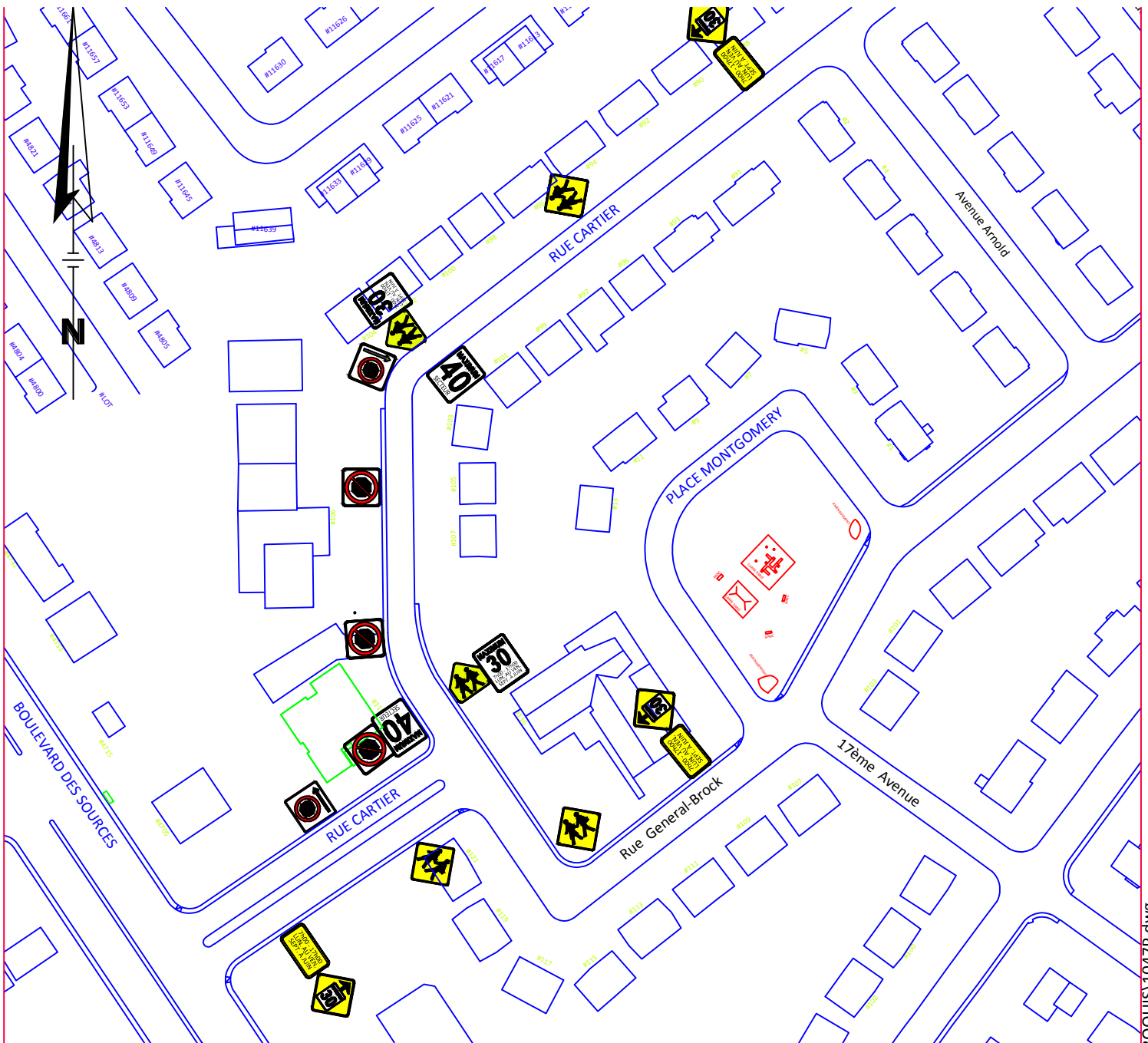
5. Points d'information

- a) Après discussion entre les membres, il est recommandé au conseil d'abroger à l'article 8.16 « Stationnement limité » du règlement concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds, le premier paragraphe stipulant « Nul ne peut stationner sur la voie publique un véhicule pendant plus de trois heures (3h), à moins d'indication contraire. »

6. Levée de la réunion

La réunion est levée à 11 h 50.

Rédigé par : Nancy Lemaire, secrétaire



TITRE: Remplacement de zone d'incendie par une zone d'arrêt interdit et ajout de panneaux de zone scolaire



LOCALISATION:

RUE CARTIER RUE GENERAL BROCK, ROXBORO

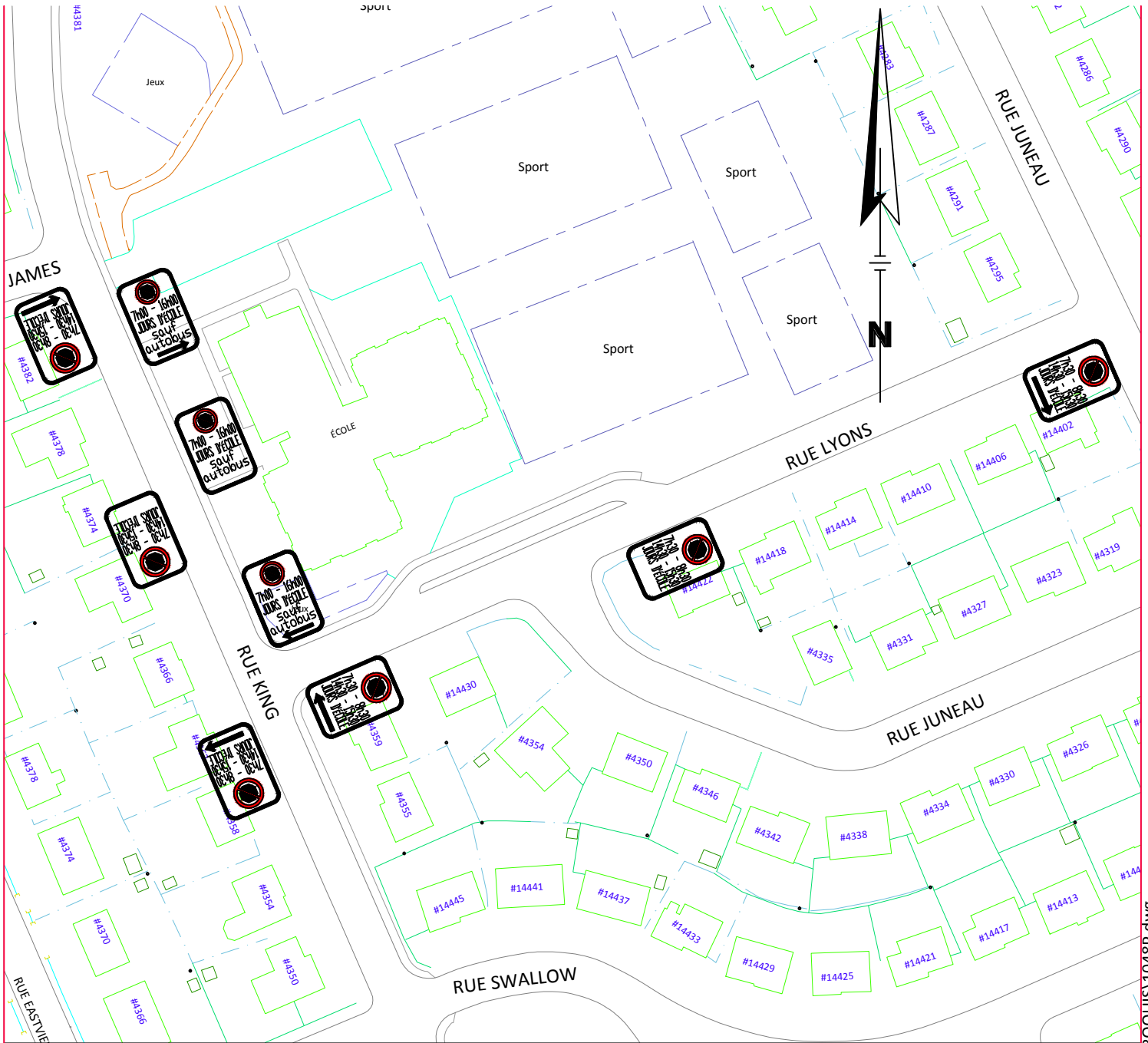
PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



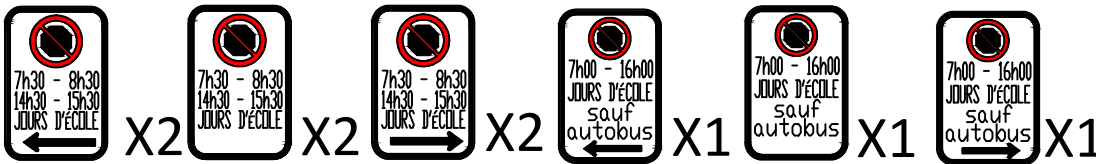
DATE: 2010-11-30
 ÉCHELLE: AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION
 MARCHÉ:

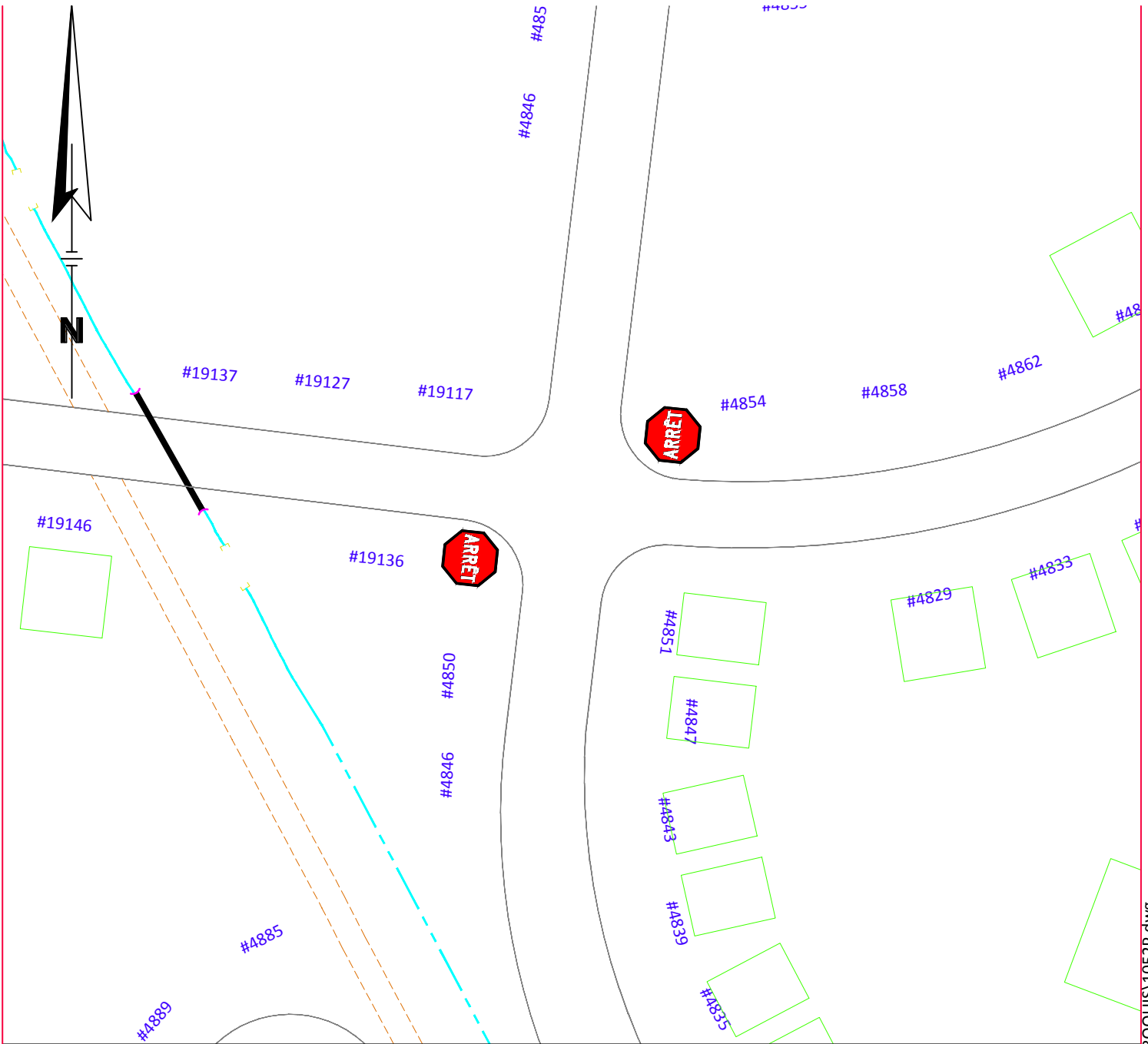
NO.: 10-47P



TITRE: **Modification des interdiction de stationner en arrêt interdit**

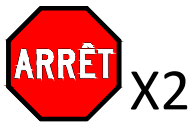


LOCALISATION: RUE KING ET LYONS, PIERREFONDS		PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP	
		VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing	
		APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing	
	DATE: 2010-11-30	DOSSIER: SIGNALISATION	NO.: 10-48P
	ÉCHELLE: AUCUNE	MARCHÉ:	



TITRE:

Installation de panneaux d'arrêt



LOCALISATION:

RUE DES PALEFRENIERS, PIERREFONDS

PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



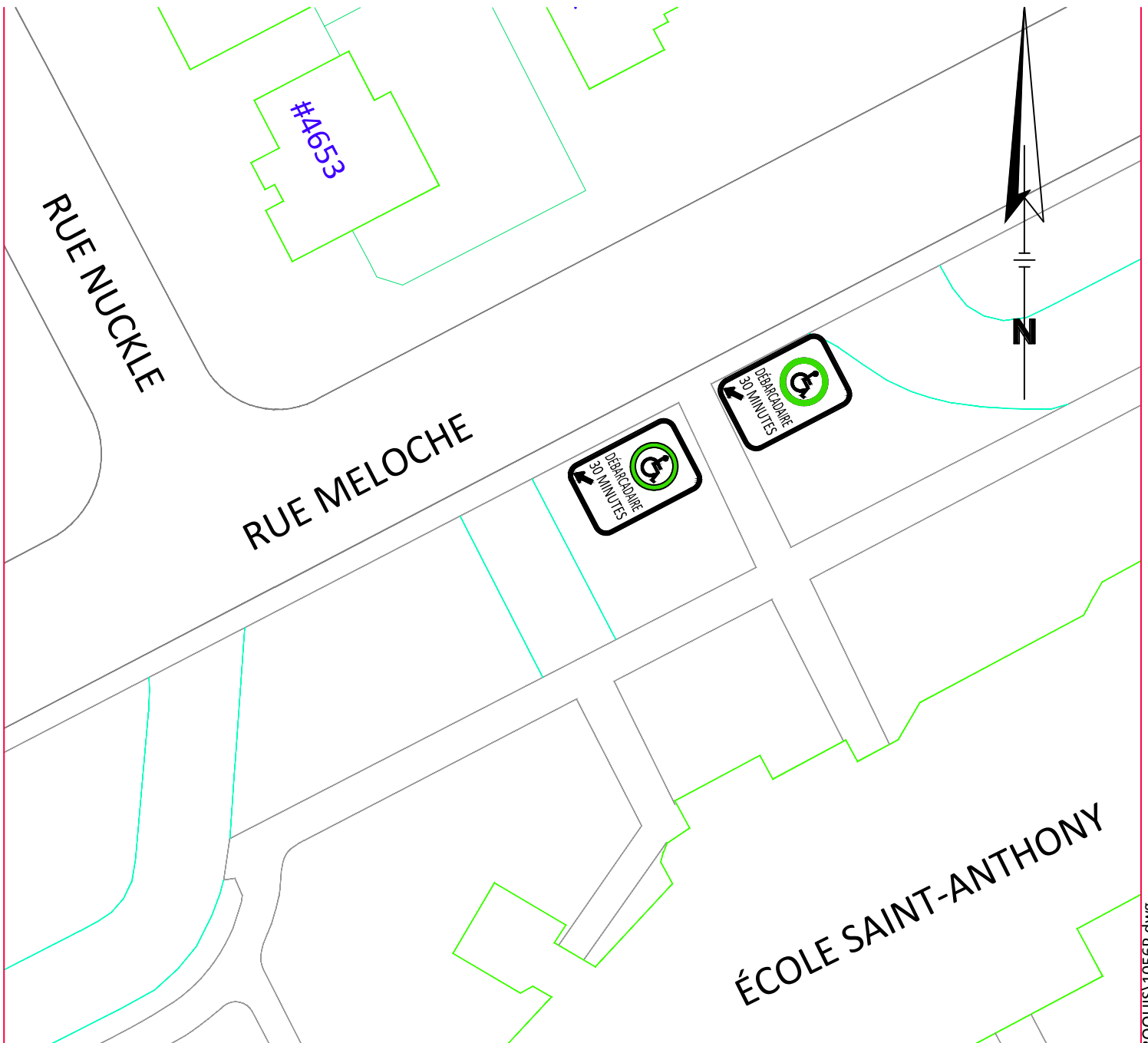
DATE: 2010-12-01

ÉCHELLE AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION

MARCHÉ:

NO.: 10-52P



TITRE: Installation de zones de débarcadaires pour élèves handicapés



LOCALISATION:

RUE MELOCHE, PIERREFONDS

PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



DATE: 2010-12-01

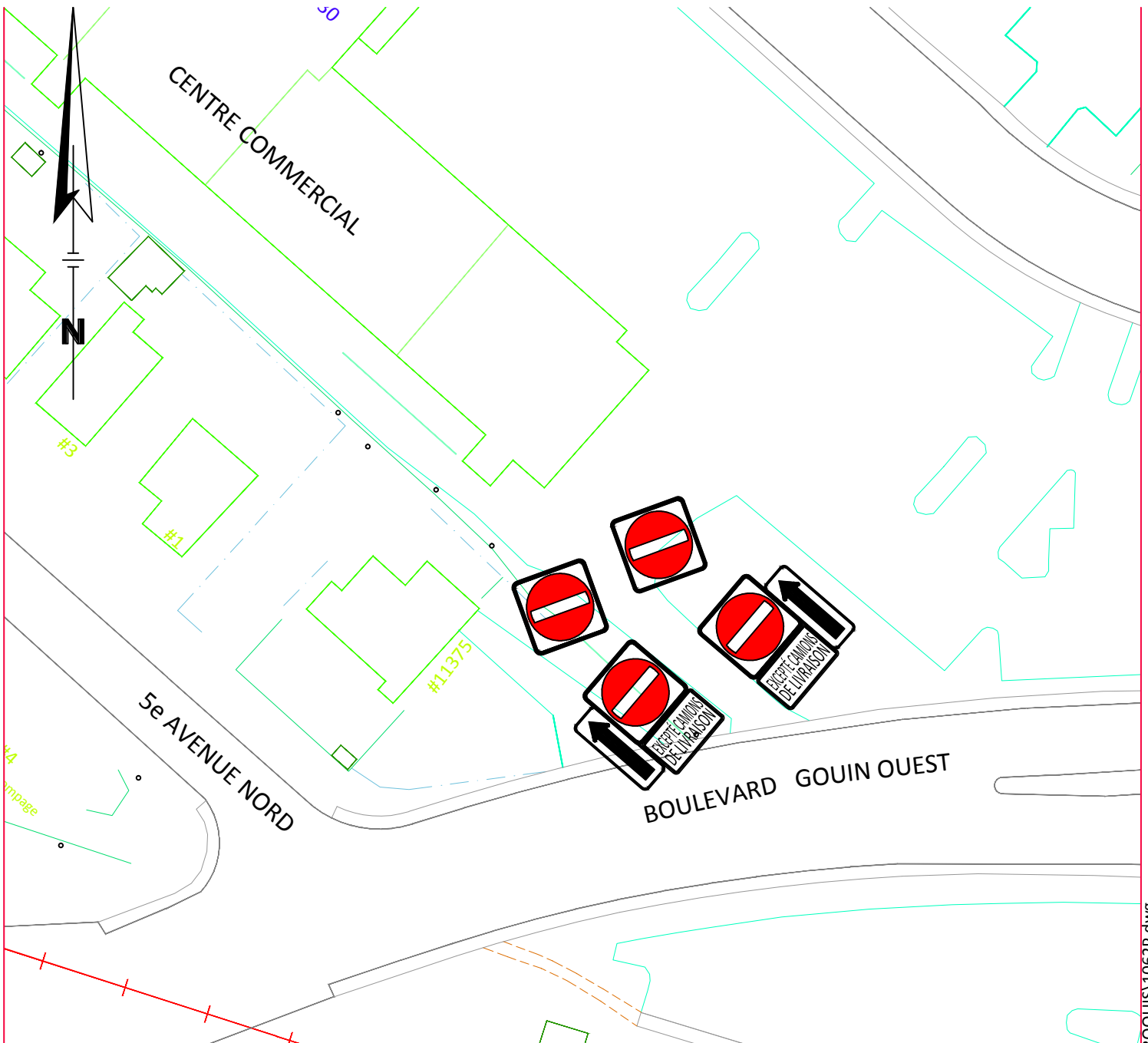
DOSSIER: SIGNALISATION

NO.:

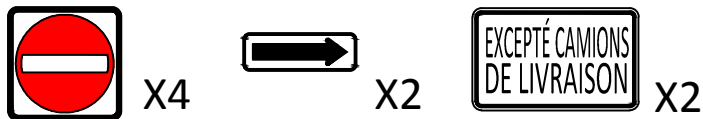
ÉCHELLE AUCUNE

MARCHÉ:

10-56P



TITRE: Installation d'une voie à sens unique



LOCALISATION:
BOULEVARD GOUIN OUEST, PIERREFONDS

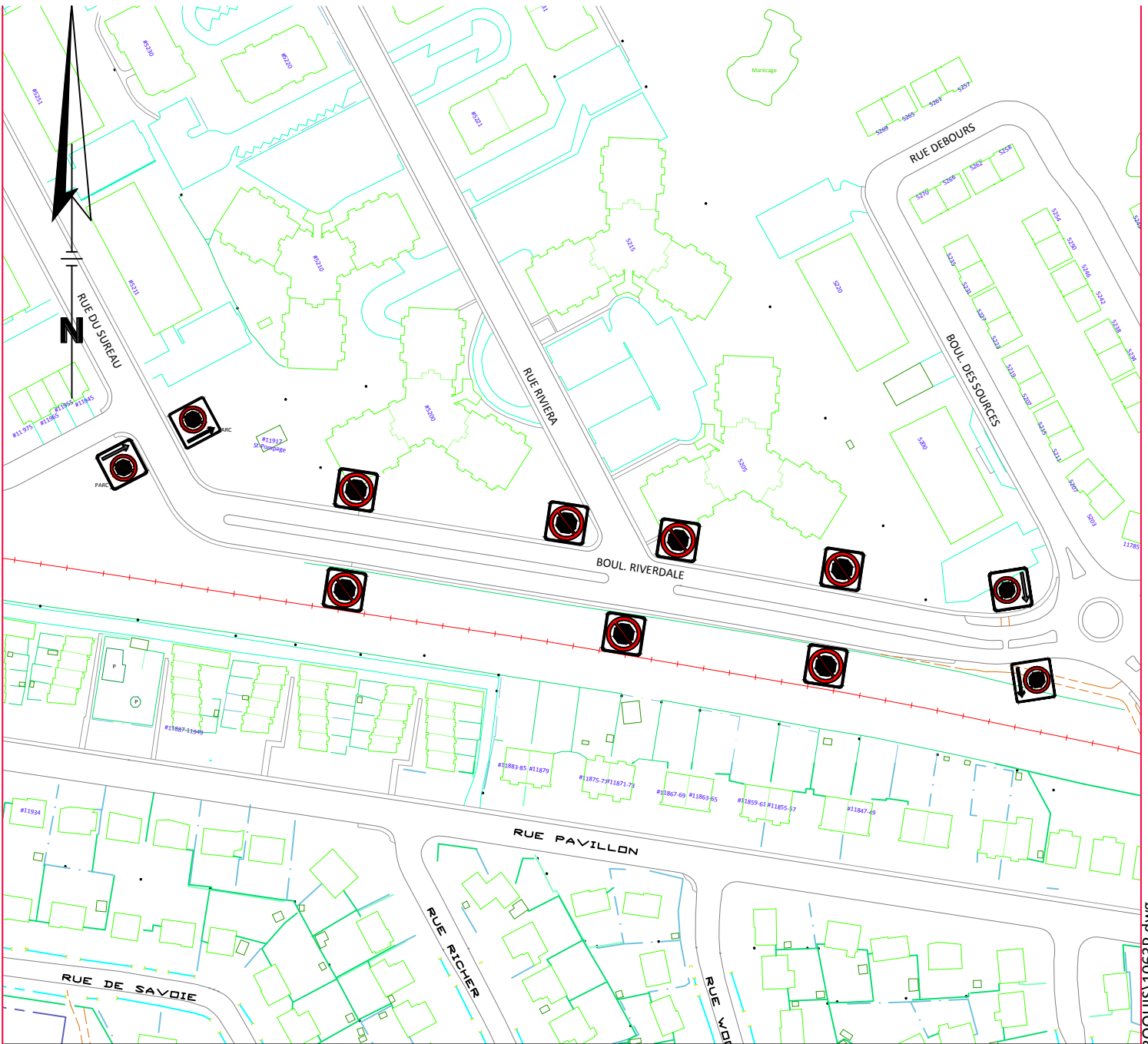
PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



DATE: 2010-12-01
ÉCHELLE: AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION
MARCHÉ:

NO.: 10-62P



TITRE: **Installation de panneaux d'interdiction d'arrêt**



X7



X2



X2



LOCALISATION:

RUE RIVERDALE, PIERREFONDS

PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



DATE: 2010-12-01

ÉCHELLE AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION

MARCHÉ:

NO.: 10-63P



TITRE: **Installation de panneaux autorisant le stationnement de nuit**



X3



LOCALISATION:

RUE MILLETTE, PIERREFONDS

PRÉPARÉ PAR: ERICK SANSCHAGRIN, TP
 VÉRIFIÉ PAR: PIERRE DES ORMEAUX, Ing
 APPROUVÉ PAR: SYLVAIN MARCOUX, Ing



DATE: 2010-12-01

ÉCHELLE AUCUNE

DOSSIER: SIGNALISATION

MARCHÉ:

NO.:

10-64P



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT
RÉFECTION DE RUES ET TRAVAUX
CONNEXES**

**NOTICE OF MOTION – BORROWING BY-LAW
ROAD REPAIR WORK AND RELATED WORK**

Le conseiller donne avis qu'à la prochaine
séance ou à toute séance subséquente, il sera
présenté un règlement autorisant un emprunt de
1 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de
réfection de rues et travaux connexes dans
l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le
cadre du programme triennal d'immobilisations.

Councillor gives notice that, at the next sitting or
any subsequent sitting, a by-law authorizing the
borrowing of \$1,000,000 for the realization of road
repair work and related work in the borough of
Pierrefonds-Roxboro under the three-year
programme of capital expenditures will be
presented.

40.05 1103903031

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT
ÉQUIPEMENT, ACCESSOIRES, VÉHICULES,
MACHINERIE ET OUTILLAGE**

**NOTICE OF MOTION – BORROWING BY-LAW
EQUIPMENT, ACCESSORIES, VEHICLES,
MACHINERY AND TOOLS**

Le conseiller donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 1 630 000 \$ pour l'achat d'équipement, d'accessoires, de véhicules, de machinerie et d'outillage pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Councillor gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law authorizing the borrowing of \$1,630,000 for the purchase of equipment, accessories, vehicles, machinery and tools for the Borough of Pierrefonds-Roxboro under the three-year programme of capital expenditures will be presented.

40.06 1103903032

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT
BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

**NOTICE OF MOTION – BORROWING BY-LAW
MUNICIPAL BUILDINGS**

Le conseiller donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, l'acquisition de mobilier, d'équipement informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Councillor gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law authorizing the borrowing of \$3,500,000 related to the municipal buildings, the acquisition of furniture, office and computing equipment for the Borough of Pierrefonds-Roxboro under the three-year programme of capital expenditures will be presented.

40.07 1103903034

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT DE PARCS ET ESPACES
VERTS**

**NOTICE OF MOTION – BORROWING BY-LAW
LANDSCAPING OF PARKS AND GREEN
SPACES**

Le conseiller donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Councillor gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law authorizing the borrowing of \$1,000,000 for the landscaping of parks and green spaces within the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro under the three-year programme of capital expenditures will be presented.

40.08 1103903033

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

RÈGLEMENT CA29 0050

BY-LAW CA29 0050

ATTENDU qu'une copie du règlement a été
remise aux membres du conseil d'arrondissement
au moins deux jours juridiques avant la présente
séance;

WHEREAS a copy of the by-law was
delivered to the members of the Borough
council at least two juridical days before the
present sitting;

ATTENDU que tous les membres du Conseil
présents déclarent avoir lu le règlement et
renoncent à sa lecture;

WHEREAS all members of council being
present declare that they have read the by-law
and renounce its reading;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement
sont détaillés au règlement et au sommaire
décisionnel;

WHEREAS the object and scope of this by-law
are explained in the by-law and in the decision-
making summary;

LE TOUT conformément aux dispositions de
l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

THE WHOLE in accordance with the provisions
of the Cities and Town's Act, Section 356;

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le règlement CA29 0050 concernant la
tarification de divers biens, activités et services
municipaux pour l'exercice financier 2011 soit
adopté tel que soumis.

THAT by-law CA29 0050 concerning the price
determination of various goods, activities and
municipal services for the fiscal year 2011 be
adopted as submitted.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.09 1102491005

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1102491005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Adoption du règlement sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2011.

CONTENU

CONTEXTE

Un règlement de tarifs est adopté à la fin de chaque année pour l'année suivante. Règlement numéro CA29 0032 applicable pour l'exercice financier 2010 , adopté par la résolution numéro CA09 29 0372, sommaire numéro 1092491007.

La plupart des tarifs demeurent inchangés à l'exception des suivants :

A la demande de la direction des Travaux publics:

- art 5 ajout des alinéas 4- construction d'un ponceau 140\$
- 5- réfection de bordure 85\$
- 6- réfection de trottoirs 110\$;

- art 7 retrait des tarifs relatifs aux bacs de recyclage de 64 litres suite à l'implantation du bac de 360 litres. Aucun tarif n'est ajouté pour ces nouveaux bacs puisque la Direction des travaux publics nous indique que la fourniture, le remplacements et la réparation de ces bacs est assumée par l'arrondissement et sans frais pour le citoyen. Elle confirme également qu'il n'y aura pas de frais pour un changement de format de bac.

A la demande de la direction AUSE

- art. 10 changements de zonage passe de 5000\$ à 6000\$ et de 8000\$ à 9000\$ selon le cas;
- art. 12 PIIA 30\$ par logement passe à 50\$
- art 13 modification architecturale, passe de 100\$ à 150\$
- art 19 conversion d'immeuble en copropriété passe de 2000\$ à 3000\$

Dans le cas des tarifs qui sont taxables, qui sont en minorité, pour les petits montants (photocopies et als,)il n'y a pas d'ajustement pour tenir compte de l'augmentattion de 1% de la TVQ le 1er janvier 2011 compte tenu du fait que ces mêmes tarifs n'avaient pas été diminués au moment des baisses de TPS et que sur la plupart des montants, l'impact est négligeable. Les tarifs de location de salle sont cependant augmentés pour tenir compte de l'augmentation de la TVQ :

A la demande de CSLDS

- art 39 à 43 ajustements pour tenir compte de l'augmentation de 1% de la TVQ en 2011.

- art 44 à 46- les taux horaires de location pour les sports de glace, sports de gymnase, et les chalets Roxboro et St-Anthony sont augmentés de 1.1%(IPC d'octobre 2010) auquel s'ajoute 5 \$ l'heure.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sommaire décisionnel numéro 1092491007 relatif au règlement CA290032 sur la tarification 2010

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion 1er novembre 2010

Adoption le 6 décembre 2010

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Suzanne CORBEIL

Directeur du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Tél : 624-1142

Télécop. : 624-1300

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-
Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415

Date d'endos. : 2010-11-25

Dossier # :1102491005



Dossier # : 1102491005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Adoption du règlement sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2011.

Adopter le règlement sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'année 2011.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 16:42

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102491005

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

RÈGLEMENT CA 29 0050

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DE DIVERS BIENS, ACTIVITÉS
ET SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

À une séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, tenue en la salle du conseil sise au 13665, boulevard de Pierrefonds, dans la Ville de Montréal, le 6 décembre 2010 à 19 h, conformément à la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement	Monique Worth
Madame la conseillère	Catherine Clément-Talbot
Messieurs les conseillers	Dimitrios (Jim) Beis Christian G. Dubois Bertrand A. Ward

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire d'arrondissement, madame Monique Worth.

Le directeur de l'arrondissement, monsieur Jacques Chan et le secrétaire d'arrondissement, Me Suzanne Corbeil, sont également présents.

VU l'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C.-11.4) permettant aux arrondissements d'adopter une tarification pour financer une partie de leurs biens, services et activités ;

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

CHAPITRE 1
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Les tarifs, droits et prix mentionnés dans le présent règlement sont imposés et prélevés de toute personne qui désire utiliser lesdits biens ou services ou bénéficier desdites activités.
2. Tous les tarifs fixés au présent règlement comprennent, lorsque exigibles, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ), à moins d'indication contraire.

3. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

AÎNÉ :	une personne physique âgée de soixante-cinq ans et plus;
ÉTUDIANT	une personne qui fréquente à plein temps une institution d'enseignement reconnue;
MINEUR :	une personne physique âgée de moins de dix-huit ans :
OBNL	organisme à but non lucratif incorporé en vertu de la 3 ^e partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q. chapitre C-38);
RÉSIDENT :	une personne physique ayant son domicile ou personne morale ayant sa place d'affaires sur le territoire de la ville de Montréal.

CHAPITRE 2 TRAVAUX PUBLICS

SECTION 1 UTILISATION DE BIENS ET DE SERVICES PUBLICS

4. Pour l'utilisation de la machinerie et de l'outillage il sera perçu, l'heure, les montants indiqués à l'annexe A.

5. Pour le sciage de bordure, il sera perçu par mètre linéaire :

1 ^o coupe de bordure de béton	51 \$
2 ^o coupe de bordure en biseau	63 \$
3 ^o trou dans la bordure	75 \$
4 ^o construction d'un ponceau	140 \$
5 ^o réfection de bordure	85 \$
6 ^o réfection de trottoir	110 \$

6. Aux fins du règlement numéro CA29 0017 sur la collecte des déchets et la collecte sélective des matières recyclables, pour l'élimination des matériaux suivants non acceptés dans la collecte des ordures ménagères, il sera perçu :

a) rebuts se limitant au bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte, métal	30 \$ de base + 53 \$ le m ³
b) branches d'arbres et souches	15 \$ de base + 2,50 \$ le m ³

Aucune telle collecte ne sera effectuée à un commerce ou une place d'affaires.

Le conseil d'arrondissement peut, par ordonnance, décréter qu'un certain nombre de collectes soient effectuées gratuitement pendant une période déterminée de l'année.

7. Pour la fourniture d'un composteur, il sera perçu : 25 \$

SECTION 2

ACHAT DE DOCUMENTS

8. Pour la fourniture de devis généraux, il sera perçu : 50 \$

CHAPITRE 3

URBANISME

SECTION 1

LOTISSEMENT

9. Aux fins du règlement de lotissement numéro CA29 0041, pour toute demande de permis de lotissement, il sera perçu :
- | | |
|---|---|
| 1° avec création ou fermeture de rues ou de ruelles ou parc :
(sont exclus du calcul du nombre de lots ceux constituant des rues ou des parcs) | 500 \$
premier lot et
200 \$
par lot additionnel |
| 2° sans création ni fermeture de rues ou de ruelles : | 150 \$
premier lot et
100 \$
par lot additionnel |

SECTION 2

ZONAGE

10. Aux fins du règlement de zonage numéro CA29 0040, pour toute demande de modification au zonage, il sera perçu :
- | | |
|---|--------------------------------|
| 1° frais d'étude et de recommandation | 1 000 \$ |
| 2° frais relatifs à la procédure d'amendement | 6 000 \$ |
| | incluant les frais de 1 000 \$ |
| 3° frais relatifs à la procédure d'amendement impliquant une modification du plan d'urbanisme | 9 000 \$ |
| | incluant les frais de 1 000 \$ |

Les frais susmentionnés doivent être acquittés par le requérant lors de la présentation de la demande.

Les frais relatifs à la procédure d'amendement sont remboursables si le requérant retire sa demande après l'avis officiel du comité consultatif d'urbanisme et avant que la demande ne soit soumise au conseil d'arrondissement.

11. Pour la délivrance d'un certificat de conformité requis aux fins de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ.chapitre Q-2), il sera perçu : 214 \$

SECTION 3

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

12. Aux fins du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration d'architecture numéro CA29 0042, pour toute étude d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, il sera perçu :
- 1° pour le groupe habitation : 250 \$
pour le premier logement 50\$
par logement additionnel
 - 2° pour les groupes commerce, institutionnel et industriel :
 - a) 200 m² et moins 500 \$
 - b) 200 m² à 500 m² 1 000 \$
 - c) 500 m² à 1000 m² 1 500 \$
 - d) 1000 m² et plus 2 500 \$
13. Aux fins des règlements sur les permis et certificats numéro 1051 de la Ville de Pierrefonds et numéro 93-558 de la Ville de Roxboro, pour toute modification architecturale autre qu'un agrandissement à un plan d'implantation et d'intégration architecturale, il sera perçu :
- 1° pour le groupe habitation : 150 \$
 - 2° pour les groupes commerce, institutionnel et industriel : 250 \$
14. Aux fins des règlements sur les permis et certificats numéro 1051 de la Ville de Pierrefonds et numéro 93-558 de la Ville de Roxboro, pour toute étude d'une demande de permis visant la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment à des fins de centre de la petite enfance ou de garderie il sera perçu :
- 1° pour un bâtiment en zone commerciale : 500 \$
 - 2° pour un bâtiment en zone résidentielle : 500 \$
+ 500 \$ pour transmission au conseil d'arrondissement

Tous les frais susmentionnés doivent être acquittés par le requérant lors de la présentation de la demande

Les frais relatifs à la présentation au conseil d'une demande de permis visant la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment à des fins de centre de la petite enfance ou de garderie en zone résidentielle sont remboursables si le requérant retire sa demande après l'avis officiel du comité consultatif d'urbanisme et avant que la demande ne soit soumise au conseil d'arrondissement.

SECTION 4

CERTIFICAT D'OCCUPATION

15. Aux fins des règlements sur les permis et certificats numéro 1051 de la Ville de Pierrefonds et numéro 93-558 de la Ville de Roxboro, pour toute étude d'une demande de certificat d'occupation des groupes commercial, industriel, et institutionnel, il sera perçu :

1°	pour les groupes commerce, industriel et institutionnel	200 \$
2°	pour les groupes ressources intermédiaires et H8	100 \$

SECTION 5

CERTIFICAT D'AUTORISATION

16. Aux fins des règlements sur les permis et certificats numéro 1051 de la Ville de Pierrefonds et numéro 93-558 de la Ville de Roxboro, pour l'étude d'une demande de certificat d'autorisation, il sera perçu pour chacun des objets suivants :

1°	abattage d'arbre	50 \$
2°	travaux de remblai ou de déblai	0,10 \$ / m ² de terrain minimum 50 \$ maximum 1 000 \$
3°	guirlandes, fanions, banderoles	50 \$
4°	enseigne sans modification de la structure	100 \$/enseigne
5°	enseigne sur mur ou marquise	100 \$/enseigne
6°	enseigne sur poteau, muret ou socle	500 \$ par structure, incluant le panneau de base +100 \$/enseigne
7°	antenne de catégorie 2	50 \$/antenne
8°	antenne non accessoire de catégorie 2 avec cabinet d'équipement et toute addition ou modification à une antenne non accessoire de catégorie 2 ou 3	300 \$
9°	terrasse commerciale	150 \$
10°	clôture, muret et mur de soutènement	50 \$
11°	piscine (excluant le chauffe-eau)	50 \$
12°	bâtiment accessoire d'une superficie inférieure à 14 m ² , du groupe habitation	50 \$

13° bâtiment accessoire d'une superficie supérieure à 14 m ² , des autres groupes	150 \$
14° installation ou remplacement d'un appareil de chauffage d'appoint et cheminée	50 \$
15° enlèvement ou installation d'un réservoir d'huile à chauffage	50 \$
16° restauration des rives et stabilisation	250 \$
17° installation, remplacement ou modification d'un système de traitement des eaux usées, puits artésien	150 \$
18° installation ou remplacement d'équipement accessoire du groupe habitation	50 \$
19° installation ou remplacement d'équipement accessoire du groupe commerce, institutionnel et industriel	150 \$
20° installation temporaire d'un espace de vente extérieur associé à un commerce	200 \$
21° remplacement ou réparation d'un branchement d'eau ou d'égout municipal	100 \$
22° déplacement d'un bâtiment	500 \$
23° terrain de stationnement, modification et / ou ajout d'une entrée charretière	50 \$
24° demande ou changement de numéro civique	20 \$

SECTION 6

DÉMOLITION D'IMMEUBLES

17. Aux fins du règlement régissant la démolition des immeubles numéro 1094 de la Ville de Pierrefonds et du règlement sur les permis et certificats numéro 93-558 de la Ville de Roxboro, pour toute demande de permis de démolition, il sera perçu :

1° pour tout bâtiment construit avant 1940	805 \$
2° pour tout bâtiment construit après 1940, tout bâtiment endommagé à plus de 50% de sa valeur, toute construction dangereuse ou insalubre et pour toute démolition ordonnée par la cour	375 \$
3° pour la démolition partielle d'un bâtiment construit après 1940	100 \$
4° pour tout bâtiment accessoire ou secondaire	50 \$

SECTION 7

DÉROGATION MINEURE

18. Aux fins du règlement de dérogation mineure numéro CA29 0044, il sera perçu:

1° pour l'étude d'une demande de dérogation mineure relative à des travaux pour lesquels le permis de construction a été délivré avant le 10 novembre 1986, pour tous les groupes	250 \$
---	--------

- 2° pour une demande de dérogation mineure relative à des travaux pour lesquels le permis de construction a été délivré après le 10 novembre 1986
- a) pour les groupes HABITATION unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale 775 \$
- b) pour tous les autres groupes 1 125 \$

SECTION 8

DEMANDE DE CONVERSION D'UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ

19. Aux fins du règlement régissant la conversion des immeubles locatifs numéro 1114 de la Ville de Pierrefonds, pour une demande de conversion d'immeubles locatifs en copropriété divisée, il sera perçu : 3 000 \$/immeuble

Les frais susmentionnés doivent être acquittés par le requérant lors de la présentation de la demande.

SECTION 9

USAGES CONDITIONNELS

20. Aux fins du règlement régissant les usages conditionnels numéro CA29 0043, pour une demande d'usage conditionnel, il sera perçu :
- 1° frais d'étude et de recommandation 1 000 \$
- 2° frais relatif à la procédure d'usage conditionnel (incluant les frais de 1 000 \$ du paragraphe précédent) 2 000 \$

Les frais susmentionnés doivent être acquittés par le requérant lors de la présentation de la demande.

Les frais relatifs à la procédure d'usage conditionnel sont remboursables si le requérant retire sa demande après l'avis officiel du comité consultatif d'urbanisme et 20 jours avant que la demande ne soit soumise au conseil d'arrondissement

21. Aux fins de ce règlement, pour toute demande de modification au règlement sur les usages conditionnels, il sera perçu :
- 1° frais d'étude et de recommandation 1 000 \$
- 2° frais relatifs à la procédure d'amendement (incluant les frais de 1 000 \$ du paragraphe précédent) 5 000 \$

Les frais susmentionnés doivent être acquittés par le requérant lors de la présentation de la demande.

Les frais relatifs à la procédure d'amendement sont remboursables si le requérant retire sa demande après l'avis officiel du comité consultatif d'urbanisme et avant que la demande ne soit soumise au conseil d'arrondissement.

CHAPITRE 4
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- 22.** Aux fins du règlement numéro CA29 0018 sur l'occupation du domaine public, il sera perçu :
- 1° pour la délivrance d'un permis d'occupation du domaine public :
 - a) aux fins d'une occupation temporaire 25 \$
 - b) aux fins d'une occupation périodique ou permanente 50 \$
 - 2° pour les frais d'études techniques relatives à une demande d'autorisation pour une occupation périodique ou permanente du domaine public 500 \$
- 23.** Aux fins de ce règlement, pour une occupation temporaire du domaine public, il sera perçu, par jour :
- 1° à l'arrière du trottoir et sur une surface non pavée ou dans une ruelle 35 \$
 - 2° sur une chaussée ou un trottoir, lorsque la surface occupée est :
 - a) de moins de 50 m² 45 \$
 - b) de 50 m² à moins de 100 m² 50 \$
 - c) de 100 m² à moins de 300 m², le mètre carré 1,00 \$
 - d) de 300 m² et plus, le mètre carré 1,50 \$
 - 3° sur une rue, en plus du tarif fixé aux paragraphes 1 et 2 :
 - a) si la largeur totale occupée est d'au plus 3 m 30 \$
 - b) si la largeur totale occupée est de 3 m à 6 m 80 \$
 - c) si la largeur totale occupée est de plus 6 m 170 \$
par tranche de 3 m en sus des premiers 6 m 250 \$
 - d) si l'occupation visée aux sous-paragraphes a) à c) entraîne la fermeture temporaire de la rue à la circulation, en plus du tarif fixé à ces sous-paragraphes. 80 \$
- 24.** Aux fins de ce règlement, pour une occupation périodique ou permanente du domaine public, il sera perçu 15% de la valeur du domaine public occupé.
- 25.** Aux fins de ce règlement, pour une occupation périodique, le prix du droit d'occuper le domaine public déterminé en application de l'article 23 est payable comme suit :
- 1° pour l'exercice financier durant lequel l'occupation commence, en un seul versement visant tous les jours de cet exercice à compter du premier jour de l'occupation jusqu'au 31 octobre;
 - 2° pour tout exercice subséquent, en un seul versement visant tous les jours depuis le 1^{er} mai jusqu'au 31 octobre.

- 26.** Aux fins de ce règlement, pour une occupation permanente, ce prix est payable comme suit :
- 1° pour l'exercice financier durant lequel l'occupation commence, en un seul versement visant tous les jours de cet exercice à compter du premier jour de l'occupation;
 - 2° Le tarif pour l'occupation permanente du domaine public, pour un exercice financier postérieur à l'exercice au cours duquel l'occupation commence, est perçu suivant les modalités de perception de la taxe foncière générale prévue au règlement annuel sur les taxes adopté par le conseil de la Ville de Montréal eu égard notamment au nombre de versements, aux dates d'éligibilité et aux délais de paiement.
- Le prix minimum à payer par exercice financier pour une occupation visée au présent article est de : 100 \$
- 27.** Aux fins de ce règlement, pour la délivrance d'un extrait du registre des occupations, il sera perçu :
- 1° de 1 à 4 pages, un montant fixe de : 10 \$
 - 2° 5 pages et plus, par page : 2,50 \$
- 28.** Aux fins de ce règlement, pour modification du registre des occupations aux fins de porter au nom du nouveau propriétaire le permis original, il sera perçu : 55 \$
- 29.** Aux fins de ce règlement, pour modifier le titulaire d'un permis relatif à une même occupation périodique ou permanente, il sera perçu : 55 \$
- 30.** Le tarif prévu aux articles 21 et 22 ne s'applique pas dans les cas où le permis est accordé pour un tournage de film ou pour des activités culturelles ou promotionnelles gérées par la Ville.

CHAPITRE 5

ANIMAUX

- 31.** Aux fins du règlement numéro CA29 0011 concernant les animaux, il sera perçu :
- 1° pour la délivrance d'une médaille d'identité pour un chien stérilisé 25 \$
 - 2° pour la délivrance d'une médaille d'identité pour un chien non stérilisé 50 \$
 - 3° pour la délivrance d'une médaille d'identité pour un chat stérilisé 20 \$
 - 4° pour la délivrance d'une médaille d'identité pour un chat non stérilisé 40 \$
 - 5° pour le remplacement d'une médaille 10 \$

32. Aux fins de ce règlement, pour les frais de capture et de mise en fourrière pour un chien ou un chat errant ou non, comprenant le transport et les frais de garde jusqu'à 3 jours maximum, il sera perçu : 110 \$

CHAPITRE 6 ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

SECTION 1 BIBLIOTHÈQUES

33. Pour un abonnement annuel donnant accès à une bibliothèque de l'arrondissement, il sera perçu :
- | | |
|------------------------------------|---------|
| 1° résidant | gratuit |
| 2° non- résidant | |
| a) adulte | 88 \$ |
| b) mineur | 44 \$ |
| c) aîné | 56 \$ |
| d) étudiant (mineur ou adulte) | gratuit |
| e) famille | 100 \$ |
| f) employé de la Ville de Montréal | gratuit |
34. Pour le remplacement d'une carte d'abonné, il sera perçu :
- | | |
|-------------------|------|
| 1° adulte | 3 \$ |
| 2° mineur et aîné | 2 \$ |
35. Pour le prêt, la réservation ou la mise de côté d'un document papier ou audiovisuel, aucun frais ne sera perçu.
36. Pour tout retard dans le retour à la bibliothèque d'un document emprunté, il sera perçu, par document, par jour :
- | | |
|---|---------|
| 1° document papier | |
| a) adulte | 0,25 \$ |
| b) mineur et aîné | 0,10 \$ |
| 2° périodique | 0,25 \$ |
| 3° Document audiovisuel | |
| a) cassette/musique, documentaire, livre-cassette, enfant | 0,25 \$ |
| b) CD/musique, documentaire | 1 \$ |
| c) CDROM/livre, CD/livre | 0,25 \$ |
| d) vidéo/DVD | 2 \$ |
| e) cours de langue – peu importe le support | 0,25 \$ |
| f) retour d'une cassette non rebobinée | 1 \$ |

Malgré ce qui précède, les frais pour retard ne pourront excéder les montants suivants, par document :

a) adulte	3 \$
b) mineur et aîné	2 \$

Lorsque ce montant est atteint, l'abonné perd ses privilèges d'emprunt, de renouvellement et de réservation.

37. Pour tout document perdu ou endommagé, il sera perçu :

1° document perdu ou à mettre au rebut	coût du remplacement + 5 \$
2° document en retard de plus de trente et un (31) jours	coût du remplacement + 5 \$
3° reliure à refaire	7 \$
4° bris mineur (code zébré, page déchirée, bande magnétique, etc.)	2 \$
5° perte du boîtier ou d'un document d'accompagnement	2 \$

Les amendes pour retard sont réclamées à l'abonné en sus des frais susmentionnés.

38. Pour les produits et services suivants, il sera perçu :

1° photocopie noir et blanc	0,10 \$
2° photocopie couleur	0,50 \$
3° impression noir et blanc	0,25 \$
4° impression couleur	0,50 \$
5° disquette	1 \$
6° sac réutilisable	2 \$
7° laminage	
a) carte	0,50 \$
b) 8½ x 11	1 \$
c) 8½ x 14	1,50 \$

SECTION 2 LOCAUX

39. Pour la location des locaux et des installations du centre culturel, les vendredis, samedis et dimanches, il sera perçu, sur une base forfaitaire de 16 h à 2 h incluant l'installation de 10 h à 16 h:

1° grande salle	
a) résidant	1 082 \$
b) non-résidant	1 196 \$
c) OBNL	968 \$

2°	moitié de la grande salle	
	a) résidant	570 \$
	b) non- résidant	684 \$
	c) OBNL	456 \$
3°	groupe de petites salles	
	a) résidant	296 \$
	b) non- résidant	353 \$
	c) OBNL	239 \$
4°	petite salle individuelle	273 \$
	Malgré ce qui précède, les tarifs prévus à l'article 41 s'appliquent les vendredis, samedis et dimanches, pour la période du 2 janvier au 30 avril ou lorsque la réservation est faite moins de deux (2) mois avant la date de l'événement.	
40.	Pour la location des locaux et des installations du centre culturel, du lundi au jeudi avant 18 h, il sera perçu, par heure, un minimum de trois (3) heures étant payable :	
	1° grande salle	91 \$
	2° moitié de la grande salle	63 \$
	3° groupe de petites salles	41 \$
	4° petite salle individuelle	29 \$
41.	Pour la location des locaux et des installations du centre culturel, du lundi au jeudi après 18 h, il sera perçu par heure, un minimum de trois heures étant payable :	
	1° grande salle	137 \$
	2° moitié de la grande salle	97 \$
	3° groupe de petites salles	46 \$
	4° petite salle individuelle	35 \$
42.	Les tarifs prévus aux articles 40 et 41 ne s'appliquent pas lorsque la location est faite par un OBNL aux fins de dispenser des cours, conférences et ateliers	
	Dans ce cas, il sera perçu par personne, pour un minimum de trois (3) heures par demi-journée :	1,75 \$
43.	Pour la location des locaux et des installations du centre communautaire Marcel-Morin ou du centre communautaire de l'est, il sera perçu, par heure, un minimum de trois (3) heures étant payable :	
	1° résidant, du lundi au vendredi après 16 h	

a)	groupe de moins de 20 personnes	17 \$
b)	groupe de 20 à 50 personnes	29 \$
c)	groupe de 51 à 80 personnes	40 \$
d)	groupe de 81 à 110 personnes	51 \$
e)	groupe de 111 à 150 personnes	63 \$
f)	groupe de 151 à 200 personnes	74 \$
g)	groupe de 201 à 250 personnes	85 \$
2°	Non- résidant, du lundi au vendredi après 16 h	
a)	groupe de moins de 20 personnes	23 \$
b)	groupe de 20 à 50 personnes	40 \$
c)	groupe de 51 à 80 personnes	51 \$
d)	groupe de 81 à 110 personnes	63 \$
e)	groupe de 111 à 150 personnes	74 \$
f)	groupe de 151 à 200 personnes	85 \$
g)	groupe de 201 à 250 personnes	96 \$
3°	Pour la location de ces mêmes centres, du lundi au vendredi après 18 h, par un OBNL aux fins de dispenser des cours, des conférences ou ateliers, il sera perçu, par personne, par période de trois (3) heures :	1,75 \$
4°	Pour la location de ces mêmes centres sur une base forfaitaire, les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 h à 2 h, il sera perçu :	
a)	résidant	850 \$
b)	non- résidant	970 \$
c)	OBNL	680 \$
44.	Pour la location du centre communautaire de l'ouest ou du chalet Roxboro, il sera perçu par heure :	
1°	Du 1 ^{er} janvier au 31 août	58,10 \$
2°	Du 1 ^{er} septembre au 31 décembre	64,44 \$
45.	Pour la location d'heures de glace, il sera perçu, par heure :	
1°	Du 1 ^{er} janvier au 31 août	
a)	association de hockey mineur et organisme ayant pour clientèle des mineurs	94,42 \$
b)	organisme ayant pour clientèle des adultes	149,14 \$
c)	tournois de hockey d'un organisme ayant pour clientèle des adultes	94,42 \$
2°	Du 1 ^{er} septembre au 31 décembre	
a)	association de hockey mineur et organisme ayant pour clientèle des mineurs	101,15 \$
b)	organisme ayant pour clientèle des adultes	156,47 \$
c)	tournois de hockey d'organisme ayant pour clientèle des adultes	101,15 \$

- 46.** Pour la location de gymnases, il sera perçu, par heure :
- 1° Du 1er janvier au 31 août
 - a) organisme ayant pour clientèle des mineurs gratuit
 - b) organisme ayant pour clientèle des adultes 58,03 \$
 - 2° Du 1^{er} septembre au 31 décembre
 - a) organisme ayant pour clientèle des mineurs gratuit
 - b) organisme ayant pour clientèle des adultes 64,37 \$

CHAPITRE 7

DISPOSITIONS RÉSIDUELLES

- 47.** Dans le cas où le présent règlement ne fixe pas de tarif pour la fourniture de services à des tiers par les employés de la Ville, il sera perçu pour ces services :
- 1° le salaire horaire de la main-d'œuvre directement affectée aux opérations visées, auquel est ajouté un montant de 33 % pour les bénéfices marginaux ;
 - 2° le loyer pour l'utilisation du matériel roulant selon le tarif détaillé qui figure à l'article 4, ou, le cas échéant, le montant facturé à la Ville pour la location de matériel roulant ou d'équipements aux fins des opérations visées ;
 - 3° le coût des produits utilisés ou fournis aux fins du service rendu ;
 - 4° les frais d'administration, au taux de 15% appliqués sur le total des frais mentionnés aux paragraphes 1°, 2° et 3°.

CHAPITRE 8

APPLICATION ET PRISE D'EFFET

- 48.** Le présent règlement prend effet à compter de son entrée en vigueur et remplace, à compter de cette date :
- 1° le règlement numéro CA29 0032 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2010.

ANNEXE A

TARIFS POUR L'UTILISATION DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE

 MAIRE D'ARRONDISSEMENT

 SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT

ANNEXE A
(Article 4)

TARIFS POUR L'UTILISATION DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE

Broyeur à branches avec camion 3 tonnes et plus	58,05 \$
Balai mécanique	104,41 \$
Bombardier ou Colpron	47,41 \$
Camion-citerne, 10 roues	54,18 \$
Camion 6 roues, 3 tonnes métriques et plus	34,99 \$
Camion 6 roues, avec banne basculante, moins de 3 tonnes	31,61 \$
Camion 10 roues	41,76 \$
Camion 6 roues, cube ou Magnavan	28,22 \$
Camion nacelle	54,18 \$
Camionnette	16,93\$
Chargeur rétro-excavateur	54,18 \$
Chargeur frontal sur roues	63,89 \$
Épandeuse à sel, camion 6 roues	44,02 \$
Épandeuse à sel, camion 10 roues	55,31 \$
Machine à dégeler à vapeur avec camionnette	79,01 \$
Marteau hydraulique pour rétroexcaveuse	20,88 \$
Niveleuse	95,27 \$
Paveuse	64,11 \$
Rouleau à asphalte « BW-120 »	25,17 \$
Scie à asphalte, incluant camion 6 roues et accessoire	54,18 \$
Souffleur, incluant chargeur articulé	125,29 \$
Traceur de ligne, unité mobile	50,79\$
Traceur de lignes, unité portative	21,45 \$



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 946

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 946

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE, sur recommandation du comité consultatif
d'urbanisme lors de sa réunion tenue le
8 novembre 2010, le conseil autorise la
dérogation mineure suivante aux règlements de
zonage et de lotissement :

THAT, on recommendation of the Urban Planning
Advisory Committee, at its sitting held on
November 8, 2010 the Council authorize the
following minor exemption to zoning and
subdivision by-laws:

4973, rue Oka
Lot 1 977 741

4973, rue Oka
Lot 1 977741

Nonobstant toute disposition contraire aux
règlements de l'arrondissement, permettre en
zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant
du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du
minimum requis de 6 m ;

Notwithstanding any contrary provision specified in
by-laws of the Borough, allow in residential
H1-3-151 zone that the front yard of the existing
building be of 5.78 m instead of the required
minimum of 6 m;

Comme indiqué au certificat de localisation,
dossier 47811-1 minute 2643, préparé par
Pierre Cardinal, arpenteur géomètre, le
28 juin 2010.

As indicated on the location certificate, file
47811-1 minute 2643, prepared by land surveyor
Pierre Cardinal on June 28, 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.10 1102950036

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102950036**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 946, 4973 rue Oka, lot 1 977 741, permettre une cour avant de 5,78 m.

CONTENU**CONTEXTE**

Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone H1-3-151, l'on exige une cour avant minimum de 6 m. Le requérant désire régulariser la situation comme il ne peut déplacer le bâtiment.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

À la réunion en caucus du 8 novembre 2010, les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette dérogation mineure, telle que proposée par M. Jean-Louis Lacasse et appuyée par M. Raymond Charbonneau.

DESCRIPTION

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, de permettre en zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du minimum requis de 6 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier 47811-1, minute 2643, préparé par Pierre Cardinal, arpenteur-géomètre, préparé .le 28 juin 2010.

JUSTIFICATION

Le requérant ne pourrait finaliser la transaction.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Préalablement à la réunion en caucus du 8 novembre 2010, l'ordre du jour a été affiché au bureau d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et publié sur le site internet de la Ville de Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS**

ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guy BERNARD

Chef de division, construction et occupation

Tél : 514 624-1259

Télécop. : 514-624-1298

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102950036

**Dossier # : 1102950036**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 946, 4973 rue Oka, lot 1 977 741, permettre une cour avant de 5,78 m.

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, de permettre en zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du minimum requis de 6 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier 47811-1, minute 2643, préparé par Pierre Cardinal, arpenteur-géomètre, préparé .le 28 juin 2010.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-26 08:38

Signataire :

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102950036

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION															
REQUÉRANT : Rasan Kalamathy ADRESSE : 4973, rue Oka, Pierrefonds, Québec, H9K 1H4 TÉLÉPHONE : 514-962-8780 CELLULAIRE :	PROPRIÉTAIRE : Rohan Edman ADRESSE : 4973, rue Oka, Pierrefonds, Québec, H9K 1H4 TÉLÉPHONE : 514-962-8780 <div style="text-align: right;">(Même que requérant) <input type="checkbox"/></div>														
LIEU DE LA DÉROGATION															
ADRESSE : 4973, rue Oka LOT : 1 977 741 TERRITOIRE : Ouest <div style="text-align: center;">COÛT EXIGIBLE (incluant publication)</div> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV.1986 :</td> <td style="width: 15%;">775 \$</td> <td style="width: 20%;">PAYÉ LE</td> <td style="width: 25%;">REÇU NO</td> </tr> <tr> <td>AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :</td> <td>1125 \$</td> <td>PAYÉ LE</td> <td>REÇU NO</td> </tr> <tr> <td>AVANT 10 NOV. 1986 :</td> <td>250 \$</td> <td>PAYÉ LE 20-10-2010</td> <td>REÇU NO BA2010-05348</td> </tr> </table>				GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV.1986 :	775 \$	PAYÉ LE	REÇU NO	AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :	1125 \$	PAYÉ LE	REÇU NO	AVANT 10 NOV. 1986 :	250 \$	PAYÉ LE 20-10-2010	REÇU NO BA2010-05348
GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV.1986 :	775 \$	PAYÉ LE	REÇU NO												
AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :	1125 \$	PAYÉ LE	REÇU NO												
AVANT 10 NOV. 1986 :	250 \$	PAYÉ LE 20-10-2010	REÇU NO BA2010-05348												
TYPE DE DÉROGATION <input checked="" type="checkbox"/> ZONAGE <input type="checkbox"/> LOTISSEMENT En quoi consiste la dérogation ? Permettre en zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du minimum requis de 6 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier 47811-1, minute 2643, préparé par Pierre Cardinal, arpenteur-géomètre, préparé le 28 juin 2010.	CONTEXTE DE LA DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> IMMEUBLE EXISTANT ANNÉE DE CONSTRUCTION : 1975														
ÉTUDE DE LA DEMANDE															
1- Quelles sont les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respectées ? Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone H1-3-151, l'on exige une cour avant minimum de 6 m.															
2- Quelles sont les raisons pour lesquelles le requérant ne peut se conformer aux règlements ? Le requérant désire régulariser la situation comme il ne peut déplacer le bâtiment.															
3- Quel préjudice le requérant subirait-il advenant l'application stricte du règlement ? Le requérant ne pourrait finaliser la transaction.															

ÉTUDE DE LA DEMANDE (SUITE)

- 4- La dérogation aurait-elle des effets préjudiciables sur le voisinage immédiat ? Non.
- 5- S'agit-il d'un cas isolé ? Oui.
Devrait-on modifier la réglementation pour régulariser d'autres cas similaires ? Non.
- 6- Quelle est l'origine de la demande ? À la demande du propriétaire.
- 7- Le requérant contrôle-t-il l'objet de la dérogation ? Oui.
- 8- Y-a-t-il des cas similaires dans le secteur ? Non.

CONVOCATION DU REQUÉRANT

RÉUNION EN CAUCUS DU C.C.U. : 8 novembre 2010

DEMANDE REÇUE PAR : Francine Chartier.

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Permettre en zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du minimum requis de 6 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier 47811-1, minute 2643, préparé par Pierre Cardinal, arpenteur-géomètre, préparé le 28 juin 2010.

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Réunion en caucus du CCU : 8 novembre 2010

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse
appuyé par : M. Paul-Édouard Robert

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-3-151 que la cour avant du bâtiment existant soit de 5,78 m au lieu du minimum requis de 6 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier 47811-1, minute 2643, préparé par Pierre Cardinal, arpenteur-géomètre, préparé le 28 juin 2010.

DÉCISION DU CONSEIL

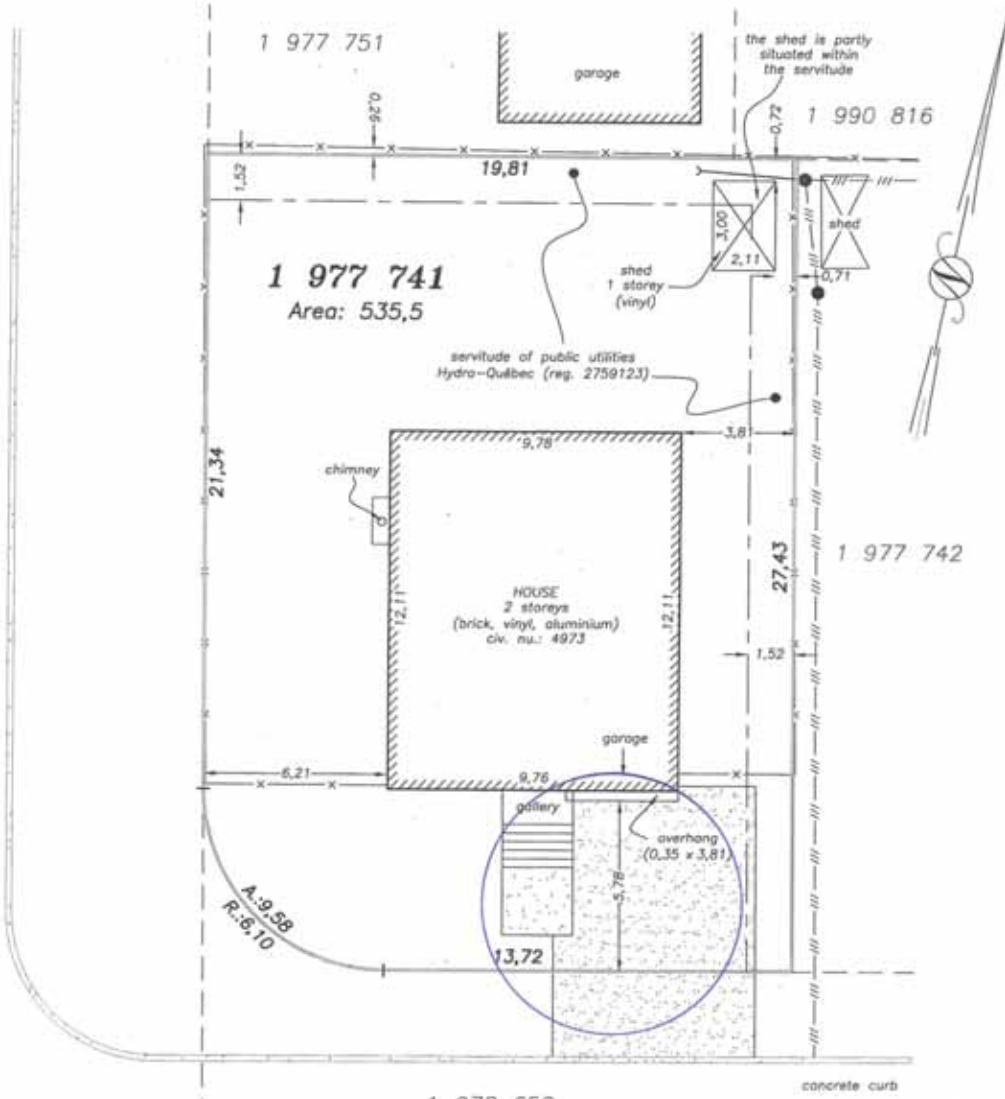
APPROUVÉ REFUSÉ DATE : _____

RÉSOLUTION DU CONSEIL NO : _____

NOTE : TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DOIT NOUS ÊTRE ACHÉMINÉE DANS UN DÉLAI DE SEPT (7) JOURS MINIMUM PRÉCÉDANT LA RÉUNION DU C.C.U.

CHÂTEAU-PIERREFONDS AVENUE

1 990 779



Legend

	pavement
	concrete
	overhead wires
	fence
	pole
	guy

Note(s):
 This plan and the accompanying report form an integral part of the certificate of location which was prepared for the purpose of an immovable transaction and / or for the obtaining of a mortgage loan. All other uses or utilizations by a third party must be authorized in writing by the undersigned. It may not be used or referred to for any other purpose than that for which it was intended. The setbacks from the main building were taken at the siding (brick, vinyl & aluminium). The site survey has been done on June 25th, 2010.

François Houle
 Arpenteur-Géomètre / Quebec Land Surveyor

655, 32e Avenue
 Bureau 206
 Lachine, Qc
 H8T 3G6

Fax. (514) 634-0908
 Tél. (514) 634-2530

Signed in Montreal,
 Signed
 PIERRE CARDINAL Q.L.S.

CERTIFICATE OF LOCATION		Echelle/Scale	1:200
		Unité/Unit	meter (IS)
Cadastre	OF QUEBEC		
Lot(s)	1 977 741		
Municipalité Municipality	CITY OF MONTREAL		
Arrondissement Borough	PIERREFONDS / ROXBORO		
Circon. Foncière Reg. division	MONTREAL	Chef d'équipe Crew chief	MT
		Calculé par Computed by	NL
		Dessiné par Drawn by	SL
		Vérifié par Verify by	PC
Date		June 28th, 2010	
Minute	2643	Dossier File	47811-1

Copie conforme/True copy

07 JUN 2010

PIERRE CARDINAL Q.L.S.



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 945

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 945

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE, sur recommandation du comité consultatif
d'urbanisme lors de sa réunion tenue le
8 novembre 2010, le conseil autorise la
dérogation mineure suivante aux règlements de
zonage et de lotissement :

THAT, on recommendation of the Urban Planning
Advisory Committee, at its sitting held on
November 8, 2010 the Council authorize the
following minor exemption to zoning and
subdivision by-laws:

5003, rue Olympia
Lot 1 899 135

5003, rue Olympia
Lot 1 899 135

Nonobstant toute disposition contraire aux
règlements de l'arrondissement, permettre en
zone résidentielle H1-8-483 que le coin nord-
ouest de la cour latérale du bâtiment existant
soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour
latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au
lieu du minimum requis de 2 m ;

Notwithstanding any contrary provision specified in
by-laws of the Borough, allow in residential
H1-8-483 zone that the north-west corner of the
side yard of the existing building be of 1.95 m and
that the south-east corner of the side yard of the
existing building be of 1.93 m instead of the
required minimum of 2 m;

Comme indiqué au certificat de localisation,
dossier WI-0093, minute 1954, préparé par
Normand Jean, arpenteur géomètre, le
6 octobre 2010.

As indicated on the location certificate, file
WI-0093, minute 1954, prepared by land surveyor
Normand Jean on October 6, 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.11 1102950035

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102950035**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 945, 5003 rue Olympia, lot 1 899 135, permettre des cours latérales de 1,95 m et 1,93 m respectivement.

CONTENU**CONTEXTE**

Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone H1-8-483, on exige une cour latérale minimum de 2 m. Le requérant désire régulariser la situation comme il ne peut déplacer le bâtiment existant.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

À la réunion en caucus du 8 novembre 2010, les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette dérogation mineure, telle que proposée par M. Jean-Louis Lacasse et appuyée par M. Raymond Charbonneau.

DESCRIPTION

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, de permettre en zone résidentielle H1-8-483 que le coin nord-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier WI-0093, minute 1954, préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, préparé le 6 octobre 2010.

JUSTIFICATION

Le requérant ne pourrait finaliser la transaction.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Préalablement à la réunion en caucus du 8 novembre 2010, l'ordre du jour a été affiché au bureau d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et publié sur le site internet de la Ville de Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guy BERNARD

Chef de division, construction et occupation

Tél : 514 624-1259

Télécop. : 514-624-1298

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102950035

**Dossier # : 1102950035**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogação mineure, étude 945, 5003 rue Olympia, lot 1 899 135, permettre des cours latérales de 1,95 m et 1,93 m respectivement.

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, de permettre en zone résidentielle H1-8-483 que le coin nord-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier WI-0093, minute 1954, préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, préparé le 6 octobre 2010.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-26 08:37

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102950035

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION	
REQUÉRANT : Natalino Masolini ADRESSE : 5003, rue Olympia, Pierrefonds, Québec, H5Y 1Y9 TÉLÉPHONE : 514-683-8397 CELLULAIRE : 514-905-4914	PROPRIÉTAIRE : ADRESSE : TÉLÉPHONE : <i>(Même que requérant)</i> <input checked="" type="checkbox"/>
LIEU DE LA DÉROGATION	
ADRESSE : 5003, rue Olympia LOT : 1 899 135 TERRITOIRE : Est COÛT EXIGIBLE (incluant publication)	
GRUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV.1986 : 775 \$	PAYÉ LE REÇU NO
AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 : 1125 \$	PAYÉ LE REÇU NO
AVANT 10 NOV. 1986 : 250 \$	PAYÉ LE 18-10-2010 REÇU NO BA2010-05290
TYPE DE DÉROGATION	
<input checked="" type="checkbox"/> ZONAGE <input type="checkbox"/> LOTISSEMENT En quoi consiste la dérogation ? Permettre en zone résidentielle HI-8-483 que le coin nord-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier WI-0093, minute 1954, préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, préparé le 6 octobre 2010.	CONTEXTE DE LA DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> IMMEUBLE EXISTANT ANNÉE DE CONSTRUCTION : 18-06-71
ÉTUDE DE LA DEMANDE	
1- Quelles sont les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respectées ? Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone HI-8-483, l'on exige une cour latérale minimum de 2 m.	
2- Quelles sont les raisons pour lesquelles le requérant ne peut se conformer aux règlements ? Le requérant désire régulariser la situation comme il ne peut déplacer le bâtiment.	
3- Quel préjudice le requérant subirait-il advenant l'application stricte du règlement ? Le requérant ne pourrait finaliser la transaction.	

ÉTUDE DE LA DEMANDE (SUIITE)

- 4- La dérogation aurait-elle des effets préjudiciables sur le voisinage immédiat ? Non.
- 5- S'agit-il d'un cas isolé ? Oui.
Deviendrait-on modifier la réglementation pour régulariser d'autres cas similaires ? Non.
- 6- Quelle est l'origine de la demande ? À la demande du propriétaire.
- 7- Le requérant contrôle-t-il l'objet de la dérogation ? Oui.
- 8- Y-a-t-il des cas similaires dans le secteur ? Non.

CONVOCATION DU REQUÉRANT

RÉUNION EN CAUCUS DU C.C.U. : 8 novembre 2010

DEMANDE REÇUE PAR : Francine Chartier

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Permettre en zone résidentielle H1-8-483 que le coin nord-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier WI-0093, minute 1954, préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, préparé le 6 octobre 2010.

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Réunion en caucus du CCU : 8 novembre 2010

Il est proposé par : M. Tony Lucadamo
appuyé par : M. Raymond Charbonneau

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-8-483 que le coin nord-ouest de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,95 m et que le coin sud-est de la cour latérale du bâtiment existant soit de 1,93 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, dossier WI-0093, minute 1954, préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, préparé le 6 octobre 2010.

DÉCISION DU CONSEIL

APPROUVÉ REFUSÉ DATE : _____
RÉSOLUTION DU CONSEIL NO : _____

NOTE : TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DOIT NOUS ÊTRE ACHÉMINÉE DANS UN DÉLAI DE SEPT (7) JOURS MINIMUM PRÉCÉDANT LA RÉUNION DU C.C.U.

W. Estroff



CITY OF PIERREFONDS
11077 av. du Boulevard, Courville West

BUILDING PERMIT APPLICATION APPLICATION POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

No. civique 5003 Rue DELTA No. du lot 20-46
Civic No. 5003 Street BUNGALOW Lot No. 12000
Genre de bâtisse RA1 Coût 12000
Type of building RA1 Coût \$
Classe de la bâtisse RA1
Class of building RA3
Zonage du terrain
Lot Zoning

Propriétaire du terrain W. Estroff Carot Inc
Owner of lot
Demandeur du permis Carot Inc
Name of the applicant

Y a-t-il option d'achat? Oui Non
Is there a purchase option? Yes No
Défendeur de l'option d'achat
Owner of purchase option

Services municipaux disponibles? voir résolution 71-68
Municipal services available?
Aqueduc Oui Non Drainage Oui Non
Egout Oui Non Surface Drainage Oui Non
Egout Sewer Oui Non Ponceaux Oui Non
Sewer Culvert Oui Non

Date d'habitation approuvée 11/8/68
Approved date of occupation
Elévations: Garage YES-2'6" Drainage de surface voir résolution 71-68
Elevations: Garage Surface Drainage
Pavage 6" x 6" Egout de la rue 6" x 6" Plancher de la cave
Paving Sewer of the road Basement Floor

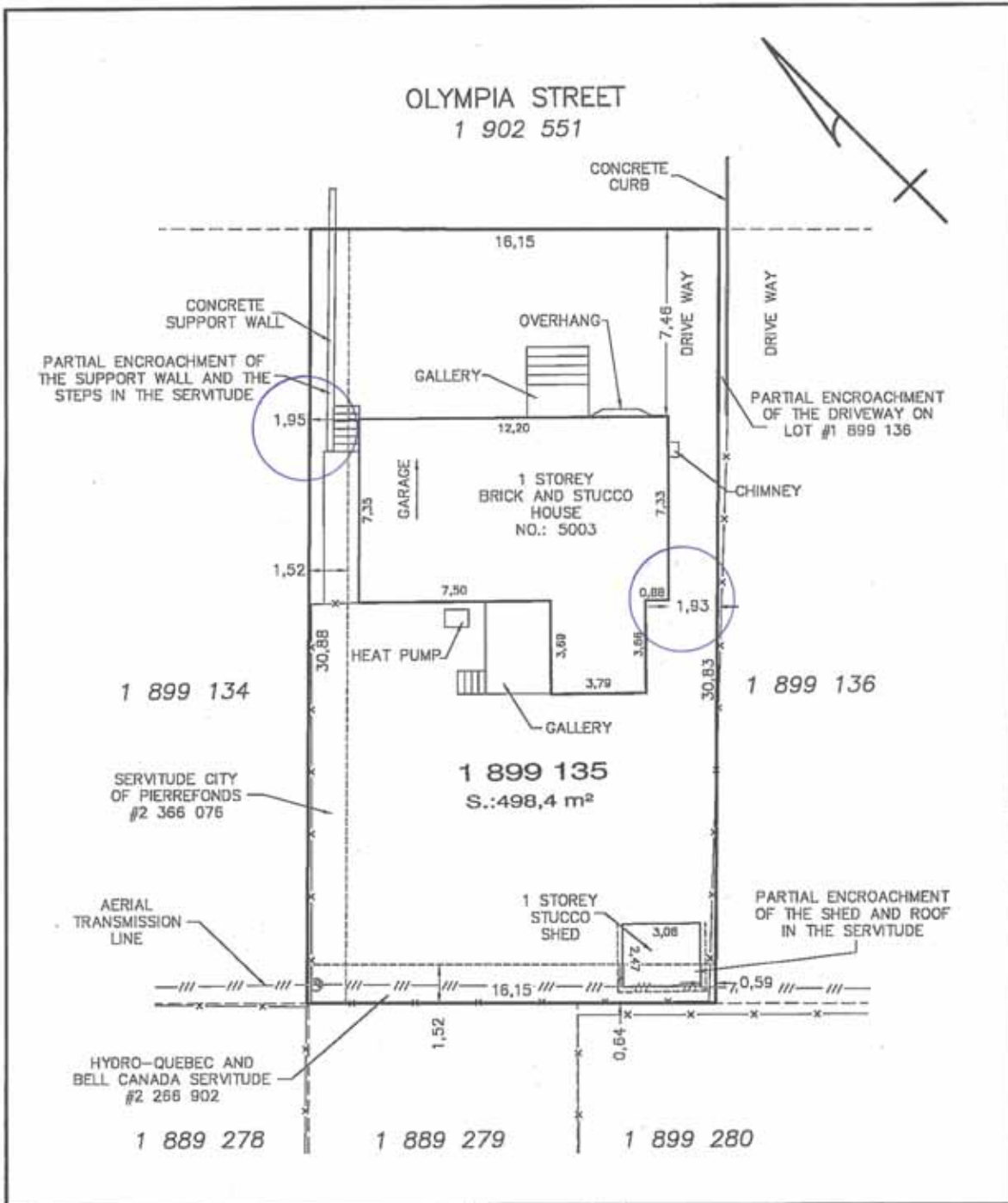
Frais pour permis de construire
Fees for building permits

a) \$3.00 par \$1,000, pour le 1er \$50,000. \$3.00 per \$1,000, for the 1st \$50,000.	\$ 36.00
b) \$2.00 par \$1,000, pour le 2e \$50,000. \$2.00 per \$1,000 for the 2nd \$50,000.	\$
c) \$1.00 par \$1,000, pour le prochain \$100,000. \$1.00 per \$1,000, for the next \$100,000.	\$
d) \$0.50 par \$1,000, pour toute somme plus que \$200,000. \$0.50 per \$1,000, for any amount over \$200,000.	\$
e) Addition ou modification Addition or alterations	\$
f) Alignements et niveaux Lines and levels	\$
g) Numéro civique Civic number	\$ 1.00
h) Services municipaux Municipal services	\$
Aqueduc et égout - Drainage Water and Sewer - Drainage	\$ 25.00
Ponceau Culvert	\$
TOTAL	\$ 72.00

Approuvé [Signature] Inspecteur des bâtiments
Approved Building Inspector
Date 18/10/71 No. de permis 71-68
Permits No.

NOTE - Page renvoyée à la Cité

0000 0078



All dimensions in this location certificate are in meters (S.I.). Unless otherwise mentioned, all measurements were taken between foundation and property limits for the main building and from the exterior lining to property limits for most other dependencies. Swimming pool measurements were taken from the water's edge to the property limit.

T= Title
 M= Measurements established by the undersigned
 Fire hydrant
 Street lamp
 C= Cadastral measurements before renovation
 R= Cadastral measurements after renovation
 Electrical pole
 Slab
 Transmission line
 Hedge
 Fence

LOCATION CERTIFICATE

CADASTRE OF: QUEBEC
 Registration division: Montreal
 Municipality: Montreal
 Borough: Pierrefonds-Roxboro
 LOT(S): 1 899 135

SIGNED IN BLAINVILLE,

 NORMAND JEAN
 QUEBEC-LAND-SURVEYOR

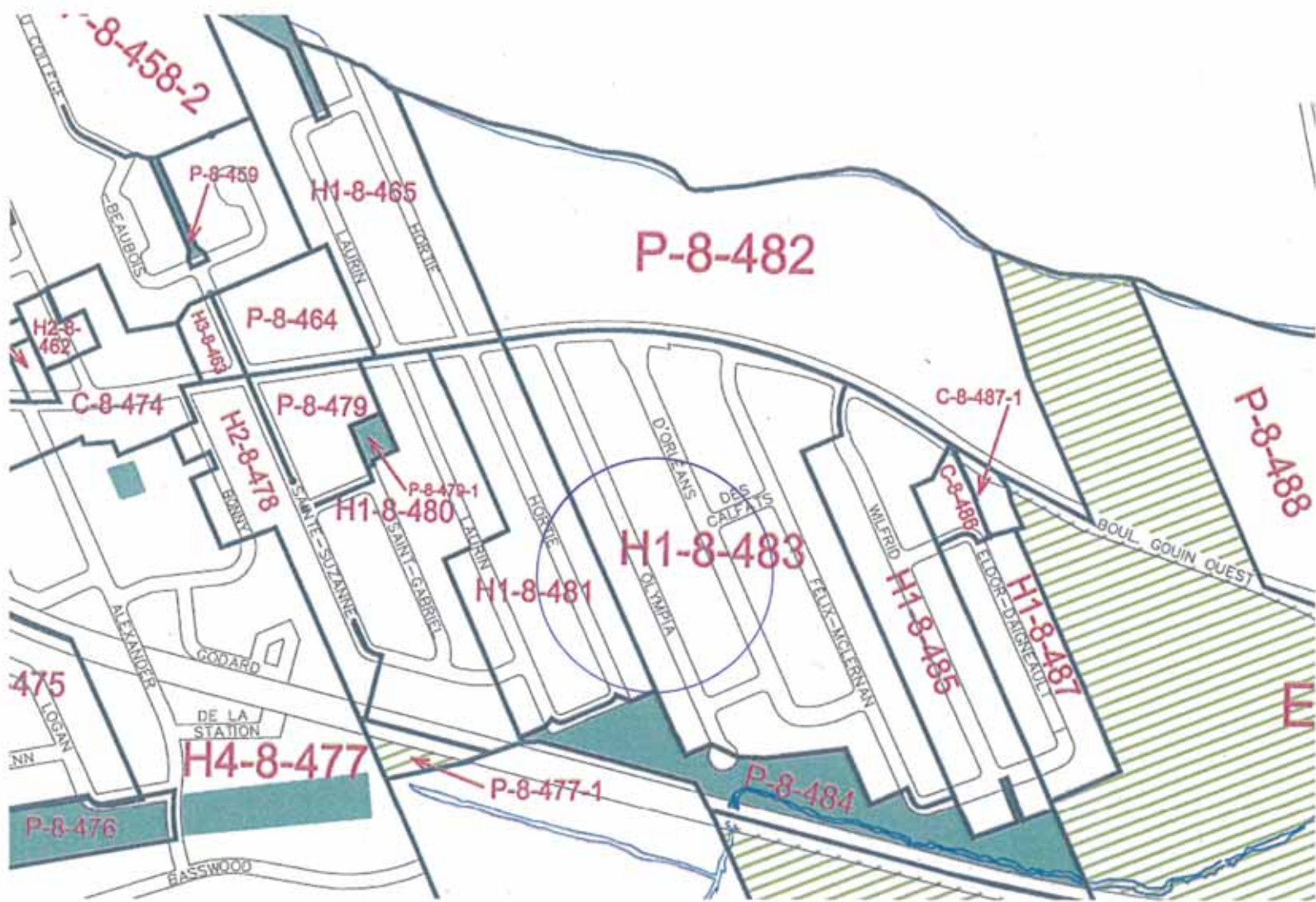
TRUE COPY OF ORIGINAL
 DATE: _____
 _____ Q.L.S.

ARPENTAGE OPTIMUM
 Tel.: (450) 818-2380
 Quebec-Land-surveyor

The present location certificate consists of this plan and includes the written report. It was issued specifically for a sale transaction and/or for mortgage purposes; it may not be used for any other purpose without the written authorization of its author.

Scale: 1:200 (SI) Drawing: WI-0093

Minute: 1954 Date: October 6th, 2010
 Survey date: October 4th, 2010 File: WI-0093



Google maps
Canada

5003 olympia

Rechercher une carte

Afficher les options de recherche

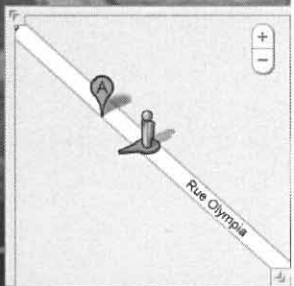
Obtenir les indications Mes cartes

Imprimer Envoyer Lien

5003 Rue Olympia
Pierrefonds, QC H8Y 1Y8
[Itinéraire](#) [Rechercher à proximité](#) plus ▾



© 2010 Google. Cliquez ici pour signaler un problème





**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 935

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 935

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE, sur recommandation du comité consultatif
d'urbanisme lors de sa réunion tenue le
8 novembre 2010, le conseil autorise la
dérogation mineure suivante aux règlements de
zonage et de lotissement :

THAT, on recommendation of the Urban Planning
Advisory Committee, at its sitting held on
November 8, 2010 the Council authorize the
following minor exemption to zoning and
subdivision by-laws:

1021, chemin de la Rive-Boisée
Lot 1 368 636

1021, chemin de la Rive-Boisée
Lot 1 368 636

Nonobstant toute disposition contraire aux
règlements de l'arrondissement, permettre en
zone résidentielle H1-5-293 que le revêtement
du bâtiment existant soit de stuc acrylique au
lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment, la
pierre existante en façade principale devant être
conservée.

Notwithstanding any contrary provision specified in
by-laws of the Borough, allow in residential
H1-5-293 zone that the exterior covering be of
acrylic stucco instead of masonry or wood
concrete fibre, the existing stone covering on main
façade must be kept.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.12 1102950034

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1102950034

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 935, 1021, chemin de la Rive-Boisée,lot 1 368 636, permettre un revêtement de stuc acrylique.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 262 du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, matériaux de revêtement extérieur autorisés pour les murs d'un usage de la catégorie « habitation unifamiliale (h1) » exige que tous les murs du premier étage, calculé sur une hauteur de 2,3 m au-dessus de la fondation, d'un bâtiment occupé par un usage de la catégorie «Habitation unifamiliale (h1) » doivent être de maçonnerie ou de fibragglo-ciment. Lorsque le bâtiment n'a qu'un seul étage ou un étage et demi, cette exigence s'applique jusqu'au niveau de la sous-face du toit. Le requérant a commandé les fenêtres le 4 juillet 2010 et les a installées. (Voir copie de la facture ci-incluse). Un permis de construction n'est pas requis pour remplacer les fenêtres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Lors de la réunion en caucus du CCU du 13 septembre 2010, les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement de reporter cette dérogation ultérieurement. Le requérant devra donner plus d'information quant à la conservation ou non des revêtements actuels de brique d'argile et de pierre sur les façades. De plus ils se questionnent sur la couleur du stuc synthétique

Lors de la réunion en caucus du CCU du 12 octobre 2010, les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement de permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment. La pierre existante en façade principale doit être conservée. La demande est remise à l'ordre du jour du 8 novembre 2010.

Monsieur André Belina, technologue du projet est invité à assister à la réunion en caucus du CCU du 8 novembre 2010. Suite à la présentation des travaux de rénovation à faire sur les façades du bâtiment, M. Belina explique aux membres du Comité la raison d'utiliser du stuc par-dessus la brique d'argile existante. Cette dernière n'est pas en bon état, selon lui, et le stuc a été envisagé comme matériau de remplacement dès janvier 2009 alors que c'était un matériau autorisé par le règlement de zonage 1047. Il nous confirme que la maçonnerie de pierre sera conservée. C'est un cas isolé qui ne devrait pas créer un précédent.

Enfin, à la réunion en caucus du 8 novembre 2010, les membres du Comité consultatif

d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette dérogation mineure, telle que proposée par M. Jean-Louis Lacasse et appuyée par M. Raymond Charbonneau, la pierre existante en façade principale devant être conservée.

DESCRIPTION

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment, la pierre existante en façade principale devant être conservée.

JUSTIFICATION

Le requérant ne pourrait aller de l'avant avec son projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Préalablement à la réunion en caucus du 8 novembre 2010, l'ordre du jour a été affiché au bureau d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et publié sur le site internet de la Ville de Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guy BERNARD

Chef de division, construction et occupation

Tél : 514 624-1259

Télécop. : 514-624-1298

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102950034

**Dossier # : 1102950034**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 935, 1021, chemin de la Rive-Boisée, lot 1 368 636, permettre un revêtement de stuc acrylique.

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment, la pierre en façade principale devant être conservée.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-12-01 15:56

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102950034

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION			
REQUÉRANT : Monsieur Roman Tomattzak ADRESSE : 1021, chemin de la Rive-Boisée, Pierrefonds, Québec H8Z 2Y9 TÉLÉPHONE : 514-779-9875, 514-594-5650 TÉLÉCOPIEUR :	PROPRIÉTAIRE : TÉLÉPHONE : <i>(Même que requérant)</i> <input checked="" type="checkbox"/>		
LIEU DE LA DÉROGATION			
ADRESSE : 1021, chemin de la Rive-Boisée LOT : 1 368 636 TERRITOIRE : Ouest COÛT EXIGIBLE (incluant publication)			
GRUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV. 1986 :	775 \$	PAYÉ LE 30-08-2010	REÇU NO BA2010-04376
AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :	1125 \$	PAYÉ LE	REÇU NO
AVANT 10 NOV. 1986 :	250 \$	PAYÉ LE	REÇU NO
TYPE DE DÉROGATION		CONTEXTE DE LA DEMANDE	
<input checked="" type="checkbox"/> ZONAGE <input type="checkbox"/> LOTISSEMENT En quoi consiste la dérogation ? Permettre en zone résidentielle HI-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment.	<input checked="" type="checkbox"/> IMMEUBLE EXISTANT ANNÉE DE CONSTRUCTION : 1955		
ÉTUDE DE LA DEMANDE			
1- Quelles sont les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respectées ? L'article 262 du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, matériaux de revêtement extérieur autorisés pour les murs d'un usage de la catégorie « habitation unifamiliale (h1) » exige que : Tous les murs du premier étage, calculé sur une hauteur de 2,3 m au-dessus de la fondation, d'un bâtiment occupé par un usage de la catégorie « Habitation unifamiliale (h1) » doivent être de maçonnerie ou de fibragglo-ciment. Lorsque le bâtiment n'a qu'un seul étage ou un étage et demi, cette exigence s'applique jusqu'au niveau de la sous-face du toit.			
2- Quelles sont les raisons pour lesquelles le requérant ne peut se conformer aux règlements ? Le requérant a commandé les fenêtres le 4 juillet 2010 et les a installées. (Voir copie de la facture ci-incluse). Un permis de construction n'est pas requis pour remplacer les fenêtres.			
3- Quel préjudice le requérant subirait-il advenant l'application stricte du règlement ? Il ne pourrait aller de l'avant avec son projet.			
4- S'agit-il d'un cas isolé ? Oui.			

5- La dérogation aurait-elle des effets préjudiciables sur le voisinage immédiat ? Non.

Devrait-on modifier la réglementation pour régulariser d'autres cas similaires ? Non.

6- Quelle est l'origine de la demande ? À la demande du propriétaire.

7- Le requérant contrôle-t-il l'objet de la dérogation ? Oui.

8- Y-a-t-il des cas similaires dans le secteur ? Non.

CONVOCACTION DU REQUÉRANT

RÉUNION EN CAUCUS DU C.C.U. : 13 septembre 2010

DEMANDE REÇUE PAR : Francine Chartier

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu d'un revêtement autorisé.

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Réunion en caucus du CCU : 13 septembre 2010 : Les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement de reporter cette dérogation ultérieurement. Le requérant devra donner plus d'information quant à la conservation ou non des revêtements actuels de brique d'argile et de pierre sur les façades. De plus ils se questionnent sur la couleur du stuc synthétique.

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

RÉUNION EN CAUCUS DU C.C.U. : 12 octobre 2010

Permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment. La pierre existante en façade principale doit être conservée.

Remis à l'ordre du jour du 8 novembre 2010.

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Réunion en caucus du CCU : 8 novembre 2010

Il est proposé par : M. Raymond Charbonneau
appuyé par : M. André Soudeyns

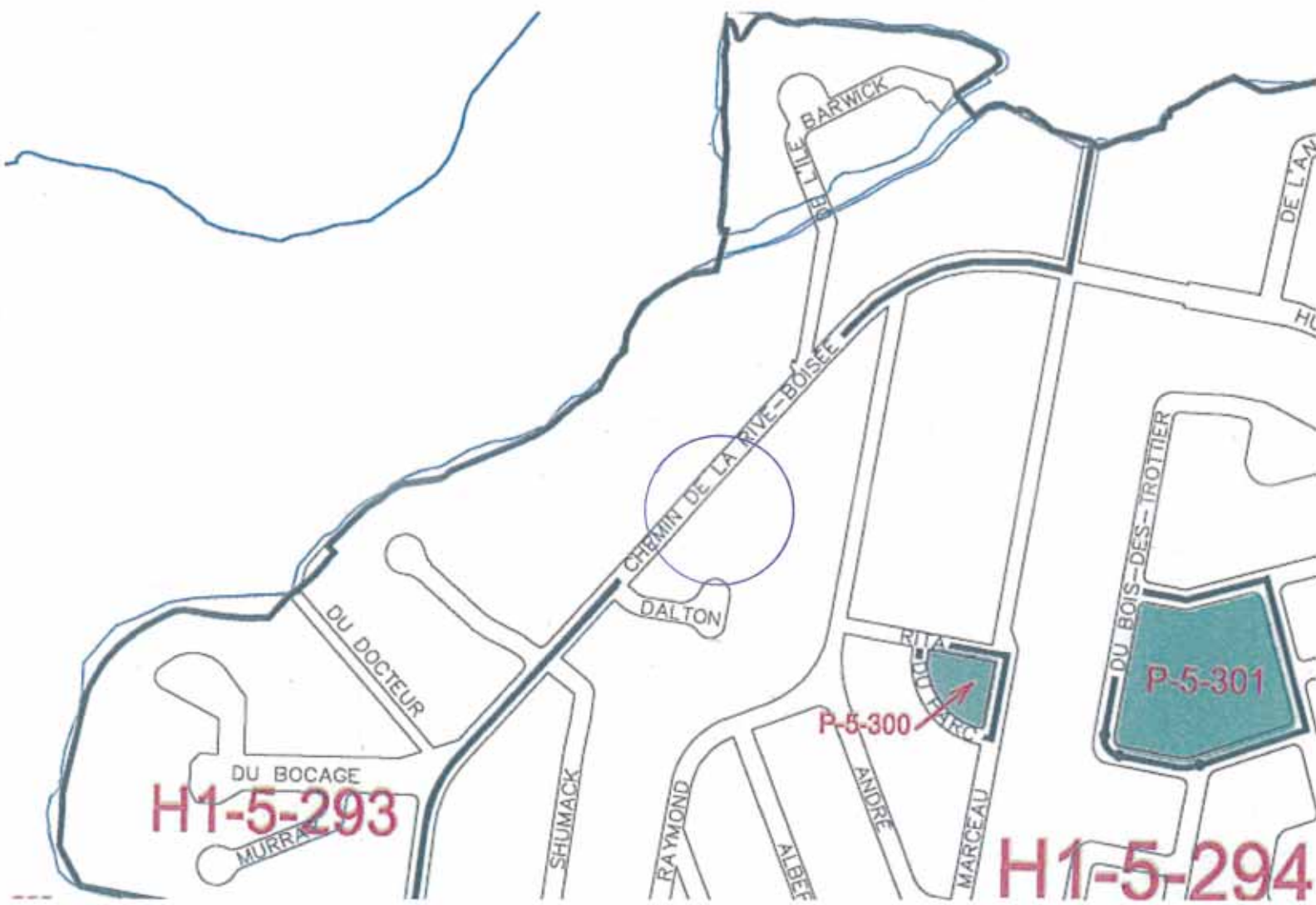
Invitation de monsieur André Belina, technologue. Suite à la présentation des travaux de rénovation à faire sur les façades du bâtiment, M. Belina, explique aux membres du Comité la raison d'utiliser du stuc par-dessus la brique d'argile existante. Cette dernière n'est pas en état, explique-t-il et le stuc a été envisagé comme matériau de remplacement dès janvier 2009 alors que c'était un matériau autorisé par le règlement de zonage 1047. Il nous confirme que la maçonnerie de pierre sera conservée. C'est un cas isolé qui ne devrait pas créer un précédent.

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-5-293, qu'un bâtiment existant ait un revêtement de stuc acrylique au lieu de maçonnerie ou de fibragglo-ciment. La pierre existante en façade principale doit être conservée.

DÉCISION DU CONSEIL

APPROUVÉ REFUSÉ DATE : _____

RÉSOLUTION DU CONSEIL NO : _____

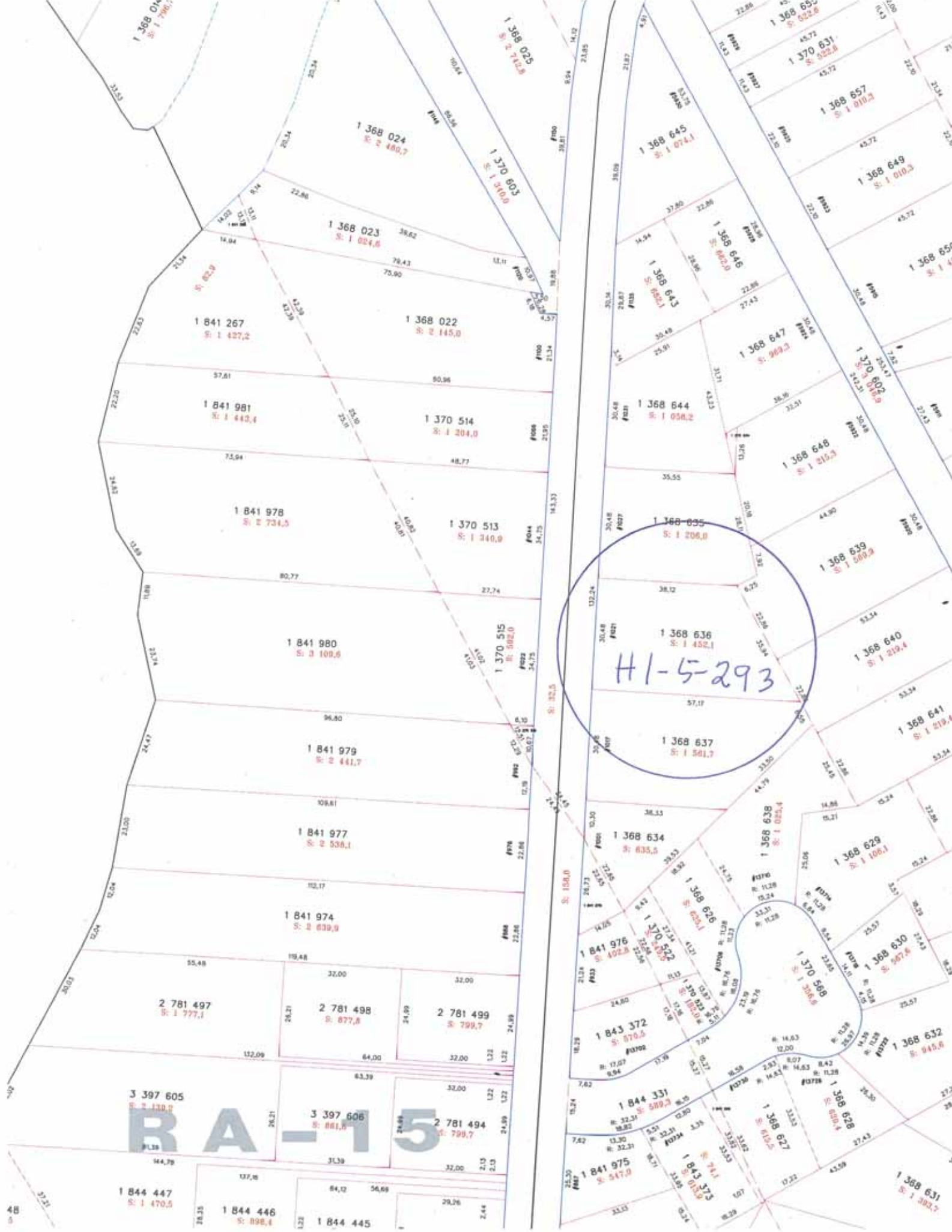


H1-5-293

P-5-300

P-5-301

H1-5-294



1 368 014
S: 1 798.7

1 368 025
S: 2 712.8

1 368 024
S: 2 480.7

1 370 603
S: 1 310.0

1 368 023
S: 1 024.6

1 368 645
S: 1 074.1

1 368 657
S: 1 010.3

1 368 649
S: 1 010.3

1 841 267
S: 1 427.2

1 368 022
S: 2 145.0

1 368 646
S: 662.0

1 368 645
S: 662.0

1 368 650
S: 1 410.0

1 841 981
S: 1 443.4

1 370 514
S: 1 204.0

1 368 643
S: 662.1

1 368 647
S: 969.3

1 370 602
S: 1 010.3

1 841 978
S: 2 734.5

1 370 513
S: 1 340.0

1 368 644
S: 1 058.2

1 368 648
S: 1 210.3

1 368 639
S: 1 569.9

1 841 980
S: 3 100.6

1 370 515
S: 602.0

1 368 636
S: 1 452.1

1 368 640
S: 1 219.4

H1-5-293

1 841 979
S: 2 441.7

1 368 637
S: 1 501.7

1 368 641
S: 1 219.4

1 841 977
S: 2 536.1

1 368 634
S: 835.5

1 368 629
S: 1 106.1

1 841 974
S: 2 639.9

1 368 638
S: 1 024.4

1 370 508
S: 1 306.9

2 781 497
S: 1 777.1

2 781 498
S: 877.8

2 781 499
S: 799.7

1 843 372
S: 870.5

1 368 630
S: 467.6

1 368 632
S: 945.6

3 397 605
S: 2 139.9

3 397 606
S: 861.6

2 781 494
S: 799.7

1 844 331
S: 589.3

1 368 628
S: 600.4

1 368 628
S: 600.4

BA-15

1 844 447
S: 1 470.5

1 844 446
S: 898.4

1 844 445

1 841 975
S: 547.0

1 368 627
S: 610.5

1 368 631
S: 1 381.7



VAREC INC.

9182-0704 QUEBEC INC.

41 Monsadel
Kirkland, QC
H9J 3M5

TEL: 514-838-7937

FINAL QUOTE

NOM : ROMAN TOMETCZAK

ADRESSE : 1021 RIVE-BOISEE, PIERREFONDS, QC
H8Z 2Y9
514-675-1285
tabu96@hotmail.com

Franco Caporicci

NON INSTALLED

DATE : JULY 4TH, 2010

QTE	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1	FRONT DOOR #1 ANGELINA	1050.00	1050.00
1	FRONT DOOR #2 ANGELINA + TOPLITE	1200.00	1200.00
1	BACK FRENCH DOOR MINI-BLINDS INCLUDING SLIDING SCREEN	1750.00	1750.00
	2 HOLES STANDARD ON ALL 3 DOORS		
	WHITE INT - WHITE EXT		
	FREE DELIVERY		
	ALUMICAN STEEL DOORS		
	STEEL DOORS: FLASHING AND HANDLES NOT INCLUDED		
	SOUS-TOTAL		4000.00
	T.P.S.(843881384 RT0001)		200.00
	T.V.Q.(1213088919 TQ0001)		315.00
	TOTAL		4515.00



9182-0704 QUEBEC INC.

41 Monsadel
Kirkland, QC
H9J 3M5

TEL: 514-838-7937

FINAL QUOTE

NOM : ROMAN

ADRESSE : 1021 RIVE-BOISEE, PIERREFONDS, QC

TEL : 514-675-1285

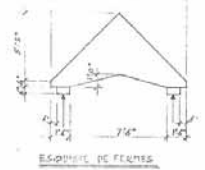
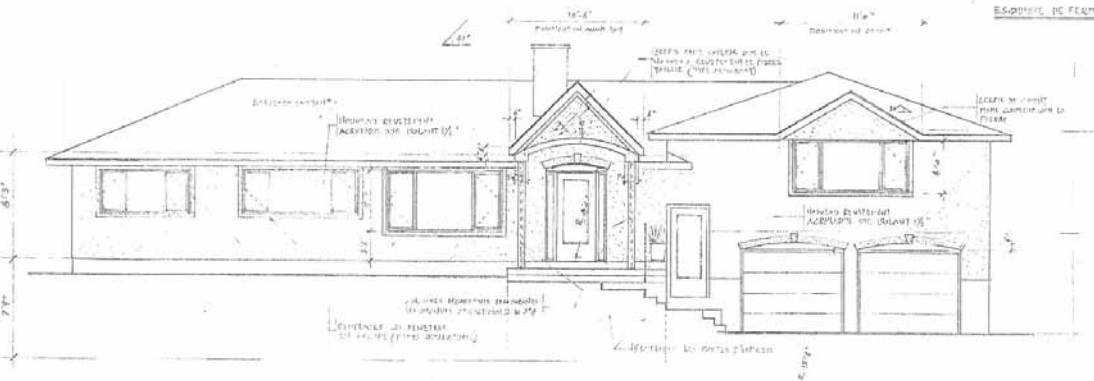
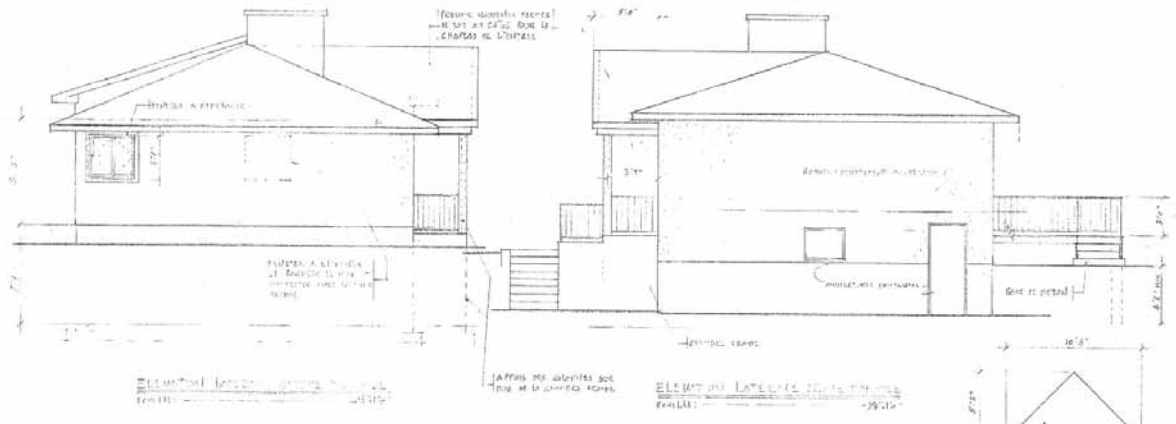
Franco Caporicci

tabu96@hotmail.com

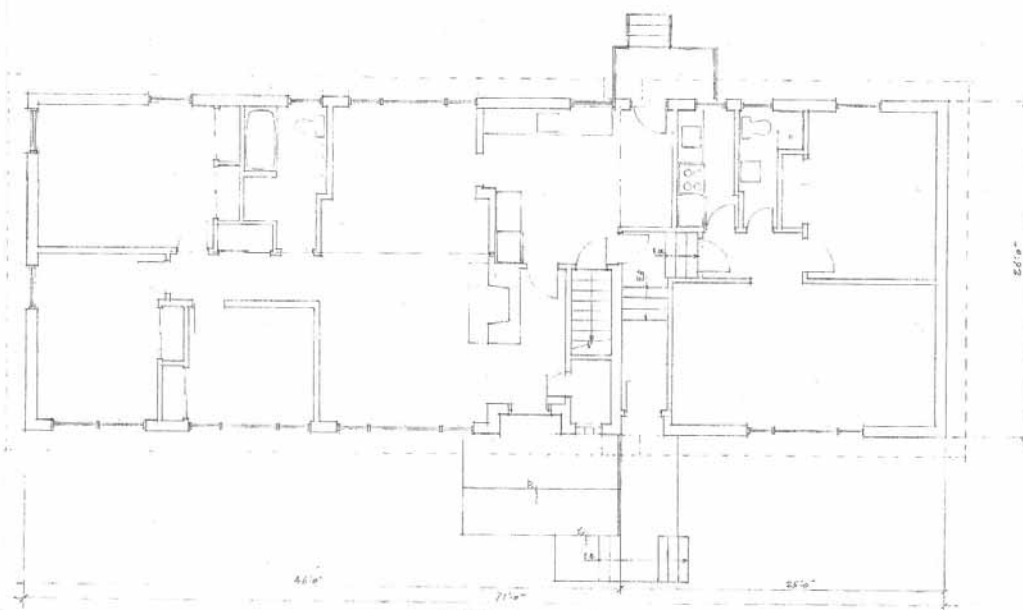
NON INSTALLED QUOTE

DATE : JULY 4th, 2010

QTE	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	MONTANT
	PANORAMA HYBRID CASEMENT WINDOWS WHITE INT/EXT		
1	PANO HB 2OP+1FX (128 X 53)	1450.00	1450.00
1	PANO HB 1OP+1FX (114 X 41)	1025.00	1025.00
1	PANO HB 1OP+1FX (84 X 41)	825.00	825.00
3	PANO HB 1OP+1FX (42 X 41)	600.00	1800.00
2	PANO HB 1OP (30 X 41) FROSTED	435.00	870.00
1	PANO HB 1OP (30 X 41) CLEAR	415.00	415.00
1	PANO HB 2OP+1FX (146 X 54)	1620.00	1620.00
2	PANO HB 1 FIX FOR THE GARAGE	335.00	670.00
12	WINDOWS: ENCORE FOLDING HANDLES & LOW E ARGON INEX INCLUDED		
		SOUS-TOTAL	8675.00
		T.P.S.(843881384 RT0001)	433.75
		T.V.Q.(1213088919 TQ0001)	683.16
		TOTAL	9791.91



10/20/10	PRO. RÉSIDENTIEL INT.
1/20/10	PLANS POUR PERMIS
MESSAGERS: TEL: 514-710-5125 4000 AVENUE DE LA SÉCURITÉ MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1M6	
ARCHITECTURE: TEL: 514-710-5125 P. GAGNON, T. P. GAGNON 1001 DE LA RUE BOULANGER	
DÉMONTAGE DE CONCRÈTE ÉLEVATION D'ARCADE HAUTES ÉLEVATIONS LATÉRALES HAUTES	
Scale: 1/8" = 1'-0"	Date: 25/04/10

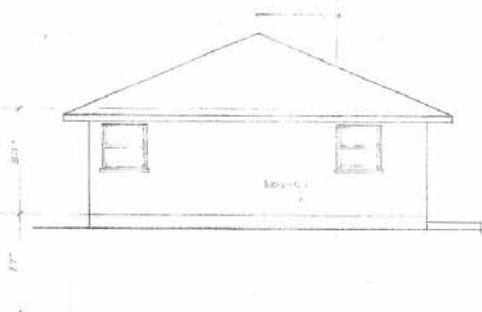


BELEVE DI REZ DE CHARNISSE
 Scale 1:100

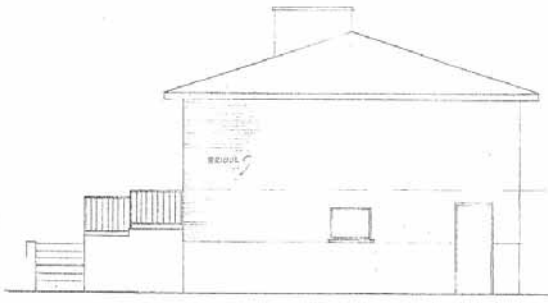
Handwritten signature



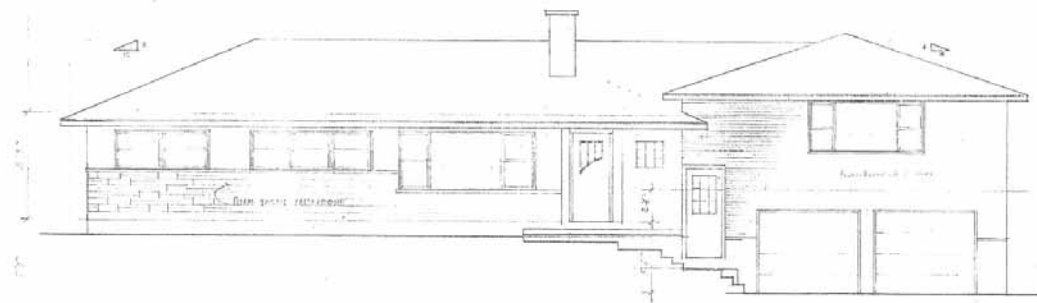
10/05/10	EDIF. ESP. ESTERNO
1/07/10	PLANI ESP. ESTERNO
INGEGNERI: TEL. 074 - 410 0115 IN CARIC. LA SCALA 4400 HOTEL DE VILLE	
DESCRIZIONE: PIAZZA DEL ANGELO DELLA TR. S. ANGELO TEL. 074 - 410 0115	
PROGETTISTI: TEL. 074 - 410 0115 IL GRUPPO PROGETTISTA 4401 TEL. 074 - 410 0115	
EDIFICAZIONE DI BONICOLAN	
BELEVE DI REZ DE CHARNISSE	
SCALE: 1:100	DATA: 25/11/10 3/4



RELEVÉ DE L'ÉLEVATION AVANT
 FEUILLE: N° 1/2



RELEVÉ DE L'ÉLEVATION CÔTÉ
 FEUILLE: N° 1/2



VUE ARRIÈRE EXISTANTE
 FEUILLE: N° 1/2

10/10/10	REV. ARCHITECTURE SÉRIÉE
1/10/10	PLAN DES PLANS
INGÉNIEUR	TEL. 514-344-1111
PL. SECT. ARCHITECTURE	4500 RUE DE LA SALLE
BOSSUA, O.P.	
ANDRÉ BÉGIN	TEL. 514-377-8875
PROFESSEUR	TEL. 514-388-5555
M. CAROL BÉGIN	
10/10	DE LA RUE D'ARL
	ÉLIMINATION DU DOUTEREAU
	RELEVÉ DE LA FACADE POSTÉRIEURE
	RELEVÉ DES ÉLEVATIONS LATÉRALES
FEUILLE: N° 1/2	DATE: 29/06/10

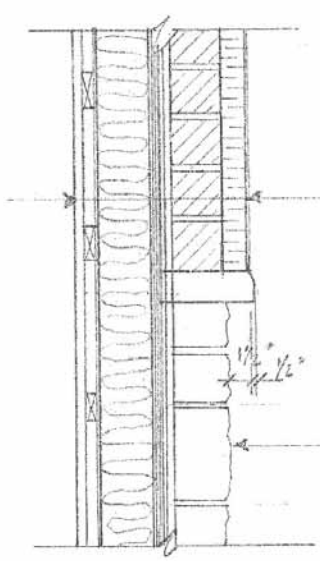
Handwritten signature and stamp.

PIERRE TAILLEE EXISTANTE
A CONSERVER

ALLEGES DE 2 1/4" DE HAUT
A CONSERVER

COLONNES DECORATIVES RECOUVRANTS
LES COLONNES STRUCTURELLES DE 3"φ

REMPLOUER LES FENETRES
EN FASADE (MEMES OUVERTURES)



NOUVEAU REVETEMENT ISOLANT 1/2" AVEC
CREPIS, TRELIS, CREPIS ET REV. ACRYLIQUE

BRIQUE EXISTANTE

ESPACE D'AIR EXIST.

PAPIER 15 LBS EXIST.

TEN TEST 7/16" EXISTANT

2"x4" @ 16" 3/4 EXIST.

LAINES 4" NOUVELLE.

COUPE VAPEUR ALUM, NOUVEAUX.

1"x3" @ 16" 3/4

NOUVEAU GYPSE 1/2"

FACADE PRINCIPALE MOD

ECHELLE: —————>

PIERRE TAILLEE EXISTANTE

COUPE DE MUR MODIFIEE

ECHELLE: ————— 1"=1'-0"



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

DÉROGATION MINEURE –
ÉTUDE N° 947

MINOR EXEMPTION –
PROJECT NO. 947

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE, sur recommandation du comité consultatif
d'urbanisme lors de sa réunion tenue le
8 novembre 2010, le conseil autorise la
dérogation mineure suivante aux règlements de
zonage et de lotissement :

THAT, on recommendation of the Urban Planning
Advisory Committee, at its sitting held on
November 8, 2010 the Council authorize the
following minor exemption to zoning and
subdivision by-laws:

4939, rue Rose-Marie
Lot 1 990 982

4939, rue Rose-Marie
Lot 1 990 982

Nonobstant toute disposition contraire aux
règlements de l'arrondissement, permettre en
zone résidentielle H1-2-103 que la cour latérale
du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du
minimum requis de 2 m ;

Notwithstanding any contrary provision specified in
by-laws of the Borough, allow in residential
H1-2-103 zone that the south-east side yard be of
1.92 m instead of the required minimum of 2 m;

Comme indiqué au certificat de localisation,
dossier CL.84-1786 préparé par Maurice Viger,
arpenteur géomètre, le 21 mai 1984.

As indicated on the location certificate, file
CL.84-1786 prepared by land surveyor
Maurice Viger on May 21, 1984.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.13 1102950037

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1102950037**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 947, 4939 rue Rose-Marie, lot 1 990 982, permettre une cour latérale de 1,92 m.

CONTENU**CONTEXTE**

Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone H1-2-103, la cour latérale minimum doit mesurer 2 m. Le bâtiment a été construit ainsi et il ne peut être déplacé.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

À la réunion en caucus du 8 novembre 2010, les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette dérogation mineure, telle que proposée par M. Jean-Louis Lacasse et appuyée par M. Raymond Charbonneau.

DESCRIPTION

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement de permettre en zone résidentielle H1-2-103, que la cour latérale du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, numéro CL.84-1786, préparé par l'arpenteur-géomètre Maurice Viger, le 21 mai 1984.

JUSTIFICATION

Le requérant ne pourrait rendre conforme la situation, comme il veut vendre le terrain vacant adjacent à la propriété en question.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Préalablement à la réunion en caucus du 8 novembre 2010, l'ordre du jour a été affiché au bureau d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et publié sur le site internet de la Ville de Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guy BERNARD

Chef de division, construction et occupation

Tél : 514 624-1259

Télécop. : 514-624-1298

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102950037

**Dossier # : 1102950037**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de la construction et de l'occupation
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Dérogation mineure, étude 947, 4939 rue Rose-Marie, lot 1 990 982, permettre une cour latérale de 1,92 m.

Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement de permettre en zone résidentielle H1-2-103, que la cour latérale du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, numéro CL.84-1786, préparé par l'arpenteur-géomètre Maurice Viger, le 21 mai 1984.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-26 08:38

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

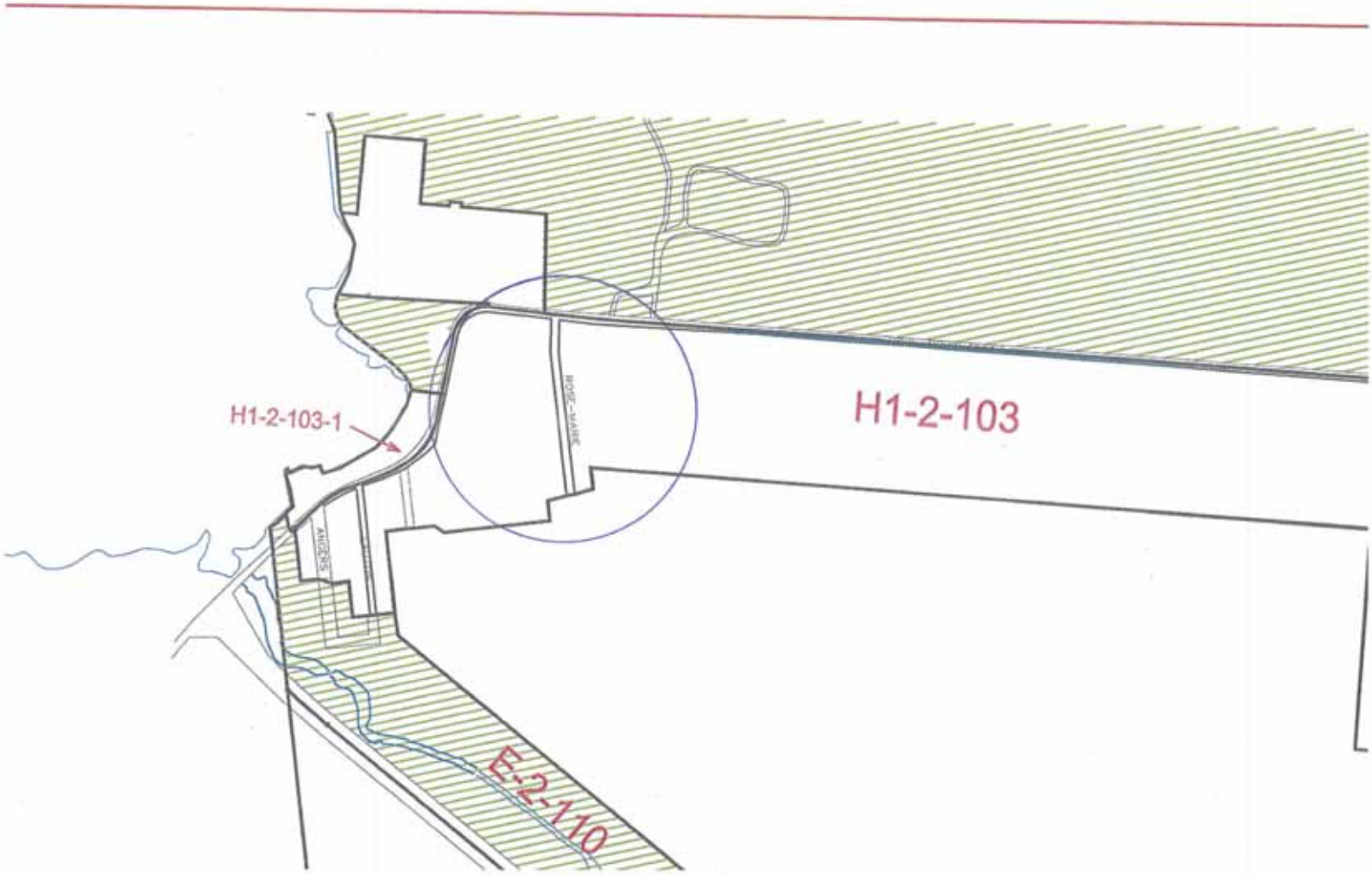
Dossier # :1102950037

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION													
REQUÉRANT : Diane Lavigne ADRESSE : 104-1210 rue du Phare, Laval, Qc H7R 6J5 TÉLÉPHONE : 450-719-1317 CELLULAIRE : 514-229-0665	PROPRIÉTAIRE : Bernadette Croteau Lavigne ADRESSE : 115-5000 boul. Jacques-Bizard, Ste-Geneviève, Qc TÉLÉPHONE : 514-387-6592 (Suzanne Lavigne) <p style="text-align: right;">(Même que requérant) <input checked="" type="checkbox"/></p>												
LIEU DE LA DÉROGATION													
ADRESSE : 4939 rue Rose-Marie LOT : 1 990 982 TERRITOIRE : Ouest <p style="text-align: center;">COÛT EXIGIBLE (incluant publication)</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV. 1986 :</td> <td style="width: 15%;">775 \$</td> <td style="width: 25%;">PAYÉ LE 26-10-2010</td> <td style="width: 20%;">REÇU NO BA2010-05440</td> </tr> <tr> <td>AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :</td> <td>1125 \$</td> <td>PAYÉ LE</td> <td>REÇU NO</td> </tr> <tr> <td>AVANT 10 NOV. 1986 :</td> <td>250 \$</td> <td>PAYÉ LE</td> <td>REÇU NO</td> </tr> </table>		GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV. 1986 :	775 \$	PAYÉ LE 26-10-2010	REÇU NO BA2010-05440	AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :	1125 \$	PAYÉ LE	REÇU NO	AVANT 10 NOV. 1986 :	250 \$	PAYÉ LE	REÇU NO
GROUPE D'USAGE H1 À H3 APRÈS 10 NOV. 1986 :	775 \$	PAYÉ LE 26-10-2010	REÇU NO BA2010-05440										
AUTRE GROUPE D'USAGE APRÈS 10 NOV. 1986 :	1125 \$	PAYÉ LE	REÇU NO										
AVANT 10 NOV. 1986 :	250 \$	PAYÉ LE	REÇU NO										
TYPE DE DÉROGATION <input checked="" type="checkbox"/> ZONAGE <input type="checkbox"/> LOTISSEMENT En quoi consiste la dérogation ? Permettre en zone résidentielle H1-2-103, que la cour latérale du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, numéro CL.84-1786, préparé par l'arpenteur-géomètre Maurice Viger, le 21 mai 1984.	CONTEXTE DE LA DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> IMMEUBLE EXISTANT ANNÉE DE CONSTRUCTION : 1984												
ÉTUDE DE LA DEMANDE													
<ol style="list-style-type: none"> 1- Quelles sont les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respectées ? Selon la grille de spécifications du règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la zone H1-2-103, la cour latérale minimum doit mesurer 2 m. 2- Quelles sont les raisons pour lesquelles le requérant ne peut se conformer aux règlements ? Le bâtiment a été construit ainsi et il ne peut être déplacé. 3- Quel préjudice le requérant subirait-il advenant l'application stricte du règlement ? Le requérant ne pourrait rendre conforme la situation, comme il veut vendre le terrain vacant adjacent à la propriété en question. 4- La dérogation aurait-elle des effets préjudiciables sur le voisinage immédiat ? Non. 5- S'agit-il d'un cas isolé ? Oui. Devrait-on modifier la réglementation pour régulariser d'autres cas similaires ? Non. 6- Quelle est l'origine de la demande ? À la demande du propriétaire. 7- Le requérant contrôle-t-il l'objet de la dérogation ? Oui. 													

ÉTUDE DE LA DEMANDE (SUITE)	
8- Y-a-t-il des cas similaires dans le secteur ? Non.	
CONVOCATION DU REQUÉRANT	
RÉUNION EN CAUCUS DU C.C.U. : 8 novembre 2010	
DEMANDE REÇUE PAR : Francine Chartier	
RECOMMANDATION DU SERVICE URBANISME & DÉVELOPPEMENT	
Permettre en zone résidentielle H1-2-103, que la cour latérale du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, numéro CL.84-1786, préparé par l'arpenteur-géomètre Maurice Viger, le 21 mai 1984.	
RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES	
Réunion en caucus du CCU : 8 novembre 2010	Il est proposé par : M. Tony Lucadamo appuyé par : M. Raymond Charbonneau
Que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil d'arrondissement, nonobstant toute disposition contraire aux règlements municipaux, de permettre en zone résidentielle H1-2-103, que la cour latérale du côté sud-est soit de 1,92 m au lieu du minimum requis de 2 m, comme indiqué au certificat de localisation, numéro CL.84-1786, préparé par l'arpenteur-géomètre Maurice Viger, le 21 mai 1984.	
DÉCISION DU CONSEIL	
<input type="checkbox"/> APPROUVÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ DATE : _____ RÉSOLUTION DU CONSEIL NO : _____	

NOTE : TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DOIT NOUS ÊTRE ACHÉMINÉE DANS UN DÉLAI DE SEPT (7) JOURS MINIMUM PRÉCÉDANT LA RÉUNION DU C.C.U.



USAGES PERMIS

ZONE: H1-2-103

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	CATÉGORIES D'USAGES PERMIS	h1								
3	USAGES SPÉCIFIQUES EXCLUS OU PERMIS									
4	USAGE SPÉCIFIQUE EXCLU									
5	USAGE SPÉCIFIQUE PERMIS									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

6	TERRAIN									
7	SUPERFICIE (m²)	min.	450							
8	PROFONDEUR (m)	min.	27							
9	LARGEUR (m)	min.	15							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

10	STRUCTURE									
11	ISOLÉE	*								
12	JUMELÉE									
13	CONTIGUÉ									
14	MARGES									
15	AVANT(m)	min.	6							
16	LATÉRALE(m)	min.	2							
17	ARRIÈRE(m)	min.	7							
18	BÂTIMENT									
19	HAUTEUR (ÉTAGES)	min./max.	1/2							
20	HAUTEUR (m)	min./max.	/10							
21	SUPERFICIE D'IMPLANTATION (m²)	min./max.								
22	SUPERFICIE DE PLANCHER (m²)	min./max.								
23	LARGEUR DU MUR AVANT (m)	min.	7							
24	RAPPORTS									
25	LOGEMENT/BÂTIMENT	min./max.								
26	PLANCHER/TERRAIN (C.O.S.)	min./max.	0,25/0,7							
27	BÂTI/TERRAIN (C.E.S.)	min./max.	/0,5							
28	DIVERS									
29	TYPE D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR	Article 332								

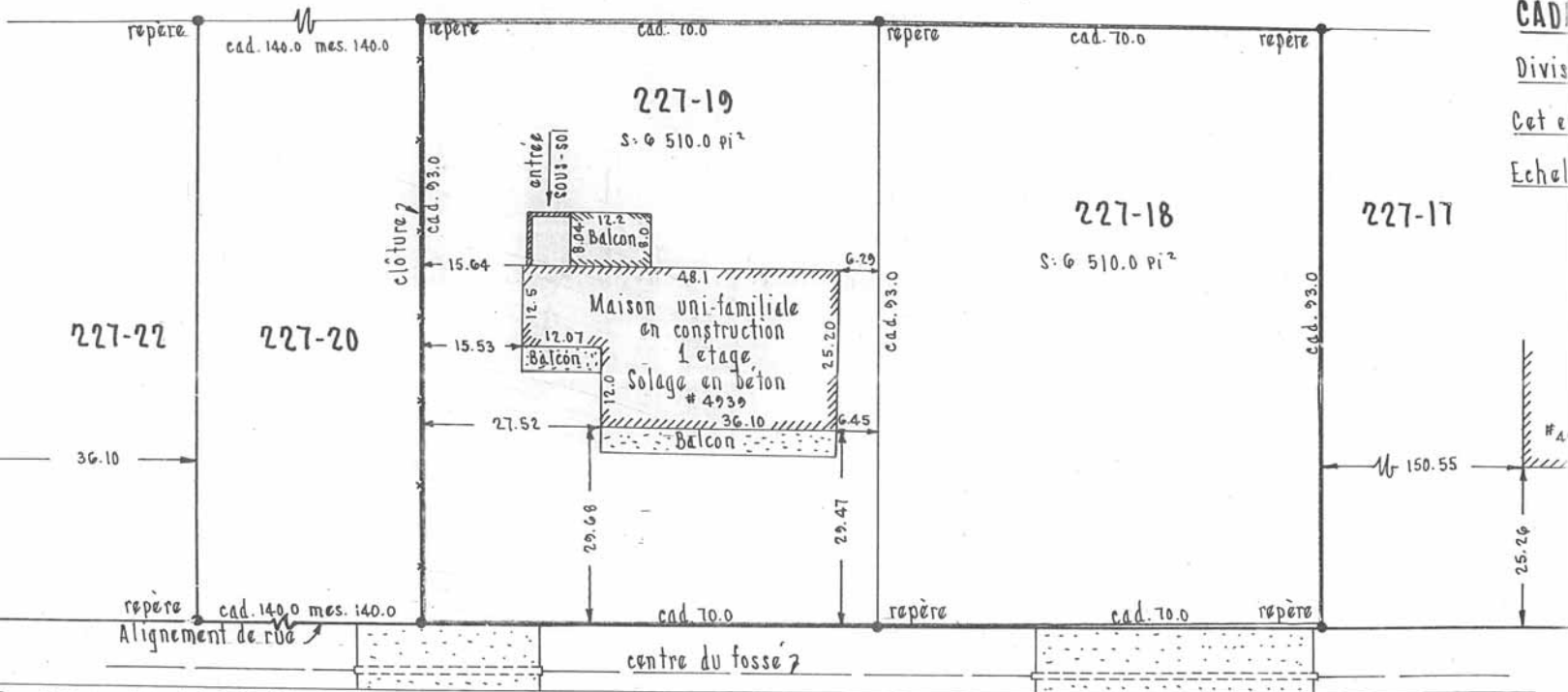
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

227 Ptie



RUE ROSE-MARIE
227-14 (RUE)

VE
de la
CAD
Divis
Cet es
Echel

CERTIFICAT DE LOCALISATION

de la maison en construction érigée sur les lots 227-18, 227-19

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINTE-GENEVIÈVE

Division d'enregistrement de Montréal

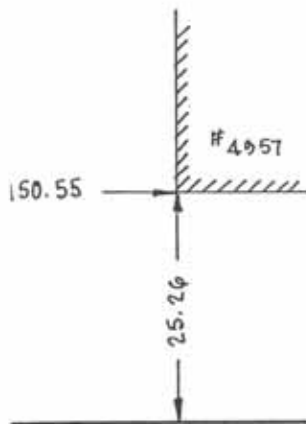
Cet emplacement est situé dans les limites de la Ville de Pierrefonds

Echelle 1:200

Montréal, le 21 Mai 1984

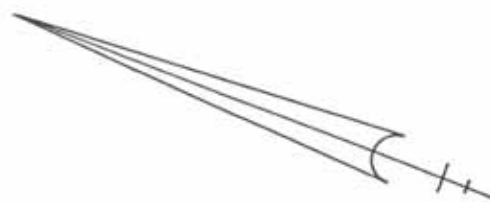
-17

Préparé par: Maurice Viger a.g.
MAURICE VIGER
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE



Copie conforme à l'original
demeure en mon étude

Maurice Viger a.g.
Arpenteur-Géomètre



Note: Les mesures indiquées sur ce document sont en pieds et en pouces anglaise.

CL.84-1786



PERMIS DE CONSTRUIRE
Ville de PIERREFONDS

SERVICE D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION
14,150 BOUL. GOUIN OUEST
(514) 620-5111

30 MARS 1984

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT	
PERMIS N° 74-51	DROITS: 1.65
DÉPÔTS POUR SERVICES	:
DÉPÔTS POUR ENTRÉES CHARRETIÈRES	: 2.50
PAYÉ LE 4 Mars 84	TOTAL: 4.15
REÇU N°	1.1000

DESCRIPTION	QUARTIER <u>U111</u>	N° CIVIQUE <u>4939</u>
	RUE <u>MAISON</u>	PAR CADAS. <u>812-60J</u>
	CADASTRE	FEUILLET <u>10/11</u>
	ZONAGE <u>RA</u>	N° DE LOG. <u>1</u> N° D'ÉT. <u>1</u>
	GENRE DE CONSTRUCTION	HAUTEUR DU PLANCHER DU GARAGE PAR RAPPORT AU NIVEAU DE LA RUE <u>12"</u>
	GARAGE <input type="checkbox"/> ATTENANT <input type="checkbox"/>	INCORPORÉ <input type="checkbox"/>
	ABRI D'AUTO <input type="checkbox"/>	DÉTACHÉ <input type="checkbox"/>
		AUCUN <input checked="" type="checkbox"/>
	MATÉRIAUX: FONDATION <u>cailloux</u>	CHARPENTE <u>bois</u>
	MURS EXT. <u>plâtre</u>	TOIT <u>plâtre</u>
COÛT DES TRAVAUX <u>452.000</u>	PRIX DE VENTE	



DIMENSIONS	TERRAIN	FAÇADE <u>70'</u> ARRIÈRE <u>120'</u>
		PROFONDEUR GAUCHE _____ DROITE _____
		SUPERFICIE _____
	BÂTIMENT	FAÇADE <u>11' (21.10)</u> ARRIÈRE <u>11'</u>
		PROFONDEUR GAUCHE _____ DROITE _____
		SUPERFICIE _____
	LARGEUR DU TERRAIN À LA LIGNE DE CONSTRUCTION <u>11'</u>	
	MARGE LATÉRALE GAUCHE _____ DROITE <u>2.4" (2m)</u>	
	EMPRISE DE RUE _____	
	COUR AVANT <u>9.1</u> ARRIÈRE <u>11.58m</u>	
	NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT INT. _____ EXT. _____ TOTAL _____	
	Type de tuyaux utilisés entre le rue et l'édifice:	
	a) Aqueduc (cuivre type K)	Diamètre _____ Profondeur _____ NIVEAU Rue <u>85.20'</u>
	b) Égout sanitaire (amiante-ciment cl. 3300)	Diamètre _____ Profondeur _____ Égout San. _____
	c) Égout pluvial (amiante-ciment cl. 3300)	Diamètre _____ Profondeur _____ Égout Pluv. Élev. min. permise du sous-sol <u>83.40'</u>
	d) Ponceau (béton armé cl. IV)	Diamètre _____ Longueur _____
	SOUPAPE DE RETENUE D'ÉGOÛT: <input type="checkbox"/> REQUIS (REG. 502, ART. 5 - 7) <input type="checkbox"/> NON REQUIS	

LICENCE DE LA RÉGIE DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION N° _____

DIRECTEUR DU SERVICE Jean-Pierre Brette

PERMIS ÉMIS LE 30 Mars 1984

— Je soussigné, m'engage à faire exécuter les travaux d'après le devis ci-haut mentionné, à conformer aux règlements de construction et de zonage de la Ville de Pierrefonds et à suivre les instructions qui pourraient m'être données par un représentant du Service d'Urbanisme et de Construction.

ARCHITECTE _____ TÉL: _____

PROPRIÉTAIRE MAISON JEAN PAUL TÉL: 70

ADRESSE _____

CONSTRUCTEUR _____ TÉL: _____

ADRESSE _____

SIGNATURE _____

ZONAGE — STATIONNEMENT — SALUBRITÉ

HOMOLOGATION OU AUTRES PROJETS (LOT ADJACENT À RUE PUBLIQUE)		<input type="checkbox"/> OUI (L.O.N.)		<input type="checkbox"/> NON		LOT DISTINCT SUBDIVISION REQUISE		<input type="checkbox"/> OUI		<input type="checkbox"/> NON	
EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES				PRÉVUES OU ACTUELLES		REQUISES		RECOMMANDATIONS			
1	Zonage				RA	RA					✓
2	Dimensions du terrain	Fr.	21.3	70'	15						✓
		Arr.	21.3	70'	15						✓
		Prof.	28.3	93'	27						✓
		Sup.	609.7	6570'	405						✓
3	Dimensions du bâtiment	Fr.	14.63	48	7						✓
		Arr.	14.63	48							
		Prof.	7.62	25'							
		Sup.	98.10	1056p ²							
4	% occupation maximum					35%				✓	
5	Alignement frontal			9.1	6					✓	
6	Marge latérale gauche			4.5	3					✓	
7	Marge latérale droite			2.2	2					✓	
8	Cour arrière			9.1	7					✓	
9	Hauteur en étages			1	2					✓	
10	Hauteur en mètres				4.5					✓	
11	Mur de façade			14.63	7					✓	
12	Sup. rez-de-chaussée			98.1							
13	Nombre de logements			1	1					✓	
14	% logements de 69.7 m ² et plus										
15	% logements de 51.1 m ² et plus										
16	Sup. totale de planchers			205.1							
17	Stationnement (nb. de places)	Intérieur									
		Extérieur			1						
		Total			1	1					

CONSTRUCTION				CHARPENTE						
Groupe d'occupation		Type de construction		SUP. DU BÂTIMENT		CHARGES VIVES				
C		COMB		98.1						
ITEM	CONFORME	NON CONFORME	RECOMMANDATIONS	ACTUELLES OU PRÉVUES	SOUS-SOL	ROE C	2E ETAGE	3E ETAGE	AUTRES	
18	Issues									
19	Escaliers									
20	Fondations									
21	Murs									
22	Plafonds									
23	Toit									
24	Chaufferies									
25	Cheminées									
26	Garages									
27	Dépendances									
28	Saillies									
29	Autres									

REMARQUES: TERRAIN AVEC SERVICE D'AQUEDUC SEULEMENT.
NAPPE PHREATIQUE TRES HAUTE (2' DANS LE SOL), DONC SYSTEME
D'EPURATION HORS SOL.

APPROBATIONS	AUTORISATIONS SPECIALES
<input type="checkbox"/> APPROUVÉES <input type="checkbox"/> REFUSÉES <input type="checkbox"/> EN SUSPENS Raisons: _____ Signature: <u>E. Lafite</u> Date: <u>30-01-09</u>	Directeur de la Prévention: _____ RÉSOLUTIONS DU CONSEIL a) Plan d'ensemble _____ b) Lot non adjacent à rue _____ c) Lot non muni de services _____ d) Lot irrégulier _____ e) Autres _____

0000 0314

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL

CERTIFICAT DE LOCALISATION
RAPPORT

Lot(s) 1 990 982

Cadastre du Québec

Ville de Montréal

Je, soussigné, **Pierre Lacas**, arpenteur-géomètre, dûment qualifié pour exercer ma profession, certifie que dans le cadre de la préparation de ce certificat de localisation, j'ai vérifié tous les éléments mentionnés au paragraphe 1 à 23 du premier alinéa de l'article 9 du Règlement sur la norme de pratique relative au certificat de localisation.

1. OPÉRATIONS D'ARPENTAGE :

À la demande de madame Bernadette Croteau Lavigne, j'ai, le 13 octobre 2010, vérifié la position et les dimensions de l'immeuble portant le numéro civique 4939 rue Rose-Marie, Montréal, Québec.

2. DÉSIGNATION DU BIEN-FONDS :

Un emplacement ayant front sur le côté nord-est de la rue Rose-Marie en la Ville de Montréal, se composant du lot 1 990 982 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

LOT 1 990 982 --- DE FIGURE RECTANGULAIRE

Borné :

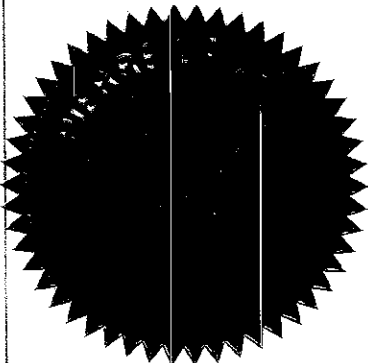
Vers le nord-est : par le lot 4 430 315;
Vers le sud-est : par le lot 1 977 284;
Vers le sud-ouest : par le lot 1 990 783 (rue Rose-Marie);
Vers le nord-ouest : par le lot 1 977 291;

Mesurant :

21,34 mètres dans une ligne nord-est;
28,35 mètres dans une ligne sud-est;
21,34 mètres dans une ligne sud-ouest;
28,35 mètres dans une ligne nord-ouest;

Contenant :

Une superficie de 604,8 mètres².



Le tout, tel que montré, sur le plan ci-joint, préparé par le soussigné et portant la date du 17 novembre 2010.

3. HISTORIQUE CADASTRAL :

Le lot ci-haut mentionné a été immatriculé au cadastre du Québec en vertu de la rénovation cadastrale préparée par monsieur Louis Daoust, a.-g., et mise en vigueur le 3 août 2001.

Il remplace le lot 227-19 qui avait été immatriculé au cadastre paroisse Ste-Geneviève en vertu d'une subdivision mise en vigueur le 24 septembre 1951.

Le lot 227 fait partie du cadastre originaire paroisse Ste-Geneviève.

4. TITRE :

Les recherches au bureau de la publicité des droits de Montréal sur ledit immeuble ont été effectuées le 7 octobre 2010.

Madame Bernadette Croteau Lavigne est propriétaire dudit emplacement en vertu d'une déclaration de transmission reçue devant Me Camille Desjardins, notaire, le 30 juin 2004 et inscrite au registre foncier du bureau de la publicité des droits de Montréal le 15 juillet 2004 sous le numéro 11 539 401.

5. CONCORDANCE ENTRE LE TITRE, LE CADASTRE ET L'OCCUPATION :

Il y a concordance entre les marques d'occupation sur le terrain, les limites, les mesures et la contenance du plan cadastral en vigueur, ainsi que les limites, les mesures et la contenance décrites aux titres sous réserves des observations décrites à la rubrique «Empiètement, Surplomb».

Les limites et la contenance de l'immeuble telles qu'établies correspondent à celles apparaissant au plan cadastral avant la rénovation.

6. DESCRIPTIONS DES CONSTRUCTIONS ET LOCALISATIONS:

Est érigée sur cet emplacement une maison à un étage, sur fondation en béton, dont le revêtement extérieur est en pierre et en aluminium et il y a une thermo-pompe; le tout, tel que montré, sur le plan ci-joint.

Lesdites structures sont entièrement situées à l'intérieur des limites telles que définies précédemment.

7. VUES SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES :

Les vues sur les propriétés voisines sont conformes aux exigences des articles 993 à 996 du Code civil du Québec.

8. VUES DES PROPRIÉTÉS VOISINES :

Les vues des propriétés voisines sont conformes aux exigences des articles 993 à 996 du Code civil du Québec.

9. EMPIÈTEMENT, SURPLOMB:

Aucun empiètement souffert ou exercé n'a été observé.

10. MITOYENNETÉ :

Aucun mur de la structure principale n'est mitoyen.

11. SERVITUDES INSCRITES AU REGISTRE FONCIER :

Il n'y a aucune servitude inscrite au registre foncier du bureau de la publicité des droits de Montréal sur ledit emplacement.

12. SERVITUDES APPARENTES, CHARGES ET AUTRES CONSTATATIONS:

Aucune servitude apparente, réelle active ou passive, ou autre constatation ou charge n'affecte ledit emplacement.

13. RÉSERVES POUR FINS PUBLIQUES :

Aucune réserve pour fins publiques n'est inscrite au registre foncier concernant le bien-fonds.

14. BORNAGE:

Selon le registre foncier, aucune des limites du bien-fonds n'a fait l'objet d'un bornage.

15. CONDITION ACTUELLE DE L'IMMEUBLE EN RAPPORT AVEC :

15.1 RÉGLEMENTATION MUNICIPALE :

15.1.1 Zone :

L'immeuble est situé dans la zone résidentielle H1-1 de la Ville de Montréal (arrondissement Pierrefonds-Roxboro)

15.1.2 Conformité de la position:

La position de la maison, par rapport aux limites du bien-fonds, n'est pas conforme au règlement de zonage n°1047 en vigueur dans la Ville de Montréal qui spécifie qu'une maison doit être implantée à au moins deux (2) mètres des limites latérales du terrain. Une dérogation mineure sera demandée pour régulariser la situation.

15.1.3 Aire de protection (zonage municipal) :

Aucune disposition, à l'effet que l'immeuble est situé, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une aire de protection ou d'arrondissement historique, n'apparaît au règlement de zonage.

15.1.4 Bande de protection riveraine :

L'immeuble n'est pas situé, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une bande de protection riveraine établie par règlement municipal de zonage pris en vertu du décret concernant la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, édité par le décret n° 1980-87 du 22 septembre 1987, modifié par le décret n° 1010-91 du 17 juillet 1991 et remplacé par le décret n° 103-96 du 24 janvier 1996.

15.1.5 Zone à risque :

Le bien-fonds n'est pas situé, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une zone d'inondation ou d'une zone à risques, établie par le règlement municipal de zonage.

15.2 ZONAGE PARTICULIER

15.2.1 Zonage agricole :

Le terrain faisant l'objet du présent certificat de localisation n'est pas situé dans une zone agricole dont le plan a été approuvé par décret gou-

vernemental en vertu de la loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles du Québec. (L.R.Q., c. P-41-1)

15.2.2 Zonage aéroportuaire :

Le bien-fonds n'est pas situé, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une zone aéroportuaire, établie par un règlement adopté sous l'autorité de la Loi sur l'aéronautique (L.R.C., c. A-2) et déposé au bureau de la publicité des droits.

15.2.3 Zone cartographiée :

Le bien-fonds n'est pas situé, en tout et en partie, à l'intérieur d'une zone d'inondation cartographiée en vertu de la convention entre le gouvernement du Canada et du Québec relative à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation et au développement durable des ressources en eau signée en 1976 et ses modifications subséquentes.

15.3 AVIS D'EXPROPRIATION :

Selon le registre foncier, aucun avis d'expropriation ou de réserve pour fins publiques n'affecte l'emplacement.

15.4 BIENS CULTURELS :

Il n'apparaît aucun avis au registre foncier contre cet emplacement à l'effet qu'il est reconnu selon l'article 16 ou classifié ou en dedans de l'aire de protection d'un immeuble classifié selon les articles 26 et 28 de la loi sur les biens culturels. (L.R.Q., c. B-4).

15.5 ENSEMBLE IMMOBILIER:

Ledit immeuble ne présente aucun élément apparent d'un ensemble immobilier au sens de l'article 45 de la Loi sur la régie du logement. (L.R.Q., c. R-8. 1)

16. SYSTÈME DE MESURE :

Les mesures dans ce rapport et sur le plan ci-joint sont en mètre. (SI)

17. LE PLAN :

Le plan ci-joint illustre l'immeuble ci-haut désigné, sa contenance et les principaux éléments qui l'occupent. Il fait partie intégrante du présent certificat de localisation.


18. UTILISATION DES DOCUMENTS :

Le certificat de localisation est un document comportant un rapport accompagné d'un plan dans lequel le soussigné exprime son opinion sur la situation et la condition actuelle du bien-fonds ci-haut décrit par rapport aux titres de propriété, au cadastre, à l'occupation, ainsi qu'aux lois et règlements pouvant l'affecter.

Préparé pour les fins d'une vente par le requérant, ce document ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres sans l'autorisation écrite de son auteur.

Les distances des structures par rapport aux limites de propriété n'ont été calculées et illustrées que pour permettre l'expression d'une opinion quant à l'application des lois et règlements pouvant affecter le bien-fonds. Elles ne doivent pas être interprétées comme fixant les limites définitives de la propriété.

Ce document est émis à Mascouche ce dix-septième (17^{ième}) jour de novembre deux mille dix (2010), sous le numéro trente-huit mille soixante-dix (38 070) de mes minutes.



PIERRE LACAS
Arpenteur-géomètre

/rh

Dossier : 53 472

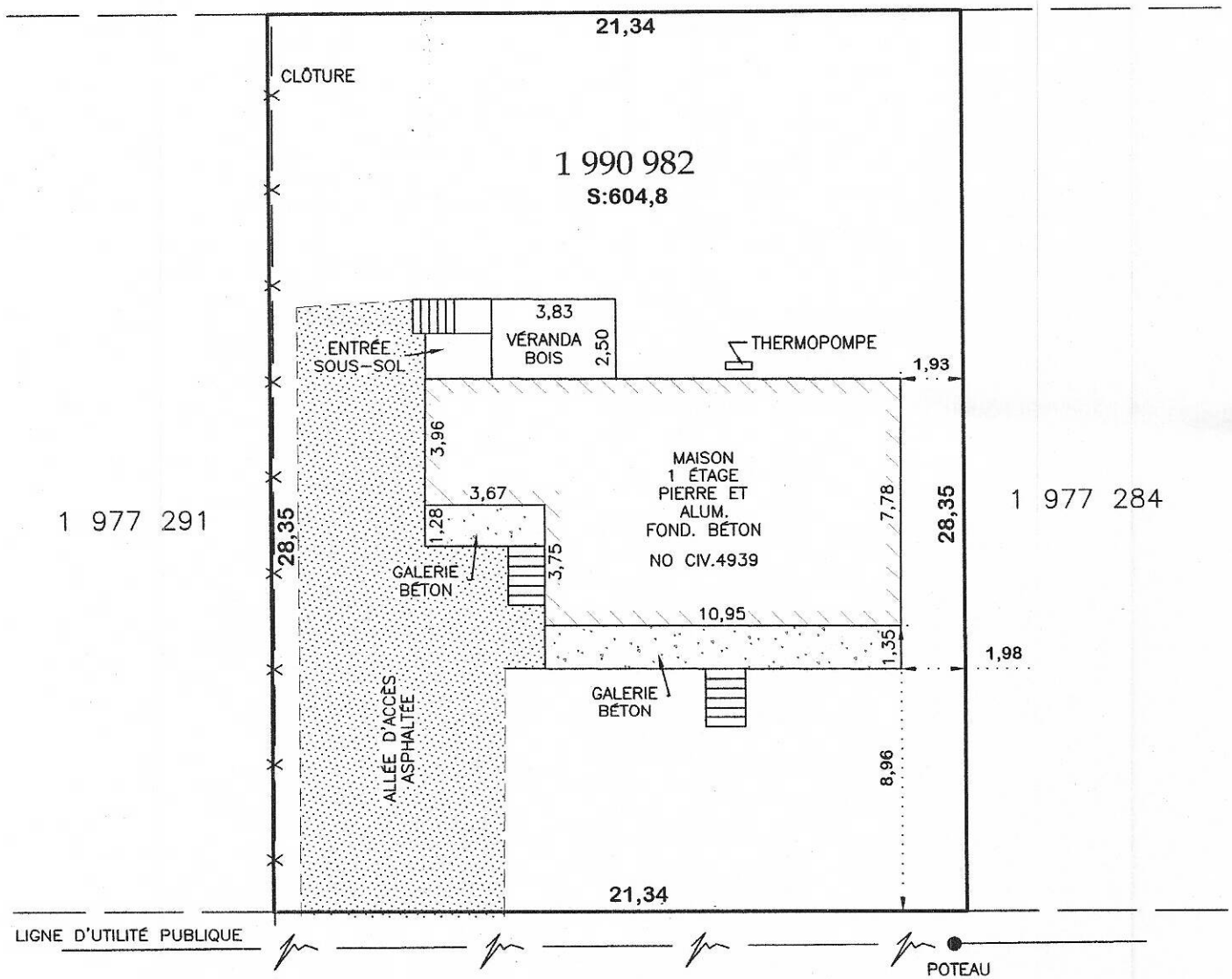
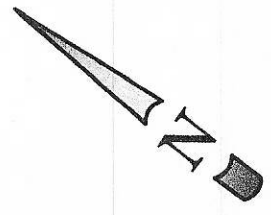
Copie certifiée conforme

Le 18-11-2010



PIERRE LACAS
Arpenteur-géomètre

4 430 315



1 990 783

RUE ROSE-MARIE

Relevé sur le terrain: 13 OCTOBRE 2010

N.B.: Mesures sur revêtement

N.B.: Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant font partie intégrante du présent certificat de localisation.

N.B.: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:200



COPIE CONFORME

CADASTRE DU QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE MONTRÉAL

MUNICIPALITÉ VILLE DE MONTRÉAL

LOT(S) 1 990 982

MASCOUCHE LE 17 NOVEMBRE 2010

PAR

PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Tél.: (450) 474-2426

Dossier: 53 472

Minute: 38 070

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT(S)

1 990 982

CADASTRE
DU
QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE

DE

MONTREAL

Numéro civique: 4939 rue Rose-Marie
(Pierrefonds/Roxboro)

Dossier: 53 472

Minute : 38 070

PIERRE LACAS, Arpenteur-géomètre

2685 ch. Ste-Marie, suite L, Mascouche, Qc, J7K 1M8

Tél: 450-474-2426 téléc: 450-474-6606

Courriel: placas@bellnet.ca



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

PLAN DE LOTISSEMENT -
CRÉATION DES LOTS 4 472 099, 4 472 100
ET 4 662 070 À 4 662 072
CESSION D'UNE PARTIE DU LOT PROJETÉ
4 714 403 EN PAIEMENT DU 10% À DES FINS
DE PARC

SUBDIVISION PLAN -
CREATION OF LOTS 4 472 099, 4 472 100
AND 4 662 070 TO 4 662 072
TRANSFER OF PART OF PROJECTED LOT
4 714 403 AS PAYMENT OF THE 10% FOR
PARK PURPOSES

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le plan portant le numéro d2421an et le
numéro de minute 3107 préparé par Alain
Croteau, arpenteur-géomètre, le 20 août 2010
montrant le remplacement du lot 1 977 331, du
cadastre du Québec et donnant un caractère
officiel aux lots 4 472 099, 4 472 100 et
4 662 070 à 4 662 072 du cadastre du Québec,
circonscription foncière de Montréal, soit
approuvé;

THAT the plan bearing number d2421an and
minute number 3107, prepared on
August 20 2010 by Alain Croteau, land
surveyor, showing the replacement of lot
1 977 331 of the cadastre of Quebec, and giving
an official character to lots 4 472 099, 4 472 100
and 4 662 070 to 4 662 072 of the cadastre of
Quebec, Montreal Registration Division, be
approved;

QU'une partie du lot projeté 4 714 403 du
cadastre du Québec d'une superficie de
17 555,2 m² soit cédée à la Ville comme
paiement du 10 % pour fins de parcs exigible en
vertu de l'article 4, paragraphe 1° du règlement
08-011 de la Ville de Montréal relatif à la cession
pour fins d'établissement, de maintien et
d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et
de préservation d'espaces naturels sur le
territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro.

THAT part of lot 4 714 403 of the cadastre of
Quebec of an area of 17,555.2 m² be transferred
to the City as payment of the 10% for park
purposes payable by virtue of section 4,
paragraph 1°, of Ville de Montréal by-law 08-011
concerning the transfer for the establishment,
maintenance and improvement of parks and
playgrounds, and the preservation of natural
areas, on the territory of Pierrefonds-Roxboro
borough.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.14 1103840025

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1103840025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu du règlement 08-011 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels, dans le cadre d'une demande de permis de lotissement, lorsqu'une opération cadastrale a pour fins d'identifier au plan du cadastre officiel un lot pour lequel une superficie de terrain n'a jamais fait l'objet d'une cession de terrain ou d'un paiement d'une somme compensatoire conformément à l'article 4, le propriétaire doit verser à l'arrondissement une somme compensatoire équivalente à 10 % de la valeur réelle du site à l'arrondissement qui de l'avis du conseil de l'arrondissement, convient à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucune

DESCRIPTION

L'opération cadastrale sous la minute 3107 vise à créer les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072. Cette opération cadastrale fait suite à l'acquisition d'une partie de la terre de Monsieur André Lauzon par le groupe Immobilier Grilli. Par ailleurs, le Groupe Immobilier Grilli profite de cette opération afin d'identifier des parcelles du terrain afin d'en permettre le transfert à des fins d'intérêt public.

Les parcelles visés par l'identification à des fins d'intérêt public sont les lots 4 662 070 et 4 662 072. Voir le plan d'analyse de l'arpenteur Alain Croteau sous la minute 3165. En vertu de l'article 6 du règlement 08-011 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels, ces lots ne doivent pas être inclus dans le calcul des superficies (10 %) devant être cédées.

En conséquence de ce qui précède, **une superficie totale 17 555,2** mètres carrés doit être cédée à titre de contribution pour fins de parcs. La parcelle de terrain correspondant à cette superficie correspond à une partie du lot 4 714 403 et est localisée hors site tel que

représentée sous la minute 3165 de l'arpenteur-géomètre Alain Croteau.

JUSTIFICATION

Situé à l'extrémité Ouest de l'arrondissement de Pierrefond-Roxboro, le site visé par l'opération cadastrale est localisé à l'intérieur du futur programme particulier d'urbanisme (PPU) et constitue un secteur de planification détaillée annoncé au Plan d'urbanisme.

Le PPU vise spécifiquement à encadrer l'intégration de projets de développement immobilier prévus au sein d'un secteur riche en milieux naturels et en paysages de manière à les protéger et à les mettre en valeur. Le secteur fait partie de l'écoterritoire de l'Anse-à-l'Orme.

Afin de bien ancrer les entités naturelles et paysagères au sein de la communauté et d'offrir à la future population un milieu de vie de qualité, le concept s'appuie sur la mise en valeur des milieux naturels, la création de parcs municipaux et de voisinage et la mise en réseau de ceux-ci par des corridors verts de manière à favoriser les échanges à l'intérieur du secteur.

Comblant les besoins de l'arrondissement en termes d'espaces récréatifs et de plateaux sportifs, l'aménagement de deux grands parcs municipaux, devant couvrir une superficie totale d'environ 10 hectares, est prévu pour accueillir des terrains de soccer notamment. Un de ces parcs jouxte le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme de manière à partager éventuellement les équipements publics, comme le chalet d'accueil. La cession de terrains pour fins de parc visé par cette opération cadastrale initiera le début de la création du plateau sportif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'opération cadastrale est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement (Suzanne CORBEIL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL

Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333

Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1103840025

**Dossier # : 1103840025**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 15:53

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103840025

Dossier # : 1103840025

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement

Objet : Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières

Tél : 514 624-1376

Date : 2010-11-24

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières

Tél : 614 624-1622

Division :

Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1103840025

Dossier # : 1103840025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Objet :	Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 472 099, 4 472 100 et 4 662 070 à 4 662 072 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3107 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 17 555,2 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Suzanne CORBEIL
Directeur du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Tél : 514 624-1142

Date : 2010-11-25

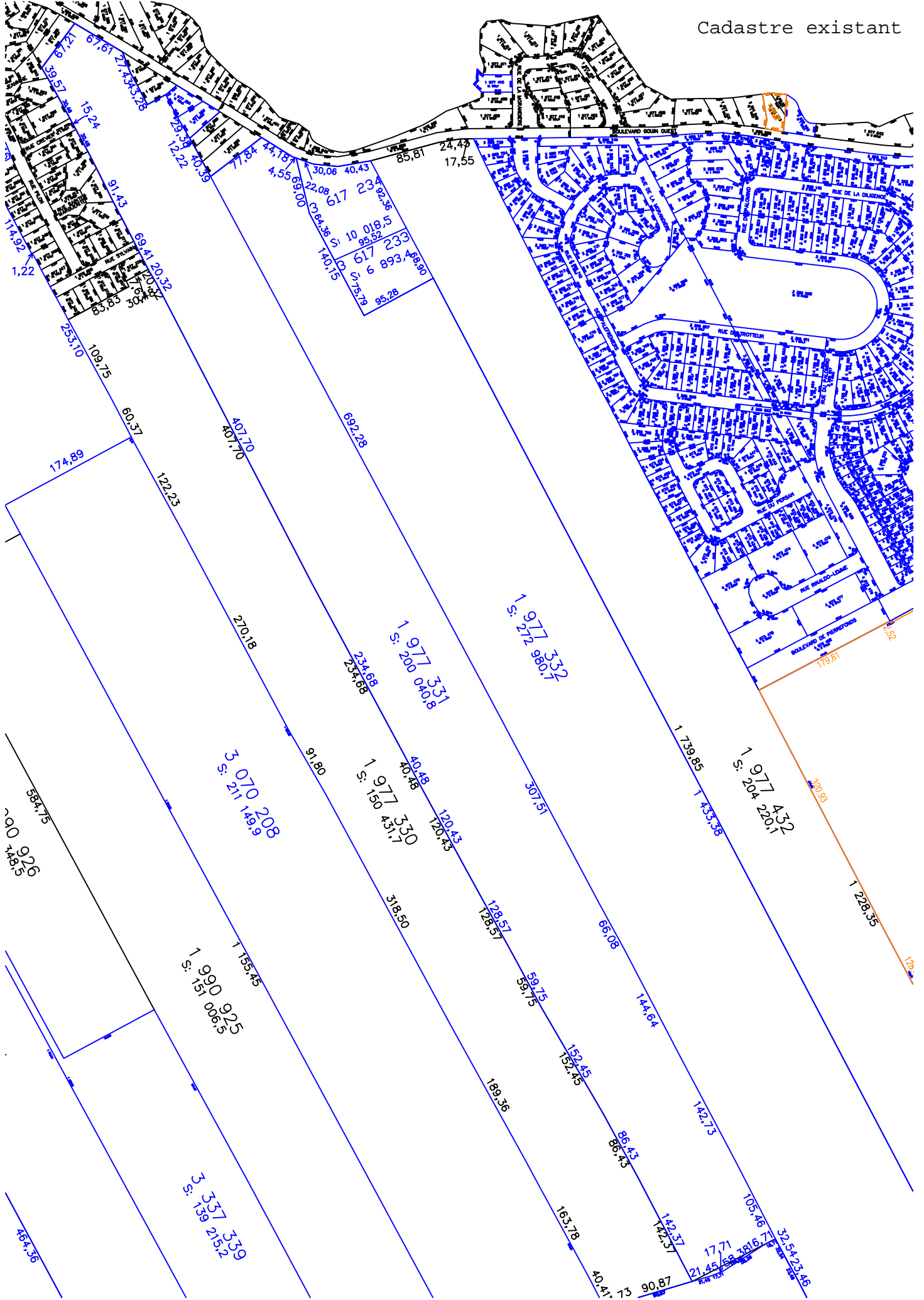
ENDOSSÉ PAR

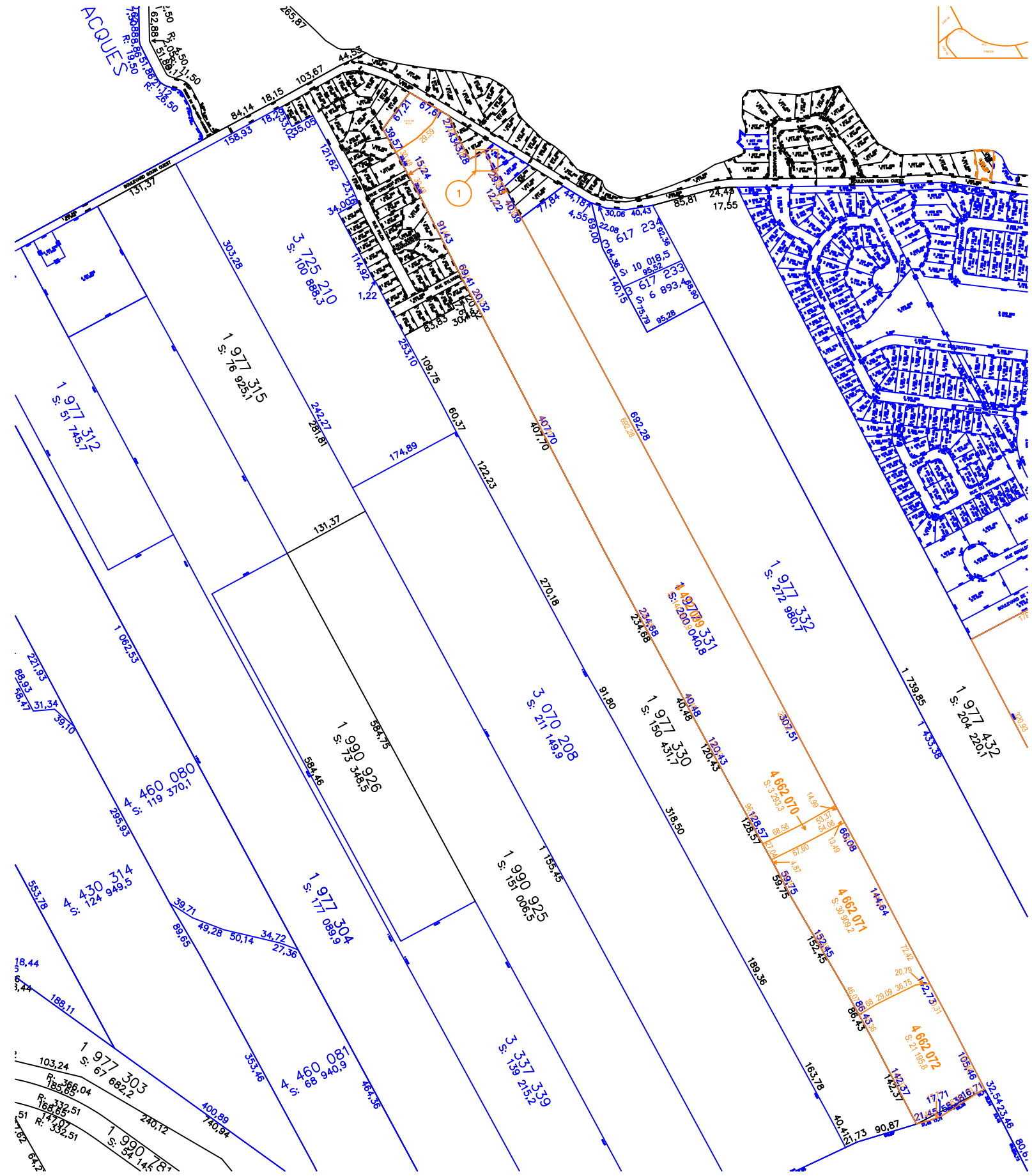
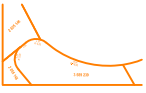
Suzanne CORBEIL
Directeur du bureau d'arrondissement

Tél : 514 624-1402

Division :
Date d'endos. : 2010-11-25

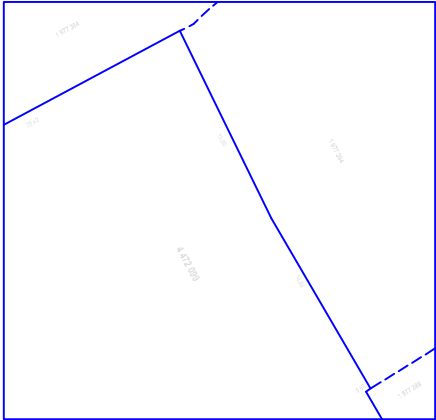
Dossier # :1103840025



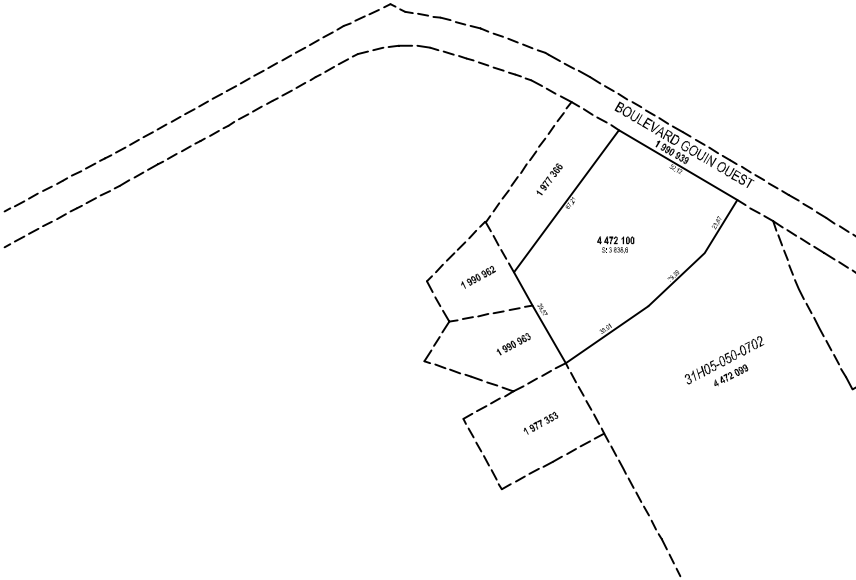
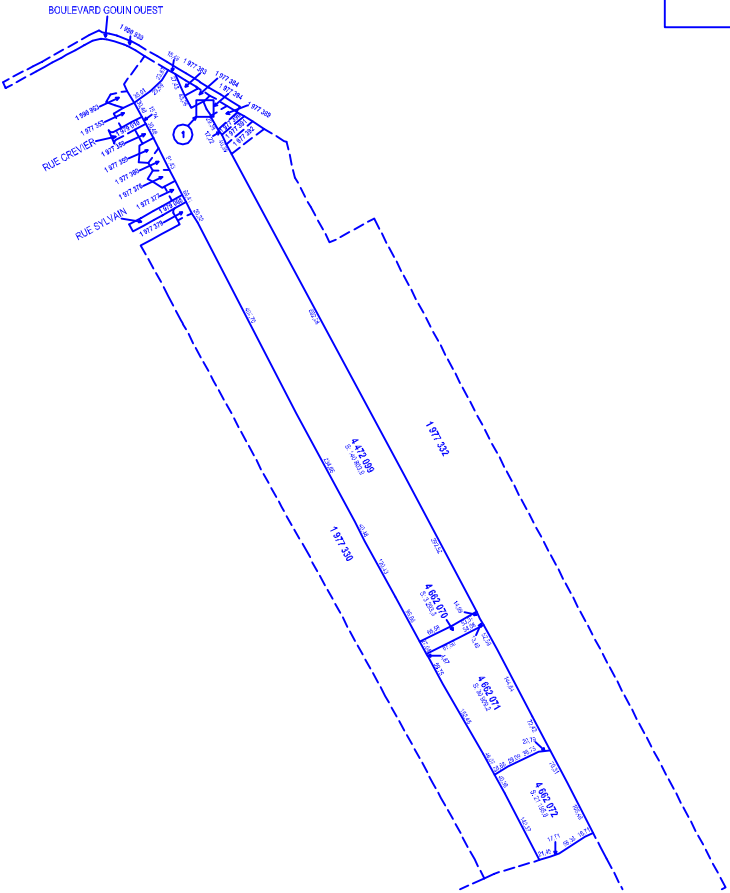


ACQUES

Cadastre final

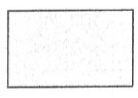
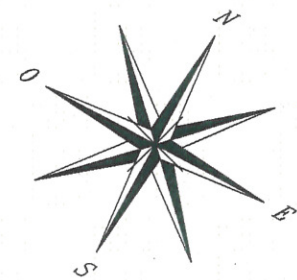


Agencement : 1
Belle : 800



Lot 1 977 331		200 040,80 Terre à Monsieur André Lauzon			
Total		200 040,80			
Description des lots créés					
Lots	Minute	Superficie (Mètres carrés)			
4 472 100	3107	3838,6	10%	383,9	
4 472 099		140 803,90	10%	14080,4	
4 662 071		30 909,20	10%	3090,92	
4 662 070		3293,3	n.a. voir note 1		
4 662 072		21 195,80	n.a. voir note 1		
Superficie totale (lots créés)		200040,8	M2		
Superficie totale de parcs à céder (minute 3107)				17555,22	

Description des parcs à céder					
Lots	Minute	Superficie (Mètres carrés)	Description		
4 714 403	3165	36027,1			
				Note: (1) ne s'applique pas dans les cas d'une identification cadastrale de parcelles de terrains pour en permettre le transfert de propriété à des fins d'intérêt public;	



Zones de conservation déjà cadastrées



Futur lot 4 472 100 montré au plan minute 3107 du soussigné daté du 20 août 2010 (partie résidentielle conservée par M. Lauzon)



Zones de développement



Zones de conservation



Zones de cession pour fin de parc (10%)
Total requis : 36 027,1 m²

Lot 1 977 331		Lots 1 990 926 et 3 337 339	
Superficie des lots créés	10% pour fin de parc Superficie requise	Superficie des lots créés	10% pour fin de parc Superficie requise
3 838,6 m ²	383,9 m ²	---	---
171 713,1 m ²	17 171,3 m ²	148 692,4 m ²	14 869,2 m ²
24 489,1 m ²	---	27 844,2 m ²	---
---	---	36 027,1 m ²	3 602,7 m ²

Cession pour parc total **17 555,2 m²** • Cession pour parc total **18 471,9 m²**
 Cession pour parc grand total **36 027,1 m²**

CL-1 2010
4472099, 4472100,
4662070 À 4662072

Préparé pour le seul bénéfice de GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC. et ANDRÉ LAUZON pour le calcul des cessions pour fin de parc relié aux opérations cadastrales préparées le 20 août 2010 sous la minute 3107 et le 6 octobre sous la minute 3165 du soussigné.

Ce document ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.



LEBLANC CROTEAU Inc.
 ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
 4521, boul. St-Charles, Pierrefonds, Qc H9H 3C7
 Tél.: (514)-626-0262
 Fax: (514)-626-0263
 courriel: ageomat@qc.aira.com

Préparé par: a.g.
 Alain Croteau
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL
 par: a.g.

Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (S.I.).

Échelle: aucune
 Dossier: 2421-19
 Fichier: d2421an
 Carnet:
 Système:
 Préparé à Montréal,
 le 6 octobre 2010
 Minute: 3165

PLAN D'ANALYSE

Lot (s): 1 977 331, 1 990 926 et 3 337 339
 Cadastre: Québec
 Municipalité: Ville de Montréal
 Circonscription foncière: Montréal
 Arrondissement: Pierrefonds - Roxboro



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement	Genuine Extract from the minutes of a Borough Council Sitting	
Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.

PLAN DE LOTISSEMENT -
 CRÉATION DES LOTS 4 714 400 À 4 714 406
 ET 4 722 078
 CESSION D'UNE PARTIE DU LOT PROJETÉ
 4 714 403 EN PAIEMENT DU 10% À DES FINS
 DE PARC

SUBDIVISION PLAN -
 CREATION OF LOTS 4 714 400 TO 4 714 406
 AND 4 722 078
 TRANSFER OF PART OF PROJECTED LOT
 4 714 403 AS PAYMENT OF THE 10% FOR
 PARK PURPOSES

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le plan portant le numéro d2421an et le
 numéro de minute 3165 préparé par Alain
 Croteau, arpenteur-géomètre, le 6 octobre 2010
 montrant le remplacement des lots 1 990 926 et
 3 337 339 du cadastre du Québec et donnant
 un caractère officiel aux lots 4 714 400 à
 4 714 406 et 4 722 078 du cadastre du Québec,
 circonscription foncière de Montréal, soit
 approuvé;

THAT the plan bearing number d2421an and
 minute number 3165, prepared on
 October 6, 2010 by Alain Croteau, land
 surveyor, showing the replacement of lots
 1 990 926 and 3 337 339 of the cadastre of
 Quebec, and giving an official character to lots
 4 714 400 to 4 714 406 and 4 722 078 of the
 cadastre of Quebec, Montreal Registration
 Division, be approved;

QU'une partie du lot projeté 4 714 403 du
 cadastre du Québec d'une superficie de 18 471
 m² soit cédée à la Ville comme paiement du
 10 % pour fins de parcs exigible en vertu de
 l'article 4, paragraphe 1° du règlement 08-011
 de la Ville de Montréal relatif à la cession pour
 fins d'établissement, de maintien et
 d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et
 de préservation d'espaces naturels sur le
 territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-
 Roxboro.

THAT part of lot 4 714 403 of the cadastre of
 Quebec of an area of 18,471 m² be transferred
 to the City as payment of the 10% for park
 purposes payable by virtue of section 4,
 paragraph 1°, of Ville de Montréal by-law 08-011
 concerning the transfer for the establishment,
 maintenance and improvement of parks and
 playgrounds, and the preservation of natural
 areas, on the territory of Pierrefonds-Roxboro
 borough.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.15 1103840026

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
 Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
 Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1103840026

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu du règlement 08-011 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels, dans le cadre d'une demande de permis de lotissement, lorsqu'une opération cadastrale a pour fins d'identifier au plan du cadastre officiel un lot pour lequel une superficie de terrain n'a jamais fait l'objet d'une cession de terrain ou d'un paiement d'une somme compensatoire conformément à l'article 4, le propriétaire doit verser à l'arrondissement une somme compensatoire équivalente à 10 % de la valeur réelle du site à l'arrondissement qui de l'avis du conseil de l'arrondissement, convient à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'opération cadastrale vise à créer les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 . Cette opération cadastrale fait suite à l'obligation de céder une superficie hors site lors de l'opération cadastrale sous la minute 3107 de l'arpenteur géomètre Alain Croteau. Par ailleurs, le Groupe Immobilier Grilli profite de cette opération afin d'identifier des parcelles du terrain dont le but est d'en permettre le transfert à des fins d'intérêt public dans le cadre du développement de l'écoterritoire de l'Anse à l'Orme.

Les lots visés par cette identification sont les lots 4 714 404, 4 714 405, 4 714 406 et 4 722 078. En vertu de l'article 6 du règlement 08-011 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels, ces lots ne doivent pas être inclus dans le calcul des superficies (10 %) devant être cédées.

En conséquence de ce qui précède, une superficie totale 18 471,95 mètres carrés doit être cédée à titre de contribution pour fins de parcs. La parcelle de terrain correspondant à cette superficie est représenté par la portion restante du lot 4 714 403. Ainsi l'ensemble des

superficies devant être cédés sous les minutes 3107 et 3165 correspond à 36 027,1 mètres carrés équivalent à la superficie du lot 4 714 403.

JUSTIFICATION

Situé à l'extrémité Ouest de l'arrondissement de Pierrefond-Roxboro, le site visé par l'opération cadastrale est localisé à l'intérieur du futur programme particulier d'urbanisme (PPU) et constitue un secteur de planification détaillée annoncé au Plan d'urbanisme.

Le PPU vise spécifiquement à encadrer l'intégration de projets de développement immobilier prévus au sein d'un secteur riche en milieux naturels et en paysages de manière à les protéger et à les mettre en valeur.

Afin de bien ancrer les entités naturelles et paysagères au sein de la communauté et d'offrir à la future population un milieu de vie de qualité, le concept s'appuie sur la mise en valeur des milieux naturels, la création de parcs municipaux et de voisinage et la mise en réseau de ceux-ci par des corridors verts de manière à favoriser les échanges à l'intérieur du secteur.

Comblant les besoins de l'arrondissement en termes d'espaces récréatifs et de plateaux sportifs, l'aménagement de deux grands parcs municipaux, devant couvrir une superficie totale d'environ 10 hectares, est prévu pour accueillir des terrains de soccer notamment. Un de ces parcs jouxte le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme de manière à partager éventuellement les équipements publics, comme le chalet d'accueil. La cession de terrains pour fins de parc visé par cette opération cadastrale vise la création du plateau sportif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'opération cadastrale est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Avis favorable :

Pierrefonds-Roxboro , Direction du bureau d'arrondissement (Suzanne CORBEIL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL

Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333

Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1103840026

**Dossier # : 1103840026**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 15:53

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103840026

Dossier # : 1103840026

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement

Objet : Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de section, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-24

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1103840026

Dossier # : 1103840026

Unité administrative responsable : Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement

Objet : Approuver l'opération cadastrale créant les lots 4 714 400 à 4 714 406 et 4 722 078 préparée par l'arpenteur-géomètre Alain Croteau sous la minute 3165 et accepter qu'une partie du lot 4 714 403 d'une superficie de 18 471,95 mètres carrés soit cédée aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrain de jeux et de préservation d'espace naturels.

SENS DE L'INTERVENTION

Avis favorable

COMMENTAIRES

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Suzanne CORBEIL
Directeur du bureau d'arrondissement et
secrétaire d'arrondissement

Tél : 514 624-1142

Date : 2010-11-25

ENDOSSÉ PAR

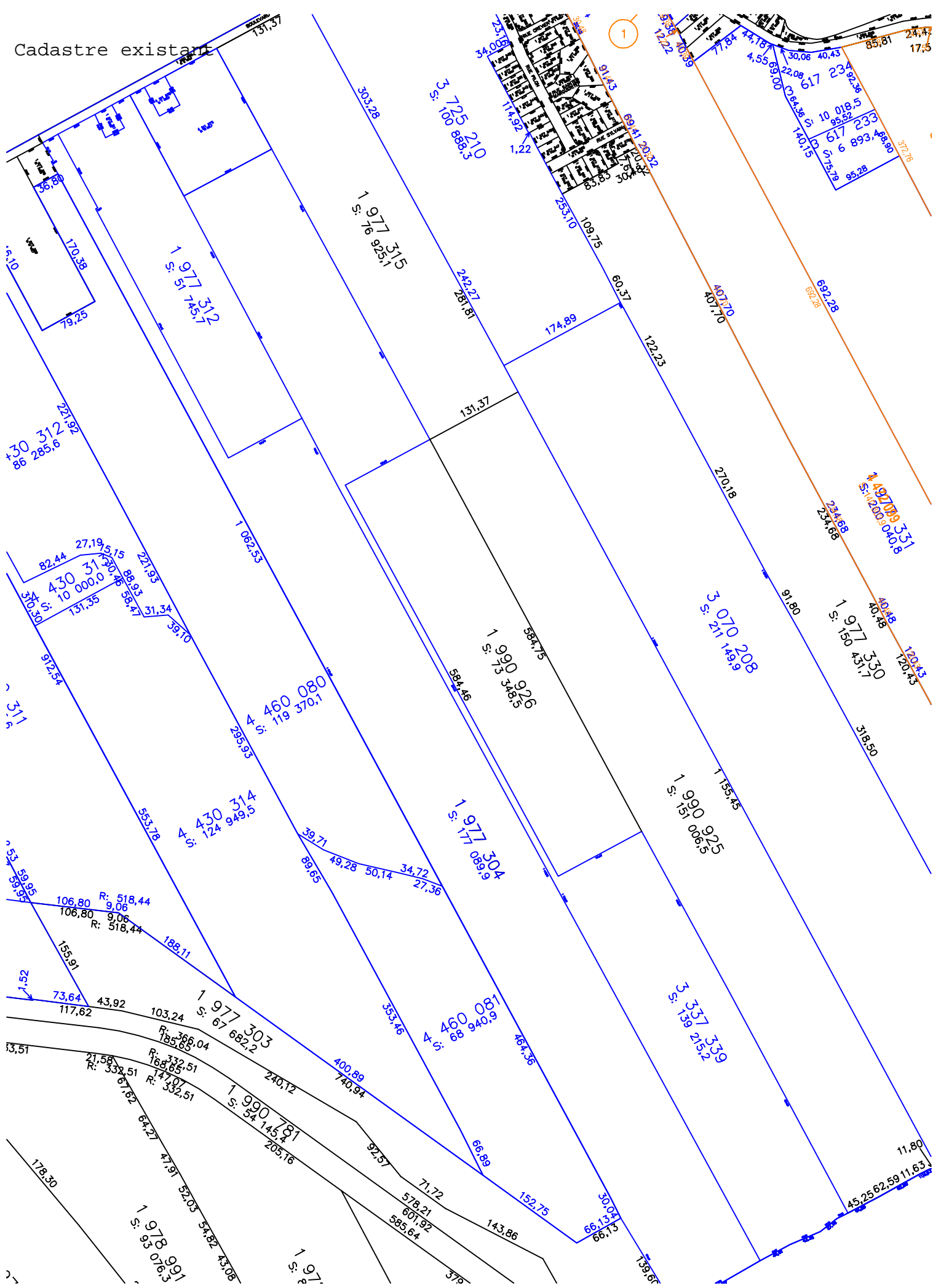
Suzanne CORBEIL
Directeur du bureau d'arrondissement

Tél : 514 624-1402

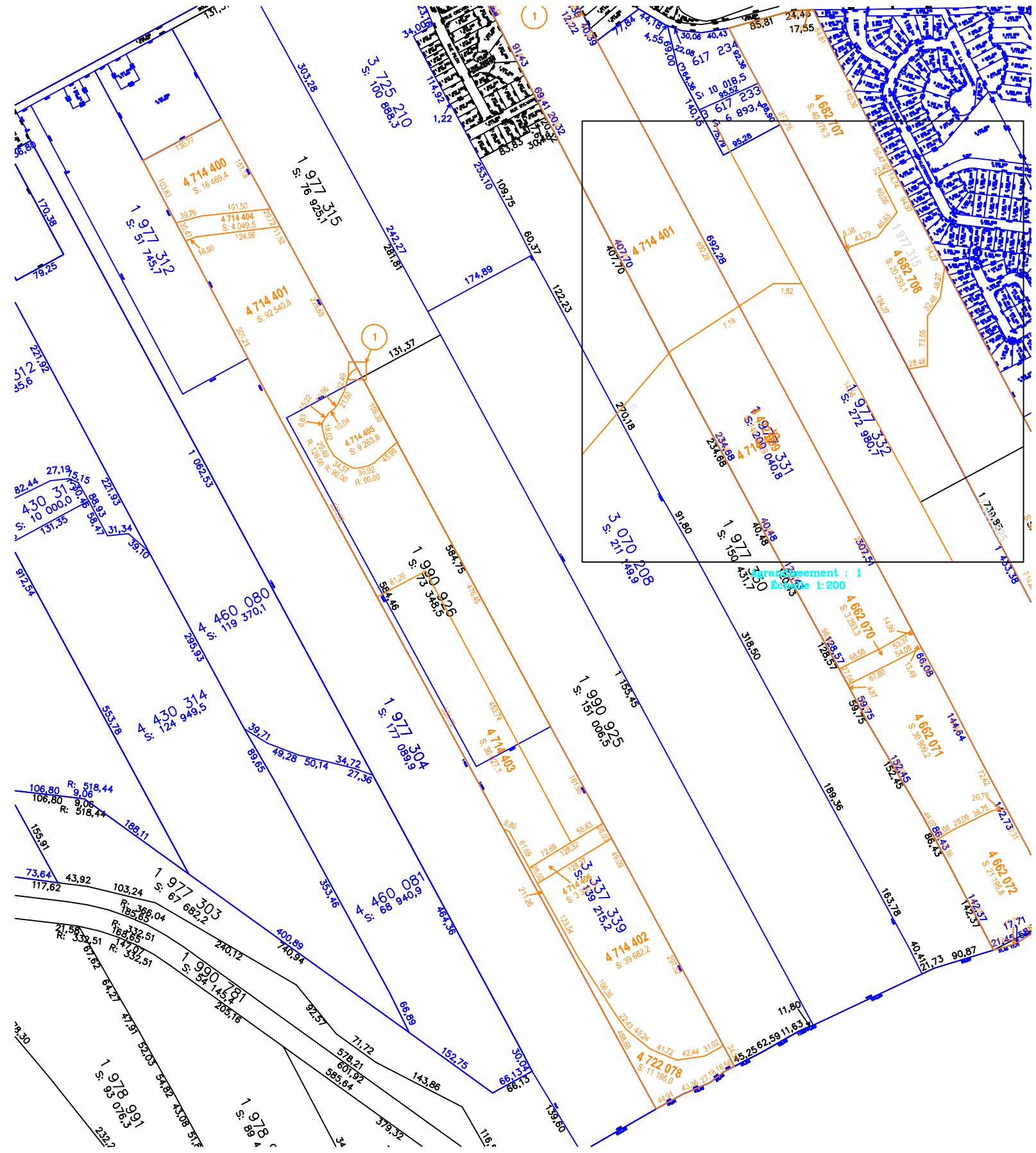
Division :
Date d'endos. : 2010-11-25

Dossier # :1103840026

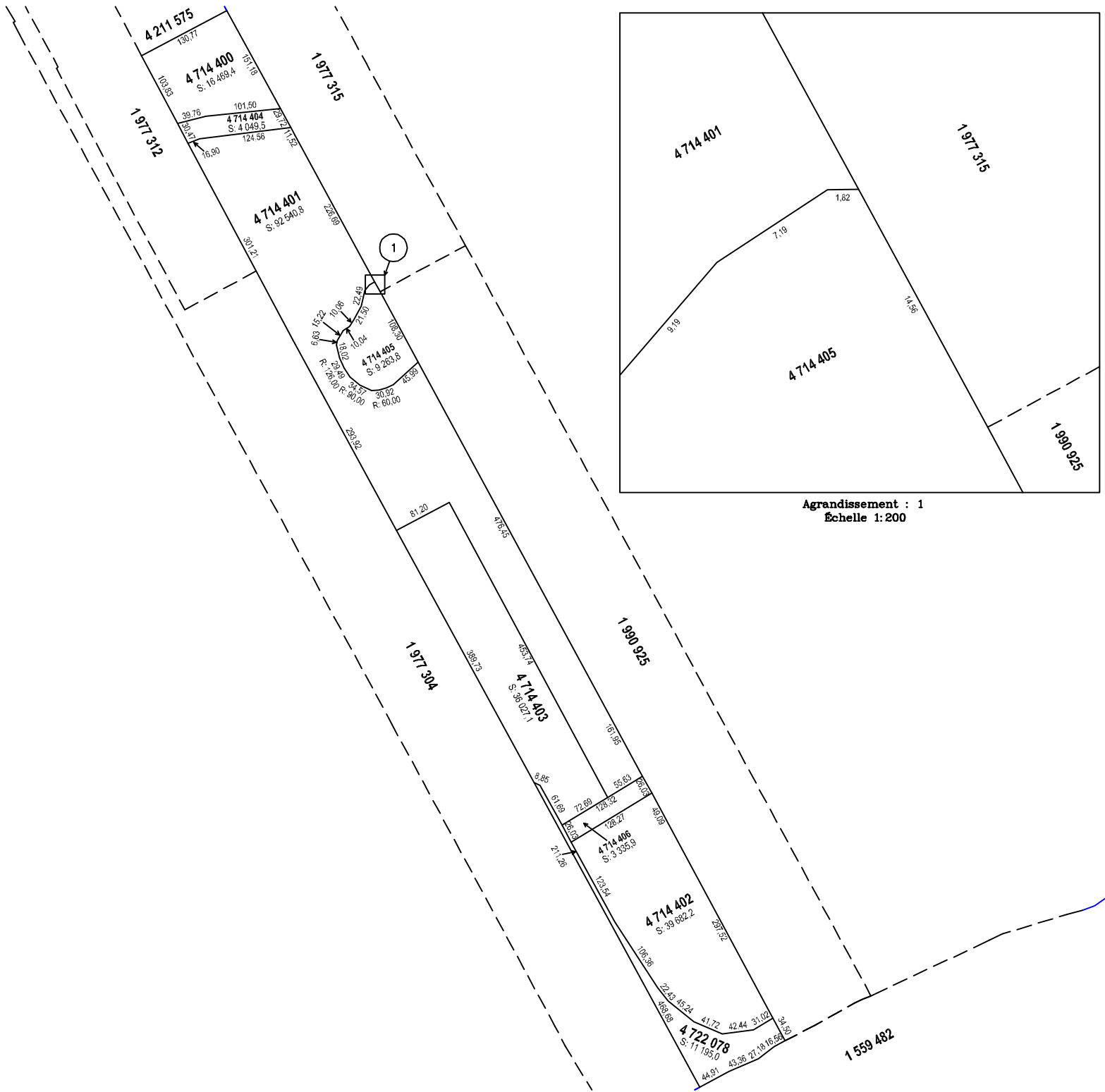
Cadastre existant



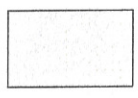
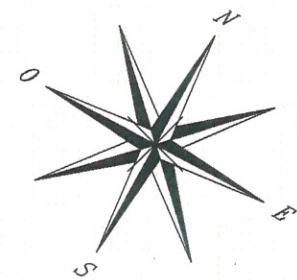
Cadastre proposé



Cadastre final



Agrandissement : 1
Echelle 1:200



Zones de conservation déjà cadastrées



Futur lot 4 472 100 montré au plan minute 3107 du soussigné daté du 20 août 2010 (partie résidentielle conservée par M. Lauzon)



Zones de développement



Zones de conservation



Zones de cession pour fin de parc (10%)
Total requis : 36 027,1 m²

Lot 1 977 331		Lots 1 990 926 et 3 337 339	
Superficie des lots créés	10% pour fin de parc Superficie requise	Superficie des lots créés	10% pour fin de parc Superficie requise
3 838,6 m ²	383,9 m ²	---	---
171 713,1 m ²	17 171,3 m ²	148 692,4 m ²	14 869,2 m ²
24 489,1 m ²	---	27 844,2 m ²	---
---	---	36 027,1 m ²	3 602,7 m ²

Cession pour parc total 17 555,2 m²

Cession pour parc total 18 471,9 m²

Cession pour parc grand total 36 027,1 m²

CL-1 2010
4472099, 4472100,
4662070 À 4662072

Préparé pour le seul bénéfice de GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC. et ANDRÉ LAUZON pour le calcul des cessions pour fin de parc relié aux opérations cadastrales préparées le 20 août 2010 sous la minute 3107 et le 6 octobre sous la minute 3165 du soussigné.

Ce document ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.



LEBLANC CROTEAU Inc.
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

4521, boul. St-Charles, Pierrefonds, Qc H9H 3C7
Tél.: (514)-626-0262
Fax: (514)-626-0263
courriel: ageomat@qc.aira.com

Préparé par: a.g.
Alain Croteau

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

par: a.g.

Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (S.I.).

Échelle: aucune
Dossier: 2421-19

Préparé à Montréal,
le 6 octobre 2010

Fichier: d2421an
Carnet:
Système:

Minute: 3165

PLAN D'ANALYSE

Lot (s): 1 977 331, 1 990 926 et 3 337 339

Cadastre: Québec
Municipalité: Ville de Montréal

Circonscription foncière: Montréal
Arrondissement: Pierrefonds - Roxboro

Lot 3 337 339		73 348,60	Lots Groupe immobilier Grilli		
Lot 1 990 926		139215,2			
	Total	212 563,80			
Description des lots créés					
Lots	Minute	Superficie			
		(Mètres carrés)			
4 714 400	3165	16 469,40		10%	1646,94
4 714 404		4 049,50		n.a. voir note 1	
4 714 401		92540,8			9254,08
4 714 405		9263,8		n.a. voir note 1	
4 714 403		36 027,10			3602,71
4 714 406		3335,9		n.a. voir note 1	
4 722 078		11 195,00		n.a. voir note 1	
4 714 402		39 682,20			3968,22
Superficie totale (lots créés)		212563,7	M2		
Superficie totale de parcs à céder					18471,95
Superficie totale de parcs à céder (minute 3107)					17555,22
Superficie totale à céder (Minute 3107 & Minute 3165)					36027,17

Description des parcs à céder					
Lots	Minute	Superficie	Description		
		(Mètres carrés)			
4 714 403	3165	36027,1			
				Note: (1) ne s'applique pas dans les cas d'une identification cadastrale de parcelles de terrains pour en permettre le transfert de propriété à des fins d'intérêt public;	



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

P.I.I.A. – GARDERIE
LOT 1 370 238
13115, BOULEVARD GOUIN OUEST

S.P.A.I.P. – DAYCARE
LOT 1 370 238
13115, BOULEVARD GOUIN OUEST

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE soit approuvé selon le règlement
CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et
d'intégration architecturale l'occupation du
bâtiment situé sur le lot 1 370 238 du cadastre
du Québec, au 13115, boulevard Gouin Ouest à
des fins de garderie,

THAT be approved according to by-law
CA29 0042 relative to site planning and
architectural integration programs the occupancy
of a building located on lot 1 370 238 of the
cadastre of Quebec, at 13115, boulevard Gouin
Ouest for a daycare;

CONFORMÉMENT au plan d'implantation
numéro 10-008 préparé par Simon Alarie
architecte en octobre 2010 et approuvé par
Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme
et Environnement le 22 novembre 2010.

IN ACCORDANCE with layout plan number
10-008 prepared in October 2010 by Simon
Alarie architect and approved by Fabienne
Labouly, Division Head, Urban Planning and
Environment on November 22, 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.16 1103840024

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1103840024**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 238 (13 115 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu du règlement CA29 0042 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, tout projet d'occupation d'un bâtiment à des fins de garderie comportant plus de 9 enfants est assujéti à la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**Réunion en caucus du Comité consultatif d'urbanisme**

Le lundi 8 novembre 2010

Il est proposé par : M. Tony Lucadamo

Appuyé par : M. André Soudeyns

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Le requérant devra fournir un plan d'implantation modifié indiquant une largeur d'allée minimale conforme entre l'aire de jeux proposée et le lot adjacent. Le dépôt à déchets réfrigéré devra être rajouté aux plans.

Recommandée à l'unanimité.

DESCRIPTION

Le projet consiste à permettre l'occupation d'un bâtiment à des fins d'une garderie comportant 80 enfants.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le projet d'occupation est conforme au règlement de zonage CA29 0040.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephane QUESNEL

Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1103840024



Dossier # : 1103840024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 238 (13 115 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 238 (13 115 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 08:57

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103840024

LIEU DE CONSTRUCTION :		13115 Gouin Ouest	
Projet :		Garderie Les amours de Mia et Tia inc. - 80 enfants	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (#GDD : 110 384 0024)			DATE : 22 novembre 2010
Identification :	Promoteur <input type="checkbox"/>	Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/>	Concepteur <input type="checkbox"/>
Nom du propriétaire : Caroline Thome		Téléphone : 514 449-9050 Télécopieur :	
Adresse du propriétaire : 520, Côte-Vertu # 106, Saint-Laurent, H4L 1X9		Adresse électronique : tohmec@hotmail.com	
Nom du requérant : même que propriétaire		Téléphone :	
Adresse du requérant :		Télécopieur :	
Nom du concepteur de plans : Simon Alarie		Téléphone : 450 419 6319 Télécopieur :	
Adresse de l'architecte :		Adresse électronique : alias_architecture@yahoo.com	
Lot subdivisé	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° de lots : 1 370 238	
10 % aux fins de parc requis :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Montant :	
Phases de réalisation	Mois	Année	PIIA Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Valeur approximative :	Coût du PIIA : 500.00 \$		N° reçu : BA2010-05408

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

	PROPOSÉ	REQUIS
NOMBRE DE BÂTIMENT(S)	1	
Nombre d'étage(s)	1	
Nombre d'enfants	80	
DIMENSIONS DU (DES) BÂTIMENTS (m)		
Front :	17,32	
Arrière :	17,32	
Profondeur :	23,01	
Superficie au sol (m ²)	398,57	
Élévation :	n.d.	
Superficie de plancher (m ²)	398,57	
DIMENSIONS DU TERRAINS (m)		
Front :	67,56	
Arrière :	70,48	
Profondeur :	95,52	
Superficie :	17 720	
C.E.S.	n.d.	
C.O.S.	n.d.	
Cases de stationnement :	(1)	(1)
Revêtement		
Aire de jeux extérieure Superficie (m ²)	120,78	
MARGES D'IMPLANTATION		
Cour avant minimale (m)	(2)	
Cour arrière minimale (m)	(2)	
Cour latérale minimale (m)	(2)	(2)
	Volume prévu	Volume requis
Local à déchets	7,4	7,2
Local de rangement	n.a.	n.a.
	Requis	Non-requis
Ascenseur		X
Gicleur	X	

ZONAGE

Numéro de zone	C-5-311
Catégorie d'usage	C1
Sous-catégorie d'usage	C1b Service de garderie (6541)

SERVICES MUNICIPAUX

INFRASTRUCTURES	
Existant :	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposé :	<input type="checkbox"/>
Infrastructure égout aqueduc privé	
Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Service infrastructure privée	
Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Zone inondable 20 ans <input type="checkbox"/> 100 ans <input type="checkbox"/> plan 1099 <input type="checkbox"/>	
Côte d'élévation :	
Dérivation <input type="checkbox"/> Radiation <input type="checkbox"/> aux zones inondables	
Plan d'arpenteur : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Dérivation mineure requise dans le cadre du projet	
Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Numéro : _____	
Garantie bancaire : _____	
Date : _____	

COMITÉ D'ARCHITECTURE

<input type="checkbox"/>	Première rencontre :	_____
<input type="checkbox"/>	Deuxième rencontre :	_____
<input type="checkbox"/>	Troisième rencontre :	_____

Réseau Hydro-Québec	Aérien	<input type="checkbox"/>
	Souterrain	<input checked="" type="checkbox"/>
Cablo-distribution et Télécommunication	Aérien	<input type="checkbox"/>
	Souterrain	<input checked="" type="checkbox"/>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

Le
RÉSOLUTION #

NOTE :

- (1) L'usage garderie possède le même ratio de cases de stationnement que les usages commerciaux (1 case / 25 m²) en conséquence le nombre de cases de stationnement existant est réputé conforme.
- (2) Bâtiment existant

RECOMMANDATION DU C.C.U.

Il est proposé par : M. Tony Lucadamo
Appuyé par : M. André Soudeyans

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Le requérant devra fournir un plan d'implantation modifié indiquant une largeur d'allée minimale conforme entre l'aire de jeux proposée et le lot adjacent. Le dépôt à déchets réfrigéré devra être rajouté aux plans.

Recommandée à l'unanimité.

APPROBATION
Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Véifié par : _____
Approuvé par : *Fabienne Lebailly*
Date : *22 nov. 2010* No. _____

VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds/Roxboro
Aménagement urbain et services aux entreprises

RÉUNION DU : 8 novembre 2010

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
EN CAUCUS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
QUI A EU LIEU LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2010

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Catherine Clément-Talbot, présidente
 M. Raymond Charbonneau
 M. Jean-Louis Lacasse
 M. Tony Lucadamo
 M. Paul-Édouard Robert
 M. André Soudeyns

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : M. Guy Bernard, chef de division - Construction et occupation
 Me Suzanne Corbeil, directeur du bureau d'arrondissement
 Mme Fabienne Labouly, chef de division - Urbanisme et environnement
 M. Stéphane Quesnel, conseiller en aménagement
 M. Pierre Rochon, directeur - A.U.S.E.

ÉTAIT ABSENT M. Alain Marcoux

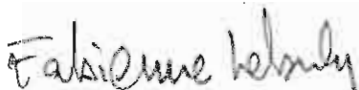
B. PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

B.1	Lot 1 370 288 13115, boul. Gouin Ouest Les amours de Tia et Mia Caroline Thome, propriétaire Simon Alarie, architecte Secteur est	Projet d'occupation d'un local commercial à des fins de garderie comportant 80 enfants.
------------	--	--

Il est proposé par : M. Tony Lucadamo
Appuyé par : M. André Soudeyns

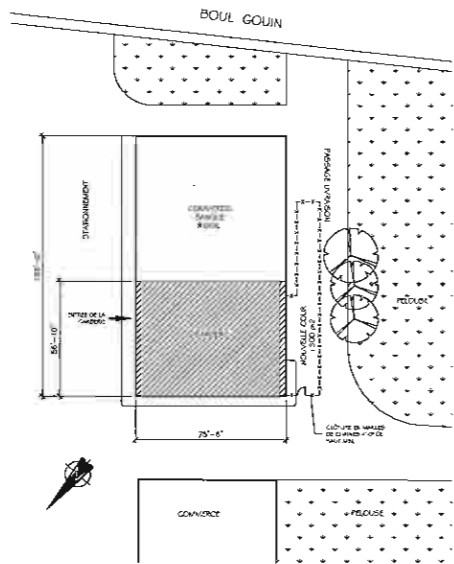
Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Le requérant devra fournir un plan d'implantation modifié indiquant une largeur d'allée minimale conforme entre l'aire de jeux proposée et le lot adjacent. Le dépôt à déchets réfrigéré devra être rajouté aux plans.

Recommandé à l'unanimité.



Fabienne Labouly, urbaniste, o.u.q.
Chef de division - Urbanisme et environnement





1 PLAN D'IMPLANTATION

**APPROBATION
PIIA ET PLAN D'ENSEMBLE**

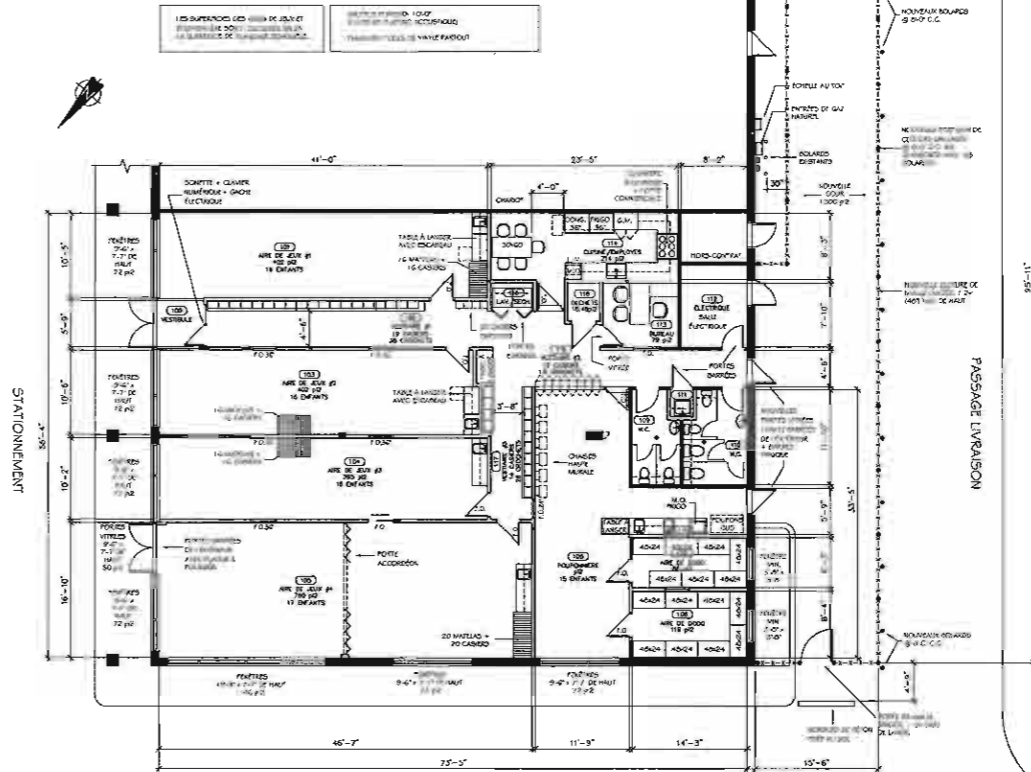
Division urbanisme et environnement

Vérifié par :

Approuvé par :

Date : 22 NOV. 10 No.

VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds / Roxboro
Aménagement urbain et services
aux entreprises



2 PLAN D'AMÉNAGEMENT
A1 ÉCHELLE 1/8"=1'-0"

REQU LE
22 NOV. 2010

NOTE GÉNÉRAL	
<p>Les dimensions indiquées sur les plans sont des dimensions de référence. Elles ne doivent pas être utilisées pour la construction sans la vérification de l'architecte. Les dimensions de référence sont indiquées en gras.</p>	
<p>Emis pour permis MFA : 19 oct. 2010</p> <p>Pour : Date (imprimable)</p> <p>Emissions</p>	
<p>SIMON ALARIE architecte</p> <p>alarie_simon@simonalarie.com 514 419 6319</p>	
<p>Discipline ARCHITECTURE</p>	
<p>Cliant Garderie Les amours de Mia et Tia Inc. 13115 Goulin ouest Montréal, Qc</p> <p>Projet Garderie Les amours de Mia et Tia Inc. 13115 Goulin ouest Montréal, Qc</p>	
<p>Titre Plan d'aménagement</p>	
<p>rez-de-chaussée</p>	
Date : octobre 2010	Designé par : S.S. / S.A.
Échelle : 1/8"=1'-0"	www.simonalarie.com
No de projet	10-008
Page	A1 / A11

13 115 Gouin O. Garderie Mia et Tia inc.



garderie



Photo 066



Photo 067 voisin



Photo 068

Photos: Fabienne Labouly



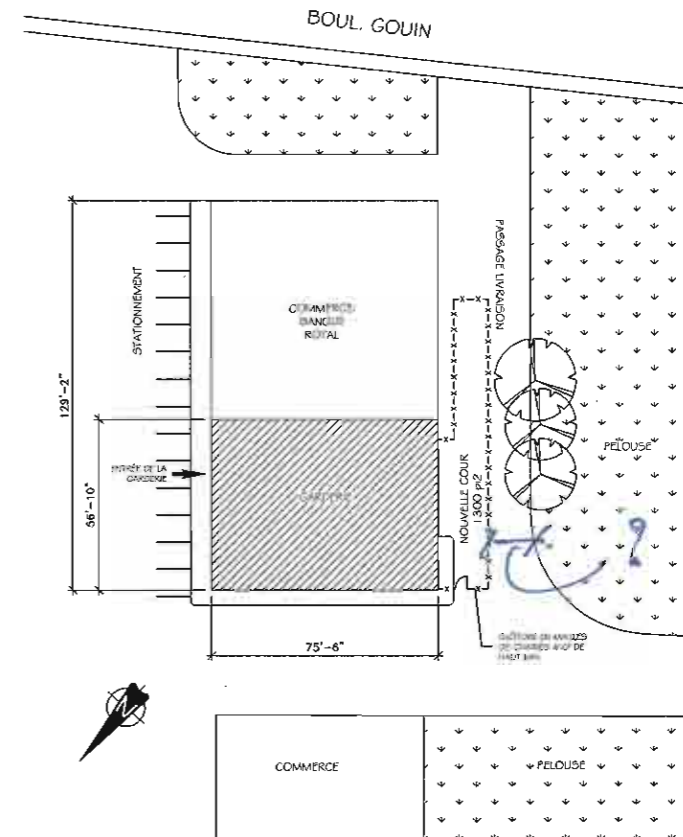
VUE CÔTÉ



VUE ARRIÈRE



VUE ARRIÈRE



1 PLAN D'IMPLANTATION
A1 ÉCHELLE 1/32"=1'-0"

SIMON ALARIE architecte allas_architecture@yahoo.com t 450 419 8319 m 514 799 8319		Garderie Les amours de Mia et Tia inc. 13115 Gouin ouest Montréal, Qc	IMPLANTATION ET PHOTOS	DATE oct. 2010	ARCH. S.A.	TECH. S.B.	No de PROJET 10-008	No de FEUILLE A1	REV
---	--	---	------------------------	-------------------	---------------	---------------	------------------------	---------------------	-----

ÉMIS POUR PRÉSENTATION AU CCU, 1 NOVEMBRE 2010

**APPROBATION
PIIA ET PLAN D'ENSEMBLE**

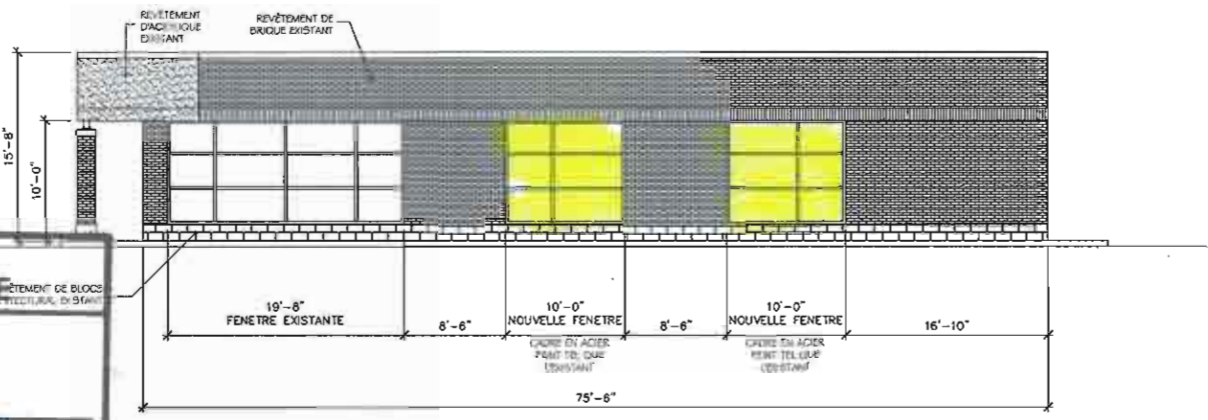
Division urbanisme et environnement

Vérifié par : *[Signature]*

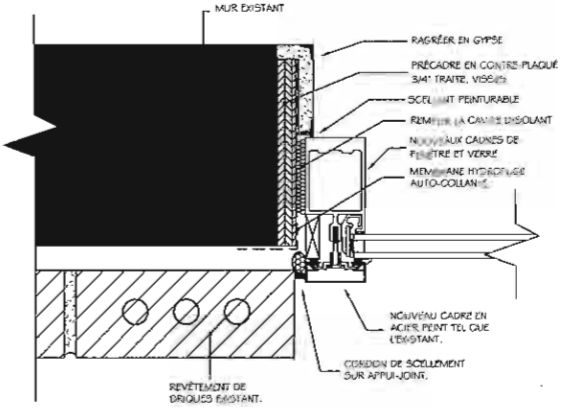
Approuvé par : *[Signature]*

Date : 4 NOV 10 No.

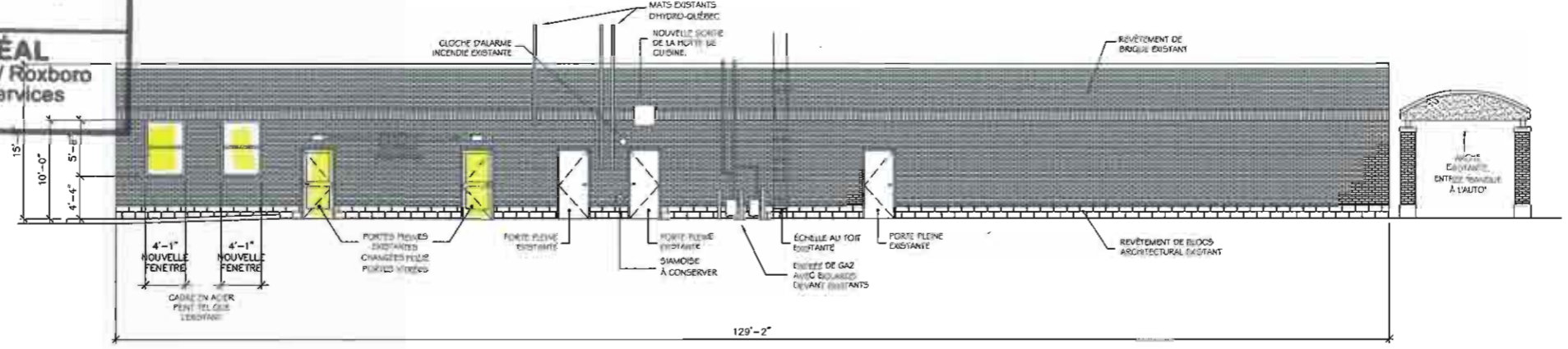
VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds / Roxboro
Aménagement urbain et services
aux entreprises



1
ÉLEVATION LATÉRALE
ÉCHELLE 1/8"=1'-0"



A
A2
DÉTAIL DE CADRE TYPE
ÉCHELLE 3"=1'-0"



2
A2
ÉLEVATION ARRIÈRE
ÉCHELLE 1/8"=1'-0"

SIMON ALARIE architecte silas_architecture@yahoo.com t 450 419 6319 m 514 799 6319		Garderie Les amours de Mia et Tia inc. 13115 Gouin ouest Montréal, Qc	ÉLÉVATIONS	ÉMIS POUR PRÉSENTATION AU CCU, 1 NOVEMBRE 2010				
DATE	ARCH.	TECH.	No de PROJET	No de FEUILLE	REV			
oct. 2010	S.A.	S.B.	10-008	A2				



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council sitting**

Séance ordinaire du lundi 6 décembre 2010 à 19 h	Résolution: CA10 29 0	Regular sitting of Monday, December 6, 2010 at 7 p.m.
---	-----------------------	--

P.I.I.A. – GARDERIE
LOT 1 370 375
12950, BOULEVARD GOUIN OUEST

S.P.A.I.P. – DAYCARE
LOT 1 370 375
12950 BOULEVARD GOUIN OUEST

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE soit approuvé selon le règlement
CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et
d'intégration architecturale l'occupation du
bâtiment situé sur le lot 1 370 375 du cadastre
du Québec, au 12950, boulevard Gouin Ouest à
des fins de garderie,

THAT be approved according to by-law
CA29 0042 relative to site planning and
architectural integration programs the occupancy
of a building located on lot 1 370 375 of the
cadastre of Quebec, at 12950, boulevard Gouin
Ouest for a daycare;

CONFORMÉMENT au plan d'implantation
numéro A-100 préparé par Les Architectes Joly
Baygin le 5 octobre 2010 et révisé le 18
novembre 2010 et approuvé par Fabienne
Labouly, chef de division Urbanisme et
Environnement le 22 novembre 2010.

IN ACCORDANCE with layout plan number
A-100 prepared on October 5, 2010 by Les
Architectes Joly Baygin and revised on
November 18, 2010 and approved by Fabienne
Labouly, Division Head, Urban Planning and
Environment on November 22, 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.17 1103840023

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION**Dossier # :1103840023**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 375 (12 950 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu du règlement CA29 0042 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, tout projet d'occupation d'un bâtiment à des fins de garderie comportant plus de 9 enfants est assujéti à la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**Réunion en caucus du Comité consultatif d'urbanisme**

Le lundi 8 novembre 2010

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse
Appuyé par : M. Paul-Édouard Robert

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Le terrain en cour arrière devra être clôturé afin de séparer l'usage garderie de l'usage résidentiel tel que requis par la réglementation. Une bande de terrain gazonnée devra être aménagée entre le terrain de la garderie et celui du commerce voisin (brasserie), le plan d'implantation devra être révisé à cet effet.

Recommandée à l'unanimité.

DESCRIPTION

Le projet consiste à permettre l'occupation d'un bâtiment à des fins d'une garderie comportant 48 enfants.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le projet d'occupation est conforme au règlement de zonage CA29 0040.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephane QUESNEL

Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333

Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1103840023



Dossier # : 1103840023

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 375 (12 950 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

Approuver selon le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042, l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 375 (12 950 boulevard Gouin Ouest) à des fins de garderie.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 08:56

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103840023

LIEU DE CONSTRUCTION :	12950 Gouin Ouest		
Projet :	Garderie - 48 enfants		
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (#GDD : 110 384 0023)		DATE : 22 novembre 2010	
Identification :	Promoteur <input type="checkbox"/>	Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/>	Concepteur <input type="checkbox"/>
Nom du propriétaire : Peter Kutsopoulos	Téléphone : 514 5812249	Télocopieur : 514 620-8833	
Adresse du propriétaire : 12 950 Boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds	Adresse électronique : gunn.99@hotmail.com		
Nom du requérant : même que propriétaire	Téléphone :	Télocopieur :	
Adresse du requérant :	Téléphone : 514 344-1806	Télocopieur : 514 344-1496	
Nom du concepteur de plans : Mardiros Baygin	Adresse électronique :		
Adresse de l'architecte :	Adresse électronique #2 : architectes@jolybaygin.com		
Lot subdivisé	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	N° de lots : 1 370 375	
10 % aux fins de parc requis :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Montant :	
Phases de réalisation	Mois	Année	PIIA Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Valeur approximative :	Coût du PIIA : 500.00 \$		N° reçu : BA2010-05328

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

	PROPOSÉ	REQUIS
NOMBRE DE BÂTIMENT(S)	1	
Nombre d'étage(s)	1	
Nombre d'enfants	48	
DIMENSIONS DU (DES) BÂTIMENTS (m)		
Front :	18,34	
Arrière :	18,34	
Profondeur :	11,88	
Superficie au sol (m ²)	217,89	
Élévation :	n.d.	
Superficie de plancher (m ²)	217,89	
DIMENSIONS DU TERRAINS (m)		
Front :	28,62	
Arrière :	27,43	
Profondeur :	42,67	
Superficie :	1189,7	
C.E.S.	0,18	
C.O.S.	0,18	
Cases de stationnement :	10	9
Revêtement		
Aire de jeux extérieure Superficie (m ²)	66,05	
MARGES D'IMPLANTATION		
Cour avant minimale (m)	(2)	
Cour arrière minimale (m)	(2)	
Cour latérale minimale (m)	(2) (2)	
	Volume prévu	Volume requis
Local à déchets	4,2	3,9
Local de rangement	n.a.	n.a.
	Requis	Non-requis
Ascenseur		X
Gicleur	X	

ZONAGE

Numéro de zone	C-5-325
Catégorie d'usage	C1
Sous-catégorie d'usage	C1b Service de garderie (6541)

SERVICES MUNICIPAUX

INFRASTRUCTURES	
Existant :	<input checked="" type="checkbox"/> Proposé : <input type="checkbox"/>
Infrastructure égout aqueduc privé	
Oui <input type="checkbox"/>	Certificat du ministère de l'Environnement requis
Non <input type="checkbox"/>	
Service infrastructure privée	
Oui <input type="checkbox"/>	Confirmation écrite requise de l'arrondissement
Non <input type="checkbox"/>	
Zone inondable	20 ans <input type="checkbox"/> 100 ans <input type="checkbox"/> plan 1099 <input type="checkbox"/>
Côte d'élévation :	
Dérogation <input type="checkbox"/>	Radiation <input type="checkbox"/> aux zones inondables
Plan d'arpenteur :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Dérogation mineure requise dans le cadre du projet	
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/> Numéro : _____
Garantie bancaire : _____	
Date : _____	

COMITÉ D'ARCHITECTURE

<input checked="" type="checkbox"/>	Première rencontre :	28 Octobre 2010
<input type="checkbox"/>	Deuxième rencontre :	_____
<input type="checkbox"/>	Troisième rencontre :	_____
Réseau Hydro-Québec		
	Aérien	<input type="checkbox"/>
	Souterrain	<input checked="" type="checkbox"/>
Cablo-distribution et Télécommunication		
	Aérien	<input type="checkbox"/>
	Souterrain	<input checked="" type="checkbox"/>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
Le
RÉSOLUTION #

NOTE :

- (1) (1 case / 25 m2) conforme.
(2) Bâtiment existant

APPROBATION
Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Vérifié par : 

Approuvé par : 

Date : 22 Nov. 2010. No. _____

VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement Pierrefonds/Roxboro
Aménagement urbain et services aux entreprises

RECOMMANDATION DU C.C.U.

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse
Appuyé par : M. Paul-Édouard Robert

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Le terrain en cour arrière devra être clôturé afin de séparer l'usage garderie de l'usage résidentiel tel que requis par la réglementation. Une bande de terrain gazonnée devra être aménagée entre le terrain de la garderie et celui du commerce voisin (brasserie), le plan d'implantation devra être révisé à cet effet.

RÉUNION DU : 8 novembre 2010



Comité d'architecture
Réunion du 28 octobre 2010

428

1. IDENTIFICATION

Lots nos : <u>1 370 375</u>	Zonage actuel : <u>C-5-325</u>
Adresse : <u>12950 boulevard Gouin Ouest</u>	
Requérant : <u>M. Peter Kutsopulos</u>	Courriel : <u>gunn.99@hotmail.com</u>
Téléphone : <u>514-581-2249</u>	Télécopieur : <u>514-620-8833</u>
Projet ou sous-groupe du bâtiment : <u>Rénovation intérieure pour garderie de 48 enfants</u>	
Concepteur : <u>M. Mardiros Baygin - Les architectes Joly Baygin</u>	
Téléphone : <u>514-344-1806</u>	Télécopieur : <u>514-344-1496</u>
Courriel : <u>architectes@jolybaygin.com</u>	

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Michel Beaudry, architecte Jean-Guy Dépatie, architecte Guy Bernard, chef de division – Construction et occupation Fabienne Labouly, chef de division – Urbanisme et environnement Monsieur Peter Kutsopulos, propriétaire
---------------------------	--

2. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ARCHITECTURE

Le propriétaire de ce site entend transformer le bâtiment commercial existant en local adapté pour accueillir une garderie de 48 enfants. L'édifice existant n'a qu'un étage et est localisé derrière un large stationnement entre l'immeuble et le boulevard Gouin Ouest.

L'usage est accepté par la réglementation et le site peut facilement être aménagé pour répondre aux besoins d'une garderie.

Le Comité suggère de revoir l'aménagement extérieur du site pour améliorer l'interface avec le boulevard Gouin Ouest. Il faudrait diminuer la largeur de l'accès véhiculaire; la réduire jusqu'au minimum de 4,5 m si possible et augmenter la largeur de l'aire paysagée en plantant aussi des arbres en alignement.

Le projet suggère de placer l'aire de jeu extérieure entre le bâtiment et la rue Fredmir et de laisser toute la cour arrière pour accéder à la porte d'accès pour les fournisseurs. Le Comité suggère de revoir l'aménagement intérieur (simple flip) pour que la porte de service soit du côté de la rue Fredmir et reporter ainsi l'aire de jeu dans la cour arrière, loin de la rue. Cette disposition permettrait de sécuriser le lieu et d'avoir une cour mieux ensoleillée. Cet aménagement permettrait d'ajouter deux cases de stationnement accessibles par l'aire de services arrière.

Le propriétaire désire éventuellement ajouter un deuxième étage pour augmenter la capacité de la garderie. Même si cette hauteur est permise, le ratio de stationnement limitera cette extension.

Le Comité suggère de peindre la surface métallique, d'un gris chaud, avec une peinture électrostatique. Le projet définitif serait très intéressant sur le boulevard Gouin Ouest pourvu que l'aménagement paysager soit bien complété par la plantation d'arbres majeurs pour encadrer les rues. Le Comité est aussi d'accord avec l'élimination du pavage existant de pavés de béton qui est présent au coin des deux rues. Le pavé de béton étant situé dans l'emprise de la Ville, une entente est requise entre l'arrondissement et le propriétaire avant toute intervention.

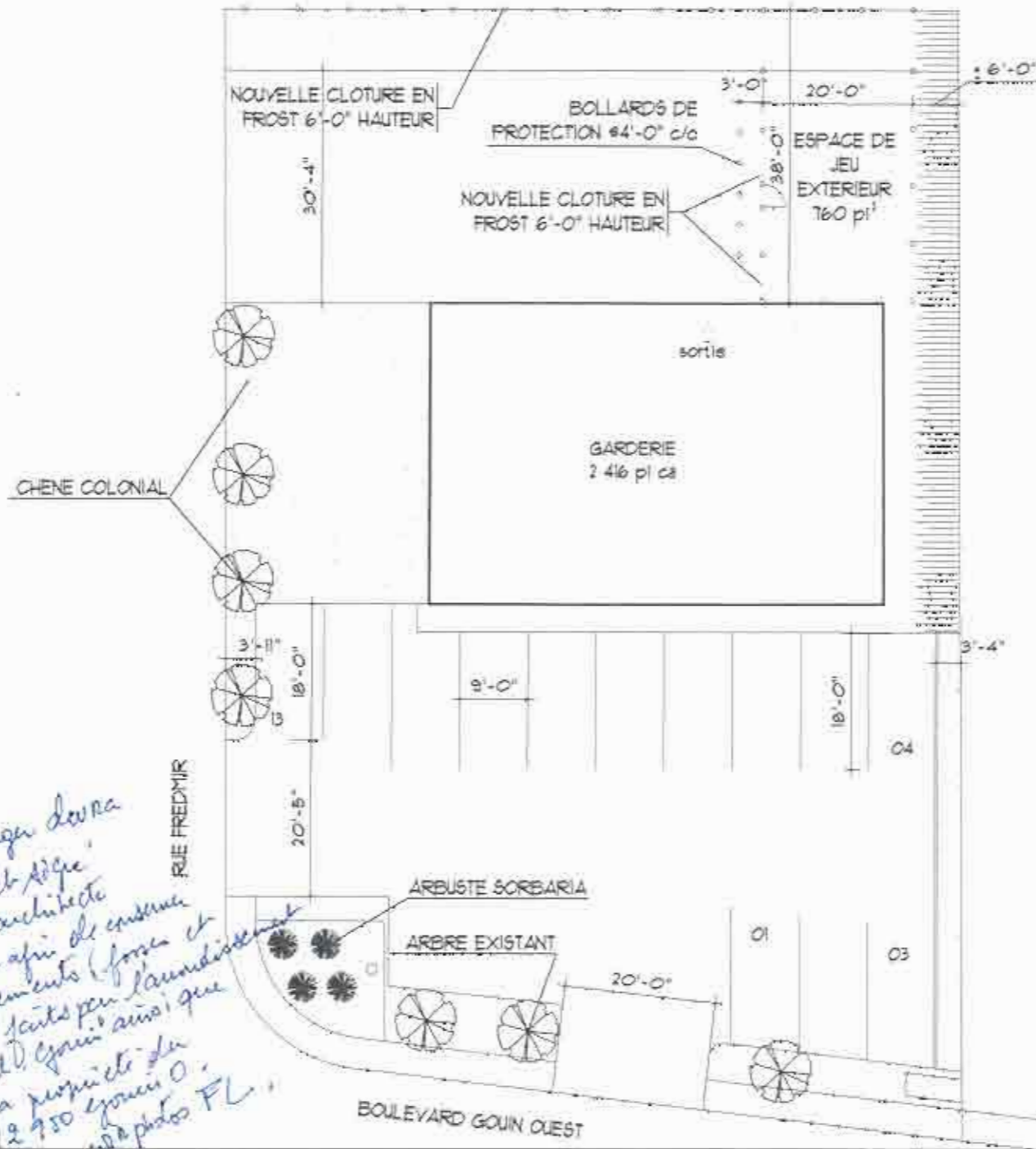
Projet accepté avec commentaires.

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Recommandation sans modification | <input type="checkbox"/> |
| Recommandation avec modification | <input checked="" type="checkbox"/> |
| À refuser | <input type="checkbox"/> |
| Reporté | <input type="checkbox"/> |

OK reçue le 3, 11, 2010







PLAN D'IMPLANTATION

APPROBATION PIIA ET PLAN D'ENSEMBLE	
Division urbanisme et environnement	
Vérifié par :	<i>[Signature]</i>
Approuvé par :	<i>Fabienne Leblond</i>
Date :	22 NOV 2010 No.
VILLE DE MONTRÉAL Arrondissement Pierrefonds / Roxboro Aménagement urbain et services aux entreprises	

Le plan paysager devra être soigné et être pour notre architecte de paysage afin de combiner les aménagements (fontaines et allages) faits par l'arrondissement du Boul. Gouin ainsi que sur la propriété de 12 950 sqm. voir photos FL.



RECULE
17.11.2010

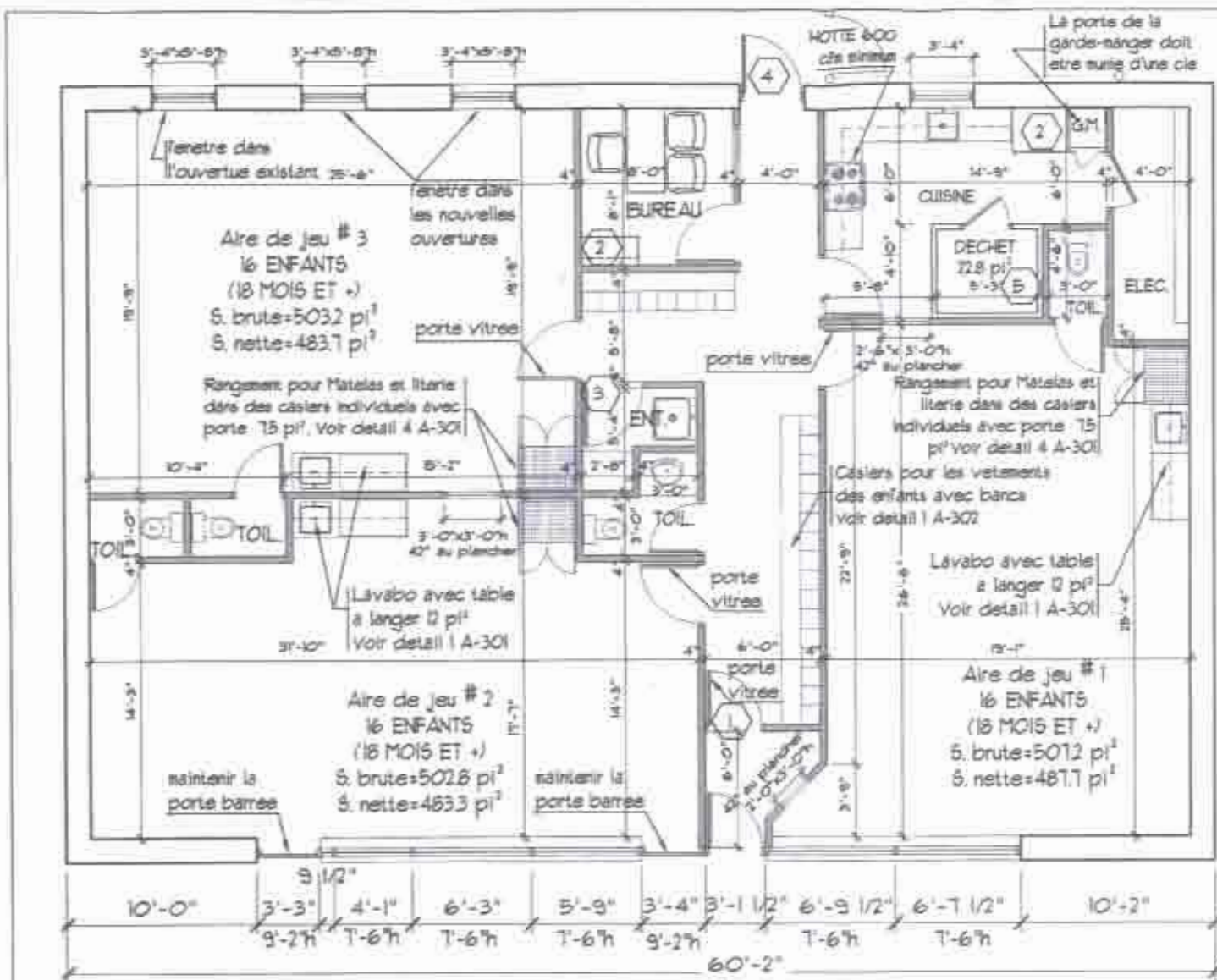


GARDERIE BOULEVARD GOUIN
12950, BOULEVARD GOUIN OUEST, PIERREFONDS
LA-10311 DATE: 5 OCTOBRE 2010 - REV. 18 NOVEMBRE 2010

PLAN DE SITE
A-100
ECHELLE: 1/6"=1'-0"

LES ARCHITECTES JOLY BAYGIN
1255 boul. Latrel #250 Ville Mont-Royal, Qc
TSP 271 761-514-544-1806 Fax 514-344-1408
architectes@jolybaygin.com

proposition 2



LEGENDE:

- NOUVEAU MURS
- ① LA PORTE D'ACCES DEVRA ETRE CONTROLÉE AVEC UNE GACHE ELECTRIQUE QUI FONCTIONNE AVEC UN SYSTEME INTERCOM.
- ② LES MEDICAMENTS DOIVENT ETRE RANGES DANS UNE BOITE QUI SE FERME A CLEF DANS LE BUREAU. S'IL EST NECESSAIRE DE LES REFRIGERER, IL FAUT LES CONSERVER AU REFRIGERATEUR DANS UNE BOITE FERMEE A CLEF.
- ③ DEPOT POUR ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN, LESSIVES ET DESINFECTANTS. LA PORTE DOIT ETRE MUNE D'UNE SERRURE.
- ④ PORTE SORTIE SEULEMENT. ACCES EXTERIEUR PAR CLE.
- ⑤ LA CHAMBRE A DECHET DOIT ETRE REFRIGEREE

NOTES:

- LES FINIS DE PLANCHER POUR LES ESPACES DE JEU, BUREAU, ENTRETIEN, ET CORRIDOR SERONT EN TUILLE VINYLE.
- LES FINIS DE PLANCHER POUR LA CUISINE ET LES TOILETTES SERONT EN TUILLE CERAMIQUE.
- LES FINIS DES MURS DOIVENT ETRE REVETUS DE MATERIAUX LISSES ET LAVABLES. PEINTURE SUR GYPSE.

LEGENDE:

- NOUVEAU MURS
- MONTANT METALLIQUE
- 2" x 16" c/c
- GYPSE 5/8" DEUX COTE

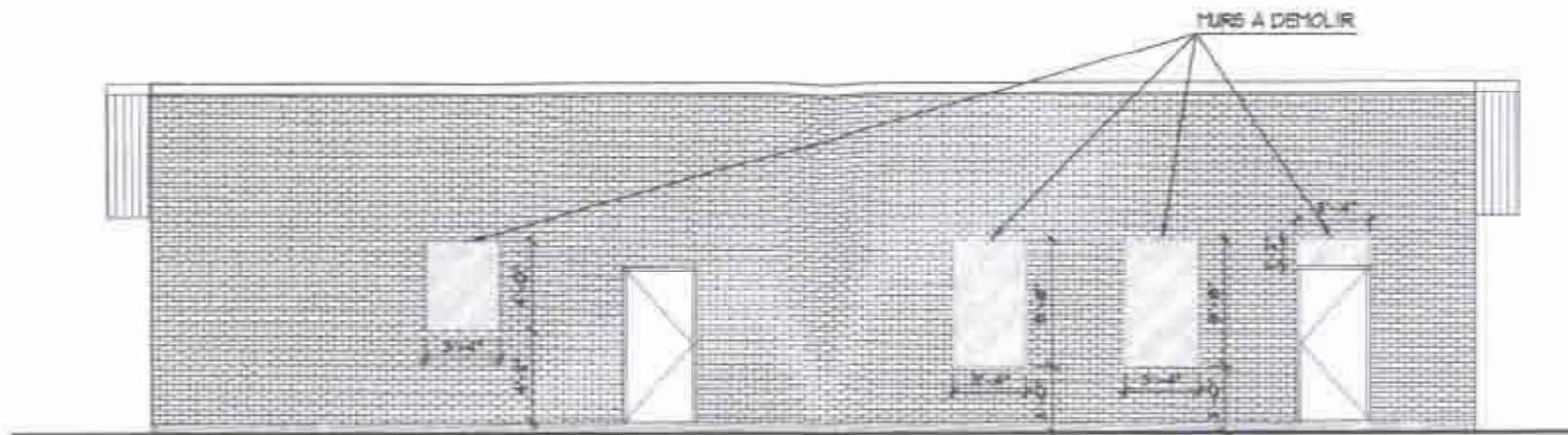


GARDERIE BOULEVARD GOUIN
 12950, BOULEVARD GOUIN OUEST, FIERREFONDS
 LA-10511 DATE: 5 OCTOBRE 2010 - REV. 01 NOVEMBRE 2010

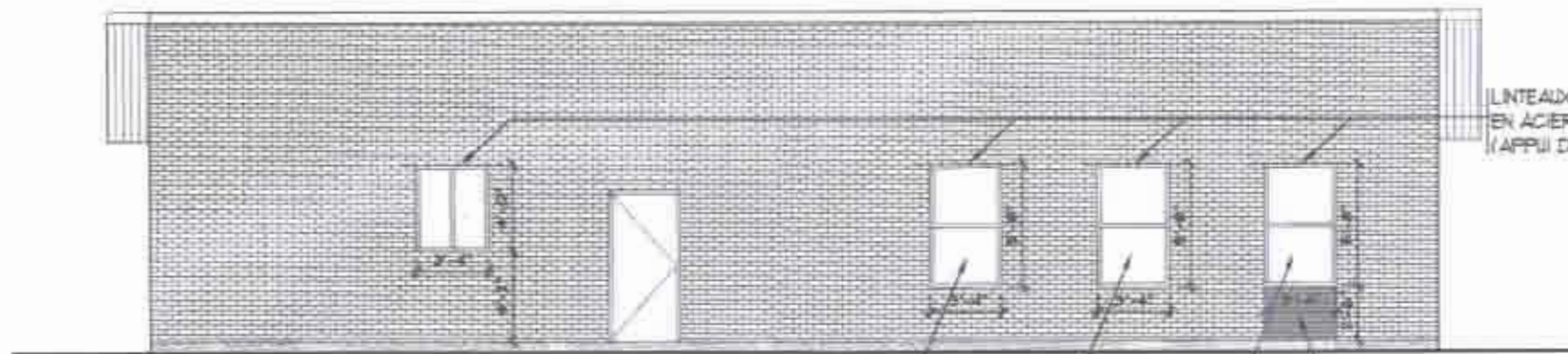
PLAN D'AMENAGEMENT PROPOSE
 A-102
 ECHELLE 3/8" = 1'-0"



LES ARCHITECTES JOLY BAYGIN
 1205 Blvd. Saint-Joseph, 1500 West-Beard, St.
 Jovite, QC J0L 1S0 TEL: 514-354-1888 FAX: 514-354-1889
 architectes@jolybaygin.com



1
ELEVATION ARRIERE - EXISTANTE/DEMOLITION
ECHELLE: 3/8" = 1'-0"



1
ELEVATION ARRIERE - NOUVELLE
ECHELLE: 3/8" = 1'-0"

NOUVELLES FENETRES

NOUVEAU MURS TEL
QUE EXISTANT

LINTEAUX LIBRE L 3 1/2" X 3 1/2"
EN ACIER GALVANISE
(APPUI DE 8" CHAQUE COTE)



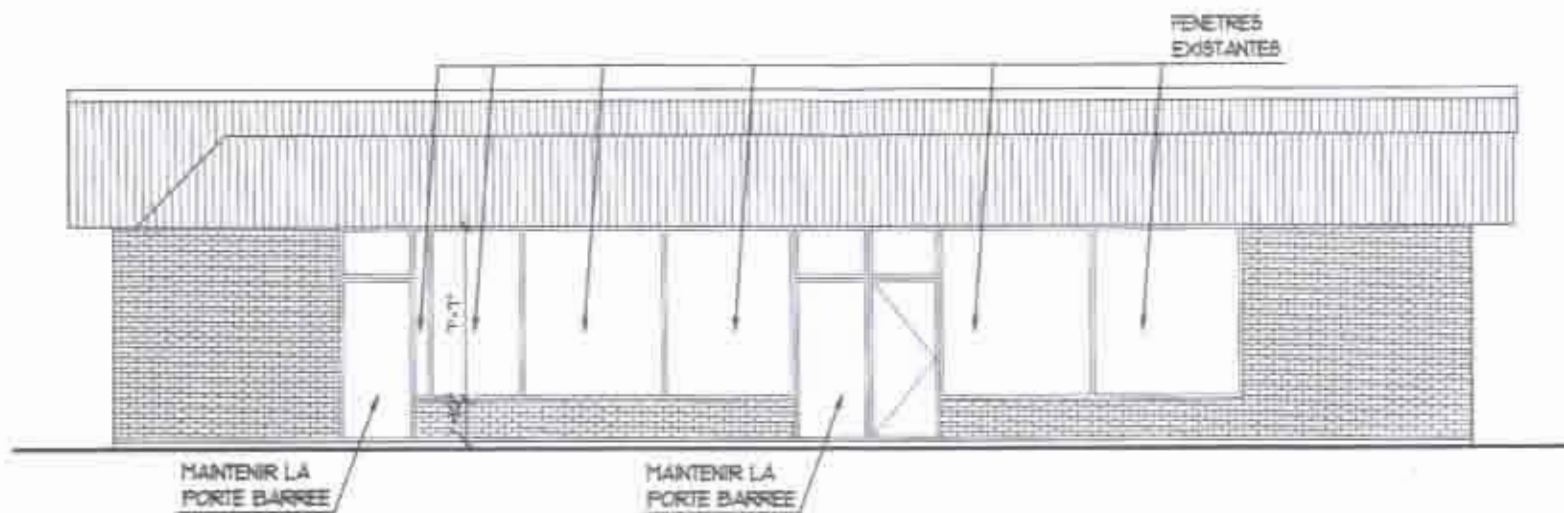
GARDERIE BOULEVARD GOUIN
12950, BOULEVARD GOUIN OUEST, PIERREFONDS
LA-1091 DATE: 08 OCTOBRE 2010 - REV. 01 NOVEMBRE 2010

ELEVATION ARRIERE
A-401
ECHELLE: 3/8" = 1'-0"



LES ARCHITECTES JOLY BAYGIN

1000 boul. Lévesque 400 10e ét. Montréal, QC
H3V 2T9 Tel: 514-341-1000 Fax: 514-341-1001
architectes@jolybaygin.com



Joly Baygin

GARDERIE BOULEVARD GOUIN
 12950, BOULEVARD GOUIN OUEST, PIERREFONDS
 LA-1058 DATE: 8 OCTOBRE 2010

ELEVATION PRINCIPALE
 A-402
 ECHELLE: 3/8" = 1'-0"



LES ARCHITECTES JOLY BAYGIN

1000 Ave. Lafit 4500 Ste. West-Grand, St.
 HY 27, QC J4L 0A8 Tel: 514-361-1400
 architectes@jolybaygin.com



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT 04-047
RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME DE
MONTREAL

MODIFICATIONS TO BY-LAW 04-047 REVISING
THE PLANNING PROGRAM OF MONTREAL

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le conseil d'arrondissement demande au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le règlement 04-047 révisant le plan d'urbanisme de Montréal afin de remplacer l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour un emplacement situé sur le lot 1 347 994, aux 17225, 17237 et 17151, rue Julie.

THAT the Borough Council request the Municipal Council to adopt a by-law modifying by-law 04-047 revising the Planning Program of Montreal in order to replace the designation "Convent, Monastery or Place of Worship" by the designation "Residential Area" for a site located on lot 1 347 994 at 17225, 17237 and 17151, rue Julie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.18 1103840022

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1103840022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil municipal d'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour un emplacement situé sur le lot 1 347 994 (17225, 17237 et 17151 rue Julie).

CONTENU

CONTEXTE

Situé à l'ouest de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le secteur à l'étude est une propriété de 26 168,4 mètres carrés occupée jusqu'en 2008 par la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph au 17225, 17237 et 17151 rue Julie, lot 1 347 994. Ce terrain est bordé au nord par la rivière-des-Prairies, au sud par la rue Julie, à l'ouest par le parc local Julie-Dauth et à l'est par une propriété résidentielle. Ce terrain comprend un ensemble de trois bâtiments construits à des époques diverses. Un premier bâtiment de deux étages d'une superficie approximative de 138 m² (17237 rue Julie) est localisé sur la pointe du terrain construit en bordure de la rivière-des-Prairies a été érigé à une date inconnue. Un deuxième bâtiment de deux étages, d'une superficie approximative de 476 m² (17151 rue Julie) est localisé sur la partie sud-est du terrain a été érigé en 1910 lors de l'établissement de la communauté religieuse. Un troisième bâtiment de trois étages, d'une superficie approximative de 3 278 m² (17225 rue Julie) a été érigé en 1953 dû aux besoins grandissants de la communauté. A la fin de l'année 2008, la congrégation a mis en vente le terrain de ce couvent et quelques mois plus tard, relocalisait la résidence des sœurs au 5655 rue de Salaberry dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Au mois de septembre 2010, un promoteur a déposé un avant-projet d'occupation composé de 25 chambres pour personnes autonomes et semi-autonomes au premier étage ainsi que 28 chambres pour personnes atteintes de pertes cognitives (ex. : Alzheimer, Parkinson) au deuxième étage du bâtiment principal situé au 17225 rue Julie. Les plans préliminaires et les études sont joints en annexe.

Selon le règlement de zonage, ce terrain est situé dans la zone P3-3-134, un secteur zoné institutionnel permettant les établissements à caractère religieux, les établissements d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux en concordance avec le plan d'urbanisme. Cette zone limite les constructions à quatre étages maximum avec des taux d'occupation du sol allant de 0,75 à 2,0.

La direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises considère que la réaffectation de ce terrain à des fins de résidences pour personnes âgées va contribuer d'une part à répondre à une offre sans cesse grandissante de ce type de services, et d'autre part assurer la conservation des éléments significatifs du patrimoine bâti et naturel de l'ancien couvent.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Réunion publique du Comité consultatif d'urbanisme

qui a eu lieu le lundi 8 novembre 2010 à 19 h à la mairie d'arrondissement au 13665, boulevard de Pierrefonds

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse

Appuyé par : M. Raymond Charbonneau

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette modification au plan d'urbanisme. L'opportunité de la vocation est bien reçue par le comité. Un des membres s'enquiert de la densité et de la hauteur maximale permise au plan d'urbanisme. La zone permet 4 étages et l'éventualité de construire des annexes à l'édifice actuel est toujours possible mais limitée par la présence sur le site de la zone vingtenaire en bordure de la Rivière-des-Prairies.

Un plan d'arpenteur montrant les côtes d'inondation révisées ainsi que les arbres sur le site devra être déposée au service avant la consultation publique prévue dans le cadre du changement au plan d'urbanisme.

Recommandée à l'unanimité.

DESCRIPTION

Le projet de règlement ci-joint vise à requalifier au Plan d'urbanisme la propriété de l'ancien couvent de la rue Julie à des fins résidentielles.

L'affectation au sol

Le secteur fait partie actuellement de la catégorie «couvent, monastère ou lieu de culte» et est identifié comme «grande propriété à caractère institutionnel» au plan d'urbanisme. Seuls les logements complémentaires à cette catégorie sont autorisés. La modification au Plan d'urbanisme vise, d'une part à autoriser la conversion résidentielle de l'immeuble en modifiant la catégorie «couvent, monastère ou lieu de culte» par la catégorie «secteur résidentiel».

D'autre part, le projet vise à exclure cette propriété du plan relatif au patrimoine bâti tout en ajoutant les bâtiments dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ainsi la modification proposée n'aura pas pour effet de retirer le régime de protection réglementaire inhérent à ces bâtiments présents sur le terrain.

Le tableau ci-après montre les catégories d'affectation du sol et les composantes autorisées à l'intérieur de ces catégories d'affectation.

Affectation «Secteur résidentiel»	Affectation «Couvent, monastère ou lieu de culte»
Aires à vocation principalement résidentielle comportant aussi des portions mixtes, notamment des rues de commerces et d'habitation	Aires comportant des constructions et des terrains réservés à des établissements conventuels ou à des lieux de culte
Logements Commerces Équipements collectifs ou	Immeubles voués aux activités des communautés religieuses comportant des lieux de résidence

institutionnels	Lieux de culte Équipements collectifs ou institutionnels Commerces et logements complémentaires
-----------------	---

La densité de construction

Suivant les modifications à apporter à l'affectation du sol pour le terrain, il est proposé de ne pas revoir les paramètres de densité de construction. Les paramètres de densité de construction définis actuellement au Plan d'urbanisme permettent un bâtiment de un à quatre étages hors-sol avec un taux d'implantation au sol faible ou moyen. Ces paramètres seraient adéquats puisque le secteur rencontre ces paramètres de densité.

Modifications réglementaires

Les modifications réglementaires proposées seraient effectuées en conformité avec les modifications au Plan d'urbanisme.

JUSTIFICATION

Dans un objectif de consolidation du territoire, plusieurs défis importants doivent être relevés en matière d'aménagement. Afin de soutenir la reconstruction de la ville sur elle-même, le plan d'urbanisme favorise la transformation des bâtiments et des espaces sous-utilisés offrant un potentiel de développement et de densification, notamment par le changement des activités autorisées. Ce terrain présente un potentiel de requalification à des fins résidentielles. Le Plan d'urbanisme de Montréal a pour objectif;

d'offrir une gamme variée de logements, répondant au profil et aux besoins spécifiques des ménages montréalais dans une perspective d'harmonie sociale;

d'offrir un cadre de vie et une qualité d'environnement urbain assurant la sécurité, le bien-être et la quiétude des résidents et favorisant l'épanouissement des individus et l'harmonie sociale;

d'assurer une offre d'équipements institutionnels répondant aux besoins variés de la population;

de privilégier les usages institutionnels des bâtiments libérés lorsqu'une institution cesse ses activités.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption d'une résolution et du premier projet de règlement d'amendement du Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) par le conseil d'arrondissement;

- Assemblée publique de consultation pour le projet d'amendement;
- Adoption du règlement d'amendement au Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) par le conseil de Ville;
- Parution d'un avis public et entrée en vigueur du règlement d'amendement du

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le plan d'urbanisme prévoit une affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » pour le site. Seules les activités communautaires religieuses comportant des lieux de résidence figurent parmi les usages autorisés dans cette catégorie. Il faut donc modifier le plan d'affectation du sol et désigner l'emplacement en tant que « secteur résidentiel ». Un projet d'amendement réglementaire est prévu à cet effet. Le cadre bâti doit être de 1 à 4 étages avec un taux d'implantation du sol faible ou moyen. Les caractéristiques du projet actuel correspondent aux paramètres établis. La Résidence des Soeurs de la rue Julie ne fait pas partie de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement et doit être intégrée au chapitre d'arrondissement.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephane QUESNEL

Conseiller en aménagement

Tél : 624-1283

Télécop. : 624-1492

ENDOSSÉ PAR

Pierre P ROCHON

Directeur

Tél : 624-1294

Télécop. : 624-1333

Date d'endos. : 2010-11-24

Dossier # :1103840022



Dossier # : 1103840022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Demander au conseil municipal d'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour un emplacement situé sur le lot 1 347 994 (17225, 17237 et 17151 rue Julie).

Demander au conseil municipal d'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour un emplacement situé sur le lot 1 347 994 (17225, 17237 et 17151 rue Julie).

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-25 08:55

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1103840022

Le 22 novembre 2010

Monsieur Jacques Chan, Directeur d'arrondissement

Objet : Modification du plan d'urbanisme de Montréal afin de remplacer l'affectation «couvent, monastère ou lieu de culte» par l'affectation «Secteur résidentiel» pour l'emplacement situé sur le lot 1 347 994 (17225, 17237 et 17151 rue Julie)

Monsieur Chan,

Contexte

Situé à l'ouest de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le secteur à l'étude est une propriété de 26 168,4 mètres carrés occupée jusqu'en 2008 par la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph au 17225, 17237 et 17151 rue Julie, lot 1 347 994. Ce terrain est bordé au nord par la rivière des Prairies, au sud par la rue Julie, à l'ouest par le parc local Julie-Dauth et à l'est par une propriété résidentielle. Ce terrain comprend un ensemble de trois bâtiments construits à des époques diverses. Un premier bâtiment de deux étages d'une superficie approximative de 138 m² (17237 rue Julie) est localisé sur la pointe du terrain construit en bordure de la rivière des Prairies a été érigé à une date inconnue. Un deuxième bâtiment de deux étages, d'une superficie approximative de 476 m² (17151 rue Julie) est localisé sur la partie sud-est du terrain a été érigé en 1910 lors de l'établissement de la communauté religieuse. Un troisième bâtiment de trois étages, d'une superficie approximative de 3 278 m² (17225 rue Julie) a été érigé en 1953 dû aux besoins grandissants de la communauté.

À la fin de l'année 2008, la congrégation a mis en vente le terrain de ce couvent et quelques mois plus tard, relocalisait la résidence des sœurs au 5655 rue de Salaberry dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Au mois de septembre 2010, un promoteur a déposé un avant-projet d'occupation composé de 25 chambres pour personnes autonomes et semi-autonomes au premier étage ainsi que 28 chambres pour personnes atteintes de pertes cognitives (ex. : Alzheimer, Parkinson) au deuxième étage du bâtiment principal situé au 17225 rue Julie. Les plans préliminaires et les études sont joints en annexe.

Selon le règlement de zonage, ce terrain est situé dans la zone P3-3-134, un secteur zoné institutionnel permettant les établissements à caractère religieux, les établissements d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux en concordance avec le plan d'urbanisme. Cette zone limite les constructions à quatre étages maximum avec des taux d'occupation du sol allant de 0,75 à 2,0.

La direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises considère que la réaffectation de ce terrain à des fins de résidences pour personnes âgées va contribuer d'une part à répondre à une offre sans cesse grandissante de ce type de services, et d'autre part assurer la conservation des éléments significatifs du patrimoine bâti et naturel de l'ancien couvent.

Description

Le projet de règlement ci-joint vise à requalifier au Plan d'urbanisme la propriété de l'ancien couvent de la rue Julie à des fins résidentielles.

L'affectation au sol

Le secteur fait partie actuellement de la catégorie «couvent, monastère ou lieu de culte» et est identifié comme «grande propriété à caractère institutionnel» au plan d'urbanisme. Seuls les logements complémentaires à cette catégorie sont autorisés. La modification au Plan d'urbanisme vise, d'une part à autoriser la conversion résidentielle de l'immeuble en modifiant la catégorie «couvent, monastère ou lieu de culte» par la catégorie «secteur résidentiel».

D'autre part, le projet vise à exclure cette propriété du plan relatif au patrimoine bâti tout en ajoutant les bâtiments dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ainsi la modification proposée n'aura pas pour effet de retirer le régime de protection réglementaire inhérent à ces bâtiments présents sur le terrain.

Le tableau ci-après montre les catégories d'affectation du sol et les composantes autorisées à l'intérieur de ces catégories d'affectation.

Affectation «Secteur résidentiel»	Affectation «Couvent, monastère ou lieu de culte»
Aires à vocation principalement résidentielle comportant aussi des portions mixtes, notamment des rues de commerces et d'habitation	Aires comportant des constructions et des terrains réservés à des établissements conventuels ou à des lieux de culte
<ul style="list-style-type: none">• Logements• Commerces• Équipements collectifs ou institutionnels	<ul style="list-style-type: none">• Immeubles voués aux activités des communautés religieuses comportant des lieux de résidence• Lieux de culte• Équipements collectifs ou institutionnels• Commerces et logements complémentaires

La densité de construction

Suivant les modifications à apporter à l'affectation du sol pour le terrain, il est proposé de ne pas revoir les paramètres de densité de construction. Les paramètres de densité de construction définis actuellement au Plan d'urbanisme permettent un bâtiment de un à quatre étages hors-sol avec un taux d'implantation au sol faible ou moyen. Ces paramètres seraient adéquats puisque le secteur rencontre ces paramètres de densité.

Modifications réglementaires

Les modifications réglementaires proposées seraient effectuées en conformité avec les modifications au Plan d'urbanisme.

Justification

Dans un objectif de consolidation du territoire, plusieurs défis importants doivent être relevés en matière d'aménagement. Afin de soutenir la reconstruction de la ville sur elle-même, le plan d'urbanisme favorise la transformation des bâtiments et des espaces sous-utilisés offrant un potentiel de développement et de densification, notamment par le changement des activités autorisées. Ce terrain présente un potentiel de requalification à des fins résidentielles.


Le Plan d'urbanisme de Montréal a pour objectif;

1. d'offrir une gamme variée de logements, répondant au profil et aux besoins spécifiques des ménages montréalais dans une perspective d'harmonie sociale;
2. d'offrir un cadre de vie et une qualité d'environnement urbain assurant la sécurité, le bien-être et la quiétude des résidents et favorisant l'épanouissement des individus et l'harmonie sociale;
3. d'assurer une offre d'équipements institutionnels répondant aux besoins variés de la population;
4. de privilégier les usages institutionnels des bâtiments libérés lorsqu'une institution cesse ses activités.

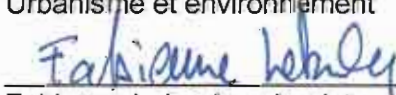
Conclusion

Pour l'ensemble de ces considérations, le Service de l'aménagement urbain et des services aux entreprises recommande l'adoption du projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation «couvent, monastère et lieu de culte» par l'affectation «secteur résidentiel» et exclure cette propriété du Plan relatif au Patrimoine bâti.

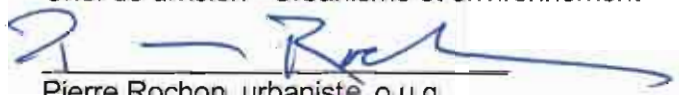
Rédigé par :


Stéphane Quesnel, urbaniste, o.u.q.
Conseiller en aménagement
Urbanisme et environnement

Vérifié par :


Fabienne Labouly, urbaniste, o.u.q.
Chef de division - Urbanisme et environnement

Approuvé par :

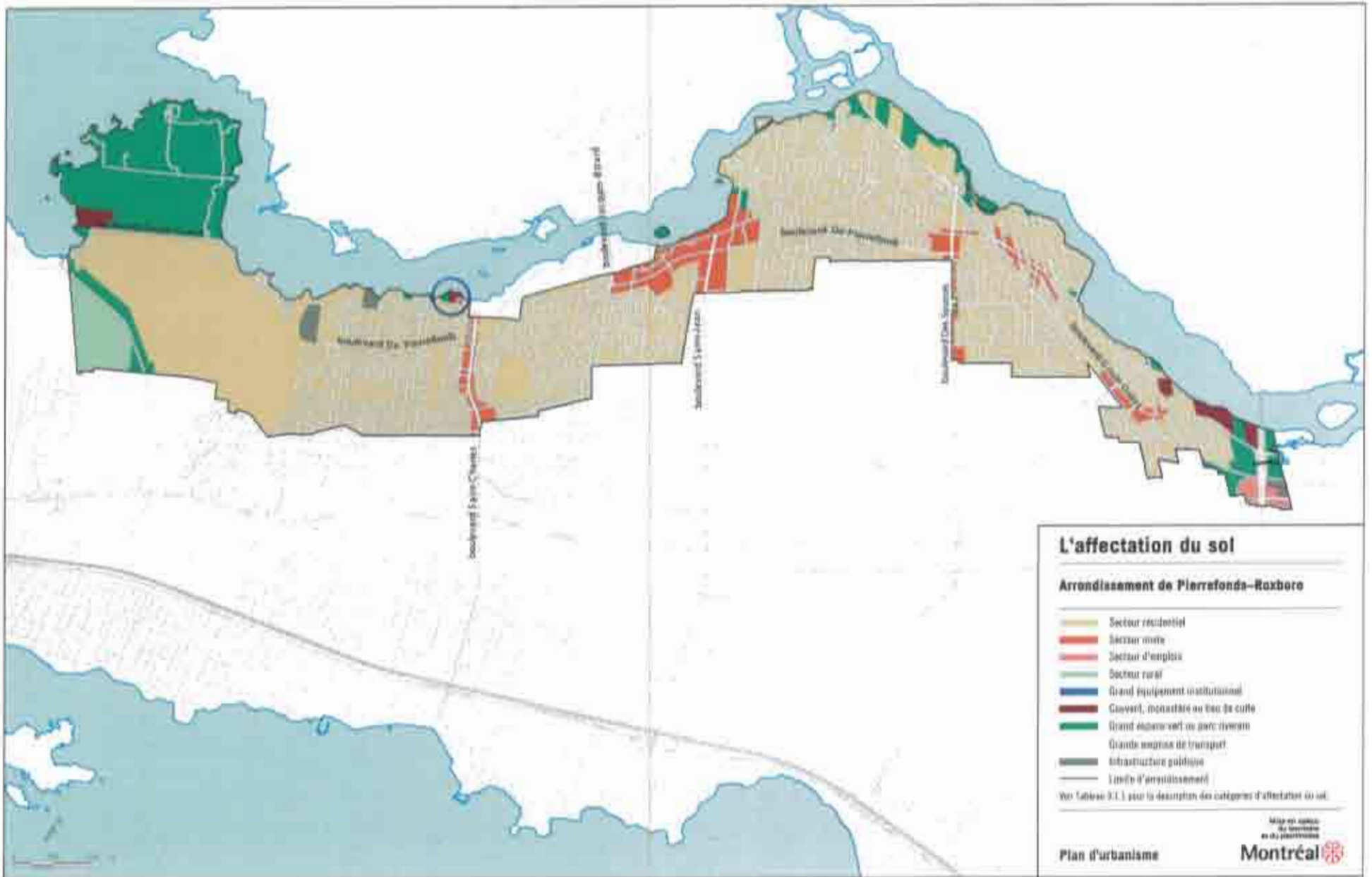

Pierre Rochon, urbaniste, o.u.q.
Directeur – Aménagement urbain et services aux entreprises

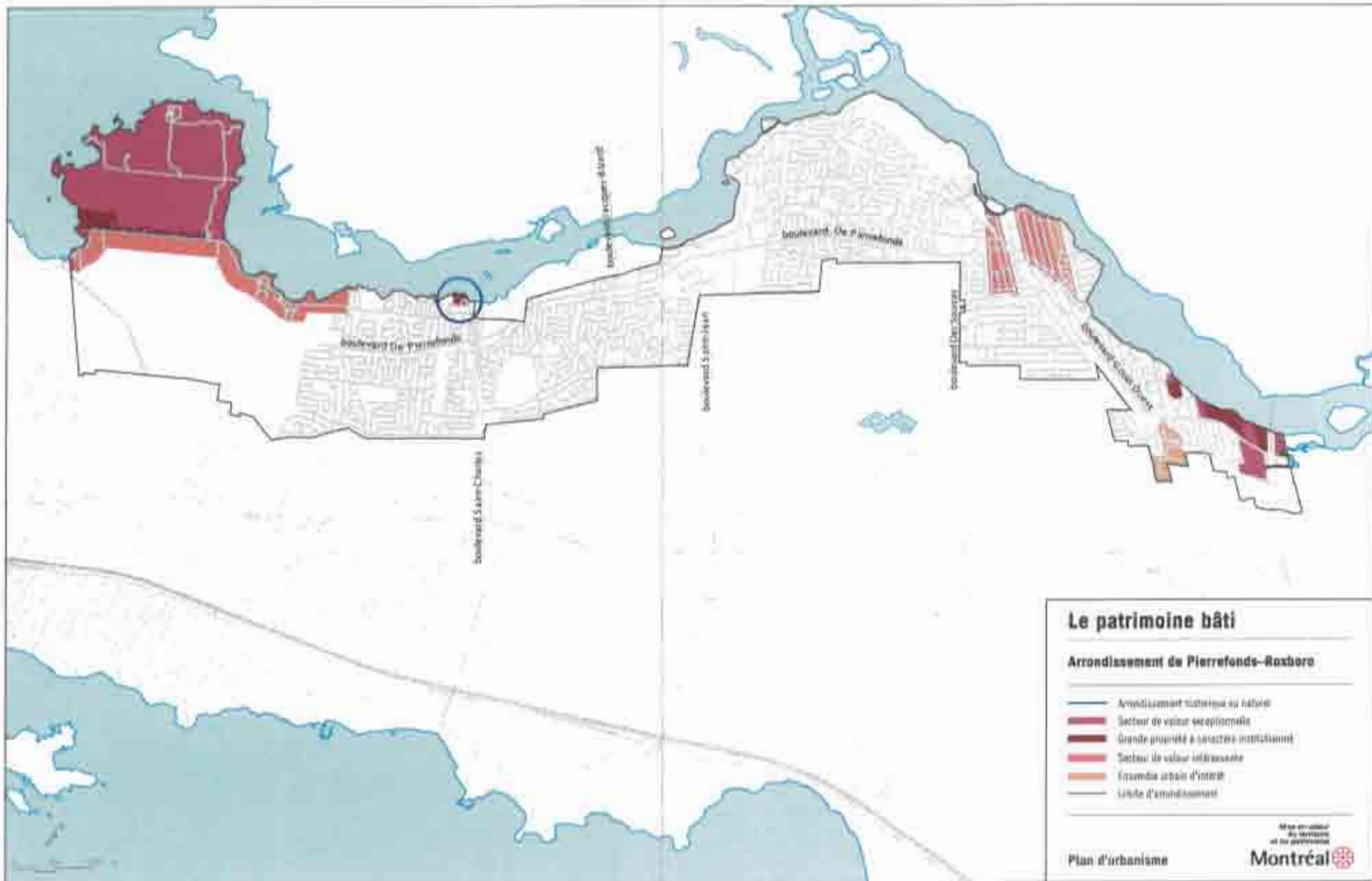
Catégories d'affectation du sol

Catégorie et description	Composantes	Notes
<p>Couvent, monastère ou lieu de culte Aires comportant des constructions et des terrains réservés à des établissements conventuels ou à des lieux de culte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Immeubles voués aux activités des communautés religieuses comportant des lieux de résidence • Lieux de culte • Équipements collectifs ou institutionnels • Commerces et logements complémentaires 	<p>Même s'ils ne sont pas identifiés par une aire d'affectation à la carte 3.1.1 de la partie I du Plan d'urbanisme ou à son extrait apparaissant à la page suivante, sont visés par cette catégorie d'affectation les lieux de culte compris dans les listes de bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural apparaissant à la section 18.5 du présent chapitre.</p>
<p>Grand espace vert ou parc riverain Aires réservées aux espaces verts ou naturels d'envergure montréalaise ou situés en rive ainsi qu'aux grands cimetières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parcs métropolitains et grands parcs urbains • Parcs-nature • Lieux publics • Réserves naturelles • Berges et îles publiques • Grands cimetières • Golfs • Commerces, installations et équipements collectifs complémentaires 	<p>Les berges, les îles et les sommets du mont Royal visés par cette catégorie d'affectation du sol sont des espaces de propriété publique, principalement des parcs locaux.</p> <p>Cette affectation reconnaît la présence d'enclaves résidentielles existant sur le territoire des parcs-nature au moment de l'adoption du Plan d'urbanisme.</p>
<p>Grande emprise de transport Aires vouées aux activités de transport, soit les principales infrastructures de transport des personnes et des marchandises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau routier relevant de la juridiction des gouvernements supérieurs • Les infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires • Usages et infrastructures complémentaires 	<p>La réglementation assure le découpage en zones distinctes des aires vouées au triage ferroviaire et aux activités portuaires et aéroportuaires. Cette obligation ne s'applique pas au réseau routier et aux corridors ferroviaires.</p>
<p>Infrastructure publique Aires comportant des constructions et des terrains réservés à des fins de services publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Postes de transformation électrique, cours de voirie et de matériel, usines de traitement des eaux, usines d'épuration, etc. 	
<p>Notes générales :</p> <p>Le présent chapitre inclut une carte qui identifie les parcs locaux dont la vocation est confirmée par le Plan d'urbanisme. La conversion d'un parc ou d'une de ses parties, à des fins autres que d'usage complémentaire ou d'équipement collectif d'envergure locale, requiert une modification du Plan d'urbanisme. Les parcs, les cimetières, les golfs, les postes de transformation électriques ainsi que les cours de voirie et de matériel sont autorisés dans toutes les catégories. La délimitation des aires d'affectation du sol doit être interprétée en fonction des emprises de rues et de ruelles ainsi que des limites cadastrales existant au moment de l'adoption du Plan d'urbanisme.</p>		

Catégories d'affectation du sol

Catégorie et description	Composantes	Notes
<p>Secteur résidentiel Aires à vocation principalement résidentielle comportant aussi des portions mixtes, notamment des rues de commerces et d'habitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logements ▪ Commerces ▪ Équipements collectifs ou institutionnels 	<p>La réglementation assure le découpage en zones distinctes : des secteurs essentiellement résidentiels, des secteurs à caractère commercial et des ensembles occupés par des équipements collectifs ou institutionnels.</p> <p>Elle détermine les catégories d'usages selon la nature des milieux et le caractère de l'arrondissement. Elle assure, par les modes de gestion des usages, l'insertion harmonieuse des activités non résidentielles : les types d'usages autorisés de plein droit, les usages conditionnels, les limites de superficie, l'obligation de continuité commerciale, le contingentement de certains usages, etc.</p> <p>Dans le respect de la cohérence des milieux et en assurant une saine cohabitation des usages, la réglementation reconnaît ponctuellement certaines occupations à caractère industriel présentes lors de l'adoption du Plan d'urbanisme.</p>
<p>Secteur mixte Aires diversifiées comportant une composition variée d'activités et de l'habitation. Plusieurs de ces secteurs recouvrent des aires présentant un potentiel d'intensification du nombre de logements ou du nombre d'emplois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logements ▪ Commerces ▪ Immeubles à bureaux ▪ Immeubles commerciaux ▪ Immeubles comportant de l'industrie légère ▪ Équipements collectifs ou institutionnels 	<p>La réglementation définit les zones et détermine les usages autorisés dans chacune selon la nature des milieux, notamment de manière à assurer l'interface entre les ensembles à dominance résidentielle et les zones d'activités plus intensives.</p>
<p>Secteur d'emplois Aires à vocation économique comportant principalement des activités à caractère industriel ou commercial. Les secteurs d'emplois correspondent à des aires où l'habitation est exclue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Immeubles industriels ▪ Immeubles à bureaux ▪ Immeubles commerciaux ▪ Équipements collectifs ou institutionnels 	<p>La réglementation assure la traduction des vocations prévues au Schéma des secteurs d'emplois (voir section 2.4 de la partie I du Plan d'urbanisme).</p> <p>La réglementation définit les zones et détermine les types d'usages autorisés selon la nature des milieux, notamment de manière à limiter aux secteurs d'emplois à caractère industriel les types d'usages générateurs de nuisances majeures.</p>
<p>Secteur rural Aires à caractère champêtre comportant de l'habitation et des activités agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logements ▪ Agriculture et activités industrielles complémentaires ▪ Équipements collectifs ou institutionnels 	
<p>Grand équipement institutionnel Aires comportant des constructions et des terrains réservés à des activités institutionnelles qui jouent un important rôle de service dans la communauté montréalaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grands équipements institutionnels (enseignement, soins de santé, sport et culture) ▪ Équipements collectifs ou institutionnels ▪ Commerces et logements complémentaires 	





Le patrimoine bâti

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

-  Arrondissement historique ou futur
-  Secteur de valeur exceptionnelle
-  Grande propriété à caractère institutionnel
-  Secteur de valeur intéressante
-  Ensemble urbain d'intérêt
-  Limite d'arrondissement

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 237 rue Julie façade avant



17 237 rue Julie façade latérale



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 237 rue Julie balcon arrière



17 237 rue Julie façade arrière



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 151 rue Julie Bâtiment accessoire



17 151 rue Julie Batiment accessoire



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
Bord de l'eau (Rivière des Prairies)



Bord de l'eau (Rivière des Prairies 2)



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 151 rue Julie (Bâtiment annexe)



17 151 rue Julie (Bâtiment annexe 2)



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 151 rue Julie façade sud-ouest



17 151 rue Julie façade ouest



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 151 rue Julie façade nord



17 151 rue Julie façade nord ouest



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Rue Julie
17 151 rue Julie façade sud est



17 151 rue Julie façade sud



Photos: Stéphane Quesnel
Août 2010





RÉSIDENCE PIERREFONDS 2009

REÇU LE
30 SEP. 2010

Composantes du projet:

Projet d'instaurer une résidence pour personnes âgées:

- Le bâtiment est un ancien couvent construit en 1970 situé directement sur la rivière des Prairies, couvrant un terrain de 285 000 pieds carrés.
- Situé au 17225, rue Julie à Pierrefonds dans l'ancien bâtiment des Petites Filles de St-Joseph

Composantes du projet:

Description de la résidence:

- 25 chambres pour personnes autonomes et semi-autonomes
- 28 chambres pour personnes atteintes de pertes cognitives (ex: Alzheimer)

Secteurs adjacents:

Le secteur est habité présentement par:

- Le parc Julie-Dauth
- 9 blocs appartements incluant stationnement
- Nouveau projet de construction (12 condos)
- L'ancien bâtiment des Petites Filles de St-Joseph



Avis professionnel sur l'impact des déplacements

Dans le projet de reconversion de l'ancien couvent de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph en résidence pour personnes âgées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal, AECOM s'est vu confier le mandat de donner un avis professionnel sur l'impact sur la circulation pouvant être généré par ce projet. Cet avis doit être produit par le promoteur auprès de l'Arrondissement pour les fins de présentation de son projet.

Voir en annexe l'avis professionnel complet.

Conclusions et recommandations

AECOM s'est vu confier le mandat de donner un avis professionnel sur l'impact sur la circulation pouvant être généré par le projet de reconversion de l'ancien couvent de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph en résidence pour personnes âgées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal. En fonction des informations obtenues, il est possible de conclure que le projet à l'étude aura un impact négligeable sur la circulation du réseau routier d'accès immédiat aux heures de pointe du matin et de fin d'après-midi. En effet, la circulation générée par des catégories d'usages similaires est en moyenne de moins d'une dizaine de déplacements par heure de pointe.

Pour ce qui est du stationnement et des livraisons, il est recommandé d'identifier les aires dédiées à chacune de ces fonctions. Idéalement, du stationnement devra être prévu pour les employés de même que pour les visiteurs. Une aire de débarcadère à proximité de l'accès principal devra également être identifiée ou aménagée (notamment à l'aide d'une signalisation et du marquage).

Plan d'aménagement extérieur



Vocation des bâtiments



Ancienne vocation: couvent des Soeurs

Nouvelle vocation: résidence pour personnes âgées

Vocation des bâtiments



Ancienne vocation: administration des Soeurs

Nouvelle vocation: logement pour le personnel
à déterminer

Vocation des bâtiments



Ancienne vocation: chalet utilisé par les Soeurs

Nouvelle vocation: chalet à l'usage des administrateurs

Vocation des bâtiments



Ancienne vocation: garage utilisé par les Soeurs

Nouvelle vocation: garage abritant l'entreposage
des déchets réfrigéré

Potentiel de développement

Le promoteur n'a pas l'intention de développer davantage dans les prochaines années. Pour l'instant il désire garder l'apparence des bâtiments extérieurs intacts et voir la progression du projet.

ANALYSE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER.

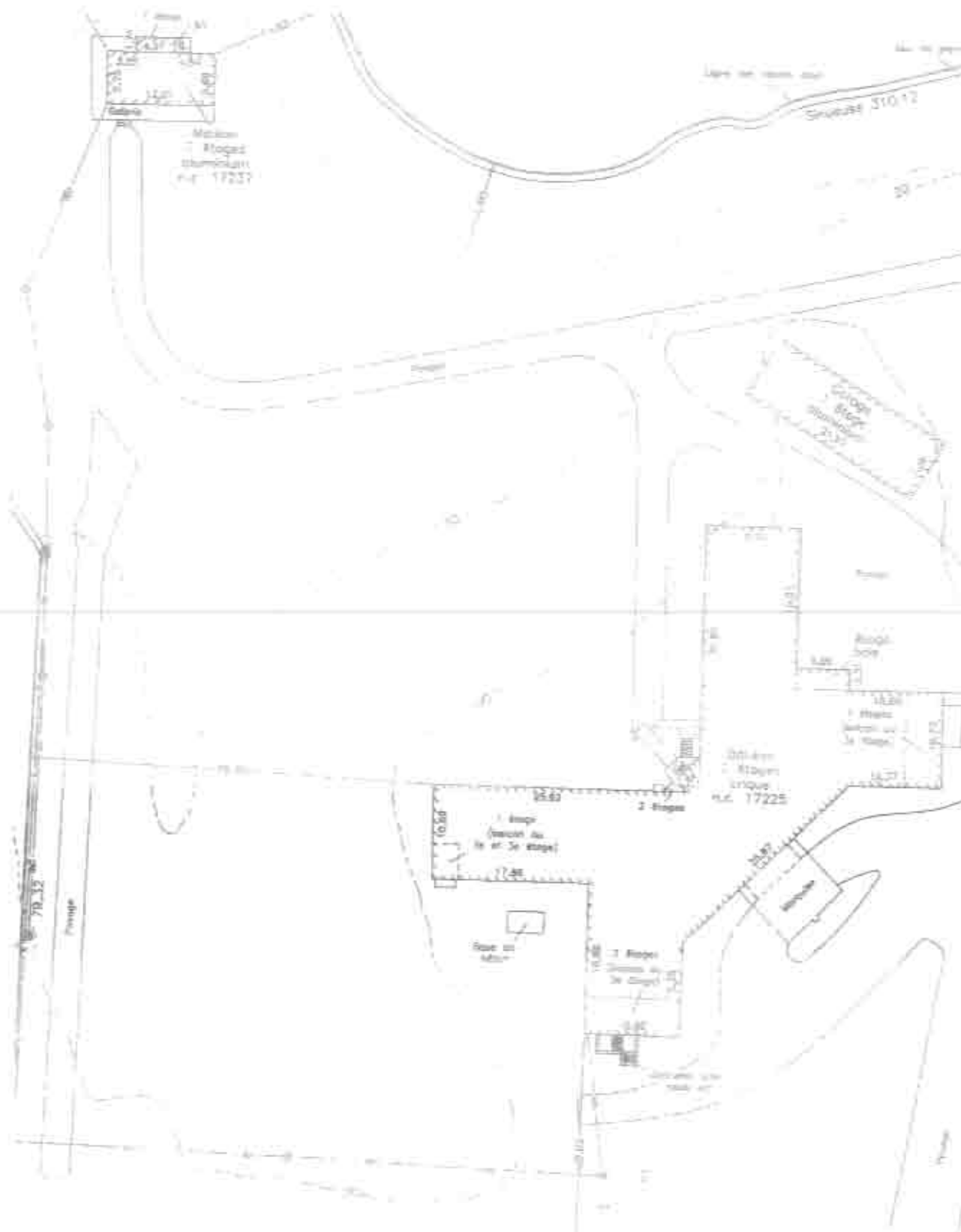
Résidence Pierrefonds 2009.

Situé au 17225,rue Julie à Pierrefonds

Analyse financière

Revenu		Mensuel	Annuel
25 chambres pour personnes autonomes et semi-autonomes	25x1400	35000	420000
28 chambres pour personnes atteintes de pertes cognitives (ex:Alzheimer)	28x3550	99400	1192800
Total:		134400	1612800
Revenu brut potentiel (RBE)			1612800\$
Perte de revenus	% du RBP	Mensuel	Annuel
Taux d'inoccupation	3%	4032	48384
Revenu brut effectif (RBE)		130368	1564416
Dépenses			
Taxes municipales			55487
Taxes scolaires			12318,16
Assurances		816	9792
Electricité		2750	33000
Combustible		1200	14400
Entretien-Réparation		2333	27996
Réserve		1603	19236
Fournitures (pour personnes atteintes de pertes cognitives ex:Alzheimer)		925	11100
Cable et téléphone 31 prises + téléphone		596	7152
Salaires		35000	420000
Nourriture		6800	81600
Divers		520	6240
Total des dépenses		47543	698321,2
Revenu net d'exploitation			1612800\$
Service annuel de dette			698321,2
Liquidité générée (avant impôts)			914478,8





24.42
23.85

NON OFFICIEL

24.43
23.85

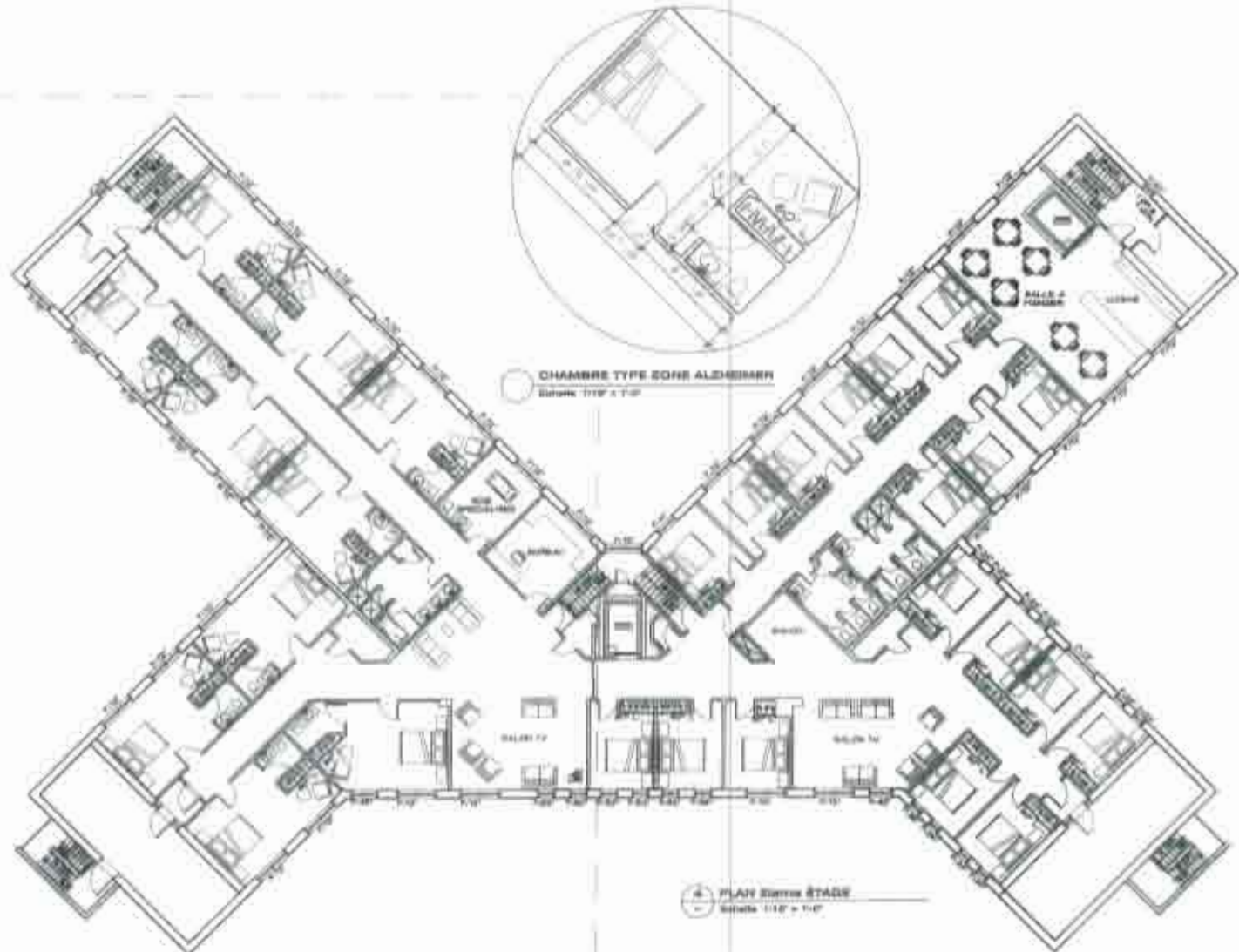


73°53'00"

73°50'45"

274 800 m E

275 000 m E



CHAMBRE TYPE ZONE ALZHEIMER
Echelle: 1/10' x 1/10'

PLAN Niveau ÉTAGE
Echelle: 1/10' x 1/10'

ZONE POUR LES GENS ATTEINTS D'ALZHEIMER

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

PROJET DE CONSTRUCTION
PROJET

Projeteur:
ESTHÈRE CHINAR
(514) 886-8882

A.P. BETHRAND
Architecte
11400, Avenue Jean-Jacques
Montréal, Québec H3T 1W1
Téléphone: (514) 393-1881
Fax: (514) 393-1882
www.apb.com

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE
ET SONT À DÉFINIR EN DÉTAIL
CONFORMÉMENT À LA NORME U.S.A.C.

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES ET À LA NORME U.S.A.C. SAUF
INDICATION CONTRAIRE EN DÉTAIL
CONFORMÉMENT À LA NORME U.S.A.C.

INDICER LES DIMENSIONS EN
MÈTRES, TOUTES LES DIMENSIONS
SONT EN MÈTRES ET À LA NORME U.S.A.C.
SAUF INDICATION CONTRAIRE EN DÉTAIL
CONFORMÉMENT À LA NORME U.S.A.C.

N°	Revisé	1/1
N°	Approuvé	1/1
N°	Autre	



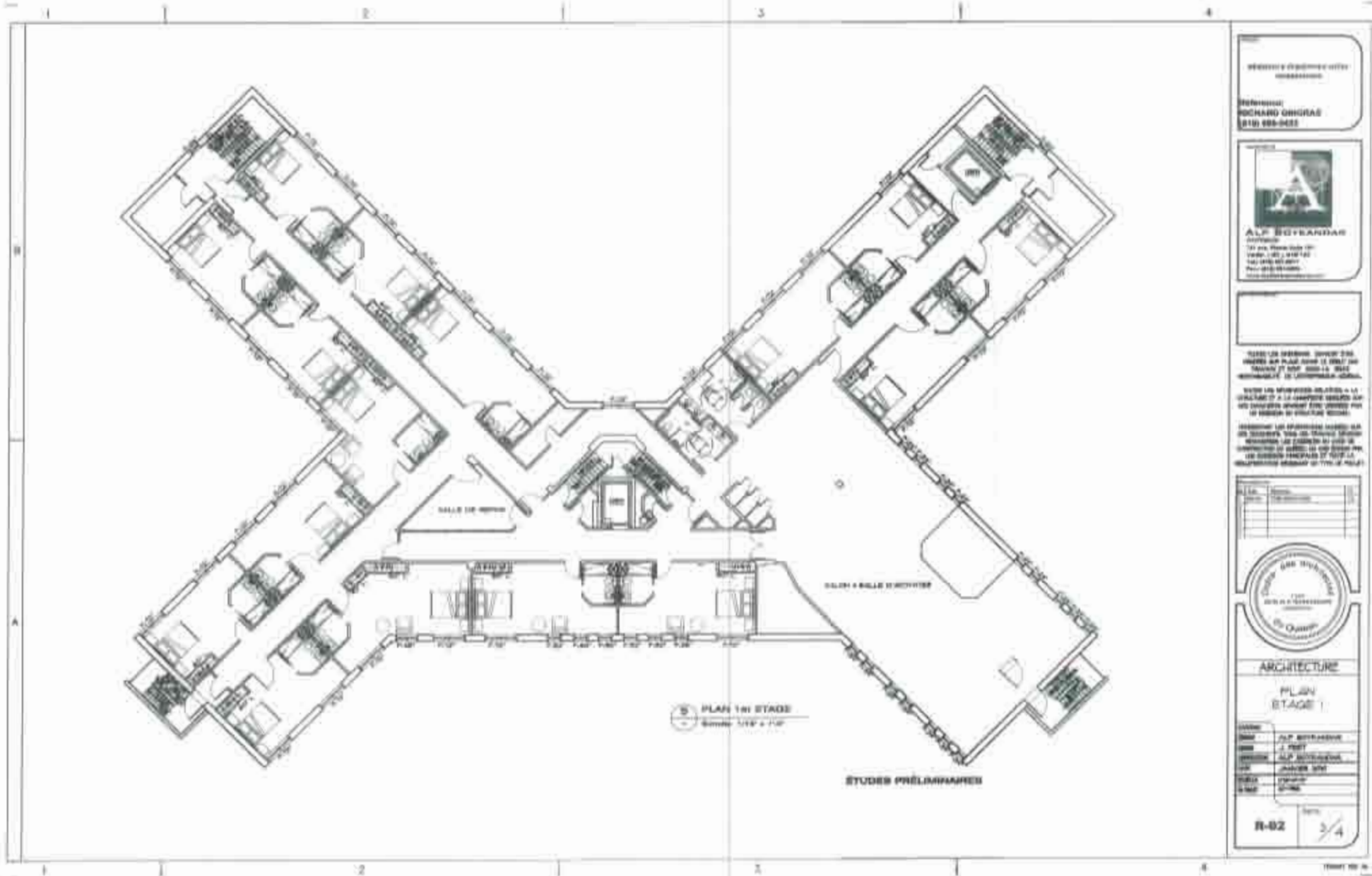
ARCHITECTURE

PLAN
ÉTAGE 2

NOM	A.P. BETHRAND
POSTE	PROJET
NOM	A.P. BETHRAND
POSTE	ARCHITECTE
DATE	1/1/88
NOM	ESTHÈRE CHINAR
POSTE	PROJET

R-02





PROJET & CHARGES DES
Ouvrages

PROJETANT
RICHARD OHRGAS
810 666-9022

ALP BOUKANDAR
ARCHITECTURE
701 av. Franklin D. Roosevelt
1001 100 1 100 100
Tel: 438-8888
Fax: 438-8888
www.alpboukandar.com

PROJETANT
RICHARD OHRGAS
810 666-9022

PROJETANT
RICHARD OHRGAS
810 666-9022

PROJETANT
RICHARD OHRGAS
810 666-9022

1.	2.	3.	4.

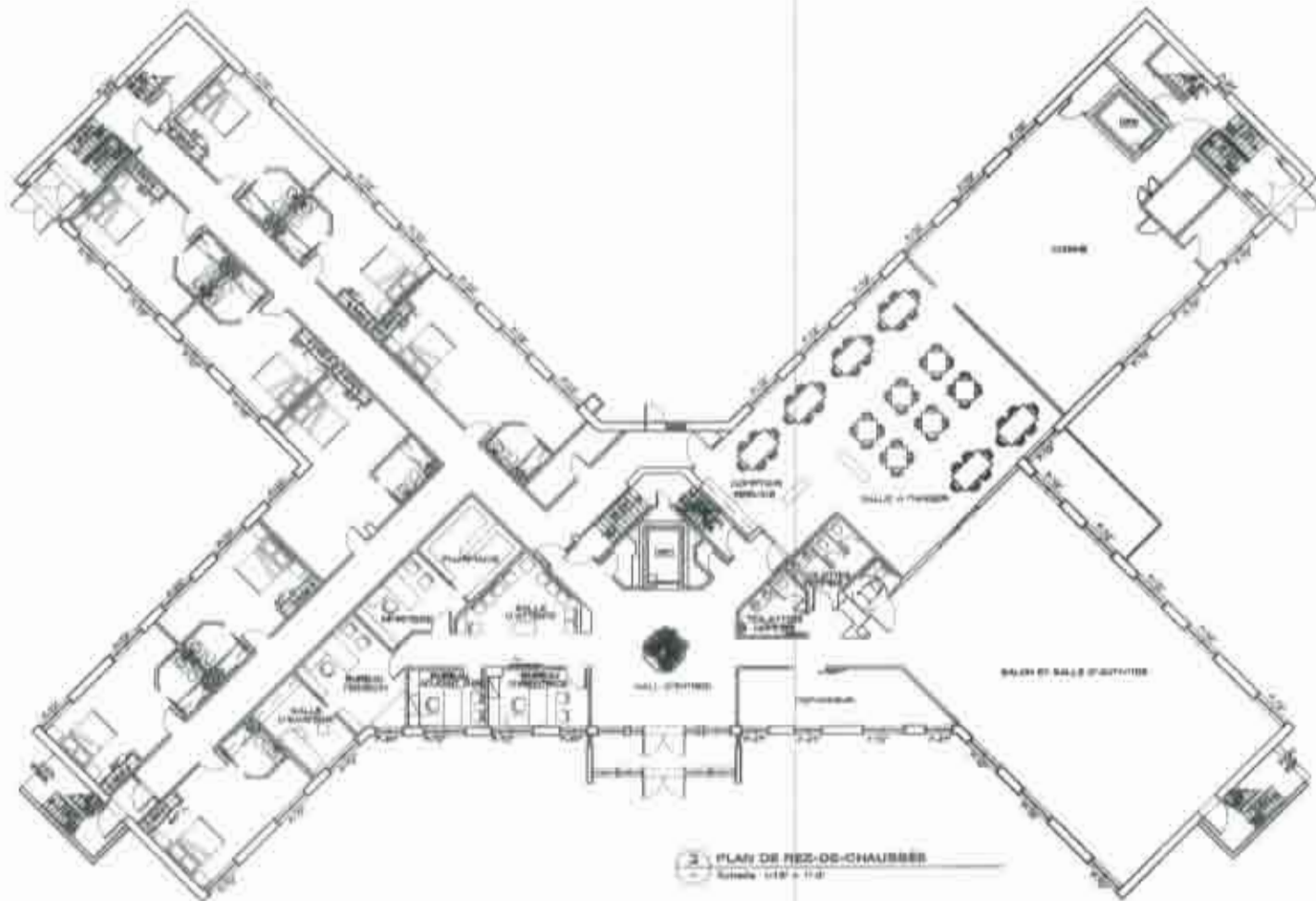


ARCHITECTURE

PLAN
ETAGE 1

PROJETANT	ALP BOUKANDAR
PROJETANT	RICHARD OHRGAS
PROJETANT	ALP BOUKANDAR
PROJETANT	RICHARD OHRGAS
PROJETANT	ALP BOUKANDAR
PROJETANT	RICHARD OHRGAS
PROJETANT	ALP BOUKANDAR
PROJETANT	RICHARD OHRGAS

R-02 3/4



3 PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE
Echelle 1/500 - 1/20

ETUDES PRELIMINAIRES

INDUSTRIE FRANÇAISE DES
BOIS
RÉFÉRENCES
RICHARDI OUDAS
0741 886-883

A.P. BOUYARDAN
ARCHITECTE
10 rue Jean-Baptiste
92000 NANTERRE
TÉLÉPHONE 01 1 47 41 10 10
FAX 01 1 47 41 10 11
www.apbouyardan.com

TOUTES LES OPERATIONS REPOSENT SUR
UN PLAN D'ÉTAT DÉTERMINÉ EN 2003 ET
DONT IL EST CONSTATÉ QU'IL EST
CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

TOUTES LES OPERATIONS REPOSENT SUR
LA PLANIFICATION ET LA CONCEPTION DÉFINIES PAR
UN DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORÉ PAR
LE SERVICE D'URBANISME LOCAL.

EN VERTU DE LA LOI N° 45 DU 10 JUILLET 1958
ET DE LA LOI N° 1009 DU 16 SEPTEMBRE 1959
IL EST CONSTATÉ QUE LE PLAN D'URBANISME
EST CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

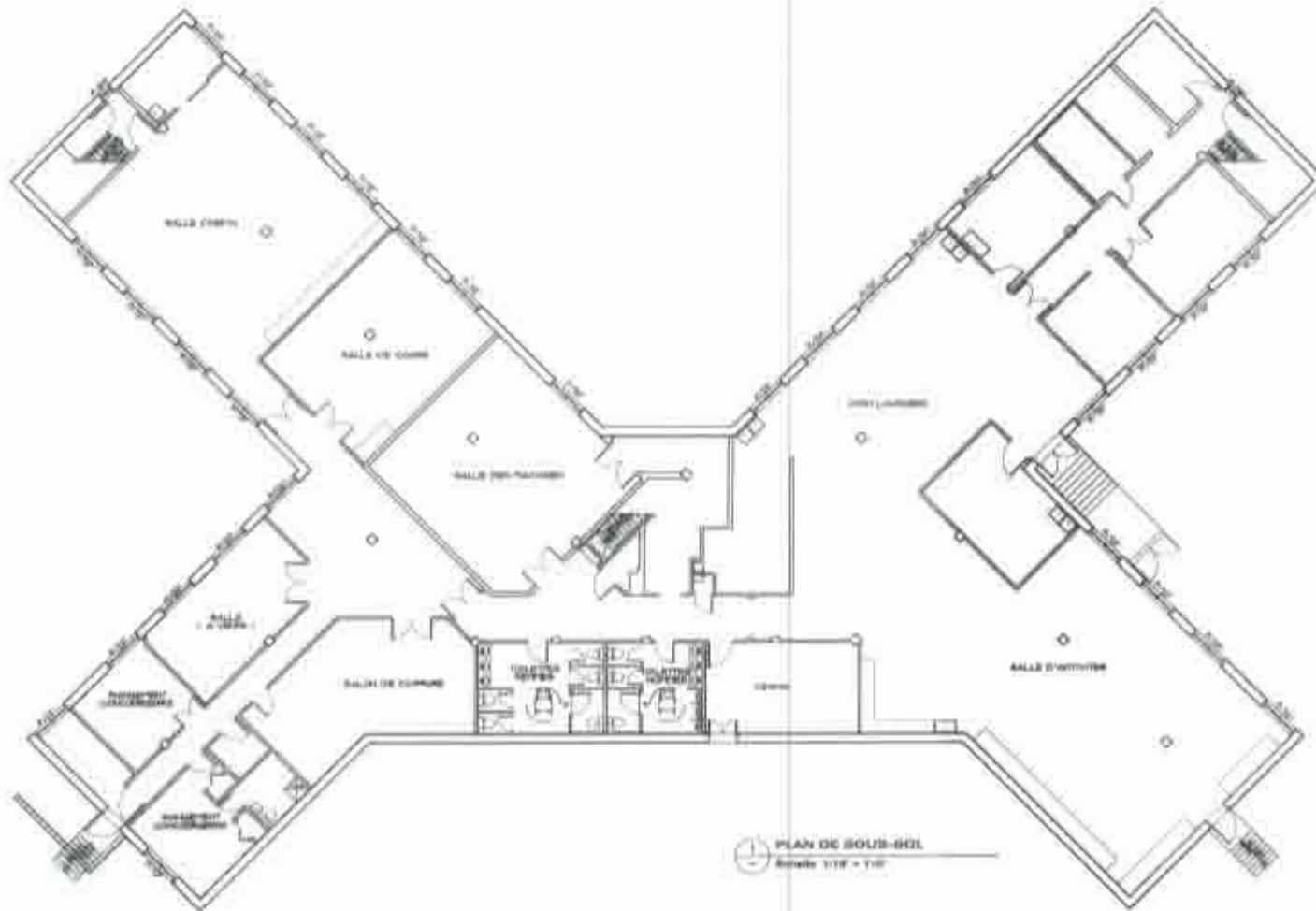
Le	02/09/2008	à	10
à			
à			
à			



ARCHITECTURE
PLAN
DE
REZ DE CHAUSSEE

PROJETÉ PAR	A.P. BOUYARDAN
DATE	11/08/08
CONSTATÉ PAR	A.P. BOUYARDAN
DATE	11/08/08
PROJETÉ PAR	A.P. BOUYARDAN
DATE	11/08/08

R-02
3/4



PLAN DE SOLS-SOL
Échelle 1/100 - 1/100

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

AGENCE D'ARCHITECTURE (S.A.)
SOCIÉTÉ

Architecte
RICHARD GENDRAS
10111 588-5883

A.P. BOUTANG & ASSOCIÉS
Architectes
10111 588-5883
10111 588-5883
10111 588-5883

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES SAUF INDICATION LE CONTRAIRE
TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES SAUF INDICATION LE CONTRAIRE

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES SAUF INDICATION LE CONTRAIRE
TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN
MÈTRES SAUF INDICATION LE CONTRAIRE

NO	DATE	DESCRIPTION

ARCHITECTURE
PLAN
DE
SOLS-SOL

NOM	ALP BOUTANG
PRÉNOM	J. P.
ADRESSE	ALP BOUTANG
TEL	514-342-1011
FAX	514-342-1011
DATE	10/10/00
PROJ	10/10/00

R-02 1/4

Annexe A

Le 27 septembre 2010

Madame Larysa Lesik
Résidence Pierrefonds inc.
2380, Sainte-Catherine Est
Bureau 16
Montréal (Québec) H2K 2J4

Objet : Avis professionnel sur l'impact des déplacements – Projet de résidence pour personnes âgées dans l'ancien couvent des Petites Filles de Saint-Joseph sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal

CONTEXTE ET OBJECTIF DU MANDAT

Dans le projet de reconversion de l'ancien couvent de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph en résidence pour personnes âgées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal, AECOM s'est vu confier le mandat de donner un avis professionnel sur l'impact sur la circulation pouvant être généré par ce projet. Cet avis doit être produit par le promoteur auprès de l'Arrondissement pour les fins de présentation de son projet.

Cette lettre présente les principaux éléments de cet avis professionnel, soit une description succincte du projet envisagé, une analyse sommaire de son impact sur la circulation et, le cas échéant, les conclusions et recommandations.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet à l'étude consiste à transformer de l'ancien couvent de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph en résidence pour personnes âgées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal. La propriété à l'étude est située au 17225, rue Julie à Pierrefonds, au nord du boulevard Gouin et à l'ouest du boulevard Saint-Charles, sur un terrain de plus de 16 000 m² bordant la rivière des Prairies. Le terrain clôturé ne compte qu'un seul accès sur la rue Julie. Cette dernière est une rue locale en cul-de-sac, accessible par le boulevard Gouin (collectrice) à l'ouest du boulevard Saint-Charles (artère principale ou secondaire). La limite de vitesse y est de 30 km/h. L'intersection du boulevard Gouin et de la rue Julie est gérée par un arrêt sur la rue Julie.

Le milieu environnant est principalement de nature résidentielle, notamment composé de d'immeubles de plus de six (6) logements. Un parc municipal, le parc Julie-Gauth, en l'honneur de la fondatrice de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph, borde le terrain de l'ancien couvent à l'ouest. Outre la superficie fortement boisée, cet espace vert comporte essentiellement une aire de jeu ainsi qu'une plage donnant sur la rivière des Prairies.



Source : Photographie aérienne, Microsoft 2010



Source : Photographie aérienne, Google 2010



Source: Hiérarchie routière, Ville de Montréal/MTQ

D'après les informations obtenues, notamment à partir des études préliminaires de l'architecte (Alp Soykandar – voir annexe A), le projet de résidence pour personnes âgées prévoit 53 unités pour personnes autonomes et semi-autonomes, réparties ainsi :

- 25 unités pour personnes autonomes et semi-autonomes;
- 28 unités pour personnes atteintes de pertes cognitives.

Outre les unités des résidents, le projet de résidence prévoit les différents espaces généralement retrouvés dans ce type d'établissement, soit des espaces administratifs, des cuisines, des espaces communautaires et spécialisés (salles à manger, aires de rencontres et de loisirs, infirmerie, bureau du médecin, pharmacie, dépanneur, etc.), aires communes, etc.

Le personnel prévu pour cette résidence pour personnes âgées pourra compter un maximum de sept (7) personnes, soit :

- une personne à la direction de l'établissement (cinq jours par semaine);
- une personne affectée à la cuisine (sept jours sur sept);
- une personne affectée à l'entretien (conciERGE);
- quatre personnes préposées aux résidents.

À noter qu'il est prévu que le concierge habite sur le site, dans un bâtiment indépendant de l'ancien couvent qui est situé dans la partie est du le terrain à l'étude.

En ce qui a trait au stationnement et à la livraison, les plans ne donnent pas de précision à cet égard. L'aménagement actuel du site comporte une bonne superficie asphaltée desservant notamment les accès au bâtiment. Malgré l'absence de marquage pour délimiter des cases de stationnement, il est possible d'estimer que la superficie asphaltée peut accommoder le stationnement pour au moins une vingtaine de véhicules.

Pour ce qui est des livraisons, selon les informations obtenues, il y aura une livraison de nourriture et une livraison de produit d'entretien par semaine. Les plans du projet sont disponibles à l'annexe A.

IMPACT DU PROJET SUR LA CIRCULATION

En fonction des informations présentées précédemment, le projet à l'étude aura un impact négligeable sur la circulation du réseau routier d'accès immédiat aux heures de pointe du matin et de fin d'après-midi. Le tableau ci-après présente pour différentes catégories d'usages similaires les taux de génération de circulation attirée (entrant) et produite (sortant) aux heures de pointe du matin et de fin d'après-midi. Les catégories présentées dans la partie supérieure du tableau concernent des résidences pour personnes âgées autonomes (code 252) ou nécessitant des soins (codes 253, 254 et 255). La génération de circulation moyenne des ces différentes catégories d'usage correspondrait à 6,5 véhicules/heure (3,9 entrant et 2,6 sortant) à l'heure de pointe du matin et 10,8 véhicules/heure (5,8 entrant et 4,9 sortant) à l'heure de pointe de fin d'après-midi. Ces taux de génération intègrent l'ensemble des déplacements générés par une catégorie d'usage (déplacements des employés, déplacements des résidents, déplacements des visiteurs, déplacements liés aux livraisons, etc.).

Tableau 1 Génération de déplacements pour différentes catégories d'usages similaires

Code	Heure de pointe du matin			Heure de pointe de fin d'après-midi		
	Taux moyen	Entrant	Sortant	Taux moyen	Entrant	Sortant
251 Senior Adult Housing - Detached	0,08	45%	55%	0,11	61%	39%
252 Senior Adult Housing - attached	0,06	59%	41%	0,17	55%	45%
253 Congregate Care Facility	0,17	73%	27%	0,29	52%	48%
254 Assisted Living	0,18	64%	36%	0,29	48%	50%
255 Continuing Care Retirement Community	0,12	60%	40%	0,22	54%	46%
Moyenne						
Projet à l'étude de 53 unités	6,5	3,9	2,6	10,8	5,8	4,9
223 Mid-Rise Apartments	0,3	31%	69%	0,39	58%	42%
Projet de 53 unités	15,9	4,9	11,0	19,5	11,3	8,2

Source : ITE, Institute of Transportation Engineers, 7^e Edition, Washington DC, 2003

À titre de comparaison, un immeuble résidentiel regroupant des appartements (code 223) aurait un impact plus important sur la circulation quoique modeste (environ 16 déplacements à l'heure de pointe du matin et 20 déplacements à l'heure de pointe de fin d'après-midi).

Bien qu'aucun comptage de circulation n'ait été effectué dans le cadre de ce mandant, il est quand même possible d'affirmer que l'impact sur la circulation à l'intersection Gouin/Julie sera presque nul, probablement même inférieur à celui généré par les activités précédentes du couvent.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

AECOM s'est vu confier le mandat de donner un avis professionnel sur l'impact sur la circulation pouvant être généré par le projet de reconversion de l'ancien couvent de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph en résidence pour personnes âgées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds à Montréal. En fonction des informations obtenues, il est possible de conclure que le projet à l'étude aura un impact négligeable sur la circulation du réseau routier d'accès immédiat aux heures de pointe du matin et de fin d'après-midi. En effet, la circulation générée par des catégories d'usages similaires est en moyenne de moins d'une dizaine de déplacements par heure de pointe.

Pour ce qui est du stationnement et des livraisons, il est recommandé d'identifier les aires dédiées à chacune de ces fonctions. Idéalement, du stationnement devra être prévu pour les employés de même que pour les visiteurs. Une aire de débarcadère à proximité de l'accès principal devra également être identifiée ou aménagée (notamment à l'aide d'une signalisation et du marquage).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame Lesik, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Yves Dallaire, M. Urb.
Directeur de projet, Planification des transports et circulation

YD/ld

c. c. Jean-François Rouillon, chef de service, Planification des transports et circulation, AECOM
Tecsult inc.

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
PUBLIQUE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
QUI A EU LIEU LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2010**

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Catherine-Clément-Talbot, présidente
M. Raymond Charbonneau
M. Jean-Louis Lacasse
M. Tony Lucadamo
M. Paul-Édouard Robert
M. André Soudeyns

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :
M. Guy Bernard, chef de division - Construction et occupation
Me Suzanne Corbell, directeur du bureau d'arrondissement
Mme Fabienne Labouly, chef de division - Urbanisme et environnement
M. Stéphane Quesnel, conseiller en aménagement
M. Pierre Rochon, directeur - A.U.S.E.

ÉTAIT ABSENT : M. Alain Marcoux

3. MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

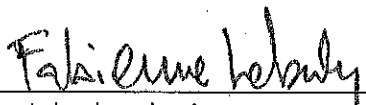
<p>3.1 Lot 1 347 994 17225, 17237 et 17151, rue Julie Résidence Pierrefonds 2009 M. Yuri Lesik, propriétaire Secteur ouest</p>	<p>Modification du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin de remplacer l'affectation «couvent, monastère ou lieu de culte» par l'affectation «résidentielle»</p>
---	---

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse
Appuyé par : M. Raymond Charbonneau

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette modification au plan d'urbanisme. L'opportunité de la vocation est bien reçue par le Comité. Un des membres s'enquiert de la densité et de la hauteur maximale permise au plan d'urbanisme. La zone permet quatre étages et l'éventualité de construire des annexes à l'édifice actuel est toujours possible mais limitée par la présence sur le site de la zone vingtenaire en bordure de la rivière des Prairies.

Un plan d'arpenteur montrant les côtes d'inondation révisées ainsi que les arbres sur le site devra être déposé au service avant la consultation publique prévue dans le cadre du changement au plan d'urbanisme.

Recommandée à l'unanimité.



Fabienne Labouly, urbaniste, o.u.q.
Chef de division - Urbanisme et environnement

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL 04-047

Vu l'article 130.3 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

À l'assemblée du....., le conseil de la Ville de Montréal décrète:

1. La carte 3.1.1 intitulée « L'affectation du sol » de la partie I du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) est modifiée, à l'égard de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, par le remplacement de l'affectation « Couvent, monastère ou lieu de culte » par l'affectation « Secteur résidentiel » pour l'emplacement situé du nord de la rue Julie, entre le parc Julie-Dauth et la rue Jérémie, composé du lot 1 347 994, tel qu'illustré à l'annexe 1 jointe au présent règlement.
2. La carte 2.6.1 intitulée « Le patrimoine bâti » de la partie I du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) est modifiée, à l'égard de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, par le retrait du secteur de « Grande propriété à caractère institutionnel » pour l'emplacement situé du nord de la rue Julie, entre le parc Julie-Dauth et la rue Jérémie, composé du lot 1 347 994, tel qu'illustré à l'annexe 2 jointe au présent règlement.
3. La liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle figurant à la partie II est modifiée, à l'égard de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, par l'ajout des bâtiments suivants à la liste des habitations ;
 - 17 225 rue Julie
 - 17 237 rue Julie
 - 17 151 rue Julietel qu'illustré à l'annexe 3 jointe au présent règlement:

ANNEXE 1

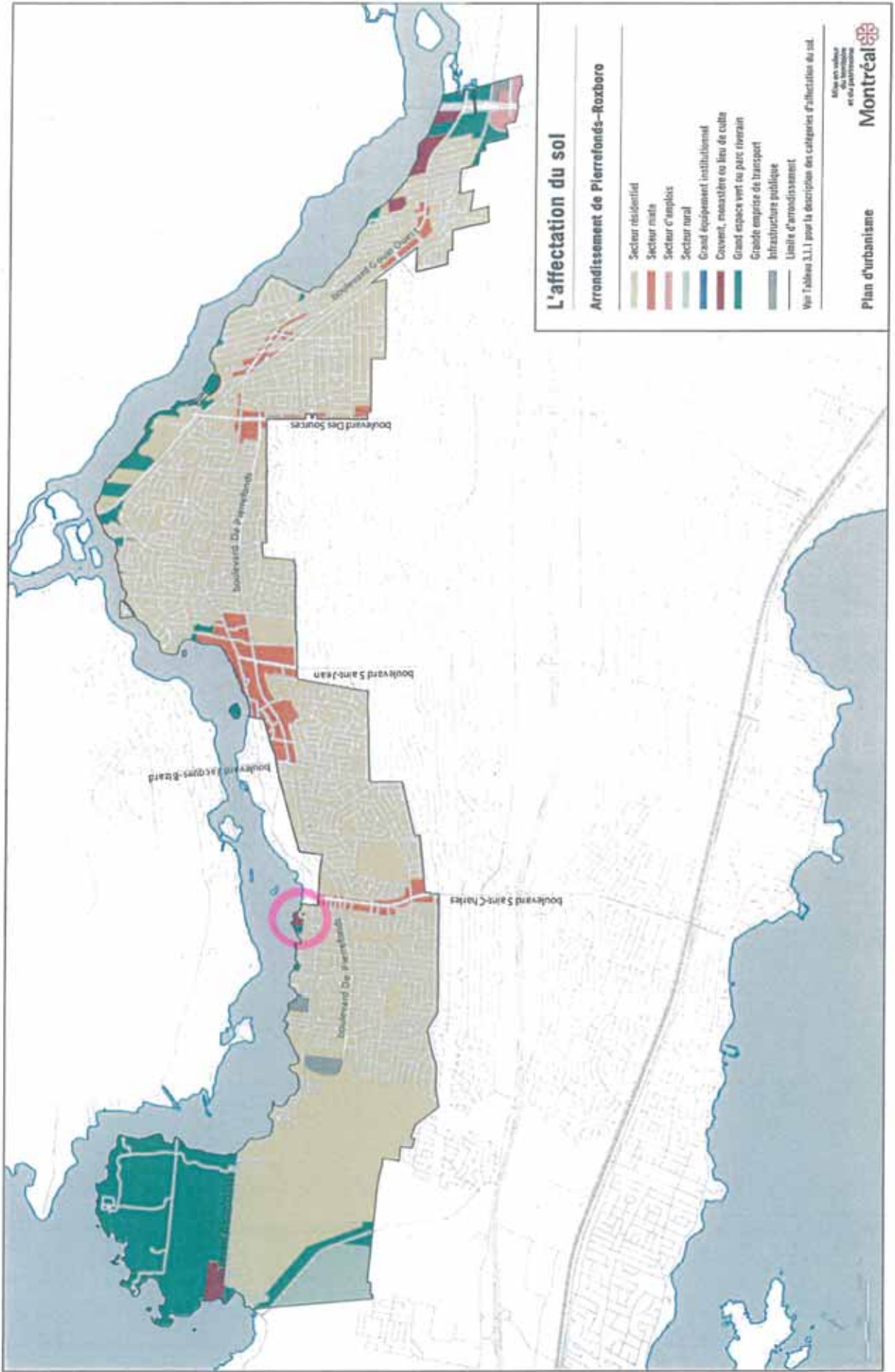
Carte 3.1.1 : L'affectation du sol

ANNEXE 2

Carte 2.6.1 : Le patrimoine bâti

ANNEXE 3

Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle.

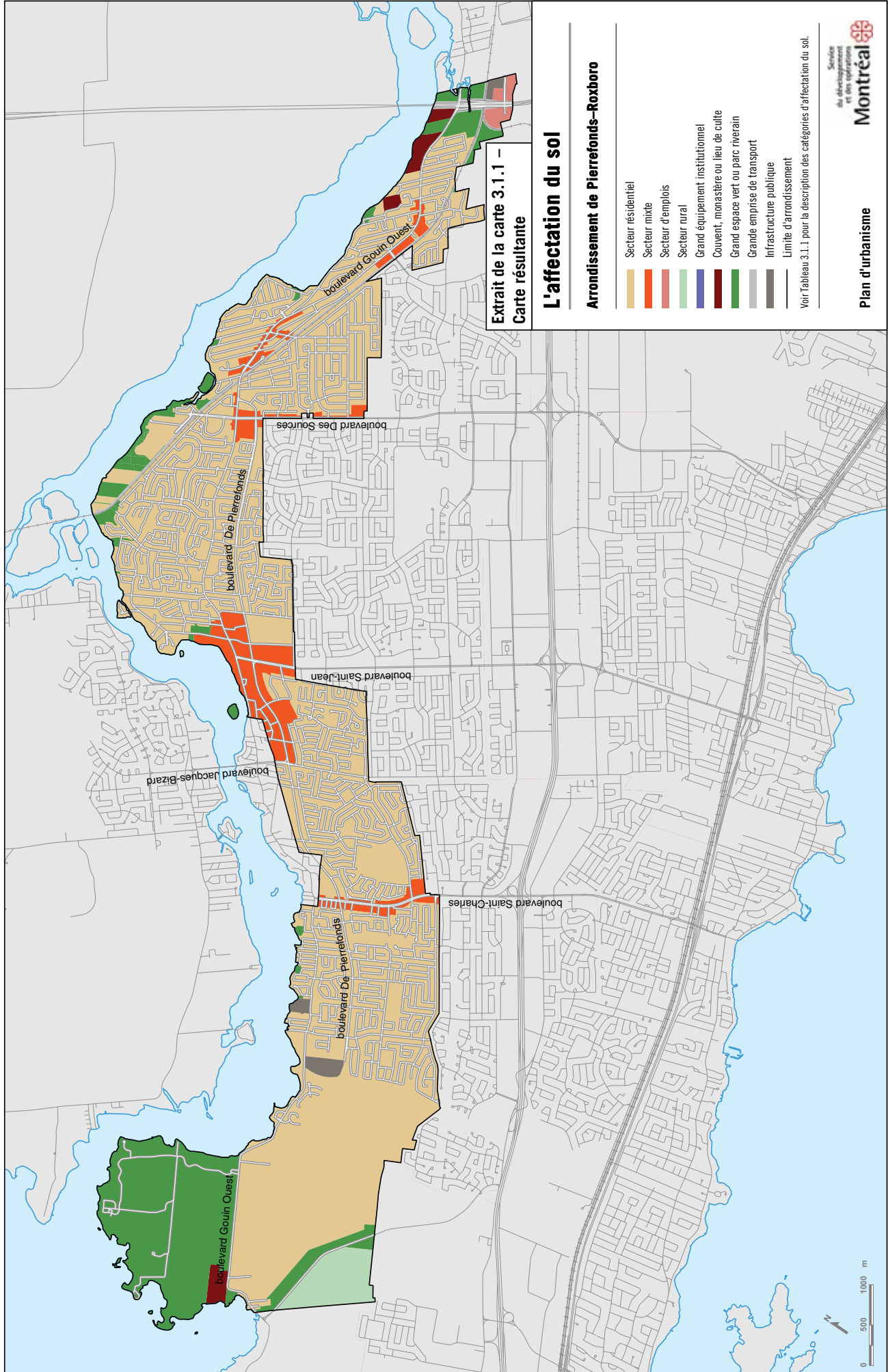


L'affectation du sol

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Couvent, mosquée ou lieu de culte
- Grand espace vert ou parc riverain
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol.



Extrait de la carte 3.1.1 –
Carte résultante

L'affectation du sol

Arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Couvent, monastère ou lieu de culte
- Grand espace vert ou parc riverain
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

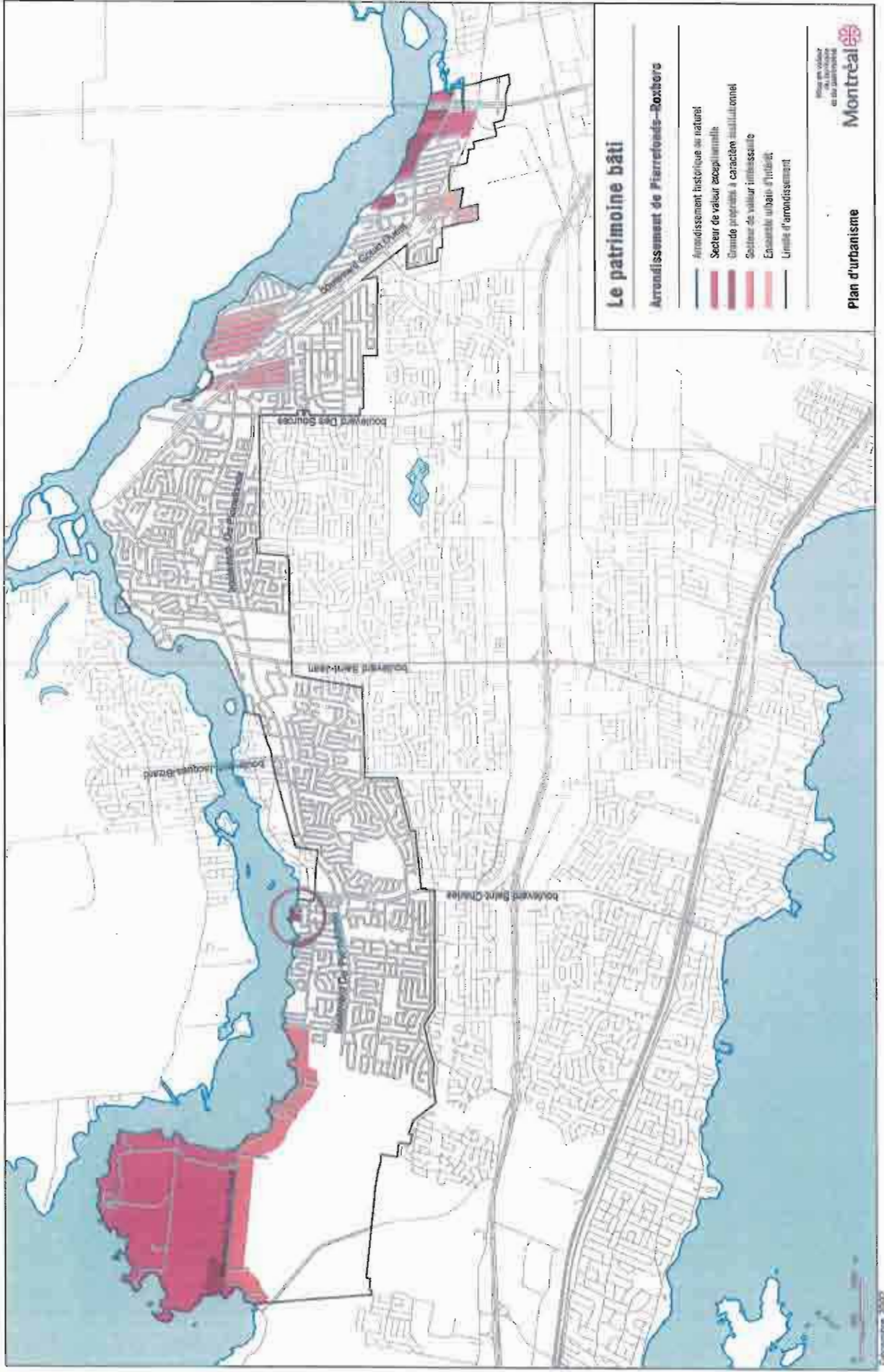
Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol.



Plan d'urbanisme

Novembre 2010





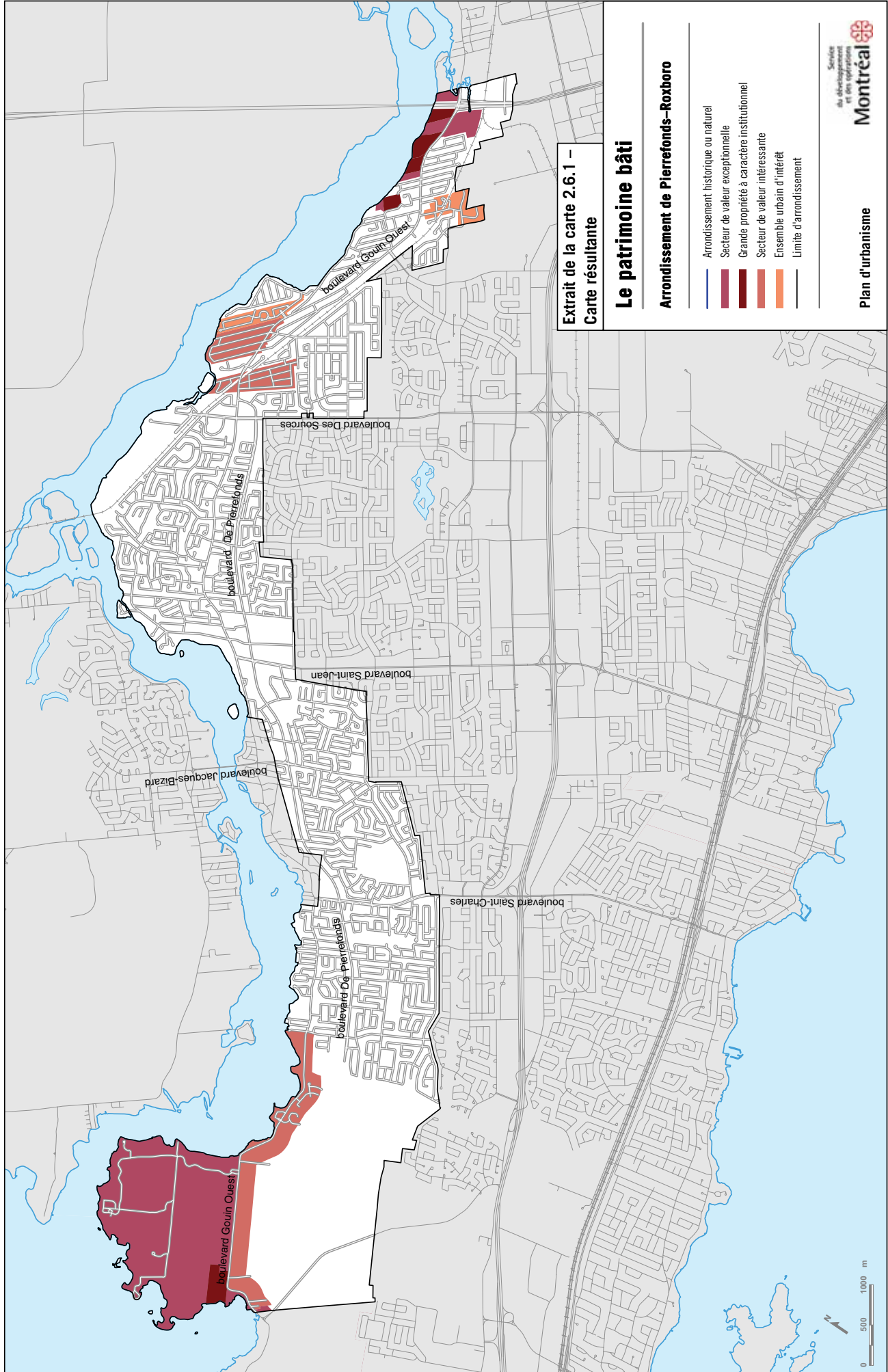
Le patrimoine bâti

Arondissement de Pierrefonds-Roxboro

- Arondissement historique de naturel
- Secteur de valeur exceptionnelle
- Secteur de valeur institutionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale
- ... Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement



Plan d'urbanisme



Extrait de la carte 2.6.1 –
Carte résultante

Le patrimoine bâti

Arondissement de Pierrefonds-Roxboro

- Arondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur exceptionnelle
- Grande propriété à caractère institutionnel
- Secteur de valeur intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement



Plan d'urbanisme

0 500 1 000 m

Novembre 2010

ANNEXE 3

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur exceptionnelle et des grandes propriétés à caractère institutionnel de l'arrondissement (voir carte précédente).

La liste identifie également l'ensemble des lieux de culte d'intérêt patrimonial de l'arrondissement. Tel qu'indiqué au tableau de la page 34, ces lieux de culte sont couverts par la catégorie d'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte ».

Conformément à l'objectif 15 de la partie I du Plan d'urbanisme, les bâtiments identifiés dans la liste suivante et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur exceptionnelle ou dans les grandes propriétés à caractère institutionnel doivent faire l'objet d'un contrôle serré quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les lieux de culte

15556, rue Cabot
(Saint Michel and All Angels)

12301, rue Colin
(St. Barnabas)

12450, rue Gascon
(Église Saint-David)

13140, rue Monk
(Westminster Presbyterian)

4320, rue Sainte-Anne
(St. Thomas à Becket)

116, rue Cartier
(United Roxboro)

9501, boulevard Gouin Ouest
(Église Sainte-Suzanne)

11075, boulevard Gouin Ouest
(Église Marie-Reine-de-la-Paix)

Les édifices scolaires

4348, rue Thorndale
(École Thorndale)

5060, boulevard des Sources
(Riverdale High School)

50, 3e Avenue Sud
(École Lalande)

4770, rue Pierre-Lauzon
(École Harfang-des-Neiges – Pavillon
Lauzon)

5005, rue Valois
(École Murielle-Dumont)

3, 11e Rue
(École Socrates III)

14385, boulevard de Pierrefonds
(École Saint-Gérard)

4770, boulevard Lalande
(École Perce-Neige)

13350, rue Purcell
(École Hébert-Purcell)

108, rue Cartier
(École Charles A. Kirkland)

Les habitations

9460, boulevard Gouin Ouest	14399, boulevard Gouin Ouest	20452, boulevard Gouin Ouest
11769, boulevard Gouin Ouest	14448, boulevard Gouin Ouest	20610, boulevard Gouin Ouest
11770, boulevard Gouin Ouest	14784, boulevard Gouin Ouest (Maison Joseph-Théorét)	20752, boulevard Gouin Ouest (Maison Jacques-Poudrier dit Lavigne)
11893, boulevard Gouin Ouest	18191-18195, boulevard Gouin Ouest	4861, boulevard Lalande
12150, boulevard Gouin Ouest	18198, boulevard Gouin Ouest	4980, boulevard Lalande
12449, boulevard Gouin Ouest	18395, boulevard Gouin Ouest (Maison Toussaint-Legault dit Deslauriers)	5010, boulevard Lalande (Maison Michel-Legault)
12584, boulevard Gouin Ouest	18639, boulevard Gouin Ouest (Maison Augustin-Brisebois)	3872, boulevard Saint-Charles (Maison Rabeau)
12661, boulevard Gouin Ouest	19530, boulevard Gouin Ouest (Le Petit fort)	11131, rue Meighen
12662, boulevard Gouin Ouest	19715, boulevard Gouin Ouest	4971, rue Bastien
12679, boulevard Gouin Ouest (Maison Charles-Richer dit Louveteau)	19717, boulevard Gouin Ouest	4139, boulevard des Sources (Maison Clovis-Legault dit Deslauriers)
12773, boulevard Gouin Ouest	19793, boulevard Gouin Ouest	4557, boulevard des Sources
12910, boulevard Gouin Ouest	19803, boulevard Gouin Ouest	10412, boulevard Gouin Ouest
12940, boulevard Gouin Ouest	19806, boulevard Gouin Ouest	17225, rue Julie
13418, boulevard Gouin Ouest	20392, boulevard Gouin Ouest	17237, rue Julie
13533, boulevard Gouin Ouest		17151, rue Julie
13850, boulevard Gouin Ouest (Maison Edgar-C.-Budge)		



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

POSTES TEMPORAIRES
NUMÉRISATION DE DOCUMENTS
DIVISION CONSTRUCTION ET OCCUPATION

TEMPORARY POSITIONS
DIGITIZING OF DOCUMENTS
CONSTRUCTION AND BUILDING
INSPECTION DIVISION

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

DE renouveler deux postes temporaires pour la numérisation des documents de la division Construction et occupation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 et d'ajouter 1 000 heures à un poste temporaire pour la numérisation des dossiers sur microfiches ;

TO renew two temporary positions for digitizing the documents from Construction and Building Inspection Division from January 1, to December 31, 2011 and to add 1,000 hours to a temporary position for digitizing files on microfiches;

D'autoriser une dépense de 99 000 \$ à même les surplus budgétaires pour les rémunérations correspondantes;

TO authorize an expense of \$99,000 from the budgetary surplus for the corresponding salaries;

QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

THAT this expense be payable according to the financial information described in the decision-making document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

50.01 1102155003

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

IDENTIFICATION

Dossier # :1102155003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Renouveler deux postes temporaires pour le projet de numérisation des documents de la division Construction et occupation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et ajouter 1000 heures à un poste temporaire pour le projet de numérisation des dossiers sur microfiches et approuver un budget de 99 000 \$ à même les surplus pour les rémunérations correspondantes

CONTENU

CONTEXTE

Le projet de numérisation a débuté au cours de l'année 2010, avec l'embauche à l'AUSE d'un employé pour la préparation des documents et l'entrée de données dans le programme mis en place par la division informatique. Un autre employé s'occupe de la numérisation des documents. Un troisième employé a été embauché à la division archives du Bureau d'arrondissement pour la numérisation des microfiches. Afin de mener ces projets à terme, nous devons maintenir ces emplois pour l'année 2011.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution CA09 290247 - approbation du projet de 80 000 \$ à même les imprévus.

Résolution CA10 290107 - poste temporaire à la construction, 30 000 \$ à même les imprévus, Décision déléguée sommaire numéro 2102491001.

Étant donné que l'arrondissement avait décidé de procéder à la numérisation par le personnel interne plutôt que de procéder à l'embauche d'un consultant, deux employés temporaires ont été embauchés au cours de l'année 2010 pour procéder à la préparation des dossiers et à la numérisation.

DESCRIPTION

À l'AUSE, les deux postes ont le même titre, mais les tâches sont différentes.

Poste 1 - Préposé à la reproduction de plans :

- Classer les documents en ordre numérique par type et par permis et en vérifier les adresses.
- Comptabiliser le nombre de documents selon la codification établie et inscrire les données dans le programme informatique.

Poste 2 - Préposé à la reproduction de plans :

- Numériser les documents en format .pdf et les plans en format .jpg.
- Indexer les documents selon la codification établie.

Au bureau d'arrondissement, le poste visé est celui de préposée au secrétariat aux archives. Cette personne est affectée plus spécifiquement au mandat de numérisation des microfiches existantes. Ceci facilitera leur consultation et assurera la garde des documents, compte tenu des changements technologiques.

La conversion demande plus de travail que ce qui avait été anticipé. Au contrôle de qualité suivant la numérisation des microfiches, beaucoup d'erreurs ont été détectées. La firme externe chargée de la numérisation est très professionnelle et a apporté des modifications et améliorations à son travail, ce qui laisse présager que le travail sera plus facile dorénavant. Il demeure cependant difficile d'évaluer avec précision le temps requis pour finaliser en entier ce travail.

Le contrat de cette employée doit être prolongé afin de s'assurer que le contrat de conversion des dossiers sur microfiches sera terminé tel que prévu au devis. Le travail sera effectué à temps partiel (2 ou 3 jours semaine) en 2010 et 2011.

JUSTIFICATION

Le salaire d'un employé à la numérisation (classe IV) est de beaucoup inférieur à celui d'un inspecteur (classe XI) ou d'un préposé aux permis (classe IX). De plus, les inspecteurs et préposés aux permis n'ont pas le temps nécessaire à consacrer à ces tâches. Pour la préposée au secrétariat aux archives, le contrat de conversion des microfiches a déjà été donné et doit être terminé, ce qui nécessite cette supervision à l'interne. Il s'agit d'une opération ponctuelle qui ne se répétera pas dans le temps puisqu'une fois cette conversion effectuée, aucun nouveau document ne sera produit sous forme de microfiche.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

AUSE: Approuver une dépense de 39 000 \$ et de 40 000 \$ (DAS incluses), pour un total de 79 000 \$ payable à même les surplus du budget.

Bureau d'arrondissement : Approuver une dépense de 20 000 \$ (DAS incluses) payable à même les surplus du budget.

Code budgétaire :

2420.0000000.000000.00000.31020

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le renouvellement de ces postes permettra de maintenir le rythme pour réaliser la numérisation dans un laps de temps raisonnable et ainsi sauvegarder nos documents le plus rapidement possible.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certificat du trésorier (note) :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Victor Aldo MENDEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Arvind PRADHAN

Directeur

Tél : 514 624-1381

Télécop. : 514 624-1614

ENDOSSÉ PAR

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-
Roxboro

Tél : 514 624-1402

Télécop. : 514 624-1415
Date d'endos. : 2010-11-23

Dossier # :1102155003



Dossier # : 1102155003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Sommet :	-
Projet :	-
Objet :	Renouveler deux postes temporaires pour le projet de numérisation des documents de la division Construction et occupation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et ajouter 1000 heures à un poste temporaire pour le projet de numérisation des dossiers sur microfiches et approuver un budget de 99 000 \$ à même les surplus pour les rémunérations correspondantes

De renouveler deux postes temporaires pour le projet de numérisation des documents de la division Construction et occupation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et ajouter 1000 heures à un poste temporaire pour le projet de numérisation des dossiers sur microfiches;

D'approuver un budget de 99 000 \$ pour les rémunérations correspondantes;

D'imputer cette dépense à même le code budgétaire des surplus 2420 0000000 000000 00000 31020.

Signé par Jacques CHAN **Le** 2010-11-29 16:45

Signataire : Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Dossier # :1102155003

Dossier # : 1102155003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Renouveler deux postes temporaires pour le projet de numérisation des documents de la division Construction et occupation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et ajouter 1000 heures à un poste temporaire pour le projet de numérisation des dossiers sur microfiches et approuver un budget de 99 000 \$ à même les surplus pour les rémunérations correspondantes

SENS DE L'INTERVENTION

Certificat du trésorier (note)

COMMENTAIRES

Projet de numérisation division Ause du 1 janvier au 31 décembre 2011
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour donner suite à l'adoption de cette recommandation et d'autoriser pour ce faire une dépense de 99 000\$ à même le code budgétaire des surplus
2420.0000000.000000.000000.31020
Un virement de crédits sera fait suite à l'approbation de ce dossier par le conseil

NUMÉRO DE CERTIFICAT (OU NOTE)

NTA1102155003

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Victor Aldo MENDEZ
Chef de Division, ressources financières
Tél : 514 624-1376
Date : 2010-11-29

ENDOSSÉ PAR

Victor Aldo MENDEZ
Chef de division, ressources financières
Tél : 614 624-1622
Division :
Date d'endos. : 2010-11-29

Dossier # :1102155003



**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
6 décembre 2010 à 19 h

Résolution: CA10 29 0

Regular sitting of Monday,
December 6, 2010 at 7 p.m.

LEVÉE DE LA SÉANCE

ADJOURNMENT OF THE SITTING

**Il est proposé par
le conseiller
appuyé par
le conseiller**

**It was moved by
Councillor
seconded by
Councillor**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

THAT the present regular sitting be adjourned.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

ET LA SÉANCE EST LEVÉE À

AND THE SITTING WAS ADJOURNED AT

70.01

Monique WORTH

Suzanne CORBEIL

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough